



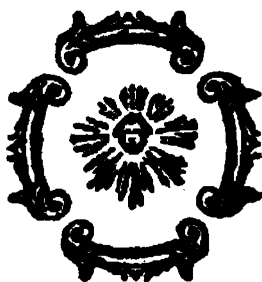


ANNALES
POLITIQUES, CIVILES,
ET
LITTÉRAIRES
DU
DIX-HUITIÈME SIÈCLE;
OUVRAGE PÉRIODIQUE,

PAR M. LINGUET.

Uno avulso, non deficit alter.

TOME SIXIÈME.



A LONDRES.

MDCC. LXXIX.

LETTRE

D'UN

LIBRAIRE DE PROVINCE,

A M. LEQUESNE.

MONSIEUR,

» J'AI l'honneur de vous écrire, pour savoir quand je recevrai les premiers volumes des Œuvres de M. *Linguet*, pour lesquelles je vous ai prié de prendre note d'une Souscription. Comme voilà bien du temps qu'elles sont annoncées, on s'ennuie de ne rien recevoir. Je vous prie de vouloir bien me marquer sur quoi je puis compter.

» Dans le N°. 37, la Feuille T *a une faute considérable d'imposition.* Au dos de la page 289 se trouve la page 294, & la page 290 se trouve au dos de celle 293; ce qui dérange totalement cette Feuille, & mérite bien d'être réimprimée. Je pense bien qu'elle l'aura été. *Les Souscripteurs la demandent absolument*, &c.... «

Signé, BLOUET.

Rennes, 28 Mai 1779.

Cette Lettre est parvenue tard à l'Auteur des Annales, & voici sa réponse :

J'ignore, mon cher Monſieur *Blouet*, ſi vous liſez les livres que vous vendez, & ſi dans votre boutique vous avez le *Théâtre Italien :* ce qui eſt ſûr, c'eſt que dans ce Théâtre il y a une ſcène où *Scapin* paroît avec une cravatte de dentelle : *Arlequin* la lui dérobe. *Scapin* veut la reprendre, & *Arlequin* crie au voleur. Dans cette affaire-ci, n'êtes-vous pas un peu *Arlequin ?*

Certainement la faute dont vous vous plaignez ne ſe trouve point dans l'édition que diſtribue M. *Lequeſne:* elle ne peut être que dans une *contrefaçon ;* d'où il réſulte que vous êtes l'agent des contrefacteurs ; ce qui ne m'étonne pas abſolument : mais ce qui eſt vraiment plaiſant, c'eſt que vous veniez ainſi vous vendre vous-même, & que vous prétendiez m'obliger à réparer les mépriſes des gens qui me volent.

Croyez-moi, ſoyez une autrefois moins diſtrait : & quand il y aura des fautes d'impreſſion dans les feuilles que vous tirez de votre confrère *Malaſſis*, adreſſez-vous à votre confrère *Malaſſis* (1), pour lui rendre les plaintes des Souſcripteurs.

A l'égard des Œuvres, c'eſt autre choſe : vous êtes fondé. Il n'y a pas d'apparence que ſur cet article vous ſoyiez l'agent de *Malaſſis*. Le premier volume devoit paroître le 20 de ce mois : il devoit

(1) Imprimeur de *Nantes*, qu'il eſt à propos de dénoncer au Public, & au Gouvernement, comme l'auteur d'une contrefaçon des *Annales*, des plus répandues.

être accompagné d'un portrait fort peu intéressant par lui-même, mais qui étant, de la part de l'Auteur, une marque de sensibilité, lui a paru exiger la perfection que ces sortes de pièces comportent, la ressemblance & la beauté du burin. Il vient de faire un voyage exprès, en grande partie, pour y veiller lui-même.

Dans celui qui a été gravé, le second mérite s'y trouve : le premier, malgré les talens du dessinateur, y manque absolument : il a donc fallu l'abandonner.

M. *Greuse* ayant bien voulu faire à l'Auteur des *Annales*, dans son premier voyage, la faveur de le peindre ; l'amitié jointe au génie du Peintre ayant tiré d'une figure très-chétive une production animée, qui joint le feu d'un très-beau tableau, à la vérité de la ressemblance, on a cru devoir la faire graver : la dépense a paru un bien médiocre sacrifice : l'Auteur voudroit qu'il ne lui en coûtât que de l'argent pour donner à ses Ouvrages littéraires la perfection qu'aura vraisemblablement ce portrait. Il en résultera un retard dont il espère que personne ne se plaindra.

Voilà, mon cher Monsieur *Blouet*, ce que je puis vous dire, & au Public. Adieu : soyez une autrefois, je vous le répète, plus attentif dans vos correspondances : quand vous vous rendrez complice d'un larcin, ne reprochez plus au passant dépouillé, qu'on a trouvé un mouchoir troué dans sa poche, & ne vous flattez pas de le forcer à y en substituer un neuf.



Au bout d'un certain temps, les gens du métier, appellés pour l'évacuer, furent décidés, par l'infection, à conseiller de l'abandonner. On entreprit d'en construire un autre à côté.

La barrière qui séparoit le cloaque ancien du nouveau, ayant été laissée trop foible, elle s'est éboulée au milieu de la fouille : une partie de la masse qu'elle soutenoit s'est épanchée avec la terre. Un *maçon* & *une fille* de douze ans, qui travailloient dans le fond à l'excavation, ont été les premières victimes de ce torrent méphitique. *Deux* autres *maçons*, le *fils* d'un d'eux, un *commerçant*, un *cordonnier*, un *tonnelier* voisin, le *propriétaire* de la maison lui-même, se précipitent successivement pour secourir ces malheureux, & ils ne font qu'en partager le sort.

Enfin, après quelque intervalle, un neveu du propriétaire se hasarde de nouveau, & arrache du gouffre le corps de son oncle. Un grenadier, enhardi par ce premier succès, répète la même tentative, qui, cependant, n'étoit pas encore sans risque, à en juger par l'état où se trouvoit en remontant ce courageux jeune homme : il ramène à l'air les sept suffoqués & l'enfant.

Un seul a recouvré la vie ; c'est le *maçon* le premier tombé. Le propriétaire revenoit aussi ; mais à peine son sang glacé a-t-il commencé à circuler, que des médecins imprudens l'ont épuisé par quatre saignées consécutives auxquelles il a succombé.

Voilà l'évènement : maintenant quelles idées présente-il ?

Les anciens n'en éprouvoient point de pareils; ils ne connoiſſoient pas ce péril, plus que tant d'autres récemment accumulés autour de nous : auſſi, même ſur ce point, leurs mœurs, & la police de leurs ménages, ne reſſembloient point aux nôtres ; ces accidens ſont inconnus encore chez les *Orientaux*, qui ont de même en tout genre des diſpoſitions domeſtiques différentes de celles dont nous nous applaudiſſons. Ils le ſont dans nos campagnes où les hommes moins preſſés n'ont pas l'uſage de recéler, ſous prétexte de commodité, dans les entrailles de la terre, des volcans putrides, toujours prêts à lancer la mort à la ſurface. C'eſt donc notre méthode qui eſt imprudente : ce ſont nos coutumes qui ſont mortelles.

Les enceintes maçonnées qui conſtituent ces ſortes de réceptacles ſont tout-à-la-fois & aſſez exactement cloſes, pour que rien ne s'échappe du foyer peſtilentiel qui s'y accroît de jour en jour; & aſſez ouvertes, pour qu'une grande maſſe d'air y anime, y entretienne l'efferveſcence capable d'en détacher les miaſmes; & aſſez vaſtes pour contenir cet atmoſphère vénimeux, qui tuant par ſon épaiſſeur, s'épaiſſit toujours juſqu'au moment où on lui donne une iſſue ; c'eſt donc notre imprudence, ce ſont nos mœurs qu'il faut accuſer, & non pas la nature, des déſordres que produit quelquefois l'exploſion de ce poiſon.

Nous avons beaucoup ri, nous autres *Pari-*

siens, quand nous avons appris, il y a quinze ans, par les nouvelles, qu'un Ministre ayant voulu soumettre la Capitale de l'*Espagne* à notre régime, & forcer les habitans d'amonceler dans des édifices souterrains ces immondices que la coagulation seule rend meurtrières, il avoit éprouvé la plus vive répugnance; & que de plus, ayant osé toucher aux *manteaux*, ordonner aux *Espagnols* d'avoir des habits courts, comme des maisons propres, il s'en étoit ensuivi une révolte. Un de nos voyageurs badins, en rappellant l'obstination qui faisoit répugner les *Espagnols* à l'usage des *privés* en maçonnerie, a assuré que plusieurs de ceux qui n'avoient pu se dérober à l'exécution des Ordonnances Royales sur cet article, s'étoient ménagé du moins la consolation d'en placer l'orifice auprès du foyer de leurs cuisines, dans l'idée que leurs alimens en seroient plus sains (1).

Quant aux *manteaux*, je n'ai rien à en dire, quoiqu'il ne fût pas difficile de prouver qu'il est peu d'habillemens qui joigne mieux la commodité & la décence à l'économie : mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Sur l'autre point cet excellent plaisant seroit bien surpris d'entendre dire & prouver que la répugnance des *Espagnols* étoit très-sage, & la précaution dont plusieurs d'eux accompagnoient leur obéissance, si le fait est vrai, le fruit d'une raison éclairée par la plus saine physique.

---

(1) Voyez le Voyage du Capitaine *Cook*.

Ces ordures, pour le logement desquelles on leur enjoignoit de pratiquer des réservoirs, ne sont nuisibles que quand elles sont accumulées, & sur-tout renfermées. Il auroit été à désirer sans doute qu'elles eussent eu un autre débouché que les rues où on les jettoit pendant la nuit; mais ainsi dispersées, desséchées dès le matin par un vent aride ou un soleil brûlant, elles n'empoisonnoient personne. On les enlevoit sans danger: on s'en débarrassoit sans crainte. Des loix qui auroient veillé à un transport exact, n'auroient-elles pas été plus salutaires que celles qui en nécessitent aujourd'hui la garde comme chez nous, au hasard d'en faire comme chez nous, des foyers mortels de corruption?

Forcés de déférer aux nouveaux Réglemens, en prévoyant les effets, que pouvoient, dans le premier moment, imaginer de plus sage les propriétaires des maisons, que de placer l'ouverture de ces gouffres dans un endroit où un air toujours renouvellé par le mouvement du feu, devoit prévenir la stagnation des vapeurs, & en affoiblir les funestes propriétés, en les forçant de circuler sans cesse avec lui?

C'est, après tout, le seul vrai préservatif que la physique & la chymie de nos écoles aient découvert même chez nous. On nous ordonne, quand nous redoutons une explosion trop violente de ces moffetes animales, d'allumer un grand feu, ou dans la fosse suspecte, ou à l'orifice qui y communique. C'est ce cours d'air qu'on veut y établir. Eh bien! au lieu de transporter le feu

J'ignore, mon cher Monſieur *Blouet*, ſi vous liſez les livres que vous vendez, & ſi dans votre boutique vous avez le *Théâtre Italien* : ce qui eſt ſûr, c'eſt que dans ce Théâtre il y a une ſcène où *Scapin* paroît avec une cravatte de dentelle : *Arlequin* la lui dérobe. *Scapin* veut la reprendre, & *Arlequin* crie au voleur. Dans cette affaire-ci, n'êtes-vous pas un peu *Arlequin* ?

Certainement la faute dont vous vous plaignez ne ſe trouve point dans l'édition que diſtribue M. *Lequeſne:* elle ne peut être que dans une *contrefaçon ;* d'où il réſulte que vous êtes l'agent des contrefacteurs ; ce qui ne m'étonne pas abſolument ; mais ce qui eſt vraiment plaiſant ; c'eſt que vous veniez ainſi vous vendre vous-même, & que vous prétendiez m'obliger à réparer les mépriſes des gens qui me volent.

Croyez-moi, ſoyez une autrefois moins diſtrait : & quand il y aura des fautes d'impreſſion dans les feuilles que vous tirez de votre confrère *Malaſſis*, adreſſez-vous à votre confrère *Malaſſis* (1), pour lui rendre les plaintes des Souſcripteurs.

A l'égard des Œuvres, c'eſt autre choſe : vous êtes fondé. Il n'y a pas d'apparence que ſur cet article vous ſoyiez l'agent de *Malaſſis*. Le premier volume devoit paroître le 20 de ce mois : il devoit

(1) Imprimeur de *Nantes*, qu'il eſt à propos de dénoncer au Public, & au Gouvernement, comme l'auteur d'une contrefaçon des *Annales*, des plus répandues.

être accompagné d'un portrait fort peu intéressant par lui-même, mais qui étant, de la part de l'Auteur, une marque de sensibilité, lui a paru exiger la perfection que ces sortes de pièces comportent, la ressemblance & la beauté du burin. Il vient de faire un voyage exprès, en grande partie, pour y veiller lui-même.

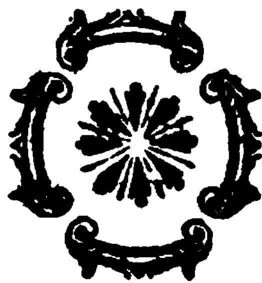
Dans celui qui a été gravé, le second mérite s'y trouve : le premier, malgré les talens du dessinateur, y manque absolument : il a donc fallu l'abandonner.

M. *Greuse* ayant bien voulu faire à l'Auteur des *Annales*, dans son premier voyage, la faveur de le peindre ; l'amitié jointe au génie du Peintre ayant tiré d'une figure très-chétive une production animée, qui joint le feu d'un très-beau tableau, à la vérité de la ressemblance, on a cru devoir la faire graver : la dépense a paru un bien médiocre sacrifice : l'Auteur voudroit qu'il ne lui en coûtât que de l'argent pour donner à ses Ouvrages littéraires la perfection qu'aura vraisemblablement ce portrait. Il en résultera un retard dont il espère que personne ne se plaindra.

Voilà, mon cher Monsieur *Blouet*, ce que je puis vous dire, & au Public. Adieu : soyez une autrefois, je vous le répète, plus attentif dans vos correspondances : quand vous vous rendrez complice d'un larcin, ne reprochez plus au passant dépouillé, qu'on a trouvé un mouchoir troué dans sa poche, & ne vous flattez pas de le forcer à y en substituer un neuf.

patrimoine : les avantages, la facilité du nouveau ſiſtême, étoient une compenſation des dangers auxquels l'ancien les a expoſés ſi long-temps : cependant on les a dépouillés, même de la concurrence. Une Compagnie, ſous le nom de *Ventilateurs*, a obtenu le privilège excluſif de rendre aux maiſons de *Paris* cet odorant ſervice. Elle a des Lettres-Patentes enregiſtrées qui lui en attribuent la propriété.

C'eſt pour la ſeconde fois, comme on le ſait, qu'on fouille avec les ſecrets de la chymie ce terrain fangeux, pour en tirer l'or. Les premiers Entrepreneurs avoient fait les mêmes promeſſes : dans cet eſpoir on leur avoit permis de prendre le jour pour témoin de leurs opérations ; & il n'en avoit réſulté d'autre effet ſenſible, que d'aſſocier les ieux au dégoût que leur manœuvre laiſſoit toujours éprouver à l'odorat. Puiſſent ceux-ci prendre mieux leurs meſures, & manipuler de manière que, grace à l'art, un aſſujettiſſement humiliant preſcrit par la nature, ne ſoit plus l'occaſion d'une ſenſation toujours déſagréable, & ſouvent meurtrière !



LETTRE
DE M. L'ABBÉ ROYOU,
Au sujet de l'Eloge de Milord MARÉCHAL, *par M.* D'ALEMBERT.

CE pauvre M. *d'Alembert!* comme il expie aujourd'hui sa gloire passée! comme l'humiliation a succédé à la splendeur, & le mépris au respect! La dégradation du Roi soliveau a peut-être été plus rapide, mais non pas plus entière. Admiré, respecté, enyvré pendant trente ans, d'adorations, le pauvre petit Secrétaire *Europe* [1] est enfin renvoyé à sa place, & justice est faite.

Ce n'est pas qu'il ne se débatte de son mieux pour reculer ses derniers momens de renommée. Tout ce que l'obstination & l'intrigue peuvent suggérer de moyens, il les emploie. Autrefois, dans ces jours d'un éclat aisé, où il n'avoit à recevoir qu'un tribut éternel d'adulation, où les nationaux disputoient aux étrangers ce ridicule enthousiasme qui l'élevoit aux premiers rangs de la Littérature, il daignoit à peine s'occuper des travaux qui sembloient cependant être la base, ou le prétexte de sa réputation. Quelques courtes brochures, échappées de loin en loin, suffisoient pour entretenir la confiance, & la dévotion de

---

[1] Voyez le Numéro 39, article du *Tombeau de M. de Voltaire.*

ſes proſélytes. On ne liſoit pas, mais on admiroit : une collection de turlupinades, entaſſées dans un petit nombre de pages, telles que *la destruction des* JÉSUITES, nourriſſoit pendant pluſieurs années cette démence abſurde.

Les temps ſont bien changés, & la conduite de M. *d'Alembert* auſſi. Pour retenir ce Public déſabuſé qui lui échappe, il multiplie les productions, tandis que pour effrayer, ou enchaîner ces cenſeurs équitables qui le démaſquent, il accumule les intrigues & les tentatives. Il n'y a plus de fêtes littéraires, plus d'aſſemblées littéraires, plus de Journal Littéraire, de ceux du moins qui arborent le pavillon de ſes amis, qui ne retentiſſent de ſa voix ou de ſon nom : il court, il lit, il s'agite, il compoſe pour obtenir d'être un peu loué : il s'eſt érigé à lui-même un office de panégyriſte mortuaire : il reſſaſſe dans les vieux regiſtres de ſon *Académie*, les perſonnages qui lui paroiſſent le moins du monde propres à être affublés d'un éloge, c'eſt-à-dire, dont il peut feindre de célébrer ou de décrier la mémoire, en s'occupant ſur-tout de ſa propre réhabilitation : il les prend auſſi-tôt pour texte ; il enfile ſur ce canevas des phraſes, tantôt barbares, tantôt inintelligibles, tantôt bouffones, à ſa manière, c'eſt-à-dire, d'une bouffonnerie baſſe, & point du tout plaiſante.

Ce n'eſt pas même dans la ſeule liſte funéraire de ſes camarades qu'il prend les ſujets de ſes merveilleuſes caricatures ; il fouille l'*Europe* entière ; il va y déterrer des figures inconnues, qu'il produit

duit tout-d'un-coup au Public, en criant, admirez ce grand homme & moi. Tel eſt, par exemple, un feu Milord *Maréchal*, individu très-peu eſtimé, très-peu célèbre, dans le temps même de ſon activité politique, abſolument oublié, malgré ſes dignités, depuis ſa retraite ; & qui depuis ſa mort eſt, pour la poſtérité comme pour nous, l'être le plus indifférent, le plus nul.

M. *d'Alembert* en a fait une apothéoſe pompeuſe : la faveur conſtante d'un grand Roi, dont cet homme plus que médiocre a joui, l'a probablement rendu plus précieux pour le louangeur philoſophe ; & l'éloge de Milord *Maréchal* a paru.

Cette ſuperfétation *Académique* a été appréciée dans un Journal redoutable au mauvais goût, au pédantiſme philoſophique, aux tyrannies des cotteries littéraires, qui feignent de s'aſſocier la vanité imbécille de quelques gens titrés, pour en faire les inſtrumens de leurs vengeances. M. *d'Alembert* a eſſayé de tirer parti de ce patronage utile pour impoſer ſilence au cenſeur véridique : n'ayant pu réuſſir par l'autorité, il y a ſubſtitué des menaces qui n'ont pas été plus fructueuſes : M. l'Abbé *Royou*, digne par ſon courage & ſes talens, de l'eſtime comme de la reconnoiſſance univerſelle, a publié en ſe nommant, dans la même feuille, une ſeconde analyſe plus terrible encore de la bambochade *Pruſſienne* de M. *d'Alembert ;* celui-ci, percé à jour, s'eſt réfugié dans une indifférence affectée : il a feint de mépriſer la ſortie, parce que l'*Ouvrage*, a-t-il dit, *n'étant pas lu*, les traits qu'il renferme ne font pas de bleſſures durables.

En effet, quoique parmi les Ouvrages périodiques de nos jours, l'*Année Littéraire* ſoit vraiment un des plus intéreſſans, des mieux écrits, le plus ſpécialement conſacré à la pureté des principes en tout genre, la philoſophaille a trouvé moyen de la décrier, & de la réduire à un nombre de Lecteurs infiniment au-deſſous de ce qu'elle en mérite. Comme par un bonheur, dû aux ſeules circonſtances, on ne peut pas *du moins* faire ce reproche aux *Annales*, & que la Lettre de M. l'Abbé *Royou* eſt auſſi propre à donner une idée avantageuſe du Journal auquel il ſe conſacre, qu'à achever de fixer celle que le Public doit prendre de l'exactitude, de la vérité, du bon goût littéraire & philoſophique de M. *d'Alembert*, j'ai cru rendre un vrai ſervice à tous les Lecteurs en l'inſérant ici. Elle n'ennuyera pas ceux qui la connoiſſent, & certainement fera plaiſir à ceux qui ne l'ont point vue.

» Vous paroiſſez, Monſieur, dans votre N°. 12, page 140, craindre la maligne influence des vapeurs émanées d'un cerveau *qui déſormais s'exhale tout entier en intrigues & en perſécutions*. J'ai cru, en effet, appercevoir les ſuites fâcheuſes de cette crainte dans votre extrait ſur l'Eloge de Milord *Maréchal*, où je n'ai pas retrouvé la vigueur ordinaire de votre critique. Mais cette retenue qui, je l'avoue, vous eſt devenue néceſſaire, iroit-elle juſqu'à vous empêcher de publier, ſous mon nom, un ſupplément que j'ai fait à vos obſervations, perſuadé que s'il eſt des ménagemens preſcrits par la prudence, il eſt auſſi des excès que la vérité ne permet pas de tolérer?

» Voyez d'abord avec quelle indécence notre *sage Philosophe* parle du respectable & malheureux *Jacques II.* » Milord *Maréchal*, dit-il, tout *révolté* „ qu'il étoit de la conduite *odieuse* & *absurde* qui „ avoit précipité du trône le Roi *Jésuite* & *intolérant Jacques II*, n'en resta pas moins attaché „ à la *déplorable* maison des *Stuarts* «. Et dans une note destinée à l'éclaircissement de ce texte, l'Auteur ajoute : » *On sait* que le Roi d'*Angleterre* „ *Jacques II* étoit en effet *Jésuite*, ainsi que l'ont „ été plusieurs Souverains qui n'ont *pas rougi de* „ *se dégrader par une si imbécille superstition*... Nous „ nous croirions coupables d'ajouter ce que les „ Réfugiés *François* ont osé imprimer à ce sujet „ contre la mémoire de *Louis XIV*, & qu'il *faut* „ *repousser avec indignation* «. Et plus bas, le Prétendant est appellé fils du COUPABLE *Jacques II.* Que d'erreurs, de mensonges, de calomnies dans ce peu de paroles !

» Et d'abord, dirai-je au rusé Panégyriste : „ Avez-vous bien envie d'en être cru, quand vous „ nous dites *qu'il faut repousser avec indignation* les „ calomnies des Protestans réfugiés, qui reprochent à *Louis XIV* de s'être *dégradé par une imbécille superstition*, en adoptant, sinon l'habit, du „ moins l'esprit jésuitique ? Quand, d'un côté, „ l'on sait que *le jésuitisme & l'intolérance* sont aux „ ieux des Philosophes deux crimes irrémissibles „ qu'ils ont puni cruellement dans la personne „ même de *Louis XIV* ; quand, d'une autre part, „ on voit ce Prince adroitement rapproché des „ Souverains que vous déclarez *avilis*, & déchus „ de leur dignité, pour s'être livrés à cette *im-*

„ *bécille superstition*, n'est-on pas, malgré soi,
„ tenté de croire que vous avez voulu envelop-
„ per le Monarque *François* dans la même pros-
„ cription ? Et si vous paroissez *repousser avec in-*
„ *dignation les calomnies des Protestans réfugiés*, si
„ souvent adoptés par des Philosophes régnico-
„ les, n'est-ce pas un pur effet de cette prudence
„ qui vous caractérise, & qui, en vous permet-
„ tant de décharger toute votre bile sur le Roi
„ *Jésuite & intolérant Jacques II*, dont les malheu-
„ reux héritiers ne vous paroissent pas à crain-
„ dre, vous a forcé de respecter l'ombre de
„ *Louis XIV*, qui trouveroit encore des ven-
„ geurs ? «

» Mais quand on pourroit pardonner au Panégyriste le trait malin qu'il lance contre la mémoire de *Louis XIV*, en paroissant la défendre, comment souffrir les injures bien plus *odieuses* & plus *révoltantes* (1) qu'il vomit contre la mémoire de *Jacques II* ?

» Je ne lui reprocherois pas d'avoir affilié ce Prince à l'Ordre jésuitique, s'il n'appelloit cette association une *superstition imbécille* dont un Prince sensé *devroit rougir*; mais puisqu'à ses ieux c'est un aussi grand crime, pourquoi donc l'imputer

(1) Ces qualifications paroîtront dures au Panégyriste ; mais je le prie d'observer que ce sont celles même qu'il emploie vis-à-vis du Roi *Jacques*. J'ignore quel est le rang qu'il tient dans la société ; mais fût-il le *représentant de l'Europe entière*, sans doute il n'exige pas qu'on ait envers son *illustre personne* plus d'égards qu'il n'en a lui-même pour les têtes couronnées. [*Note de la Lettre.*]

auſſi gratuitement à un Prince qui n'en eſt pas coupable ? En effet, le jéſuitiſme du Roi *Jacques* eſt une de ces opinions populaires enfantée par la haine, adoptée par la malignité crédule, mais qui ne fut jamais conſtatée par aucun témoin digne de foi. *Hume* n'en parle pas; *Sanders*, Jéſuite, Confeſſeur de ce Prince, dont il a fait la vie, & qui n'auroit pas manqué de s'honorer d'un pareil proſélyte, garde le même ſilence ſur cette anecdote. *Burnet*, ennemi perſonnel du Roi *Jacques*, ne mérite aucune croyance, puiſqu'il ne cite aucun témoin. Cependant le Satyrique dit, avec un ton d'aſſurance capable d'en impoſer, QU'ON SAIT *que le Roi Jacques étoit Jéſuite* ; il ſemble que ce ſoit une vérité notoire & reconnue ; eh bien ! tout tranchant qu'il eſt ſur cet article, je le défie de citer, à l'appui de ſon aſſertion, un ſeul témoin dont l'autorité puiſſe faire quelqu'impreſſion ; mais ce trait jovial préſentoit à l'eſprit cauſtique du Panégyriſte une trop belle occaſion de verſer tout ſon fiel, & ſur cette malheureuſe Société dont il s'eſt montré l'un des plus lâches ennemis, & ſur tous les Princes qui ont cru ſervir la religion en protégeant une Compagnie qui en fit ſi long-temps la gloire ; il y auroit eu trop de cruauté à exiger de ſon enjouement naturel le ſacrifice d'une ſi précieuſe anecdote. Pardonnons-lui donc *le Roi Jéſuite*.

» Mais de quel front oſe-t-il avancer que *Jacques II* fut *intolérant* ? Je ne puis citer tous les faits qui démentent cette calomnie ; un ſeul ſuffira ; je le puiſe dans une ſource qui ne ſera pas

fuſpecte au Satyrique, dans les Mémoires de *Burnet* (t. 3, p. 92 & 93), le plus fanatique des *Proteſtans*. „ *Le Roi Jacques*, dit-il, condamnoit „ hautement les *perſécutions* qu'il diſoit être *auſſi* „ *oppoſées aux loix de la Religion Chrétienne qu'à* „ *celles de la politique*. . . . Il parloit quelquefois „ des dragonades de *France* avec tant de feu, „ qu'il ſembloit y avoir de l'affectation. Il fit plus „ que parler. Paroiſſant touché du triſte ſort de „ ces pauvres gens, il en aſſiſta pluſieurs de ſa „ bourſe, & fit faire, dans toutes les Paroiſſes de „ l'*Angleterre*, en faveur de tous ces malheureux, „ une collecte qui produiſit de groſſes ſommes, „ que l'on dépoſa en mains ſûres, & qui furent „ bien diſtribuées. Les Réfugiés qui demandèrent „ d'être reconnus régnicoles, obtinrent auſſi *gratis* „ les proviſions, *de même que d'autres immunités* „ *importantes*. Cette foule de fugitifs ſe montoit „ à près de cinquante mille perſonnes «. Les réflexions ſont inutiles quand les faits ſont auſſi déciſifs ? Eſt-ce là, je le demande, la conduite d'un Roi perſécuteur & intolérant ? Eût-il accueilli avec tant de bonté cinquante mille Proteſtans étrangers, s'il eût voulu détruire ceux de ſon Royaume ?

» Qui ne ſait d'ailleurs que la vraie cauſe de la chute du Roi *Jacques II* furent ſes Edits du 4 Avril 1687 & du 4 Mai 1688, en faveur de la *tolérance univerſelle*. S'il avoit favoriſé les loix atroces & ſanguinaires de la ſecte *Anglicane*, il eût joui, & ſa famille jouiroit encore de tout l'amour que ſes vertus lui méritèrent d'abord de la part de ſes ſujets. Mais il voulut *accorder à toutes les ſectes de*

son Royaume une entière liberté de conscience, & adoucir la rigueur des loix pénales portées contre les Catholiques, sans cependant, comme il le protesta jusqu'à la mort [1], *toucher aux privilèges & prérogatives des Protestans*. Voilà la source de ses malheurs ! Voilà ce que l'Orateur ne rougit pas d'appeller du nom d'*intolérance ;* qualification odieuse, sur-tout dans la bouche des Philosophes ! On peut juger, par ce seul trait, de la sincérité de leurs déclamations sur la tolérance. Que dans un Royaume Catholique, l'autorité publique soit forcée de s'armer contre des novateurs séditieux, on les voit aussi-tôt réclamer la liberté de conscience ; ils crient hautement à *la tyrannie*, au *fanatisme ;* mais ces mêmes rigueurs qui allument leur courroux, tournez-les contre des Catholiques, vous êtes sûr de leurs suffrages & de leurs éloges : vouloir les abolir ou même les adoucir, c'est à leurs ieux une *intolérance odieuse, absurde, révoltante* & COUPABLE. Opposons à ce portrait vraiment *odieux* & *coupable* de la conduite du Roi *Jacques* celui qu'en a tracé M. *Hume* [2] : Protestant d'origine, incrédule de profession, sujet & partisan de la maison d'*Hanovre :* son autorité ne doit pas être suspecte au Panégyriste. Voici comme il termine l'histoire de *Jacques II* (t. 6, p. 535). „ Ainsi finit le règne de ce Prince...
„ Il avoit plusieurs des qualités qui forment un

---

[1] *Hume*, t. 6, p. 536.

[2] Je ne puise exprès mes autorités que parmi les Protestans les plus ennemis du Roi *Jacques*. Mais ceux qui voudront savoir l'exacte vérité, n'ont qu'à consulter les *Révolutions d'Angleterre*, par le P. *d'Orléans*, t. 3, l. X. [*Note de la Lettre.*]

„ excellent citoyen, & quelques-unes même de „ celles qui, lorsqu'elles ne sont pas éclipsées par „ les principes arbitraires & le zèle aveugle de „ religion, servent à former un bon Souverain. „ Dans la vie privée, sa conduite fut irréprochable, & mérite notre approbation. Ardent, „ mais ouvert dans ses inimitiés ; ferme dans ses „ vues & ses résolutions ; exact dans ses plans ; „ brave dans ses entreprises ; sincère, fidèle & „ plein d'honneur dans les affaires ; tel étoit „ le caractère avec lequel le Duc d'*Yorck* étoit „ monté sur le trône *Anglois*. Dans ce haut degré son économie fut remarquable, son in„ dustrie exemplaire, ses encouragemens judi„ cieux pour le commerce, & sa jalousie louable „ pour l'honneur de la nation. *Que lui manqua-t-il* „ *donc pour faire un* EXCELLENT ROI D'ANGLE„ TERRE ? *De l'affection & du respect pour la religion* „ *de son peuple* ".

» Ainsi, selon M. *Hume*, *Jacques II* réunissoit toutes les qualités nécessaires pour en *faire un excellent Roi* de tout autre pays que de l'*Angleterre ;* & pour être même constamment adoré de la nation *Britannique*, il ne lui manqua qu'un zèle aveugle pour la Religion Protestante, qu'un attachement inviolable pour les loix de sang qu'elle avoit établies contre les Catholiques. Et c'est ce Monarque si sage que le Prince des Apôtres du tolérantisme nous dépeint comme un despote *intolérant*, qui mérita sa disgrace par une conduite *absurde*, *odieuse*, *révoltante* & COUPABLE. *Burnet* lui-même, le plus cruel ennemi du Roi *Jacques*, auroit rougi d'employer de semblables expres-

ſions. Voyez comme il termine ſes *Mémoires ſur la Grande-Bretagne.* „ Par leurs imprudens & funeſtes avis, ce Prince (*Jacques II*), qui monta „ ſur le trône tout brillant de gloire, en deſcen„ dit en peu de temps couvert de honte & de „ chagrins. Mais briſons là-deſſus, de peur qu'on „ ne m'accuſe d'*ériger le malheur en crime, ou d'in„ ſulter aux malheureux* ".

» Notre Philoſophe ſatyrique eſt, comme on voit, moins timide ; la crainte d'être juſtement taxé d'*ériger le malheur en crime, & d'inſulter aux malheureux*, n'a pas été capable de l'arrêter ; & ce que *Burnet*, animé par la vengeance perſonnelle, par le fanatiſme de ſa religion, par la préſence de l'Uſurpateur avec lequel il avoit tramé la révolution ; ce que *Burnet* auroit rougi d'avouer ; ce que la nation *Angloiſe* ne s'eſt jamais permis de dire, notre doucereux Philoſophe le publie avec une intrépidité vraiment philoſophique, dans un pays encore plein du ſouvenir des hautes qualités & des malheurs de ce Héros militaire & chrétien. Etoit-ce donc chez une nation généreuſe & ſenſible, dans un Royaume qui ſe fit toujours gloire d'être l'aſile & comme la Cour des Souverains détrônés, qu'on devoit s'attendre à voir déchirer, avec autant d'injuſtice que de cruauté, la mémoire d'un Prince également reſpectable par ſes vertus & par ſes malheurs ?

Milord *Maréchal*, ſi l'on en croit le véridique Panégyriſte, ne reſta conſtamment attaché aux intérêts de la maiſon des *Stuarts*, *que parce qu'il ne penſoit pas que les fautes du pere duſſent être punies*

dans les enfans ; & quand on lui objectoit l'exemple *de la Justice suprême qui fait expier le péché d'*Adam *à toute sa postérité*, il répondoit, dit-on, *que la pauvre espèce humaine est aussi peu faite pour imiter que pour comprendre les décrets impénétrables de la Justice suprême* [1].

» Quelques sublimes que fussent les sentimens de son Héros, le Panégyriste cependant n'a pas cru devoir les suivre, & pour cette fois il a mieux aimé se ranger du côté de la *Justice suprême ;* car il punit, & de la manière la plus cruelle, dans la personne du Prince *Edouard*, *le jésuitisme & l'intolérance* de son aïeul. Rapportons les calomnies qu'il n'a pas rougi d'imprimer contre ce Prince infortuné ; elles ne peuvent nuire qu'à celui qui ose les publier & les garantir. „ Milord *Maréchal*, dit-il, plus homme que Jacobite, étoit témoin avec douleur *de la vie peu* „ *digne d'un Roi* que le Prétendant menoit dans sa „ retraite. Il se rappelloit sur-tout le peu d'inté- „ rêt qu'avoit marqué ce Prince aux citoyens

[1] J'ai peine à croire qu'il se soit trouvé quelqu'un assez imbécille pour venir, dans une conversation, tirer du péché originel un argument contre le Prince *Edouard*. Encore moins croira-t-on que quelqu'un ait été assez admirateur de cette objection théologique, & de la réponse très-*philosophique* du Milord, pour les conserver pendant cinquante ans, & venir en raconter les propres termes à *M. d'Alembert*, afin qu'il les transmît à la postérité. Ainsi l'on ne peut guère s'empêcher de faire honneur à son imagination de ce joli rébus, & de reconnoître, dans le sacrifice qu'il en fait à Milord *Maréchal*, un effet de sa prudence ordinaire, & de la crainte des critiques que pourroit lui attirer la petite impiété à demi-voilée que renferme ce prétendu bon mot. [*Note de la Lettre.*]

„ malheureux qui avoient enduré pour lui la „ mort & les ſupplices. Notre *ſage & digne Phi-* „ *loſophe* jugea qu'il n'étoit *ni juſte ni raiſonnable* „ de s'immoler en pure perte pour un Prince qui „ ne *ſe montroit pas aſſez digne de ce dévouement* “. Et comme ſi cette accuſation n'étoit pas aſſez claire, aſſez forte, il l'explique dans une note qu'il faut citer encore pour vous faire connoître toute la bonté d'ame de ce ſenſible Philoſophe. „ Tout *Paris* a été témoin, en 1747, que dans le „ temps où les malheureux partiſans du Prince „ *Edouard* étoient livrés au ſupplice en *Angleterre*, „ lorſqu'on recevoit, *à chaque courier*, la nouvelle „ de quelque tête coupée pour ſa cauſe, il ſe mon- „ troit *tous les jours* aux ſpectacles & aux prome- „ nades..... On aſſure qu'un véritable ami de ce „ Prince ne lui laiſſa pas ignorer l'opinion pu- „ blique ſur ſon apathie pour tant de ſujets fidèles „ & infortunés. Nous n'*oſons rapporter la réponſe* „ *qu'on lui attribue; nous ne voulons pas même la* „ *croire* “.

» Voyez, Monſieur, comme ſous les dehors trompeurs de la modération & de l'indulgence, le Tartuffe ténébreux ſe livre à la diffamation la plus lâche & la plus cruelle ! Voyez avec quelle complaiſance il revient à pluſieurs repriſes, & dans le texte & dans les notes, ſur les faits qu'il croit pouvoir articuler ! Avec quel art, par des réticences atroces, il laiſſe beaucoup à penſer quand il n'a plus rien à dire ! Quel excès de hardieſſe ! Attaquer, ſur des bruits populaires, juſques dans ſes mœurs, un Prince malheureux, qui a toujours fait paroître l'ame

d'un héros, tant qu'il a pu figurer avec éclat sur la scène du monde, & qui, par un héroïsme peut-être plus grand, court s'enſévelir dans la retraite, dès qu'il ne peut plus soutenir la grandeur de son rang ; vouloir arracher à ce Prince infortuné, chaſſé de ses Etats par ses propres sujets, abandonné de toute la terre, réduit à cacher son nom & sa demeure, vouloir lui arracher le seul bien qui lui reste, après la perte de tous les autres, l'honneur & la réputation, quel excès de cruauté ! Quand il seroit vrai que ce Prince eût goûté quelque plaisir en se montrant à un peuple généreux & sensible, qui ne le voyoit jamais qu'avec attendriſſement, parce qu'il ne paroiſſoit jamais que la douleur peinte sur le front, falloit-il lui reprocher avec tant d'amertume cette unique consolation, dont la politique peut-être lui faisoit encore un devoir ? En effet, quoi de plus important pour le succès de ses deſſeins, que de nourrir sans ceſſe par sa préſence l'enthousiasme que sa valeur & ses qualités aimables avoient su inspirer à la nation ? [1]

Mais combien plus grande ne sera pas l'indignation des ames honnêtes & sensibles, quand elles connoîtront toute l'injustice de cette violente accusation ! Vous croiriez, au récit du Satyrique, que chaque jour de l'année 1747 fut marqué par l'exécution de quelque partisan du Prince *Edouard ;* & qu'après avoir reçu par *chaque courier* la nouvelle

[1] Lecteurs sensibles, pesez cet alinéa, & plus encore le suivant ; & appréciez nos Philosophes. [*Note de l'Auteur des Annales.*]

de cette sanglante tragédie, ce Prince couroit *chaque jour aux spectacles & aux promenades* en témoigner sa joie. Eh bien! Monsieur, apprenez que dans l'année 1747, dans cette seule année, où le Prince *Edouard parut aux spectacles*, il n'y eut qu'un seul de ses partisans, le Lord *Lovat*, qui fut décapité. J'ai actuellement entre les mains une collection complette des sentences de mort portées en *Angleterre* pendant l'année 1747, & je n'y trouve que le seul Lord *Lovat* qui ait péri du dernier supplice pour la cause du Prétendant. Jugez, Monsieur, de la bonne-foi & de l'humanité de nos Philosophes.

» Mais quel a donc pu être le motif d'une si affreuse diffamation? C'étoit, Monsieur, de pallier la défection honteuse de Milord *Maréchal*. Ce *Caton* moderne, qui protestoit que jamais il ne reconnoîtroit *George*, *non-seulement pour son maître* (*parce qu'il ne vouloit avoir d'autre maître que la loi*) *mais pas même pour son Souverain*; eh bien! *ce sage & digne Philosophe*, qui avoit toujours réglé sa conduite sur ses espérances, quand il voit *Edouard* sans ressource, rompt aussi-tôt tout commerce avec lui; & bientôt oubliant la foi qu'il lui avoit jurée, sacrifiant son honneur à l'espoir de recouvrer ses biens, il va mendier aux genoux de celui qu'il traitoit d'*usurpateur* la gloire d'être compté parmi ses sujets les plus dévoués. Cette lâcheté fut punie à *Londres* même, quand il y parut pour prêter le serment, par des pamphlets imprimés dans tous les papiers publics. C'est pour faire paroître *juste & raisonnable* cette défection honteuse qu'on a transformé le mâle courage, l'immobilité du Prince *Edouard* dans ses revers, en une féroce insensibi-

lité qui le *rendoit indigne du nom de Prince, & de la fidélité de ses sujets.*

» Mais le Philosophe satyrique y a-t-il bien pensé ? Eh quoi ! les liens qui attachent le sujet sont-ils donc si foibles que la moindre faute du Prince puisse les rompre ? Ah ! qu'ont-ils donc fait, ces généreux citoyens de l'*Ecosse* & de l'*Irlande*, qui ont sacrifié leur patrie, leur fortune & leur vie à la fidélité qu'ils croyoient devoir à leur Prince ? Que n'ont-ils été formés à l'école de nos Philosophes ? Ils auroient appris, que s'attacher à la destinée d'un Prince malheureux, & braver pour sa querelle les dangers, l'indigence & la mort, c'est le comble de l'*injustice & de la folie.* Ils auroient senti qu'il est bien plus *juste & plus raisonnable* de voler au-devant du joug de l'*usurpateur*, & d'acheter, par une prompte soumission, le droit de mener une vie douce & tranquille dans le sein de sa patrie. Voilà les leçons que leur auroient données nos Philosophes.

» Il semble que le Satyrique ait fait serment d'immoler à la Philosophie, & d'exposer à la risée publique tous les Souverains qui se sont distingués par leur attachement à la religion. La bonté, la modération, l'équité de *Philippe V*, la sagesse des loix & des réglemens qu'il prescrivit à l'*Espagne*, ses nombreux établissemens en faveur du commerce, des sciences & des arts, le rétablissement de la marine & de la discipline militaire, qui rendront à jamais son nom cher & respectable aux *Espagnols ;* rien n'a pu le soustraire aux traits du mordant Satyrique ; & même en faveur de ces

rares qualités, la piété du Monarque n'a pu trouver grace aux ieux de l'impitoyable Censeur. Il va fouiller jusques dans le cœur du Prince ; il lui prête les intentions les plus ridicules : c'est, dit-il, par une *superstition absurde* qu'il a refusé d'employer Milord *Maréchal* dans la guerre de 1733, comme si l'incapacité reconnue du Milord n'avoit pas suffi pour motiver ce refus.

» Ce n'est pas au reste le Monarque seul, c'est la nation *Espagnole* entière qu'il veut tourner en dérision. Moins indulgent que son Héros, il ne peut *lui pardonner le crédit qu'elle accorde aux Prêtres & aux Moines*, & qu'elle refuse aux Philosophes. Il essaie de l'en punir par ses épigrammes, par ses sarcasmes contre la police & les mœurs de cette nation, dont l'alliance est, dans ce moment sur-tout, si précieuse à la *France*. Si l'Auteur de cet Eloge étoit, comme on le dit, mais ce que je ne puis croire, le *Représentant de l'Europe* [1], il faudroit avouer qu'il abuse étrangement de la procuration qu'il a reçue des deux nations alliées.

» Après l'avoir entendu traiter avec autant d'indécence les Souverains régnans ou détrônés, on ne sera pas surpris de le voir *déchirer à belle dents* un célèbre Ecrivain, qui d'abord affilié à la secte Encyclopédique, l'a fuie bientôt avec horreur, dès qu'il en a reconnu les manèges & les excès. Cependant c'est une chose vraiment curieuse que de voir l'art avec lequel cet Ecrivain ténébreux

---

[1] Voyez l'Estampe annoncée à la fin du Numéro 39 de ces *Annales*, page 451.

s'eſt gliſſé dans la tombe de *Jean-Jacques* pour y fouler aux pieds le cadavre de cet ennemi redoutable dont l'ombre ſeule le fait encore trembler.

» Après une liſte, que je n'ai pu vérifier, des bienfaits dont Milord *Maréchal* avoit gratifié *Rouſſeau*, le véridique & candide Orateur ajoute : » *La*
„ *vérité nous oblige de dire* (*& ce n'eſt pas ſans un regret*
„ *bien ſincère*) que le bienfaiteur eut depuis fort à
„ ſe plaindre de celui qu'il avoit ſi noblement
„ obligé. Mais la mort du COUPABLE & les juſtes
„ raiſons que nous avons eues de nous en plaindre
„ nous-mêmes, *nous obligent de tirer le rideau ſur*
„ *ce détail affligeant*, *dont malheureuſement* les preu-
„ ves ſont conſignées dans des lettres authenti-
„ ques «. Et dans une note : » *Il eſt triſte* qu'après
„ tant de marques d'eſtime & d'intérêt, le bien-
„ faiſant & paiſible Milord qui auroit pu s'atten-
„ dre à l'amitié, n'ait pas même éprouvé la re-
„ connoiſſance «.

» Voyez, Monſieur, avec quelle perfide adreſſe l'Orateur ſatyrique, en feignant d'épargner la mémoire de l'infortuné *Rouſſeau*, s'efforce de le couvrir d'opprobre. *C'eſt*, dit-il mielleuſement, *c'eſt avec un regret bien ſincère*, &c. Et moi je lui dirai : » Eh ! qui vous forçoit donc à faire vio-
„ lence aux mouvemens de votre cœur, à vos
„ inclinations bienfaiſantes ? — *La vérité.* — La
„ vérité ! mais ſi cette prétendue vérité devoit,
„ ſans autre fruit que de ſatisfaire votre haine,
„ diffamer à jamais un homme célèbre, deviez-
„ vous la révéler ? La vérité ! mais ſi celui de qui
„ vous teniez ces vérités cruelles vouloit qu'elles
„ fuſſent

„ fussent ensévelies dans un éternel oubli, deviez-„ vous trahir sa confiance & ses dernières vo-„ lontés ? Puisque Milord *Maréchal*, de votre „ aveu, *n'a jamais formé la moindre plainte*, *n'a* „ *rien dit au désavantage de Rousseau*, de quel droit, „ exerçant une vengeance qu'il détestoit, venez-„ vous, en son nom, déshonorer la mémoire „ d'un homme à qui, dans ses derniers momens „ même, il voulut laisser un gage assuré de son „ estime & de son tendre attachement (1) ?

„ Mais quels sont d'ailleurs ces traits si noirs „ d'*ingratitude* qui ont révolté votre ame sen-„ sible ? Le seul que vous ayez osé produire, „ c'est une lettre *remplie d'injures*, dites-vous, „ qu'il écrivit au Milord, partisan aveugle de „ M. *Hume*, dans la querelle scandaleuse qui di-„ visa nos deux célèbres Philosophes. Il se pour-„ roit que dans l'excès de sa douleur, il fût „ échappé à cet Ecrivain d'une sensibilité vrai-„ ment profonde, d'une irritabilité peut-être „ trop grande ; il se pourroit qu'il lui fût échappé „ quelque soupçon peu fondé, quelques plaintes „ trôp amères ; mais ces soupçons & ces plaintes, „ il les versoit dans le sein de l'amitié & sous le „ sceau de la confiance : il ne vouloit pas les „ rendre publics. Dépositaire indiscret, lâche ag-„ gresseur, ennemi cruel, pourquoi venez-vous „ trahir le secret de l'amitié, & déchirer le voile „ dont elle s'étoit plu à couvrir des torts peut-

---

(1) L'imprudent Panégyriste nous apprend lui-même que Milord *Maréchal* a légué par son testament sa montre à *Rousseau*. [*Note de la Lettre*.]

„ être réciproques ? Pourquoi ſur-tout, après
„ quinze ans de ſilence, n'ouvrez-vous la bouche
„ qu'après la mort de l'accuſé, & quand il n'a
„ plus pour ſe défendre que le ſouvenir de ſes
„ vertus civiles, & l'eſtime du petit nombre de
„ perſonnes qui l'ont connu.

„ Enfin ce témoin fidèle qui a vu cette lettre
„ *remplie d'injures*, quel eſt-il ? S'il eſt digne d'en
„ être cru, oſez donc le nommer ; mais il reſte
„ enveloppé, comme vous, ſous le voile de l'anonyme :
„ tous deux cachés dans l'ombre, vous
„ êtes-vous flattés que vous en ſeriez crus ſur
„ votre parole, dans une affaire où vous êtes
„ perſonnellement intéreſſés ? Les dernières diſpoſitions
„ du Milord en faveur du Philoſophe,
„ n'auront-elles pas, aux ieux de tout homme
„ impartial, plus de force que vos diffamations
„ clandeſtines ? Quel en eſt donc le but ? Quel
„ en eſt le motif ? Vous ſeriez-vous flatté,
„ par l'ignominie que le ſoupçon d'ingratitude
„ attacheroit à la mémoire de *Rouſſeau*, d'arrêter
„ l'impreſſion que doivent produire ces terribles
„ mémoires qui doivent, dit-on, dévoiler à la
„ face de l'univers vos manœuvres & celles de la
„ ſecte entière ? Mais comment n'avez-vous pas
„ ſenti que votre acharnement même ne feroit
„ qu'ajouter un nouveau poids à l'autorité de ce
„ témoin irréprochable, dont la candeur & la
„ ſimplicité ſont déja reconnues, & qu'on ſe perſuaderoit
„ aiſément que vous avez bien pu perſécuter
„ pendant ſa vie, l'homme dont vous
„ allez exhumer le cadavre pour le traîner dans
„ la fange aux ieux de l'*Europe* entière ? Voilà

„ donc les fruits de cette philoſophie ſublime,
„ que l'on veut, pour le bonheur de l'humanité,
„ établir ſur les ruines de la *ſuperſtition dominante!*
„ Voilà les beaux exemples de vertu que don-
„ nent ſes héros & ſes chefs les plus accrédités!
„ Homme inconſéquent! vous louez dans Milord
„ *Maréchal* cette douceur, cette bonté d'ame, ce
„ *cœur indulgent qui le força toujours de garder le*
„ *ſilence ſur les torts qu'on avoit avec lui;* vous ajoutez
„ qu'il s'écria, après avoir lu la lettre de *Rouſſeau*
„ *remplie d'injures : Il faut pardonner cet écart à un*
„ *homme que le malheur rend injuſte!* Pourquoi n'i-
„ mitez-vous pas ces nobles ſentimens? & com-
„ ment n'avez-vous pas ſenti que l'éloge même
„ que vous faites ici de la modération de Milord
„ *Maréchal* ſeroit la cenſure la plus vive de vos
„ cruelles vengeances »?

» Comme mon intention n'eſt ici que de relever, avec toute la force dont je ſuis capable, les aſſertions indécentes & ſcandaleuſes du Panégyriſte ſatyrique, je ne m'appeſantirai pas ſur les erreurs hiſtoriques ſans nombre, réfléchies ou involontaires, dont cet éloge fourmille, & qui ne peuvent nuire qu'à la réputation de l'Auteur. Ainſi,

» *Je le laiſſerai dire que Milord* Maréchal *fit la guerre ſous le célèbre* Marlbourough, *& ſe fit eſtimer d'un ſi bon Juge, par la capacité qu'il montra* EN PLUSIEURS *occaſions;* quoique *Crawford* (1), Au-

(1) Hiſtoire généalogique de la Pairie d'*Ecoſſe*, page 322 & 323.

teur contemporain, atteſte que Milord *Maréchal* n'entra au ſervice qu'en l'année 1711, qui ſe paſſa à rien faire, parce que la paix ſe négocioit alors. *Marlbourough* fut diſgracié la même année 1711, & n'avoit pu par conſéquent être *témoin & juge* des grans & *nombreux* exploits de Milord *Maréchal*.

» *Je le laiſſerai dire* que ſon Héros, *dans le moment même où* George premier *étoit monté ſur le trône*, *avoit abdiqué ſa charge de Capitaine des Gardes*, VOULANT BIEN, diſoit-il, GARDER UN ROI, MAIS NON PAS UN USURPATEUR ; quoique le même *Crawford* (*ibidem*) atteſte que Milord *Keith* ne fut fait Capitaine des Gardes que le 3 Février 1714; qu'il conſerva ſa place après l'avénement de *George premier*, & qu'il attendit fort patiemment qu'on l'en dépouillât: par conſéquent il avoit gardé celui qu'il traita depuis d'*uſurpateur ;* ce qui m'autoriſe à croire que ce grand zèle qui lui ſurvint, pour la cauſe du Prétendant, n'étoit occaſionné que par le dépit d'avoir perdu ſa charge, d'autant plus que ce zèle ſi ardent ſe refroidit entièrement, quand il vit le Prétendant ſans reſſource, & la fortune conſtamment déclarée pour l'*uſurpateur*.

» *Je le laiſſerai faire* de ſon Milord philoſophe, un héros, quoiqu'il n'ait pu lui-même nous en citer la moindre action militaire; quoique ce grand homme, ce génie ſupérieur ait échoué dans toutes ſes négociations, & qu'il ſe ſoit trouvé même, par ſes talens, au-deſſous du Gouvernement de *Neufchâtel* qu'il fut obligé de quitter.

» *Je le laisserai faire* de Milord *Maréchal* l'ame du parti, le premier mobile de tous les mouvemens qui se faisoient en *Ecosse* & dans tous les autres Etats de l'*Europe* en faveur du Prétendant, quoique *Rapin-Thoiras* (t. 13, p. 60) nous dise que c'étoit le Comte de *Marr* qui dirigeoit tout en *Ecosse*, & que le 3 Septembre 1715, en se mettant à la tête des troupes, il publia au nom du Roi *Jacques* une Déclaration où se trouvent ces mots remarquables : *Notre Roi légitime & naturel ayant bien voulu me confier la direction de ses affaires & le commandement de ses forces*, &c. quoique les lettres & mémoires manuscrits, déposés au collège des *Ecossois*, rue des Fossés-Saint-Victor, où je les ai vus, attestent que c'étoit le Lord *Bolingbroke* qui négocioit en *France*, & le Chevalier *Bourke* en *Espagne ;* & quoiqu'on ne puisse trouver nulle part le nom même de ce pauvre Milord *Maréchal* (1), que tout *Paris* a été surpris de voir sortir tout-à-coup d'une si profonde obscurité, pour briller d'un éclat si radieux.

» Le Panégyriste *peut* tout confondre à son gré, les mouvemens qui se firent en *Ecosse* en 1715, sous la *direction* du Comte *de Marr*, avec ceux

---

(1) Ceci n'est pas une exagération ; j'ai lu exprès *Rapin-Thoiras*, tout *Smollet*, depuis 1688 jusqu'à la fin, & je n'ai trouvé qu'une fois dans *Smollet* le nom de Milord *Maréchal*, & c'est pour dire que dans une bataille où le Général *Gordon* commandoit pour le Prétendant, mille chevaux, commandés par Milord *Maréchal*, firent une retraite si précipitée, que le Duc *d'Argyle* ne put jamais les atteindre. Voyez *Smollet*, règne de *George premier*, page 195. [*Note de la Lettre*.]

qu'y excita en 1719 la petite flotille *Espagnole* sous la conduite du Duc *d'Ormond*.

» *Il peut* transporter à l'année 1715 l'arrivée des tristes restes de la flotte, qui fut dispersée au cap *Finistère* par un coup de vent; quoique *Rapin-Thoiras* (p. 220) dise que *cette flotte ne sortit du port de* Cadix *que le 6 Mars 1719*.

» *Il peut*, de son propre mouvement, gratifier Milord *Maréchal* du commandement de cette expédition, & ne donner au Duc *d'Ormond* qu'une place de Capitaine en second seulement, ou tout au plus de co-Général, quoique la jeunesse, l'inexpérience du Milord ne permette pas de croire qu'il eût osé seulement donner le moindre ordre en présence du Duc *d'Ormond* qui avoit été son maître; quoique *Rapin-Thoiras* (*ibidem*) dise, le Duc *d'Ormond étoit le conducteur de l'entreprise*, & ne nomme pas même le Maréchal *Keith*.

» *Il peut* dire que Milord *Maréchal* a servi sous le Duc *d'Ormond* en *Ecosse*, quoique ce Duc n'ait jamais commandé en *Ecosse*; mais seulement en *Flandre* & en *Angleterre*; car la flotte ayant été dispersée, le Duc *d'Ormond* ne put aborder en *Ecosse*, & s'en revint en *Espagne*.

» *Il peut* donner au *Maréchal* l'Ordre de la *Jarretière*, quoiqu'il soit certain que ce fut l'Ordre de *Saint-André* qu'il reçut. C'est un usage constant que les Rois d'*Angleterre* ne donnent l'Ordre de la *Jarretière* qu'à des *Anglois*; & le seul *Ecossois* qui en ait été décoré, est Milord *Butte*. D'ailleurs

le ruban de l'Ordre de la *Jarretière* est *bleu*, & celui que portoit Milord *Maréchal*, avant d'avoir abjuré le Prétendant, étoit *verd*, à ce que m'ont affirmé des personnes qui l'ont vu.

» *Il peut* mettre des plaisanteries sur cet Ordre dans la bouche du *Maréchal*, & en faire lui-même sur le même sujet, quoiqu'elles ne soient fort décentes, ni de la part du Panégyriste, ni de celle du Héros; quoiqu'il eût été plus beau de confesser le Prétendant dans sa disgrace, que de tourner en dérision ses faveurs.

» *Il peut*, s'il veut, faire proclamer, par son *Maréchal*, le Prétendant, connu sous le nom du *Chevalier de Saint-George*, à *Edimbourg*, quoique jamais on n'y ait entendu cette proclamation. L'Auteur a confondu ici l'expédition du Prince *Edouard*, qui en effet se rendit maître d'*Edimbourg*, avec celle du Prétendant, *Jacques III*, dont les partisans ne purent jamais prendre *Edimbourg; l'activité du Colonel* Stuart, *Gouverneur de la forteresse, ayant fait avorter tous leurs desseins.* Smollet, *règne de* George Ier, *édition* Angloise, *in*-8°. *page 185.*

» *Il peut* retrancher trois ans de l'âge du Prétendant, & ne lui donner que cinquante-quatre ans, lors de l'expédition de 1745 (& non pas 1744, comme il le dit), quoique le Prétendant eût réellement alors cinquante-sept ans, étant né en 1688.

» *Il peut* encore, puisque c'est son goût, persi-

fler le Prétendant, comme ſi c'étoit par lâcheté qu'il eût refuſé de ſe mettre à la tête de l'expédition de 1745, (*il peut* même ſe permettre une légère calomnie, en diſant que ce digne héritier du Roi *Jacques languit obſcurément en* Italie, *l'amour de la vie lui ayant fait perdre ſa gloire*), quoique tout le monde ſache que s'il ne voulut prendre aucune part à cette expédition, c'étoit par un détachement ſincère des biens de la terre, & parce que, vivant alors à *Rome* en philoſophe Chrétien, il avoit renoncé à toutes ſes eſpérances, & faiſoit entendre aſſez clairement que ſi l'expédition réuſſiſſoit, il abandonneroit la Couronne au Prince *Edouard* ſon fils.

» *Il peut* enfin, pour donner une grande idée de l'eſprit & du génie de ſon Héros, compulſer tous les *ana* poſſibles, lui attribuer toutes les miſérables hiſtoriettes qui y ſont entaſſées, en fabriquer même pour lui en faire honneur, comme celle du noble Campagnard, qui définiſſoit *la peſte une calamité abominable, pendant laquelle un Gentilhomme n'eſt pas ſûr de vivre;* comme celle du Nègre, qui, pour cacher la patrie du Milord *Bolingbroke*, diſoit : *Mon Maître eſt* François, *& moi auſſi;* comme celle *d'un Doge de* Veniſe, *qui, devenu Capucin, mourut de chagrin de n'avoir pas été fait Général;* puériles anecdotes, miſérables calembours, reſſource des mauvais plaiſans, des paraſites conteurs de profeſſion, mais indignes d'un Ecrivain ſenſé.

» Mais comme toutes ces bévues hiſtoriques ne peuvent produire d'autre effet que de prouver

au Public ou l'ignorance du Panégyriſte, ou du moins la légéreté avec laquelle, à l'exemple de *Voltaire*, il écrit l'hiſtoire; comme toutes ces hiſtoriettes pillées ou controuvées ne prouvent que la ſtérilité de la matière, ou celle du génie de l'Auteur, qui, pour attacher ſes Lecteurs, eſt obligé de les entretenir de pareils contes, on peut lui pardonner, & les bévues hiſtoriques, & les plattes anecdotes qui ne peuvent nuire qu'à lui-même.

» Mais *ce qu'on ne ſauroit ignorer ni ſouffrir*, c'eſt que ce grand conteur de fariboles ſoit ſi peu délicat ſur le choix des ſources où il puiſe ſes anecdotes, pourvu qu'elles puiſſent nuire à la religion. Vous avez parlé de ſon hiſtoire du *Curé, qui, las de conter des lanternes à ſes paroiſſiens, voulut leur en vendre;* vous l'avez crue digne du génie de l'Auteur. Il n'a eu cependant que la peine de la copier mot pour mot dans le livre le plus obſcène, le plus ordurier qui exiſte dans notre langue; dans un livre dont je n'oſe tranſcrire que les lettres initiales du titre, de peur de le faire connoître: on me l'a montrée dans l'Ouvrage intitulé *Moy... de ... par.....* t. 1, p. 107. Voilà les bourbiers impurs où nos ſages *Catons* vont puiſer la fange dont ils veulent couvrir la religion, mais qui retombe toute entière ſur eux.

» *Ce qu'on ne ſauroit ſouffrir*, c'eſt, par exemple, cette propoſition injurieuſe à l'autorité ſouveraine que l'Auteur, ſuivant ſa politique ordinaire, met dans la bouche du Milord, parce qu'il n'oſeroit l'avancer ſous ſon nom. *Non-ſeulement je ne l'appelle-*

rai pas mon MAITRE (*car je n'aurai jamais d'autre maître que la loi*), *mais pas même mon* SOUVERAIN. Quelle eſt donc cette diſtinction nouvelle entre le *Souverain* & le *Maître ?* Eh quoi ! ſi la loi eſt un *maître*, comment celui qui fait les loix ne l'eſt-il pas ? Ou bien veut-on nous dire que le Souverain n'a pas droit de faire des loix ? Eh quoi ! ſi le *Repréſentant de l'Europe*, par exemple, dérogeant pour un moment à cette dignité ſuprême, s'abaiſſoit juſqu'à devenir ſeulement le *Repréſentant*, c'eſt-à-dire, l'Ambaſſadeur du Roi de *France*, il ne pourroit donc pas dire *le Roi mon Maître ?*

» *Ce qu'on ne ſauroit ſouffrir*, c'eſt l'embarras de l'Auteur ſur cette queſtion : *Si un étranger, appellé par la nation elle-même à un trône dont elle veut chaſſer le légitime poſſeſſeur : ſi cet étranger, venant occuper ce trône, eſt ou n'eſt pas uſurpateur.... ? diſcuſſion délicate*, s'écrie-t-il, *& que la Philoſophie doit s'interdire, ſi elle ne veut déplaire ni aux Rois, ni aux peuples*. Eh quoi donc ! eſt-ce dans un Royaume où l'*inamiſſibilité* de la Couronne, où l'indépendance du Roi de toutes les Puiſſances de la terre ſont des maximes fondamentales, qu'il eſt permis d'élever ces doutes ſéditieux ? Ah ! ce n'eſt pas *aux peuples* que le timide Philoſophe craint de déplaire. Ce n'eſt pas du moins au peuple *François :* il entendroit ſans peine la vérité, ce peuple fidèle, dont le caractère diſtinctif eſt un attachement inviolable à SES MAITRES (je prie l'Auteur de me paſſer cette expreſſion), & qui ſe reconnoît dans l'heureuſe impuiſſance de toucher à la propriété du Souverain, c'eſt-à-dire, à ſa Couronne, comme le Souverain ſe reconnoît

dans l'heureuſe impuiſſance de toucher aux propriétés de ſon peuple chéri.

» *Ce qu'on ne ſauroit ſouffrir*, ce ſont les éloges qu'il donne à la barbare pratique des *Eſquimaux*, *qui ſe font un devoir de tuer leurs parens malades.* Grand Dieu! eſt-ce donc la morale des *Hottentots* & des *Cannibales* que les Philoſophes veulent introduire parmi nous?

» *Ce qu'on ne ſauroit ſouffrir*, c'eſt la complaiſance ſingulière avec laquelle il rapporte, il exalte l'indifférence de Milord *Maréchal* ſur le choix de ſes domeſtiques, qu'il prenoit indiſtinctement dans toutes les ſectes, dans toutes les religions, *& dont pendant un temps aucun n'étoit baptiſé.* Heureuſe époque, qui met le Panégyriſte en gaieté! & auſſi-tôt il fait dire au *Maréchal: Mes incirconcis ne me ſerviroient pas mieux quand ils auroient* L'HONNEUR D'ÊTRE CHRÉTIENS..... *Mon affaire eſt qu'ils ſoient heureux en cette vie; c'eſt à eux à s'arranger pour l'autre.* Imbécilles Orateurs Chrétiens, qui ne ceſſez de prêcher à vos Auditeurs qu'ils répondront, juſqu'à un certain point, devant Dieu, de l'ame & du ſalut de leurs domeſtiques, allez donc à l'école de la Philoſophie vous guérir de ces ſcrupules ridicules...... Cependant je connois un Seigneur très-philoſophe qui chaſſa ſon valet-de-chambre qu'il avoit trouvé liſant le *Dictionnaire Philoſophique* de *Voltaire*, parce que la Philoſophie, diſoit-il, eſt très-bonne & très-commode pour les maris & pour les maîtres, mais qu'il vouloit que ſa femme, ſon cuiſinier & ſon valet-de-chambre cruſſent en Dieu.

» *Ce qu'on ne ſauroit ſouffrir*, ce ſont les éloges qu'il donne à deux projets du Milord, également ſinguliers, & cependant bien différens; l'un par lequel il vouloit épouſer une veuve vieille & laide, mais ſans habiter avec elle; mariage, dit-il, que le Milord vouloit *contracter*, mais non pas *conſommer;* l'autre par lequel il vouloit, à ce qu'il paroît, *conſommer*, mais non pas *contracter*, avec une jeune & jolie eſclave, qui craignoit tant la violence de cet amour philoſophique, qu'elle fut obligée de dire un jour au Milord.... *Je ſuis votre eſclave, mais ſi vous uſez de vos droits, vous me mettrez au déſeſpoir;* ce qui calma pourtant un peu l'ardeur du Philoſophe. Ne voilà-t-il pas une philoſophie bien douce, bien galante, bien digne d'éloges!

» *Ce qu'on ne ſauroit ſouffrir*, ce ſont les *plaiſanteries très-philoſophiques* dont cet ouvrage abonde, par exemple, *les plaiſanteries très-philoſophiques* contre les indulgences (p. 64 & 96); *les plaiſanteries très-philoſophiques* du Maréchal *Keith*, qui dit au Roi de *Pruſſe*, en parlant des ſoldats *Autrichiens*, *ces* CHRÉTIENS *ſont une grande canaille*, bon mot cité avec tranſport par le Panégyriſte; *plaiſanteries très-philoſophiques* ſur, &c. &c. &c, (on ne finiroit pas ſi l'on vouloit tout citer,) plaiſanteries qui ne ſont pas, il eſt vrai, dans le genre de *Molière* & de *Paſcal*, mais qui n'en ſont pas moins *philoſophiques*, c'eſt-à-dire, très-plattes & très-impies. C'eſt en vain que le prudent Auteur a ſoin d'avertir qu'il les donne comme venant d'un *Proteſtant:* ſi elles ſont indécentes, de quelque part qu'elles viennent, il ne doit pas les rapporter,

d'autant que pour prouver qu'elles ne ſortent pas de ſa fabrique, il ne peut nous donner d'autre ſûreté que ſa parole, qui n'eſt pas monnoie courante & de bon alloi.

» *Mais ce qu'on ne ſauroit ſouffrir ſur-tout*, c'eſt qu'il oſe appeller COUPABLE le ſage & pieux *Jacques II*, qu'il oſe dire qu'il étoit JUSTE & RAISONNABLE de trahir la foi donnée au Prince *Edouard* dans la perſonne du *Prétendant* ſon pere.

» Mânes de *Berwick*, dignes héritiers de ſon nom, illuſtre *Fitz-James*, voilà donc le prix que des *François* réſervoient aux ſervices ſignalés par leſquels vous avez payé à la *France* la protection infructueuſe qu'elle avoit accordée à vos auguſtes ancêtres..... Mais non, vous ne ferez point à la nation *Françoiſe* l'injure de lui attribuer ce délire monſtrueux de la Philoſophie moderne. Ces principes ſéditieux qui renverſent l'ordre public & la ſûreté des nations, ne ſont point les nôtres. Les hommes qui les répandent ne ſont point *François*. Ils ont rompu depuis long-temps les liens qui les attachoient à la patrie. Ils vivent, il eſt vrai, dans ſon ſein; mais c'eſt pour la corrompre & la déchirer.

» Je ſuis, &c. «

Qu'on pèſe, encore une fois, tous les articles de cette terrible Lettre : qu'on réfléchiſſe à l'indécence, à la cruauté, à la malignité des anecdotes qui y ſont relevées : qu'on ſonge de plus qu'elles ſont dans l'original accompagnées des

calembours les plus impertinens, rendus dans un ſtile entortillé, peſant, précieux, &, ce qui eſt inconcevable, preſque toujours barbare : qu'on ſe rappelle que c'eſt, comme je l'ai déja tant prouvé, l'idiôme habituel du Greffier-Directeur d'un Sénat, inſtitué, dit-on, pour conſerver la pureté du goût & de la langue, & l'on ſaura à quoi s'en tenir également, & ſur la littérature, comme ſur la philoſophie de M. *d'Alembert*, & ſur la bonne-foi, comme ſur les lumières des barbotteurs *Académiques* dont il s'entoure : ils vont criant dans les cercles, imprimant dans les Journaux que c'eſt aujourd'hui le ton, la mode de *déchirer* ce grand homme. Lecteurs, voilà des faits : jugez.

La ſeule incurſion contre la mémoire de *Jean-Jacques*, eſt lè comble de la lâcheté, ainſi que de l'impudence, puiſqu'il faut appeller les choſes par leur nom. Il n'y a point d'homme honnête qui ne ſoit indigné de voir l'*Elogier* attacher auſſi leſtement l'épithète de *coupable* à un nom que la poſtérité ne prononcera jamais ſans attendriſſement & ſans reſpect. La bonne-foi de ce Philoſophe & ſon éloquence, lui mériteront, dans les ſiècles à venir, le pardon de ſes erreurs : ſa plus grande faute, & c'eſt celle de tous les cœurs ſincères, quand ils ſont joints au génie ardent qui caractériſe les vraiment grans hommes, c'eſt d'avoir, comme l'obſerve l'éloquent Auteur de la Lettre que l'on vient de lire, attaché trop de prix à de vaines tracaſſeries ; c'eſt d'avoir perdu ſon temps à démêler des inſultes qu'il n'auroit dû que dédaigner, & proſtitué ſes talens à les

approfondir, ou à s'en justifier. Il faut être doué d'une vanité bien méprisable, bien audacieuse, & bien indiscrette tout-à-la-fois, pour oser rappeller, comme le fait ici M. *d'Alembert*, ces tracasseries odieuses, & la part que lui-même y a eue, en donnant le nom de *crime* à la foiblesse de *Rousseau* qui s'en affecta.

Ne perdons pas l'occasion de faire observer au Public l'espèce de conjuration formée par les Directeurs de la valetaille philosophique, contre la mémoire de cet Ecrivain qui leur est si supérieur en tout genre. Dans je ne sais quel *Essai* sur la vie & les écrits de *Sénèque*, chef-d'œuvre de démence littéraire; monument inoui de délire, & d'audace, où l'apologie d'un *parricide* par ce Philosophe-Ministre est présentée comme un trait de politique que les circonstances pouvoient excuser, ou même rendre nécessaire, on a déja cherché à dégrader le citoyen de *Genève*: on lui lance ici de nouveaux traits, que l'on seconde dans les cercles par tout ce que la licence des conversations philosophiques peut hasarder de calomnies, ou de ridicules. C'est ainsi que se vengent ou se signalent les *Sénèques*, les *Socrates* modernes.

M. *d'Alembert*, inépuisable en ressources & en tatillonages, étonné, embarrassé du cri qui s'est élevé à l'occasion de cette diatribe scandaleuse, déguisée sous le nom d'*Eloge*, s'est procuré une lettre d'approbation dont il s'est flatté que l'éclat imposeroit silence aux Censeurs. Le Souverain, à qui Milord *Maréchal* a paru le plus attaché,

a pris la peine d'en remercier, par écrit, le Panégyriste. M. *d'Alembert* fait courir, dit-on, avec affectation dans le monde, des extraits de cette patente demi-royale & demi-littéraire : elle circule déja manuscrite ; elle inondera bientôt tous les Journaux. Il tâche de s'en faire une égide contre le mépris & la haine qu'excitent sa venimeuse loquacité.

Ses espérances à cet égard, comme à tant d'autres, seront vaines. Cette lettre n'est qu'une preuve de plus d'une vérité qui n'en a pas besoin ; savoir, que les plus grans Rois sont souvent trompés dans l'application de leur estime, comme dans le reste, & qu'ils ont quelquefois des favoris sans mérite, comme des opinions sans justesse. Ces méprises ne peuvent pas plus nuire à la gloire du Prince qui les commet, que servir à celle de l'intriguant qui s'en prévaut.



ANGLETERRE.

ANGLETERRE.

ENFIN voici le moment où, ſelon les apparences, le ſort des armes va décider entre *Rome* & *Carthage*. Depuis la ſeconde guerre *punique* on trouvera dans l'hiſtoire du monde peu de momens plus intéreſſans. Nos mers ſont couvertes de deux flottes nombreuſes, dépoſitaires de la deſtinée de l'*Europe*. Si la probabilité n'eſt pas combattue par la fortune; ſi cette Providence cachée qui dirige les évènemens, ne dérange pas tous les calculs de la ſagacité humaine, l'apparition ſubite d'une troiſième flotte, dont les diſpoſitions ne ſont plus douteuſes, fera pencher la balance en faveur du parti qui a juſqu'à préſent compté plus d'actions glorieuſes que de ſuccès.

M. le Comte *d'Orvilliers* eſt ſorti de *Breſt* à la tête de vingt-huit vaiſſeaux de ligne, de dix frégates, ſix brûlots, &c. L'Amiral *Hardy* a appareillé de *Portſmouth* avec un nombre de gros vaiſſeaux égal, mais quelques frégates & brûlots de moins. Ce déſavantage doit être bien augmenté par la jonction d'une flotte *Eſpagnole* à celle de *France*, ſi elle a lieu, comme on peut y compter. La *Caſtille* eſt enfin ſortie de l'immobilité que l'*Europe* appelloit une langueur. Son Miniſtre à *Londres* a quitté l'*Angleterre*, comme le Marquis *de Noailles* s'en eſt retiré l'année dernière, c'eſt-à-dire, en laiſſant à la ſuperbe *Albion* de terribles motifs de crainte & de regrets.

Avant de ſe retirer, il a remis à la Cour *Britanni-*

que une eſpèce de Manifeſte qui juſtifie & l'inaction paſſée du Cabinet de *Madrid*, & ſon activité préſente.

Le voici, tel que je le trouve dans la Gazette de *la Haye*, Feuille périodique, devenue, depuis quelque temps, une des plus intéreſſantes de l'*Europe*, par l'impartialité des Rédacteurs, & la promptitude, comme la fidélité des nouvelles. C'eſt la première Gazette *Françoiſe* qui ait publié le Mémoire du Marquis *d'Almodovar* dont je vais donner la traduction.

» Le monde entier a été témoin de la noble impartialité du Roi dans la conduite qu'il a tenue d'abord au milieu des diſputes élevées entre la Cour de *Londres*, ſes Colonies *Américaines* & la *France ;* Sa Majeſté ayant appris depuis que l'on deſiroit ſa médiation, en a généreuſement fait l'offre volontaire, & les Puiſſances belligérantes l'ont acceptée ; c'eſt même dans cette vue ſeule, que Sa Majeſté *Britannique* a envoyé un vaiſſeau de guerre dans l'un des ports d'*Eſpagne*.

» Le Roi a pris les meſures les plus efficaces pour amener les Puiſſances déſunies à un accommodement également honorable pour toutes les parties ; il a propoſé des moyens ſages, propres à écarter toutes les difficultés, & à prévenir les calamités de la guerre ; mais, quoique les propoſitions de S. M. particulièrement les dernières, fuſſent conformes à celles que la Cour de *Londres* elle-même avoit paru, dans d'autres temps, regarder comme propres à produire un accommodement, elles ont été rejettées d'une manière qui indique le peu d'inclination du Cabinet *Britannique*, pour rendre la paix à l'*Europe*, & conſerver l'amitié de S. M.

» La conduite que ce Cabinet a tenue à l'égard de S. M. dans le cours de la négociation, n'a eu pour objet que de la traîner en longueur pendant plus de huit mois, quelquefois ſous de vains prétextes, d'autres fois en donnant des réponſes qui ne concluoient rien, tandis que pendant cet intervalle de temps, la marine *Britannique* faiſoit au pavillon *Eſpagnol* des

insultes portées à un point incroyable ; commettoit des excès sur les territoires du Roi, saisissoit la propriété de ses sujets, fouilloit & pilloit leurs vaisseaux, faisoit feu sur plusieurs qui ont été obligés de se défendre ; on a porté les choses jusqu'à ouvrir & mettre en pièces des registres & des lettres appartenant à la Cour, & trouvés à bord des paquebots de S. M. ; les Etats de S. M. en *Amérique* ont été menacés, & la Cour *Britannique* a été jusqu'à soulever les nations *Indiennes*, appellées *Chatcas*, *Cherokees* & *Chicackas*, contre les habitans innocens de la *Louisiane*, qui eussent été victimes de la barbarie de ces sauvages, si les *Chatcas* eux-mêmes n'eussent été sensibles aux remords, & n'eussent révélé toutes les manœuvres de la séduction *Britannique*.

» Les *Anglois* ont usurpé la souveraineté de S. M. sur la province de *Darien* & sur la côte de *Saint-Blas* : le Gouverneur de la *Jamaïque* a donné à un *Indien* rebelle une commission de Capitaine-Général de ces Provinces : les droits de S. M. ont été récemment violés dans la baie d'*Honduras* où les *Anglois* ont commis des actes d'hostilité contre les *Espagnols*, dont on a emprisonné les personnes, & saisi les biens. Il y a plus ; la Cour de *Londres* a négligé de remplir la stipulation faite relativement à cette côte par l'article 10 du dernier *Traité de Paris*.

» Ces griefs si nombreux, si récens, & d'une nature si sérieuse, ont occasionné, en différens temps, des sujets de plaintes portées au nom du Roi, & détaillées dans des Mémoires délivrés à *Londres* aux Ministres de S. M. *Britannique*, ou communiqués à eux par l'Ambassadeur d'*Anglèterre* à *Madrid* ; mais quoique dans les réponses données à ces plaintes, on ait jusqu'à présent employé les expressions de l'amitié, S. M. n'a encore obtenu d'autre satisfaction que celle de voir réitérer les insultes dont on s'étoit plaint en son nom, & qui avoient été portées au nombre de cent.

» Le Roi, avec la sincérité & la candeur qui caractérisent S. M. a formellement déclaré à la Cour de *Londres*, dès le commencement de sa contestation avec la *France*, que la conduite de l'*Angleterre* seroit la règle qui dirigeroit les Conseils de l'*Espagne*.

» Sa Majesté a déclaré aussi à la Cour *Britannique* qu'aussitôt que ses disputes avec celle de *Versailles* seroient arrangées, il seroit absolument nécessaire d'arranger celles qui s'étoient déja élevées, ou qui pourroient s'élever dans la suite entre elle & l'*Espagne*: dans le plan transmis à l'Ambassadeur soussigné le 28 Septembre dernier, & présenté au Ministre *Britannique* vers le commencement d'Octobre, plan dont il fut immédiatement fourni copie au Lord *Grantham*, Sa Majesté déclaroit en termes exprès aux Puissances belligérantes que, vu les insultes faites à ses sujets, & les atteintes portées à ses droits, elle se verroit dans la nécessité indispensable de prendre un parti décidé dans le cas où la négociation, au lieu d'être conduite avec sincérité, seroit rompue, ou ne produiroit pas son effet.

» Les outrages faits à Sa Majesté par la Cour de *Londres* n'ayant point cessé, & cette Cour ne marquant aucune intention de les réparer, *le Roi a résolu* & *ordonné* à ses Ambassadeurs de déclarer, que l'honneur de sa Couronne, la protection qu'il doit à ses sujets, & sa dignité personnelle ne permettent plus qu'il souffre la continuation de ces insultes, ou qu'il néglige plus long-temps de se procurer la réparation de celles qu'il a déja reçues; & que dans cette vue, malgré les dispositions pacifiques de Sa Majesté, malgré même l'inclination particulière qu'elle a toujours eue, & toujours professée de cultiver l'amitié de Sa Majesté *Britannique*, elle se trouve dans la nécessité douloureuse de faire usage de tous les moyens que le Tout-Puissant lui a donnés, de se faire elle-même la justice qu'elle a sollicitée en vain.

» Se reposant sur la justice de sa cause, Sa Majesté espère qu'elle ne sera responsable ni à Dieu ni aux hommes, des suites de cette *résolution*, & que les nations étrangères s'en formeront une idée convenable, en comparant le traitement que Sa Majesté a reçu du Ministère *Britannique* avec celui qu'elles ont éprouvé elles-mêmes lorsqu'elles ont eu affaire à ce même Ministère «.

Signé, LE MARQUIS D'ALMODOVAR.

D'après cette déclaration, le Ministère *Anglois* doit être embarrassé. Sans doute que des intérêts

aussi sérieux vont enfin étouffer les puériles & interminables discussions dont s'occupoit si ridiculement le Sénat de *Londres ;* les procès, ou plutôt les déclamations éternelles des dissertateurs parlementaires vont disparoître au bruit des canons dirigés, à ce qu'il paroît, vers le corps même de cette Isle intraitable. S'il est vrai, comme on le dit, qu'enfin les *Gaulois* marchent à *Rome*, la Tribune aux harangues sera sans doute bientôt déserte.

Mais y marchent-ils en effet ? La *France* va-t-elle enfin se venger de cinq cens ans d'insultes, & se laver d'autant de siècles de timidité ? Va-t-elle prouver que les côtes de sa rivale ne sont pas moins accessibles que les siennes ? La *Normandie*, la *Bretagne*, si souvent bravées, si souvent ravagées par le pavillon *Anglois*, applaudiront-elles à l'effort qui plantera celui des Lys sur un rivage dont notre foiblesse seule a paru jusqu'ici l'écarter ? Est-ce l'*Irlande ?* Est-ce l'*Ecosse*, qui seront le théâtre de l'invasion préméditée ? C'est ce que l'on ignore ; & peut-être rien ne fait-il plus d'honneur, je dois le répéter, au Ministère de *France* actuel, que ce secret impénétrable dont il couvre tous ses plans, jusqu'à leur exécution. Celui dont le Comte *d'Estaing* devoit être l'instrument, a eu le même mérite : les curieux n'ont à désirer ici qu'une incertitude moins longue, & une réussite plus favorable.

La situation des *Anglois* en ce moment est d'autant plus critique, qu'ils paroissent n'avoir point d'alliés, & qu'on ne leur voit aucun moyen de

s'en procurer. Il leur arrive ce qu'éprouvent souvent dans le monde ces nouveaux parvenus, fiers de leurs richesses & de leur pouvoir, qui aliènent insensiblement tous leurs voisins ; s'il leur survient un accident, s'ils rencontrent enfin un homme plus fort, & plus froid qu'eux, qui leur rompe en visière, une partie des spectateurs se joint à lui pour les accabler ; les autres, dans leur neutralité même, laissent au moins entrevoir du penchant à partager la joie de les voir humiliés.

Ils n'ont ménagé personne, & personne ne s'empresse de les secourir. La modération prouvée du Ministère *François*, la sorte d'impossibilité que la jonction même de l'*Espagne* lui inspire des vues dangereuses ou suspectes, engagera probablement les autres Puissances maritimes à rester tranquilles spectatrices de la lutte mémorable qui va s'engager sous leurs ieux.

La *Suède* & le *Danemarck* en préparant des escortes pour protéger leur commerce, ont assez expliqué leurs dispositions : ce n'est que contre le despotisme *Britannique* que ces préparatifs ont pu être dirigés.

La *Hollande* est divisée en deux partis ; l'un *de la Cour* (1), que les alliances, l'inclination, des intérêts présens & éloignés peut-être, font pen-

(1) Il est assez singulier que ce mot se naturalise en *Hollande*, pour désigner les entours du *Stathouder* & ses agens ; les Républicains eux-mêmes s'en servent. L'habitude peut en devenir dangereuse.

cher du côté de l'*Angleterre*; l'autre, des vrais patriotes, des négocians éclairés, qui préfèrent l'amitié de la *France*, ou du moins l'impartialité franche & sincère qui convient à une nation commerçante, guérie du fanatisme de l'ambition, & des conquêtes; qui ne doit plus avoir d'autre but & d'autre desir que de ménager ses correspondances, de profiter, pour soutenir son trafic, de l'avantage que lui donne un numéraire immense, une frugalité que la richesse même n'a pas encore tout-à-fait détruite, & l'habitude dont les hommes ne secouent le joug que par des efforts très-grans & très-rares.

Celle-là est déja punie, dans cette partie sensible, de l'incertitude, de la foiblesse où les partisans de la *Grande-Bretagne* l'ont retenue. Elle a perdu en *France* une partie des privilèges que le malheur des temps, des intérêts particuliers, & l'ignorance, ou les prévarications du Ministère lui avoient autrefois procurées; la crainte d'une interdiction absolue sera sans doute une considération qui balancera, dans l'esprit de ses administrateurs, les instances des négociateurs *Britanniques*, & de leurs partisans. . . .

La *France* d'ailleurs lui prépare un autre frein; une armée de terre va s'assembler en *Flandre*. Douze mille hommes, avec une nombreuse artillerie, & tout l'appareil d'un corps destiné à une guerre offensive, camperont, le 12 du mois de Juillet prochain, aux environs de *Dunkerque*. Cette précaution paroîtra suffisante, pour qui connoît l'état des forces terrestres de la Ré-

publique, celui de ſes places, & même de ſes troupes, bien habillées, bien nourries, bien payées, préſentant en général une belle apparence, mais peu aguerries, peu attachées, & n'ayant de l'eſprit militaire que ce que peuvent en conſerver des ſoldats enrôlés par des marchands.

La *Ruſſie* eſt la ſeule Couronne dont les diſpoſitions ne ſoient pas encore bien diſtinctes. Mais tout autoriſe à conjecturer que ſes mouvemens ne ſeront pas cependant oppoſés à l'impulſion univerſelle qui réduit l'*Angleterre* à reſter iſolée dans ce grand & terrible débat. Son intérêt, comme celui de toutes les autres Couronnes, eſt que la mer ſoit libre, & tous les pavillons reſpectés.

Quoiqu'en ce moment la raiſon d'Etat ſemble ſuffire pour expliquer l'union ou l'indifférence dont la *Grande-Bretagne* ſe trouve l'objet, il eſt impoſſible cependant de n'y pas reconnoître encore l'influence d'une main auſſi habile que puiſſante, qui cerne ſourdement les *Anglois* de toute part, qui multiplie les périls autour d'eux, en éteignant dans le reſte du monde les étincelles dont ils auroient pu ſe prévaloir; qui ne leur laiſſe pas même l'eſpoir de profiter des troubles étrangers, & de rencontrer dans la confuſion commune quelqu'un aſſez chargé d'embarras pour ne pas craindre de s'aſſocier aux leurs.

Si le déſordre qui menaçoit les limites de l'*Europe* & de l'*Aſie* avoit ſubſiſté; ſi l'incendie qui embrâſoit déja le centre de l'*Allemagne* s'étoit ſoutenu, ils auroient pu ſe flatter de trouver des amis dans l'un ou l'autre parti, parmi des gens armés, à qui cette confraternité tumultueuſe au-

roit pu offrir une possibilité de secours, plus encore qu'une augmentation de danger : mais cette ressource même leur est enlevée par les deux pacifications successives qui assurent *sur terre* le repos de l'*Europe*; la part qu'a eue le Cabinet de *Versailles* à une manœuvre si adroite & si heureuse, la confiance & même la docilité qu'il inspire en ce moment décisif à toutes les nations, éterniseront l'administration de M. le C. *de Vergennes*; administration d'autant plus admirable, que les mouvemens en sont insensibles; que ce n'est que par le succès que les desseins en sont connus; & que tant de talens si rares dans un homme en place sont joints à des vertus civiles, plus rares encore chez les gens de Cour (1).

Dans cet état des choses, il est permis à la *France* d'espérer enfin des triomphes. Il n'y auroit qu'une autre espèce de bonheur encore préférable pour elle : ce seroit celui d'une pacification maritime universelle, & imperturbable à l'avenir. Avec la sagesse du Ministère qui dirige aujourd'hui ses intérêts au-dehors, seroit-il impossible d'y parvenir ?

Quand l'Abbé *de Saint-Pierre* proposa son fa-

(1) Je tiendrois ce langage au milieu de *Londres*, parce que c'est la vérité. Mes ennemis ne laisseront pas oublier que dans d'autres temps j'en ai tenu un bien différent. Cette réminiscence maligne ne me causera ni crainte, ni remords, ni honte. Ceci est une rétractation de ce que des plaintes, fondées d'ailleurs, ont pu avoir d'injuste. Les Ministres les plus intègres sont quelquefois surpris : un Particulier opprimé est toujours excusable de gémir de ses blessures. Les seuls criminels, dans une rencontre comme celle dont il s'agit, sont les auteurs ténébreux des manœuvres qui ont trompé la vertu de l'un, & nécessité les gémissemens de l'autre.

meux projet de la *paix perpétuelle*, on se contenta d'en rire, & peut-être eût-on raison, non pas que le plan au fond fût ridicule, mais la circonstance n'étoit pas favorable. Il devoit paroître plaisant à des esprits encore enivrés des extravagances du sistême, & qui commençoient à se familiariser avec les idées toutes philosophiques, si heureusement développées depuis dans la politique & dans la morale, qu'on vînt leur parler d'une justice indépendante de l'argent & des troupes; qu'on songeât à lier les Souverains par des conventions qu'il ne leur seroit pas permis d'enfreindre; qu'on voulût, pour leur propre intérêt, les obliger à promettre de s'enchaîner les uns les autres, & de se rendre les cautions du repos public, comme les vengeurs de la violence qui l'oseroit troubler.

Jean-Jacques a depuis récrépi ces chimères d'une ame vertueuse. Il en a changé la forme, & les fondemens, sans les rendre plus admissibles. Sa théorie a paru, non sans raison aussi, bien plus romanesque encore, parce que par-tout elle est en opposition avec les faits; il part toujours des choses comme il seroit peut-être à souhaiter qu'elles fussent, mais comme constamment elles ne le sont pas, & c'est précisément ce qui distingue les romans de l'histoire.

On s'est accoutumé, d'après ces deux essais, à regarder comme une folie l'espérance d'établir entre les couronnes, un congrès modérateur capable de les contenir sans violence, & dont les arrêts puissent se faire respecter sans la sanction du canon.

Ce préjugé public ne feroit pas destitué de justesse, s'il n'excluoit que la supposition d'une assemblée supérieure aux trônes, composée de membres inaccessibles à l'intérêt, à la crainte, à la faveur, aux séductions de toute espèce qui corrompent & subjuguent les ames humaines. Sans doute il y auroit de l'extravagance à imaginer, & qu'on pût jamais former un semblable Sénat, & que les Princes fussent toujours disposés à en vénérer les décisions, & qu'il ne se mêlât pas dans ses mouvemens des abus, ou des obstacles qui rendroient bientôt la guerre aussi indispensable qu'elle l'est aujourd'hui; peut-être ce collège d'*Amphictyons* naturalisé en *Europe*, si la chose étoit possible, ne feroit-il que multiplier les occasions, & la nécessité d'employer les bayonnettes.

Mais est-il bien vrai que, dans la position surtout où se trouve cette partie du monde, il ne fût pas possible, dès qu'il s'y manifeste quelqu'un de ces germes meurtriers dont l'explosion est si rapide & si funeste, de les étouffer sur-le-champ, de les extirper même, avant qu'ils aient pu se développer? Je ne le crois pas.

A la vérité ce n'est pas un Tribunal, un *Aréopage* juridiquement convoqué qui pourroit consommer cette heureuse opération; mais elle n'auroit rien d'impraticable si parmi les grandes Puissances, & même parmi les médiocres, il se trouvoit un Prince assez ferme, assez honnête pour s'en charger, & qu'il fût secondé par un Ministère assez éclairé, assez intègre pour en chercher les moyens.

Je ſuppoſe, par exemple, qu'à la mort de *Charles VI*, quand un jeune Roi connu juſques-là par l'amour des lettres & de la philoſophie, a commencé à montrer le goût des armes & des conquêtes, la *France*, au lieu de concourir à la violation d'un Traité qu'elle avoit garanti, & au démembrement d'un héritage qu'elle avoit juré de ne pas laiſſer démembrer; au lieu de prodiguer le ſang de ſes peuples & leurs tréſors pour jouir de la gloire momentanée d'élever ſur le trône des *Céſars* un fantôme d'Empereur; gloire bientôt flétrie par des années de déſaſtres, & dont pluſieurs ſiècles de proſpérité n'effaceront pas les triſtes ſuites; je ſuppoſe que la *France*, à cette époque, ſe fût montrée ferme ſur ſes engagemens; qu'au lieu de ſeconder l'entrepriſe du jeune lion qui s'annonçoit avec des diſpoſitions ſi redoutables, elle n'eût employé ſes forces qu'à le contenir, à lui inſpirer une épouvante ſalutaire; les calamités qui ont ſuivi l'invaſion de la *Siléſie* n'auroient pas eu lieu: ni l'*Allemagne*, ni la *Flandre*, ni l'*Italie*, ni l'*Amérique*, ni l'*Aſie* n'auroient été dévaſtées par les armes, ni le reſte de l'*Europe* par des impôts, par des exactions de toute eſpèce, pires en quelque ſorte que les maſſacres de la guerre.

Le Cardinal *de Fleury* avoit aſſez de bon ſens pour déſirer que ce ſiſtême prévalût: mais il n'eut pas aſſez de force pour le faire prévaloir: il fut le jouet de l'ambition du Maréchal *de Belle-Iſle*, & de quelques autres eſprits ardens: la *France*, & le monde entier le furent de ſa foibleſſe. Mais ſous un Miniſtère plus ferme la guerre qui

désola tant de contrées n'auroit pas eu lieu. Il n'est donc pas impossible d'empêcher ces terribles éruptions.

Si nous remontons plus haut, nous verrons le seizième siècle troublé par une des plus mémorables rivalités dont nos fastes conservent la mémoire. Deux hommes seuls donnoient des convulsions à l'*Europe*, & en causoient les malheurs. Si l'abominable *Henri VIII* n'avoit pas été aussi fou que furieux ; si les caprices de ce *Néron* de l'*Angleterre* n'avoient pas eu pour organe un Ministre aussi vain, aussi petit que son maître étoit cruel & fourbe ; si son alliance n'avoit pas été sans cesse prostituée sans fruit à des considérations ridicules, & son influence dans les affaires anéantie par la mobilité inconséquente qui le promenoit successivement d'un parti à l'autre, les guerres entre *François premier* & *Charles V* n'auroient jamais éclaté. A la devise qu'il ne justifia jamais, *qui je défends est maître*, le dominateur de *Londres* auroit pu substituer avec raison celle-ci :

Me stante cuncta quiescunt.

Et réellement l'*Europe* auroit joui de la paix pendant son règne.

En ce moment-ci même, où l'obligation d'humilier l'*Angleterre*, & d'émousser les ongles de ce léopard vorace est avouée, n'auroit-il pas été possible d'épargner à la *France* la cruelle nécessité de s'épuiser pour opérer cette correction indispensable ?

L'*Espagne* s'en est occupée, on ne peut pas en

douter : ses instances ont fait moins d'impression, peut-être parce que d'une part des négociations secrètes faisoient espérer au Cabinet de *St. James* d'engager encore celui de *Madrid* à des délais ; peut-être parce de l'autre des intérêts particuliers, & l'espoir d'une moisson opulente, si une fois le commerce des *Indes Castillanes* étoit livré à la rapacité des armateurs *Anglois*, ont motivé l'oubli des vrais intérêts de la nation.

Mais si la *Hollande*, mais si la *Suède*, mais si le *Danemarck*, mais si la *Russie*, au lieu de leurs méditations isolées, & des préparatifs désunis ordonnés séparément dans leurs ports, pour la protection de leur commerce, avoient fait une confédération pacificatrice ; si elles avoient indiqué à l'*Angleterre* un terme fixe pour accepter les conditions dont la *France* se contentoit, la franchise absolue de la mer, & l'obligation de respecter tous les pavillons, en annonçant, passé ce terme, la résolution de concourir de toutes leurs forces à la destruction absolue de celui qui auroit refusé l'égalité, croit-on qu'avec tout son orgueil la nation *Britannique* n'auroit pas fléchi ? Cette menace n'auroit-elle pas éteint toutes les amorces, & réduit au silence ces milliers de bouches à feu qui vont tout-à-la-fois embrâser l'*Océan*, & l'inonder de sang humain ?

Mais, dira-t-on, comment faire goûter à tant de Cours différentes un même plan, & les concilier pour tenir un même langage, pour se conformer aux mêmes vues ? Entre des Particuliers même rien de si difficile que d'introduire l'uniformité de sentimens & d'évolutions : comment l'inspirer à

des Miniſtères indépendans, éloignés, formés chacun à part, d'hommes qui ſe craignent, qui ſe haïſſent, dont les deſirs, les intérêts, les talens ſe heurtent ſans ceſſe, & qu'on accuſe ſi univerſellement de préférer preſque toujours l'avantage des créatures qui les flattent, à celui de l'Etat qui les enrichit?

Comment? Eh! comment ſe ſont donc opérées toutes les grandes ligues, toutes les grandes alliances, tous les grans réſultats des négociations dont le récit compoſe preſque toute notre hiſtoire moderne? Comment, dans ce ſiècle-ci, l'*Europe* s'eſt-elle réunie contre un Roi de *Pruſſe*, de même qu'au ſiècle dernier contre un Roi de *France?* Comment la ſucceſſion d'*Eſpagne* a-t-elle été partagée pendant la vie du Propriétaire; partage éludé par celui ſeul à qui il devoit être plus précieux, & auquel tous les autres peuples auroient applaudi? Comment à *Munſter*, à *Oſnabruk*, les droits, les titres, tant préſens que futurs, de cent maiſons différentes, ont-ils été diſcutés, ſtipulés, fixés, d'une manière inſuffiſante, il eſt vrai, mais propre cependant à introduire, pour le moment, une apparence d'ordre dans le cahos politique le plus indébrouillable, celui de l'aſſociation *Germanique?*

Il a fallu, dans ces Traités, & dans tant d'autres, réunir la pluralité des ſuffrages, & concilier tous les plans, malgré la variété des intérêts: pourquoi n'en ſeroit-il pas de même ici? L'intérêt évidemment prépondérant de toutes les Cours n'indiquoit-il pas une marche uniforme, & auroit-il permis à perſonne de s'en écarter?

L'abaissement de la Maison d'*Autriche* a été pendant cent ans le pivot de la politique de la Cour de *France*, & de tous ses alliés. L'humiliation de *Louis XIV* a été, pendant son règne entier, le but de toutes les négociations de l'*Europe*. Grace à la dextérité du Cabinet actuel de *Versailles*, comme je viens de le dire, c'est contre l'*Angleterre* que cette unité d'efforts, ou du moins de vœux, s'est tournée. Ce Cabinet, en obtenant le concours, ou le silence des Couronnes qui, dans d'autres temps, ne se seroient liguées que pour le traverser, a fait tout ce qu'il étoit possible à la sagesse, à la sagacité humaine d'opérer.

Mais l'intérêt véritable des Princes, & le desir de jouer un rôle honorable, autant qu'utile, n'auroit-il pas pu les porter plus loin? N'auroient-ils pas pu, & dû se dire à eux-mêmes: » profitons de la circonstance; empêchons que la mer » ait à jamais des tyrans: unissons-nous pour établir, & rendre éternelle une indépendance dont » chacun de nous recueillera les fruits: que le trident de *Neptune* soit à l'avenir le symbole le plus » sacré de la liberté; jurons, au moindre attentat » qui pourra le compromettre, d'armer pour sa » conservation autant de vengeurs qu'il y aura » de matelots dans l'univers «.

Si cette confédération s'étoit formée; s'il y avoit eu même un Souverain assez hardi pour en faire le premier la proposition publique, & en donner l'exemple, la seule menace, j'ose l'affirmer, auroit dispensé de l'exécution. Plus cet héroïsme

roïsme auroit été nouveau, plus il auroit répandu d'effroi. Plus cette politique auroit été extraordinaire, plus l'impression en auroit été vive.

L'allié que des liaisons antérieures unissent à l'ennemi que l'on va attaquer, inspire peu d'allarmes : c'est un adversaire auquel on s'est attendu en commençant; ses secours ont été compris dans l'énumération des forces qu'on se déterminoit à braver. Mais celui que l'on rencontreroit tout-d'un-coup dans sa marche, sans l'avoir prévu ; celui qui, sans autre motif qu'une magnanimité échauffée par le desir du bien général, sans autre objet que la raison & l'intérêt public, se présenteroit tout-à-coup de sang-froid, l'olive dans une main, & l'épée dans l'autre, en ne laissant d'autre alternative que d'accepter des conditions raisonnables, ou de l'avoir pour antagoniste, il seroit presque impossible qu'il trouvât des esprits réfractaires. Quand jusques-là il n'auroit pas été mis au rang des Puissances formidables, il n'en répandroit pas moins la consternation : sa démarche lui feroit supposer des forces inconnues, & des talens dont on trembleroit de nécessiter le développement. Les nations sont à cet égard comme les particuliers : quand il s'agit de crainte, ainsi que de plaisir, ce sont surtout les nouveautés qui les subjuguent; moins on y est préparé, moins on y résiste.

Si ce principe est vrai, même à l'égard des Puissances terrestres, il le seroit bien encore plus *sur mer :* c'est sur-tout sur cet élément, tout mobile, tout variable qu'il est, qu'il seroit possible, à ce que je crois, d'établir, non pas une diète

permanente destinée à en écarter les orages politiques, mais une police immuable que l'envie ne prendroit jamais à personne de troubler. Il y a une prodigieuse différence entre ces deux théâtres de l'ambition humaine, de même qu'entre les effets d'une ligue consacrée à y maintenir la paix.

Sur terre, l'homme inquiet, injuste, audacieux, qui croit qu'étendre ses possessions par la guerre c'est régner, & qu'un diadême n'est glorieux qu'autant qu'il dégoûte de sang humain, trouve bien plus de facilités & moins d'obstacles. S'il a des Généraux habiles, & le Ciel permet trop souvent une si triste profanation de ces terribles talens; s'il est son Général lui-même; si ses troupes sont aguerries; s'il fait prendre ses mesures de bonne heure, & pénétrer le secret de ses voisins sans laisser deviner les siens, il peut en un moment, par une seule manœuvre, s'élever à un point où la prudence ne permette pas même aux spectateurs d'espérer de l'en faire descendre, ni par conséquent de s'unir pour l'essayer, & où l'on regarde comme le chef-d'œuvre de la politique de l'engager par les voies de la douceur à relâcher volontairement quelque chose de ses avantages.

Si même il se forme une confédération contre lui, il peut à chaque instant lui causer plus d'embarras qu'il n'en éprouve. Il peut calculer sans peine ce que chaque allié ajoutera de forces au parti, ce que les distances permettront de promptitude, ou apporteront de lenteur dans le transport des secours, & s'arranger en conséquence. Si les troupes qu'on veut accumuler contre lui marchent ensemble, elles s'embarrassent & s'affament; si

elles ſe ſéparent, il les écraſe. Quand il ſeroit inférieur en forces, avec l'art de bien choiſir ſes poſtes, il peut réparer, avantageuſement même, l'infériorité du nombre : il ne faut qu'un mauvais choix dans les Généraux qu'on lui oppoſe, pour lui donner une ſupériorité inſurmontable.

La ſeule diverſité des vues, des intérêts, des caractères ſuffit pour affoiblir les alliés, pour les dégoûter, & les rendre à charge les uns aux autres. Par ſa vigilance il peut les prévenir, par ſon courage les rebuter, par ſa libéralité & ſon adreſſe les déſunir. Quoiqu'en général le ſort des armes ſoit journalier, & le ſuccès des opérations militaires ſubordonné en quelque ſorte à la fortune, il eſt vrai cependant qu'avec de la fermeté, de la prudence, des talens & des troupes diſciplinées, il eſt preſque impoſſible qu'un plan guerrier bien conçu ne réuſſiſſe pas *ſur terre*, quand un ſeul homme le dirige, & que pour l'exécuter il ne faut que parcourir l'élément qu'il inonde de ſang & de larmes : ces raiſons, auxquelles on pourroit en ajouter beaucoup d'autres, font ſentir pourquoi rarement les unions y ſont heureuſes, & les ligues redoutables.

Sur mer tout eſt différent. Les tranſports ſont bien plus faciles; les communications plus ouvertes : les évènemens n'y tiennent pas de même au génie d'un ſeul homme; l'intelligence, la fermeté de chaque Commandant, de chaque équipage, ont plus de part aux ſuccès : le haſard, les circonſtances, les fatalités qui dérangent les combinaiſons les plus ſages, y ſont bien plus à craindre: il ne faut qu'un coup de vent, qu'un brouillard,

pour déconcerter les mesures les mieux prises, & rendre la plus puissante flotte inutile. Une brume lui dérobe le passage de l'escadre opposée qu'elle ne rejoindra plus : un orage la disperse & l'expose à se voir détruire en détail par l'ennemi qu'elle méprisoit avec raison en apparence.

Ces dangers semblent communs à la Puissance unique qui se recueille pour repousser la foule conjurée contre elle, & à cette foule qui se rassemble pour l'accabler. Mais, en y réfléchissant, on voit qu'ils sont bien plus redoutables pour la première, puisque son grand moyen de salut étant d'empêcher la jonction de ses ennemis dispersés, elle n'a jamais la certitude, même morale, d'y réussir; forte raison pour elle de trembler à la seule annonce d'un projet qui nécessite sa perte, s'il s'exécute, & qu'elle ne peut avoir même l'espoir raisonnable de faire échouer.

Ce n'est pas tout : les armées qui ravagent les campagnes n'ont à redouter que le fer de l'ennemi, ou les maladies causées par l'excès de la fatigue, par celui de la disette ou de l'intempérance : le sol qu'elles écrasent ne se dérobe point sous leurs pieds ; il ne les menace pas à chaque instant de les engloutir, si elles ne cherchent un réfuge dans le sein d'un autre élément : les flottes ont de plus cette troisième espèce de péril, & c'est souvent la plus meurtrière : elles périssent si elles n'ont pas d'asile où elles puissent se soustraire aux flots irrités contre leur orgueil, ou même se dégorger de l'air empoisonné qui ne tarde pas à infecter ces cachots mobiles qui vomissent la mort, & la récèlent toujours. Or, une ligue enlève ce soulagement au pavillon qui en est l'objet; elle

l'exile en quelque ſorte au milieu de la mer, où ſes triomphes même ne ſont ſouvent pour lui qu'un malheur de plus.

Enfin voici une dernière conſidération, qui doit bien plus faire appréhender à un peuple de ſe trouver expoſé ſur mer à une conjuration de tous les autres, & le déterminer par conſéquent, par l'approche ſeule de ce danger, à une docilité que des héros terreſtres regarderoient comme une infamie qu'ils pourroient éviter.

Je l'ai dit autrefois : l'entrepriſe de tirer une marine du néant eſt facile, & preſque toujours couronnée par le ſuccès. J'ai dit que tous les peuples qui avoient voulu jouir de cet honneur, & partager la gloire de figurer en grand ſur ce théâtre mobile, y avoient non-ſeulement réuſſi, mais même que leurs coups d'eſſais avoient preſque toujours été des victoires. Je l'ai prouvé par des faits. Mais une vérité non moins conſtante, c'eſt que ſi, dans ce genre, il eſt facile de *créer*, il eſt preſque impoſſible de *réparer* : voici pourquoi.

On peut détruire des hommes & des mouches tant qu'on veut, parce que cela vient tout ſeul, & ne coûte rien. Après une défaite, ou une victoire, ce qui revient à peu-près au même, quant à la perte des ſtipendiaires, on bat le tambour; on ſéduit la jeuneſſe des villes; on ſe la vole d'une frontière, d'un camp à l'autre : des Subdélégués convoquent les milices : on fait marcher tout cela : les métairies ſont déſertes ; les charrues reſtent veuves : mais les régimens ſont complets : en mettant les nouveaux venus aux fers, en les diſciplinant à coups de bâton, en les exerçant tous les

jours, ils ſont bientôt auſſi bons que leurs prédéceſſeurs pour ſervir de pâture au canon.

Mais quand il s'agit d'une flotte écraſée ou ſeulement déſemparée, c'eſt bien autre choſe : il faut des *mâts* ; il faut des *cables* ; il faut du *fer* ; il faut du *gaudron* ; il faut des *voiles* ; il faut de la *poudre* ; enfin tout ce qu'un *de par le Roi* ne ſauroit engendrer. Or le *brai*, le *chanvre*, le *ſalpêtre*, les *bois de conſtruction*, la nature ne les produit qu'avec économie, & par le ſecours du temps : il n'y en a dans chaque pays & dans le monde entier qu'une quantité déterminée.

Au moment de la fermentation qui fait naître dans la tête d'un Roi, d'un Miniſtre, ou des Chefs d'une République l'idée de devenir *marins*, & de pouſſer leurs peuples ſur les flots, tous ces matériaux ſe trouvent ſous la main : on les amaſſe ſans peine ; on les emploie ſans réflexion & ſans ménagement. Alors tout eſt beau ; tout eſt facile : les talens des membres échauffés du feu qui fait pétiller la tête, ſe développent. On a des bâtimens, des matelots, des Commandans : on eſt vainqueur.

Mais bientôt la diſette ſuccède à la prodigalité, & l'épuiſement à l'excès. Plus la conſommation a été énorme & l'emploi indiſcret, plus le dénuement devient ſenſible. Au premier revers cauſé par les caprices de la nature ou ceux de la fortune, on eſt tout ſurpris de ſe trouver dans l'impuiſſance de réparer ce que l'on a perdu. Or, cette facilité d'une part, cette détreſſe de l'autre, à qui doivent-elles donner de l'inquiétude ? N'eſt-ce pas à la Puiſſance unique contre qui des ma-

rins, apprentifs si l'on veut, mais dispersés sur toutes les côtes, profiteront de la première, & que l'étendue ou la durée même de sa splendeur exposent à la seconde ? Vaincue, elle sera sans ressource : victorieuse, elle en aura toujours moins que ses antagonistes, puisque enfin l'abondance en ce genre étant proportionnée au terrain, ceux-ci trouveront encore plus de matériaux qu'elle, tant qu'il en existera ; & que se consumant elle-même par ses prospérités, elle sera bientôt épuisée, par cela seul qu'elle perdra sans cesse, & ne remplacera jamais.

Si ce que l'on dit est vrai, que l'*empire de la mer donne celui de la terre*, on peut dire aussi, avec autant de justesse, que l'empire de la mer ne donne rien, puisque ce sceptre fantastique peut, à chaque instant se briser contre le moindre écueil, & être englouti par l'élément capricieux qu'il tyrannise. Ces sortes de puissances n'ont donc en effet qu'une solidité précaire, & les moindres ligues doivent toujours leur paroître formidables.

Cela posé, ce que j'ai dit de la souplesse forcée qu'auroit inspirée aux *Anglois* l'union des six Puissances dont le pavillon est le plus connu sur nos mers, n'est-il pas fondé ? Quand les quatre plus foibles n'auroient mis ensemble en mer que cinquante vaisseaux de ligne, & une trentaine de frégates, un tel surcroît, joint aux cent bâtimens de cette force que la *France* & l'*Espagne* viennent d'enfanter, n'auroit-il pas fait perdre aux *Anglois* l'idée même de la résistance ?

Se seroient-ils flattés de boucler tous les ports prêts à vomir des escadres contr'eux depuis *Cadix* jusqu'à *Cronstad* ? N'auroient-ils pas tremblé

de ſe voir bientôt intercepter toute communication avec leurs troupes de l'*Amérique ?* Les flottes marchandes qui ont juſqu'ici nourri leur confiance, auroient-elles continué à franchir impunément des eſpaces peuplés de corſaires, ſûrs de trouver par-tout des retraites & des ſecours ? Tous les rivages n'auroient-ils pas bientôt retenti des gémiſſemens de leurs matelots captifs ? Leurs vaiſſeaux de guerre même, dont la fortune qui a paru les ſeconder juſqu'ici, & les efforts les plus violens, les *preſſes* les plus odieuſes, n'ont pu completter les équipages, n'auroient-ils pas bientôt langui faute de moteurs ?

Ecraſés en haute mer par le nombre ; privés de toute eſpèce d'aſile ſur les côtes ; n'appercevant de toutes parts que des rivages menaçans, & des pavillons irrités ; voyant leur commerce avec leur crédit près de tarir dans leur ſource, & leur nom à la veille de devenir en horreur à tout le genre humain, puiſque leurs tentatives même pour ſe défendre, auroient paſſé, d'après la réunion générale, pour une eſpèce d'attentat contre lui, auroient-ils conſervé l'eſpoir d'échapper à cette proſcription univerſelle ? Ne ſe feroient-ils pas hâté de déſarmer cette ligue formidable ; ou ſi leur orgueil avoit ſurvécu à leur puiſſance, ne l'auroient-ils pas bientôt expié par une dégradation entière ?

Nota. *Ce Numéro contenant déja huit pages de plus que l'ordinaire, on renvoie aux ſuivans d'autres conſidérations encore plus frappantes ſur l'état de l'*Europe, *& les vues dont il ſeroit peut-être à ſouhaiter que les Conſeils des Princes s'occupaſſent de concert.*



CORRECTION IMPORTANTE

POUR LA PAGE 51 DE CE VOLUME.

LA traduction du Mémoire remis au Ministère de *Londres* par le Marquis *d'Almodovar*, a été faite, dans les Gazettes *Françoises*, d'après les Papiers *Anglois ;* ces Papiers ont copié l'exemplaire remis par le Secrétaire d'Etat aux deux Chambres : or cet exemplaire étoit lui-même une traduction de l'*Espagnol ;* & il s'y est glissé une faute que l'on seroit tenté de regarder comme réfléchie, tant elle est ridicule.

On y lit que malgré les expressions amicales dont la Cour de *Londres* se servoit dans ses réponses au Roi d'*Espagne*, *Sa Majesté n'avoit encore obtenu d'autre satisfaction que celle de voir réitérer les insultes dont on s'étoit plaint en son nom, & QUI AVOIENT ÉTÉ PORTÉES AU NOMBRE DE CENT.*

Cette fixation précise du nombre des griefs a paru avec raison une particularité singulière. Les mauvais plaisans trouvoient ce calcul politique tout nouveau ; ils le comparoient à celui d'une Bulle célèbre qui a cependant passé la centaine d'une unité. Ils complimentoient la Cour d'*Espagne* d'avoir trouvé moyen d'exprimer ses causes de rupture en nombre rond, & sans fraction. Les Ecrivains *Anglois*, sur-tout, triomphoient de cette justesse *Castillane :* & nous autres étrangers, ne pou-

de se voir bientôt interc
tion avec leurs troupe ... dans une version
tes marchandes qui or ... ance, nous étions ré-
fiance, auroient-elle ... en faisant des vœux
némennt des espaces ... Monarchie *Espagnole*
trouver par-tout de ... l'arithmétique de ses
les rivages n'auro
gémissemens de
vaisseaux de gu ... grande, quand une note du
paru les secon ... , confirmée par la Gazette de
violens, les ... pris que les *Anglois* eux-mêmes
completter l ... urs de cette balourdise dont ils
tôt langui f ... . L'original *Espagnol* de la déclara-
... *Sa Majesté loin d'obtenir aucune sa-*

Ecrasés ... *a vu que réitérer les insultes dont on*
de toute ... *en son nom*, ET DONT ON POURROIT
vant de ... *EXEMPLES*. Il n'y a plus, comme on
des pa ... bsurdité, ni spécification numérique.
leur c

exifte dans l'exemplaire *Anglois* est
des Ministres, pour mettre la nation
iblir l'impression du parti pris par le
adrid, c'est une petite ressource :
ntre-sens de leurs traducteurs, &
commise de bonne-foi, elle ne
e grande idée du savoir, ou du
ntion des Ecrivains employés dans
Saint-James à cette besogne.

---

evant les fautes d'autrui, je dois avouer
... je n'en suis pas exempt. La Lettre sui-
vante fera voir combien je suis coupable, & par quelle
componction je dois tâcher d'effacer les délits énormes
dont elle contient la preuve.

AUTEUR DES ANNALES.

s y voilà donc mon brave Annalyſte : vous ... enfin de donner à vos ennemis, parmi leſ-...is je me fais gloire d'être, une priſe qu'ils ... avoient pas encore trouvée. Juſqu'ici on avoit bien dit que vous ne vous piquiez pas plus de ſincérité que d'exactitude ; mais on n'avoit pas pu le prouver. Ce chien d'art oratoire que vous poſſédez, vous a toujours tiré d'affaire.

Vous avez répondu à toutes les imputations par des faits & des pièces ; vous avez ſauvé des vivans, réhabilité des morts ; vous croyez qu'il en ſera éternellement de même, & que vous réuſſirez toujours à déconcerter vos adverſaires par de pareilles fleurs de rhétorique ; vous êtes dans l'erreur : voici enfin une occaſion où votre éloquence matérielle va vous manquer : vous avez outragé la délicateſſe & la vérité : le fait, les pièces, la raiſon ſont contre vous : allez vous cacher, impoſteur.

Dans votre Volume V, en rendant compte des vexations commiſes par quelques anciens Membres de la *Cour des Monnoies* contre deux de leurs Collègues, vous appellez ceux-ci des *Magiſtrats* *GÉNÉREUX*. Et pourquoi ſont-ils *généreux ?* Parce qu'ils ont fait un trait de courage & de nobleſſe ? Voilà une belle générosité.

Apparemment ils ont obéi au mouvement de

leur conſcience ! Ils ont fait ce qu'ils ont cru qu'elle exigeoit : en cela ils n'ont fait que leur devoir : il ſeroit plaiſant qu'on appellât un Magiſtrat *généreux* , parce qu'il n'eſt pas prévaricateur !

Mais ils demandent à la Compagnie qu'elle leur reſtitue quelques miſérables ſacs de cent piſtoles, & des ſacs qu'elle s'eſt partagée pour adoucir les chagrins qu'ils lui ont cauſés, préciſément par cette nobleſſe dont vous êtes ſi ridiculement engoué. A-t-on jamais vu une pareille vilainie ? C'eſt peut-être une dizaine de louis qu'il faudroit que chacun de nous leur regorgeât : cela vaut-il ſeulement la peine d'importuner d'honnêtes gens, les ſoutiens, les ornemens d'un Tribunal ſouverain, unique dans le Royaume ?

Comment voulez-vous que des Conſeillers du Roi en ſa *Cour des Monnoies*, des Magiſtrats qui eſſaient, qui manient, qui jugent toutes les eſpèces du Royaume, aillent ſeulement prendre la peine de réfléchir s'ils ſe ſont approprié mal-à-propos quelques écus ? Ne voyez-vous pas que la reſtitution ſuppoſe une eſpèce de larcin, ou du moins une avidité indiſcrète ? N'eſt-il pas bien plus ſage, quand on a le pouvoir en main, de garder, afin d'être autoriſé à dire qu'on a eu raiſon de prendre, que de s'expoſer à des ſoupçons en ſe déſaiſiſſant ? La vraie généroſité eſt dans le procédé de ceux qui dédaignent de deſcendre à de ſemblables misères ; & l'infamie, la crapule, dans l'obſtination qui prétend les y contraindre.

Mais vous ne ſentez pas cela : vous n'avez pas

plus d'idée de l'honneur que de la vérité. Ah ! vraiment, vos illustres Confrères ont bien fait de vous rayer de leur Tableau, & d'y conserver, *invita curia*, Me *Gerbier* HORS DE COUR : vous auriez gâté tout ce troupeau-là.

Mais voici bien pis : tout le monde n'est pas obligé d'avoir la vue aussi droite que Me *Target*, ni le sens aussi commun que Me *Legouvé*, ce fameux auteur de la célèbre *Attilie* (1), ni l'humeur aussi douce que Me *Cailleau*, un des derniers Bâtonniers, ni les principes aussi délicats que tant de grans hommes dont brille notre Barreau ; colonnes à jamais solides, *quibus fulcitur, & fulget, ORDO ille, orbis decus, fons sapientiæ, togæ honor, & lumen, & frænum*, &c. &c. &c. : mais enfin, quand on barbouille du papier comme vous, quand on veut se mêler de clabauder comme vous contre les Puissances, il faut s'instruire & ne pas mentir avec une impudence digne du mépris universel : or, qu'avez-vous fait dans le même Volume V ?

Vous y avez dit, page 427, que le 18 Février, jour où a été rendu Arrêt pour épargner à une partie des Juges de la *Cour des Monnoies* la honte d'avoir pris de l'argent qui ne leur appartenoit pas, les Membres nouvellement rentrés, qui

(1) Tragédie composée il y a trente ans par Me. *Legouvé*, jouée une fois il y a vingt ans par lui, & Mad. son épouse, dans une écurie, à *Auteuil*, près *Paris*, refaite par lui il y a dix ans, & commentée tous les ans par les petits Avocats qui ont besoin de sa protection pour être mis sur le Tableau.

n'avoient aucune part à cette manœuvre, *étoient tous absens*, & que les auteurs de la manœuvre *avoient saisi ce moment* pour inscrire leur résolution de ne rien rendre, en forme d'arrêt sur les regîstres. Eh bien! voilà un des plus puans mensonges qui ait jamais été hasardé depuis la réticence maligne de *Caïn* après le meurtre d'*Abel*, jusqu'à l'assertion de l'anonyme de *Dijon*, qui a nié l'existence du certificat donné à votre Abbé *des Brosses*, par cet imbécille de Procureur-Général.

A la vérité, il n'y avoit dans la Chambre, ni même au Palais, aucun de ces Messieurs quand nous avons rendu arrêt : mais étoient-ils *absens* pour cela? Non certainement. Je vois bien qu'il faut vous donner des leçons de Grammaire & de Langue, comme vous en donnez à ce cher M. *d'Alembert*, que nous aimons, que nous honorons, tous tant que nous sommes, de partisans de la justice & du mérite, autant que nous avons pour vous de mépris, de haine & d'horreur.

Quelle idée faites-vous naître à vos Lecteurs, quand vous leur dites que ces Juges, qui n'ont ni signé, ni connu l'arrêt, *étoient tous absens?* Vous donnez à entendre qu'ils étoient bien loin du Palais; qu'ils étoient dispersés dans *Paris* pour leurs affaires, pour leurs plaisirs, peut-être à la campagne, par-tout où l'oisiveté, comme l'occupation, mène les hommes; qu'ils ne pensoient guère alors à ce qui se passoit dans la Compagnie; qu'ils en étoient aussi éloignés d'esprit que de corps; que tout ce qu'on y faisoit leur étoit absolument

étranger, & qu'enfin l'objet de la délibération du 10 Février n'avoit pu être ni discuté, ni même soupçonné par eux. Voilà le sens implicite & explicite de ces mots insidieux *ils étoient tous absens, on a saisi le moment, &c:* cela est évident. Eh bien! rien n'est plus faux: voici les faits. Tremblez.

Tous ces Messieurs, *tous*, anciens & nouveaux, nantis, ou non nantis, plaidans ou non plaidans, *tous*, entendez-vous bien, TOUS, TOUS, TOUS, s'étoient rendus le 10 Février au Palais: ils y avoient TOUS jasé, écouté, délibéré, jugé à l'ordinaire. A la fin de la séance, avant qu'on se levât, les deux cancres qui molestent leurs Confrères, avoient exposé devant TOUS leur honteuse supplique: alors seulement il se fit un partage.

Les rentrés rougirent de la bassesse dont cette demande étoit l'effet. Voyant qu'elle ne pouvoit les concerner en rien; supposant qu'elle s'accommoderoit, sans leur intervention, entre les intéressés, quand ils seroient seuls; n'imaginant pas qu'il fût besoin d'une décision judiciaire pour faire venir à résipiscence ceux qui avoient des reproches à se faire; désirant même d'éviter un éclat qui apprêtât à rire à ce malin Public, ils prirent le parti de se retirer; & comme, malgré cette condamnation tacite, on ne put autrement imposer silence à l'avarice audacieuse & babillarde des deux cabaleurs, ceux qui demeurèrent, c'est-à-dire, les anciens, prirent le parti de rendre un arrêt indispensable & plein de sagesse.

Ainsi, comme vous voyez, les nouveaux Juges

étoient *fortis* : mais il eſt atroce de dire qu'ils étoient *abſens*. Ils étoient préſens, non pas *matérialiter*, mais *virtualiter*, puiſque leurs places étoient encore toutes chaudes : ils n'étoient plus dans la Chambre, mais ils y avoient été ; mais ils ſavoient de quoi l'on y traitoit : mais ils n'y étoient point, parce qu'ils n'avoient pas voulu y reſter : on n'a pas ſaiſi l'inſtant de leur éloignement : on a beſogné, malgré leur retraite ; différence bien eſſentielle que vous avez diſſimulée au Public, & qui vous dévoue à une punition exemplaire, comme le plus infâme calomniateur.

Nous l'avons déja commencée cette punition, en vous démaſquant par-tout : nous avons diſtribué dans les promenades, dans les cafés, aux ſpectacles, dans les bureaux des Miniſtres ſurtout, des Emiſſaires fidèles qui dévoilent votre impudence ; nous racontons les faits : nous faiſons voir comment *M. Linguet les rapporte avec ſon* EXACTITUDE ORDINAIRE. En attendant que les *oreilles d'âne* vous viennent, nous faiſons crier par-tout que vous en avez.

Et nous pourſuivrons le procès extraordinaire que nous avons encommencé ; & nous le pourſuivrons, quoique le Roi ait, en quelque ſorte, évoqué cette affaire, & qu'un Miniſtre ait pris la peine de nous inſtruire que Sa Majeſté vouloit que nous y comparuſſions comme *Parties*, & non pas comme *Juges*. Nous ſubjuguerons la *Cour des Monnoies* ; nous la forcerons de laiſſer paſſer ſous ſon nom des démarches qu'elle déſavoue, & nous nous en aſſurerons l'impunité à l'abri de ce nom

toujours respectable, & toujours redoutable, d'une Compagnie DE ROBE, comme vous l'avez assez bien dit.

Nous avons déja décrété l'Imprimeur du Mémoire que vous avez annoncé, & son Prote; nous les avons forcés de nous en livrer les minutes, sans leur donner de décharge; ce qui est, à la vérité, contraire à toutes les règles & à la justice; mais ce qui nous convient & pour cause.

Nous avons déja aussi décrété les deux coupables qui ont osé nous redemander leur argent; nous en décréterons bientôt un troisième: nous les condamnerons à des amendes qui équivaudront à-peu-près à la restitution de ce que ceux-ci s'obstinent à nous arracher, s'il faut enfin le regorger, & qui apprendront à l'autre à se détacher de nous: enfin nous apprendrons à l'univers ce que peuvent dans un Corps les lumières, l'union, la sagesse, la fermeté, en dépit de la défection des faux freres comme eux, & de l'indiscrétion des paperasseurs comme vous «.

Signé, G. C. A. D. L. C. D. M.

A Paris, ce 25 Juin 1779.



ANGLETERRE.

J'AI comparé dans le Numéro précédent la position actuelle des affaires de l'*Europe* maritime à la seconde guerre *Punique ;* & le moment de crise où nous nous trouvons, les *Anglois* & nous, à l'époque où *Rome* & *Carthage* commirent leur destinée sans réserve au sort des combats. Ce qui s'est passé dans le Parlement de *Londres* lors de la communication du Mémoire *Espagnol*, complette la justesse du parallèle, même quant aux particularités les plus ridicules, les moins faites pour se reproduire deux fois.

Ceux qui ont lu l'histoire d'*Annibal* savent qu'après la défaite de *Zama*, rentré dans le Parlement de *Carthage*, il déclara qu'il étoit vaincu sans ressource, & conseilla de se soumettre aux conditions imposées par le vainqueur : une des principales étoit, suivant l'usage de ce temps-là, de payer beaucoup d'argent : tout le monde se lamentoit : *Annibal* se mit à rire. Un Membre de l'opposition *Punique* l'entreprit sur cette gaieté hors de saison ; & le pauvre homme fut obligé de s'en justifier très-sérieusement.

La parodie exacte, & même chargée, de ce singulier trait d'histoire, a été jouée de la meilleure foi du monde en plein Sénat *Anglican* le 17 Juin 1779.

Le Ministre chargé de révéler à la Chambre

des Communes la déclaration du Roi d'*Espagne*, s'étant acquitté de ce triste devoir, les Orateurs accoutumés éclatèrent, les uns en plaintes, en gémissemens; les autres en reproches contre les Ministres sur leur négligence passée; d'autres en menaces sur l'avenir : tout cela n'avoit rien de plaisant, & n'étoit même que trop naturel.

Un d'eux proposa de décréter sur-le-champ le Messager interprète de la funeste nouvelle, ce qui auroit pu devenir plus que sérieux : & il s'élevoit déja du murmure parmi les auditeurs, quand un d'entr'eux, devenu un peu célèbre par la vigueur de ses assauts dans toute cette féraillerie parlementaire, renforçant sa voix, assura que tous les crimes du Ministre n'étoient pas encore connus de *Messieurs*, qu'il n'étoit pas seulement négligent, ignare, avide, &c. &c. &c. qu'on étoit en droit de le soupçonner encore plus d'être mal-intentionné pour la nation, & de se réjouir au fond du cœur des désastres publics; la preuve c'est que lui, Colonel *Barré*, en entrant dans la Chambre, avoit rencontré cet agent royal, l'air serein, les ieux brillans, la bouche gracieuse; en un mot avec les marques de la satisfaction la plus complette, & cela au moment même où il avoit dans sa poche le fatal message dont il venoit de rendre compte à l'assemblée.

Ce grief fut accueilli très-gravement : d'autres témoins vinrent à l'appui, & certifièrent que l'indiscret Ministre avoit en effet annoncé de très-grandes dispositions à ne pas s'affliger ce matin-là; de sorte que si le rieur moderne n'avoit coupé

court à cette horrible accuſation, & appellé vite à ſon aide la fidèle MAJORITÉ, avant que l'on eût eu le temps de peſer le grief, il eſt difficile de décider ce qui en auroit pu réſulter.

O curas hominum!

A la vérité toutes les démarches du Conſeil national n'ont pas été empreintes de ce ridicule indéfiniſſable, qui ſe mêle toujours, ſur-tout à *Londres*, dans les délibérations de tout ce qui s'appelle aſſemblée. Dans la Chambre *des Pairs*, deux Membres, le Duc *de Richmond* ſur-tout, en exhortant leurs collègues à donner au Roi, & à la patrie, dans le moment déciſif, ces preuves d'un dévouement entier, déclarèrent ſans détour, que ce dévouement étoit aſſez précieux, pour qu'il leur fût permis d'y mettre une condition; & cette condition étoit d'impoſer au Roi la néceſſité d'éloigner les Miniſtres actuels, de changer abſolument de ſiſtême politique & militaire, & de s'aſſocier d'autres agens pour diriger les affaires publiques.

Ce Duc parla avec autant de ſolidité que d'énergie: il n'en fut pas plus avancé. On l'écouta: on l'admira peut-être: & la pluralité n'en fut pas moins pour aſſurer le Roi qu'il pouvoit compter ſur les ſecours de la nation, & garder ſes Miniſtres.

Alors le Duc *de Richmond* & ſes amis, ſuivant les prérogatives des *Pairs* de la *Grande-Bretagne*, ont conſigné dans les regiſtres de leur Chambre, une proteſtation, qui contient non-ſeulement la

ſatyre la plus cruelle du Miniſtère que la Cour refuſe de leur ſacrifier ; mais une déclaration préciſe qu'ils n'en attendent rien de bon, & qu'ils le regardent, ainſi que tous les plans qui pourront en émaner, comme ne pouvant qu'entraîner la ruine abſolue de l'*Angleterre*.

Si dans la Chambre des Communes on a imité celle de *Carthage*, en exigeant des Miniſtres un air nébuleux, quand ils ſont porteurs de mauvaiſes nouvelles, il s'en faut bien, comme on voit, qu'on ait pris pour modèle dans celle des Pairs la noble & mâle fermeté du Sénat de *Rome* dans une circonſtance pareille. Après la boucherie de *Cannes*, au lieu de menacer, d'injurier, d'avilir le malheureux *Varron* qu'on pouvoit ſeul en accuſer, & qui, ayant cauſé à la République une ſi affreuſe perte, avoit encore la lâcheté d'y ſurvivre, le Sénat ſe reſpectant lui-même, dévora ſes plaintes & ſes larmes : on ſortit en pompe au-devant du malheureux & mépriſable Conſul : on le *remercia de* N'AVOIR PAS DÉSESPÉRÉ DE LA RÉPUBLIQUE.

Les regiſtres du Sénat *Romain* ne nous diſent point que les *Fabius*, les *Marcellus* du temps, ces héros conſervateurs, libérateurs de *Rome*, aient proteſté contre ces honneurs, & demandé la dégradation du ſujet indigne à qui une modération ſi ſage les adreſſoit ; au contraire ils donnèrent l'exemple de cette vénération intérieure, & auſſi bientôt les couriers d'*Annibal* ne portèrent plus à *Carthage* que les nouvelles de ſes déſaſtres.

C'eſt au Lecteur à juger à qui appartiennent plus

juſtement les noms de politiques judicieux, & de patriotes eſtimables, des hommes qui, le déſeſpoir dans le cœur, avoient encore la fermeté d'honorer l'auteur de leurs infortunes, pour ne pas décourager le peuple qu'il falloit exciter à les réparer, ou de ceux qui, à l'approche ſeule du danger, éclatent en propos, & ſe ſignalent par des invectives auſſi propres à répandre dans tout leur pays les allarmes & le découragement.

Ici les étrangers doivent faire, & certainement la poſtérité fera une queſtion à laquelle un hiſtorien doit répondre d'avance. Quel eſt, demandera-t-on, la contenance des Miniſtres dans de ſemblables aſſauts? Que font-ils? Que diſent-ils? Quelles ſont les idées, quel eſt le maintien de leurs amis, quand ils les voient inſultés, compromis avec autant de hardieſſe, & dénoncés à la nation, aux autres peuples; aux ſiècles à venir, non-ſeulement comme des organes ineptes d'un Roi qu'ils ſubjuguent, mais comme des traîtres qui vendent ce même Prince après l'avoir aveuglé, & ne profitent de ſa confiance, de ſa foibleſſe, que pour s'enrichir, en le précipitant lui & ſes ſujets, leurs compatriotes, dans des dangers que l'infamie rend encore plus douloureux? car on va juſques-là. Ces imputations ne ſont que le précis des reproches dont on accable journellement, en face, dans les deux Chambres, les hommes aſſez hardis pour y jouer le rôle de Miniſtre.

Ma réponſe ſera courte. Le maintien des protégés & des protecteurs n'eſt pas celui de la ſu-

tisfaction : les premiers laissent passer la bourasque, en attendant patiemment l'instant de s'en venger lors de la collection des suffrages. Ils réfutent ces déclamations par le bill qui passe à la MAJORITÉ. N'étant jamais, ou presque jamais compromis personnellement, ayant l'avantage de rester cachés dans la foule, cette multitude même, qui fait avorter les projets de leurs adversaires, les garantit aussi des traits acérés de leur loquacité.

Quant aux Chefs sur qui les coups se dirigent, il est certainement impossible qu'ils n'en soient pas affectés, mais ils cachent leur émotion de leur mieux ; ils parent comme ils peuvent; ils endurent, ils éludent, ils éclaircissent, ils embrouillent. Pour résister aux outrages, pour éviter les pièges, pour détruire les griefs, sans en fournir, ils ont besoin d'une patience, d'une adresse, d'une facilité à parler peu communes. Quand ils ne donneroient pas d'autre preuve de leurs talens, ce seroit une apologie sans réplique contre l'incapacité absolue dont l'Opposition ne cesse de les accuser.

Sans doute ils sont soutenus dans les traverses, dans les humiliations même attachées à leurs emplois, d'abord par les bontés du Souverain qui les en console, par la certitude de voir la *majorité* approuver leurs vues, & par conséquent les justifier, peut-être aussi par la persuasion héréditaire que ces désagrémens, ces déboires sont une partie de leurs fonctions; & que si d'un côté ils ajoutent des épines à leur ministère, de l'autre

ils en facilitent les opérations, & en assurent la solidité.

En je ne sais quel pays, dans quelle ville, en *Italie*, je crois, il y a une place publique où la jeunesse va s'exercer à la lance, au pistolet. Le but est une vieille figure de bois contre laquelle on tire : on l'appelle le *Faquin*.

Eh bien ! le Sénat de *Londres* est une joûte, une palestre de cette espèce. Quiconque accepte à la Cour un poste d'Agent royal, sait qu'il faudra devenir le *Faquin* de *Westminster*. Il regarde comme un de ses devoirs, & un des plus indispensables, d'aller à chaque séance présenter sa figure aux nasardes de l'*Opposition* pour le divertissement des assistans. Cela réjouit la nation : elle paie assez cher ce spectacle, pour qu'on ne l'en prive pas encore sitôt.

Tout est de convention : ailleurs c'est le peuple qui est le jouet du Ministère ; à *Londres*, ce sont les Ministres qui semblent être le jouet du peuple ; & au fond, cette seconde manière d'être ne me sembleroit ni aussi fâcheuse, ni aussi déraisonnable que la première, s'il en résultoit quelque chose ; si ces cris de fureur, ces déclamations indécentes, ces menaces absurdes, émanées de l'ambition, de la jalousie, bien plus que du patriotisme, n'énervoient, ne rendoient inutiles & sans fruit les représentations inspirées par un vrai desir du bien ; si les censeurs étoient plus honnêtes, plus éclairés, plus véritablement amis de leur nation que les objets de la critique ; s'il étoit enfin

enfin possible d'espérer que tant d'éclats amenassent une réforme, & la découverte de tant d'abus une régénération.

Mais à *Londres*, ainsi qu'ailleurs, tout se passe assez comme les Ministres le veulent. Ils disent comme le Cardinal *Mazarin*, *qu'ils crient*, *pourvu qu'ils paient*. Malgré les amertumes apparentes qu'ils ont à dévorer, il faut qu'il y ait dans leur condition bien des adoucissemens, puisque leurs emplois sont toujours remplis, & qu'au milieu des tribulations dont paroissent accablés ceux qui les occupent, le plus grand désespoir de leurs ennemis est de ne pouvoir parvenir à les en dépouiller, pour s'en investir eux-mêmes. Il n'y a point d'*Européen* qui ne pût à ce sujet dire avec *Arlequin*, c'est tout comme chez nous.

Ce qu'il y a de vraiment étrange, ce qui paroîtra incroyable, ce qui sera du moins nouveau pour bien des Lecteurs, c'est que ces postes si enviés d'une part, si patiemment conservés de l'autre, ne sont pas aussi lucratifs qu'on le croit. Une explication, attendrissante même, qu'a donnée en plein Parlement un de ces Ministres contre qui la licence s'est le plus déchaînée dans ces derniers temps, en fournit la preuve.

Le 21 Juin, dans cette journée orageuse où il s'agissoit d'obliger le Roi à chasser son Conseil actuel, & à prendre d'autres confidens, un des Membres du Parlement, M. *Sawbridge*, s'emporta avec une violence remarquable, même au milieu des transports furieux dont la salle retentissoit. Il accumula les imputations les plus cruelles contre

le Lord *Grand-Trésorier ;* il finit par dire nettement qu'en qualité d'un des représentans de la *Cité, il trouveroit bien moyen d'empêcher la ville de* LONDRES *de donner un schelling au Roi, s'il ne se décidoit à congédier un homme coupable de tous les malheurs de la nation, & qui, dormant continuellement dans la Chambre* (1), ***SEMBLOIT NE S'ÉVEILLER, QUE QUAND IL Y AVOIT QUELQUE CHARGE OU SURVIVANCE LUCRATIVE DONT IL PUT S'EMPARER POUR LUI OU POUR SA FAMILLE.***

A ce mot Lord *North* ne put rester dans le silence : il étoit bien loin alors de cette gaieté apparente dont on lui avoit fait un crime si ridicule quatre jours auparavant : il avoit enséveli la veille un de ses fils : accablé de ces malheurs domestiques, il crut devoir repousser une imputation qui lui rappelloit ses pertes, encore plus que ses succès ; il se leva, & pria la Chambre d'observer combien tous ces reproches de *trahison*, de *corruption*, de *crimes*, &c. étoient vagues, & destitués de toute espèce de preuve : il somma formellement les délateurs de dénoncer les coupables, s'il y en avoit, pour les faire punir.

Quant à lui, il déclara qu'il étoit prêt à rendre

(1) On a observé que dans les séances ce Ministre, quand il ne parle point, reste presque toujours à sa place, les ieux fermés : cette attitude peut être une suite de la méditation, de l'attention qu'il prête aux discours ; c'est peut-être aussi un effet de sa prudence : les ieux sont le miroir de l'ame : un Ministre à qui sa place fait souvent un devoir de la dissimulation, n'a pas tort de chercher à ôter à ses ennemis ce moyen de le pénétrer.

compte de toutes ſes démarches, comme de tous les avis qu'il avoit donnés au Roi : avis dont il ne ſe repentiroit jamais, puiſque les trois quarts, ou du moins les deux tiers de la Chambre & de la nation les avoient adoptés: à ce mot, il fut interrompu par une huée des *Oppoſans*, qui crioient, *non, non pas les trois quarts, ni les deux tiers.*

Il continua, en répétant ſon aſſertion, avec une énergie, une fermeté juſtifiée, du moins à l'égard du Parlement, par le fait ; & venant à l'avidité qu'on lui reprochoit, & ſi ſouvent, & ſi cruellement, il pria ceux qui l'écoutoient de ſonger qu'il occupoit depuis douze ans une place pénible, & diſpendieuſe, ſans avoir jamais demandé aucune grace, ſoit pour lui, ſoit pour les ſiens ; que l'année dernière, Sa Majeſté, d'elle-même, lui avoit donné le Gouvernement des *Cinq-Ports ;* qu'il l'avoit accepté, mais en réduiſant volontairement cette place à ſon ancien produit, en exigeant, comme clauſe de ſon acceptation, qu'on en retranchât les droits conſidérables qui y avoient été attachés en faveur de Milord *Holderneſs ;* que la valeur ainſi réduite ne lui étoit pas encore connue, mais qu'elle ne paſſeroit pas 1000 livres ſterling.

Qu'il avoit permis à deux de ſes fils d'accepter chacun la ſurvivance d'une place dans les douanes, d'auplus 1000 liv. ſterling de revenu, pour les deux; mais qu'il ne les avoit jamais ſollicitées; & qu'enfin une place d'environ 400 liv. ſt. dans le Bureau du Tréſor dont il étoit le chef, étant venue à vaquer, il l'avoit donnée, avec l'agrément de ſes collègues, au plus jeune de ſes enfans.

Que c'étoient là à quoi se réduisoient les avantages que lui & les siens auroient tiré de son poste : qu'il étoit au reste prêt à le quitter, ainsi que son Gouvernement : qu'il en auroit plus de joie peut-être même que le censeur qui venoit de l'attaquer si vivement : qu'après douze ans de fatigues & de dépenses, il laisseroit dans sa famille 1500 livres sterling de revenu à partager ; que les portions n'y seroient pas considérables ; car elle est, ajouta-t-il, passablement nombreuse..:. A ce mot le cœur paternel se déchira ; l'idée de la perte de la veille l'emporta sur la considération de ce qui lui restoit ; & ce pere infortuné, fondant en larmes, dut en arracher des ieux de tous les spectateurs.

Aucun de ces détails n'a été relevé ; ils sont donc vrais. La candeur avec laquelle ils ont été déduits, la circonstance, l'authenticité du moment où le Ministre les a réunis sous les ieux du Public, sa probité connue, sont des cautions presque suffisantes de leur exactitude : il semble qu'il est impossible de présenter une justification plus complette : cette fortune est à peine celle d'un Commis de bureau dans les autres Monarchies.

Cette anecdote est intéressante à tous égards ; elle donne une idée honorable du caractère de ce principal Ministre des *Anglois :* elle prouve que la corruption n'est pas aussi enracinée, ni même aussi fréquente dans leur administration que les étrangers le croient, sans qu'on puisse leur en faire un reproche ; puis c'est d'après les

assertions des *Anglois* eux-mêmes qu'ils admettent ces soupçons.

La Cour ayant échappé à un orage aussi violent, s'est occupée, sans perdre de temps, à faire une réponse au Mémoire du Cabinet *Espagnol*, & cette réponse est une déclaration de guerre formelle.

» Attendu que l'Ambassadeur du Roi d'*Espagne*, par ordre de sa Cour, a délivré au Lord Vicomte *de Weymouth* un papier dans lequel il est déclaré que Sa Majesté Catholique se propose d'avoir recours aux armes, sous le prétexte dénué de fondement d'obtenir une réparation des injures *qu'elle suppose avoir reçues;* attendu aussi que ledit Ambassadeur a reçu ordre de sortir de ce Royaume sans prendre congé, Sa Majesté étant déterminée à prendre les mesures nécessaires pour soutenir l'honneur de sa Couronne, a jugé à propos d'ordonner, de l'avis de son Conseil Privé, & il est ordonné par les présentes, qu'il sera accordé des lettres de représailles générales contre les vaisseaux, effets & sujets du Roi d'*Espagne*; de sorte que, tant les flottes & vaisseaux de S. M. que tous autres vaisseaux & navires qui seront mis en commission par des lettres de marques ou de représailles générales ou autrement, par les Commissaires de Sa Majesté chargés de remplir les fonctions de Lord Grand-Amiral de la *Grande-Bretagne*, puissent saisir LÉGALEMENT tous vaisseaux, navires & effets appartenans au Roi d'*Espagne* ou à ses sujets, ou autres habitans d'aucun des territoires du Roi d'*Espagne*; faire adjuger lesdites prises devant aucune des Cours d'Amirauté établies dans les Etats de Sa Majesté; & à cette fin l'Avocat-Général de Sa Majesté, secondée par l'Avocat de l'Amirauté, préparera immédiatement le projet d'une commission, & le présentera à Sa Majesté devant ce Bureau, à l'effet d'autoriser les Commissaires chargés de remplir les fonctions de Lord Grand-Amiral de la *Grande-Bretagne*, ou aucune personne ou personnes par eux constituées, à accorder des lettres de marques & de représailles à aucun des sujets de Sa Majesté ou autres que lesdits Commissaires croiront être à même d'en faire usage, à l'effet d'appréhender, saisir & prendre les vais-

ſeaux, navires & effets appartenans à l'*Eſpagne*, ainſi que les vaſſaux & ſujets du Roi d'*Eſpagne*, ou aucuns autres habitans de ſes Contrées, Territoires ou Etats, & qu'il ſera inſéré dans leſdites commiſſions des pouvoirs & clauſes conformes à l'uſage, & juſtifiés par des exemples précédens. Ledit Avocat-Général de Sa Majeſté, & l'Avocat de l'Amirauté prépareront auſſi immédiatement le projet d'une commiſſion qu'ils préſenteront à Sa Majeſté devant ce Bureau, autoriſant leſdits Commiſſaires chargés de remplir les fonctions de Grand-Amiral, à l'effet de requérir la haute Cour d'Amirauté de la *Grande-Bretagne*, le Lieutenant & le Juge de ladite Cour, ſon Subdélégué ou ſes Subdélégués, ainſi que les diverſes Cours d'Amirauté dans l'étendue des domaines de S. M., de prendre connoiſſance de toutes eſpèces de priſes & repréſailles d'effets pris & ſaiſis, & des repréſailles à raiſon de toute eſpèce de captures, ſaiſies, priſes & repréſailles de tous les vaiſſeaux & effets qui ſont ou ſeront pris, d'entendre les plaidoyers en conſéquence, & prononcer ſur iceux conformément à la manière de procéder à l'Amirauté, & AU DROIT DES GENS, d'adjuger & condamner tous vaiſſeaux, navires & effets qui appartiendront à l'*Eſpagne* ou aux vaſſaux & ſujets du Roi d'*Eſpagne*, ou à tous autres habitants de ſes Contrées, Territoires & Etats, & que les pouvoirs & clauſes d'uſage, juſtifiés par des exemples précédens, ſeront inſérés dans ladite commiſſion; ils prépareront auſſi & préſenteront à Sa Majeſté devant ce Bureau le projet des inſtructions qu'il peut être convenable d'envoyer aux Cours d'Amirauté dans les Plantations & Gouvernemens éloignés de Sa Majeſté, pour ſervir de guide à leur conduite; ainſi qu'un autre projet d'inſtruction pour les vaiſſeaux qui ſeront mis en commiſſion dans les vues ci-deſſus mentionnées «.

Le rapprochement des deux pièces eſt curieux. Il eſt plaiſant de voir, après un an de négociations, les choſes ſi peu éclaircies, que des deux côtés il n'y ait pas encore un fait de certain; que d'une part on allègue des inſultes formelles, que de l'autre on les nie, & que le réſultat de cette obſcurité ſoit un ordre net, précis, *légal*, d'égorger des hommes, & de piller leurs biens. C'eſt en

effet là ce qui souffre en ce monde le moins de difficulté. La plus petite réforme en éprouve d'insurmontables, mais les massacres vont tout seuls.

Les mesures que prendront les *Anglois* pour se défendre, ne sont pas jusqu'ici beaucoup plus manifestes, que celles d'après lesquelles on se prépare à les attaquer. Ce que l'on voit, c'est qu'ils augmentent leurs milices par terre ; & que ne trouvant point d'hommes pour le service de mer, ils en prennent.

Le Procureur-Général, l'homme par conséquent qui agit au nom de la loi, qui en est l'interprète & le protecteur-né, le 22 Juin, à vingt-trois minutes après-midi (c'est le calcul des Papiers *Anglois*), a proposé au Parlement de passer un bill, par lequel, *malgré toutes les sauve-gardes & exemptions, même* LÉGALES, *on pût* PRESSER *les* VIEILLARDS, *les* ENFANS, *les* BATELIERS *de rivières, les* LABOUREURS, ET GÉNÉRALEMENT TOUT CE QUI AUROIT L'AIR DE POUVOIR FAIRE UN MATELOT.

Les formes *parlementaires* veulent que le projet d'un bill soit lu deux fois avant que de passer ; mais on laisse un intervalle entre les deux lectures. Ici le Procureur-Général, pour remplir les *formes*, a requis que les deux lectures fussent faites *sur-le-champ*, afin qu'on pût *mettre le bill à exécution dès la nuit suivante, & avant qu'il fût connu ; ce qui en assureroit l'effet.*

Un des Membres a comparé le Magistrat à un

conſpirateur qui *cache ſon poignard ſous ſon habit, pour en frapper plus ſûrement ſa victime.* Un autre a comparé le bill même à l'*action d'un voleur qui prend la nuit pour entrer dans une maiſon, & voler les habitans après les avoir aſſaſſinés.*

Le bill a été lu ſur-le-champ deux fois, & a paſſé.

Il y a ſans doute des momens où le ſalut public exige cet oubli des règles; mais quand il eſt auſſi notoire, & qu'il en réſulte des révolutions tout-à-la-fois auſſi précipitées & auſſi violentes, il ſemble, encore une fois, qu'il annonce plus de peur que de courage. Les *Anglois* ont paſſé juſqu'ici pour avoir la tête froide. Ne ſe la laiſſent-ils pas un peu trop échauffer en ce moment?

Pour ſoutenir la nation, les Gazettes ſont remplies d'un long détail des avantages *remportés par les vaiſſeaux de Sa Majeſté dans la ville de* PORTSMOUTH, *ſur la rivière* ELISABETH, *en Virginie*, le 15 Mai dernier. Dans l'énumération du prodigieux butin fait en cette occaſion mémorable, on trouve SIX *balles de couvertures*, SIX *barils d'huile*, CINQ *cables, &c.* Le nombre des priſonniers ſe trouve monter à DEUX *Capitaines*, DEUX *Lieutenans*, *avec* HUIT *fuſiliers*, ſans compter NEUF *habitans* mal-intentionnés, & CINQ *ſoldats* laiſſés à l'hôpital par les rebelles.

Ces détails ſont-ils une plaiſanterie dans le goût *Anglois*? Eſt-ce une de ces caricatures *Britanniques*, ſi communes chez eux; je n'en ſais rien; mais on paroît les donner ſérieuſement.

FRANCE.

Bella, horrida bella.

Tout s'ébranle; tout prend un air menaçant & terrible. Des camps, des tranſports de munitions de toute eſpèce, des équippemens de vaiſſeaux, de troupes de terre, ſont les avant-coureurs des nouvelles les plus intéreſſantes, & des calamités les plus déſaſtreuſes.

La communication entre *Douvres* & *Calais* n'avoit pas encore été interrompue juſqu'ici: elle eſt enfin fermée [1]. Cette cérémonie n'eſt pas tout-à-fait auſſi majeſtueuſe que l'ouverture du temple de *Janus* ſur les bords du *Tibre :* elle n'eſt pas même auſſi déciſive, puiſque les hoſtilités les plus ſolemnelles l'avoient déja précédée; mais elle eſt preſque auſſi effrayante, parce qu'enfin c'eſt le dernier ſimptôme d'une rupture abſolue: ajoutons qu'elle eſt infiniment plus inconſéquente & plus ruineuſe.

Ce n'étoit du moins à *Rome* qu'une obſervance religieuſe : elle pouvoit encourager le peuple, animer le ſoldat, qui, étant par eſſence l'infracteur né de toutes les formes, ne fait jamais ſi bien ſon abominable métier, que quand il croit y être autoriſé par la forme : elle ne portoit préjudice à perſonne, & ſur-tout aux citoyens : elle tranquilliſoit leur conſcience, & ne nuiſoit à aucun de leurs intérêts.

[1] C'eſt le 29 Juin dernier qu'a paſſé le dernier *paquebot.*

Mais j'oserois demander aux deux Puissances qui rompent ainsi entre elles jusqu'à la correspondance aussi innocente que nécessaire des *paquebots*, des vaisseaux couriers, porteurs de lettres, [1] quels avantages elles se promettent de cette violence faite à leurs propres sujets, & quels dangers les déterminent à reculer ainsi des rivages que la nature s'efforçoit de rapprocher. Le plus grand de tous les malheurs pour les deux États, seroit que l'interruption fût réelle.

Une partie de la *France* a sa fortune subordonnée à ses liaisons avec des *Anglois*; une partie de la *Grande-Bretagne* est dans la même dépendance envers des négocians *François*. Ces intérêts respectifs ne peuvent se liquider, s'échanger, se réaliser que par le secours de la poste. Que feront donc les intéressés? Ou l'impossibilité de s'entretenir avec leurs débiteurs, les réduira à des banqueroutes ignominieuses; ou ils chercheront des détours pour éluder l'obstacle absurde que la politique élève entre eux? Ils prendront d'autres voies pour renouer des rapports qu'une rigueur imprudente a interdits.

Ils paieront cherement à d'autres mains les services qu'elles leur rendront pour les aider de part & d'autre à tromper leurs Souverains. Les lettres de *Londres* entreront en *France* par la *Hollande*, par *Bruxelles*; celles de *Paris*, de *Bor-*

---

[1] Le mot *paquebot* est *Anglois*, composé des deux mots *bot*, *pacquet*, vaisseau de paquet, de malles, bateaux de poste.

deaux, de *Marſeille*, de *Nantes*, &c. tranſpireront à *Londres* par *Oſtende*, par *Rotterdam*, &c. Quel effet aura donc produit la défenſe ? Pas d'autre que de rendre les lettres plus coûteuſes & plus tardives. C'eſt une taxe très-ruineuſe que les deux Couronnes impoſent ſur leurs ſujets au profit des étrangers.

Il ne faut point, dit-on, introduire chez ſoi des malles qui peuvent contenir des avis dangereux, &c. Mais en arriveront-ils moins ? S'il y a un grand intérêt à les faire pénétrer dans le centre de vos domaines, n'en trouvera-t-on pas toujours le moyen malgré la prohibition ? Eſt-ce d'ailleurs à la poſte ordinaire qu'ils auroient été confiés quand elle auroit ſubſiſté ? Quelle reſſource leur ôtez-vous en la ſupprimant ? Et ſi, par cette opération, vous n'écartez que ces petits bruits qui alimentent la curioſité des particuliers, le péril de cette fermentation inſenſible que vous éteignez, peut-il entrer en comparaiſon avec le coup que vous portez au commerce, & la lenteur meurtrière que vous jettez dans tous ſes mouvemens ?

Ce qui eſt bien plus étrange, c'eſt que ce n'eſt pas la *France* qui a la première bouclé ſes ports à cet égard, & proſcrit, comme une eſpèce de cheval de *Troie*, les malles de cuir que les poſtillons auroient débarquées aux pieds de ſes jettées : cependant elle auroit été excuſable d'en donner l'exemple. Cette interdiction auroit été de ſa part bien moins une preuve d'une défiance ſans motif, qu'un affranchiſſement raiſonnable & fondé.

Une particularité que tout le monde ne connoît pas, c'eſt que les *Anglois* étoient, & ſont encore propriétaires excluſifs de tous les *paquebots*, dans tous les pays du monde qui correſpondent avec eux; ils ſont ſeuls voituriers des ſecrets de toutes les nations qui attachent du prix à des liaiſons avec eux. Non-ſeulement cette Iſle ſuperbe ne s'ouvre aux relations épiſtolaires des autres peuples, qu'autant que ce ſont des mains *Angloiſes* qui les lui apportent; mais elle ne laiſſe parvenir les réponſes aux rivages étrangers, qu'autant que ce ſont encore des mains *Bretonnes* qui les y introduiſent.

Toutes les Puiſſances s'étoient ſoumiſes à ce honteux ſervage. Les malles de *Lisbonne*, de *Cadix*, d'*Amſterdam*, comme celles de *Paris* & de nos autres places, ne franchiſſoient la mer pour parvenir à *Londres* qu'avec la permiſſion, & par le miniſtère d'un bourgeois de la *Tamiſe*. *Rome*, dans les jours de ſon plus grand orgueil, n'avoit pas impoſé à ſes conquêtes un joug plus humiliant & plus fâcheux.

C'étoit une ſuite, & une extenſion de l'*acte de navigation:* toujours attentifs à fortifier leur marine; ne négligeant aucun moyen d'occuper, d'aguerrir, d'enrichir leurs matelots, d'en multiplier le nombre, ils n'en négligeoient aucun moyen; & celui-là n'étoit ni des plus mépriſables, ni des plus inutiles.

La *France* en ce moment, en banniſſant de ſes ports ces couriers tyranniques, qu'elle n'auroit

pas dû y tolérer, même en temps de paix, ne feroit donc que briser une chaîne honteuse: mais puisqu'elle la supportoit encore, conçoit-on comment l'*Angleterre* elle-même se hâte de la couper? En la laissant subsister, tant qu'on ne l'auroit pas attaquée, une guerre malheureuse même auroit pu n'y pas donner d'atteinte. On n'auroit pas pensé peut-être dans le traité de paix, qui viendra enfin, tôt ou tard, à en exiger la destruction: l'habitude l'auroit défendue: on se sent moins importuné d'un joug qu'on a toujours porté.

Mais, après l'interruption, oseront-ils même parler de la rétablir, si la fortune leur est contraire? Et l'article du traité, qui probablement rendra sur cet objet, comme bien d'autres, la liberté à tous leurs voisins, ne sera-t-il pas le fruit de leur précipitation? N'auront-ils pas à se reprocher d'en avoir eux-mêmes fait venir l'idée?

La conduite de la *France*, à tous égards, est bien différente de la leur: je ne puis me lasser de l'observer, de le faire observer, & j'en parle en appréciateur désintéressé. On saura tôt ou tard que la flatterie n'a aucune part à mes remarques, ni à mes éloges, même en faveur de ma patrie; mais je rends justice, sans distinction de pavillon.

J'ai déja rendu compte de la sagesse du Ministère *François*, ainsi que de sa louable fermeté à l'égard des *Hollandois*: le Cabinet de *Versailles* vouloit, par le Réglement du 28 Juillet 1778, donner un exemple qui deviendra insensiblement, moins si la raison fait des progrès, le code des

nations, qui ont le malheur d'être engagées dans ces tripotages terribles, que l'on appelle des *guerres*. Il fixera le caractère, les prérogatives, & les procédés des Puissances *neutres ;* en voici un second non moins honorable, non moins fait pour devenir un jour un modèle.

La mer, ainsi que la terre est livrée à deux espèces d'hommes, & d'industrie: les uns montés sur les gros vaisseaux qu'elle porte à regret, escortés de leurs canons, entourés de haches, de sabres, de bayonnettes, de boulets ramés, de tous les instrumens de la destruction, la parcourent avec faste & la désolent: les autres, bornés à des nacelles imperceptibles, contens de quelques filets, la cultivent & la fécondent: ils tirent de son sein des richesses précieuses & inépuisables: mais sur un élément, comme sur l'autre, l'inutilité superbe, ou plutôt la férocité meurtrière des premiers, écrase la foiblesse laborieuse des seconds: le pêcheur est aussi cruellement dédaigné, sacrifié, que le laboureur: un misérable à qui la mer pitoyable a prodigué des harangs & des morues, est rançonné avec cruauté, souvent coulé à fond sans examen, par le premier ennemi armé qu'il rencontre, sous prétexte qu'il est étranger au pays dont le barbare porte le pavillon: c'est un des plus crians, & des plus affreux abus de la guerre maritime.

Le Roi vient de faire un essai pour y obvier: une Lettre de Sa Majesté du 5 Juin dernier contient ses intentions. Elle est adressée à l'Amiral de *France.*

» Le desir que j'ai toujours eu d'adoucir, autant » qu'il seroit en moi, les calamités de la guerre, » m'a fait porter les ieux sur cette classe de mes su» jets qui se consacre au commerce de la pêche, & » qui n'a pour sa subsistance que les seules ressour» ces que ce commerce lui présente. J'ai pensé » que l'exemple que je donnerois à mes ennemis, » & qui ne peut avoir d'autre principe que les » sentimens d'humanité qui m'animent, les déter» mineroit à accorder à la pêche les mêmes faci» lités, auxquelles je consentirois à me prêter. » En conséquence je vous fais cette Lettre, pour » vous dire que j'ai donné ordre à tous les Com» mandans de mes bâtimens, aux Armateurs & Ca» pitaines de Corsaires, de ne point inquiéter jus» qu'à nouvel ordre, les pêcheurs *Anglois*, & de » ne point arrêter leurs bâtimens, non plus que » ceux qui seroient chargés de poisson frais, » quand même ce poisson n'auroit pas été pêché » à bord de ces bâtimens, pourvu toutefois qu'ils » ne soient armés d'aucune arme offensive, & » qu'ils ne soient pas convaincus d'avoir donné » quelques signaux qui annonceroient une intel» ligence suspecte avec les bâtimens de guerre » ennemis. Vous ferez connoître mes intentions » aux Officiers des Amirautés, & à tous ceux qui » sont sous vos ordres. Et la présente n'étant à » autre fin, je prie Dieu, MON COUSIN, qu'il » vous ait en sa sainte & digne garde.

» Fait à *Versailles*, le cinquième jour du mois » de Juin de l'année mil sept cent soixante-dix» neuf. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, DE SARTINE «.

Au milieu des préparatifs barbares dont la seule

énumération fatigue, autant qu'elle effraie, c'est une douceur de trouver du moins quelques vestiges des sentimens d'humanité, de les trouver dans l'ame d'un jeune Roi, & de se convaincre que le fracas des précautions nécessaires pour se mettre en état d'attaquer ou de se défendre, ne les lui fait pas perdre de vue. On peut bien dire de cette vertu, autant que de l'exactitude à tenir sa parole,

Que c'est aux cœurs des Rois à lui servir d'asile.

ORDONNANCE

Concernant les reprises faites par les vaisseaux, frégates, & autres bâtimens de Sa Majesté.

A la fin du Volume précédent, page 518, j'ai hasardé deux mots sur l'étrange différence des principes de la guerre de terre & de celle de mer, sur ce que le droit des gens interdit dans l'une, précisément ce qu'il autorise dans l'autre. J'ai dit qu'il seroit à desirer que cette matière fût discutée & approfondie. Plusieurs personnes m'ont fait l'honneur de m'écrire qu'elles pensoient à cet égard, comme moi, & même qu'elles avoient fait de cet objet celui de leurs méditations & de leurs travaux : mais aucune ne m'ayant communiqué ses idées, je vais encore en développer ici quelques-unes des miennes, dont plusieurs sont directement relatives au sujet de l'Ordonnance dont il s'agit ici.

Le droit des gens *terrestre*, le droit des gens maritime

maritime admettent également le fer & le feu pour moyen, la destruction, le carnage, la mort pour but ; ils autorisent également à remercier Dieu des faveurs qu'il a plu accorder à une nation, quand ayant jetté sur le carreau, & fait périr 20 ou 30,000 hommes à ses adversaires, elle n'a eu que 12 ou 15,000 de ses enfans assommés, brûlés, déchiquetés, expirés dans les plus affreuses douleurs : de ces côtés-là, & de quelques autres, tout est à-peu-près égal : mais dans le reste, il y a quatre différences remarquables.

La première, c'est que *sur terre* on ne pille, on ne tue qu'en troupe. Le droit de commander un certain nombre de meurtriers est une faveur qu'il faut mériter par un long noviciat. On ne devient *Capitaine*, *Colonel*, qu'après des services pénibles, des épreuves réitérées, des sollicitations ardentes, quelquefois même des complaisances fâcheuses. Les Bureaux où se fabrique la patente qui confère aux Militaires, comme aux Médecins, le droit *secandi*, *urendi*, *& occidendi*, *per omnes terras*, ne sont embarrassés que par la multitude des prétendans qui sont souvent rebutés.

Sur mer, on est profès d'abord, & investi, sans cérémonie, du droit de vie & de mort, en chef. Personne n'est éconduit : le premier fou qui a de l'argent, ou du crédit, achète une barque ; il y met quatre canons, s'il n'en peut pas payer davantage, ou vingt, s'il est déja un peu riche : il s'associe quelques déterminés comme lui ; il prend une commission, & va courir les mers, tuant, brûlant *légalement* tout ce qui n'est pas plus fort que lui :

il eſt auſſi ſouverain ſur ſon bord, & même ſur tous ceux dont il s'empare, qu'un Généraliſſime pourroit l'être à la tête de ſon armée.

En ſecond lieu, les héros qui, à force de ramper comme les ſerpens, parviennent à ſe rendre illuſtres & redoutables comme les lions, & ſur le même élément, ſans être tout-à-fait déſintéreſſés, ne ſemblent pourtant pas avoir préciſément le lucre pour objet: les ſimples ſoldats aſſurément ſont bien loin d'être avides au phyſique & au moral. Il n'y a point de malade qui obſerve une diète plus rigoureuſe, & un régime plus ſobre que des grenadiers. On ne leur inculque rien avec plus de ſoin que l'horreur du vol, ſur-tout du vol fait en petit & en particulier: pour aſſurer leur éducation ſur cet article, tandis qu'on les emploie à ces grans & nobles larcins qui s'appellent des *ſièges*, des *contributions*, des *fourrages*, s'ils prennent un chou pour leur ſoupe, on les fouette, ou même on les pend. Toutes ces rubriques de la diſcipline militaire ſont merveilleuſement propres à leur inſpirer le mépris de la vie, & le détachement des choſes de ce bas monde.

Quant aux Officiers, c'eſt au nom de l'*honneur* qu'on leur commande. On n'excite leur ambition que par les idées de l'avancement & de la gloire: & ceux qui ne ſont pas aſſez avancés pour avoir le droit de donner des ordres lucratifs ſont bien forcés de s'en tenir à cette fumée. Il n'y a guère que les chefs pour qui leur état ſoit une fortune; & encore même cette fortune conſiſte-t-elle plus ſouvent en penſions, en ſalaires viagers, accordés par le Prince, en *bienfaits du Roi*, qu'en butin dérobé ſur l'ennemi.

Il y en a bien quelques-uns qui adoptent sous main cette dernière façon de s'enrichir ; mais ils sont obligés de s'en cacher : ils n'en jouissent qu'en rougissant : le Public s'en venge par des plaisanteries : & même s'ils échappent au châtiment prononcé par les loix, c'est parce qu'en tout genre, on ne punit guère ceux qui ont la commission de faire punir les autres. Depuis un *Connétable*, jusqu'au dernier Conseiller de *Cour souveraine*, en *Europe* du moins, quiconque manie la verge, n'a guère à craindre d'en être frappé. *La Fontaine* a très-bien rendu raison de cette tolérance, dans la fable des *Animaux malades de la peste*. En général il est très-vrai que le desir de l'opulence n'est pas le mobile du service militaire *terrestre*.

Mais dans l'autre service, dans celui qui a les flots pour théâtre, l'avarice est le motif essentiel, unique, avoué hautement de la plupart de ceux qui s'y engagent, du moins pour ce qu'on appelle la *course* (1) ; & cette *course*, c'est ce que je viens de dire : c'est la spéculation d'un écervellé, brûlé de l'amour de l'argent, qui se fait guerrier du soir au matin, par l'espérance d'en gagner beaucoup, & qui va par ce seul principe égorger de sang froid de bonnes gens sans malice, sans ressources, pour son profit personnel, pour

(1) Inutilement diroit-on que les *armateurs* ne sont pas militaires ; qu'ils ne sont pas partie du corps de la *Marine*, &c. cette distinction n'est qu'une absurdité de plus : s'ils ne sont pas militaires, pourquoi font-ils la guerre ? Il n'y a pas de milieu ; ce sont des soldats, ou des brigands.

s'emparer de tous leurs biens : c'eſt une véritable maraude. La *lettre de marque* peut en changer le nom, mais non pas la nature.

Cette manière de faire la guerre eſt ennoblie par l'uſage, & le conſentement univerſel : mais cependant un homme ſenſé qui ſe permet de réfléchir, peut-il y voir autre choſe que la plus lâche, la plus odieuſe, la plus barbare de toutes les pirateries.

Elle eſt lâche, parce qu'elle a pour objet d'attaquer des gens ſans défenſe : elle eſt odieuſe, parce qu'elle n'a pour principe qu'un intérêt vil & perſonnel : elle eſt barbare, parce que pour forcer à l'obéiſſance le navire marchand qui s'enfuit, on commence par l'accabler de bordées meurtrières ; il n'eſt pas rare qu'au moment où il amène le pavillon, une partie de l'équipage ſoit maſſacré par les boulets qui en ont apporté l'ordre.

Toutes ces manœuvres feroient horreur ſur terre ; mais avec des lettres de marques, & le nom d'*armateur*, elles ſont partie du *droit des gens*.

En troiſième lieu, quand une armée de canons ſe préſente dans un pays, devant une place, non-ſeulement on ne dépouille ni les bourgeois, ni les payſans des environs, de leur propriété ; mais même on les ménage : ils changent de domination, mais leurs biens ne changent pas de maîtres : ils reſtent dans leurs maiſons ; ils dorment dans leur lit ; ils ne ſont pas même conſtitués priſonniers : ils gagnent ſouvent beaucoup plus avec leurs vainqueurs, qu'avec le très-gracieux Souverain qui n'a pas pu les protéger.

Mais ſi ces canons, au lieu de s'avancer ſur un terrain ſolide, avec des affûts roulans, ſe gliſſent ſur une ſurface mobile, & ſont liés au plancher même qui les porte, il n'y a plus de grace pour les malheureux qui ſe trouvent dans la ſphère de leur domination: leurs biens, leurs perſonnes deviennent la proie des agens de ces terribles machines; la promptitude même de la ſoumiſſion n'eſt pas un préſervatif: on *amarine* leur vaiſſeau, c'eſt-à-dire, que les brigands qui l'ont volé, le forcent de marcher vers leurs repaires: on les précipite *à fond de cale*, c'eſt-à-dire, dans le plus infect, le plus horrible, le plus dangereux des cachots: s'ils y ſont ſuffoqués, on leur donne en riant la mer pour ſépulture: & s'ils en reviennent, c'eſt pour périr bientôt à terre de détreſſe ou de déſeſpoir.

S'il n'étoit queſtion dans la guerre, abſolument que de détruire, & qu'en ſe baignant dans le ſang, en pillant, en ravageant, on eut l'affreux courage d'être conſéquent, de déclarer nettement qu'on n'épargnera rien de tout ce qui appartient à l'ennemi; qu'on ne veut entre lui & ſoi d'autre médiateur que le fer & le feu, comme au fond cela devroit être, ſi cette abominable théorie n'effrayoit ceux à qui la pratique n'en répugne pas, la police *maritime* ſeroit très-juſte, & très-ſage. » Tu portes le pavillon ennemi: donc tu » m'appartiens: je te coulerai à fond, ou je pren- » drai tout ce que tu poſsèdes «.

Mais on a mis des modifications à ces atrocités. Cette abſurde invention, qu'on appelle le *droit des gens*, vient appliquer des compreſſes ſur les plaies

de l'humanité. Elle arrête par intervalles ſon ſang qui coule, bien moins pour en diminuer l'effuſion, que pour ſe procurer le plaiſir de le voir recouler encore. Delà ſont venues les *capitulations*, les *traités*, &c. & ces loix qui conſervent aux *bourgeois* d'une ville la propriété de leurs biens particuliers, lors même que celle du territoire en général change de main.

A la vérité, s'ils ſe trouvent armés quand le vainqueur prend poſſeſſion des portes, ils ſont pendus : ſi la garniſon a mal fait ſon devoir ; & qu'au lieu de capituler ſur la brèche, elle la laiſſe emporter, cette pauvre bourgeoiſie à qui il n'a pas été permis de donner l'exemple du courage eſt punie de la négligence, ou de la lâcheté : on la pille, on la brûle, on la viole, loyalement, en vertu du *droit de la guerre*, *& des gens.*

Ces bagatelles ſont un reſte de la vieille férocité du lion que l'éducation n'a pu polir entièrement. Elles n'empêchent pas qu'en général, comme je l'ai dit, la province ſubjuguée, la place ſoumiſe, ne voient conſerver à leurs habitans la libre jouiſſance de leurs biens, pourvu que la reddition ſoit volontaire. Comment ſe fait-il que le vaiſſeau, dès qu'il a été apperçu avec la lunette, ſoit confiſqué, s'il n'a pas aſſez de canons pour abymer le pirate, ou de légéreté pour le fuir ; & que ſon empreſſement à courir au-devant des fers ne ſoit qu'un titre pour légitimer la violence avec laquelle on le dépouille ?

J'ai parlé, il y a quelque temps, de l'uſage de *rançonner* introduit par la *France*, & j'ai dit que

les *Anglois* étoient très-sages de le rejetter. Cela est vrai *politiquement*, c'est-à-dire, qu'il en résulte un désavantage réel pour celle des deux nations qui s'obstine à le conserver : mais *philosophiquement*, (je suis presque honteux de profaner ce mot, en l'appliquant à de semblables matières,) philosophiquement, il est cependant & plus humain, & plus raisonnable, & plus conforme au *droit des gens* : la prise absolue des vaisseaux & des cargaisons porte à ce dernier une atteinte scandaleuse.

La *rançon* répond à ce que l'on appelle sur terre des *contributions*. Vous avez le malheur d'être le sujet d'un Prince qui ne veut reconnoître d'autre arbitre que le canon, ou à qui on n'en laisse pas d'autre : il faut bien l'expier. On vous prend votre argent méthodiquement. On bâtonne l'*Alcalde*, le *Consul*, le *Syndic*, l'*Evêque*, les *Notables* du lieu, afin que la somme soit fournie plutôt : mais quand elle a été délivrée, ils recouvrent leur liberté, ainsi que vous.

Si dans l'intervalle quelque bombe vous écrase en passant ; si une balle perdue brise dans le ventre de votre femme grosse la cervelle de votre enfant qui n'a pas encore vu le jour, ce sont de petites calamités qui se perdent au milieu de la gloire dont les Ministres & les héros se couvrent : mais enfin votre bien vous reste, si vous n'êtes pas tué vous-même.

La *rançon* sur mer produit les mêmes effets. Pourquoi ne fait-elle pas une partie essentielle du *droit des gens* ? Pourquoi l'usage de s'approprier

avec le vaiſſeau, & ſa cargaiſon, & les malheureux ſans armes qui y ont haſardé leurs perſonnes & leur fortune, n'eſt-il pas proſcrit, comme celui d'empoiſonner les fontaines, d'aſſaſſiner les malades, de brûler ſans néceſſité les temples & les maiſons ?

Qu'on s'empare du bâtiment, on le conçoit encore : c'eſt une eſpèce de cité dont le terrain peut être revendiqué par le vainqueur : mais la cargaiſon qui s'y trouve, de quel droit ſe les adjuge-t-il ? Une propriété flottante eſt-elle moins ſacrée qu'une propriété immobile ? La cabine du *paſſager* n'eſt-elle pas auſſi reſpectable que la boutique du *marchand* ? Et ſi celle-ci vous inſpire des égards, pourquoi enfoncez-vous l'autre avec une brutalité ſi vorace ?

J'imagine une raiſon de cette différence : ſi une ville entière pouvoit ſe placer ſur des roulettes, & ſe tranſplanter à force de bras, du terroir où ſon fondateur l'a aſſiſe, ſur celui où l'intérêt du vainqueur la pouſſeroit, il eſt aſſez probable que les corſaires à pied ou à cheval, qui s'en emparent, ne ménageroient pas beaucoup plus ce qu'elle renferme, que ne le font leurs émules de l'autre eſpèce : une fois enclavée dans leurs anciens domaines, on s'embarraſſeroit peu du mécontentement ou de la deſtruction de ſes habitans : on ne craindroit pas qu'elle reſtât déſerte, ou bien on ne s'en ſoucieroit guère.

Mais aucun Ingénieur n'ayant encore trouvé ce ſecret, & le vainqueur craignant de ſe trouver

chargé d'une enceinte dépeuplée, dont il ne tireroit aucun avantage, il relâche quelques-uns de ses droits, en considération de l'utilité qui lui en revient. Les bourgeois qu'il épargne sont des serviteurs qu'il laisse à ses garnisons, & les taxes qu'il leur impose, le dédommagent bien de la grace apparente qu'il leur accorde.

Au contraire la mer se prêtant à ces transports faciles, rien n'étant plus commode & plus aisé que d'enlever la maison avec tout ce qu'elle contient, la Jurisprudence qui consacre cette manœuvre, s'est établie sans peine; il y a bien des principes dans le Droit, *Romain* & autre, qui n'ont pas un fondement aussi raisonnable.

Enfin entre ces deux codes canoniers, il y a une quatrième disparité non moins remarquable, c'est ce qui arrive sur mer à ce qui a subi une première fois le pouvoir de la force, & qu'un hasard imprévu, secondé de la force aussi, fait repasser entre des mains amies.

On s'imagineroit d'abord que c'est un bonheur pour un vaisseau d'être ainsi réhabilité; & qu'il doit s'applaudir d'une rencontre qui le ramène dans sa patrie: mais, par une bizarrerie inconcevable, le guerrier qui le recouvre, n'est pour le triste propriétaire, qu'un pirate de plus dont il a encore le canon à essuyer; dans le choc qui doit le régénérer, il à à craindre, avant que les nouveaux défenseurs de son bâtiment soient domptés, d'être coulé à fond, ou du moins écrasé par les boulets qui ne distinguent pas les amis des ennemis; & après

le combat, lorſqu'il ſe félicite d'être échappé à tant de dangers, ſes prétendus ſauveurs, plus avides, plus impitoyables que ces boulets même, lui font la plus étrange des queſtions : ils demandent *combien de temps a duré ſa captivité ?*

S'il a porté les fers une minute moins que 24 heures, on ne lui prend pour le prix de ſa liberté que le tiers de ſon bien ; mais s'il a paſſé à gémir une révolution du ſoleil entière, on le dépouille de tout : de ſorte que, par un renverſement incroyable de toute eſpèce de notion, de juſtice, & même de politique, c'eſt ſur le mal que lui a déja fait l'ennemi, que ſes propres compatriotes meſurent celui qu'ils lui font ; plus il a ſouffert de la part des premiers, plus les ſeconds le maltraitent. Au premier port acceſſible, on le met à terre, nud, déſeſpéré, incertain à qui il doit plus de haine & de malédictions, du raviſſeur étranger qui n'a eu que le projet de le ruiner, ou du voleur ami qui l'exécute ; ce procédé plein de douceur, de nobleſſe, de grandeur, d'équité, eſt ce qu'on appelle le droit de *recouſſe*.

On ne connoît pas ſur terre cet uſage de payer un guerrier aux dépens des citoyens qu'il a défendus & ſauvés. Quand le Maréchal *de Villars* reprit *Bouchain*, le *Queſnoy*, *Douay*, &c. il n'exerça point ſur les habitans le droit de *recouſſe*. Si en ce moment nous avions des forces aux *Indes* capables d'aller chaſſer les *Anglois* de *Pondichery*, on ne leveroit pas, ſur ces caſes humiliées, un certain nombre de *pagodes* pour indemniſer l'eſcadre qui les auroit affranchies. Bien moins en-

core permettroit-on au Général & aux ſoldats d'en chaſſer les habitans, dont ils ſe diroient libérateurs, & de compter pour choiſir entre un tiercement odieux, ou une expulſion totale, le nombre d'heures que le pavillon *Breton* auroit paſſées ſur le rivage.

Pourquoi donc le même homme, qui eſt ſi déſintéreſſé ou ſi bien contenu, quand il manœuvre en cocarde, en uniforme, en guêtres, à la tête d'un régiment, eſt-il ſi avide & ſi autoriſé, quand un vaiſſeau eſt le théâtre de ſes exploits, & qu'il a pour agens des matelots en jacquette? La loi, dans le premier cas, le déclareroit non-ſeulement voleur, mais criminel de lèſe-majeſté : pourquoi, dans le ſecond, approuve-t-elle, encourage-t-elle, conſacre-t-elle ſon larcin? C'eſt aſſurément de quoi il eſt impoſſible de rendre aucune raiſon ſatisfaiſante.

Ce ſujet vraiment intéreſſant, a été approfondi avec autant d'énergie que de ſolidité, par un Gentilhomme *Suiſſe*, nommé M. *Sollicoffre*, dans un Mémoire exprès, intitulé : *Mémoire contre le droit de recouſſe*, imprimé à *Saint-Malo*, en Décembre dernier. Le judicieux Etranger y attaque la Juriſprudence exiſtante par une infinité de raiſonnemens plus forts, plus déciſifs les uns que les autres : en voici ſur-tout deux qui me ſemblent ſans réplique.

L'un eſt une comparaiſon frappante. Vous dépouillez, dit M. *Sollicoffre*, votre compatriote, parce que vous l'avez arraché des mains de l'en-

nemi ; mais si vous l'aviez sauvé d'une tempête ; vous auriez donc le même droit. Il alloit périr ; ses manœuvres étoient brisées, son équipage rendu : des pompes défectueuses le livroient sans ressource aux attaques des flots ; vous lui avez donné des mâts ; vous lui avez prêté des hommes frais, des Charpentiers habiles, qui ont étanché les voies d'eau ; il vous doit son salut. Pourquoi, en entrant dans le port, l'Amirauté ne le confisque-t-elle pas à votre profit, de même que si vous lui aviez épargné l'affront d'être mené en *Angleterre* ?

Car enfin ce qui fonde vos prétentions dans ce dernier cas, c'est ou le danger dont vous l'avez tiré, & auquel il auroit succombé sans vous, ou celui auquel vous vous êtes exposé vous-même en l'assistant : mais la mer en fureur est-elle donc moins redoutable que le feu d'un corsaire ? N'y a-t-il que les services bruyans du canon qui doivent être payés ?

Vous rougiriez pourtant de dépouiller l'infortuné que vous avez sauvé du naufrage, & de lui voler sa fortune, pour prix de la vie que vous l'avez empêché de perdre : ce brigandage honteux autorisé par les coutumes des temps barbares, est proscrit avec horreur chez tous les peuples policés. La *recousse* est-elle autre chose ? Ce salaire scandaleux que vous n'oseriez recevoir de l'homme qui s'alloit noyer sans vous, comment se fait-il que vous l'exigiez sans scrupule & sans pudeur, quand ce ne sont que des fers dont vous l'avez garanti ?

M. *Sollicoffre* développe un autre argument bien plus pressant encore, & digne d'être médité sérieusement par l'Administration. La loi, dit-il, est mauvaise, si d'une part la décence, la nature, la justice même peuvent souvent faire un devoir à d'honnêtes gens de la violer ; & si, de l'autre, elle peut exposer un sujet fidèle, à la tentation, à la nécessité même de devenir traître à sa patrie, & donner à celle-ci un ennemi acharné, dans l'enfant respectueux qui seroit mort cent fois pour la défendre.

Or, ne peut-il pas arriver que de deux vaisseaux marchands, mais armés en guerre, appartenant à des amis, à des parens, à des freres, chargés de toute leur fortune, sortis en même temps du port, & écartés dans leur route, l'un soit pris, que l'autre le rencontre avec son vainqueur & le reprenne ; applaudirez-vous au propriétaire de celui que la fortune a secondé, s'il exécute la loi à la rigueur ? Oserez-vous l'en louer ? Ne sera-t-il pas, au contraire, noté d'infamie, s'il montre même la moindre tentation de s'en prévaloir ? Voilà donc la loi enfreinte, méprisée, rejettée avec horreur ; & quelle loi que celle qui inspire de semblables sentimens à ceux même qu'elle semble vouloir favoriser ?

Allons plus loin : il faut ici emprunter les termes même de l'Auteur.

„ Supposons toujours, chose qui peut arriver, „ qu'un corsaire *François* rencontre sur mer un „ corsaire *Anglois* ; qu'après s'être battus tous les

„ deux au mieux poſſible, le premier ſoit pris par „ le dernier; que vingt-quatre heures après ſur- „ vienne un autre corſaire *François*, aſſez fort „ pour prendre l'*Anglois*, ſi le *François* ne ſe mêle „ point du combat, mais auſſi aſſez foible pour „ être pris lui-même, ſi le dernier combattoit „ également contre lui; & qu'à l'apparition du „ *François libre*, le *François pris* tienne ce diſcours „ à l'*Anglois* :

„ Ecoutez-moi ſur un intérêt qui dans ce mo- „ ment-ci nous devient commun. Il n'y a pas plus „ de vingt-quatre heures que j'étois très-bon „ *François*, & que je me battois, vous ſavez „ comment, pour ma patrie; mais parce que le „ ſort des armes vous a été plus favorable qu'à „ moi, une loi de mon pays ordonne que main- „ tenant je ſois traité en ennemi, en *Anglois*, „ enfin comme vous, en ce qu'elle autoriſe tout „ *François* qui me prendroit avec vous, à garder „ ma propriété comme la vôtre : la ſeule diffé- „ rence qu'il y a encore en ma faveur, c'eſt que „ l'on me rendroit ma liberté, tandis que vous „ perdriez la vôtre. Voici tout mon *avoir*, & „ voilà peut-être tout le vôtre : nous devons y „ être d'autant plus attachés. Vous aimez ſans „ doute votre liberté autant que moi la mienne : „ ainſi, ſi nous différons ſur tout le reſte, nous „ ſommes au moins d'accord ſur ces points très- „ eſſentiels. Hé bien ! mon vainqueur, faiſons un „ marché enſemble, qui vous convient encore „ mieux qu'à moi, & que voici :

„ Je ſuis à vous de corps & de biens, & vous

„ m'avez mis hors d'état de me défendre contre „ vous, je le sais. Mais, sans parler de mille ac- „ cidens que nous ne pouvons pas prévoir, que „ vous ne sauriez ni prévenir ni empêcher, & „ qui pourroient me sauver & vous perdre, voilà „ un *François* qui fait force de voiles sur nous. Il „ nous a sans doute déja reconnus, vous pour un „ *Anglois*, moi pour un *François pris*. Il faut le „ combattre bon gré malgré, parce qu'il n'y a „ plus moyen de l'éviter.

„ Si vous le combattez seul, vous êtes pris à „ coup sûr; car il est plus fort que vous. Si, au „ contraire, nous le combattons ensemble, alors „ il ne peut manquer d'être pris lui-même, at- „ tendu qu'il est plus foible que nous deux. Il ne „ se défiera certainement pas de moi, ne pouvant „ vraisemblablement jamais s'imaginer qu'à la loi „ civile qui me destine sa prise, je puisse opposer „ la loi naturelle qui crie au fond de mon cœur „ de défendre ma propriété, même contre lui au „ besoin.

„ Il me coûte pourtant beaucoup de combattre „ pour vous, *Anglois*, contre lui, *François*; mais „ enfin nécessité fait loi: elle commande bien „ impérieusement; & après tout, je suis même „ justifiable par des raisons qui militent autant „ pour moi que contre lui.

„ Laissez-moi donc agir librement; combat- „ tons & prenons-le ensemble: rien ne sera plus „ aisé. Je vous l'abandonne en entier, avec toute „ sa propriété, n'en voulant rien du tout. J'irai

„ même avec vous en *Angleterre* pour y paſſer le „ reſte de ma vie ; parce qu'après une telle „ action, je ne pourrois plus retourner en *Fran-* „ *ce*, où une autre loi me puniroit ſans doute „ comme traître à ma patrie. Tout ce que je vous „ demande en retour de mon aſſiſtance, ſans la- „ quelle vous ſeriez perdu, c'eſt cette même li- „ berté & cette même propriété dont vous êtes „ actuellement le maître. Je ſens parfaitement „ combien je gagne à ce marché; mais vous y „ gagnez le double : car enfin vous conſervez tou- „ jours une priſe au moins équivalente à celle „ que vous me rendez, tandis que ſans moi vous „ ſeriez infailliblement pris vous-même, &c. &c.

„ L'*Anglois* accepteroit ſans doute le marché „ avec autant d'empreſſement que de plaiſir ; & le „ *François* perſuaderoit aiſément ſon équipage „ qu'il eſt également de ſon intérêt à l'y ſecon- „ der. Voilà donc deux corſaires *François* paſſés „ en *Angleterre*, l'un de gré & l'autre de force, „ uniquement à cauſe du *droit de recouſſe*, tandis „ que ſans ce droit, un corſaire *Anglois* eût été „ conduit en *France*; & voilà donc une perte, au „ lieu d'une acquiſition pour le Royaume. Or, „ n'eſt-ce pas la faute de la loi qui accorde un „ tel droit, plutôt que celle du *François* qui a „ cherché à s'y ſouſtraire ? Si on le reprenoit „ jamais, ſans doute on pourroit le punir : mais „ qui oſeroit le blâmer ? "

M. *Sollicoffre* ſuppoſe un cas plus commun ; moins affligeant, mais où le droit de *recouſſe* n'eſt pas moins odieux. Il cite un exemple connu, & dont

dont j'ai rendu compte ci-devant en parlant du procès qui en a résulté. L'*Aquilon* pris sur sa route, a été *recous* par deux vaisseaux réunis, dont la supériorité ne permettoit pas même aux premiers de balancer à se soumettre: mais au lieu de *la Belle-Poule* & du *Vengeur*, le corsaire *Breton* auroit pu ne rencontrer qu'un *François* de sa force, monté comme lui de vingt-deux canons, & de 141 hommes. Or, pour amariner l'*Aquilon*, il y avoit jetté vingt-deux des siens; le *François*, qui n'auroit été qu'égal avant la prise, se seroit donc trouvé plus fort après.

Il y a donc tout à parier qu'il auroit pris l'*Anglois*, à raison de l'affoiblissement produit par la soustraction d'une partie de l'équipage employé à enchaîner l'*Aquilon*: c'est donc réellement celui-ci qui auroit été la vraie cause du succès de son sauveur: n'auroit-il pas été étrange qu'après la victoire, on en eût chassé indistinctement les *Anglois* & les *François*, & qu'en mettant les premiers aux fers, on eût donné leur droit sur le vaisseau devenu leur prison, pour motif de l'expulsion des seconds?

Mais ces biens, dira-t-on, étoient également perdus pour le propriétaire. Que lui importe ce qu'ils deviennent? Etoit-il moins ruiné, s'il n'avoit pas été repris? Il y gagne encore sa liberté! N'est-il pas révoltant qu'il ose se permettre de murmurer, quand on veut bien ne pas disposer de sa personne, & que pour prix du courage qui brise ses fers, on se contente d'une fortune qui ne lui appartenoit plus?

Voilà le plus fort argument des *Recousseurs*. Mais cette modération apparente, cette distinction entre l'individu & les biens, n'est qu'une inconséquence de plus : c'est la démonstration la plus convaincante de l'iniquité de la loi.

Et pourquoi faire grace à la personne, si réellement vous avez droit de vous emparer des effets ? Si votre victoire sur le vainqueur vous a transmis toutes les prétentions de celui-ci, tout vous appartient également. Vous pouvez donc aussi, comme lui, mettre son prisonnier au cachot, ne lui donner de pain que pour son argent, ne le rendre à sa famille qu'après une rançon, l'accabler de toutes les cruautés auxquelles le *droit des armes* dévoue un captif.

Mais, dites-vous, c'est un compatriote : vous frémiriez d'exércer sur lui cette barbarie : ses parens, ses amis, les vôtres, ne vous regarderoient qu'avec exécration, s'ils vous soupçonnoient d'avoir seulement le desir d'un pareil procédé ! Eh bien ! pourquoi donc l'exercez-vous sur sa fortune ? Si ce *vin*, si ces balles de *coton*, si ces *mousselines*, pour avoir passé vingt-quatre heures justes au pouvoir des *Anglois*, sont devenues *Angloises*, pourquoi le corps du propriétaire, qui a végété le même temps dans le même atmosphère, n'a-t-il pas essuyé la même métamorphose ; & si, en sortant du fond de cale *Britannique*, où le sort des armes l'avoit plongé, un *François* est encore *François*, pourquoi son bien, qui n'a pas changé de place, est-il dénaturé ? Votre scrupule est absurde, ou votre rigueur affreuse.

Quant à cet autre prétexte tiré de ce que la cargaiſon étant déja perdue pour le propriétaire, c'eſt un ſacrifice auquel il a dû ſe réſoudre, & qu'on ne lui fait aucun tort, en laiſſant à ſes vengeurs des effets dont il étoit dépouillé, il n'eſt pas plus ſoutenable. Et pourquoi le forcer d'abhorrer vos ſuccès ? Pourquoi condamner ſa famille à arroſer vos triomphes de ſes larmes, & à maudire votre proſpérité ?

Quand des ennemis lui ont pris ſon bien, il lui eſt reſté du moins l'eſpoir confus de s'en venger un jour, & d'avoir à ſon tour à ſe réjouir de leurs pertes : il a ſu que c'étoit la force aveugle, la violence ſeule qui faiſoit ſa deſtinée. Mais quand ce ſont des compatriotes qui le déshabillent, quand c'eſt au nom de la loi qu'on le réduit à l'indigence lui & ſes enfans, où eſt ſa reſſource, où ſont ſes conſolations ?

Un autre lui auroit fait le même mal que vous lui faites ! Par la même raiſon la Maréchauſſée, accourue dans un bois aux cris du paſſant dont un élève de *Cartouche* emportoit la bourſe & les bijoux, ſeroit en droit de les garder après les avoir *recous :* car enfin ſans elle ils étoient perdus pour l'homme volé ; il ne les auroit jamais revus : & que lui importe, d'après vos principes, que ce ſoient les garans de la ſûreté publique, ou ſes perturbateurs qui en profitent ? La loi dans ce dernier cas cependant ordonne, & fait opérer la reſtitution. N'eſt-il pas étrange que dans le premier elle preſcrive préciſément le contraire ?

Il y avoit à *Amiens*, il y a quelque temps, un Huissier très-expert, nommé *Malo*. C'étoit le *captureur* le plus célèbre du pays. Son pere, moins adroit, avoit des dettes, & des créanciers impitoyables : un d'entr'eux obtint une contrainte par corps. L'identité des noms n'étant pas toujours une preuve de la liaison du sang, il remit à l'Huissier *Malo* l'ordre d'arrêter *Malo* le débiteur : & l'intrépide suppôt l'exécuta sans sourciller : il conduisit en plein jour son pere en prison.

On l'en blâmoit : » Eh quoi ! dit-il, ne falloit-» il pas que quelqu'un l'y menât ? Pourquoi n'au-» rois-je pas gagné cet argent-là aussi-bien qu'un » autre ? « Voilà, à la lettre, l'excuse & la justification des *recousseurs*.

Elle est même encore plus odieuse dans leur bouche : car enfin la détention du pere étant une fois nécessaire & inévitable, le fils en s'en chargeant pouvoit l'adoucir par des égards ; il pouvoit épargner à ce vieillard les mauvais traitemens dont des mains étrangères sont trop souvent prodigues en pareil cas. Il n'étoit pas impossible même que le captif & son conducteur fussent d'accord : & celui-ci ne s'approprioit rien de ce que l'autre perdoit.

Mais dans la *recousse*, le *François* affranchi n'a d'autres ennemis, d'autres ravisseurs à craindre que des *François* : c'est pour leur profit personnel qu'ils le dépouillent ; c'est malgré sa réclamation qu'ils s'emparent de ses ballots. Ils n'ont pas même pour eux l'excuse du Sergent *Picard*,

dont la piété en effet n'auroit pas ſauvé le débiteur, au lieu qu'ici le vaiſſeau infortuné n'auroit dû être confiſqué qu'autant qu'il ſeroit reſté dans des mains ennemies, & que cependant c'eſt après en être ſorti qu'il eſt dévoré.

Du temps des fables, on n'évitoit *Caribde* que pour tomber dans *Scylla* : mais *Scylla* & *Caribde* étoient également ennemies de tous les paſſans : ſied-il à nos légiſlations modernes de faire revivre, de réaliſer ces vieilles allégories, & d'ouvrir à des compatriotes, dans leur propre pays, un gouffre qui les engloutira immanquablement, s'ils ont le bonheur d'échapper à celui qui les menaçoit ſur la rive oppoſée ?

Tout eſt inconcevable, tout eſt dangereux dans cette Juriſprudence. La ſeule ſpécification du terme de *vingt-quatre heures*, ligne mitoyenne entre une rapine ſans bornes, ou une décimation reſtreinte, eſt ou doit être une ſource intariſſable de procès. Car enfin la minute qui précède ce terme fatal, & celle qui le ſuit, produiſent des effets bien différens ; & comment conſtaterez-vous dans vos Amirautés le point fixe qui ordonne ou un partage, ou un abandon ſans réſerve ?

Ce ne ſont donc plus de bons Pilotes qu'il faut mettre ſur les vaiſſeaux en temps de guerre, mais des Aſtronomes experts : des Gnômons parfaits leur ſeroient bien plus utiles que des canons.

Le propriétaire qui défend ſon bien, le corſaire

qui le convoite, reculeront ſans doute chacun de leur côté la borne qui doit déterminer leurs portions. Il en ſera de même que des limites circonſcrites, autour des rivages de la mer, à la navigation qui fait circuler les marchandiſes prohibées : à deux lieues de la côte, il n'y a point de *contrebande* ; en-deçà de cette démarcation fiſcale, on eſt réputé *fraudeur*.

Qu'arrive-t-il ? Que les Commis font tous les jours, ou du moins ſont accuſés de faire de faux procès-verbaux, pour ne pas perdre leur proie, & que tous les bâtimens qu'ils peuvent attrapper ſont déclarés par eux ſaiſis dans l'enceinte interdite. L'heure eſt-elle plus aiſée à conſtater que les diſtances ? Quelle imprudente loi, que celle qui expoſe une partie des ſujets d'un grand Etat, à la néceſſité de devenir, après chaque triomphe, ou dupes ou parjures ?

On ſent bien que cette juriſprudence a pour objet d'animer les *armateurs* à la pourſuite de l'ennemi : ſans cet appât ils n'attaqueroient ſouvent, dit-on, que les vaiſſeaux dont ils ſeroient ſûrs de s'approprier les dépouilles : ils verroient avec indifférence emmener ceux de leur pays, dont le ſalut exigeroit des dangers, & ne procureroit que l'honneur ſtérile d'une couronne civique.

S'il eſt vrai que cet eſprit règne dans la partie morcelée de la marine qui fait la *courſe*, ce ſont peut-être les Gouvernemens eux-mêmes qu'il en faut accuſer : ce ſont eux qui ont laiſſé tranſpirer

dans cette classe de leurs agens cet instinct féroce d'avarice & de rapacité. C'est en le ménageant qu'on le soutient : c'est en lui préparant des alimens qu'on le nourrit. Les administrations ont toujours le pouvoir de faire transpirer des vertus dans les ames qu'elles dirigent, & quand il ne s'y trouve que des vices, c'est leur faute.

En ennoblissant ce métier inhumain; en ne permettant de s'y dévouer qu'à des hommes honorés du titre & du caractère d'Officier; en attachant les distinctions, les grades, toutes les récompenses qui élèvent le cœur, spécialement aux recouvremens désintéressés des navires captifs, cette espèce de proie n'auroit pas moins inspiré d'ardeur, que celles dont l'argent est l'unique fruit.

Cette opération seroit d'autant plus salutaire, que des *reprises* sont infiniment plus précieuses, plus utiles à l'Etat, que les *prises* même. Je dois encore cette idée à l'Auteur du Mémoire cité ci-dessus.

Le vaisseau ennemi dont vos armateurs s'emparent, apporte bien chez vous quelques richesses, mais il ne vous donne pas des hommes; au contraire, l'équipage prisonnier qu'il faut nourrir & garder, vous charge d'une consommation onéreuse, & vous prive des mains employées à veiller sur les leurs : au lieu que quand ce sont des citoyens dont vous brisez les fers, vous recouvrez des défenseurs, ou au moins des agens zélés, à qui même le desir de réparer l'accident,

LETTRE
A L'AUTEUR DES ANNALES.

MONSIEUR,

» COMME vos *Annales* ſont conſacrées à la vérité, je vous adreſſe avec confiance mes obſervations ſur une erreur dans laquelle vous êtes tombé dans votre N°. 38, page 338, article de *Suède*, & dans la note au bas de la même page, en parlant du ſel GABELLÉ en *France*. Vous la préſumiez probablement, cette erreur, puiſque vous vous ſervez de cette expreſſion, *ſi je ne me trompe*.

» Après avoir calculé, dans le texte, le bénéfice de la Ferme, vous en ſuppoſez un autre réſultant de l'*eau* (1) qu'on y ajoute, de la *terre*, du *ſable*, &c.... Dans la note vous commentez à la façon du peuple le terme *gabeller*, & d'après un principe auſſi erronné, vous tirez de terribles conſéquences : vous annoncez au Public le *ſecret des Greniers*, *la pierre de touche de la contrebande*. Vous inculpez la forme judiciaire qui s'obſerve dans la vérification des *ſels*, & vous l'aſſimilez gratuitement à la barbarie des épreuves du *feu & de l'eau*.

(1) Cette aſſertion doit vous être échappée ; car avec la ſoif de l'or que l'on ſuppoſe à tout ce qui eſt finance, l'eau, en diminuant le volume & la qualité du ſel, doit néceſſairement en affoiblir le revenu. [*Note de la Lettre.*]

» Je ne ſuis point homme d'Etat ; je ne diſcuterai point ici la juſtice du commerce excluſif de cette denrée : j'expoſerai ſeulement la manière dont on connoît le ſel de contrebande, la forme des jugemens, & ce que c'eſt que le *gabellage* des *ſels*.

» Les ſels dont on fait uſage en pays de *gabelles*, ſont fabriqués aux marais de *Brouage* : la nature, plus que l'art, conduit cette exploitation, & ils n'ont alors qu'une valeur très-médiocre ; on les transporte enſuite en vrac, dans les dépôts ou magaſins du Roi, où ils doivent reſter au moins deux ans, ſuivant l'Ordonnance. Là, ſans aucune manipulation, ſans autre opération que la réunion des différentes parties homogènes, il en réſulte un ſel *gabellé*, c'eſt-à-dire, un ſel qui préſente, au lieu d'une pouſſière fine, & preſque uniforme, des ſolides d'une certaine groſſeur, des cubes informes qui laiſſent appercevoir des faces à-peu-près toujours les mêmes ; mais ces petits cubes ſont plus ou moins gros, à raiſon de l'homogénité des parties voiſines lors du dépôt.

» Il ſe fait dans le dépôt une double transfiguration. Le ſel acquiert une couleur plus foncée ; & de blanc ſale qu'il étoit, à ſon enlèvement des marais, il ſe trouve en ſortant des dépôts, & paſſant dans les Greniers deſtinés au Public, d'un gris preſque brun. C'eſt alors que la loi lui donne une valeur malheureuſement trop conſidérable.

» Les corps étrangers qu'on y rencontre quelquefois, & auxquels le Public ignorant fait jouer un ſi grand rôle, n'ont aucune importance réelle : dus au haſard, & incorporés dans les maſſes lors

de l'enlèvement des marais, ils ſont rejettés avec grand ſoin dans les Greniers, lorſqu'ils ſont d'un volume aſſez conſidérable pour que les ouvriers les remarquent.

» D'ailleurs, les Receveurs qui ſe chargent, conjointement avec les Officiers du Grenier, d'une quantité quelconque de ſel, pour le diſtribuer enſuite au Public, ne s'en chargent qu'après qu'il a été meſuré à la *trémie* à deux grilles. Ces grilles, qui ſont à environ un pied de diſtance l'une de l'autre, ſont diſpoſées de façon que le point de réunion des différentes lignes qui ſe croiſent, ſe trouvent dans la grille ſupérieure, au centre du vuide que laiſſe entre ſes différentes parties la grille inférieure, & *vice verſâ.*

» Le but de cette opération eſt double; le premier de retenir les corps étrangers qui ne ſont pas auſſi coulans que le ſel; l'autre, d'égaliſer la chute du ſel dans la meſure qui doit le recevoir. Il eſt d'ailleurs ſi peu poſſible que ces corps étrangers, tels qu'ils ſoient, puiſſent être la marque du ſel, que lorſque les Receveurs s'en chargent, il leur eſt meſuré dans des minots qui en contiennent environ 96 liv. & remis en maſſe dans leur Grenier. Ce même ſel, pour la majeure partie, eſt diſtribué au Public dans des quarts ou huitième de minot : il ſeroit bien étonnant qu'il ſe trouvât, dans chacune de ces petites meſures, un ou pluſieurs de ces corps étrangers, tandis qu'à peine s'en trouve-t-il un dans chaque minot, à l'inſtant de ſon emplacement dans le Grenier.

» Quant au ſel de *contrebande*, les malheureux qui s'y expoſent, cherchent ordinairement à trom-

per & le Fermier & le Public, & il n'eſt pas beſoin de marques étrangères pour faire diſtinguer leur ſel de celui du Grenier. En effet le grain & la couleur ſuffiſent pour établir légalement la différence : ce *ſel* eſt ordinairement neuf, même ſans corps, & preſque blanc. Les fraudeurs, qui ne ſe contentent pas d'éluder l'excluſion de ce commerce, volent le conſommateur, en y ajoutant des corps étrangers : ce ſont eux qui trouvent le ſel *trop pur*, & alors il eſt plus facile encore d'aſſeoir un jugement.

» Tel eſt, Monſieur, le ſecret des Greniers quant au *gabellage* des ſels. Paſſons aux *formes judiciaires*.

» Des Gardes ſaiſiſſent du ſel qui leur paroît de *contrebande ;* ils en forment deux échantillons cachetés, & de leur cachet & de celui de la partie à laquelle ils en laiſſent un ; l'autre eſt dépoſé au Greffe : après l'échéance du délai, les deux échantillons rapprochés, reconnus ſemblables & réunis, ſont vérifiés contre le ſel qui ſert *actu* à la diſtribution du public ; des Experts vérificateurs prononcent en préſence des Officiers du Grenier & des Gens du Roi ſur la reſſemblance ou diſſemblance du ſel ſaiſi, avec celui de la maſſe ; & ils ne peuvent ſe tromper, d'après ce que nous avons expoſé plus haut ſur la nature & le *gabellage* des ſels, il ne reſte pour lors aux juges, qui ne décident pas s'il y a *fraude*, qu'à prononcer l'amende ſi réellement la fraude eſt conſtatée.

» Il réſulte de tous ces détails, 1°. que probablement vous n'avez jamais eu le temps ou la curioſité de voir par vous-même la manutention

d'un Grenier à ſel, & que vous avez cru ſuffiſant de vous en rapporter au cri public. 2°. Qu'il n'exiſte d'*immondices royales* que dans l'imagination échauffée d'une populace ignorante, ou dans l'*Anti-Financier;* ce libelle ſéditieux fait pour entretenir une fermentation déſordonnée dans l'eſprit du peuple, & dont peut-être la lecture a ſervi chez vous à faire diverſion à vos occupations, qui ont toujours été ſi utiles à ceux de vos concitoyens dont vous avez pris la défenſe.

» J'oſe eſpérer de votre attachement pour la vérité que vous voudrez bien rendre publiques, par la voie de vos *Annales*, des obſervations qui n'ont d'autre but que de détromper vos Lecteurs ſur une erreur qui peut avoir acquis une vraiſemblance d'autant plus grande, qu'elle eſt accréditée par un homme dont le mérite & la franchiſe ſont connus.

» Je ſuis, &c. «

Signé, DELARADE, *expert vérificateur au Grenier à ſel.*

Paris, *3 Juin 1779.*

RÉPONSE.

JE publie, Monſieur, comme vous le déſirez, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je vous dois un double remerciement, d'abord pour la leçon que vous me donnez, & enſuite pour la politeſſe qui l'accompagne. Vous m'apprenez des choſes que j'ignorois en effet: je n'imanois pas que l'on prît pour l'emmagaſinement, & la diſtribution du ſel des précautions dont le déſir

de bien ſervir le Public fût l'objet: ce pauvre Public eſt preſque toujours, à peu-près comme les vieux garçons riches & infirmes, le jouet de tous ceux qui ſont à ſes gages.

Il eſt vrai que je n'ai jamais aſſiſté à la filtration du ſel par les trémies: mais les ordures dont il eſt rempli, dans les ſaloirs des Particuliers, c'eſt par mes ieux, c'eſt par ma propre expérience que j'en ai été aſſuré; ſi c'eſt le haſard qui les y mêle, ce haſard-là eſt bien fréquent, & bien fâcheux pour les acheteurs.

Il en eſt de même de l'humidité dans laquelle on l'entretient : vous dites que ce ſeroit une grande mal-adreſſe à la Ferme de le mouiller, puiſque l'eau le fait fondre, & qu'il en réſulteroit du déchet; mais des mains exercées peuvent lui procurer une moiteur modérée, qui l'humecte & le gonfle, ſans aller juſqu'à une aſperſion trop forte qui le diſſoudroit : il faut bien que cette humidité ait un objet; car elle ne ſe trouve que dans les Greniers de la Ferme: par-tout ailleurs le ſel ſe débite très-ſec.

Je ne veux pas examiner plus que vous ſi le commerce excluſif de cette denrée eſt *juſte*: ce point là ne peut pas même faire une difficulté. Il eſt juſte, puiſqu'on pend ceux qui entreprennent d'éluder l'excluſion: rien de plus démonſtratif: mais quant à la certitude des expériences qui ſervent à découvrir & à conſtater la fraude, je ne la trouve pas ſi évidente.

Vous comparez le ſel du contrebandier à celui qui ſe débite *actu* dans le grenier; & vous déci-

dez qu'il y a crime, dès que vous trouvez de la différence. Mais si ce fauxsaunier s'étoit pourvu à la même source ; s'il avoit aussi tiré son sel de *Brouage ;* s'il l'avoit aussi laissé *gabeller* pendant deux ans; s'il le laissoit aussi humide, brun & sale, quel moyen auriez-vous pour le convaincre ? Il faut bien qu'il y ait dans le bon sel, dans le sel orthodoxe, c'est-à-dire, dans celui du *grenier*, quelque caractère secret qui dévoile tout-d'un-coup à vos ieux le délit de l'hérétique. J'ai traité un peu durement les épreuves d'après lesquelles on l'envoie *légalement* aux *galères*, & quelquefois au *gibet*: mais avouez que les résultats en sont aussi un peu durs.

Il est vrai que j'ai lu autrefois l'*Anti-Financier*: il m'a paru comme à vous un vrai libelle, un libelle dangereux en plus d'un sens, & très-condamnable en bien des endroits : mais sur l'article du sel, il dit des choses embarrassantes. Je ne puis oublier le morceau où il représente une vache paissant au bord de la mer, & ne pouvant sans crime mouiller sa langue dans le flot qui baigne ses pieds, à qui il est défendu, comme à son maître, d'aspirer une goutte des eaux du vaste *Océan*.

Pardonnez, Monsieur, si, d'après de semblables tableaux, les bons citoyens font quelquefois & des vœux pour une réforme, & des sorties contre l'abus. Votre cœur est trop honnête pour ne pas les partager : personne souvent ne déplore avec plus d'amertume les barbaries de la guerre, que les Officiers à qui l'honneur, ou du moins le préjugé fait un devoir de s'en rendre les instrumens.

Faute à corriger. *Page* 85, *lig.* 28, intérieure, *lis.* extérieure.



A M. LINGUET.

» J'ADMIRE, Monſieur, avec quelle facilité on cenſure dans autrui les écarts dans leſquels on tombe. Tel qui eſt fâché qu'un autre veuille *juger ſans voir*, & *décider ſans examen*, mérite le même blâme par ſa légéreté & ſon inconſidération. Deux lettres inſérées dans vos *Annales*, Tome V, p. 157 & ſuivantes, ont donné lieu à cette réflexion, & la juſtifient. M. *de Morveau* & ſon Cenſeur ſemblent ſe réunir pour décider du haut de leur Tribunal, que le jeune *Parangue*, connu ſous le nom d'*hydroſcope*, eſt un fourbe & un impoſteur.

» Je n'ai aucune eſpèce d'intérêt dans cette affaire. Mon nom n'a jamais été mêlé parmi ceux qui ont pu donner à ce phénomène une trop grande & trop précoce célébrité; mais j'ai ſéjourné long-temps à *Valence*; j'ai fait quelques courſes à *Montélimart*, & dans les environs de ces villes, principal théâtre des exploits hydroſcopiques, peu de temps après qu'ils ont eu lieu. La rumeur qu'ils y avoient cauſée n'étoit pas diſſipée: j'y ai trouvé des enthouſiaſtes de l'hydroſcope, quelques vrais obſervateurs, gens ſages & froids, & des perſonnes paſſionnées, contrediſant *à la Morveau*, ſans avoir daigné y regarder & s'éclaircir. Je vous aſſure que les faits bien conſtatés que je recueillis, m'étonnèrent & m'attachèrent au héros.

» Il fut unanimement convenu que l'hydroſcope, à peine échappé de l'enfance, avoit un air d'innocence & d'ingénuité qui excluoit tout ſoupçon d'impoſture & de friponnerie ; ſes manières analogues avoient un caractère marqué de ſincérité : elles annonçoient encore le goût de l'enfance pour le badinage & la frivolité. Un grand flandrin de frere qui lui ſervoit de guide, ne paroiſſoit rien moins que capable de ſuivre & de faire ſuivre, ce qui eſt encore plus difficile, un projet combiné d'impoſture : ils ne connoiſſoient ni l'un ni l'autre en aucune manière les lieux qu'on leur faiſoit parcourir.

» Il eſt avéré, par le rapport unanime de tous ceux qui ont ſuivi le jeune *Parangue* dans ſes opérations, que dès le moment qu'il avoit reconnu ſous ſes pas une ſource, il ne la quittoit point, jusqu'à ce qu'il eût conduit le ſpectateur ſurpris juſqu'à ſon débouché. On marquoit le chemin qu'il avoit ſuivi : on le faiſoit revenir après des détours ; on le faiſoit remonter ; jamais il ne s'écartoit du trajet indiqué. Ces épreuves dans différens endroits ont fourni des variétés ; mais elles ſe réduiſent à ce ſeul fait, que lorſqu'il *voyoit*, ou croyoit *voir* une ſource cachée dans l'intérieur de la terre, il s'y attachoit, en en ſuivant la marche, juſqu'à l'endroit où elle ſe faiſoit jour. Les tricheries qu'on a voulu lui faire, ont paru conſtater davantage ſon talent hydroſcopique : il y a autant de témoins & de garants de ce fait réduit à ce point de ſimplicité, qu'il a eu de ſpectateurs dans les différens cantons qu'il a parcourus. Je pourrois vous nommer un grand nombre de perſonnes

diſtinguées par leur état, leur naiſſance, leurs talens: ces témoignages réunis forment ſans doute un certificat impoſant. Je me ſuis plu ſur-tout à cauſer avec deux Médecins, juſtement célèbres dans ces contrées, un confrère de *Boulanger*, homme d'eſprit, & obſervateur aſſidu de ce phénomène, de qui on a réclamé & publié dans le temps les inſtructions : ils n'avoient garde d'apporter, dans ces obſervations déſintéreſſées, la diſpoſition fautive d'une aveugle crédulité; ils ſe méfioient d'une impoſture trop ordinaire dans ce genre, où les preſtiges ſont aſſez faciles; mais ils n'ont pu s'empêcher d'atteſter ce qu'ils ont vu, & il eſt difficile de croire qu'ils aient mal vu. Leur récit m'a tranſmis leur ſurpriſe & leur admiration.

» On peut avoir dit que cet enfant *voyoit* les eaux au travers des terres, & que ſa vue perçoit la maſſe compacte qui les recouvroit; mais par cette façon d'exprimer la première impreſſion d'un fait extraordinaire, on n'a point eu l'idée que les rayons de lumière, réfléchis par les eaux enfoncées dans la terre, vinſſent directement frapper la rétine de l'hydroſcope. On a pu ſoutenir qu'il *voyoit* les eaux qui étoient dans la terre; mais on n'a pas dû croire qu'il *vît* les eaux à travers la terre.

» Il eſt bien faux qu'on lui ait attribué la faculté de pénétrer par la vue *deux ou trois cens toiſes de terre*, ainſi que le lui a reproché l'Auteur d'un *Traité ſur les Volcans éteints du Vivarais*. Cette abſurde allégation annonce la petite humeur d'un Ecrivain peu fêté par ſes compatriotes, & ſon dépit

ſur leur peu d'empreſſement à ſouſcrire pour ſon mince *in-folio*. Tous ceux qui ont voulu ſe repréſenter le comment de cette ſingulière perception, ont jugé que les vapeurs qui s'élevoient le long du trajet des ſources, formoient à ſes ieux, heureuſement diſpoſés, un corps aſſez ſenſible pour être ſaiſi, tandis qu'il échappoit par ſa ténuité aux ieux ordinaires.

» J'ai trouvé le *fait* aſſez atteſté pour être cru, & l'explication aſſez naturelle pour être adoptée. Mais j'ai vu dans cette circonſtance le philoſophiſme altier dédaigner ce qu'il ne concevoit pas, refuſer juſqu'à l'examen; l'eſprit de Corps écouter des conſidérations politiques plutôt que des raiſons; la tyrannie *Académique* s'exercer avec acharnement, s'emparer des Journaux pour publier de ridicules lettres, & de ſublimes déciſions ſans titre ni fondement, tandis qu'elle excluoit deſpotiquement, ou faiſoit malhonnêtement altérer les défenſes de ceux qu'on proſcrivoit ſans les entendre.

» Sur les lieux même de prétendus philoſophes refuſoient d'y regarder, & crioient ſans examen à l'impoſture & à l'imbécillité; quelques-uns même ont été juſqu'à l'inſulte & à la menace; on oſoit employer le glaive pour intimider & déconcerter un enfant, que l'appas d'un foible gain & une petite gloriole dont il paroiſſoit peu touché, ne dédommageoient point de la peine & de la contrainte qu'on lui impoſoit.

» Il étoit bien notoire, bien convenu par l'hy-

droſcope, qu'il n'avoit aucun moyen de juger & de connoître les profondeurs des ſources qu'il *voyoit* ou diſoit *voir :* auſſi fut-il regardé plutôt comme un phénomène curieux pour le naturaliſte, que comme un indicateur précieux à l'agriculteur. Le ſeul profit que celui-ci put tirer de cette perſpicacité, c'étoit lorſqu'il déſiroit des eaux, de fouiller dans l'endroit indiqué juſques à une profondeur favorable à la pente qui lui reſtoit, & aux vues qu'il pouvoit avoir. Dans les pays où il n'y a que des terres à remuer, ces puits d'épreuve ne ſont ni difficiles, ni diſpendieux. J'ai vu pluſieurs fouilles faites, d'après les indications, dans les environs de *Valence*, de *Livron*, de *Montélimart*, qui ont donné de l'eau dans la direction, & du volume déſigné; mais j'ai été inſtruit qu'un plus grand nombre de fouilles avoient été ſans ſuccès. Le Seigneur *Dauphinois* dont parle M. *de Morveau*, vouloit de l'eau pour ſon argent, & menaçoit de punir le jeune *Parangue*, ſi elle ne jailliſſoit pas à la hauteur qu'il déſiroit : or c'eſt là préciſément ce que l'hydroſcope ne pouvoit lui promettre. Sans doute l'intérêt & la cupidité étoient ſouvent trompés, tandis que la curioſité étoit ſatisfaite.

» Bien des gens, même des Académiciens, penſent, ou du moins écrivent, qu'on trouve de l'eau par-tout, & qu'il n'y a qu'à fouiller la terre pour ſe procurer des fontaines. Ce ſont des gens qui étudient la nature dans leur cabinet, & qui croient tout ſavoir parce qu'ils peuvent ſuivre une étoile au bout de leur lunette. Rien n'eſt plus faux que cette aſſertion dans l'hiſtoire na-

turelle, rien de plus dangereux que cette idée appliquée à l'agriculture. En effet l'expérience atteste que la découverte de ce qu'on appelle une véritable source, est très-rare; on rencontre difficilement des filets d'eau qui se maintiennent & soient durables: il est à-peu-près démontré que les eaux se rassemblent dans de grans magasins naturellement disposés dans l'intérieur de ces montagnes qui offrent aux pluies & à la neige une vaste surface, & un plateau considérable. L'eau s'en échappe par différentes issues, quelquefois elle parvient en grand volume jusqu'à la surface de la terre, comme on le voit à *Vaucluse*, aux sources du *Rhin*, du *Rhône*, &c. d'autre fois le volume d'eau se divise & se subdivise en différens rameaux dans l'intérieur des terres, & donne naissance à plusieurs fontaines.

» M. *Gautier Dagoty*, célèbre Anatomiste, avec qui j'ai eu occasion de m'entretenir à ce sujet, compare les conduits intérieurs des fontaines aux ramifications artérielles qui partent du cœur en gros troncs, qui s'amincissent en s'éloignant, se divisant & se multipliant. Il m'a assuré avoir eu à-peu-près la propriété attribuée au jeune *Parangue*, mais il ne m'a pas dissimulé qu'elle ne consistoit que dans la facilité d'appercevoir une espèce de brouillard le long du trajet des sources intérieures: surpris d'observer, surtout le matin dans des jours bien sereins, ces brouillards avec une disposition à-peu-près analogue à celle des branches d'un arbre, ou des rameaux d'artère, il essaya de les suivre, & remarqua qu'ils le conduisoient toujours à quelque

fontaine : cet essai répété un million de fois le convainquit qu'il s'élève des vapeurs sur le chemin des eaux intérieures, & que des ieux plus finement disposés pourroient les suivre d'après cet indice.

» Cette émanation aqueuse le long du trajet des sources est démontrée par un grand nombre de faits ; elle s'annonce sur-tout par le caractère du terrain, par la nature des plantes qui y naissent, par leur force, leur verdure, leur fraîcheur plus marquées ; sans doute elle est le principe de l'agitation convulsive, des tremblemens, de la fièvre qui ont lieu chez quelques *Sourciers*, & du mouvement de la baguette entre les mains des *Rabdomans*.

» Il est difficile de croire qu'il n'y ait pas quelque réalité cachée sous un monceau d'impostures dans des histoires que tous les siècles & tous les pays ont offert. Il est plus aisé au Philosophe dédaigneux de nier tout sans examen, que d'exercer une sévère critique, pour séparer dans cet alliage la petite quantité de vrai qui peut être amalgamé avec beaucoup de faux : cette proscription philosophique qui englobe tout sous la même dénomination, en s'exerçant généralement, a sappé les fondemens de la morale, de la religion & de l'histoire ; on croit avoir tout dit quand on a crié au fanatisme, à l'imbécille crédulité, à la superstition.

» J'avoue que sans ajouter beaucoup de foi aux prouesses des tourneurs de baguette, j'ai suivi le

torrent à leur égard ; je les ai consultés par nécessité ; j'ai fouillé d'après leur indication, & d'après les lumières que me fournissoient la nature & la disposition de mon terrain ; le succès a couronné la tentative ; je n'eus point fait de difficulté d'éprouver la perspicacité du jeune *Parangue*, s'il m'eût été possible de l'attirer dans ma contrée : le besoin est un grand motif de confiance ; & le besoin d'eau, pour un agriculteur, est un des plus puissans & des plus impérieux.

» Je dois ajouter relativement aux vapeurs élevées sur le trajet des sources intérieures, une observation que j'ai faite souvent à la chasse. S'il nous arrive de voir nos chiens altérés & haletans, courir avec précipitation, sans donner les signes & les sons de voix qui annoncent la rencontre du gibier, nous n'avons qu'à les suivre ; il nous conduisent à une fontaine : ils semblent la voir ou la sentir sous leurs pas, & arrivent à son débouché, quoique très-éloigné & fort caché : j'ai répété cent fois cette observation, & j'en ai profité avec joie ; il n'est point de chasseurs qui n'aient été dans le cas de la faire, & j'ai remarqué que c'étoit sur-tout le matin qu'elle s'est présentée le plus fréquemment. Cette particularité, conforme au récit de M. *Dagoty*, se trouve aussi dans l'histoire, du jeune *Parangue ;* il préféroit, pour ses opérations, les matinées d'un jour calme & serein ; on le voyoit, le chapeau bien rabatu sur les ieux, tâcher d'éloigner tout objet de distraction, & concentrer, pour ainsi dire, tous les rayons que présentoient sans doute les émanations aqueuses.

» Quoiqu'il en ſoit, Monſieur, voilà des faits qu'on peut oppoſer à des allégations vagues : il m'importe peu s'ils ſont favorables ou contraires à des opinions, à des préjugés, à des intérêts quelconques ; je vous les adreſſe, parce que votre franche impartialité méconnoît, en faveur de la vérité, tout ménagement, même ceux qui ſeroient rélatifs à votre opinion ou à votre amour-propre ; vous ne faites acception de choſes ni de perſonnes.....

» Je ſuis, &c.

Signé, DU ROSEY, *Capitaine d'Infanterie.*

A Autun, ce 16 Mars 1779.

RÉPONSE.

JE demande pardon, Monſieur, à vous & à mes Lecteurs, de n'avoir pas publié plutôt la Lettre dont vous m'avez honoré : elle eſt auſſi inſtructive qu'agréable, auſſi bien écrite que bien raiſonnée : l'eſpèce de courage qu'elle annonce, n'eſt pas toujours celui de votre état : vous avez parmi vos collègues bien des gens à qui l'apparence d'une critique, & la néceſſité d'une diſcuſſion, donneroient plus d'inquiétude qu'une batterie. Je vous félicite d'avoir la double fermeté qui brave les préjugés des Savans, & le canon de l'ennemi : l'éloge d'un homme de votre métier eſt complet, quand on peut dire de lui, *eodem animo ſcripſit, quo bellavit....*

Vous avez bien raison de vous élever contre la tyrannie *Académique*, contre ce despotisme absurde des Corps, qui, étant institués exclusivement pour faciliter les progrès de la vérité, s'arment, se précautionnent avec acharnement contr'elle; &, non contens de l'étouffer, quand elle se présente, portent leur prévoyance jusqu'à s'efforcer de l'empêcher de naître, jusqu'à lui défendre d'exister.

Encore si ce délire des corporations ne portoit que sur des matières de goût, sur des récompenses, des distinctions littéraires, comme il se pratique dans le tripot subjugué & déshonoré par M. *d'Alembert* & *compagnie*, ce seroit un petit mal: les places seroient mal remplies, les couronnes mal distribuées: on verroit un *Harpula* sur le fauteuil où siégeoit *Racine*, & le savetier rapetasseur de *Roland*, dressant les oreilles sur celui qu'occupoit *Quinaut*. Un Tabarin à voix grêle, assembleroit tous les ans le Public, pour leur débiter, sous le nom d'*Eloges*, des enfilades de calembours, d'historiettes impertinentes, d'anecdotes chimériques, de prétendus bons mots, tantôt impies, tantôt satyriques, tantôt orduriers, tantôt factieux, attribués à des hommes célèbres, & sur-tout à des morts, pour en déguiser l'audace, ou du moins assurer l'impunité au véritable auteur.

Tout cela n'a pas grand danger; d'abord parce que n'est trompé qui ne veut; & ensuite parce qu'il s'élève de temps en temps des *Brutus* qui font justice du petit *Tarquin*; on le détrône; on le fouette; & il finit par devenir aussi ridicule, qu'il avoit trouvé moyen d'être admiré.

Mais quand il s'agit des ſciences, des efforts qui peuvent les perfectionner, des découvertes qui tendent à élever l'eſprit, à en faciliter la marche, qu'il ſe forme des ligues pour les obſcurcir, ou même les empêcher d'éclorre ; que de prétendus Savans mettent la dénégation à la place de l'examen ; qu'ils diſent avec morgue à l'homme modeſte qui les prie d'être ſes Juges : » Tais» toi, nous ne voulons pas que tu aies raiſon, » & en conſéquence nous ne t'entendrons pas « : que s'il oſe s'adreſſer au Public, s'il divulgue des connoiſſances réelles, & s'acrédite par des faits, ils cabalent pour le perdre ; qu'ils ſoudoient des émiſſaires pour le calomnier, des Comtes, des Marquis, des femmes pour le décrier ; c'eſt un crime réel contre la Société, & un crime d'autant plus dangereux, que c'eſt preſque toujours à la vérité que ces conjurations ſont funeſtes : s'agit-il du menſonge, de l'erreur, les Compagnies en font au contraire pour les accréditer ; & la raiſon en eſt toute ſimple.

Elles ſont, comme le monde en général, compoſées d'un nombre de ſots bien ſupéreur à celui des gens d'eſprit : ces ſots y dominent donc par la majorité ; or ils ſont tout-à-la-fois plus ardens, & plus aiſés à ſubjuguer, que les hommes de mérite. On les égare ſans peine, & il eſt preſque impoſſible de les déſabuſer.

Pour peu qu'il ſe trouve parmi eux un intriguant ſouple, adroit, ambitieux, qui les capte, qui les cajole, qui les flatte, ils deviennent ſes partiſans aveugles : ne pouvant s'élever eux-

mêmes au trône, ils se font une gloire & un principe d'être en quelque sorte ses satellites, ses gardes-du-corps : le respect public qu'ils s'efforcent de lui concilier leur paroît réjaillir sur eux. Pourquoi, dans les fausses Religions, les Prêtres sont-ils si ardens prédicateurs de leurs idoles, & en apparence si fanatiques de leurs dogmes ? C'est que la vénération qu'inspire le fantôme, s'étend jusqu'à ses Ministres ; ils s'associent aux honneurs qu'on rend à leurs dieux.

Les Compagnies, par essence, par cela seul qu'elles sont Corps, sont donc indispensablement vouées aux caprices, aux méprises, à l'absurdité, & ensuite successivement & par degré, elles se laissent entraîner à la vengeance, à la cruauté, à la barbarie. Le reptile malfaisant à qui son escorte y donne la prépondérance, les fait passer à son gré par toutes ces périodes, & se sert de leur docilité pour assurer son crédit, ou signaler ses ressentimens.

Cela est vrai de toutes, & même dans les *lycées* scientifiques, dont le genre des occupations sembleroit devoir le plus exclure le despotisme, & où même les mœurs du plus grand nombre des membres devroient faire régner un esprit plus doux & plus honnête : il n'y faut qu'un intrus du caractère que je viens de peindre, pour les corrompre sans retour, & leur faire faire, sans pudeur comme sans remords, les démarches les plus absurdes, les plus révoltantes pour les sujets qui semblent le moins propres à les excuser : c'est ce qui est arrivé depuis quelque temps à notre *Académie*

des Sciences de *Paris*. Je pourrois citer nombre de traits qui le prouvent : je me bornerai à un ſeul.

Depuis long-temps la *quadrature du cercle* eſt regardée comme un objet de pure curioſité : on la met au rang des problêmes inſolubles qui marquent de ce côté-là les limites de l'eſprit humain : mais cependant, cette borne, il n'eſt pas démontré qu'on ne puiſſe pas la franchir : *Newton*, à ce qu'on aſſure, y a échoué : ſa tentative même prouve qu'il croyoit à la poſſibilité du ſuccès. Si *Newton* doit paſſer pour un Légiſlateur en Géométrie, il réſulte, de ce qu'il n'a pas réuſſi, que la choſe eſt difficile ; mais de ce qu'il a eſſayé, qu'un autre pourroit être plus heureux.

Il a eu des imitateurs, comme il avoit eu des prédéceſſeurs dans cette recherche ardue ; on s'eſt perſuadé, je ne ſais ſi c'eſt avec fondement, qu'il y avoit des récompenſes conſidérables attachées par des propoſitions particulières à la réuſſite. La gloire ſeule d'avoir été plus loin que *Newton*, & paſſé une barrière qui, depuis tant de ſiècles, arrête tous les hommes, auroit d'ailleurs ſuffi pour multiplier les *Argonautes* acharnés à la conquête de cette Toiſon.

Les ſolutions ſe ſont donc multipliées, mais infructueuſement juſqu'ici. La *quadrature* a été comme ces temples magiques de nos anciens Romans, où l'on ne pouvoit pénétrer qu'en réuniſſant une infinité de vertus ou de qualités dont l'aſſemblage eſt très-rare. Mais au moins dans ces ſanctuaires enchantés il y avoit une force qui apprécioit & décidoit tout-d'un-coup le mérite

de l'aſpirant. Si le Chevalier n'avoit pas la capacité requiſe, un vent impétueux le repouſſoit, & par cela ſeul il étoit jugé.

Ici il n'y a d'autre vent que celui de l'amour-propre, & il eſt toujours favorable aux prétendans : tous crient comme *Archimède :* JE L'AI TROUVÉ. Pour les déſabuſer, ou donner au Public le ſignal de l'adoration, il faut bien un *Tribunal*.

Depuis qu'il y a des *Académies des Sciences*, on s'eſt accoutumé à les prendre pour arbitres de ces queſtions-là, & des autres du même genre. La déférence étoit honorable pour elles, & l'emploi peu fatigant. Rien de plus facile à exercer, & de ſi ſimple que la ſentence à rendre : il s'agit d'un fait.

Les autres Congrégations de cette eſpèce n'ont point juſqu'à préſent réclamé contre cette partie de leurs devoirs, ni cherché à s'en diſpenſer. Celle de *Paris* ſeule, à l'inſtigation de M. *d'Alembert* & *conſors*, a fait, il y a quelques années, un arrêté, en vertu duquel elle a notifié au Public qu'elle ne s'occuperoit plus d'aucunes *quadratures, & n'examineroit pas même les ſolutions qui lui en ſeroient adreſſées.* C'eſt à-peu-près comme ſi un *Synode* prenoit la réſolution de ne plus répondre aux difficultés propoſées par les Eccléſiaſtiques du Diocèſe.

Pour que ce trait de négligence ou de pareſſe *Académique* reſtât impuni, il auroit fallu ne trouver, dans les ouvriers attachés à fouiller la mine dédaignée, que des eſprits froids & foibles que la défenſe pût enchaîner, ou le mépris rebuter. Mal-

heureusement il s'est trouvé ici tout le contraire.

A *Vire* en *Normandie*, ville dont les habitans passent pour cultiver la chicane plus que les mathématiques, la mauvaise fortune de M. *d'Alembert* a placé un Géomètre ardent & *quadrateur*. Il avoit d'autant plus lieu de compter sur la condescendance & l'attention de l'*Académie*, qu'il en étoit Correspondant par de bonnes patentes de 1753, signées, *Dortous de Mairan*, nom aussi célèbre, aussi sacré au moins dans les hautes sciences que celui de *Condorcet*.

Ce bon *Normand*, appellé le *Rohberg-herr de Vausenville*, a trouvé l'art de *quarrer le cercle ;* il croit du moins l'avoir trouvé. Il a vîte couru demander à l'*Académie* un passeport & une sentence : il a été surpris de s'entendre opposer la délibération qui exclut la quadrature du nombre des objets *Académiques*, & le *je ne veux pas voir*.

Il a insisté : M. *d'Alembert* lui a dit qu'il étoit un *fou* & un *ignorant*. M. *de Vausenville* a répondu mathématiquement : *Prouvez-le moi*. Pour toute preuve M. *d'Alembert* a répété sa phrase. M. *de Vausenville* a réitéré son défi ; & alors M. *d'Alembert*, changeant de langage, & faisant le petit *Bâtonnier*, l'a fait RAYER *du nombre des Correspondans de* L'ACADÉMIE ; ce qui n'est plus mathématique, mais bien très-despotique & très-révoltant.

Le *quadrateur* de *Vire* ne veut point en avoir le démenti : il a bravement appellé un Huissier ; il a verbalisé de ses prétentions & de ses droits : il a fait inventorier les pièces au soutien ; & si le courage ne lui manque pas, il compte bien faire dé-

cider, par un bel arrêt, s'il eſt permis, même à un ſavant, même à un porte-clef d'*Académie*, même à M. *d'Alembert*, de dire aux gens, ſans les entendre, qu'ils ſont des fous, & de les accuſer d'ignorance ſans le démontrer. Le procès ne laiſſera pas d'être drôle, s'il ſe pourſuit.

En attendant, Monſieur, je ne me permettrai de faire avec vous que deux petites réflexions.

D'abord je ne veux pas préjuger en faveur de M. *de Vauſenville.* Il a eu la bonté de m'envoyer ſon Livre intitulé :

ESSAI
PHYSICO-GÉOMÉTRIQUE,
CONTENANT:

1°. La détermination du Centre de Gravité *d'un Secteur de Cercle* quelconque.

2°. La Réſolution Géométrique du Problême de la *Quadrature définie du Cercle*, déja approuvée par pluſieurs Géomètres de diverſes Nations.

Exposé à la cenſure du Public, & nominativement à celle des Phyſiciens-Géomètres, profeſſans dans les Univerſités, Collèges & Académies, leſquels ſont priés & invités de le réfuter, & d'en rendre la réponſe par les Journaux Littéraires.

Avec une Lettre d'Invitation particulière à M. D'ALEMBERT, pour le *réfuter auſſi*, s'il y a lieu.

DÉDIÉ
A SA SAINTETÉ ET AUX MONARQUES,

Par M. LE ROHBERG-HERR DE VAUSENVILLE, Aſtronome, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Hiſtoriographe de la ville de VIRE, &c.

Virtus omni obice major.

A PARIS, chez *Mérigot* l'aîné, Libraire, quai des Auguſtins; *d'Houry*, Imprimeur-Libraire, rue de la vieille-Bouclerie; & *Eſprit*, Libraire, au Palais Royal.

Aſſurément

Aſſurément l'Auteur parle de bonne-foi : il paroît convaincu. Je ne dis pas que ſes Dédicaces à ſa *Sainteté* & aux *Monarques de France*, *d'Europe & de la terre*, ni ſes invitations aux ſavans de tous les pays qui ſont déduits, & nommés tout au long, pour les preſſer de le juger ou de le réfuter, ſoient des pièces d'éloquence, ou des modèles de bon goût : mais ce n'eſt pas là de quoi il s'agit.

Je ne ſuis pas non plus aſſez ſûr de ma vieille géométrie, pour oſer apprécier ſa ſolution, & le proclamer vainqueur dans la lice délicate qu'il parcourt : c'eſt aux gens du métier à remplir cette fonction, & à lui poſer la couronne ſur la tête, ou à faire tomber de ſes ieux le bandeau : mais c'eſt préciſément cet office que je ſuis ſcandaliſé que des *Académiciens*, penſionnés, refuſent de remplir.

Je ſuppoſe que M. *de Vauſenville* ſe trompe : eh bien ! quoi de plus aiſé que de le convaincre ? Encore une fois, il s'agit là d'un fait. Le problême eſt-il réſolu, ne l'eſt-il pas ? S'il l'eſt, pourquoi refuſer au Public la juſtice de l'en inſtruire, & à l'Auteur, celle d'aſſurer ſon triomphe ? S'il ne l'eſt pas, pourquoi n'avoir pas la charité de déſabuſer ce pauvre homme ?

M. *d'Alembert* dit : j'ai mes intrigues à conduire, mes calembours à fabriquer, mes femmes à amuſer, ma réputation à ſoutenir : j'ai bien le temps de ſonger aux progrès des ſciences ! Soit : l'excuſe eſt excellente : mais M. *d'Alembert* n'eſt pas tout le Corps : il y a d'autres Membres dont on peut exiger & tirer plus que de lui. M. *de Con-*

dorcet, par exemple, novice encore, mais fervent, désigné déja pour la principale charge de l'*Académie*, ſans avoir encore rien fait, ni dit, ni écrit qui puiſſe ſeulement prétexter ſa promotion : eh bien ! pourquoi M. *de Condorcet* ne rend-il pas à M. *de Vauſenville* & autres le ſervice qu'ils attendent de lui ? Pourquoi du moins quelque autre Commiſſaire plus calme, plus oiſif, moins répandu, moins bel eſprit que ces Meſſieurs, ne prend-il pas cette peine ? La théorie du *Pytheas* de *Vire* ne contient qu'un très-petit nombre de pages : eſt-ce un ſi grand travail pour des calculateurs exercés que de les parcourir, pour y démêler l'erreur, ou y admirer la vérité ?

D'après les motifs de ſon érection, d'après même ſes travaux journaliers, l'*Académie* eſt une eſpèce de collège d'*Experts* obligé de donner ſon avis ſur tout ce qui intéreſſe les découvertes nouvelles : les *pierres à détacher*, les *cuirs à raſoirs*, &c. ne lui paroiſſent pas indignes de ſes procès-verbaux, & elle a raiſon ; par quel étrange caprice une des plus belles ſpéculations de la géométrie, eſt-elle le ſeul objet qu'elle rebute & qu'elle dédaigne ?

Ses refus ſeroient bien plus inconcevables, s'ils avoient l'intérêt, & l'intérêt pécuniaire pour motif ; ſi la très-étonnante délibération qui impoſe ſilence, dans ſon ſanctuaire, ſur la *quadrature*, avoit pour objet la crainte de ſe déſaiſir d'une ſomme conſidérable, conſignée dans ſes coffres pour en payer la découverte : & voilà cependant de quoi M. *de Vauſenville* l'accuſe nettement. Voici ſes termes, page 122 de ſon Eſſai :

» On peut rapporter l'époque de ſon change-
» ment (de l'*Académie*, c'eſt-à-dire, du moment
» où elle n'a plus voulu entendre parler du rap-
» port du *cercle* au *quarré*), à la mort de M. *de*
» *Meley*, lequel par ſon teſtament a laiſſé une
» ſomme de 150,000 liv. en faveur de celui qui
» feroit la découverte de *quarrer le cercle* «.

Il cite enſuite la Gazette de *France* du 30 Avril 1772, page 151, où il eſt dit (ce ſont encore les termes de l'Eſſai à la page 123) : » que M. *de*
» *Meley* ayant conçu le noble deſſein de contri-
» buer au progrès des Sciences, & à l'utilité que
» le Public en peut retirer, a légué à l'*Académie*
» *des Sciences*, un fonds pour deux prix deſtinés
» à ceux qui, au jugement de ladite *Académie* au-
» roient réuſſi ſur deux différens ſujets indiqués
» dans ſon teſtament «.

Enfin à la même page 123, M. *de Vauſenville* cite une Lettre du 16 Mars 1758, du Chevalier *de Cauſan*, Colonel du Régiment de *Conti*, Gouverneur de S. A. M. le Prince *de Conti* d'aujourd'hui, *quadrateur* auſſi dans ſon temps, mais *quadrateur* malheureux, qui atteſte le fait du legs, qui en ſpécifie, & la ſomme, 50,000 écus, & l'objet, la découverte de la *quadrature du cercle*.

Obſervez, je vous ſupplie, Monſieur, que je ne ſuis point garant de toutes ces citations ; je n'ai ni pu, ni dû les vérifier : je les prends dans l'Ecrit de M. *de Vauſenville* : mais enfin elles y ſont ; elles ſont notoires & imprimées bien authentiquement. Voilà des faits, des faits ſérieux, des faits dénoncés au Public, des faits qui exigent

ſans contredit, de la part de l'*Académie*, où un démenti s'ils ſont faux, ou un jugement s'ils ſont vrais.

D'une part, je l'avoue, il eſt très-difficile d'imaginer qu'une Compagnie compoſée de Membres très-reſpectables, ſans compter M. *d'Alembert*, ſe ſoit laiſſée aveugler par l'avarice, au point de commettre, ou d'autoriſer de ſon nom une ſemblable iniquité : mais auſſi, d'un autre côté, il n'eſt pas moins étrange, pas moins incroyable & qu'un particulier, qui n'eſt pas fou, haſarde de pareilles allégations, ſans fondement, & qu'un Corps ainſi compromis, au lieu de ſe diſculper, non-ſeulement reſte dans le ſilence, mais qu'il affecte de s'en faire un devoir, une loi; qu'il emploie à prendre & à rédiger la réſolution de *ne plus voir*, plus de temps qu'il n'en auroit fallu, ou pour établir qu'il n'eſt pas dépoſitaire de la ſomme dont l'emploi doit dépendre de ſes coups-d'œil, ou pour remplir l'intention du teſtateur, ſoit en rendant hommage à la découverte qu'il a voulu récompenſer, ſoit en confondant l'incapacité de l'aſpirant : ce qui ne peut encore une fois être ni douteux, ni difficile à démêler.

Certainement il y a dans cette conduite quelque choſe de louche, & de plus que ſuſpect. Si ce n'eſt pas une prévarication, c'eſt au moins une négligence, une molleſſe, une ſervilité vraiment ſcandaleuſe de la part de l'*Académie*, que de ſouffrir que ſon nom ſoit ainſi compromis, & proſtitué, pour autoriſer, ſoit les manœuvres, ſoit les deſſeins ſecrets, ſoit la pareſſe de quelques in-

triguans qui la couvrent de honte, en parlant toujours de ſa gloire. A ce propos, qu'il me ſoit permis de rappeller une petite anecdote qui a éclaté dans le temps, mais dont le patelinage philoſophique a preſque fait perdre la mémoire.

Au nombre des fantômes que la grande ame de *Louis XIV* trompée a protégés, il faut comprendre les *Académies :* celle des *Sciences* lui doit ſon inſtitution entière.

Il y avoit attaché 10,000 liv. de penſion annuelle deſtinées aux frais des expériences de phyſique; mais ſon intention ſur ce point n'avoit pas été mieux ſuivie que ſur tant d'autres. Ce revenu étoit détourné à des uſages particuliers. Il avoit alimenté long-temps le balivernage faſtueux de M. *de Reaumur*. Je ne ſais depuis lui par quelles mains ſe filtroit & ſe perdoit cette ſomme.

L'Abbé *Terrai*, qui portoit dans toutes les parties de l'adminiſtration un œil ſévère & judicieux, & qui ſavoit bien à quoi ſervent les Corps, retrancha cette gratification inutile.

Quand ſous ſon ſucceſſeur, comme ſous *Julien*, les manteaux & les barbes philoſophiques furent revenües à la mode à la Cour, on ſongea à ravoir les 10,000 liv. M. *d'Alembert* écrivit à M. *Turgot*, au nom de l'*Académie*, une belle lettre, où il lui prouvoit qu'il étoit de la gloire d'un grand Miniſtre de protéger les arts, & ſur-tout les *Académies ;* que ſon ſec prédéceſſeur avoit fruſtré celle des *Sciences* d'une libéralité royale; qu'il

s'immortaliſeroit en rouvrant, au profit des arts, ce ruiſſeau intercepté; mais il ajoutoit que, comme en ce moment, M. le Marquis *de Condorcet* n'avoit pas de quoi ſoutenir l'éclat de ſon nom & de ſon mérite, ce ſeroit faire quelque choſe d'infiniment utile aux *ſciences*, que de lui appliquer cette penſion, ſauf, après lui, à la rendre à ſa deſtination primitive.

Le bon Miniſtre avoit des diſtractions. Il accorda la capitulation ſans balancer : mais en envoyant ſon ordre à l'*Académie*, il oublia de retirer du doſſier le placet philoſophique qui l'avoit provoqué.

M. *de Fouchy*, Secrétaire en exercice, recevant le paquet miniſtériel dans l'*Académie* même, n'eut rien de plus preſſé que de l'ouvrir & de le lire devant tout le monde; & la première pièce qu'il manifeſta, fut la ſupplique déſintéreſſée du grand homme, en faveur de ſon ami l'autre grand homme (1).

---

(1) Obſervez l'artifice de cette marche, & avec quelle adreſſe le protecteur, & le protégé s'étoient concertés pour concilier le lucre du ſuccès, avec l'honneur du déſintéreſſement. Le Secrétaire demandeur auroit dit, ce n'eſt pas pour moi que j'ai ſollicité : le Secrétaire gratifié auroit repliqué, ce n'eſt pas moi qui ai fait des démarches, & le brevet à bon compte auroit toujours été expédié.

Cette anecdote eſt certaine : elle ne reſſemble en rien à celles dont M. *d'Alembert* a farci ſon éloge de Milord *Maréchal*, aux dépens du *Prétendant*; elle a eu pour témoins toute l'*Académie des Sciences*. On s'en eſt dans le temps diverti dans tout *Paris*, hors chez les adeptes. Je ne ſerois cependant pas ſurpris qu'il ſe trouvât quelque brave M. *Beauzée* qu'on détachât pour la nier ou l'interpréter, comme celle des *aſperges*, &c. &c. car la philoſophie a bien des reſſources.

On rougit; on pâlit : quelques-uns des témoins rirent sous cape : enfin on se décida à refuser le don ainsi éventé. La restitution de la munificence royale a bien eu lieu, mais c'est au Corps & aux sciences seules qu'elle est applicable. Quelques malins de la Compagnie m'ont même assuré qu'ils avoient fait rédiger l'acte qui l'assure, dans des termes & avec tant de précaution, qu'il est impossible à l'avenir qu'il se glisse la moindre méprise, ou le moindre abus dans l'emploi.

Au surplus, Monsieur, ne vous semble-t-il pas comme à moi, & ne semblera-t-il pas de même à tous les Lecteurs désintéressés, que l'*Académie* ne peut se dispenser, & de se justifier sur les legs, & de prononcer sur la découverte? Le *je ne veux pas voir* est plus commode; mais, *vous êtes obligés de voir, & de nous faire voir*, est plus juste.

Ma seconde réflexion sera plus courte : elle porte sur la *radiation* de M. *de Vausenville*. Il n'y a pas d'ame honnête qui n'en doive être indignée : si c'est une punition, il falloit que la conviction la précédât : si c'est une vengeance, elle est atroce; elle n'auroit pu être excusable qu'après avoir démontré que M. *de Vausenville* étoit un calomniateur.

M. *d'Alembert* ne manquera pas de dire que j'ai mes raisons pour m'intéresser au sort des *rayés*. Je lui répondrai que les ames sensibles & vertueuses en ont de bien plus fortes pour réclamer la sévérité des loix contre les *rayeurs*, sur-tout quand ils se permettent de disposer ainsi, sans forme, sans préliminaires, de l'honneur & de

l'état des citoyens; & que, sous prétexte qu'il est question d'*arts*, de *littérature*, &c. ils hasardent contre d'honnêtes gens qui les cultivent, des violences qui tendent à les dégrader. J'inviterai le Gouvernement à suivre la gradation de ce despotisme anarchique qui se glisse dans tous les Corps, dans tous les Ordres, & qui fait partout des victimes.

J'applaudirai hautement à la fermeté de M. *de Vausenville*, qui dit à M. *d'Alembert:* „ Prenez „ pour certain que je ne suis nullement persuadé „ que cette radiation puisse porter atteinte à mes „ droits & à ma liberté; au contraire je me crois „ en droit de réclamer légalement en vertu de „ mon brevet, si quelque circonstance y donne „ lieu, car aux ieux de la loi & aux miens, il est „ encore dans son intégrité «. Je l'exhorterai for„ tement à ne se point décourager; à employer, s'il le faut, les voies juridiques pour avoir justice de cette aristocratie tyrannique & meurtrière, qui introduit le scandale & les persécutions jusques dans le sanctuaire des arts.

Je fais des vœux bien sincères pour qu'il ait raison en *Géométrie*. Je souhaite qu'il puisse réellement & *quarrer le cercle*, & arrondir sa fortune. Il m'en paroît digne par son courage, par son assiduité: mais quelles que soient ses découvertes *mathématiques*, il n'y a pas au moins de Tribunal où, sur les *procédés*, il n'obtienne une satisfaction complette.

Le plaisir de causer avec vous, Monsieur, m'a entraîné; je vous réitère mes excuses, & suis, &c.

FRANCE.

QUAND il s'élève des débats entre les Particuliers, ils discutent leurs raisons, & chacun tâche d'avoir le Public aussi bien que les Juges pour soi; quelquefois même c'est le Public qui subjugue les Juges. L'éloquence & la justice, sans être des ressources infaillibles, ne sont pas toujours des adminicules inutiles.

Il n'en est pas tout-à-fait de même des Puissances: elles s'efforcent bien aussi quelquefois de convaincre les auditeurs de leur bon droit: mais c'est devant la fortune qu'elles plaident, & cette Déesse capricieuse dirige trop souvent les armées comme les conseils qui semblent faire la destinée de ces illustres Plaideurs. On ne peut donc pas dire que le sistême assez accrédité aujourd'hui d'en venir aux coups sans préliminaires, soit mal imaginé.

La vieille méthode, celle de préparer les témoins au fracas qui va les assourdir, & de préluder aux massacres par des manifestes, est cependant plus honnête & plus conforme aux règles générales. Elle donne meilleure opinion du cœur des Souverains qui l'adoptent: se montrer jaloux de l'estime publique est presque un préjugé qu'on la mérite. Si même cette formalité étoit réputée nécessaire, elle seroit peut-être une espèce de frein pour l'ambition. La crainte d'avoir à exposer dans un manifeste des prétextes impertinens, & de se rendre la risée des Lecteurs, pourroit quelquefois suspendre les ordres meurtriers.

Malheureusement pour l'honneur de la Littérature la plume est comme le pistolet, un instrument aussi propre à opérer le mal que le bien: l'aggresseur injuste trouve aussi aisément des Secrétaires phrasiers que la nation paisible & outragée qui repousse l'insulte. Un conquérant ne manque jamais ni de fusiliers, ni d'écrivains.

Ces réflexions, trop vraies en général, & applicables au plus grand nombre des manifestes connus, doivent rendre plus précieuse, & plus intéressante une de ces pièces où la simplicité se trouveroit jointe à l'exactitude, & la modération à la fermeté; où, sans bouffissure, sans emphase, on détailleroit des raisons fondées; où en établissant la nécessité indispensable de recourir à la force, on en marqueroit de la douleur; où enfin un langage mêlé de dignité, de tendresse, & de désintéressement annonceroit autant de disposition à quitter les armes avec honneur, qu'à les manier sans foiblesse. Tel est, ce me semble, l'imprimé qui vient de paroître de la part du Gouvernement de *France*, & qui mérite par là d'être inséré avec distinction dans ces *Annales*.

EXPOSÉ

Des Motifs de la conduite DU ROI, *relativement à l'Angleterre.*

» LORSQUE la Providence appella le Roi au Trône, la *France* jouissoit de la paix la plus profonde. Le premier soin de SA MAJESTÉ fut de

manifester à toutes les Puissances son désir d'en perpétuer la durée ; toutes applaudirent à des dispositions aussi heureuses : le Roi d'*Angleterre* en particulier en témoigna sa satisfaction, & donna à Sa Majesté les assurances les plus expressives d'une sincère amitié.

» Cette réciprocité de sentimens autorisoit le Roi à croire que la Cour de *Londres* étoit enfin disposée à suivre une marche plus juste & plus amicale que celle qu'elle avoit tenue depuis la paix conclue en 1763, & qu'elle mettroit un terme aux procédés arbitraires que les sujets du Roi avoient éprouvés de sa part, depuis cette époque, dans les quatre parties du monde. Sa Majesté se persuadoit qu'elle pouvoit d'autant plus compter sur la vérité des protestations du Roi d'*Angleterre*, que le germe de la révolution que l'*Amérique* vient d'éprouver, commençoit à se développer de la manière la plus alarmante pour la *Grande-Bretagne*.

» Mais la Cour de *Londres*, prenant pour crainte ou pour foiblesse ce qui n'étoit que l'effet des dispositions pacifiques du Roi, demeura fidèle à son ancien sistême : elle continua ses vexations & ses actes de violence contre le commerce & la navigation des sujets de Sa Majesté.

» Le Roi jugeant le Roi d'*Angleterre* d'après ses propres sentimens, lui déféra avec la plus grande franchise tous ses griefs, & il en attendoit avec confiance le redressement ; il y a plus, Sa Majesté, instruite des embarras que causoient à la

Cour de *Londres* les affaires de l'*Amérique-ſeptentrionale*, évita de les augmenter en inſiſtant trop vivement ſur des réparations que le Miniſtère *Anglois* ne ceſſoit de promettre & d'éluder.

» Telle étoit la poſition des deux Cours, lorſque les procédés de celle de *Londres* forcèrent ſes anciennes Colonies de recourir à la voie des armes pour maintenir leurs droits, leurs privilèges & leur liberté. Tout le monde connoît l'époque où cet évènement éclata; les démarches multipliées & infructueuſes des *Américains* pour rentrer dans le ſein de leur mere-patrie; la manière dont l'*Angleterre* les repouſſa; enfin l'acte de l'indépendance qui en fut, & qui dut en être le réſultat.

» L'état de guerre où les *Etats-Unis* de l'*Amérique-ſeptentrionale* ſe trouvèrent néceſſairément à l'égard de l'*Angleterre*, les força de ſe frayer un chemin pour arriver juſqu'aux autres Puiſſances de l'*Europe*, & pour ouvrir un commerce direct avec elles : le Roi auroit trahi les intérêts les plus eſſentiels de ſon Royaume, s'il eût refuſé de les admettre dans ſes Ports, & de les faire participer aux avantages dont jouiſſent toutes les autres Nations.

» Cette conduite juſte, ſage & ſuivie par la plupart des autres Etats commerçans de l'*Europe*, engagea la Cour de *Londres* à ſe permettre les plaintes & les repréſentations les plus amères : elle s'étoit perſuadée, ſans doute, qu'il lui ſuffiroit d'employer le langage de ſon ambition &

de sa hauteur, pour obtenir de la *France* des preuves d'une déférence sans bornes.

» Mais aux propos & aux démarches les moins mesurés, le Roi n'opposa constamment que le calme de la justice & de la raison ; Sa Majesté fit connoître sans détour au Roi d'*Angleterre*, qu'elle n'étoit ni ne prétendoit être le Juge de sa querelle avec ses anciennes Colonies, & que ce n'étoit point à elle à la venger ; que par conséquent rien ne lui imposoit l'obligation de traiter les *Américains* comme des rebelles, de leur fermer les Ports de son Royaume, & encore moins d'interdire à ses sujets tout commerce & toute espèce de liaison avec eux.

Cependant le Roi voulut bien mettre les entraves qui pouvoient dépendre de lui à l'exportation des armes & des munitions de guerre, & il donna même l'assurance la plus positive, que non-seulement il ne protégeroit point ce commerce, mais aussi qu'il laisseroit à l'*Angleterre* une entière liberté de réprimer, selon les règles prescrites par les Traités, & selon les loix & usages de la mer, tous ceux de ses sujets qui seroient trouvés en contravention à ses défenses. Le Roi alla plus loin encore : il se fit un devoir scrupuleux d'exécuter les stipulations du Traité de Commerce signé à *Utrecht*, quoique l'*Angleterre* eût refusé, dans le temps, de le ratifier dans toutes ses parties, & que la Cour de *Londres* y contrevînt journellement ; Sa Majesté défendit en conséquence aux corsaires *Américains* d'armer dans ses Ports, d'y vendre leurs prises, & d'y sé-

journer au-delà du temps porté par le Traité qui vient d'être cité; elle défendit même à ses sujets de faire l'achat de ces prises, & les menaça de confiscation, dans le cas où ils transgresseroient ses ordres; ce qui a eu son effet.

» Mais tous ces actes d'une complaisance aussi marquée, tant de fidélité à remplir un Traité que l'on auroit été autorisé à regarder comme non-existant, étoient bien loin de satisfaire la Cour de *Londres :* elle prétendoit rendre le Roi responsable de toutes les transgressions, tandis que le Roi d'*Angleterre* ne pouvoit pas lui-même, malgré un acte formel du Parlement, empêcher ses propres négocians de fournir des marchandises, & même des munitions de guerre aux Colonies.

» Il est aisé de comprendre combien le refus de se prêter aux prétentions arbitraires de l'*Angleterre*, dut blesser l'amour-propre de cette Puissance, & réveiller son ancienne animosité contre la *France :* elle s'irrita d'autant plus, qu'elle commençoit à éprouver des revers en *Amérique ;* que tout lui pronostiquoit la séparation irrévocable de ses anciens Colons, & les pertes qui devoient en être la suite inévitable, & qu'elle voyoit la *France* profiter d'une partie d'un commerce qu'elle avoit repoussé d'une main indiscrette, & s'occuper des moyens de faire respecter son pavillon.

» Ce sont toutes ces causes réunies qui augmentèrent le désespoir de la Cour de *Londres*, & qui la portèrent à couvrir les mers d'armateurs munis de lettres de marque d'une teneur vraiment offen-

ſive; à violer ſans ménagement la foi des Traités; à troubler, ſous les prétextes les plus frivoles & les plus abſurdes, le commerce & la navigation des ſujets du Roi; à s'arroger un empire tyrannique en pleine mer; à preſcrire des loix arbitraires, inconnues & inadmiſſibles; à inſulter, en plus d'une occaſion, le pavillon de Sa Majeſté; enfin à violer ſon territoire, tant en *Europe* qu'en *Amérique*, de la manière la plus caractériſée & la plus inſultante.

» Si le Roi eût moins reſpecté les droits de l'humanité; s'il eût été moins avare du ſang de ſes ſujets; enfin ſi, au lieu de ſuivre l'impulſion de ſon propre caractère, il n'eût pris conſeil que de ſa dignité bleſſée, il n'auroit point héſité un inſtant à uſer de repréſailles, & à répouſſer l'inſulte par la force de ſes armes.

» Mais Sa Majeſté fit taire ſon juſte reſſentiment; elle voulut combler la meſure des bons procédés, parce qu'elle avoit encore aſſez d'opinion de ſes ennemis, pour ſe flatter qu'à force de modération & de repréſentations amicales, elle réuſſiroit enfin à les ramener dans la voie de la conciliation que leur propre intérêt leur conſeilloit.

» C'eſt par une ſuite de ces conſidérations que le Roi déféra à la Cour de *Londres* tous ſes griefs. Sa Majeſté les fit accompagner des repréſentations les plus ſérieuſes, parce qu'elle ne vouloit point laiſſer le Roi d'*Angleterre* dans l'incertitude ſur la diſpoſition ferme où elle étoit de maintenir

sa dignité, de protéger les droits & les intérêts de ses sujets, & de faire respecter son pavillon.

» Mais la Cour de *Londres* affecta de garder un silence offensant sur la plupart des offices de l'Ambassadeur du Roi, & lorsqu'elle se détermina à répondre, il ne lui en coûta rien de nier les faits les mieux prouvés, d'avancer des principes contraires au droit des gens, aux Traités & aux loix de la mer, & d'encourager des jugemens & des confiscations de l'injustice la plus révoltante en excluant jusqu'aux moyens d'appel.

» Tandis que la Cour de *Londres* mettoit à une si forte épreuve la modération & la longanimité du Roi, elle faisoit dans ses Ports des préparatifs & des armemens qui ne pouvoient avoir l'*Amérique* pour objet; leur but étoit par conséquent trop déterminé pour que le Roi pût s'y méprendre, & dès-lors il devint d'un devoir rigoureux pour Sa Majesté de faire des dispositions capables de prévenir les mauvais desseins de son ennemi, & des déprédations & des insultes pareilles à celles de 1755.

» Dans cet état des choses, le Roi, qui, malgré des intérêts pressans, s'étoit refusé jusque-là aux ouvertures des *Etats-Unis* de l'*Amérique-septentrionale*, sentit qu'il n'y avoit plus un moment à perdre pour former des liaisons avec eux. Leur indépendance étoit prononcée & établie par le fait; l'*Angleterre* l'avoit, en quelque sorte, reconnue elle-même en laissant subsister des actes qui tiennent à la souveraineté.

» Si

» Si l'intention du Roi eût été de tromper l'*Angleterre*, & de l'induire à faire de fausses démarches en la laissant dans l'erreur, il auroit enséveli dans l'ombre du secret ses engagemens avec ses nouveaux Alliés; mais les principes de justice qui ont dirigé Sa Majesté, & le désir sincère de conserver la paix, la décidèrent à tenir une conduite plus franche & plus noble : Sa Majesté crut se devoir à elle-même d'éclairer le Roi d'*Angleterre* en lui notifiant ses liaisons avec les *Etats-Unis*.

» Rien ne pouvoit être plus simple & moins offensif que la Déclaration que l'Ambassadeur de Sa Majesté remit au Ministère *Britannique*.

» Mais le Conseil de *Saint-James* n'en jugea pas de même, & le Roi d'*Angleterre*, après avoir rompu la paix en rappellant son Ambassadeur, dénonça à son Parlement la démarche de Sa Majesté, comme un acte d'hostilité, comme une aggression formelle & préméditée.

» Cependant ce seroit s'abuser de croire que c'est la reconnoissance que le Roi a faite de l'indépendance des treize *Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale* qui a irrité le Roi d'*Angleterre*; ce Prince n'ignore pas, sans doute, tous les exemples de ce genre que fournissent les annales *Britanniques*, & même son propre règne; son ressentiment a eu un tout autre principe.

» Le Traité de la *France* prévenoit & rendoit inutile le plan formé à *Londres* d'une coalition momentanée & précaire avec l'*Amérique*, & il

faisoit échouer les projets secrets qui avoient conduit Sa Majesté *Britannique* à une pareille démarche : la véritable cause de l'animosité que le Roi d'*Angleterre* a manifestée, & qu'il a communiquée à son Parlement, n'est autre que de n'avoir pu rallier à sa Couronne les *Américains* pour les armer contre la *France*.

» Une conduite si extraordinaire indiquoit évidemment au Roi à quoi il devoit s'attendre de la part de la Cour de *Londres* ; & s'il avoit pu lui rester le moindre doute à cet égard, Sa Majesté en eût bientôt trouvé l'éclaircissement dans les préparatifs immenses qui redoublèrent avec la plus étonnante précipitation dans tous les ports d'*Angleterre*.

» Des démonstrations aussi manifestement dirigées contre la *France* dûrent faire la loi à Sa Majesté ; elle se mit en état de repousser la force par la force. C'est dans cette vue qu'elle pressa les armemens dans ses Ports, & qu'elle envoya en *Amérique* une escadre sous le commandement du Comte *d'Estaing*.

» Il est notoire que les forces de la *France* furent les premières en état d'agir ; il étoit au pouvoir du Roi de porter à l'*Angleterre* les coups les plus imprévus & les plus sensibles ; on avouera même que Sa Majesté s'en occupoit, & que ses projets alloient éclater, lorsqu'une parole de paix l'arrêta. Le Roi Catholique lui fit part du désir que la Cour de *Londres* laissoit entrevoir pour une conciliation par la médiation de l'*Espagne*. Ce

Monarque ne voulut pas paroître comme médiateur ſans être aſſuré préalablement d'une acceptation claire & poſitive, dans le cas où il offriroit ſon entremiſe, & ſans connoître les objets principaux qui pourroient ſervir de baſe à la négociation.

» Le Roi reçut cette ouverture avec une ſatisfaction proportionnée au vœu qu'il a toujours fait pour le maintien de la paix. Quoique le Roi d'*Eſpagne* eût déclaré d'abord qu'il lui étoit indifférent qu'on acceptât, ou qu'on refuſât ſa médiation, & que nonobſtant les ouvertures qu'il faiſoit, il laiſſât le Roi ſon neveu dans une entière liberté d'agir ſelon ſes vues, non-ſeulement Sa Majeſté accepta la médiation, mais elle ſuſpendit, ſur-le-champ, la ſortie de ſa flotte de *Breſt*, & conſentit à communiquer ſes conditions de paix auſſi-tôt que l'*Angleterre* auroit articulé, d'une manière poſitive, ſon déſir pour une réconciliation dans laquelle ſeroient compris les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, la *France* ne devant & ne voulant pas les abandonner.

» Rien aſſurément ne pouvoit être plus conforme aux intentions apparentes de la Cour de *Londres* que cette détermination. Le Roi Catholique ne perdit ſans doute pas un moment pour agir en conſéquence auprès du Roi d'*Angleterre* & de ſon Miniſtère; mais celui-ci ne tarda pas à convaincre la Cour de *Madrid*, que ſes ouvertures de paix n'avoient point été ſincères. Le Miniſtère *Britannique* répondit ſans détour, qu'il ne pouvoit être queſtion de réconciliation & de paix, qu'après

M 2

que la *France* auroit retiré ſa Déclaration du 13 Mars de l'année dernière.

» Cette réponſe étoit injurieuſe pour l'*Eſpagne* comme pour la *France*, & elle décéloit, de la manière la plus évidente, les vues hoſtiles de l'*Angleterre*. Les deux Monarques l'enviſagèrent ſous ce point de vue ; & quoique le Roi, toujours animé par ſon amour pour la paix, laiſsât encore Sa Majeſté Catholique le maître de donner, s'il le jugeoit à propos, ſuite à la médiation, ce Prince ordonna à ſon chargé d'affaires à *Londres* de garder déſormais le ſilence ſur cet objet.

» Cependant l'eſpoir d'une conciliation flattoit encore le cœur du Roi, lorſque les eſcadres commandées par les Amiraux *Keppel* & *Byron* ſortirent des ports d'*Angleterre* : cette démonſtration acheva de déchirer le voile léger ſous lequel la Cour de *Londres* cherchoit à cacher ſes véritables intentions. Il n'étoit plus permis d'ajouter foi à ſes inſinuations inſidieuſes, ni de douter de ſes projets d'aggreſſion ; & dans cet état des choſes, Sa Majeſté ſe trouva forcée de changer la direction des meſures qu'elle avoit priſes précédemment pour la ſûreté de ſes poſſeſſions & du commerce de ſes ſujets.

» L'évènement démontra bientôt combien la prévoyance du Roi avoit été juſte. Tout le monde ſait de quelle manière la frégate de Sa Majeſté, la *Belle-Poule*, fut attaquée par une frégate *Angloiſe*, à la vue même des côtes de *France* ; il n'eſt pas moins notoire que deux autres frégates &

un moindre bâtiment furent interceptés par surprise, & conduits dans les ports d'*Angleterre*.

» La sortie de l'armée navale que le Roi avoit mise sous les ordres du Comte *d'Orvilliers*, devint nécessaire pour rompre les desseins des ennemis de sa Couronne, & pour venger les insultes qu'ils venoient de faire à son pavillon. La Providence fit triompher les armes de Sa Majesté : le Comte *d'Orvilliers*, attaqué par la flotte *Angloise*, la combattit, & la força à la retraite après lui avoir causé un dommage considérable.

» Depuis cette époque les hostilités ont continué entre les deux Couronnes, sans déclaration de guerre. La Cour de *Londres* n'en a point fait, parce qu'elle manquoit de moyens pour la justifier; d'ailleurs elle n'a osé accuser publiquement la *France* d'être l'aggresseur, après l'enlèvement que les escadres *Angloises* avoient fait de trois bâtimens de Sa Majesté, & elle sentoit qu'elle auroit eu trop à rougir lorsque l'exécution des ordres qu'elle avoit fait passer clandestinement aux *Indes*, auroit éclairé l'*Europe* sur la confiance qu'on devoit à ses dispositions pacifiques, & auroit mis toutes les Puissances en état de juger à laquelle des deux, de la *France* ou de l'*Angleterre*, devoit être décernée la qualification de *perfidie* que le Ministère *Anglois* ne perd aucune occasion de donner à la *France*.

» Quant au Roi, s'il a différé de porter à la connoissance de toutes les Nations la multiplicité des griefs qu'il avoit contre la Cour de *Londres*,

& de démontrer la néceſſité abſolue où elle l'a mis de prendre les armes, c'eſt qu'il ne ceſſoit de ſe flatter que le Miniſtère *Britannique* rentreroit enfin en lui-même, & que la juſtice, & plus encore la poſition critique dans laquelle il avoit mis ſa patrie, l'engageroit à changer de conduite.

» Cette eſpérance paroiſſoit d'autant mieux fondée, que les Miniſtres *Anglois* ne ceſſoient de détacher des émiſſaires pour ſonder les diſpoſitions du Roi, tandis que le Roi d'*Eſpagne* continuoit de lui parler de paix. Sa Majeſté, loin de démentir les ſentimens qu'elle avoit toujours manifeſtés, ſe prêta au contraire avec empreſſement aux nouvelles exhortations du Roi ſon oncle; & pour convaincre ce Prince de ſa ſincérité & de ſa perſévérance, elle lui confia ſans réſerve les conditions modérées auxquelles elle étoit prête de poſer les armes.

» Le Roi Catholique communiqua à la Cour de *Londres* les aſſurances qu'il venoit de recevoir de Sa Majeſté, & il preſſa cette Cour d'effectuer enfin un rapprochement pour lequel elle avoit, de ſon côté, témoigné le plus grand déſir; mais le Miniſtère *Britannique*, en feignant toujours de ſouhaiter la paix, ne répondit aux démarches officieuſes du Roi d'*Eſpagne* qu'en lui faiſant des propoſitions déclinatoires & inadmiſſibles.

» Il étoit donc de la dernière évidence que l'*Angleterre* ne vouloit point la paix, & qu'elle n'avoit d'autre but que de gagner le temps qu'exigeoient ſes préparatifs de guerre. Le Roi d'*Eſpagne* ſentoit

parfaitement cette vérité; il ne sentoit pas moins combien sa dignité se trouvoit compromise. Cependant ce Prince étoit tellement touché des calamités inséparables de la guerre, & il étoit tellement préoccupé de l'espoir d'en arrêter encore le cours, qu'il oublia tout ce que la conduite de la Cour de *Londres* avoit d'offensant pour lui, pour ne s'occuper que des moyens de remplir ses vues pacifiques.

» C'est dans cette intention que Sa Majesté Catholique proposa au Roi un nouveau plan selon lequel les Puissances belligérantes feroient une trève à longues années. Ce plan fut agréé par Sa Majesté, à condition que les *Etats-Unis* y seroient compris, & qu'ils seroient traités, durant la trève, comme indépendans de fait; & pour donner d'autant plus de facilité au Roi d'*Angleterre* de souscrire à cette condition essentielle, Sa Majesté consentoit que ce Prince traitât avec le *Congrès*, soit directement, soit par l'entremise du Roi d'*Espagne*.

» En conséquence de ces ouvertures, Sa Majesté Catholique rédigea la proposition qu'il s'agissoit de faire à la Cour de *Londres*. Indépendamment d'une trève illimitée, durant laquelle les *Etats-Unis* seroient regardés comme indépendans de fait, ce Prince, voulant épuiser tous les moyens qui pourroient arrêter l'effusion du sang humain, prit même sur lui de proposer, relativement à l'*Amérique*, que chacun resteroit en possession de ce qu'il occuperoit au moment de la signature de la trève.

» Il n'eſt ſans doute perſonne qui n'eût jugé que ces conditions ſeroient acceptées ; cependant elles ont été refuſées. La Cour de *Londres* les a rejettées de la manière la plus formelle, & n'a montré de diſpoſition à la paix, qu'autant que le Roi abandonneroit les *Américains* à eux-mêmes.

» Après une déclaration auſſi tranchante, la continuation de la guerre eſt devenue inévitable, & dès-lors Sa Majeſté a dû inviter le Roi Catholique à ſe joindre à elle, en vertu de leurs engagemens, pour venger leurs griefs reſpectifs, & pour mettre un terme à l'empire tyrannique que l'*Angleterre* a uſurpé, & prétend conſerver ſur toutes les mers.

» L'expoſé ſuccinct qui vient d'être fait des vues politiques, des procédés & des évènemens ſucceſſifs qui ont occaſionné la rupture entre les Cours de *Verſailles* & de *Londres*, mettra l'*Europe* en état de faire le parallèle entre la conduite du Roi & celle du Roi d'*Angleterre*, de rendre juſtice à la pureté & à la droiture des intentions qui ont dirigé celle de Sa Majeſté, & de juger lequel des deux Souverains eſt le véritable auteur de la guerre qui afflige leurs Etats, & lequel des deux ſera reſponſable des malheurs qu'elle entraînera après elle «.



ANGLETERRE.

A CETTE éloquence ſimple & perſuaſive, dont nous venons de voir un exemple, oppoſons une eſpèce de manifeſte d'un autre genre, le Diſcours du Roi d'*Angleterre* au *Parlement* le 3 Juillet, jour de la prorogation de cette Compagnie (1).

Sa Majeſté *Britannique* s'étant rendue à la Chambre des *Pairs* avec le cérémonial accoutumé, l'Orateur & les députés de la Chambre des *Communes* ayant été mandés & attendus (2), ſuivant l'uſage, elle a dit :

MILORDS & MESSIEURS,

» Je vous dois des remercimens ſincères des ſervices eſſentiels & nombreux que vous m'avez rendus pendant le cours de cette longue ſéance.

» J'ai vu avec la plus grande ſatisfaction votre

(1) *Proroger*, en ce ſens, eſt un mot *Anglois* que nous avons adopté ; il ſignifie préciſément le contraire de ce qu'il ſemble préſenter à une oreille *Françoiſe*. Parmi nous la *prorogation* d'un Commandement, d'une aſſemblée, en indique la continuation ; & chez nos voiſins, elle en eſt la fin, la clôture.

Littora littoribus contraria.

Si la mer de *Douvres* pouvoit être d'une autre couleur que celle de *Calais*, il y a long-temps qu'elle ſeroit teinte.

(2) Voyez à ce ſujet le Tome premier de ces *Annales*, page 312, où j'ai décrit la pompe & les formes uſitées dans ces occaſions.

zèle pour m'aider à ſoutenir la guerre indiſpenſable & juſte dans laquelle je ſuis engagé. Je ne ſuis pas moins ſenſible à l'attention que vous avez donnée à l'état préſent de mon Royaume d'*Irlande*. Mon affection paternelle pour tous mes peuples me fait vivement déſirer le bonheur & la proſpérité de chaque partie de mes Domaines.

» Juſqu'ici la *France* n'a pas eu lieu de s'applaudir des ſuites de ſon injuſtice, & des infractions de la foi publique qu'elle s'eſt permiſes : j'eſpère employer aſſez bien les forces que vous m'avez confiées pour réduire cette ambitieuſe Puiſſance, à regretter d'avoir, d'elle-même & ſans motif, outragé ma Couronne, & violé mes droits.

» Je vous ai déja informés de la démarche hoſtile, faite récemment par la Cour d'*Eſpagne*. Quelle couleur qu'on puiſſe tenter de donner à ce procédé injuſte, ma conſcience m'aſſure que je n'ai rien à me reprocher à cet égard. Ce procédé a été ſuivi des démonſtrations les plus ſenſibles de fidélité & d'affection de mon Parlement envers ma Perſonne & mon Gouvernement ; je vous réitère à ce ſujet mes remercimens les plus ardens ; & je regarde comme un heureux augure du ſuccès de mes armes, que l'accroiſſement des difficultés ſerve uniquement à augmenter le courage & la conſtance de la nation, ainſi qu'à animer & à unir mon peuple pour la défenſe de ſa patrie, & de tout ce qui lui eſt cher.

» La ſaiſon avancée de l'année exige que je

vous donne quelque relâche des affaires publiques ; & je le fais avec d'autant moins de répugnance, que par le pouvoir dont la loi m'a revêtu, je puis avoir le recours de vos conseils, & votre assistance dans l'espace de quinze jours, au cas qu'il survînt quelque évènement qui rendît votre convocation nécessaire avant le temps usité «.

Messieurs de la Chambre des Communes,

» La multiplicité des opérations que la guerre nécessite, a causé des dépenses extraordinaires, & ajouté de nouveaux fardeaux à ceux dont mon fidèle & bien-aimé peuple est déja chargé ; ce que je regrette très-sincèrement. Je ne saurois assez vous remercier de la confiance que vous avez mise en moi, ainsi que de la bonne volonté & du patriotisme avec lesquels les subsides considérables de l'année courante ont été accordés «.

Milords & Messieurs,

» Il est impossible de parler de la continuation de la rebellion dans l'*Amérique-Septentrionale* sans la douleur la plus profonde ; mais nous avons donné des preuves si incontestables de notre disposition sincère à mettre fin à ces troubles, que je me flatte toujours que les mauvais desseins des ennemis de la *Grande-Bretagne* ne pourront prévaloir long-temps contre les intérêts évidens de ces malheureuses Provinces, & qu'elles ne persisteront point à préférer aveuglement une liaison dénaturée & dangereuse avec une Puissance étran-

gère, à la paix & à une réunion avec leur Mere-patrie «.

De tout ce discours, ce qu'il y a de plus vrai, de plus frappant, c'est l'éloge de l'énergie, de la vigueur dont la nation entière donne des preuves en ce moment. C'est vraiment quelque chose d'admirable qu'au milieu de ces dangers qui s'élevent de toutes parts, au bruit des menaces dont cette isle semble être l'unique but, la fierté, l'assurance y redoublent: non-seulement elle ne montre pas de foiblesse, mais elle pousse la fermeté jusqu'à l'audace: elle ne se borne pas à se défendre; elle annonce l'envie d'attaquer, & le succès de ses préparatifs prouvent qu'elle en aura le pouvoir.

La *presse* rigoureuse dont j'ai parlé dans le dernier Numéro, a produit, en très-peu de temps, & dans un espace borné, près de 7000 matelots: les *Villes de commerce*, les *Colléges* d'artisans, les *Compagnies*, les *Corporations* s'unissent: elles promettent de fortes récompenses aux hommes qui prendront volontairement le parti de la mer: plusieurs de ces Sociétés ont proposé trois & cinq guinées d'engagement. La ville de *Lyverpool* vient d'en ajouter neuf. Dans les villes où il y a des bals, des divertissemens publics, ouverts par souscription, les femmes ont proposé d'en ouvrir une seconde, & égale pour payer des matelots. Plusieurs particuliers ont offert de lever des régimens à leurs frais. Les côtes sont garnies: on répare les places; on remplit les arsénaux.

Les Papiers *Anglois* annoncent que depuis la déclaration de l'*Espagne*, l'Amirauté a déja inscrit *deux cens cinquante* armateurs qui demandent des

lettres de marque : on compte qu'avant peu, il y en aura au-delà de *ſept cens* dans tous les ports du Royaume. On n'en comptoit que trois cens quand il n'y a eu que la *France* à piller, & pas un quand la guerre ne ſe faiſoit que contre l'*Amérique*.

Si l'on ſonge que tous ces détails ne ſont pas des bravades parlementaires, mais des ſecours effectifs qui ſe réaliſent ; ſi l'on ſonge que tandis que les particuliers s'empreſſent ainſi d'eux-mêmes pour ſubvenir à la dépenſe commune, le Gouvernement ne ſe néglige pas ; que ſes ſept cens armateurs n'ôtent rien aux grandes flottes ; que l'Amiral *Byron* eſt aux *Iſles-ſous-le-Vent*, ſupérieur en forces, ou pour le moins égal au Comte *d'Eſtaing ;* que l'armée de terre en *Amérique* n'eſt ni rappellée, ni abandonnée, & qu'elle s'y ſoutient, même avec quelque avantage, contre des peuples qui ſe battent pour leurs propres foyers ; qui ont leurs *peres*, leurs *femmes*, leurs *enfans*, pour témoins, & le nom de *liberté* pour prix de leurs exploits ; que les forces maritimes des *Inſurgens* paroiſſent, ou éclipſées ou détruites ; que le pavillon *Anglois* aux *Indes* eſt inconteſtablement vainqueur ; que dans la *Méditerranée*, dans la *Baltique*, s'il ne brille pas avec le même éclat, au moins il n'y a encore reçu aucun affront ; que l'unique & mince expédition du *Sénégal* & de *Gorée*, a été ſur-le-champ en partie effacée par la repriſe d'une portion de cette facile conquête ; que juſqu'ici la flotte de SIR *Charles Hardi* a plutôt paru chercher le combat que ſes antagoniſtes, tout doublés qu'ils ſont, ou qu'ils doivent être ; qu'enfin les mers ſont couvertes,

d'un bout du globe à l'autre, de voiles *Angloiſes*, ſouvent victorieuſes, & juſqu'ici point encore humiliées; & qu'en ce moment même le peuple jouit à *Londres* d'une ſécurité, d'une abondance égales à celles des temps les plus heureux, il eſt difficile de ne pas ſentir un vrai reſpect pour une nation capable de tant d'efforts & de courage.

Louis XIV a fait voir à l'*Europe* étonnée les mêmes prodiges de nobleſſe, de confiance en ſoi-même. Le Roi de *Pruſſe*, de nos jours, a approché un peu de cette gloire; mais c'eſt en ruinant leurs peuples & leurs voiſins, autant que leurs ennemis, que ces deux hommes célèbres ont montré tant d'héroïſme.

Ils n'étoient pas d'ailleurs dépourvus d'alliés: les révolutions de la *Ruſſie* ont valu au dernier plus que de nombreuſes armées d'auxiliaires, elles ont puiſſamment ſecondé ſes talens, préciſément dans la circonſtance la plus critique. Le premier avoit bien plus de reſſources, & des domaines bien plus vaſtes.

Au moment où il vit, ſans effroi, la majeure partie de l'*Europe* conjurée contre lui, il poſſédoit, par la jonction de l'*Eſpagne*, plus de terrain que ſes ennemis. Ses tréſors n'étoient pas épuiſés d'avance par une guerre longue & coûteuſe: c'étoit du ſein de la paix qu'il rappelloit ſous le drapeau des armées floriſſantes, encouragées par le ſouvenir de leurs ſuccès anciens & de leur gloire paſſée.

Enfin dans les deux cas c'étoient deux hommes

ſeuls, extraordinairement doués par la nature. Les peuples qu'ils ont fait monter avec tant de ſplendeur ſur le triſte & ſanglant théâtre de la guerre, n'ont fait qu'obéir à des impreſſions généreuſes, qu'ils n'auroient pas reçues, s'ils avoient eu des Chefs puſillanimes.

Mais ici c'eſt d'elle-même, c'eſt par ſon propre mouvement que la nation *Angloiſe* développe tant de magnanimité: c'eſt au milieu d'un abandon univerſel qu'elle cherche, dans ſes propres forces, de quoi y ſuppléer: c'eſt après quatre ans de dépenſes incroyables, d'une guerre onéreuſe & peu fortunée, qu'elle ſe montre plus terrible, plus vigoureuſe que jamais; & c'eſt la nation entière qui s'anime, ſe ſoulève ainſi. Elle ſemble donner l'exemple au Trône, bien plus que le recevoir.

Il faut être juſte, même avec les ennemis de ſa patrie: ce ſpectacle eſt vraiment intéreſſant; & la criſe actuelle, quelles qu'en ſoient les ſuites, ne peut qu'être infiniment honorable à ces braves inſulaires. C'eſt là, & non au *Parlement*, qu'il faut les conſidérer & les apprécier. A *Weſtminſter* la nation ne paroît qu'un roquet hargneux qui jappe ſans ceſſe, & perd ſon temps en de vains glapiſſemens. Hors delà elle devient un lion redoutable dont tous les mouvemens inſpirent l'admiration & l'effroi.

Qu'il eſt triſte que tant de qualités ne puiſſent ſe déployer, qu'en produiſant les plus affreux déſaſtres, & qu'il faille égorger des milliers d'hommes, pour donner des chaînes à un ſeul peuple,

ou en recevoir de lui ! Et quelle époque dans l'hiſtoire, ſi la fortune, trompant les apparences, & couronnant les efforts de la *Tamiſe*, aſſuroit par l'évènement la ſouveraineté des mers à ce fleuve orgueilleux !

ESPAGNE.

Après avoir vu le langage des Cours de *Verſailles* & de *Londres*, dans la criſe terrible où nous nous trouvons, il faut auſſi connoître celui que tient le Cabinet de *Madrid*, & ce qu'il croit avoir à dire au Public. Sa déclaration de guerre eſt d'autant plus intéreſſante, qu'elle renferme des diſpoſitions plus rigoureuſes que les deux autres.

Le Roi d'*Eſpagne* notifie ſa réſolution à ſes ſujets en ces termes :

» Malgré mon amour pour la paix, & mes efforts pour y maintenir mon peuple fidèle & bien aimé, efforts pouſſés au-delà des bornes ordinaires, je me ſuis vu forcé de rappeller de *Londres* mon Ambaſſadeur, en lui donnant ordre d'y laiſſer au Miniſtère une déelaration qui contenoit mes ſujets de plainte (c'eſt celle que l'on a vue ci-devant : elle eſt rapportée tout au long ici).

» A tout ce qui y eſt déduit, il faut ajouter encore que dans le temps où le Conſeil de *Londres* cherchoit à endormir le mien par des délais ; où il refuſoit les propoſitions juſtes & honorables que je lui faiſois en qualité de médiateur, pour le rétabliſſement

rétabliſſement de la paix, il chargeoit des émiſſaires ſecrets d'offrir clandeſtinement & directement ces mêmes propoſitions au Miniſtre des Provinces *Américaines* à *Paris*, & qu'il n'a rien négligé pour me ſuſciter des ennemis, dans l'eſpérance ſans doute de me cauſer des embarras & des diſtractions.

» D'après des motifs auſſi ſolides, je me ſuis déterminé, comme je l'ai annoncé par mon décret *royal* du 22 de ce mois, à interdire tout commerce entre mes ſujets & ceux du Roi d'*Angleterre;* ainſi j'entens que tous les *Anglois*, non naturaliſés dans mes Etats, en ſortent au plutôt, n'exceptant que les ouvriers occupés aux arts méchaniques dans l'intérieur des terres, mais non ceux qui ſeroient établis dans les ports, ſur les côtes, ou ſur les frontières.

» Il eſt défendu dès ce moment à tous mes ſujets d'entretenir aucune eſpèce de trafic avec ceux du Roi d'*Angleterre*, de ſe charger des productions de leur pays, ou de leur pêche, ou de leurs fabriques, ou d'aucune autre eſpèce de leurs marchandiſes. L'entrée en ſera prohibée de quelque manière, & ſous quelque prétexte que ce ſoit, même par des vaiſſeaux étrangers, ſujets des Puiſſances alliées de ma Couronne, à l'égard deſquelles cependant je ne veux déroger en rien aux Traités, ni gêner la permiſſion qu'elles ont d'introduire dans mes Royaumes leurs propres productions & celles de leurs fabriques.

» Les marchands qui ont entre leurs mains des

marchandises ou denrées quelconques provenant de la pêche ou des domaines de l'*Angleterre*, seront tenus de les déclarer & de les faire enregistrer, dans l'espace de quinze jours, à compter de la date du présent Edit, dans les bureaux indiqués par le Surintendant-Général des Finances; & passé ce terme, s'ils ont manqué à la formalité prescrite, elles seront confisquées. Il leur sera de plus accordé deux mois pour les consommer, ou s'en défaire; après quoi, sans espérance d'autre délai, lesdits effets seront portés aux douanes, ou, dans les lieux où il n'y a pas de bureaux, aux maisons publiques, *pour y être vendus à l'enchère*, en présence des Officiers commis exprès, ou des Juges du lieu, & le produit remis aux propriétaires, *à qui il ne sera permis d'en rapporter aucun chez eux*.

» Don *Miguel de Musquiz*, Surintendant des Finances, est commis spécialement pour veiller à l'exécution de la présente Ordonnance, connoître en première instance des difficultés, &c. Laquelle Ordonnance sera au plutôt publiée, & notifiée à mes sujets, afin qu'ils puissent garantir leurs personnes des insultes des *Anglois*, &c. «

Cette pièce peut donner lieu à bien des réflexions: la première, c'est que l'animosité s'y décèle d'une manière bien plus marquée que dans les Manifestes des deux autres Cours, à qui cependant il semble que le ressentiment seroit plus naturel. Il doit paroître un peu étonnant que celle qui a le moins d'intérêt à la guerre, celle qui peut le moins y gagner, qui, peut-être, a le

plus à y perdre, s'annonce tout-d'un-coup, en entrant dans la bagarre, avec une chaleur auſſi vive. La cauſe en viendroit-elle du mépris que les *Anglois* ſemblent avoir montré pour la médiation de cette Couronne, & des offres ſouterraines faites aux Repréſentans des *Etats-Unis*, de ces mêmes conditions dédaignées dans la bouche du Miniſtre *Eſpagnol?*

Un autre ſujet de ſurpriſe qui réſulte de l'Ordonnance que l'on vient de voir, c'eſt l'exceſſive, & j'oſerois dire inutile rigueur qui y eſt déployée, non-ſeulement contre les *Anglois* eux-mêmes, mais contre les effets, & les marchandiſes provenues de leur pays: la loi les frappe, les confiſque ici dans la main même des *Eſpagnols* qui en ſont devenus propriétaires de bonne-foi. Les deux autres Cours ont une politique bien différente.

Celle de *Londres* donne l'exemple de la tolérance la plus entière. Les *François* jouiſſent dans cette ville de la même franchiſe, de la même liberté que la loi leur aſſuroit avant la guerre: peut-être y ſont-ils un peu plus veillés, & rien n'eſt plus ſage; mais ils n'y ſont pas plus inquiétés.

Je ne puis trop répéter combien cette confiance, cette douceur, eſt honorable à la nation en elle-même; combien elle doit décréditer toutes ces relations de voyageurs, qui, n'ayant habité que des tavernes & de mauvais lieux, la repréſentent comme un ramas d'hommes féroces, comme une foule intraitable, uniquement compoſée de canaille ſans frein, & ſon gouvernement, comme un chef-d'œuvre de légiſlation, tandis que pour

avoir une idée juste des choses, il faudroit peut-être en prendre une absolument contraire.

En *France*, les égards sont peut-être moins marqués : ils ne sont cependant pas moins réels. Un *Anglois* y seroit probablement moins ménagé qu'à *Londres* par la populace; mais il n'y seroit pas moins respecté par le Gouvernement. Ce n'est ni aux femmes, ni aux enfans, ni même aux hommes désarmés que l'on y fait la guerre. La rancune *Espagnole* est peut-être plus conséquente; mais la magnanimité des deux autres nations est plus noble & plus humaine.

On conçoit cependant ce qui peut déterminer la rigueur exercée envers les personnes, & même celle qui a pour objet les importations à venir des denrées & fabriques *Angloises:* mais celle qui tombe uniquement sur les marchandises déja entrées, déja naturalisées en quelque sorte par l'achat qu'en ont fait les naturels du pays, il est impossible d'en deviner, ni le motif, ni l'utilité. Ou les *Espagnols*, chez qui elles se trouvent, en sont réellement les propriétaires, ou ils n'en sont que les dépositaires, & s'en rendront les prêtes-noms. Dans ce dernier cas, n'est-ce pas donner atteinte à la foi publique, que de confisquer, sous prétexte d'une rupture postérieure, un dépôt volontairement fait sous la caution de cette foi sacrée ?

La loi qui la viole ici, paroîtra bien plus affligeante, en la rapprochant d'une proclamation *Angloise* qui assure le libre & paisible retour de tous les vaisseaux *Espagnols* actuellement trouvés dans les ports de la *Grande-Bretagne*, ainsi que de leurs cargaisons, en les assujettissant à la seule &

légère obligation de prendre un passeport. Si l'Amirauté *Britannique* révoquoit cette concession, quel reproche pourroit-on lui faire?

L'unique supposition dans laquelle la comparaison pourroit n'être pas à l'avantage des *Anglois*, c'est celui où il n'y auroit réellement à leur portée aucun bâtiment *Espagnol*, & où cette généreuse franchise ne seroit de leur part qu'une forfanterie politique, ce qui est possible, mais peu probable.

Dans le second cas la saisie des marchandises, leur vente forcée est bien plus étrange. Ce n'est plus aux ennemis de l'*Espagne*, mais à ses propres enfans que la loi fait un tort irréparable. Dans deux mois ces denrées seront vendues nécessairement, toutes à-la-fois, & par conséquent avec une grande perte : mais qu'importe à l'*Angleterre*, qui en a reçu la valeur?

Encore si on les détruisoit; si en y mettant le feu, comme à une contrebande proscrite, on indemnisoit l'acheteur primitif, au moins du capital qu'il y a employé, il pourroit se consoler d'avoir manqué l'occasion d'un bénéfice, & faire gaiment à la patrie un sacrifice dont l'honneur lui resteroit: mais point du tout; on les vend, & on ne lui remet que l'argent qu'elles produiront, lequel sera infiniment réduit par la circonstance, par la quantité, par les manœuvres, par l'impossibilité connue où sera le propriétaire de rien conserver.

Et à qui vend-on? A des *Espagnols*; mais ceux-là, sans doute, pourront les garder pour les revendre à loisir; sans quoi ils n'acheteroient pas.

Ce ſont donc les propriétaires actuels ſeuls que l'on exclud du droit d'en faire des magaſins, d'en faire le commerce, &c.: c'eſt donc une punition à laquelle on les ſoumet: & de quoi les punit-on? Eſt-ce d'avoir contracté des engagemens légitimes, dans un temps où ils étoient non-ſeulement autoriſés, mais encouragés, mais garantis par la foi des nations?

Je ne blâme pas la politique *Eſpagnole*, il s'en faut bien; mais je ne la conçois pas. Dieu veuille que la fortune ne ſeconde pas la vengeance de leurs redoutables ennemis; & que les magaſins de la *Tamiſe* ne ſoient pas plutôt remplis de captures *Eſpagnoles*, que ceux de *Séville*, de *Cadix*, ou de *Bilbao* ne ſeront vuides de productions *Angloiſes*.

On a vu à l'article d'*Angleterre* quel prodigieux nombre d'*armateurs* l'eſpoir de s'aſſocier au partage des *piaſtres Caſtillanes* alloit faire éclore. C'eſt ſur-tout à cette eſpèce de guerre partielle, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, c'eſt à ces incurſions ſur le commerce, comme je l'ai déja obſervé, que les *Anglois* paroiſſent ſe préparer: cette politique, ils l'ont adoptée ſans interruption depuis le règne d'*Eliſabeth*, & les ſuccès ont prouvé combien elle étoit redoutable.

C'eſt ainſi, & non avec leurs groſſes eſcadres, qu'ils ont toujours épuiſé imperceptiblement leurs adverſaires. C'eſt ainſi qu'ils ſoutiennent le crédit de leur nation, en y faiſant circuler perpétuellement de nouvelles richeſſes. En temps de paix, l'étendue de leur navigation, & la facilité de leurs *aſſurances*, rend leur Iſle le centre du commerce: en temps de guerre, les priſes des armateurs,

jointes aux *assurances* qui ne se discontinuent pas, produisent le même effet. C'est toujours *Londres* qui semble être, de force ou de gré, l'entrepôt universel, le rendez-vous général des besoins & de la confiance.

Peu leur importe ce qui y reste réellement des trésors qu'ils s'approprient, pourvu qu'ils passent chez eux ; qu'ils semblent en sortir, qu'ils en sortent en effet, & que le crédit par lequel seul leur Isle subsiste, rafraîchi sans cesse par ces ruisseaux toujours renouvellés, semble être la ressource des peuples même dont les dépouilles l'alimentent.

Les Etats jaloux de leur prospérité, justement soulevés contre leur orgueil, & ligués en ce moment pour l'abaisser, ne songent point assez peut-être à étudier leur sistême en ce genre, & à l'imiter. Observons que je ne parle ici que *politiquement ;* ce n'est ni en Philosophe *humain*, ni en Jurisconsulte *rigide* que j'examine, ou que je loue ce sistême : mais quand il s'agit de guerre, que servent la justice & l'humanité ?

Dans leurs débats avec leurs rivaux les *Anglois* ont deux grans principes dont ils ne se départent point : l'un est de couvrir les mers d'*armateurs ;* multiplication favorisée non-seulement par le goût général de ces hommes à qui la nature montre la mer de toutes parts, & par l'espoir des fortunes rapides dont cette carrière fournit à chaque instant des exemples, mais aussi par la sagesse du Gouvernement qui abandonne sans réserve, sans formalités, sans l'apparence même de la convoitise, le butin aux mains qui s'en sont emparées.

L'autre est de continuer à *assurer* de toutes parts, en quelque tems que ce soit, quelque vaisseau que ce soit, sans distinction de pavillon, en proportionnant simplement le prix de la garantie aux dangers qu'eux-mêmes ont semé sur le passage. La moitié des vaisseaux *Espagnols*, qui vont devenir la proie des corsaires de la *Grande-Bretagne*, tous peut-être, seront assurés à *Londres*, & le même négociant, qui recevra aujourd'hui sa part de la capture à laquelle il est intéressé, paiera le lendemain sa portion de l'*assurance* qui indemnise en partie le propriétaire, & dont il s'est aussi rendu caution.

Au premier coup-d'œil rien ne semble plus fou, & même plus dangereux : par-là les pertes des nations étrangères sont donc réellement supportées par les vainqueurs : les premières n'auroient qu'à se borner en temps de guerre à faire assurer tous leurs vaisseaux, elles seroient dispensées de la nécessité dispendieuse de les escorter ; elles n'auroient plus à craindre les lenteurs, les embarras de la vente, ni même les dangers ordinaires de la mer : elles gagneroient à voir toutes leurs cargaisons passer dans les mains de ces corsaires maladroits en apparence, qui, les prenant en nature, s'obligent, moyennant un médiocre bénéfice, à en solder la valeur en argent : elles devroient faire des vœux pour la prospérité de ces pirates privilégiés & bienfaisans qui font des plaies & les guérissent.

Ces considérations sont spécieuses : on a prétendu même l'année dernière, que le Ministère *François* les avoit données pour consolation, & pour excuse au commerce désolé qui l'accabloit de ses plaintes, quand nos navires marchands

paroiſſoient abandonnés, ſans eſcorte, ſur la vaſte étendue des mers, & dévoués par leur ſolitude à la voracité *Britannique*. Il n'y a que des ſpéculateurs bien peu inſtruits qui aient pu adopter une pareille erreur, & en ſoupçonner des adminiſtrateurs auſſi éclairés que les nôtres.

J'avoue que s'il s'agiſſoit de l'adminiſtration ſolide d'un pere de famille qui ne veut rien donner à la fortune, & qui préfère une poſſeſſion bornée, mais à l'abri des évènemens, à tout ce que le haſard peut lui offrir de plus brillant, le ſiſtême politique, maritime & guerrier des *Anglois* pourroit être critiqué : mais ce qu'on appelle l'adminiſtration & le commerce, ſur-tout chez eux, n'eſt rien moins que cela; c'eſt, dans la force du terme, un *jeu :* tout y ſeroit immobile & mort, ſi l'on ne donnoit infiniment au haſard.

Or, ce jeu, ſa durée dépend d'une infinité d'incidens que perſonne ne peut ni prévoir, ni maîtriſer. Le grand point eſt d'y remplir ſa place avec honneur, de ſe procurer toujours de quoi remplir les engagemens du moment, & de n'avoir jamais ni ſa carte vacante, ni ſa bourſe vuide, ni ſes eſpèces oiſives. Voilà préciſément ce qui réſulte du ſiſtême mi-partie & contradictoire que j'examine.

L'*aſſurance*, il eſt vrai, reporte à l'étranger dépouillé une partie du prix de ſa cargaiſon, & l'*Anglois* qui l'a arrêté ſur ſa route ne ſemble avoir qu'un bénéfice illuſoire; mais d'abord combien d'accidens qui peuvent, ou éluder l'*aſſurance*, ou en différer le paiement? La fin de l'année dernière en offre un exemple frappant.

Un nombre conſidérable de nos vaiſſeaux aux

Isles avoit été assuré à *Londres*, sous la condition qu'ils partiroient à un terme fixe : ils sont partis plus tard : ils ont été pris : il n'y a pas eu d'indemnité à donner.

Ensuite ces indemnités même ont pour mesure une proportion dont le tarif est à *Londres :* l'assureur fait son calcul d'après les probabilités qui ne peuvent jamais lui être cachées : le taux de son cautionnement est tellement gradué, qu'il ne commet en effet aux caprices de la fortune qu'une portion de ce qu'il semble hasarder.

Enfin dans tous les cas, il résulte toujours de cette combinaison, du mouvement, de la circulation : si les cargaisons garanties échappent au filet dont l'adresse *Anglicane* couvre les mers, l'assurance est en pur bénéfice : si elles y restent, elles sont vendues à des étrangers : le nouvel acquéreur qui les achete, l'ancien propriétaire qui en sollicite le paiement, sont obligés de faire passer par *Londres* l'un les fonds qu'il délivre, l'autre ceux qu'il reçoit : il leur faut à tous deux des commissionnaires, des voyages, des retours : voilà par cela seul un grand commerce de *banque* établi à *Londres :* tous les pays en sont tributaires, soit qu'ils en tirent, soit qu'ils y portent de l'argent : & comme l'affluence du numérai e, soit qu'il sorte, ou qu'il entre, est toujours la marque la plus sûre de la prospérité politique, la confiance ou le crédit de la nation chez laquelle on distingue ce simptôme ne peut recevoir aucune atteinte tant qu'il y subsiste. Aussi, depuis un an, le *change* a-t-il toujours été, & est-il encore à l'avantage de *Londres.* Aussi n'y remarque-t-on encore aucune disette, même d'espèces, malgré

tout ce que la guerre d'*Amérique* en a abſorbé. C'eſt *Caribde* qui engloutit & rejette ſucceſſivement les eaux de la mer, mais qui en reſte toujours remplie.

Cet avantage ſeul doit donner aux *Anglois* un avantage inappréciable, dans un temps ſur-tout où rien ne ſe fait qu'avec l'argent, & où la poſſeſſion de ce métal eſt entre les Puiſſances l'unique baſe de tous les droits, comme l'aliment excluſif de toutes les forces. On demande où ils le puiſent : en voilà une des ſources. L'autre qui tient un peu à celle-là, & qui en dépend, c'eſt leur *banque*; eſpèce de machine auſſi célèbre que peu connue; chef-d'œuvre d'induſtrie & de combinaiſon politique, dont perſonne n'a encore ſongé, même en *Angleterre*, à calculer la force & les véritables effets, ou du moins à pénétrer le ſecret; modèle qui, en le reſtifiant, en le reſtreignant, pourroit devenir un des principaux reſſorts de la proſpérité des Monarchies, & l'un des remèdes de cette horrible maladie qui les dévore, de la *mendicité*. C'eſt encore un ſujet que je traiterai quelque jour.

D'après ce que je viens de dire ſeulement, on peut voir combien eſt ſage, même en temps de guerre, la politique *Angloiſe*. Ils n'ont de flottes guerrières que pour ne pas abandonner tout-à-fait à leurs rivaux la gloire de l'héroïſme, & l'apparence de la ſupériorité; mais c'eſt réellement ſur leurs *corſaires* qu'ils comptent : ce ſont ces derniers, & non les *Amiraux* qui font la guerre pour eux. Ils nous laiſſent, comme je l'ai déja obſervé pluſieurs fois, la gloire, & s'aſſurent les profits : nous faiſons les belles actions, & eux les priſes utiles.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES
SUR
LES SPECTACLES DE PARIS.

PANEM & CIRCENSES, *du pain & des ſpectacles*, crioit à ſes maîtres depuis *Auguſte*, le peuple de *Rome*. La mode eſt paſſée de demander aux Rois de la ſubſiſtance & du plaiſir : nous payons aujourd'hui l'une & l'autre de notre argent ; & même plus modérés ou plus frivoles que les bourgeois du *Tibre*, ce n'eſt pas le pain que nous accollons aux ſpectacles, dans l'énumération de nos beſoins, ce ſont les *nouvelles :* des *Gazettes* & des *Théâtres*, voilà ce qu'il faut à nos *Européens* modernes.

Plus les villes ſont grandes, plus ces alimens fantaſtiques y ſont recherchés & multipliés. La circonſtance nous promet une récolte abondante dans le premier genre. En attendant que les évènemens donnent à notre curioſité cette pâture douloureuſe dont elle eſt ſi avide, parlons un peu de l'autre objet plus gai de nos déſirs : & tandis qu'on ſe tue ſur les côtes, ſur les mers, voyons comment on s'amuſe ailleurs.

L'*Angleterre*, l'*Allemagne*, l'*Italie*, l'*Eſpagne* même ſont remplies de Théâtres de toute eſpèce : & cette multiplicité n'a rien d'étonnant. L'art du Comédien y eſt encouragé ; ſon talent y eſt récompenſé par beaucoup d'argent & de conſidération perſonnelle.

En *Allemagne*, dans tout le Nord, il eſt pen-

ſionné directement par les Souverains, & vit familièrement avec les courtiſans. A *Rome* & dans toute l'*Italie*, les appointemens des Chanteurs, des Chanteuſes ſont exceſſifs : on eſt moins prodigue envers les Comédiens du ſecond ordre, c'eſt-à-dire envers ceux qui ſe contentent de déclamer de la proſe & des vers, & ne donnent au Public ni roulades, ni ariettes, mais ils conſervent au moins tous les droits de citoyens.

L'*Eſpagne* eſt de toute l'*Europe* moderne, la contrée où la Comédie eſt la plus pauvre en tout ſens : mais les beſoins y ſont moindres, & cet état n'emportant d'infamie ni au ſpirituel ni au temporel, il ne manque pas d'amateurs qui s'y dévouent : les acteurs ſont en auſſi grand nombre & auſſi mauvais que les pièces.

Quant à l'*Angleterre*, perſonne n'ignore que c'eſt le paradis des Gens de Théâtre. Les lauriers dont on les couronne ſont d'or, & n'en ſont pas moins honorables. Quand on ſonge qu'un *Garrik* y a été auſſi reſpecté, mieux payé que *Newton*, plus heureux, plus aimé, plus eſtimé peut-être que *Marlboroug*, on n'eſt ſurpris que d'y voir les talens ſi rares, & d'y trouver la déclamation moins perfectionnée encore que l'éloquence, autre route qui mène de même à la fortune, & de plus aux grandes places. La fécondité comique de tous ces royaumes n'a rien que de naturel.

Mais ce qui eſt inexplicable, c'eſt, d'une part, que les Hiſtrions fourmillent ſous l'opprobre de l'anathême, comme dans les lieux où la gloire eſt le prix de leurs efforts ; & de l'autre, que le ſeul endroit de l'*Europe*, du monde même, où *Melpomène* & *Thalie* rougiſſent d'être ainſi humi-

liées dans la perſonne de leurs Miniſtres, ce ſoit la *France*.

Nos Comédiens ſont excommuniés ; & ils le ſont beaucoup moins par l'Egliſe que par la rigueur gothique de nos Tribunaux. Ce qui le prouve, c'eſt que les Eccléſiaſtiques laiſſent vivre & mourir en paix, les *Pantalons* d'*Italie* que *Rome* ne flétrit pas, & les Amphions de notre Opéra que la Légiſlation a honorés. Mais les autres habitans momentanés des planches que nous appellons *Théâtres*, nos Gens de Robe font à tout Curé un devoir de leur refuſer les ſecours ſpirituels, s'ils ne les achètent par l'abjuration de leur état. Ils décrètent un pauvre Prêtre qui refuſe les Sacremens à un *Janſéniſte* révolté contre l'Egliſe ; & ils le décréteroient de même s'il adminiſtroit ſans condition un Comédien que *Rome* abſout.

Cette petite inconſéquence ſe perd au milieu des contradictions énormes, & des abſurdités ſans fin dont notre police, notre adminiſtration, notre juriſprudence, & même nos mœurs ſont remplies. Elle n'empêche pas que *Paris* ne l'emporte de beaucoup ſur *Londres*, au moins quant au nombre, & même quant à la nature de ſes Spectacles.

Londres cependant jouit en ce genre d'un avantage dont *Paris* eſt privé : elle a deux Théâtres nationaux qui jouent à l'envi les mêmes pièces : les productions d'un Ecrivain mort n'y ſont pas, comme en *France*, le patrimoine excluſif d'une troupe avide, qui compte parmi ſes droits les inſultes qu'elle a faites à l'Auteur. Il y a donc

plus d'émulation entre les Acteurs, plus de ressources, plus de facilités pour les Poëtes, plus de variétés pour le Public. S'il est quelquefois tyrannisé en ce genre comme dans le reste, au moins il ne porte que les fers dont il s'est chargé lui-même : quand il fait la folie d'adorer un Baladin, & de lui prodiguer une opulence dont un Connétable, restaurateur du Royaume, se contenteroit, c'est du moins de sa propre volonté qu'il se précipite dans ce délire; ce n'est point *de par le Roi & les Gentilshommes de la Chambre*, qu'il se prosterne aux genoux de cette ridicule idole.

Outre les deux scènes consacrées à la langue du pays, il y en a une dans la même ville qui ne retentit que d'un idiôme étranger, & d'une musique étrangère : on y soutient avec une dépense prodigieuse, un Opéra *Italien*, qui n'offre d'étonnant que son existence : c'est le temple de l'ennui, plus encore que celui de la musique : mais l'habitude, le bon ton, l'idée qu'un semblable établissement est au moins de décence dans une grande Capitale, y amène des spectateurs : on bâille, & on paie : c'est le sort de l'opulence, presque dans tous ses plaisirs.

L'été faisant évanouir ces trois Spectacles, on en substitue par tolérance, un qui remplit cet intervalle : c'est une espèce de troupe de campagne qui s'établit dans *Haymarket* pendant quatre mois, & qui glane où les grandes troupes ont moissonné.

Il y a quelque temps, un homme mort depuis peu, & qui a paru en *France*, nommé *Foote*, avoit

gagné beaucoup d'argent par une entreprise nouvelle en ce genre : c'étoit un bouffon satyrique, qui composoit des espèces d'*Atellanes*, des pièces licencieuses en tout sens, & les jouoit lui-même tout seul. Ce spectacle inconnu eut, comme toutes les nouveautés, beaucoup de succès dans le commencement. Ce *Molière* burlesque gagna prodigieusement d'argent, & n'en est pas moins mort insolvable. Son Théâtre tenoit à son talent : il est tombé avec lui.

Hors ceux dont je viens de parler, *Londres* n'offre à l'oisiveté, à la licence, à l'ennui, à l'embarras de soi-même, d'autres rendez-vous en hiver que des *Danseurs de corde*, des *Charlatans*, des *Ombres Chinoises*, &c. & en été des courses des chevaux, des eaux minérales, &c.

A *Paris* nous avons également trois grans Théâtres, & une infinité de petits, mais tous différens entr'eux, & n'ayant presque rien de commun avec ceux de la Capitale d'*Angleterre*. Les trois grans sont l'*Opéra*, la Comédie *Françoise*, la Comédie *Italienne*. Les petits sont presque innombrables, C'est *Audinot*, c'est *Nicolet*, c'est *l'Ecluse*, ce sont *les petits Comédiens du bois de Boulogne*, ce sont *les Elèves de la Danse* : & il s'en couve, à ce qu'on m'assure, encore d'autres, que nous verrons éclore peu-à-peu : certainement si tous les lieux consacrés au plaisir en donnoient, jamais il n'y auroit eu de peuple mieux diverti que les *Parisiens* d'aujourd'hui.

La suite à un autre Numéro.



LETTRE

DE M. PATTE,

ARCHITECTE DE S. A. S. M. LE DUC RÉGNANT DES DEUX-PONTS,

Sur la foiblesse des piliers destinés à soutenir la coupole de la nouvelle Eglise de Sainte-Geneviève *à Paris.*

CETTE Église étant un des monumens les plus remarquables de l'architecture *Françoise* moderne, & en même-temps une de ses plus dispendieuses entreprises, on me saura gré sans doute de mettre sous les ieux du Public des réflexions dont il est encore temps de profiter, soit pour suspendre & rectifier l'exécution d'un plan défectueux, soit pour chercher les moyens de remédier aux inconvéniens, s'il est possible d'en trouver, ou du moins pour vérifier avec certitude laquelle est vicieuse de la critique, ou de la construction.

En général on ne peut trop veiller à la solidité de tous les édifices. La vie des habitans dépendant de la justesse des mesures, & de l'accord de toutes les parties qui les composent, on ne peut astreindre les constructeurs à trop de précaution, & en exiger trop de prudence : les bâtimens publics doivent encore être plus sévèrement inspectés à cet égard que ceux des particuliers,

d'abord parce que l'ensemble en est plus vaste, & qu'il faut redoubler de soins en proportion de ce qu'il y a lieu à plus de négligences; & ensuite parce que le nombre des têtes que leur imperfection compromet étant plus grand, la vigilance devient nécessaire, en raison de ce que les suites des méprises seroient plus redoutables.

Mais de tous ces édifices consacrés à des cérémonies intéressantes, & à contenir d'immenses multitudes, le plus précieux, s'il est permis de le dire, celui sur la solidité duquel il faudroit porter la défiance jusqu'au scrupule, & les vérifications jusqu'à la minutie, c'est sans contredit le temple dont il s'agit. Sa destination spéciale est de rassembler souvent tout-à-la-fois & les premières têtes de l'Etat, qui vont aux pieds d'une protectrice auguste porter les vœux ou les remerciemens de la nation, & la foule du peuple qui joint, ou ses larmes, ou ses actions de graces à celles de ses Chefs.

Au moindre soupçon d'un vice dans ses supports, les constructeurs eux-mêmes devroient s'examiner avec la sévérité la plus rigoureuse, sur-tout si ce soupçon est appuyé par un homme de l'art, & justifié par des faits. Le Gouvernement devroit leur en imposer le devoir. La sécurité de leur part seroit un véritable délit, & de la sienne, une bien incroyable imprudence. On va voir si les observations de M. *Patte* sont de nature à autoriser l'indifférence, & s'il est permis de dédaigner une critique malheureusement aussi bien motivée.

MONSIEUR,

» J'ai publié, il y a neuf ans, un Mémoire sur la foiblesse des piliers destinés à porter la coupole de la nouvelle Eglise de *Sainte-Geneviève*. Mes études particulières dans ces sortes de constructions peu usitées, m'ayant convaincu du peu de proportion qu'il y a entre ces supports & ce fardeau, j'ai cru que ce seroit rendre un vrai service au Public, que de lui communiquer mes observations à cet égard. En vain, au surplus, aurois-je gardé le silence; les fautes de ce genre ne peuvent se dissimuler, parce que l'évènement les décèle infailliblement par la suite. L'essentiel est d'en avertir à temps, pour que l'on puisse y remédier. Tel a été le motif de mon ouvrage, & tel est encore celui de la lettre actuelle.

» Les principes de la solidité ne sont point arbitraires; ils dérivent essentiellement des loix éternelles de l'*équilibre* & de la *pesanteur* : tous les corps étant soumis à ces loix dans la nature, il n'est donc pas permis de s'en écarter impunément; & il ne faut que les consulter, pour y essayer, comme à une pierre de touche, ce qui est ou n'est pas exécutable.

» Une *coupole* sur *pendentifs* est une tour ronde, soutenue au-dessus des voûtes d'une Eglise, sur quatre points au centre des bras de la croix, & dans tout le reste de son pourtour en encorbellement, de façon à opérer une action en bassecule contre les gros piliers placés au bas du dôme. Pour que ces piliers portent solidement cette tour,

dans une position aussi extraordinaire, il n'y a qu'un moyen; il faut, suivant les loix de l'équilibre, que leur masse cubique soit en état d'opposer une résistance invincible à l'effort de la bascule; & cet effort doit varier, suivant que la saillie est plus ou moins considérable.

» Il en est de cette action comme de celle d'une *romaine:* son poids, qui pèse *un*, étant placé près du point d'appui, exerce, suivant qu'on le pose en avant de ce point d'appui, une action *double*, *triple*, *décuple*, enfin proportionnée à la longueur du bras de levier. Voilà précisément ce que l'Architecte de la nouvelle Eglise de *Sainte-Geneviève* m'a paru n'avoir pas compris, lors de la composition de son plan.

» L'objet de mon Mémoire a été de développer cette vérité simple & facile à saisir. J'y ai fait voir que pour obvier à cette action en bascule, qui deviendra d'autant plus sensible qu'on élevera la tour du dôme au-dessus des *pendentifs*, il faudroit que les gros piliers qui n'étoient alors au plus élevés qu'à trois ou quatre pieds au-dessus du pavé de l'Eglise, eussent deux fois plus d'épaisseur vis-à-vis des *pendentifs*. J'ai mis à cette occasion en parallèle les supports des coupoles les plus estimées des gens de l'art, pour la légéreté de leur exécution: ayant ensuite recours aux principes de méchanique établis pour apprécier la poussée, je suis parvenu à prouver, avec la dernière évidence, qu'il faudroit que les gros piliers, destinés à porter la coupole de l'Eglise de *Sainte-Geneviève*, eussent au moins *neuf pieds & demi*

d'épaisseur dans la direction de l'effort des *pendentifs*, au lieu de *trois pieds neuf pouces* que M. *Soufflot* s'étoit avisé de leur donner.

» Cet Architecte se seroit fait beaucoup d'honneur, s'il avoit pu répliquer victorieusement à mon Mémoire; & je le lui avois communiqué dans cette intention, huit mois avant de le publier : mais envain en fut-il sollicité de tous côtés, & même par ses supérieurs, il le promit sans l'effectuer : au lieu d'une réponse cathégorique que l'on attendoit de sa part, on n'a vu se répandre que des libelles anonymes, des raisonnemens algébri-comiques, des paris, des sarcasmes, & enfin jusqu'à des noirceurs contre moi dans les gazettes étrangères (1).

» Voyant cependant que tous ces écrits obscurs, bien loin de rassurer sur la possibilité de l'exécution de cette coupole, ne faisoient que convaincre de la difficulté de me répondre, on a essayé de s'y prendre d'une manière plus imposante. M. l'Abbé *Bossut*, de l'*Académie des Sciences*, a bien voulu, au bout d'un an, se dévouer pour servir M. *Soufflot*; il a lu à sa Compagnie des *Recherches sur la poussée des voûtes*, par l'application desquelles il prétendoit justifier l'exécution de la coupole de l'Eglise de *Sainte-Geneviève*.

(1) On a osé faire insérer dans la gazette d'*Utrecht*, numéro 94, année 1770, que, désespéré d'avoir succombé dans ma discussion sur la coupole de *Sainte-Geneviève*, la tête m'avoit tourné, & que je m'étois jetté par la fenêtre, après m'être donné plusieurs coups de couteaux. [*Note de la lettre*.]

» Il ne faut pas que ce nom d'*Académie des Sciences* en impose. Cette Compagnie ne se rend point garante des ouvrages de ses Membres, quoiqu'insérés dans *ses Mémoires* : chacun d'eux a la liberté d'y exposer ses sistêmes, ses opinions, ses recherches, ses problêmes, sans qu'elle se mette en devoir, ni de les juger, ni de les contredire, ni même de vérifier leurs calculs. Si son Secrétaire, en rendant compte des ouvrages des Académiciens à la tête du volume qu'elle distribue annuellement, se permet de louer quelques-unes de leurs productions, c'est un sentiment qui lui est propre: sa Compagnie n'y a aucune part, & elle laisse entièrement au Public à apprécier leurs travaux.

» Croiriez-vous, Monsieur, qu'on s'est servi de cette apparence pour machiner & accréditer une prétendue justification de la coupole de *Sainte-Geneviève?* Il n'étoit venu jusqu'ici à la pensée de personne de faire servir le sanctuaire des sciences à tromper le Public (1) ; c'est cependant ce qui est arrivé en cette circonstance.

» A peine M. l'Abbé *Bossut* eut-il fait lecture de ses *Recherches*, que les nombreux émissaires de M. *Soufflot* les annoncèrent par-tout comme une pièce victorieuse qui anéantissoit mon Mémoire.

(1) L'Auteur de cette Lettre ne fait-il pas içi trop d'honneur au *sanctuaire des sciences ?* Il me semble que j'ai déja prouvé bien des fois, que c'étoit précisément dans ces Compagnies, dans ces prétendus sanctuaires, que les charlatans avoient le plus d'empire, & que la fraude trouvoit plus de ressources. [*Note de l'Auteur des Annales.*]

On la cita avec oſtentation aux perſonnes en place, pour les raſſurer ſur l'exécution de ſa coupole ; & à deſſein d'engager les gens inſtruits qui étoient frappés de l'évidence de mes preuves à ſuſpendre leur jugement, on affecta de faire regarder la publication des *Recherches* comme prochaine. Par ce moyen adroit, on vint à bout d'en impoſer au Public, & d'éluder la ſenſation que produiſoit mon Mémoire.

» Enfin après avoir tenu les *Recherches* en queſtion enfermées pendant près de *huit ans* dans le Greffe *Académique*, elles viennent d'être publiées dans le volume de 1774 des *Mémoires de l'Académie* qui a paru l'année dernière ; je vous avouerai que jamais ſurpriſe n'a été égale à la mienne, en voyant que M. l'Abbé *Boſſut* ne s'eſt pas même douté de la queſtion.

» S'il avoit jugé à propos de me communiquer en ſon temps ſes *Recherches*, comme cela ſe fait en pareille circonſtance, quand on agit de bonne foi, & comme j'avois communiqué mon Mémoire à ſon ami, je lui aurois dit : » Vous ne vous êtes attaché uniquement qu'à déterminer par une formule l'épaiſſeur de la tour d'un dôme quelconque, *montant de fond*, ou élevé circulairement depuis le pavé d'une Eglise, & vous avez fait enſuite l'application de vos calculs à la tour du dôme projettée pour couronner l'Egliſe de *Sainte Geneviève*, en ſuppoſant ſeulement ſes pied-droits de trente-ſix pieds de hauteur (1) ;

(1) En eſtimant par approximation le poids de la lanterne de la coupole de *Sainte-Geneviève*, & en me bornant dans

„ c'eſt à cela ſeul que vous avez borné votre „ examen.

„ Mais ignorez-vous que cette tour ne *monte* „ *pas de fond*, & qu'elle doit être au contraire „ ſoutenue en l'*air*, à près de *cent pieds* du pavé „ de l'Egliſe, ſur des encorbellemens nommés „ *pendentifs*? Ignorez-vous encore que les gros „ piliers du dôme ſont commencés à élever, & „ que l'eſſentiel n'eſt pas de connoître ſeulement „ l'épaiſſeur de la tour, mais de prouver que ces „ gros piliers déſtinés à la porter en encorbel- „ lement, auront la force néceſſaire pour réſiſ- „ ter à ſon action en baſcule ? Car, envain le „ haut de cet édifice feroit-il raiſonné pour la „ conſtruction, dès qu'il a été démontré qu'il „ péchoit par ſa baſe ou ſes fondemens, toute „ autre ſpéculation devient inutile. Voilà ce que „ vous avez affecté de ne pas comprendre.

„ Si vous aviez ſérieuſement deſſein de juſtifier „ l'exécution de la coupole en queſtion, d'où „ vient vous êtes-vous arrêté au point qu'il s'a- „ giſſoit d'éclaircir ? D'où vient ne dites-vous pas „ un mot des proportions des gros piliers dont „ l'examen eſt préciſément l'objet de mon Mé-

mon Mémoire, page 12, à faire l'application de la formule de M. *de la Hire*, pour découvrir quelle devoit être la force du mur de la tour, j'ai trouvé qu'il lui falloit cinq pieds d'épaiſſeur pour être en équilibre avec la pouſſée ; & M. l'Abbé *Boſſut*, dans ſes *Recherches*, a trouvé quatre pieds 11 pouces environ : ainſi nous ſommes préciſément d'accord ſur ce ſeul objet qu'il a entrepris de déterminer : ſon ouvrage, choſe fort remarquable, ne fait donc que confirmer le mien à cet égard. [*Note de la Lettre.*]

„ moire ? Permettez-moi de vous crayonner la
„ marche que vous auriez dû ſuivre (en vous
„ ſuppoſant toutes fois les lumières néceſſaires
„ dans la pratique & la théorie, pour traiter à
„ fond de ces conſtructions compoſées [1]).

„ Il falloit, après avoir déterminé en général
„ l'épaiſſeur de la tour d'un dôme, 1°. conſidérer
„ la poſition de ces ſortes d'ouvrages ſur penden-
„ tifs ou en encorbellement au centre des bras de
„ la croix, & au-deſſus d'une Egliſe : 2°. déve-
„ lopper l'appareil d'un pendentif, afin de con-

---

[1] J'ai prouvé *dans mon Traité ſur la Conſtruction des bâtimens*, qui fait ſuite au *Cours d'Architecture* de M. *Blondel*, que ſi l'on n'a pas encore tiré des ſciences tous les ſecours qu'on a lieu d'en eſpérer pour l'Architecture, & que ſi elles n'ont porté juſqu'ici leurs regards que vers les conſidérations les plus ſimples de la pouſſée des voûtes, c'eſt qu'il ne ſuffit pas d'être ſeulement Mathématicien pour traiter des conſtructions compoſées, & qu'il faudroit à-la-fois être verſé dans la pratique. En effet un Savant qui n'eſt que Géomètre, n'eſt preſque jamais aſſez exercé dans le deſſin pour diſtinguer tous les rapports des plans, des profils & des élévations d'un édifice : rarement eſt-il au fait de la coupe des pierres, à moins d'en avoir fait une étude particulière ; il ignore communément la répartition des matériaux d'un bâtiment, leur qualité, leur emploi ; leur alliage, les effets de leurs taſſemens, & le poids qu'ils peuvent porter ; il ſe trouve, à chaque pas, arrêté par une multitude de convenances, dont la pratique ſeule inſtruit, & que rien ne ſauroit ſuppléer. C'eſt pourquoi dans l'ignorance où il eſt des procédés uſités, dès qu'il entreprend de pénétrer dans ces ſortes de miſtères, pour y porter le flambeau de la théorie, il eſt obligé de ſe créer des principes, de recourir à des hypothèſes : parlant toujours de ce qu'il n'entend pas, ſubſtituant ſans ceſſe le raiſonnement aux faits, & les chimères aux réalités, il s'égare lui-même, & trompe, ſans le vouloir peut-être, ceux qu'il ſe flatte d'éclairer. [*Note de la Lettre.*]

„ noître la direction de la poussée qu'il est capa-
„ ble d'exercer, sur-tout quand il sera chargé du
„ poids de la tour, tant latéralement contre les
„ voûtes des nefs, qu'en bascule contre les gros
„ piliers du dôme : 3°. démontrer ensuite quelle
„ doit être la force des arcs de réunion des bras
„ de la croix, & celle des gros piliers, pour ré-
„ sister de concert à cette double action : 4°. en-
„ fin faire l'application des résultats trouvés avec
„ les dimensions actuelles des gros piliers déja
„ élevés au bas du dôme de l'Eglise de *Sainte-*
„ *Geneviève.*

„ Alors vous auriez mis la question dans tout
„ son jour : il auroit résulté de votre examen une
„ théorie lumineuse, à l'aide de laquelle vous
„ auriez prononcé sûrement. Si la force des gros
„ piliers en question s'étoit trouvée d'accord
„ avec les loix de l'équilibre, pour résister à l'ac-
„ tion en bascule qu'exercera la tour du dôme
„ contr'eux, & même à dessein de ne rien laisser
„ à désirer, avec les expériences de physique par
„ rapport aux fardeaux que les pierres sont en
„ état de porter, vous auriez conclu avec certi-
„ tude en faveur de l'exécution de cette coupole ;
„ de même que si vos résultats s'étoient trouvés
„ contraires, vous l'auriez déclaré avec une égale
„ franchise. Votre ouvrage auroit été digne alors
„ d'un véritable *Académicien*, & l'on vous en auroit
„ su gré ; au lieu que tel qu'il est, il annonce bien
„ un ami ou plutôt un complaisant de M. *Soufflot*,
„ mais non pas un Savant éclairé, & bien moins
„ encore un Juge impartial. Votre objet étoit la
„ tranquillité de l'Architecte, & non pas la solidi-

„ té de l'édifice. Vous avez induit en erreur votre „ Compagnie, afin de rassurer le Public, & de „ lui persuader qu'on pouvoit continuer la const„ truction de la coupole de *Sainte-Geneviève* sans „ inquiétude [1].

» Vous voyez par cet exposé, Monsieur, combien ce fantôme de justification est éloigné d'avoir donné la plus légère atteinte à mes preuves. Il a réussi seulement à empêcher qu'on ne fît à mon Mémoire toute l'attention qu'il méritoit par son importance ; de sorte que, si l'on a continué la construction dont il s'agit, sans examen, on ne sauroit s'en prendre qu'à M. l'Abbé *Bossut* ; il s'est rendu en quelque sorte responsable de l'évènement.

» Au surplus, Monsieur, voilà que la vérité se déclare : il n'est plus guère possible de prolonger l'erreur. Les pierres des supports du dôme dont il s'agit, commencent elles-mêmes à parler en faveur de mon Mémoire, s'il est permis de s'exprimer ainsi. En vain depuis sa publication, l'Architecte a-t-il essayé de changer le plan de la

---

[1] La preuve que c'étoit là l'objet du Mémoire de M. l'Abbé *Bossut*, c'est qu'en rendant compte de ses *Recherches*, page 64 *des Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1774, on dit : » il n'y a donc plus rien à craindre pour la solidité du „ dôme de *Sainte-Geneviève*. On doit savoir gré à M. l'Abbé „ *Bossut* d'avoir choisi cet exemple : car on avoit cherché à „ inspirer des craintes au Public sur la durée de cette coupole, „ & il importoit de les détruire pour la gloire de l'architec„ ture *Françoise*. [*Note de la Lettre.*]

tour du dôme ; il n'a fait que compliquer son exé-cution, & augmenter son fardeau.

» Depuis l'année dernière, temps où l'on a commencé à charger les pendentifs, on remarque qu'il règne du désordre dans la bâtisse des gros piliers : il s'est déclaré une quantité de fractures, de lésardes & de pierres endommagées, sur-tout vers leurs encoignures qui sont d'ordinaire les endroits critiques pour la solidité. J'ai compté moi-même, & plusieurs personnes l'ont vérifié ainsi que moi, plus de quatre-vingt pierres brisées diagonalement, suivant la hauteur de leurs lits, dans ces supports, en se bornant à les examiner jusqu'à neuf pieds au-dessus du sol de l'Eglise ; & on en découvre bien d'autres, en portant ses regards plus haut. C'est un fait dont chacun peut acquérir soi-même aisément la preuve. En vain s'applique-t-on à mastiquer sans cesse ces brisures, pour en dérober la connoissance, on ne laisse pas de les distinguer : il faut seulement apporter plus d'attention à leur examen.

» On ne dira pas que ce soit la faute de la construction proprement dite ; jamais on n'a pris plus de précautions quant au choix & à la qualité des matériaux, au point de n'y employer constamment que le cœur de la pierre, sans y souffrir aucun défaut : aussi tous les autres supports de l'Eglise sont-ils dans le meilleur état. Par quelle fatalité n'y a-t-il donc que ceux du dôme qui soient ainsi maltraités ? Peut-on, sans se faire illusion, attribuer de tels effets à d'autres causes qu'à leur foiblesse qui commence à se manifester ; effets

qui néceſſairement iront en croiſſant, à meſure qu'on élevera la coupole.

» Après s'être convaincu de l'état de ſouffrance où ſe trouvent les principaux ſupports du dôme, qu'on paſſe à l'examen des parties de voûtes déja exécutées dans le ſoubaſſement de la tour ; on ne ſera pas moins affligé d'obſerver que l'Architecte n'a compté exactement, pour la ſolidité de leur bâtiſſe, & pour contenir leur pouſſée, que ſur des ſecours précaires ; c'eſt le *fer* qui en fait tous les frais : la quantité qu'on en remarque eſt prodigieuſe & ſans exemple. Cela ſeul ſuffiroit pour prouver combien M. *Soufflot* ſuſpecte lui-même la force des ſupports & contreforts de ſon dôme. Eſt-ce donc ainſi que doivent être bâtis ces monumens deſtinés à paſſer à la poſtérité ? N'eſt-ce pas toujours la bonne proportion de leurs ſupports & contreforts qui ſont la caution de leur ſolidité & de leur durée ? Bâtir autrement, eſt-ce donc remplir l'attente du Public ?

» D'après cet expoſé fidèle de l'état actuel des principaux ſupports de cet édifice, il n'eſt pas difficile d'en prévoir les ſuites. Les expériences atteſtent que la *pierre* n'eſt pas *compreſſible* comme la *cire*, le *bois*, &c. Dès qu'elle commence à être chargée par un trop grand fardeau, elle ſe fend diagonalement, ſuivant la hauteur de ſon lit ; c'eſt toujours là le premier avertiſſement de ſa foibleſſe : mais ſi on continue de la charger davantage, la déſunion ſe met dans ſon intérieur, & elle ſe réduit en un amas de grains de ſable ; effet qui eſt d'ordinaire très-prompt, & même ſubit.

» La *physique* rend raison de cette dissolution : elle vient de ce que les pierres ne sont dans leurs principes qu'un composé de grains de sables, ou de terre graveleuse plus ou moins compacte, & mêlé de petits coquillages, lesquels grains de sable ont été réunis par une espèce de viscosité, que des filtrations d'eau y ont déposée à la longue. Or, cette glu qui les lie venant à être surmontée par une forte compression, la pierre se dissout, & retourne en son premier état.

» Telles sont les conséquences naturelles que l'on peut tirer des effets qui commencent à se manifester dans les supports du dôme de la nouvelle Eglise de *Sainte-Geneviève*. C'est un premier avertissement, ou du moins une forte induction contre leur foiblesse que j'ai démontrée dans mon Mémoire, par tous les exemples & les principes.

» J'ai l'honneur d'être, &c.

» *Signé*, *PATTE* «.

Voilà encore des faits, des faits importans, nettement articulés, & des faits cependant que je ne serois pas surpris de voir négligés, d'autant plus, comme on le voit, que le despotisme corpusculaire y est intéressé pour quelque chose.

A la vérité l'*Académie* n'a pas ici prononcé littéralement le *je ne veux pas voir* : mais elle a fait pis, en quelque sorte : elle a souffert qu'on publiât sous son nom une espèce d'approbation du plan critiqué. Par l'éloge prématuré qu'a fait son Secrétaire de l'apologie qu'en a donnée l'ami de l'Architecte, il semble qu'elle ait absous la

construction vicieuse : ce seroit une raison de plus de la faire examiner au plutôt, & cependant j'oserois presque assurer qu'on ne le fera pas. C'est une réflexion qui se présente à chaque instant, & qui rend aux ieux d'un vrai Philosophe le sort des grans beaucoup plus digne de compassion que d'envie.

En apparence ils sont les dieux du monde : il semble que c'est à faciliter leurs plaisirs, à éloigner d'eux les chagrins, à assurer leur existence que tout est sacrifié, & cependant ils sont dans tous les momens de leur vie le jouet des passions de leurs créatures, & sacrifiés sans cesse au plus méprisables cabales.

S'agit-il de leur santé ? C'est presque toujours la brigue, souvent l'argent, & bien rarement le mérite qui leur donnent des *Médecins*, des *Chirurgiens*, &c. Leur table est livrée au monopole, au caprice de ceux qui la servent : jusques dans leurs divertissemens l'étiquette les enchaîne, & quelquefois ils y sont troublés par les disputes les plus frivoles, par les pointilleries les plus absurdes. Le don même de leur cœur n'est pas toujours volontaire ; & leurs voluptés ne sont très-souvent que le résultat des combinaisons ambitieuses, ou de l'avidité dévorante de leurs courtisans.

Enfin jusques dans les grimaces qui leur persuadent qu'ils sont l'unique objet du zèle, de la tendresse de tout ce qui les approche, il entre du manège & de l'avarice. Qu'une famille royale

se transporte à un bal, à une réjouissance extraordinaire dans une maison où elle n'ait pas accoutumé d'aller, on envoie des experts visiter les planchers : on se hâte d'étayer à grans frais; que pour s'y rendre elle ait à traverser un chemin un peu pénible, ou l'apparence d'une fondrière, tout s'ébranle, tout s'agite : cent communautés sont au plutôt mises en mouvement pour affermir la route : on prodigue le travail, l'appareil & l'argent : pourquoi ? Parce qu'il y a à gagner dans cette manœuvre pour le *Charpentier*, pour l'*Inspecteur*, pour le *Contrôleur*, pour l'*Intendant*, &c. parce qu'on ne risque de choquer personne ; parce que ces démonstrations d'empressement flattent les maîtres, & donnent droit à leur reconnoissance.

Mais qu'un Architecte favorisé élève comme ici sur leur tête une voûte qui les écrasera peut-être un jour, on n'y songe seulement pas. Qui voudroit, en appuyant une défiance désobligeante, s'exposer à se faire de lui & de ses protecteurs des ennemis irréconciliables ? On se dit tout bas : » avant que la voûte tombe, ou peut-» être qu'elle soit achevée, cette génération-ci » passera », & l'on va son chemin, sauf à l'histoire, si le désastre a lieu, d'en faire le sujet d'un chapitre intéressant.

Nous autres petits Particuliers nous sommes mieux servis. Le mal est, que dans un cas comme celui-ci, nous sommes exposés à partager la catastrophe, quoique nous ne soyons pour rien dans l'indolence.

RECHERCHES

RECHERCHES

ET CONSIDÉRATIONS

SUR LA POPULATION,

PAR M. MOHEAU.

TANDIS que tout retentit autour de nous du fracas des préparatifs meurtriers, & qu'une frénésie barbare cherche de tous côtés des hommes à dévorer, voyons un peu combien nous en avons à perdre. Un bon économe, en se disposant à de fortes dépenses, doit avant tout examiner son capital & ses revenus : cette vérification peut être un motif ou de confiance, ou de réserve : l'ouvrage dont je viens d'indiquer le titre, est fait pour donner de l'encouragement, du moins, si la certitude d'avoir plus d'hommes qu'on ne s'en flattoit, peut en rendre le sacrifice moins douloureux.

La population est-elle augmentée ou diminuée en *France* depuis que ce Royaume existe ? C'est une question que se propose M. *Moheau*; & pour la résoudre, il parcourt rapidement notre histoire. A quelle époque supposera-t-on que le terrain qui nous nourrit aujourd'hui, ait porté plus d'hommes ? Ce n'est pas dans ces temps d'ignorance & de grossiéreté, où nos ancêtres vivoient dans les

forêts, dispersés & féroces comme les animaux même dont la faim les rendoit ennemis.

» Ce ne sera pas non plus dans ces temps, où une indulgence cruelle permettoit d'expier tous les crimes par une contribution pécuniaire, où un homme puissant ou riche pouvoit être injuste & barbare impunément; la plus grande partie de la nation réduite à l'esclavage, sous le titre de *serf*, étoit à peine comptée dans la masse de l'humanité, & une évaluation infamante mettoit le meurtre d'un homme du peuple au plus bas prix: incertains de leur propriété & de leur existence, ces malheureux désertoient les pays où ils étoient vexés (1), comme un troupeau de moutons fuit le couteau du boucher.

» On a osé louer les temps du Gouvernement *féodal*, où l'autorité étoit incertaine, & la justice sans force; où une hiérarchie de tyrans divisés entre eux, ne contestoit les droits du trône que pour anéantir ceux de la nation; aucune barrière n'arrêtoit les vexations des Seigneurs; tout château étoit une forteresse, & souvent une re-

(1) Désertion du Royaume de Soissons, en 562. [*Citation de l'original.*]

Je crois devoir observer à l'Auteur que ce n'étoit pas la *servitude*, l'esclavage personnel qui causoient ces émigrations; mais le despotisme royal: les habitans fuyoient un tyran qui les voloit; qui prenoit leur pain, leur vin, leur sel; libres, ou *serfs*, ils auroient fui de même. Et puis ces *serfs*-là n'étoient pas des *esclaves*, ils étoient bien plus malheureux. Il est étonnant que toutes ces idées-là soient aussi peu distinctes, aussi peu éclaircies. J'en dirai un mot avant que de finir cet article.

traite de brigands ; les campagnes étoient en armes, chaque contrée formoit une nation ; d'une Province, d'une Seigneurie à l'autre, toute relation de commerce & de société étoit interrompue ; nul recours contre l'oppression, nul moyen d'avoir justice ; le sujet même étoit obligé de s'armer contre son Roi ; & les loix qui doivent établir la paix, prescrivoient & autorisoient la guerre civile (1). Une multitude de devoirs onéreux & bizarres, monumens d'oppression & de démence, vexoient & humilioient l'humanité ; les propriétés étoient incertaines ; la vocation aux successions ne subsistoit que pour les enfans ; & les droits même que donne l'amour, & que confirme le mariage, étoient devenus le patrimoine de la *féodalité* (2).

» On placeroit plutôt l'époque de la plus grande population vers le commencement du quatorzième siècle, lorsque les affranchissemens des *serfs*, & la formation du commerce eurent fait prendre à la nation une face nouvelle, & plus de consistance : mais depuis que les *Valois* montèrent sur le trône, il fut sans cesse ébranlé, & les secousses qu'il reçut, retentirent dans tout le Royaume ; ce ne furent point les malheurs de nos Rois, mais ceux de toute la nation. L'histoire des règnes de *Philippe VI*, de *Jean II*, de *Charles V*, de *Charles VI*, de *Charles VII*, & de *Louis XI*, peint la *France* déchirée & sanglante,

(1) L'homme lige étoit obligé d'assister son Seigneur qui faisoit la guerre au Roi. [*Note de l'original.*]

(2) Droit de cuissage. [*Note de l'original.*]

ſes Provinces ravagées, & une moitié du Royaume armée contre l'autre.

» Sous *Charles VIII*, *Louis XII*, & *François I*, la *France* ſouffrit moins ; à la vérité, ces Rois firent en *Italie* des guerres malheureuſes, & on la nomma le tombeau des *François ;* mais ce tombeau ne ſervit qu'à quelques guerriers qui compoſoient des armées moins nombreuſes que celles d'aujourd'hui : & malgré le mot d'un Roi généreux & ſenſible à l'honneur, il n'y eut de perdu que la réputation des armes *Françoiſes*.

» Depuis que des querelles de religion agitèrent les eſprits, nos malheurs furent portés à leur comble ; la dernière moitié du ſeizième ſiècle n'eſt qu'une ſuite peu interrompue de diviſions inteſtines, de fureurs & de maſſacres ; dès-lors qu'un faux eſprit de religion eut rendu les hommes atroces, les citoyens d'une même ville s'attaquèrent & ſe détruiſirent ; tout homme crut voir ou craignit dans ſon voiſin un ennemi : la guerre pénétra juſques dans les familles ; les nœuds formés par la nature étoient ſans force ; les parens ſe méconnoiſſoient ; & le lit nuptial n'étoit pas toujours un moyen de réunion : le meurtre parut légitime : & indépendamment de ces évènemens horribles qui coûtèrent à la *France* tant de millions d'hommes, chaque jour fut marqué par des crimes ; chaque contrée, chaque lieu fut fameux par des combats, & ces petites batailles, ces pertes obſcures, mais répétées, formèrent une plaie dont la profondeur eſt incalculable.

» Le commencement du dix-ſeptième ſiècle ne fut pas exempt des diviſions inteſtines ; & les mains des Rois furent encore teintes du ſang de leurs ſujets : ce n'eſt que depuis 1660, que les tranquilles habitans des Provinces de l'intérieur n'ont connu le bruit du canon que par des réjouiſſances : cependant, depuis que *Louis XIV* eut ſuccédé dans le Gouvernement de ſon Royaume au Cardinal *Mazarin*, ſon règne ne fut qu'une ſuite peu interrompue de guerres heureuſes ou malheureuſes, mais toujours ruineuſes. Ce Prince qui rechercha tant les éloges, & quelquefois les mérita, mérite bien plus encore des reproches pour avoir abuſé de ſa nation & de ſon ſiècle, & avoir appris à l'*Europe* à groſſir ſon état militaire. Ce ſont les grans Princes dont il eſt intéreſſant de relever les fautes ; & celui-ci a eu le courage de nous prévenir. Encore aujourd'hui nous payons *les dettes* que créa cette fauſſe idée de grandeur ; & la population ſe reſſent peut-être autant que le tréſor royal, des plaies que ce Prince a faites au Royaume.

» Un Adminiſtrateur qui a joui d'une grande réputation, inférieure pourtant à ſon mérite réel, a obſervé dans ſon département, que vingt ans après la guerre de la ſucceſſion, il manquoit un âge dans la population : on ne trouvoit preſque point d'hommes de trente-cinq juſqu'à quarante-cinq ans ; c'étoit une lacune qu'avoit occaſionnée cette malheureuſe guerre de la ſucceſſion, pendant laquelle on enlevoit dans les Provinces tout ce qui étoit en état de porter les armes, & des défaites ſucceſſives conſommoient les recrues.

» Depuis 1715, jusqu'à nos jours, la *France* a respiré, & la population a dû prospérer ; la guerre avec l'*Espagne* n'a été qu'une tracasserie de Souverains, ou plutôt de Ministres ; guerre momentanée & peu sanglante : la guerre de 1733 fut courte, arma peu d'hommes, & coûta peu de sang : les guerres de 1741 & de 1756 furent plus longues, plus meurtrières ; mais ce n'est encore que 15 ans de guerre sur 59.

» Les ennemis n'ont pénétré en *France* que dans quelques parties, & pour quelques instans ; il n'y a eu aucune guerre intestine : ainsi, à ne consulter que les causes qui ont nécessairement influé sur l'augmentation ou sur le décroissement de la population, jamais elle n'a dû être plus florissante qu'à l'époque actuelle. Voyons si, sous d'autres aspects, les faits confirment une proposition aussi consolante.

» Quiconque aime l'humanité a dû réfléchir sur les malheurs physiques dont elle est accablée ; les pires de tous sont les maladies ; & dans cette partie, comme dans toute autre, notre sort a varié.

» Quelques Auteurs ont prétendu que les deux V...... sont plus anciennement établies en *France*, qu'on ne le croit communément ; cependant il paroît constant que l'*Afrique* nous a donné l'une dans le douzième siècle, & que nous devons l'autre à l'*Amérique* dans le commencement du seizième siècle ; du moins, depuis ces époques, ces maladies sont plus communes ; mais celle qui est la suite des plaisirs est moins terrible aujourd'hui,

& ſe guérit plus facilement qu'à ſon apparition : quant à l'autre, elle eſt moins mortelle en *France* que dans d'autres pays, ſingulièrement en *Angleterre*.

» On donne encore une origine nouvelle au *ſcorbut*, quoique d'anciens Auteurs aient traité de maladies dont les effets & les ſymptômes ſont les mêmes : mais quand cette maladie ſe ſeroit répandue en *France*, & ſeroit devenue commune depuis le doublement du *Cap* ; quand on y joindroit les deux maladies plus deſtructives que nous venons de compter comme nouvelles, les pertes qui en réſultent ne peuvent être comparées avec les déſaſtres qu'ont occaſionné d'autres maladies qui ont diſparu, ou qui ſont devenues très-rares.

» Les maladies cutanées faiſoient anciennement des ravages affreux ; ſouvent le feu ſacré & le mal des ardens dévaſtèrent la *France* : leur première apparition eſt du dixième ſiècle. Un grand nombre de perſonnes fut attaqué & périt de la maladie pédiculaire. Les *écrouelles* & le *rachitis* étoient fort communs. La *lèpre* s'eſt manifeſtée dans le Royaume dès le ſeptième ſiècle, & dans le treizième on comptoit en *France* deux mille hôpitaux deſtinés aux perſonnes qui en étoient attaquées.

» Ces maladies étoient encore moins terribles que celle de la peſte : on en compte *treize* dans le dixième ſiècle, *vingt-quatre* dans le onzième, deux dans le douzième, *huit* dans le quatorzième, *trois* dans le quinzième, *deux* dans le ſeizième ;

dans le dix-huitième cette maladie s'eſt fait ſentir en *France*, mais n'a attaqué qu'une foible portion du Royaume : une police attentive eſt parvenue à en arrêter le cours, & en prévient journellement l'éruption : ces ſoins de la police doivent auſſi être comptés parmi les avantages de notre ſiècle, & anciennement le défaut d'ordre public & de précautions, devoit être l'origine d'une multitude de maladies.

» Quand on penſe que dans le dix-ſeptième ſiècle les plus grandes villes n'avoient point de rues pavées; que ces rues étoient étroites & ſans alignement; que les premiers ordres donnés pour leur nettoiement ſont très-modernes, il eſt facile d'imaginer quelle corruption devoit réſulter de ce déſordre; auſſi les maladies épidémiques, dont les ſecours de la Médecine, excités ou dirigés par l'Adminiſtration, préviennent les progrès, n'avoient point alors de barrières, infeſtoient le Royaume, étoient comptées comme des peſtes, & l'étoient en effet.

» Dans ces temps, la *Chirurgie* étoit plutôt un métier qu'un art : tout homme qu'on auroit pu ſauver par des inciſions ou autres opérations, périſſoit. Ainſi les maladies anciennement étoient plus nombreuſes, plus mortelles, & l'art de les guérir étoit moins connu & moins répandu ; la population devoit donc être moins floriſſante qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, à moins que la misère des habitans, qui certainement eſt deſtructive, ne formât un nouvel obſtacle à leur multiplication; mais ce terme de comparaiſon n'eſt

peut-être pas plus désavantageux pour notre siècle que les autres.

» Depuis environ six mille ans, l'homme se plaint de son sort; & depuis six mille ans, il a raison de se plaindre. Une existence d'un petit nombre d'années, une double portion de cette existence consommée par l'enfance & la vieillesse, deux extrémités destinées à la souffrance & aux douleurs; près du tiers de la vie absorbé par le sommeil, qui n'est ni la vie ni la mort; une grande partie du temps, nécessairement sacrifiée à d'autres besoins de l'humanité; les maladies & la douleur nous tourmentant souvent pendant des années; du peu qui nous reste, la plus grande partie est employée à des travaux pénibles, dont les besoins physiques, les usages ou les conventions font une nécessité; à peine nous reste-t-il le temps de nous féliciter du bonheur d'exister: mais si, non contens de déplorer ces maux, suites nécessaires & inévitables de l'humanité, nous formons des conjectures sur l'augmentation ou la diminution du nombre des hommes, par l'appréciation de leur bien-être comparé à celui des temps précédens, nous devons vérifier leur situation dans les points principaux de leurs besoins, le *logement*, le *vêtement* & l'*aliment*.

» Si l'on parcourt les villes de *France*, on ne trouve aucune comparaison des habitations anciennes aux habitations actuelles: dans toutes les Provinces, les anciennes cités & les nouvelles villes paroissent de deux pays différens, & les maisons subsistantes sont, sans contredit, plus

grandes, plus commodes & plus ſaines que celles qu'elles ont remplacées : ſi nous fixons notre attention ſur celles des *campagnes*, à la vérité nous reconnoîtrons par-tout l'empreinte de la misère: cependant, quoiqu'il exiſte peu de veſtiges des habitations anciennes des pauvres, on peut obſerver qu'il y en a un moindre nombre compoſées de torchis ; que les nouvelles ſont moins reſſerrées & mieux aérées ; que les lieux d'habitation bien ſitués ont gagné en population, ce que les autres ont perdu ; ainſi nous trouvons amélioration dans le lieu de la réſidence, & dans la forme de l'habitation.

» Nous ne conſidérerons de même le *vêtement*, que par rapport aux pauvres, parce que c'eſt la plus grande partie de la nation. Le payſan *François* eſt mal vêtu, & les lambeaux qui couvrent ſa nudité, le protègent foiblement contre la rigueur des ſaiſons : cependant il paroît que ſon état, par rapport au vêtement, eſt encore moins déplorable qu'il ne l'étoit autrefois. L'habit pour le pauvre n'eſt pas un objet de luxe, mais une défenſe néceſſaire contre le froid : la toile, vêtement de beaucoup de payſans, ne les protège pas ſuffiſamment contre la rigueur des ſaiſons; mais depuis quelques années, ces ſortes d'habits ſont moins nombreux (1), & il y a un bien plus grand nombre de payſans qui portent des vêtemens de *laine*.

(1) L'Ordonnance de 1689 pour la milice, preſcrit que dans les Provinces où l'uſage des payſans eſt de porter des vêtemens de toile, on donne aux miliciens un juſtaucorps de treillis. [*Note de l'original.*]

» La preuve en eſt facile : il eſt certain que depuis quelques temps il ſe fabrique dans le Royaume une plus grande quantité de groſſes étoffes de laine ; & comme elles ne s'exportent point, elles ſont néceſſairement employées à vêtir un plus grand nombre de *François :* le vêtement du pauvre eſt certainement bien préférable à celui dont il étoit couvert avant que le linge fût connu, & devenu d'un uſage général ; la galle, la teigne, & toutes les maladies cutanées, & autres dont l'origine eſt le défaut de propreté, n'étoient autrefois ſi communes que par défaut de linge.

» Mais le *vêtement* & le *logement* ſont bien moins importans que les alimens ; c'eſt là le grand intérêt, celui auquel tout autre eſt ſubordonné ; & ſur cet article, l'humanité a été cruellement maltraitée dans ces derniers temps. Témoin de la calamité, j'ai vu le dernier période de la misère ; j'ai vu la faim transformée en paſſion, l'habitant d'un pays ſans récolte, errant, égaré par la douleur, & dépouillé de tout, envier le ſort des animaux domeſtiques, ſe répandre dans les prés pour manger l'herbe, & partager la nourriture des animaux ſauvages. Si ces horreurs ont été concentrées dans une petite contrée, la calamité a pourtant été générale : d'un bout du Royaume à l'autre, un cri national s'eſt élevé ſur le manque d'aliment, & il n'eſt preſque aucune ville, aucune Province, dont la ſubſiſtance n'ait été compromiſe. Cependant, quels que ſoient ces malheurs, il n'eſt pas vraiſemblable qu'ils aient été moindres autrefois, & les traces qu'ils ont

laissées, font conjecturer que les *famines* ont été, dans les siècles précédens, plus fréquentes, plus générales & plus terribles.

» Avant qu'on eût ouvert les communications, lorsque chaque contrée, renfermée par des montagnes, des ravins, des ruisseaux, des rivières, ne vivoit que de sa production, ne pouvoit ni tirer des subsistances des contrées voisines, ni leur en fournir, il étoit vraisemblable qu'on cultivoit moins de bled, puisqu'on n'avoit point la facilité de vendre à son voisin l'excédent de sa consommation; lorsque plusieurs années ingrates se succédoient, les amas des années précédentes ne pouvoient parer aux malheurs, & le mal étoit sans remède; le recours au trône n'étoit ni facile ni d'usage, & le malheureux mouroit sans être secouru : les pertes étoient peu connues, mais plus nombreuses. Les Historiens n'ont pas été très-attentifs à nous transmettre ces malheurs du peuple : cependant nous voyons qu'il y a eu dans le dixième siècle *dix* famines; dans le onzième *vingt-six ;* dans le douzième *deux ;* dans le quatorzième *quatre ;* dans le quinzième *sept ;* dans le seizième *six ;* & ces famines n'étoient pas des disettes ordinaires : il y en a eu telle où les morts ont été déterrés, & où l'on a vendu de la chair humaine (1).

» Dans l'état habituel de la consommation du peuple, on a pu observer que dans plusieurs Pro-

(1) En 1032 & 1033, à *Tournus*, on exposa en vente de la chair humaine. [*Note de l'original.*]

vinces ou contrées, dont les habitans se nourrissoient anciennement de pain de bled sarrazin, d'orge ou de seigle, l'espèce du pain est devenue meilleure : nous ne pourrions assurer s'il y a plus grand nombre d'hommes dans les alimens desquels entre la viande; mais certainement il en est beaucoup plus qui boivent du vin, excellente boisson pour les pauvres, non-seulement parce qu'elle est alimentaire, mais parce qu'elle est aussi un très-bon antiputride.

» Après ces premiers besoins, bases essentielles du bien-être du peuple, si nous apprécions ce bien-être par d'autres considérations; si nous recherchons quelles sont les jouissances & la possession des pauvres, nous trouvons encore leur état amélioré : ce n'est pas seulement dans les villes où les habitans jouissent d'un jour éternel, où les rues sont pavées, les eaux mieux ou moins mal distribuées & conduites, que dans les temps anciens; dans les campagnes même, il est pour les habitans une quantité de possessions & de jouissances nouvelles; un *chemin*, un *pont*, une *digue*, sont des propriétés publiques dont profite le moindre citoyen; & on ne peut nier que sous cet aspect notre bien-être ne soit augmenté : il est possible que quelques familles, ou quelques lieux aient perdu; mais il n'est point de Provinces en *France* dont l'habitation soit plus malsaine, les communications moins ouvertes, & où l'existence soit plus fâcheuse qu'il y a cinquante ans.

» Nous sommes bien éloignés de conclure de ces observations, que l'état du peuple en *France*

ſoit ni auſſi heureux qu'il peut l'être, ni tel que l'humanité l'exige, ni même égal à celui de pluſieurs de nos voiſins; mais nous croyons que la miſère du peuple eſt de quelques degrés moindre qu'elle n'étoit autrefois; & comme c'eſt un fléau deſtructeur de l'humanité, cette cauſe étant aujourd'hui moins active, doit faire préſumer une plus forte population.

» Nous ne prendrons point une autre idée de la population *Françoiſe*, ſi nous jugeons du nombre des habitans par leurs travaux. Dans les ſiècles précédens, les arts nous étoient étrangers, & peut-être aujourd'hui nous pouvons compter cent artiſans contre un dans les temps anciens; par conſéquent, toute la main-d'œuvre étoit employée à la culture du ſol, & dans l'ordre du peuple, on comptoit preſque autant d'agriculteurs que d'habitans; mais s'il exiſtoit un plus grand nombre d'agriculteurs qu'il n'en exiſte aujourd'hui, l'agriculture devoit être plus étendue; cependant il eſt conſtant que la *France* n'a jamais été mieux cultivée qu'elle l'eſt à l'époque actuelle: conſultez dans tous les pays les chartes, les anciens titres, les terriers des Seigneurs, vous verrez que des terres qui rapportent des grains, étoient autrefois des bois, des marais ou des prés: non-ſeulement un grand nombre de terres a été défriché ou deſſéché; mais les terres cultivées anciennement, le ſont aujourd'hui beaucoup mieux, & les vieillards des campagnes ſont forcés d'en convenir.

» Un point plus remarquable encore pour la

population, est que la culture même qui exige le plus de bras, est celle dont la progression est la plus marquée. Dans la plupart des Provinces où croît la *vigne*, on compte que depuis cinquante ans le genre de ce produit est plus que doublé; dans quelques contrées la proportion est du quintuple. Il est donc constant qu'il existoit anciennement un moindre nombre d'agriculteurs; & comme c'étoit la profession universelle de la nation, il s'ensuit qu'il existoit un moindre nombre d'habitans.

» Ainsi, soit qu'on considère les causes physiques, morales ou politiques qui influent sur les progrès ou la décadence de la population, soit qu'on examine les effets qui en prouvent la force ou la foiblesse, on reconnoît que la population du Royaume est *sensiblement augmentée* « (1).

Voilà comme pense, comme raisonne, comme écrit cet Auteur estimable: mais d'après quels principes fixer la mesure de cette augmentation? Un dénombrement semble la ressource la plus naturelle, & au premier coup-d'œil ce n'est pas une chose difficile. Certainement il est aisé dans chaque famille de savoir ce qu'elle contient d'individus: il ne l'est pas moins de constater ce que chaque paroisse comprend de familles. Il ne faut qu'un peu d'or-

(1) En rendant justice aux recherches, aux lumières, & au stile aussi intéressant qu'énergique de M. *Moheau*, j'avoue que je ne pourrois pas adopter tous ses principes, & moins encore toutes ses conséquences. A la fin de cet article, j'examinerai, par exemple, si la preuve de cette augmentation est bien établie.

dre pour vérifier dans un Royaume le nombre des paroiſſes. Il ne s'agit donc que de trois additions, dont la dernière, & la moins pénible, donneroit le dénombrement total. Pourquoi donc cette opération n'a-t-elle pas encore été faite? Je n'en ſais rien, ſi ce n'eſt que ce ſont préciſément les choſes les plus ſimples dont les Adminiſtrations ſe doutent le plus tard.

Au défaut de cette reſſource, des calculateurs *Anglois* ou *Hollandois* ont imaginé de tenir des liſtes exactes des *naiſſances*, ou des *morts*, ou des *mariages*, & d'établir ſur ces nomenclatures, dont deux comprennent néceſſairement tous les hommes ſans exception, des règles de proportion d'après leſquelles on paroît approcher de la vérité. M. *Moheau* pourvu d'une place dans les bureaux du Miniſtère, paroît avoir eu des facilités pour employer en *France* cette eſpèce d'algèbre politique, & parvenir par le moyen d'un nombre connu, à la découverte des ſecrets qui ſe déroboient à notre curioſité.

Ses expériences lui ont appris que dans l'état où ſont aujourd'hui les choſes en *France*, un enfant qui *naît*, par an, ſuppoſe 25 ou 26 individus déja exiſtans. Si ce ſont les *morts* que l'on prend pour terme de comparaiſon, on trouve, ſuivant M. *Moheau*, qu'un décès répond à trente vies. Quant aux *mariages*, c'eſt une évaluation ſi inſuffiſante, qu'on ne peut pas s'y arrêter : l'Auteur donne comme ſon opinion, plutôt que comme un fait, l'idée qu'une union légitime, conſacrée par les loix & les cérémonies de l'Egliſe, dénote l'exiſtence de 120 perſonnes dans le lieu où elle ſe contracte.

Cela

Cela posé, & ramassant les indications des trois méthodes, M. *Moheau* trouve que le nombre annuel des *naissances* dans ce Royaume prises pendant cinq ans a été de 928,918, ce qui donne ..... 23,687,409 habit.

Celui des *morts* dans le même espace a été de 793,931, ce qui suppose .... 23,817,930.

Enfin la race humaine dans nos contrées, dénombrée d'après les *mariages*, iroit au-delà de .... 23,000,000.

Ainsi les trois méthodes conduisent à-peu-près au même résultat, ce qui est un préjugé en faveur de la justesse de leurs principes. Des calculateurs qui ont jusqu'à présent travaillé sur cet objet, la plus grande partie se seroit donc nécessairement trompée, ou en bornant à environ 20 millions, & même au-dessous la population du Royaume, ou en gémissant sur une diminution imaginaire.

A la vérité en nous découvrant sur la surface de l'Etat un plus grand nombre d'habitans utiles qu'on n'en soupçonnoit, M. *Moheau* réduit la foule oisive que les mêmes appréciateurs entassoient en esprit dans la Capitale: on s'obstinoit à y supposer un million d'hommes: suivant l'Auteur il n'y en a pas 700,000.

Maintenant quelle est la proportion d'un sexe à l'autre ? Si la nature avoit destiné l'homme à

l'état ſocial, elle auroit ſans doute pris ſes meſures d'après les ſacrifices que cet état néceſſite : elle auroit eu ſoin de multiplier davantage le ſexe qui fournit à la ſociété plus de victimes : la *guerre*, les *voyages*, les *métiers* mal-ſains, conſumant plus de mâles que de femelles, c'eſt du côté des premiers que ſe trouveroit d'abord la ſupériorité du nombre. Cependant c'eſt tout le contraire : l'Auteur trouve qu'il naît en *France ſeize* filles pour *quinze* garçons : & comme il a vérifié, malgré les préjugés établis, qu'aucune époque de la vie n'eſt plus dangereuſe pour un ſexe que pour l'autre ; que celles même de l'éruption des ſignes de la fécondité, ainſi que de leur diſparution, n'eſt pas plus meurtrière pour celui chez qui les ſimptômes en ſont plus ſenſibles ; comme en général les femmes courent moins de riſques, qu'elles ont les paſſions plus douces, qu'elles font moins d'excès en tout genre, il s'enſuit qu'elles doivent en général auſſi pouſſer leur carrière plus loin ; & que dans les derniers périodes de la vie, elles doivent former le plus grand nombre ; ſpéculation confirmée par bien des obſervateurs, mais ſur-tout par le calcul des *Génevois*, dont j'ai déja parlé dans ces *Annales*.

Ces Banquiers exercés, en plaçant des fonds conſidérables dans les rentes viagères en *France*, ont affecté de prendre pour prête-noms, des filles, de jeunes filles, & ſur-tout celles qui par leurs entours, par l'état, ou les diſpoſitions de leurs parens, ſembloient devoir le moins languir dans le célibat. La nature a très-heureuſement ſecondé leurs ſupputations : l'année dernière, de trente

jeunes perſonnes, à la ſanté, à l'exiſtence de qui tant de familles avoient confié leurs fortunes, il n'y en avoit encore qu'une, en plus de douze ans, qui eût trompé l'eſpoir de ſes compatriotes.

Les deux ſexes concourent à la propagation de l'eſpèce : mais ce ſont ſur-tout les femmes qui en ſupportent les fatigues, & qui en deviennent les plus précieux agens. C'eſt un objet curieux de ſpéculation, que de connoître le degré de leur fécondité dans nos climats, & de ſavoir à quel point la nature les a favoriſées, en leur confiant d'une manière plus immédiate, en quelque ſorte, le dépôt des races à venir.

M. *Moheau* s'eſt occupé à le déterminer : il a trouvé qu'en *France*, ſur *treize* individus femelles de tout âge, il en accouche *une* tous les ans : en ne comptant que les femmes mariées, ſur *neuf*, il y en a toujours environ *deux* qui deviennent meres dans cet eſpace.

Il s'en faut bien cependant que toutes celles que la nature a deſtinées à cet honneur, juſtifient leur vocation : & dans l'autre ſexe, il ſe trouve encore plus de déſerteurs qui l'éludent : ces rebelles n'ont pas tous des raiſons valables pour s'excuſer ; l'ennui, la défiance, le dégoût les puniſſent preſque toujours dans la vieilleſſe d'une défection plus ſouvent motivée, chez les hommes ſur-tout, par le goût de l'indépendance, que par l'impoſſibilité phyſique ou morale d'obéir à la loi ; c'eſt ce qu'on appelle les *célibataires*. On ſera effrayé d'apprendre de M. *Moheau*, qu'ils ſont plus de la *moitié* de la nation.

Ceux d'entre eux dont la ſtérilité eſt le plus ſévèrement cenſurée, & cauſe, en quelque ſorte, plus de ſcandale, parce qu'elle eſt raiſonnée, & que les foibleſſes qui les rapprochent quelquefois de la nature, ſont miſes par nos inſtitutions au rang des crimes, ce ſont les *Eccléſiaſtiques*: on a fait ſur cette eſpèce d'engagement de leur part, des déclamations amères : il ſembleroit que leur renonciation porte au bien public un coup mortel, & que la nation ſoit près de périr, par le nombre d'individus qui ſe vouent dans ſon ſein à ce genre d'inutilité.

M. *Moheau* nous raſſure de ce côté-là : il juſtifie le *Clergé* d'une manière convaincante. D'après des renſeignemens pris il y a vingt ans, il ne croit pas que l'état Eccléſiaſtique ſéculier ou religieux, comprenne plus d'un ſoixante-quinzième de la population totale : il en fixe le nombre au plus

en hommes, à environ	129,944	194,214.
en femmes, à	64,267	

Mais comme depuis vingt ans le *Clergé* a ſouffert une réduction volontaire très-réelle, que les cloîtres ſe dépeuplent ſenſiblement, que le ſervice ſéculier même manque, ou en bien des lieux eſt près de manquer de Miniſtres, M. *Moheau* ne croit pas qu'il y ait dans le Royaume aujourd'hui plus de 130,000 perſonnes vouées au célibat religieux.

Si l'on remontoit à un ſiècle, on trouveroit la diminution plus conſidérable encore. M. *Col-*

bert désira, en 1667, de connoître à-peu-près le nombre de cette portion des sujets de l'Etat. On trouva, d'après les mémoires recueillis dans toutes les Provinces, 260,000 personnes consacrées à l'Eglise, dans la proportion suivante,

Clergé séculier,	Curés	40,000	100,000.
	Prêtres habitués, Vicaires, Chapelains,	40,000	
	Abbés, Prieurs, Chanoines, &c. . .	20,000	
Clergé régulier,	Religieux rentés . .	35,000	160,000.
	Mendians	45,000	
	Religieuses	80,000	

La *France* n'avoit alors ni l'*Alsace*, ni la *Franche-Comté*, ni la *Lorraine*, ni les *Pays-Bas*, dont la partie Ecclésiastique ne fut pas comprise par conséquent dans le dénombrement de M. *Colbert*. Notre Clergé, depuis cent ans, est donc diminué d'environ moitié : on exagère donc le tort que semble faire au Public le sacrifice exigé parmi nous de quiconque en prend l'uniforme : & ce tort même, quel qu'il soit, devient de jour en jour plus imperceptible.

Ce n'est pas assez de fixer dans quelle proportion les générations futures se reproduisent, il falloit aussi déterminer avec quelle rapidité, celles qu'elles remplacent, s'éteignent. Il falloit graduer la mortalité qui tend à tout détruire, comme la fécondité qui tend à tout perpétuer : le tableau n'est pas si consolant : il est même capable d'effrayer ; il justifieroit bien des plaintes,

ſi de tous les gémiſſemens, ceux qui contrediſent les arrêts de la nature, n'étoient pas les plus inutiles & les plus déraiſonnables. Voici l'expédition que nous délivre M. *Moheau* de la ſentence terrible, irrévocable, qui nous condamne à ne faire ici-bas qu'un ſéjour momentané.

» De toutes les perſonnes qui naiſſent, à-peu-près une *moitié* meurt avant que d'avoir atteint *dix* ans; un peu moins des *trois cinquièmes* ne paſſe pas *vingt* ans; & plus des *trois cinquièmes* périt dans les *trente* premières années; après *quarante* ans, il n'en reſte pas un *tiers;* & on ne peut compter qu'environ les *trois dixièmes* qui paſſent le *demi-ſiècle;* deux *treizièmes* ſeulement paſſent *ſoixante* ans; environ un *douzième* paſſe *ſoixante-dix;* la *trente-ſeptième* perſonne à-peu-près parvient à *81* ans; ſur *292* enfans, il n'y en aura qu'*un* qui parviendra à *91* ans; & ſur *26,629*, il n'y en aura pas *un* qui paſſe le *ſiècle.*

» On peut, d'après cette notion, fixer les limites de la carrière qu'a chaque âge à parcourir. En partant d'après l'ordre le plus général des probabilités, lors de la naiſſance, 25 à 26 ans forment le terme commun de la vie: *ſept* ans eſt l'époque à laquelle on peut ſe promettre une plus longue carrière; on peut alors compter ſur environ *quarante* ans: vingt ans révolus, on ne doit pas s'attendre à vivre plus de *trente-un* ou *trente-deux* ans: à trente, on peut en eſpérer environ *vingt-ſix;* à quarante, *vingt-un;* à cinquante, *ſeize;* à ſoixante, *douze;* à ſoixante & dix, *huit;* à quatre-vingt, *quatre;* à quatre-vingt-dix, *trois.*

Les préjugés même, ou les opinions vulgaires qu'un orgueil déguisé sous le beau nom de *philosophie*, se permet quelquefois de traiter trop dédaigneusement, M. *Moheau* les apprécie en vrai philosophe, & fait voir que ce ne sont pas toujours des erreurs. Les anciens en général croyoient aux années *climatériques :* le peuple parmi nous n'en est pas encore désabusé. Il est fortement frappé de l'idée qu'il y a pour les êtres vivans, des époques plus funestes les unes que les autres; qu'il se rencontre, dans le cours de l'existence, des espèces de torrens qu'on franchit avec peine, & qui absorbent la plus grande partie de ce qui les traverse.

L'expérience prouve la réalité de cette opinion. Dès la première année il périt *un quart* de ce qui est né : la mortalité est encore considérable dans les quatre suivantes : elle s'adoucit jusqu'à la *dixième*. De *dix ans* jusqu'à *trente-cinq* il y a moins de dangers & de pertes; mais après ce terme, la mort reprend son empire, & poursuit la race humaine, jusqu'à ce qu'elle ait détruit tout ce qui est né avec le siècle. Les années qui précèdent un de ces termes, & suivent l'autre, sont donc vraiment *climatériques*.

Elles le sont dans une de leurs parties plus que dans l'autre relativement à l'âge. Les *mois*, les *saisons* amènent des périls qui varient, & menacent successivement tantôt la *vieillesse*, tantôt l'*enfance*. Avant quinze ans, le mois de *Septembre* paroît être le plus dévorant. De quinze ans jusqu'à soixante, c'est le mois d'*Avril :* au-dessus ce sont les mois d'*Avril* & de *Mars*. Les deux sexes

ſont également ſujets à cette graduation de riſques; & en général le mois de *Juillet* eſt celui qui paroît payer le moins de tributs à l'irréconciliable ennemie de notre eſpèce. Le peuple ne ſe trompe donc à ce ſujet, qu'en ce qu'il applique à l'année entière ce qui n'eſt vrai que de ſes ſubdiviſions.

L'ouvrage de M. *Moheau* eſt diviſé en deux livres: le premier eſt tout entier employé à des calculs, à des détails du genre de ceux que l'on vient de voir. Il ne préſente que des réſultats appropriés ſpécialement à la ſituation actuelle de la *France* : il eſt tout *poſitif*. Le ſecond eſt conſacré à la ſpéculation : il traite des cauſes générales *phyſiques*, *politiques*, *civiles* ou *morales* qui contribuent, ſoit à détruire les hommes, ſoit à les multiplier. Autant l'Auteur dans l'un eſt obſervateur laborieux & inſtruit, autant il ſe montre dans l'autre philoſophe profond & humain.

Ce n'eſt pas qu'il doive plus qu'un autre Ecrivain ſe flatter de réunir tous les ſuffrages, ni même d'avoir évité toutes les mépriſes. Par exemple, j'oſe croire qu'il n'a pas tout-à-fait aſſez médité la grande queſtion des inconvéniens ou de l'utilité de la *ſervitude*, de ſon influence, préciſément ſur le bonheur, & par conſéquent ſur la multiplication de l'eſpèce humaine. En diſant modeſtement qu'il n'a pas les notions néceſſaires pour la décider, il ajoute : » nous pouvons aſſurer, d'a» près l'exemple des ſiècles & des nations, que la » *liberté* eſt l'état le plus favorable à la population«.

Oui ſans doute, pour ceux d'entre les hommes qui jouiſſent réellement de cette *liberté*. Mais il

s'agit de ſavoir ſi la détreſſe habituelle de nos manouvriers ; ſi leur faim non interrompue, toujours éludée bien plus que raſſaſiée ; ſi la langueur éternelle où ils gémiſſent ſous le joug du beſoin ; ſi l'incertitude où ils ſont ſans ceſſe à la veille de trouver de l'ouvrage, ou une ſolde pour le lendemain, mérite le nom de *liberté ;* & s'ils doivent ſe croire *affranchis*, parce qu'ils ont l'aſſurance qu'il n'exiſte pas dans le monde un ſeul être qui ait intérêt de s'informer ſeulement s'ils meurent, ou s'ils vivent.

Au fond, cette diſpute n'eſt, comme preſque toutes les diſputes, qu'une équivoque, une mépriſe de mots. Si, par le terme de *liberté*, on entend le droit de *mourir de faim*, j'avoue que dans l'état actuel de l'*Europe*, depuis la ſuppreſſion de l'*eſclavage*, les trois quarts du genre humain jouiſſent de cette douce prérogative, ſans cependant avoir même pour indemnité, l'exemption du travail, puiſque les *milices*, les *corvées*, les *impôts*, & tant d'autres charges ſociales, exigent le mouvement des bras, ſans donner la nourriture en échange ; elles ne laiſſent pas même à l'indigent qui voudroit expirer oiſif, l'uſage de ſon privilège entier.

Mais ſi ce mot de *liberté* ſignifioit l'emploi aiſé, volontaire, des facultés dont la nature a doué l'eſprit & le corps ; le choix des occupations, avec la facilité d'en fixer la durée ; le plaiſir d'élever en paix une famille fortunée, qui, n'ayant jamais fait éprouver à ſes auteurs d'angoiſſes & d'allarmes, eût l'eſpérance bien fondée de n'avoir pas à redouter plus qu'eux la contrainte, & ne con-

nût le besoin que par le plaisir attaché aux fonctions des organes qui le remplissent, je demanderois à M. *Moheau*, & à tous les partisans du sistême de *Louis Hutin*, combien dans les vingt-quatre millions d'hommes qui s'agitent, suivant les nouvelles découvertes, sur la surface de la *France*, il y en a qui puissent se dire *libres*?

Il en est de même d'une autre opinion de cet Auteur sur la même matière: il affirme que c'est la religion qui a brisé les fers des *serfs* nos ancètres. Suivant lui, elle a introduit tout-à-la-fois, dans les foyers privés, le culte du vrai Dieu, & celui de la *liberté*. C'est encore une erreur; je l'ai démontré autrefois. Les cris qui se sont élevés contre mon prétendu paradoxe, ne m'en ont pas plus dégoûté que du précédent, & de bien d'autres.

Tout est méprise sur ce sujet aussi intéressant que déplorable: il semble, par une fatalité bien affligeante, que les esprits les plus éclairés ne s'y appliquent que pour y redoubler les préjugés. Dut-on m'accuser de me répéter, il faut reproduire la lumière & la vérité sans se lasser, puisque l'inconséquence & l'erreur sont infatigables.

D'abord, comme je l'ai prouvé déja autrefois, ce n'est pas même l'*esclavage* que la révolution des douzième & treizième siècles a éteint. Quand on s'avisa de duper les hommes par le changement d'un mot, & de leur soutenir qu'ils seroient *libres*, après avoir chérement payé une patente qui défendroit de les exposer en vente sur un marché, la *servitude* existoit, il est vrai; mais dénaturée; mais devenue méconnoissable; n'ayant

conſervé rien de ce qui pouvoit l'adoucir, & ayant acquis tout ce qui eſt capable de la rendre plus rigoureuſe; mêlée de tant d'inſtitutions, ou ridicules, ou inhumaines, qu'elle étoit devenue le plus grand des fléaux. Ce n'étoit plus la ſoumiſſion d'un certain nombre d'hommes raſſemblés dans chaque famille autour d'un chef reſpectable, indépendant de toute autre autorité que de celle du Prince, vivant en paix dans un Etat paiſible, protégé, ſecouru par les loix à la moindre apparence d'oppreſſion, & ménageant dans ſes eſclaves des coopérateurs laborieux, qui partagent ſa ſécurité, en même-temps qu'ils font partie de ſon opulence.

Cette ſervitude eſt celle de l'*Aſie*, & du reſte de l'*univers*, l'*Amérique* exceptée. C'eſt celle que je trouve cent fois préférable à toute autre façon d'être, pour des hommes réduits à gagner leur vie par un travail journalier. Mais ce n'eſt pas celle-là que l'on connoiſſoit chez nos ancêtres au temps dont je parle. La ſorte d'eſclavage qui y avoit prévalu, malgré la douceur innée de la religion dont *Rome* étoit devenue le centre, ſeroit peut-être le plus monſtrueux mélange d'abſurdités, de barbaries, d'inconſéquences dont l'hiſtoire eût pu jamais offrir le tableau, ſi les colons du nouveau Monde ne s'étoient montrés encore plus abſurdes, plus barbares, plus inconſéquens envers les *Nègrès* (1).

---

[1] On trouvera tous ces objets diſcutés à fond, &, j'oſe le croire, éclaircis ſans retour, tant dans mon Traité ſur la *Mendicité*, que dans la nouvelle *Théorie des Loix* : mais je puis

L'*Europe* étoit du *nord* au *midi* en proie aux convulsions de l'anarchie féodale. La démence héroïque de la *Chevalerie* la couvroit de foux guerriers & cruels qui la désoloient. Avec leur valeur & leur générosité, avec ce délire de noblesse, de fierté, qui a tant de grandeur dans les Romans, ils n'étoient cependant autre chose que des *Raphias* couverts d'acier, des *Mandrins* montés sur de gros chevaux, qui mettoient impitoyablement à contribution quiconque avoit le malheur de se trouver voisin des tannières crénélées qu'ils appelloient *châteaux*.

Ils se faisoient entr'eux la guerre la plus achar-

---

observer dès à présent que la *Servitude* en *Amérique* est une institution atroce, directement contraire, non-seulement à la nature en elle-même, mais à l'essence de la société.

Soit que la destinée des *Européens* soit de corrompre tout ce qu'ils touchent, & que la barbarie transmise dans nos usages, par les ours carnaciers de qui nous avons l'honneur de descendre, se soit encore accrue dans ces contrées éloignées où elle se developpoit sans contrainte, à l'aide de l'avarice, de la débauche, de la paresse, de tous les vices, parmi la lie des nations modernes; soit que la différence des couleurs ait influé sur la dureté du régime, & qu'on ait cru devoir moins d'égards à des êtres qu'on auroit pu croire nos semblables, si la nature n'avoit affecté de les marquer d'un sceau destiné à éterniser la différence; soit que l'esprit de cruauté envers les *Noirs* se soit établi dans le temps, d'après la nécessité de les contenir, qu'il ait été favorisé par la facilité de les remplacer, & qu'il se soit perpétué par l'habitude, depuis même que les terres où ils gémissent ne sont plus la source des trésors, & que le prix auquel on les achète, est devenu vraiment onéreux; quelle que soit la cause qui a changé dans ces funestes domaines l'esprit, & la constitution de l'esclavage, il est sûr qu'il y est dégénéré: ce qui est bien étrange. Qui croiroit que la corruption pût se glisser, même dans ce dernier période de la dégradation de notre espèce?

née. Ils regardoient comme le plus beau de leurs privilèges, le pouvoir de ravager, à la tête de trente ou quarante brigands, les terres d'un autre scélérat titré comme eux, qui, dans le même-temps, ensanglantoit & brûloit, avec une escorte pareille, leurs propres possessions à deux lieues delà. Vouloir leur ôter cette glorieuse prérogative, c'étoit leur faire le plus cruel des outrages.

Un grand homme que la nature produisit par hasard au milieu de ces barbares, fut obligé de la consacrer par une loi authentique, dans un temps où il songeoit à introduire quelque réforme. La prudence éclairée de *S. Louis* gémissoit de ces atrocités; & cependant tout ce qu'il put faire, ce fut de fixer dans l'année les jours où l'on pourroit les commettre. Dans l'impossibilité de détruire ces dogues, ou de modérer leur fureur, il diminua les intervalles où ils auroient le droit de s'y livrer: ne pouvant les tenir perpétuellement à la chaîne, il les y mit du moins pour une partie du temps.

Tel étoit alors l'ordre le plus considéré de chaque nation, ou plutôt celui qui seul les composoit réellement. Le reste des hommes n'étoit compté pour quelque chose, qu'autant qu'ils servoient d'instrument ou d'objet aux ravages des Preux. Les *vilains*, c'est-à-dire, les neuf cens quatre-vingt-dix-neuf millièmes de la totalité, languissoient dans le plus triste, le plus affreux de tous les esclavages; ayant, outre les misères innombrables de cet état, la crainte éternelle d'être brûlés ou égorgés par les ennemis de leurs maîtres, ou par leurs maîtres eux-mêmes; car de part & d'autre on les massacroit sans ménagement.

Ils étoient, comme on ſait, attachés à la *glebe*, ſerfs du fonds même qu'ils cultivoient, plutôt que du propriétaire ; de ſorte que d'un côté celui-ci les traitoit à-peu-près comme une eſpèce de bêtes fauves qui garniſſoient les forêts de ſon domaine, & avec qui il n'entretenoit d'autres relations que d'en prendre quelquefois la peau pour ſes beſoins, & la chair pour ſes plaiſirs : de l'autre, les héros du voiſinage qui le viſitoient le flambeau à la main, mettoient en cendres ſans pitié, & les remiſes, & le gibier qui s'y trouvoit. Ils ne lui faiſoient aucun quartier, parce qu'en ſe l'appropriant, ils auroient été contre le droit commun qui défendoit de le *déplacer;* mais en l'*aſſaſſinant* ſur la place, ils accompliſſoient dans toute ſa rigueur la Juſtice féodale : elle encourageoit à tuer le payſan d'un autre, & ne permettoit pas de le voler.

Or, comme de la mer *Baltique* à la *Méditerranée*, il n'y avoit pas un quart de lieue qui n'eut ſon château, ſervant de repaire à une race de loups enragés, toujours prêts à remplir les environs de meurtres & de carnage, on ſent quelle devoit être la ſituation des moutons déſarmés qui paiſſoient en tremblant dans les campagnes, & dont les oreilles étoient ſans ceſſe frappées des hurlemens de ces bêtes ſanguinaires.

Ces malheureux avoient donc toutes les misères de la ſervitude, & n'en avoient aucune des compenſations : mille fois plus à plaindre, plus dégradés que les bêtes de ſomme, on les maſſacroit de même quand on vouloit ruiner leur maî-

tre; mais ils n'étoient ni nourris, ni pansés par lui, comme elles : ce n'étoit pas un fermage, une redevance fixe & invariable qu'ils lui payoient, c'étoit leur existence entière dont il avoit le droit de s'emparer à volonté. On ne leur laissoit de l'homme que la figure, & l'obligation de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, & ils avoient de la bête l'humiliation de faire partie d'une propriété étrangère, les dangers qui y étoient attachés, ainsi que la fatigue d'un travail dont ils ne pouvoient pas espérer de recueillir le fruit. Ce n'est pas-là la *servitude* dont j'ai dit qu'elle étoit favorable à la population, à l'humanité, au bonheur de la dernière, & de la plus nombreuse des classes sociales.

Mais quelque idée qu'on veuille s'en former, sous quelque dénomination que l'on comprenne lès infortunés à qui les Rois, pour s'agrandir & s'enrichir, vendirent si chèrement le droit d'aggraver les misères de leur postérité, il est sûr au moins que le *Christianisme* n'a eu aucune part à cette révolution : son esprit même y est directement opposé : il se modifie sans doute, de manière à inspirer également des vertus dans tous les sistêmes politiques; mais s'il y en a un qui lui convienne mieux en quelque sorte, un qu'il tende davantage à maintenir, c'est précisément celui qu'on l'accuse d'avoir détruit; c'est celui qui s'allie plus aisément avec l'ordre qu'il recommande, avec la subordination qu'il prescrit, avec les devoirs qu'il impose, & les récompenses qu'il promet.

En prêchant la patience à l'*esclave*, la Religion

Chrétienne ordonne la douceur au *maître:* le premier qui eſt accablé par le ſentiment de ſa baſſeſſe préſente, elle le conſole, le ſoutient, ſans l'enorgueillir, par l'eſpoir d'une égalité future: elle éteint dans le cœur du ſecond la tentation d'abuſer de ſon pouvoir, en ennobliſſant à ſes ieux l'infortuné qui riſque d'en être la victime; en donnant à celui-ci Dieu même pour frere & pour vengeur. La félicité qui doit indemniſer l'un de ſes ſouffrances, elle la promet à l'autre pour le payer de ſes égards: par une eſpèce de magie vraiment divine, ſans changer la perſpective, elle tire du même point de vue de puiſſans motifs pour détourner celui-ci de la tyrannie, & pour encourager l'autre à la ſouffrir.

Que pouvoit-elle faire de plus pour les hommes, pour la ſociété? Quel intérêt auroit pu lui faire déſirer la deſtruction d'un ordre d'ailleurs néceſſaire, de l'ordre le moins ſujet aux inconvéniens attachés à toute inſtitution humaine, & dont elle ſavoit ſi utilement éluder les dangers?

Auſſi n'eſt-ce pas le Chriſtianiſme qui l'a interverti, mais l'ambition: ce ſont les *Rois*, & non les *Pontifes*, qui ont introduit dans notre *Europe* l'illuſion d'une liberté fantaſtique & meurtrière; ſiſtême affreux, où le pauvre ne vit, qu'autant qu'il crée des voluptés pour le riche; où ſa naiſſance n'eſt un gain pour perſonne, ni ſa mort une perte; où il ne connoît de l'humanité que les douleurs; où il n'a d'exiſtence que pour ſouffrir, de fécondité que pour multiplier ſes maux; où ſes ſalaires ſont tellement peſés, que chaque minute qu'il

qu'il donne au repos, est un vol qu'il fait à sa propre subsistance, comme à celle de sa famille.

Faut-il tant de combinaisons pour prononcer si la liberté est un bien pour lui ? Considérez ici ce poulain brillant d'embonpoint, de graces & de vivacité : il bondit sans entraves autour d'une mere dont la mamelle regorge de lait, réservé exclusivement pour lui. Quand la prairie qu'elle dévore sera épuisée ou desséchée, ne croyez pas qu'elle redoute la faim. Un vaste grenier rempli à grans frais, versera dans son ratelier la pâture que la saison ou la terre lui refuseront. Voyez avec quelle joie le maître se félicite de leur appétit, avec quelle sollicitude il veille à leur repos & à tous leurs besoins : ses ieux brillent, son visage s'anime en vantant l'embonpoint de l'une, & la vigueur naissante de l'autre. Au moindre accident le Médecin est mandé ; on multiplie les secours ; l'avarice elle-même devient libérale pour conserver deux esclaves d'autant plus précieux pour elle, que la propriété lui en appartient plus entièrement.

Transportez-vous delà chez la femme du manouvrier *libre* qui a fauché le foin, coupé la paille qu'on leur prodigue, qu'y verrez-vous ? Une horde d'enfans exténués de disette & de misère : humiliés déja par le mépris qu'ils inspirent, déja rebutés par l'indifférence universelle qui les repousse, un sentiment prématuré de la bassesse de leur état, étouffe en eux les graces même de leur âge : avilis plutôt qu'habillés par les lambeaux dont ils sont à demi couverts,

leur assurance, s'ils osoient en montrer, seroit punie comme de l'audace, leur gaieté comme de l'insolence, & leurs besoins, s'ils en faisoient entendre le cri, tancés comme une importunité. Leur mere languissante elle-même, n'imagine, pour procurer un peu de pain aux autres, que de refuser son lait au plus jeune: c'est un étranger qui le succe; & cette prostitution des présens de la nature est presque l'unique ressource de l'infortuné troupeau.

D'où vient cette différence? De ce que les uns ont un maître, & les autres n'en ont pas: c'est l'*esclavage* qui approvisionne l'écurie; c'est la *liberté* qui affame la chaumière. Malheureux ou aveugles spéculateurs, répondez à cet exemple: il y a long-temps que je vous en défie.

Ce n'est pas à M. *Moheau* que je parle ici: son erreur est si ancienne & si accréditée, qu'il seroit injuste de lui en faire un reproche personnel; le reste de son livre en est d'ailleurs une honorable expiation. Peut-être seulement, à mon avis, seroit-il à désirer que, dans la seconde partie surtout, il eût moins aspiré à la brièveté. C'est un mérite sans doute: mais il y a souvent des occasions où aussi c'est un défaut; & c'est sur-tout des Ecrivains qui pensent, qui raisonnent & écrivent comme lui, que le Public a droit d'attendre des développemens.

Les recherches de M. *Moheau*, comme on le voit, sont toujours instructives, & leurs résultats intéressans; mais les bases sur lesquelles il

ſe fonde, ſont-elles bien ſolides ? Eſt-il bien ſûr qu'il ait enfin découvert un ſecret échappé juſqu'ici à la ſagacité de tous les obſervateurs, ou dédaigné par leur indolence, ou méconnu par leur mal-adreſſe ?

Indépendamment des preuves que cet Ecrivain rapporte, & des détails qu'il fournit lui-même, pour juſtifier le ſoin avec lequel toutes ſes opérations ont été faites ; j'ai reçu depuis peu un autre Imprimé qui ſemble donner au ſien encore plus d'authenticité : c'eſt un *Tableau* préſenté au *Roi* le 4 Juillet de cette année, par M. l'Abbé *d'Expilly*, autre Spéculateur éclairé, qui a auſſi pris la politique, & ſur-tout la population *Françoiſe*, pour objets de ſes recherches.

Son dénombrement paroît avoir été dreſſé ſans communication avec M. *Moheau*, quoique par la même méthode, c'eſt-à-dire, d'après les *mariages*, les *naiſſances*, & les *morts* : & il donne préciſément le même réſultat, environ vingt-quatre millions d'habitans. Cette conformité de conſéquences eſt un grand préjugé en faveur de la juſteſſe des deux principes.

Peut-être ſera-t-on bien aiſe d'avoir ici ce Tableau ; il devient une pièce intéreſſante pour l'hiſtoire. D'ailleurs il donne un enſemble univerſel qui ne ſe trouve pas dans l'ouvrage de M. *Moheau*.

TABLEAU PRÉSENTÉ

PAR M. L'ABBÉ

ÉTAT ACTUEL

EN FRANCE,

	NOMS des Provinces & des Généralités.	*Année commune, de 1769, à 1777 inclusivement.*		
		Mariages.	*Naissanc.*	*Sépultur.*
	1.	2.	3.	4.
1	Alençon...	5,545.	20,515.	15,544.
2	Alsace.....	5,542.	25,189.	20,257.
3	Amiens....	4,804.	20,317.	18,393.
4	Ausch & Pau	6,894.	31,717.	23,776.
5	Auvergne..	5,975.	27,467.	16,857.
6	Bordeaux & Bayonne..	14,048.	51,946.	34,680.
7	Bourges ...	4,880.	20,881.	13,441.
8	Bourgogne.	10,177.	43,091.	30,033.
9	Bretagne...	21,689.	89,380.	84,388.
10	Caen.......	6,663.	25,269.	20,071.
11	Châlons ...	7,870.	32,450.	23,610.
12	Dauphiné..	5,894.	26,089.	18,635.
13	Dombes...	294.	1,153.	1,036.

AU ROI

D'EXPILLY.

DE LA POPULATION

AU MOIS DE JANVIER 1778.

Nombre des personnes d'après le produit de l'année commune des Naissances, multiplié		*Nombre des Enfans produits, année commune, par chaque mariage.*
par 25.	*par 25 & dem.*	
5.	6.	7.
512,875.	523,132.	3--3880-- 5,545.es
629,725.	642,320.	4--3021-- 5,542.
507,925.	518,084.	4--1101-- 4,804.
792,925.	808,783.	4--3141-- 6,894.
686,675.	700,408.	4--3567-- 5,975.
1,298,650.	1,324,623.	3--9802--14,048.
522,025.	532,465.	4--1361-- 4,880.
1,077,275.	1,098,821.	4--2383--10,177.
2,234,500.	2,279,190.	4--2624--21,689.
631,725.	644,360.	3--5280-- 6,663.
811,250.	827,475.	4-- 970-- 7,870.
652,225.	665,270.	4--2513-- 5,894.
28,825.	29,401.	3-- 271-- 294.

	NOMS des Provinces & des Généralités.	Année commune, de 1769 à 1777, inclusivement.		
		Mariages.	Naissances.	Sépultures.
	1.	2.	3.	4.
14	Flan. & Art.	6,441.	27,742.	24,753.
15	Franc. Com.	6,382.	28,000.	21,270.
16	Haynaut & Cambresis	2,388.	10,015.	8,498.
17	Languedoc.	19,137.	66,799.	47,916.
18	Limoges...	7,225.	26,048.	17,204.
19	Lorraine...	6,911.	33,093.	23,995.
20	Lyon.....	5,687.	24,942.	17,364.
21	Metz......	2,908.	13,882.	10,462.
22	Montauban	5,155.	21,309.	14,189.
23	Moulins...	6,385.	25,085.	16,236.
24	Orléans...	7,147.	27,542.	21,017.
25	Paris, Géné	10,637.	43,279.	26,792.
26	Perpignan..	1,630.	7,532.	4,848.
27	Poitiers....	6,285.	26,701.	17,693.
28	Provence..	6,725.	28,170.	23,683.
29	Rochelle (la	4,352.	18,064.	12,267.
30	Rouen....	7,946.	28,394.	26,036.
31	Soissons...	3,843.	16,550.	14,577.
32	Tours.....	12,911.	52,557.	39,865.
		230,371.	941,168.	719,386.
33	Vil. de Paris	4,976.	19,737.	18,638.
		235,347.	960,905.	738,024.

Je persiste toujours à ne donner à la ville de Paris

Pour le reste du Royaume

Total général de la Population

Nombre des personnes d'après le produit de l'année commune des Naissances, multipliée par 25. 5.	*par 25 & dem.* 6.	*Nombre des Enfans produits, année commune, par chaque mariage.* 7.
693,550.	707,421.	4--1978-- 6,441.es
700,000.	714,000.	4--2472-- 6,382.
250,375.	255,382.	4-- 483-- 2,388.
1,669,975.	1,703,374.	3*-9388--19,137.
651,200.	664,224.	3--4378-- 7,225.
827,325.	843,872.	4**5449-- 6,911.
623,550.	636,021.	4--2194-- 5,687.
347,050.	353,991.	4**2250-- 2,908.
532,725.	543,380.	4-- 689-- 5,155.
627,125.	639,667.	3--5930-- 6,385.
688,550.	702,321.	3--6101-- 7,147.
1,081,975.	1,103,615.	4-- 731--10,637.
188,300.	192,066.	5--1012-- 1,630.
667,525.	680,875.	4--1561-- 6,285.
704,250.	718,335.	4--1270-- 6,725.
451,600.	460,632.	4-- 656-- 4,352.
709,850.	724,047.	3--4556-- 7,946.
413,750.	422,025.	4--1178-- 3,843.
1,313,925.	1,340,204.	4-- 913--12,911.
23,529,200.	23,999,784.	4-19684-230,371 3- 4839-- 4,976
		4 & un douzième.

que . . . . 600,000 *habitans.*
(par 25.) . . . 23,529,200.

de la France . . 24,129,200 *habitans.*

Nous voilà donc à-peu-près sûrs de 24 millions de compatriotes. Jusqu'ici les populateurs les plus prodigues n'avoient guère donné au Sceptre de la *France* qu'environ 20 millions d'individus pour soutien. M. l'Abbé *d'Expilly* revendique la gloire d'avoir le *premier* révélé à la Couronne le secret de ses possessions, & soupçonné un accroissement dans la foule qu'elle dirige : & je me souviens en effet d'avoir lu, il y a long-temps, dans un de ses ouvrages, l'assertion qu'il développe aujourd'hui.

Ce n'est pas à moi à décider de la priorité entre les deux observateurs : & M. *Moheau* même en paroît peu jaloux : il avoue qu'il a tiré de grans secours du travail de ceux qui l'ont précédé : dans un objet comme celui-ci, au fond, le grand mérite est moins d'avoir vu le premier, que d'avoir bien vu : puisque c'est une affaire de combinaison, un rapprochement des faits & des calculs, la vérité se feroit présentée d'elle-même au Philosophe qui ne l'auroit pas soupçonnée, comme à celui qui en auroit déja prévu l'existence.

Ne pouvant assigner les rangs entre les deux rivaux, je crois devoir ici au Public une réflexion qui les concerne également tous deux. Ils supposent, d'après leurs recherches & leurs listes, que la population est *augmentée* : j'avoue que je n'en vois pas la preuve. Ce qui en résulte, c'est que les appréciations précédentes n'étoient pas exactes; mais il ne me paroît pas démontré, à beaucoup près, que le dix-huitième siècle, dans

nos contrées, doive s'enorgueillir d'avoir produit plus d'hommes que le dix-ſeptième, ou le ſeizième, ou même les autres plus reculés. M. *Moheau* & M. l'Abbé *d'Expilly* nous inſtruiſent de nos richeſſes : mais celles de nos ancêtres nous ſont inconnues.

Il s'en faut bien que dans ce genre, & même dans tous les autres qui concernent les détails intérieurs de l'Adminiſtration, nous ayons aucune eſpèce d'idée claire & ſûre. Les mémoires qui nous reſtent ſont ſi inſuffiſans ; les Auteurs contemporains s'occupoient ſi peu de cette nomenclature ; les renſeignemens qui leur échappent, ſont ſouvent ſi contradictoires, que tout ce qu'ils peuvent juſtifier, c'eſt de la défiance, & de l'incertitude.

A en croire nos politiques modernes, par exemple, la quantité d'eſpèces dans le Royaume eſt prodigieuſement augmentée depuis 150 ans, ainſi que l'aiſance, la circulation du commerce, & tous les avantages qui réſultent d'un numéraire abondant, & d'une longue paix intérieure : voici pourtant un trait qui devroit un peu les faire héſiter.

Au milieu des guerres civiles de la *Ligue*, & par conſéquent des ravages, des meurtres, des pillages, des incendies, de la déſolation en tout genre, d'un diſcrédit univerſel dans le commerce, en 1585, le Duc *de Sully*, jeune alors, quitte *Henri IV*, ſimple Roi de *Navarre* encore, qui n'ayant ni argent, ni ſoldats, ſe tenoit caché, plutôt que retiré, au fond de la *Saintonge* : il ſe

transſporte à ſa Terre de *Roſny* près de *Paris*, & par conſéquent du théâtre du fanatiſme ; lieu où il devoit trouver le moins de reſſources, & avoir le moins de crédit.

Il avoit des bois à vendre : il les vend ; il en touche la valeur montant à 40,000 liv. qui en feroient preſque 100,000 d'aujourd'hui : il reçoit ſes eſpèces, & retourne joindre ſon héros avec ſon argent comptant. Je demande quel Seigneur, quel Financier même aujourd'hui, conſommeroit avec autant de promptitude & de ſuccès une ſemblable opération ?

Obſervez, pour en tirer toutes les conſéquences, que *Roſny* n'étoit pas une Terre immenſe ; que l'approviſionnement de *Paris* ne rendoit pas encore les bois voiſins auſſi précieux ; que ceux-là ne devoient pas s'y porter, puiſque les paſſages en étoient fermés : que s'ils ont été payés par le marchand au propriétaire, & à un propriétaire *Calviniſte*, proſcrit par conſéquent par le parti dominant, 40,000 liv. *comptant*, malgré le danger de les voir à chaque inſtant abatus, tranſportés, brûlés ſur les lieux, confiſqués même par les Ligueurs, il falloit qu'ils en valuſſent au moins dix fois autant. Cherchez aujourd'hui dans tout le Royaume une Terre qui offre de ſemblables reſſources ; des commerçans qui aient autant de hardieſſe, ou de confiance ; une conſommation qui ſoit auſſi prompte ou auſſi aſſurée ; enfin une facilité qui indique une circulation auſſi rapide, & un numéraire auſſi nombreux ; aſſurément on n'en trouvera pas.

Voici quelque chose, en quelque sorte, de plus fort : le prix des objets de luxe est une espèce de thermomètre sûr, sinon de la prospérité réelle d'un Etat, au moins de l'abondance du numéraire : les *chevaux* d'une finesse distinguée sont de ce nombre, parce qu'ils conviennent à peu d'acquéreurs, & que c'est précisément la jouissance de ces superfluités rares qui constitue le luxe.

Ce commerce, dans nos mœurs, n'a jamais été déshonorant. *Sully*, dans sa jeunesse, s'y appliquoit avec intelligence, & par conséquent avec bénéfice. Il nous indique quelques-uns de ses marchés : or nous trouvons qu'il vendit dans ce même temps là un cheval d'*Espagne* 1200 écus, qui feroient aujourd'hui près de 8000 liv. ; & un autre, dont il ne dit pas le pays, moitié de cette somme.

Et ce ne sont pas des Financiers, ni des Ecclésiastiques, ni des héroïnes de la prostitution que la vanité rendoit si prodigues ; c'étoient des hommes de qualité, un Vicomte *de Chartres*, un Duc *de Nemours* ; & ils payoient. Il y avoit donc dans la nation un fonds de richesses bien établi, puisqu'il se communiquoit même à la noblesse ; & qu'elle avoit tout-à-la-fois des goûts dispendieux, & de l'argent.

Et il ne faut pas dire non plus que la guerre ayant consommé les chevaux, en avoit fait monter la valeur à cet excès ; puisque ce dernier, *Sully* avoue qu'il ne l'avoit acheté que *quarante* écus : les chevaux communs n'étoient

donc pas plus chers qu'aujourd'hui : ainsi le prix exhorbitant que l'on mettoit à leurs qualités extraordinaires, ou à la fantaisie qui leur en supposoit, prouve une opulence, une surabondance générale d'argent, dont nous n'avons pas même d'idée, non-seulement en *France*, mais dans toute l'*Europe*.

En remontant plus haut, & se fixant à des époques bien authentiques, nous trouvons la création des *Présidiaux*, établissement salutaire, mais déshonoré déja par l'esprit fiscal que *Louis XII* avoit introduit dans cette partie du Gouvernement. La jurisdiction de ces Tribunaux précieux est fixée en premier ressort, par l'Edit, à *250 liv.* de capital, ou *10 liv.* de rente. Il est donc évident qu'alors 10 liv. de rente étoient l'intérêt d'un fonds de 250 l. Il auroit été trop ridicule, trop absurde de donner à des Juges un pouvoir moins borné sur les capitaux, que sur les revenus.

Or cet intérêt n'est que le denier 25. Ce denier étoit donc alors le taux général de l'argent prêté ; & s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que la réduction de l'intérêt soit une preuve incontestable de la quantité d'espèces qui circulent dans un Royaume, il y en avoit donc en *France* beaucoup plus sous le regne de *Henri II* qu'aujourd'hui. C'est un paradoxe, si l'on veut, mais c'est un fait.

N'en feroit-il pas de même de la population ? En repassant sur les traces de M. *Moheau* dans la récapitulation des principaux points de notre histoire, je tirerois précisément la conséquence

opposée. En voyant depuis la destruction de l'Empire *Romain* nos Provinces envahies par les barbares, ravagées, ensanglantées sans cesse, tantôt par les guerres civiles de la *féodalité*, tantôt par les guerres civiles de la religion, ou épuisées de même par le délire de l'ambition sous toute la race des *Valois* : en comptant ce que les pestes, les famines, les mortalités, les combats, ont dévoré d'hommes, il me semble démontré qu'il en falloit un bien plus grand nombre pour fournir à tant de pertes : des nations peuplées, comme le sont les nôtres aujourd'hui, n'auroient pas survécu un demi-siècle à de si effroyables évacuations.

Du temps des *Philippes*, des *Edouards*, lorsqu'on égorgeoit le peuple pour savoir ce que c'étoit que la loi *Salique*, & décider si le petit-fils d'une femme exclue de la Couronne par son sexe, y avoit plus de droits que sa mere; au milieu des batailles générales les plus sanglantes, & des dévastations particulières plus destructives encore, la *peste* vint se joindre au glaive pour exterminer la race humaine. La moitié, dit-on, de ce qui vivoit périt. La population, une fois réduite à ce point de foiblesse, auroit-elle pu jamais se relever, ou même se soutenir, si elle n'avoit eu dès-lors des ressources supérieures à celles qu'elle pourroit trouver aujourd'hui contre un semblable fléau ?

Depuis l'invasion du Roi d'*Angleterre*, *Henri V*, jusqu'à l'expulsion absolue de son fils, il s'est écoulé un demi-siècle. Depuis la permission juridique d'assassiner les *Calvinistes*, donnée par des Ma-

giſtrats, juſqu'à la réduction de *Paris* au pouvoir d'*Henri IV*, on compte plus de 30 ans. Or il n'y a pas un ſeul jour de ces deux périodes qui n'ait vu brûler pluſieurs villages, maſſacrer pluſieurs centaines d'hommes, violer pluſieurs centaines de femmes, qu'on maſſacroit, qu'on aſſommoit, qu'on précipitoit enſuite, avec leurs enfans; les incendiaires, les bouchers, les ſatyres de la veille étoient eux-mêmes hachés, ou rôtis le lendemain avec leurs familles : c'étoit ſur la ſurface entière du Royaume que ſe pratiquoit cet abominable jeu. De qui ſerions-nous fils, ſi ces Provinces unies aujourd'hui par la paix n'avoient pas été alors plus fécondes qu'elles ne le ſont maintenant?

Dans les temps les plus favorables, avec le ſecours de la paix, d'un commerce floriſſant, des communications facilitées, des améliorations dans la culture, dans les arts, dans l'habillement, le logement, la ſubſiſtance, M. *Moheau* compte à peine de nos jours une augmentation d'*un neuvième* en ſoixante-quatorze ans. Si du temps de cette peſte, ou de ces invaſions mémorables, ſuivies juſqu'à ce ſiècle-ci par des ſaignées annuelles toujours abondantes, & jamais interrompues, la nation n'avoit compté que vingt-quatre millions d'individus, comment ſeroit-elle jamais parvenue à reproduire ce nombre, après en avoir tout-d'un-coup perdu plus de la moitié, & n'ayant pas trouvé dans aucun des ſiècles intermédiaires un ſeul intervalle de repos, capable de lui laiſſer recouvrer même *un neuvième* de ſes anciennes forces? Plus on y réfléchit, plus on eſt tenté de croire que nos obſervateurs modernes ont rendu

justice à la population du siècle présent, mais non pas à celle des siècles passés.

Le tableau de M. l'Abbé *d'Expilly* est précédé d'une Epitre au Roi, qui mérite d'être connue à plus d'un titre, sur-tout par un fait très-intéressant qu'il y consigne, sur la fécondité effective de nos récoltes. La voici :

SIRE,

„ Le Tableau ci-joint de la population de votre Royaume, „ que je fais déposer aux pieds de Votre Majesté, est la continuation & la preuve de ce que j'avançois, il y a plus de „ dix ans, que la *France* contenoit plus de vingt-deux millions „ d'habitans.

„ J'avois reconnu alors, SIRE, que ce nombre s'élèvoit „ autour de vingt-quatre millions ; mais je n'avois pu, ni dû „ publier en entier cette découverte importante, que j'avois „ faite d'après des recherches & des travaux immenses auxquels je m'étois livré. C'est parce qu'il *existoit un parti puissant „ & accrédité qui en imposoit absolument ;* regardant comme „ des blasphêmes, des assertions propres à faire connoître les „ ressources réelles de la *France*, que ce même parti s'efforçoit de rendre méconnoissables & même incompréhensibles.

„ Delà je dus, SIRE, me contraindre & attendre des circonstances plus favorables, telles que celles qui se présentent sous le règne de Votre Majesté, la vérité pouvant enfin „ parvenir jusqu'au Trône.

„ En même-temps que je reconnus, *le premier*, que la *France* „ contenoit, sur sa surface, beaucoup plus d'habitans qu'on „ ne pensoit, je fus aussi le *premier* à découvrir qu'année commune, les récoltes de ce Royaume, en grain destiné à faire „ du pain, étoient de beaucoup inférieures à l'estimation que „ l'on en faisoit.

„ On prétendit d'abord qu'année commune il se recueilloit „ en *France* du grain pour suffire, pendant dix-huit mois, à „ la subsistance de ses habitans. Cette quantité fut depuis réduite à quinze mois.

„ Malgré les défrichemens, peut-être trop considérables;
„ qui ont eu lieu depuis quelques temps (des terres en pâtu-
„ rages ayant été sacrifiées à ce sujet), je puis SIRE, toujours
„ d'après mes recherches & mes travaux, certifier à Votre
„ Majesté, qu'année commune, il ne se recueille en *France*,
„ du grain propre à faire du pain, que pour environ *treize*
„ *mois au plus*, c'est-à-dire, environ cinquante millions de
„ septiers.

„ Cet excédent, SIRE, d'environ un mois, cesse quelque-
„ fois d'avoir lieu: il arrive même quelquefois que les récoltes
„ se trouvent réellement insuffisantes; mais ce n'est jamais
„ que par la faute des spéculateurs ou trop avides, ou point
„ assez intelligens.

„ Delà, SIRE, sur une matière aussi importante, les di-
„ vers mémoires de ma composition que, dans le temps, j'ai
„ eu l'honneur de faire parvenir à Votre Majesté. Je me livrois
„ à mon zèle pour votre gloire & à mon amour pour l'huma-
„ nité. Ces sentimens, SIRE, qui n'ont jamais cassé de me di-
„ riger, seront toujours en moi les mêmes, & ne s'éteindront
„ qu'avec ma vie.

„ Je voudrois que le règne de mon Roi, que votre règne,
„ SIRE, fût des plus glorieux. Il seroit tel à mes ieux, si la
„ masse de la misère publique étoit diminuée, sur-tout si la
„ subsistance devenoit moins difficile à vos sujets.

„ Puissent aussi en général les hommes de tous pays deve-
„ nir moins malheureux qu'ils ne le sont! Alors ils seroient sans
„ doute meilleurs “.

Si ce fait de la modicité des produits de notre agriculture est vrai, il achève de fixer l'opinion que l'on doit avoir de ce sistême moderne, présenté avec tant d'audace, soutenu avec tant de fureur, combiné avec si peu de raison, qui regardoit l'évacuation des greniers comme le principe exclusif de la prospérité d'un Etat, & la vente de tous nos bleds, non-seulement comme une source de richesses, mais comme un préservatif assuré contre les disettes.



CINQUIÈME TRANSMUTATION DU MERCURE PANCKOUCKE.

PLUS un ver ſubit de métamorphoſes, plus il approche de ſa fin : cette loi, qui eſt immuable pour tout le genre des reptiles, n'annonce-t-elle pas un terme funeſte au pauvre MERCURE *Franci-Galanti - Panckouckiſé ?* Le voilà qui change de forme pour la cinquième fois (1).

La ſeule différence qu'on peut trouver entre ſa deſtinée, & celle des autres inſectes, c'eſt que ceux-ci, en quittant leurs vieilles dépouilles, gagnent preſque toujours au change ; ils acquierrent des aîles ; une volatilité aérienne les dédommage, & de l'exiſtence maſſive qu'ils ont eue d'abord, & de la courte durée de l'éclat nouveau dont ils brillent. La criſalide littéraire dont il s'agit, n'a pas ce bonheur à beaucoup près : ſes variations ne font que la matérialiſer davantage.

Quoiqu'il en ſoit, *Panckoucke*, perſuadé appa-

(1) Voyez le détail de ſes quatre précédentes variations, Tome IV, page 103 & ſuiv. de ces *Annales*.

femment que plus on pèse mieux on vaut, évalue les différens degrés de mérite de sa compilation d'après le volume. » Dans les mains de *Lacombe*, elle ne paroissoit que seize fois par an, » dit-il, & ne contenoit que . . . . 144 feuilles.

» Dans les miennes, au commence-
» ment, elle a paru trente-six fois,
» & occupoit 180

» A l'avenir, elle paroîtra cinquan-
» te-deux fois, & noircira en tout . . 208

» Bénéfice net pour les Souscripteurs
» du temps de *Lacombe* à celui-ci . . 64 feuilles.

C'est-à-dire, que le généreux *Panckoucke* fait présent à ses Souscripteurs d'environ trois mains de papier de plus par année : ce présent auroit peut-être quelque valeur, si le papier étoit blanc.

Quand je me sers du mot de *présent*, j'ai tort : à la vérité l'adroit Libraire n'augmente pas la souscription de ses Lecteurs de *Province*, qui sont en bien petit nombre, mais il surcharge de 6 liv. par exemplaire celle des curieux, ou complaisans de *Paris* : l'influence de la secte qui a pris le *Mercure* pour champ de bataille, ou pour *dépôt de ses jugemens*, comme dit *Panckoucke*, lui procure un peu plus de débit dans la Capitale : & quand il n'y auroit que 500 Souscripteurs augmentés, ce feroit toujours, pour l'intelligent Bibliopole, un millier d'écus gagnés tout-d'un-coup par cette combinaison : personne ne fait mieux que lui, que dans le commerce il n'y a pas de petit lucre.

Il s'en étoit dernièrement préparé un autre plus abondant, & qui l'auroit indemnisé de la stérilité du *Mercure;* il avoit formé le projet de contrefaire les *Annales;* & de s'en approprier en *France* le débit exclusif : il s'en est même bravement vanté : il ne désespéroit pas, à ce qu'il a dit, d'en obtenir la permission. J'ignore s'il a eu cependant même le courage de la demander : mais l'idée seule prouve les ressources, le génie de ce Libraire, & la supériorité de son ame : il pense, sans doute, comme *Vespasien*, que l'argent est toujours bon, par quelque voie qu'il vienne.

Rien de plus singulier que l'annonce de son *Mercure* sous sa nouvelle face.

» Les mêmes Gens de Lettres qui, jusqu'à présent, ont bien voulu concourir à son *succès*, » ont promis de nous continuer leurs secours. Si » chacun des *Mercures* qu'on a publiés depuis la » nouvelle réforme, *n'a pas toujours répondu à* » *l'attente du Public*, c'est qu'il est difficile, pour » ne pas dire impossible, qu'un Ouvrage de cette » nature ait toujours le même degré, soit d'agré- » ment, soit d'utilité : cependant on ne sauroit » disconvenir que depuis l'existence du *Mercure*, » *il n'a jamais été ni plus piquant, ni mieux fait;* » il est l'Ouvrage, non d'un homme de Lettres, » mais des hommes les plus distingués dans la Lit- » térature «.

N'est-il pas plaisant que ces gens si *distingués*, n'aient pas *pu répondre à l'attente du Public?* N'est-il pas plaisant que l'aveu de leur insuffisance se trouve en tête de la brochure, au *succès* de la-

quelle on obſerve qu'*ils ont concouru?* N'eſt-il pas plaiſant qu'on ajoute en même-temps que ce fruit des travaux d'une cohorte entière, quoiqu'inférieur à ce que le Public eſpéroit, n'a jamais eu plus de mérite? Cependant les noms des *Harpula*, des *Marmontel* ſe trouvent ſur la liſte des anciens Rédacteurs, comme ſur celle des nouveaux; n'eſt-ce pas avouer, & qu'ils font mal aujourd'hui, & qu'ils faiſoient encore plus mal autrefois?

Le Libraire *Panckoucke* a le talent de combiner des projets lucratifs, mais non pas des phraſes ſenſées.

Il continue: » Ces hommes, les plus diſtin- » gués, ont regardé le *Mercure comme une* ***ENTRE-*** » ***PRISE HONNÊTE***, où ils pouvoient ***DÉPOSER*** » *leurs jugemens & leurs obſervations*, ***SANS SE COM-PROMETTRE***. Ainſi l'Entrepreneur *Panckoucke* a pour aſſociés, pour bâilleurs de fonds, l'illuſtre M. *d'Alembert*, le grand M. *Harpula*, M. le M. *de C.* apprentif en *Eloges*, mais expert dans le reſte, M. l'Abbé *Remi*, &c. & tout ce que la littérature a de plus diſtingué: mais quand on a de ſemblables noms pour garans dans l'ouverture d'une fabrique nouvelle, pourquoi craindre que le Public n'y voie pas de délicateſſe? Ou l'épithète d'*honnête* eſt ſuperflue, & même malſéante avec une ſemblable Société, ou elle n'eſt pas juſte, ſi elle a paru néceſſaire.

D'ailleurs n'y a-t-il pas un peu d'indiſcrétion à publier que le *Mercure* ſera à l'avenir le *dépôt* des *jugemens* de ces Meſſieurs? Qu'a beſoin le Public de leurs arrêts? Les ouvrages périodiques

ne doivent être qu'un recueil de remarques : c'eſt aux Lecteurs à prononcer : tout Ecrivain de ce genre, qui ſe donne pour juge, mérite & parvient bientôt à exciter le mépris ou la haine.

Quant aux *obſervations* que la Société mercurielle a cru pouvoir haſarder dans ſa brochure cinquantuplée, ſans ſe *compromettre*, c'eſt, ſi je ne me trompe, une des plus étranges expreſſions dont jamais on ſe ſoit ſervi en pareil cas. Si elles étoient juſtes, édifiantes, régulières, utiles, ces obſervations, auroient-elles beſoin du manteau de *Pankoucke* pour ne pas *compromettre* leurs Auteurs ? Et ſi elles ne ſont rien de tout cela, quelle imprudence au marchand chargé du débit, d'avertir le Public qu'on pourra, ſous le plomb privilégié de ſa manufacture, le tromper, l'induire en erreur *impunément* ?

Comme ce Journal eſt une eſpèce d'amphibie, moitié *littéraire* & moitié *politique*, les ſoins paternels de *Panckoucke* ſe ſont étendus juſqu'à cette dernière partie, mais ſes avis ne ſont pas plus raiſonnables : il a ſoin de prévenir ſes Lecteurs qu'il y aura dans ſa rapſodie un article particulier, extrait des Gazettes étrangères, contenant les *nouvelles dont on ne peut garantir l'authenticité* : le beau préſent à faire à ſes Lecteurs, que de leur compiler les menſonges des autres Gazettes !

Et obſervez encore que ces papiers étrangers ſe publient *deux fois par ſemaine*; obſervez que la *Gazette* de *France* paroît de même, & auſſi ſouvent; que d'après les règles de la hiérarchie pé-

riodique établie dans le Royaume, cette Gazette privilégiée a le droit exclusif de parler la première des *objets certains ;* qu'ainsi le *Mercure* à cet égard ne la devancera jamais ; que pour ce qui est *incertain*, il ne peut que copier les autres feuilles licencieuses qui le devanceront toujours ; & qu'ainsi, également tardif sur tous les points, sans avoir le mérite de présenter jamais la vérité le premier, il aura nécessairement la honte de répéter toujours les impostures le dernier. Voilà un Journal bien merveilleux !

J'ai eu la curiosité d'en parcourir deux des Numéros publiés depuis la régénération nouvelle ; j'ai trouvé dans l'un un éloge de l'Eloge de Milord *Maréchal*, qui m'a paru curieux. Les Lecteurs se rappelleront sans doute la Lettre terrible, mais sans réplique, de M. l'Abbé *Royou*, sur cette production déshonorante, sur cet amas de fautes en tout genre, de platitudes scandaleuses, de calembours ridicules, d'anachronismes inexcusables, de calomnies odieuses ; eh bien ! voici comment l'apprécie dans le *Mercure* du 10 Juillet 1779, l'homme *distingué* qui a pris cette tâche :

» C'est un monument élevé à l'amitié par un » Philosophe non moins sensible qu'*éclairé*, & qui » fait éprouver à ses Lecteurs la *tendre vénération* » *que lui inspiroit un homme de mœurs antiques &* » *pures*, &c...... Le stile de cet Ouvrage est plus » simple que celui des autres Eloges du même Au- » teur ; mais on y trouvera la *même finesse d'esprit*, » le même *courage pour le VRAI*, le même amour » pour ses semblables.... Enfin M. *D'ALEMBERT*

» *éclipsera* PLUTARQUE par une connoissance » plus profonde du cœur humain, par une litté» rature plus *saine & plus étendue*, par une phi» losophie plus *élevée*, plus lumineuse, &c. «.

L'Auteur de cet Extrait ne se nomme pas; & c'est dommage : le Public pourroit être curieux de connoître un homme aussi hardi.

Dans ce même N° se trouve une analyse des débuts d'un Comédien, revenu depuis peu au théâtre *François*. On sent que c'est un morceau travaillé : il est fabriqué avec effort, & rempli de prétention. Si l'on ne trouvoit à la fin l'hiéroglyphe, *par M. de C.*, on seroit tenté de l'attribuer à M. *d'Alembert*, tant la langue y est peu ménagée; tant les tournures en sont précieuses & affectées; tant les mots sont placés à contresens. On en va juger.

» Le défaut le plus généralement reproché à » cet Acteur, porte sur sa DICTION «. N'est-ce pas là une expression digne du Secrétaire *Académique*? Qu'est-ce que la *diction* d'un Comédien? Depuis quand ce terme est-il synonime de *déclamation*, ou de *prononciation*?

» Toutes les fois qu'elle n'est pas animée par » un mouvement de passion ou d'emportement, » elle est *hachée*, *saccadée*, *monotone & seche* «. Voilà du *d'Alembert* tout pur. Rien de plus maniéré, comme de plus contradictoire : aucune de ces épithètes ne va au sujet. *Saccadée* n'est pas même *françois* : mais de plus, si ce terme pré-

ſente quelque idée, c'eſt celle d'une déclamation ſautillante, s'il eſt permis de le dire, & marchant par élan; alors elle ne ſeroit pas *monotone*. Quant à la *hachure* & à la *ſécherеſſe*, c'eſt le comble du ridicule que d'adapter ces épithètes à la parole. Ce n'eſt plus là de la hardieſſe dans les métaphores, c'eſt une confuſion de toute eſpèce d'idée, & même de bienſéance littéraire.

» C'eſt de l'*inhabitude* de *phraſer* & *moduler*, que » naiſſent ces tranſitions bruſques qui *étonnent* » ſans *ſéduire*, les *élans rapides* & inattendus qui » ſuccèdent tout-à-coup à un débit *vague & briſé*; » c'eſt delà enfin que réſultent ces cris aigus & » diſcordans, preſque toujours *auſſi opposés à la* » *vérité*, qu'ils le ſont dans tous les cas à l'*expreſ-* » *ſion de l'ame* «.

Je paſſe le ton pédanteſque de cette tirade, & l'*inhabitude* pour *défaut d'habitude*: mais que ſignifient les tranſitions qui *étonnent* & ne *ſéduiſent pas*; & le débit *vague* & *briſé*, remplacé par des *élans rapides*? Qu'eſt-ce que cette oppoſition, cette diſtinction entre la *vérité* dans la déclamation théâtrale, & l'*expreſſion de l'ame*? Le jeu d'un Comédien peut-il être vrai quand il manque cette expreſſion, ou faux quand il la ſaiſit?

» Peu de gens ont aſſez étudié la théorie de l'art » dramatique, pour ſavoir qu'au théâtre l'ame *ſe* » *fait moins ſentir par elle-même, que par les moyens* » *qu'on emploie pour la* RÉPANDRE *& la* COMMU- » NIQUER «.

Qui ne croiroit, au ton ſentencieux de cette

phrase, qu'elle renferme une leçon ingénieuse, une découverte fine, un résultat de la métaphysique la plus déliée? Réfléchissez-y cependant, vous n'y trouverez qu'une idée triviale, & si triviale, qu'elle en est ridicule.

Qui doute qu'au théâtre l'ame ne se fasse pas sentir par elle-même? Mais est-ce sur les planches seulement qu'elle est réduite à cette impuissance, forcée à emprunter des instrumens pour se *répandre* & se *communiquer?* Je voudrois bien que M. *de C.* imaginât un moyen de faire agir les ames directement, & de répandre la sienne dans le *Mercure*, sans l'intervention du Libraire *Panckoucke*. Encore une fois, les *Cathos*, les *Mascarilles* de *Molière*, n'ont jamais employé un argot plus comique, ou un phébus moins intelligible.

M. *de C.* finit par complimenter le *Roscius* novice, sur ce que sa voix dans la Province *a pris plus de* RONDEUR : ses progrès *seroient devenus plus rapides, si les circonstances ne* L'EUSSENT *point écarté du Théâtre* FRANÇOIS, *auquel, sur-tout* DANS SON ÉTAT ACTUEL, *il mérite d'être attaché.*

La *rondeur* de la voix est une expression précieuse: l'*eussent*, à cette place, après *seroient*, est un vrai solécisme ; il falloit ne l'*avoient*. Enfin c'est sans doute l'état actuel du Théâtre que M. *de C.* veut donner comme une raison pour y attacher le Comédien; mais dans sa phrase, c'est l'*état actuel du Comédien* qui le rend précieux pour le Théâtre ; de sorte que dans ce court Extrait il y a autant de fautes contre la langue que de phrases, autant d'expressions impropres que de mots. Voilà les hom-

mes les plus distingués dans la Littérature qui aident l'Entrepreneur *Panckoucke* à enfanter sa compilation mercurielle.

L'autre N°. que j'ai parcouru est plus plaisant;* c'est un article de M. *Harpula :* il rend compte des œuvres dramatiques d'une femme de qualité; œuvres que je n'ai pas vues, qui ont, dit-on, du mérite, mais qu'un adepte de la philosophie encenseroit toujours, quand elles n'en auroient pas. Il cite une scène où paroissent deux petites Maitresses qui causent ensemble de leurs occupations, de leurs plaisirs, de leurs chagrins. L'une d'elles, qui se pique de *philosophie*, de *bienfaisance ;* qui a toujours *ces grans mots dans la bouche ;* qui fait des cours de *physique* & de *chymie*, essaie des *pouffs*, déplore sa sensibilité, & s'interrompt pour demander du *rouge*, parce que le sien est un peu *pâle:* elle est excédée de la fatigue de sa journée, & de ce qu'elle doit faire le lendemain.

» A midi nos expériences sur l'*air fixe*, dit-elle; » à une heure la *course*... delà à l'*Académie Françoise*, » pour entendre le *discours de réception*, & puis à » la foire voir la *danse des chiens*, & puis à *Ver-* » *sailles*.... Véritablement je ne conçois pas com- » ment avec ma santé délicate & foible, & mes » crispations de nerfs, je puis avoir la force de » mener un tel genre de vie, &c «.

L'Extrayeur copie tout cela; & puis il s'écrie: » N'est-ce pas là le ton de l'excellente Comédie » qui nous manque aujourd'hui ? Y a-t-il un dia- » logue plus agréable, plus naturel, un tableau

---

* C'est celui du 31 Juillet.

» plus fidèle, plus vrai, plus piquant, des travers » & des ridicules à la mode? La *ſenſibilité* & le » *rouge pâle*, les *pouffs* & les *criſpations* de nerfs, » l'*Académie Françoiſe* & la *danſe des chiens!* Ce » n'eſt pas là une peinture chargée, c'eſt la choſe » même «. Vraiment oui, c'eſt la choſe même: mais auſſi c'eſt encore moins la Comédie qui eſt comique que la citation.

Les deux interlocutrices de ce dialogue ſont deux femmes frivoles & ridicules: tous les objets qu'elles mettent en regard le ſont également: depuis que les *Séances Académiques* ſont devenues des parades, où un *Caſſandre* fauſſet, ſoi-diſant Géomètre, tâche d'égayer les ſpectateurs par le turlupinage le plus bas, ou le cyniſme le plus impudent, il n'y a aucune oppoſition entre ce tripot, & la *danſe des chiens*. La femme du bon ton qui met ces deux farces l'une auprès de l'autre ſur ſon agenda, fait une critique très-fine de l'aviliſſement auquel s'eſt réduite la première des deux troupes.

Si c'eſt de bonne-foi que le faiſeur d'extraits a choiſi ce paſſage pour le copier, même avec affectation; s'il n'en a pas ſaiſi le but & l'effet, la mépriſe eſt plaiſante: ſi c'eſt avec réflexion qu'il s'y eſt arrêté; s'il s'eſt imaginé faire prendre par-là le change aux Lecteurs, & parer le trait, en feignant de le braver, il eſt bien confiant. *Socrate* ſe tint debout à une repréſentation des *nuées*: mais dans cette pièce on le peignoit comme un charlatan mal-honnête, & il n'étoit ni l'un ni l'autre. Ici il eſt queſtion d'un ridicule, & le Sénat du *Louvre* n'a pas la reſſource du Philoſophe d'*Athènes*.

Quoiqu'il en ſoit, le *Mercure Panckoucke* paroît maintenant chaque ſemaine : il eſt compoſé d'une partie *Politique*, qui en occupe la moitié : & d'une partie *Littéraire*, où ſe trouvent à l'ordinaire des Poéſies, des Contes, quand on en a, des jugemens de M. *Harpula*, & conſorts ; mais ſur-tout des *Énigmes* & des *Logogryphes*, qui ſont, dit naïvement *Panckoucke* dans ſon avis, le *cachet du Mercure*.

HOLLANDE.

JAMAIS peut-être il n'y eut en politique une ſituation plus embarraſſante que celle des *Hollandois* dans la conjoncture actuelle. Placés entre deux grandes Puiſſances, dont l'une réclame leurs ſecours, & l'autre exige leur inaction, ils ſont partagés d'opinions, comme d'intérêts, même entre eux ; les uns penchent à ſoutenir l'*Angleterre* dont la chute peut entraîner une faillite terrible, ſur-tout pour les *Provinces-Unies* ; les autres voudroient reſter témoins indifférens d'une mêlée dont l'évènement ne peut que leur être funeſte, s'ils s'y laiſſent engager. En effet la proſpérité même reſſerreroit leurs chaînes, & l'infortune les aſſocieroit à des déſaſtres : ils n'ont à attendre, en ſe déclarant, qu'un eſclavage plus dur, ou les plus triſtes calamités.

Ils travaillent à gagner du temps, ſeule reſſource que leur négligence précédente leur laiſſe aujourd'hui ; mais dont ils n'auroient pas beſoin, s'ils

avoient pris plutôt des précautions pour s'en passer, soit en s'unissant de bonne-heure à la *France* & à l'*Espagne*, pour prévenir la guerre, soit en prenant depuis une résolution vigoureuse pour concourir à l'étouffer.

Les Ministres des deux Cours les harcelent pour obtenir une décision : en dernier lieu l'Ambassadeur d'*Angleterre* (1) vient de leur remettre un mémoire qui ne comporte plus d'ambiguité : il faut une réponse nette : ce mémoire est curieux ; & mérite de tenir sa place entre les manifestes qui aideront un jour la postérité à se former une idée de la politique, & de l'esprit de notre siècle.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

» Depuis que la *France*, par sa Déclaration faite à *Londres* le 13 Mars de l'an passé, a achevé de développer les vastes & dangereux desseins que le pacte de famille avoit déja annoncés à l'*Europe*, toutes les Puissances ont été témoin de la conduite sage & modérée du Roi de la *Grande-Bretagne*, qui a tâché d'éloigner le fléau de la guerre ; évitant autant qu'il l'a pu d'*y envelopper ses voisins & alliés*.

» Une conduite pareille, fondée sur la modération la plus marquée, a enhardi la Cour de

(1) M. le Chevalier *Yorke*, Ministre d'un mérite distingué, justement estimé & respecté dans toute l'*Europe* : & qui sera peut-être surpris, que n'ayant jamais eu l'honneur de le voir, n'ayant eu avec lui aucune sorte de rapport direct, je saisisse ici l'occasion de lui faire des remerciemens, & de l'assurer de ma reconnoissance.

Verſailles, au point, qu'après avoir perfidement encouragé des ſujets rebelles ſous le maſque trompeur de la liberté du commerce & de l'indépendance, à plonger le poignard dans le ſein de leur patrie, non contente d'un procédé auſſi hoſtile, la *France* vient encore, après avoir entraîné l'*Eſpagne* dans ſes vues, ſans aucune querelle nationale, & ſans pouvoir même alléguer aucun motif plauſible pour colorer ſa conduite, de faire éclater de plus en plus ſes projets dangereux contre la *Grande-Bretagne* même, & d'annoncer, avec tout l'appareil impérieux de ſon ambition reconnue, une invaſion dans les iſles *Britanniques*.

» A la nouvelle de ces préparatifs extraordinaires & multipliés, V. H. P. auront d'avance prévu les inſtances preſſantes & réitérées que le Roi de la *Grande-Bretagne* n'a pu ſe diſpenſer de leur faire au ſujet des munitions navales. Le danger notoire où ſe trouve l'*Angleterre*, ſuffiroit pour juſtifier aux ieux de tous leurs ſujets, une condeſcendance de leur part que l'amitié & l'équité ſollicitent également.

» Mais les moyens qui ne ſont dans le fond que des palliatifs pour prévenir un mal futur, ne ſont plus de faiſon; le danger eſt devenu preſſant, le remède doit être prompt. Les ſtipulations d'un Traité fondé ſur l'intérêt du commerce ſeul, doivent céder à celles qui ſont fondées ſur les intérêts les plus chers aux deux nations. Le moment eſt venu de décider ſi la *Grande-Bretagne*, qui a tant répandu de ſang & de tréſors pour ſecourir les autres, & pour maintenir la liberté & la reli-

gion, n'aura d'autres ressources contre la malice & l'envie de ses ennemis, que son courage & ses propres forces; si elle se verra abandonnée par ses plus anciens amis & alliés, aux vues ambitieuses de la maison de *Bourbon*, qui veut tout écraser pour dominer sur tout; & si l'*Europe* en général & V. H. P. en particulier verront avec indifférence établir un sistême qui détruiroit évidemment cet équilibre, qui est seul le garant de la sûreté de leur commerce, de leur liberté & de leur existence même.

» Le Roi, H. & P. S., a une trop haute opinion des lumières, de la bonne-foi & de la sagesse de la République, pour douter un moment des sentimens de V. H. P. en pareille occasion : une nation dont les fastes ne contiennent presque que le récit des dangers que l'ambition de la *France* a fait naître successivement; dont les beaux jours sont marqués par l'union la plus intime avec l'*Angleterre;* une nation enfin accoutumée à exiger l'exécution littérale & rigoureuse d'un Traité onéreux, a trop de générosité pour manquer à ceux qui ont réuni les intérêts des deux nations depuis plus d'un siècle.

» C'est dans cette persuasion, joint à ce qu'il y a de plus sacré entre les hommes, que le soussigné Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire du Roi de la *Grande-Bretagne* a, par ordre exprès, l'honneur de notifier à V. H. P. que le danger qui menace ses Royaumes, met Sa Majesté dans la nécessité de réclamer, sans perte de temps, les secours stipulés par les Traités de 1678 & autres,

& dont le *casus fœderis* est si clairement expliqué dans l'article séparé de 1716. Elle attend réponse avec la confiance d'un voisin *qui n'a jamais manqué à ses engagemens*, & se confie au reste dans la bénédiction Divine sur la justice de sa cause, & sur la fidélité & la valeur de ses sujets.

» Le soussigné attendra avec la plus vive impatience, une résolution précise, prompte & favorable, & il est prêt à conférer avec les Députés de V. H. P. sur les mesures ultérieures à prendre «.

Fait à la Haye, le 22 Juillet 1779.

Signé, le Chevalier YORKE.

On ne sait pas encore l'effet qu'a produit ce mémoire, ni la réponse que la République y doit faire : mais convenons que tous ces écrits formeront, aux ieux de la postérité, un bien étrange contraste. Ecoutez l'*Angleterre ;* les *Insurgens* sont des rebelles, des espèces de parricides ; les *François*, des perfides que l'ambition & l'avarice dominent, qui veulent s'emparer de tout, & acquérir une domination exclusive ; les *Espagnols*, des hommes injustes, menteurs & dupes.

Ecoutez les *Etats-Unis ;* les *Anglois* sont des tyrans ; la *Grande-Bretagne* est une mere dénaturée, qui a reçu dans tous les temps, de ses enfans, plus qu'elle ne leur a donné, & qui dans ces dernières années nourrissoit le projet déterminé de s'approprier leurs fortunes, de changer une obéissance honorable & volontaire, en un esclavage

vage honteux & deſtructeur; d'épuiſer l'*Amérique* d'hommes & d'argent.

Ecoutez les *Eſpagnols ;* la Cour de *Londres* a dédaigné leur médiation; elle a violé envers eux le droit des gens ; elle a affecté un deſpotiſme impérieux & inſultant, auquel il étoit néceſſaire de mettre un terme.

Ecoutez les *François ;* les *Américains* n'ont fait qu'uſer d'un droit dont les annales de l'*Angleterre* elle-même conſtatent la légitimité ; le Cabinet de *Verſailles* a épuiſé les égards, la patience, les bons procédés pour obtenir d'être diſpenſé de tirer l'épée ; la *Grande-Bretagne* ſeule, par ſes hauteurs, ſes injuſtices, ſes prévarications, a provoqué les coups qu'on s'efforce de lui porter.

Les *Hollandois* n'ont rien dit juſqu'à préſent en Corps de nation : mais déja pluſieurs cris ſe ſont fait entendre du fond de leurs Cités, pour reprocher aux Chefs de la République leur indifférence, ou leur engourdiſſement ſur les intérêts du commerce : s'ils ſe décidoient en faveur du parti qui ſemble exiger le plus d'eux, ils trouveroient ſans doute des prétextes, ou du moins des aſſertions, pour colorer leur rupture avec la Maiſon de *Bourbon ;* de même que s'ils s'arrangent différemment, ils ne manqueront pas de raiſons à alléguer.

Peut-être eſt-il fâcheux que les Souverains donnent ainſi aux particuliers l'exemple de ménager ſi peu la vérité, & même la décence dans

leurs disputes; car enfin un des deux côtés a tort nécessairement, & cache une cause inique sous des reproches sans fondement: mais ce qui est bien plus fâcheux encore, c'est qu'il n'y ait d'autre Juge que le canon, de ces plaidoiries mensongères; que des deux parts on verse le sang par flots dans ces désastrueux procès; & que la balance de *Thémis* ne puisse incliner que du côté qui en aura fait couler davantage.

FRANCE.

OU est M. le C. *d'Estaing?* Que fait M. le C. *d'Estaing?* Que fera M. le C. *d'Estaing*, disoit-on l'année dernière dans ce temps-ci, & bien après? On en dit autant aujourd'hui depuis un mois de M. le C. *d'Orvilliers*: il est singulier que dans cette guerre-ci, dès qu'une escadre considérable de notre côté est à la mer, elle y devienne en quelque sorte invisible, & semble avoir passé dans un autre globe, pour le tourment des spéculateurs.

Ce qui n'est qu'extraordinaire sous un point de vue, seroit fort affligeant pour la *France*, si le bruit qui s'est répandu sourdement étoit vrai, que le Commandant d'une division de la flotte *Espagnole*, destinée à joindre la nôtre, ait refusé d'obéir; qu'il ait fallu le dégrader, & donner un autre Chef à son escadre pour la mettre en mouvement, & qu'une des mains même qui devoient de *Madrid* en diriger la marche, ait été, par des ordres contraires, l'auteur de son

inaction: ce malheur feroit presque irréparable; fur-tout si l'embarquement préparé avec tant d'éclat, & la descente méditée, selon toute apparence, avoient dépendu de la jonction des deux flottes: le retard opéré par ce contre-temps rendroit peut-être l'expédition impossible; & l'*Angleterre*, qui ne peut que gagner aux délais, auroit le temps, ou de perfectionner ses moyens de défense, ou de se ménager des appuis.

Ses efforts dans la circonstance actuelle sont incroyables: si les subsides qu'elle vient d'accorder au Roi sont vraiment réalisés en espèces, & qu'elle parvienne en effet à en fournir le capital, ce sera une époque bien remarquable dans l'histoire. Ils montent à près de *16 millions de livres sterl.* ou environ *350 millions de liv. tournois*: c'est plus que l'Empire *Romain* n'a jamais eu de revenu dans ses plus beaux jours.

La *France* plus discrète, ou moins confiante, ne divulgue pas ainsi son bilan: elle tient plus caché l'état de ses dépenses & de ses revenus. Quelque idée que l'on doive se former de ce sistême, jusqu'à présent elle n'éprouve pas plus de discrédit que sa rivale: malgré l'énormité des dépenses qu'entraînent l'état actuel de la marine, & les préliminaires de l'embarquement, elle n'a encore employé que des emprunts, des réductions d'offices; moyens fort différens par leur nature & leurs effets; moyens dont l'un est infiniment salutaire, & dont l'autre peut être excusé par les circonstances présentes, & par les dissipations passées.

C'eſt bien maintenant qu'il eſt permis de regretter, qu'entre l'adminiſtration de feu M. l'Abbé *Terrai*, & celle qui maintient aujourd'hui le crédit public, il s'en ſoit gliſſé une qui ait abſorbé les fruits de l'économie de la première, & privé la ſeconde de toutes les reſſources qu'elle y auroit trouvées : j'ai déja donné ci-devant (1) quelques détails relatifs à ce Miniſtre ſi décrié, pourſuivi avec tant de fureur, compromis même après ſa retraite avec tant d'indécence. On ſera peut-être bien aiſe de trouver ici un rapprochement plus complet des deux régimes qui ſe ſont ſuivis immédiatement.

Un des plus ſacrés devoirs de l'hiſtoire, c'eſt de rendre juſtice aux morts, & ſur-tout aux morts calomniés ; mais il ne faut pas, dans un cas comme celui-ci, différer trop cette abſolution déja tardive : il eſt important qu'elle ſoit prononcée tandis qu'il exiſte encore un grand nombre de perſonnes intéreſſées à la contredire : les faits alors, ou s'éclairciſſent par leurs réclamations, ou ſe conſtatent par leur ſilence.

L'exemple de *Colbert*, le ſouvenir de la manière dont il a été traité à ſa mort, eſt conſolant ſans doute pour la mémoire de l'Abbé *Terrai* : mais cette reſſemblance fâcheuſe ne ſuffit pas ; il faut établir entre eux une identité plus honorable. Il faut réhabiliter le ſecond, & comme homme public, & comme particulier.

---

(1) Voyez le IIIe volume de ces *Annales*, p. 379 & ſuiv.

SUPPLÉMENT A LA NOTICE

DONNÉE L'ANNÉE DERNIÈRE

Sur l'Administration de M. l'Abbé TERRAI, *&c.*

QUAND ce Magiſtrat fut appellé, malgré ſa Robe, & à cauſe de ſa Robe, au poſte orageux dont un autre homme, voué au même coſtume, lui avoit déja frayé le chemin, il trouva les finances dans un déſordre dont il eſt impoſſible de ſe former une idée. La dette exigible en tout genre étoit énorme. La dépenſe excédoit la recette de plus de *ſoixante millions;* treize mois des revenus royaux étoient conſommés par *anticipation;* des mouvemens motivés par les alarmes que donnoit l'*Angleterre*, exigeoient des fonds conſidérables; la Famille Royale avoit trois alliances à contracter, trois mariages diſpendieux à célébrer.

L'impulſion donnée dès-lors au prix du bled, ſous prétexte d'en rendre le commerce *libre*, quoique moins forte, moins indiſcrète qu'elle ne l'a été depuis, produiſoit cependant déja des apparences de diſette: on ne pouvoit la prévenir que par des ſacrifices faits ſur la denrée même.

D'ailleurs le diſcrédit des effets royaux dont le Public étoit inondé, la néceſſité d'en acquitter les arrérages, pour ne pas achever d'en anéantir la valeur, épuiſoient le tréſor au profit de quelques agioteurs de *Paris;* on éprouvoit après huit

ans de paix un dénuement, un besoin de ressources plus violent qu'il ne l'avoit été au milieu d'une guerre acharnée, & malheureuse ; & il devenoit de jour en jour d'autant plus pressant que l'homme à qui il auroit convenu d'appuyer les réformes, & de donner l'exemple de l'économie, ne vouloit entendre parler ni d'économie, ni de réformes.

Enfin l'effervescence allumée dans la Magistrature ; l'audace portée de sa part au dernier période ; la foiblesse connue du Souverain qui ôtoit l'appréhension même du châtiment à ces redoutables congrégations, & paroissoit devoir éternellement enchaîner les dépositaires de son autorité, ne laissoient presque aucune ouverture aux expédiens salutaires, parce qu'en politique toute espèce d'opération, pour être utile, exige de la vigueur d'un côté, & de l'obéissance de l'autre.

Telle étoit la régie compliquée, tel le fardeau effrayant dont l'Abbé *Terrai* fut chargé : il avoit eu, pour tout noviciat, trente ans d'occupations obscures & pénibles d'un genre bien différent ; mais il avoit l'esprit juste & l'ame ferme : il avoit apprécié de bonne heure notre jurisprudence prétendue, réminiscence servile qui abrutit les esprits, ou les égare : au Palais même il ne consultoit guère que sa raison : elle le guida dans le dédale de la *finance*, comme dans les détours de la *chicane*. En général en matière d'administration, & de tout ce qui y a rapport, l'ignorance d'un homme laborieux, qui voit bien, est de beaucoup préférable à la science d'un aveugle.

Le premier n'est pas long-temps novice, & le second l'est toujours.

En moins de quatre ans de ministère; gêné par la mollesse du Maître, qui vouloit que tout se fît sans éclat, & qui par-là même en nécessitoit; contrarié par les circonstances qui amenèrent des arrangemens coûteux au lieu d'une réforme économique; épuisé par des libéralités dont l'objet ne souffroit ni retards, ni réductions, il a rendu la *recette* égale à la *dépense*, à cinq millions près; il a diminué la dette par des paiemens très-considérables; il a réduit les anticipations sur les revenus, à trois mois: il a fourni à une dépense de plus de 30 millions, pour les préparatifs regardés alors comme nécessaires, d'après les soupçons que donnoit la *Grande-Bretagne*: il a maintenu le bled à un prix supportable: il a fait les trois mariages, dont les dépenses, malgré les inclinations bienfaisantes & économiques du Roi actuel, ont été très-fortes.

Il a enfin augmenté le bail des Fermes de 32 millions par an, & il l'auroit porté bien plus haut, si la corruption du Gouvernement, l'influence d'un crédit auquel rien ne résistoit, l'exemple même du Prince qui s'étoit réservé deux places de Fermiers-Généraux, ne l'avoient obligé d'accorder des croupes, des intérêts, des pensions à une infinité de protégés de tout rang, de toute espèce: mais cette augmentation, le bénéfice, ou du moins l'aisance qui en résultoit, a été toute entière pour son successeur, puisqu'elle n'a commencé qu'au premier Octobre 1774, six semaines après sa destitution.

Et cependant à l'époque de cette destitution, le 24 Août 1774, il a laissé au *Trésor Royal*, en *argent* ou *soumissions* à courtes échéances, ...	23,600,000 l.
En *rescriptions suspendues* dont son successeur a touché le montant,	5,700,000.
En *bleds* PAYÉS pour contenir les prix des marchés (opération dont je parlerai plus bas), mais bleds dont la valeur est également rentrée sous le Ministère suivant,	6,400,000.
Le *don gratuit* du *Clergé*, touché immédiatement après sa retraite, .	16,000,000.
Les restes de la régie faite pour le compte du Roi par les Fermiers-Généraux, pendant le bail d'*Alaterre*, ...	5,000,000.
Total, ...	56,700,000 l.

Ainsi l'Abbé *Terrai*, si décrié, chargé de tant d'injures, & de l'exécration publique, regardé comme un homme avide, prévaricateur, odieux, criminel même en tout sens, & dérobé presque au supplice, laissoit en se retirant tous les revenus de l'Etat libres, & près de 57 millions dont le Prince pouvoit disposer.

C'est encore une fois autant qu'en a jamais fait *Sully*; & plus assurément que le temps, le siècle, les affaires même ne permettoient d'espérer.

Son successeur a dirigé la Finance pendant dix-

neuf mois seulement; il n'a eu à supporter d'autres frais extraordinaires, que ceux du *Sacre*: ils n'ont pas été considérables, en comparaison de ceux du même genre, c'est-à-dire, hors du cours naturel des choses, dont on vient de voir le tableau, & il a dépensé,

1°. Les 56 millions ci-dessus, ci,	56,700,000 l.
2°. Il a exigé des *Fermiers-Généraux* en sus de l'avance ordinaire faite par eux sur le prix de leur bail,	4,000,000.
3°. Il a touché de la Régie des *Hypothèques*, aussi une avance de.	2,000,000.
4°. Pour l'établissement de la Régie des Domaines, qui coûte au Roi 800,000 liv. de plus par an, il a reçu	6,000,000.
5°. Des contrats de l'Edit de Février 1770 lui ont produit. .	4,000,000.
6°. D'une nouvelle anticipation sur la recette générale des Finances, il a tiré	10,000,000.
7°. Par les retards des paiemens aux fournisseurs de la Maison du Roi, paiemens que l'Abbé *Terrai* s'étoit appliqué à rapprocher tant qu'il l'avoit pu, il s'est procuré au moins	4,000,000;
	86,700,000 l.

& il s'en faut bien que tout me soit connu.

Si l'on joint à ces objets les 32 millions d'augmentation sur le bail de *David*, commencé au premier Octobre 1774, ci, ... 32,000,000 l.

on aura un total de . . . . . 118,700,000 l.

dépensés au-delà des revenus ordinaires de l'Etat en 19 mois de temps, sous un Ministre dont personne n'a soupçonné la probité; & après cette dissipation, les finances se sont retrouvées à-peu-près au même point de désordre, dans le même cahos dont l'Abbé *Terrai* s'étoit si fructueusement appliqué à les tirer.

Je ne me permettrai ici aucune comparaison personnelle qui pourroit être regardée comme une satyre; mais convenons que si la sage économie de l'Abbé *Terrai* avoit pu être continuée dans cet intervalle de temps; si aux 57 millions si heureusement ménagés par lui, on avoit joint les épargnes que les circonstances plus favorables auroient facilitées sous un règne porté de lui-même à cette amélioration précieuse, le Directeur actuel des Finances auroit pu trouver, à son avènement, *100 millions* COMPTANT, & plus, & qu'il en auroit résulté en tout sens, dans notre position, dans nos ressources, dans nos armemens, peut-être dans notre politique & ses opérations, une énorme différence.

Cette plénitude du trésor à leur retraite; cette dissipation subite des deniers publics, dès qu'ils ont été soustraits à leur féconde & salutaire vigilance, achèvent d'établir une espèce de ressem-

blance bien remarquable entre les deux hommes de notre histoire que le préjugé s'aviseroit peut-être le moins de rapprocher l'un de l'autre, l'Abbé *Terrai* & *Sully*.

Tous deux furent appellés dans des temps difficiles au secours d'une Monarchie obérée : tous deux réussirent par l'ordre, l'économie, les retranchemens, en réunissant dans leur lit naturel une multitude de ruisseaux vagabonds qui épuisoient l'Etat par des épanchemens sans objet: tous deux, au milieu d'un flux de profusions indispensables qui sembloient absorber toutes les ressources, trouvèrent moyen de pratiquer des réserves dont on n'avoit pas seulement d'idée. Les 20 millions amassés par *Sully* dans les caves de la *Bastille*, équivaloient à-peu-près aux 56 millions affranchis par l'Abbé *Terrai* des dépenses courantes. Enfin tous deux ont vu le fruit de leurs épargnes évaporées sous leurs ieux par un régime indiscret & tumultueux.

Mais au milieu de ces similitudes, il faut observer des différences bien essentielles; c'est que tout favorisoit les économies du premier : tout contrarioit celles du second. *Sully* fut tout-puissant pendant dix ans : l'Abbé *Terrai*, dans une gestion de moitié plus courte, n'eut jamais une influence bien prépondérante. Si celui-ci disposoit d'un revenu plus abondant, il avoit aussi à éteindre des engagemens bien énormes. Les arrérages seuls des dettes anciennes que le Ministre de *Louis XV* avoit à acquitter par an, surpassoient les capitaux des sommes dont celui de *Henri IV* s'applaudissoit avec raison d'avoir libéré la *France*.

Et qu'on ne dise pas que les moyens employés par le Surintendant militaire étoient honnêtes, doux; au lieu que ceux du Financier tonsuré étoient tyranniques & scandaleux.

D'abord nous ne savons plus comment on apprécioit, il y a cent cinquante ans, dans les cercles, les mutilations douloureuses que multiplioit *Sully*, de quelles épithètes les intéressés les honoroient: mais par les ridicules qu'on tâchoit de lui donner, par la haine dont il avoue lui-même qu'il étoit l'objet, par les variations fréquentes de *Henri IV* sur son compte, & l'ascendant que prenoient, même sur l'esprit de ce Prince éclairé, les calomnies qui tendoient à lui rendre son Confident suspect, on peut croire que ses plans étoient souvent durement qualifiés, & qu'on se permettoit sur ses intentions d'étranges commentaires.

Ensuite quelle étoit donc sa méthode? Il cassoit d'autorité les conventions établies; il passoit de nouveaux baux au profit du Roi. C'étoit là son sistême; & ses propres Mémoires nous apprennent qu'il le pratiquoit sans scrupule.

Ce n'est pas ici le lieu ni le temps d'examiner à quel point dans ces matières la parole d'un Roi est sacrée, & si, sous prétexte qu'il n'y a pas de Juge en état de le contraindre, il peut résilier un accord, dès qu'il croit avoir fait un mauvais marché. Il est dur sans doute que tout un peuple soit victime de l'inexpérience du Souverain, de la négligence, de la précipitation, de la prévarication même de ses agens: mais peut-être aussi est-il dan-

gereux que ce ſoit du haut du Trône que parte l'exemple de manquer à la foi publique, & que la Puiſſance, conſtituée pour cautionner tous les contrats, ſe métamorphoſe, ſans autre motif que l'intérêt, en un glaive impérieux qui les annulle.

Quelque jugement que l'on doive porter ſur cette juriſprudence, au moins eſt-il permis d'obſerver qu'on ne peut pas en faire un reproche à l'un des deux hommes d'Etat que je compare plus qu'à l'autre. Dans quelques-unes de ſes opérations, comme celle des *reſcriptions*, l'Abbé *Terrai* a eu un motif auquel aucun homme en place peut-être n'a jamais ſu réſiſter, celui de ſa conſervation perſonnelle. Il fut dur, & parut injuſte, menteur même, parce qu'à ſon égard on avoit été faux & méchant.

Dans la réduction des effets royaux, il eſt permis de croire que *Sully* lui en auroit donné l'exemple, ſi, de ſon temps, la *France* avoit déja été infectée de cette eſpèce de maladie pédiculaire, qui fait fourmiller une multitude d'inſectes dévorans dans les entrailles d'un Etat.

Quand l'Abbé *Terrai* frappa de ſtérilité, dans la main des propriétaires actuels, la moitié de chacun de ces contrats abuſifs, il n'y en avoit pas un qui n'eût été acquis à un prix inférieur à celui qu'il conſervoit, même après la diminution. Ce n'eſt pas une perte réelle que ſon opération produiſit, mais un retranchement de bénéfice. Ce gain, en le laiſſant ſubſiſter, épuiſoit le peuple, obligé d'en fournir le montant. La même autorité qui avoit pu aſſujétir la nation entière à ce

fardeau, ne pouvoit-elle donc pas l'alléger aux dépens d'une petite partie de cette nation ?

Eſt-ce au profit des agioteurs ſeuls que devoit tourner le diſcrédit de ces effets, cauſé peut-être par eux-mêmes ? Les anciens propriétaires qui les avoient les premiers vendus à perte, n'auroient-ils pas été auſſi bien fondés à en réclamer la valeur primitive, que les nouveaux à empêcher le Miniſtre d'en proportionner les arrérages à leur valeur actuelle ? Y a-t-il; eſt-il poſſible qu'il y ait dans ces engagemens pris au nom d'un peuple entier, ſans ſon intervention, des règles certaines, & une ſolidité indépendante des évènemens, ou des beſoins ? On voudroit que ce fût la probité qui les garantît ! mais eſt-ce donc la probité qui les forme ? Les haſards auxquels ils ſont expoſés, n'entrent-ils pas dans les calculs de ceux qui riſquent leurs fonds dans ce jeu périlleux ?

Quoi ! le Roi a beſoin d'argent; il n'en a pas: vous vous offrez pour lui en prêter ; vous voulez une hypothèque & un gros intérêt : il vous aſſigne une hypothèque ſur moi ſans que je le ſache ; il prend tous les ans malgré moi dans ma poche de quoi payer cet intérêt : & vous voulez que ce contrat accidentel, formé par l'avidité, entre lui & vous, il le reſpecte plus que le contrat éternel, immuable, paſſé par la nature même des choſes, entre tout Souverain & ſes ſujets, ſous la caution de l'honneur, de la juſtice, de l'avantage réciproques ; contrat qui l'oblige à me défendre moi & mes poſſeſſions, pour la conſervation des ſiennes, à me ménager, à me ſoulager,

dès qu'il le peut, à me garantir de toute espèce d'oppression !

Loin que le prétendu manque de foi à ces promesses prolongées au-delà d'un certain espace, puisse être mis au rang des iniquités, ou des scandales, répétons-le ici hautement ; ce seroit peut-être la plus utile, la plus salutaire des opérations politiques, que d'en faire la base de toutes les administrations. Mais alors les Gouvernemens ne trouveroient plus de ressources ! je n'en sais rien ; ce qui est sûr, c'est qu'ils n'auroient pas de dettes : & l'Etat lui-même souffriroit moins de ces dénuemens passagers auxquels on trouveroit bien moyen de suppléer, que de ces surcharges éternelles.

Observez qu'il n'y a point de contradiction entre ce que je dis ici, & ce que j'ai dit, p. 293 : il est question ici d'un affranchissement prononcé par la loi en faveur du successeur à la Couronne, en faveur de l'usufruitier qui recueille une substitution grévée en sa personne, comme dans celle de son devancier. A la page 293, il s'agit des conventions passagères dont le terme est fixé par le traité même ; & ce sont celles-là qu'il faudroit peut-être, ou respecter, ou ne pas signer.

Tout usufruitier peut passer des baux de son revenu ; & ces baux, quelque puissant qu'il soit, il me semble qu'il doit y tenir : mais il ne peut pas aliéner ce qu'il n'a qu'en dépôt ; & tout emprunt produisant intérêt, est une aliénation. Cette différence est importante, & n'a jamais été saisie.

Soit, dira-t-on, l'Abbé *Terrai* a pu être un Administrateur intelligent ; mais c'étoit un hom-

me avide, intéressé : s'il opéroit le bien de l'Etat, il s'en payoit par ses propres mains : il s'est fait une fortune immense. On n'oubliera jamais le scandale avec lequel il a été obligé de restituer le *pot-de-vin* du bail de *David* : ces cent mille écus qu'il s'étoit empressé de s'approprier, & dont son successeur a fait une aumône tout-à-la-fois si charitable, si philosophique & si religieuse, prouvent que si l'ex-Conseiller au Parlement avoit l'esprit juste, il n'avoit pas les mains pures.

Il faut examiner les faits.

L'Abbé *Terrai* apportoit dans la direction de ses propres affaires le même soin, la même rigidité, le même ordre qu'il s'efforçoit d'introduire dans celle des affaires publiques. On ne l'a jamais soupçonné de se ruiner par des profusions secrètes. Si ses liaisons, ou ses goûts ont été utiles quelquefois aux personnes qui en devenoient l'objet, c'est par des complaisances de sa part, plus que par des générosités. On lui arrachoit des préférences, & non pas des présens : & ce n'est pas là ce qui ruine un Ministre.

Il n'avoit qu'une table honnête, une maison peu fastueuse : il avoit retenu des anciennes mœurs de son ancienne profession au moins la simplicité domestique. N'ayant pas dépensé son patrimoine, ni même ses acquisitions postérieures, c'est l'état de sa fortune à sa mort, comparé avec les revenus dont il jouissoit au moment de son élévation, & ceux qu'elle lui a procurés, qui fixeront l'idée que l'on doit se former de sa corruption, ou de son intégrité.

Or,

Or, l'Abbé *Terrai*, avant ſon élévation, de ſon propre bien, jouiſſoit de quatre-vingt mille livres de rente ſubſtituées, ci . . . . 80,000 l.

Son travail du Palais, tant qu'il y a occupé ſa place, lui valoit par an environ . . . . 30,000.

En qualité de Rapporteur de la Cour, il jouiſſoit d'une penſion, bien payée, de . . . . 6,000.

Il avoit une Abbaye de . . . . . . 36,000.

152,000.

En arrivant au Contrôle général, il avoit donc, depuis bien des années, environ cent cinquante-deux mille livres de rente; & aſſurément il ne les dépenſoit pas.

Cette place lui valoit par an . . . 200,000.

Le feu Roi y ajouta une Abbaye de . . . . 80,000.

C'étoit un revenu de . . . . 280,000.

En ajoutant pour ſon patrimoine, à ſuppoſer qu'il ne l'eût pas augmenté, ci . . . . 80,000 }
Et pour ſon autre Abbaye, 36,000 } 116,000.

Ce ſeroient, au moins pendant ſa faveur, de revenu légitime annuel, . 396,000.

Voici la fortune qu'il a laiſſée, au-delà des ſubſtitutions dont il étoit grévé.

En donations, en legs particuliers, environ . . . . 500,000 l.

Son legs univerſel a produit à ſon neveu environ 20,000 liv. de rente: c'eſt à-peu-près la même ſomme, ci . 500,000;

de ſorte que cet Adminiſtrateur ſi peu ſcrupuleux, ce Financier ſi inſatiable, ce prévaricateur ſi corrompu, pendu, roué par le peuple, en effigie, au moment de ſa diſgrace, en trente ans d'opulence & d'économie, avec des revenus qu'un pere de famille intelligent auroit triplés, quadruplés, ſans peine, ſans manège, uniquement par l'eſprit d'ordre & de ſuite, n'a pas augmenté ſa fortune d'un *million.* Auſſi m'a-t-on aſſuré qu'en dictant ſes dernières diſpoſitions, il diſoit en riant à ſes Notaires, *c'eſt le teſtament de* RABELAIS : car il a eu encore le mérite d'enviſager ſa fin ſans effroi, & de mourir ſans puſillanimité, comme ſans orgueil.

Reſte donc l'article du *pot-de-vin* reſtitué. Or, il faut ſavoir que depuis le rétabliſſement des Fermes générales, l'uſage s'eſt introduit que les élus aſſociés à cette lucrative confrairie, donnent cent mille écus, en forme de préſent, au Miniſtre qui ſigne leur inauguration.

Sous le dernier règne, l'exceſſive mobilité de cet emploi produiſoit un inconvénient : ſouvent le Miniſtre, auteur du bail, étoit congédié le lendemain de la ſignature. Il partoit avec les cent

mille écus, & pendant six ans la troupe de ses successeurs n'avoient aucune part à ce fruit ainsi absorbé d'avance, en masse.

M. *de Sechelles* en fit l'observation ; & il obtint du feu Roi qu'à l'avenir l'échantillon de ses fermages se diviseroit en six. Le Ministre régnant devoit en prendre chaque année une portion, afin que chacun des initiés, en passant par la place, participât également à ses douceurs.

M. *de Laverdy*, Magistrat incorruptible, ennemi de l'or, & infiniment supérieur à l'esprit d'intérêt, comme tout le monde le sait, eut le bonneur de passer le bail en 1768 : on lui présenta comme aux autres le précieux *pot-de-vin*. Il le fit porter tout entier chez lui ; mais en Ministre scrupuleux il déposa au Trésor Royal six de ses billets de 50,000 liv. chacun, & il en retiroit un chaque année.

Il éprouva, après en avoir retiré deux, que tout est variable en ce monde : il fut expulsé ; mais, comme ses affaires domestiques apparemment auroient souffert de la restitution des 200,000 liv. il supplia le feu Roi de lui faire rendre ses quatre billets gratuitement : &, comme il en est des Ministres, ainsi que des Maitresses ; que les deux momens où on leur donne avec plus de facilité, sont celui où on les prend, & celui où on les quitte, il obtint aisément cette grace : ainsi l'Abbé *Terrai* ne gagna rien à l'arrangement de M. *de Sechelles*.

S'étant maintenu jusqu'à la fin de 1773, & ayant

non-feulement paffé, mais fait le nouveau bail, augmenté, comme je l'ai dit, de 32 millions par an, il propofa au Roi de rétablir en fa faveur l'ancien ufage à l'égard du *pot-de-vin.* Cette demande, de fa part, étoit juftifiée par les quatre années infructueufes qu'il venoit d'effuyer. Le feu Roi l'autorifa, *par un bon de fa* PROPRE MAIN, à recevoir & à garder les cent mille écus.

En 1774, une des premières opérations émanées du Contrôle général, après fa retraite, fut un ordre à lui de regorger ces cent mille écus: on joignit, à cette reftitution bien capable de défoler un homme avide, tout l'éclat qui pouvoit en augmenter le déboire, & mortifier un homme vain. On écrivit aux *Curés* de *Paris :* on les affembla en cérémonie pour confulter pompeufement fur le plus utile emploi de cette fomme. Il fembloit que ce fût le fruit d'une concuffion criminelle que la piété religieufe confacroit à l'humanité fouffrante, après l'avoir dérobée au vice confondu.

L'Abbé *Terrai* rendit l'argent : il ne fe fit pas même une arme du *bon* du feu Roi; il fe contenta de le montrer à fes amis, & ne parut ni humilié de l'affront, ni confterné de la perte.

J'ai déja obfervé qu'il ne daigna pas même fe juftifier. Accablé de calomnies dans les cercles, dans les imprimés, il fe contenta du témoignage fecret de fon innocence : il fe refufa aux inftances de fa famille qui vouloit lui arracher une apologie, parce qu'il ne pouvoit, difoit-il; en faire une convaincante, fans divulguer les fecrets & les maux de l'Etat.

N'eſt-il pas bien étrange qu'en tout ſens ce ſoit chez l'Abbé *Terrai* que ſe trouve le vrai philoſophe ?

Que reſte-t-il donc à vérifier de ſa vie publique, & de ſa geſtion miniſtérielle ? La vente ſecrète, mais autoriſée des grains ; vente ſur laquelle l'Etat perdoit, & dont on a prétendu que les agens ſavoient s'aſſurer d'immenſes bénéfices.

Cet article eſt un de ceux ſur leſquels la conviction ſemble le mieux acquiſe. D'abord il eſt avoué, même dans le compte ci-deſſus, du moins quant aux pertes volontaires qui en réſultoient ; & il ſemble enſuite démontré, par une infinité d'anecdotes authentiques.

Par exemple, on ſe rappelle une adreſſe inſérée, je ne me ſouviens plus en quelle année, mais ſous l'adminiſtration de l'Abbé *Terrai*, dans l'*Almanach Royal*. On y liſoit : M. *Mirlavaud*, *Tréſorier des grains pour le compte du Roi*.

Il s'éleva des cris affreux : il étoit clair que le Roi négocioit en grains : il étoit clair que l'*ame damnée* de la finance étoit auſſi l'agent de ce commerce infernal, & que celui qui prenoit de force, avec des arrêts, l'argent des bourgeois agioteurs dans leurs poches, ſe ſervoit du trafic des bleds pour épuiſer avec adreſſe ce qui reſtoit au peuple de ce métal.

L'Imprimeur fut ſuſpendu de ſon privilège pendant ſix mois. Le Cenſeur *Marin*, approbateur de la liſte qui contenoit cette adreſſe ſcandaleuſe, perdit ſes places & ſes protections. Le contre-

coup d'une affaire où il n'avoit aucun intérêt, l'avoit déja voué au ridicule. Cette surprise, dont assurément il étoit fort innocent, acheva de le perdre, & cette rigueur de persuader que l'objet qui la causoit avoit quelque chose de bien grave. A quoi cependant au fond se réduisoit tout ce fracas? A un fait bien simple.

Les clameurs de la secte décréditée aujourd'hui, mais florissante alors, mais marchant par des intrigues, & des écrits sans nombre à l'explosion qui l'a enfin démasquée, heureusement pour nous, commençoient à produire une sensation réelle. A force de parler des moyens de prévenir la *cherté du pain*, on l'avoit produite. Un règlement, peut-être bon en lui-même, mais imprudent par la circonstance, avoit occasionné un haussement effectif dans la valeur des bleds: M. *de Laverdy* avoit négligé de remédier à ce désastre, dont peut-être il ne devinoit pas la cause. L'Abbé *Terrai* sentit le mal, & crut voir le remède.

Il imagina que des achats prudens, & des ventes faites avec discrétion, pourroient opérer sur les marchés l'effet qu'on avoit mal-à-propos attendu d'une loi; il se flatta d'établir par ce moyen un équilibre inaltérable, puisqu'il auroit toujours dans la main un poids suffisant pour prévenir les oscillations de la balance: c'étoit la caisse consacrée à ces viremens salutaires qu'on avoit si imprudemment révélée au Public.

Certainement l'Abbé *Terrai* en cela, comme dans le reste, avoit touché au but: peut-être se

trompa-t-il dans les moyens qu'il prit pour assurer l'exécution de son projet : je le crois même. Peut-être quelques-uns de ses agens ne furent-ils pas assez discrets, ou d'autres assez intègres ; ce qui n'est pas prouvé, à beaucoup près : mais cependant il résulta de leurs opérations, ou, si l'on veut, de leurs manœuvres, que le prix du pain, quoiqu'augmenté, fût contenu ; il n'y eut pas, dans les dernières années du feu Roi, de disette aussi cruelle qu'on auroit pû l'appréhender, d'après les inconséquences d'une partie du Ministère, devenu élève & prosélyte du fanatisme farinier dont j'ai parlé. Ce préservatif efficace ne coûta pas dans toute la régie de l'Abbé *Terrai* CINQ millions.

A peine fut-il écarté qu'on prit d'autres mesures : on mit en principe que c'étoit un bien que le *pain fût cher*, & ensuite, par une modification toute philosophique, qu'il ne fût pas *bon marché* (1). On affirma que la police n'avoit pas de

(1) Lisez, si vous en avez le courage, les *représentations* aux *Magistrats* de M. l'Abbé *Roubeau*, & les *Ephémérides* de M. l'Abbé *Beaudeau*, & les commentaires de M. *Dupont* sur le *Tableau*, & les innombrables barbouillages de tous ces philosophes en *eau* : cette différence entre le *pain cher* & le *pain pas bon marché*, est une de leurs plus judicieuses distinctions.

C'est là qu'on trouve tous les développemens du *produit net*, & l'admirable invention du *prix moyen*. Quand la même quantité de bled vaut 6 liv. à *Dunkerque*, & 48 à *Bayonne*, c'est une imposture que de dire que le bled soit *cher* dans aucun endroit du Royaume, parce que 6 liv. & 48 liv. font 54, dont la moitié est 27, & 27 est le *prix moyen* dont tout le monde doit être content. Voilà pourtant les contes bleus dont la vie d'un peuple entier a dépendu pendant quelque temps.

ſecret plus efficace pour n'en jamais manquer ; & afin d'atteindre ſûrement au but, on rendit des loix expreſſes pour rendre les marchés déſerts : on ferma toutes les iſſues par leſquelles juſques-là on s'étoit flatté d'aſſurer l'abondance, & de remédier aux diſettes. On métamorphoſa les Edits en ſermons philoſophiques : on les infecta de je ne ſais quelle verboſité ridicule qui ſembloit inviter à la diſcuſſion bien plus qu'à l'obéiſſance.

L'autorité ainſi devenue babillarde, fut bientôt indiſcrète : le préambule d'une loi (1) ayant déclaré tout-à-la-fois que le bled manquoit en *France*, & que les pays étrangers en étoient auſſi dépourvus, parut avoir donné le ſignal d'une famine ; le peuple entra en fureur ; le Gouvernement fut forcé de devenir impitoyable, parce qu'on l'avoit rendu imprudent : un règne commencé ſous les auſpices les plus heureux, éprouva les mêmes ſimptômes que produit à peine la tyrannie invétérée. Les ieux attendris d'un jeune Roi furent ſouillés par des exécutions ; ſon cœur vertueux fut déchiré par la crainte d'une guerre civile ; & il en coûta en ſix mois, pour éteindre par la force, par l'effuſion du ſang, cette effervescence déplorable, preſque autant d'argent qu'en avoit dépenſé en quatre ans l'Abbé *Terrai* pour la prévenir.

Ce n'eſt pas tout : après avoir ſi hautement, ſi malignement, ſi cruellement, ſi injuſtement cenſuré ſon régime, il fallut y revenir : on avoit promulgué des loix ſolemnelles pour diſpenſer le

(1) Arrêt du 24 Avril 1775.

bled de venir aux marchés : il fallut l'y faire traîner par des ordres secrets : l'étendard philosophique étoit encore arboré, quand il fallut l'insulter par cette dérogeance douloureuse, & employer d'*autorité* les Intendans, les Maréchaussées à cette contrainte devenue vraiment criminelle, depuis qu'une loi la proscrivoit.

On avoit blâmé, dans tous les bavardages emphatiques, honorés du nom de *préambules*, l'intervention des agens royaux dans un commerce dont la liberté la plus absolue étoit, disoit-on, l'aliment unique, & le soutien : il fallut acheter chèrement *au compte du Roi*, vendre à bon marché *au compte du Roi*, fermer les sorties *de par le Roi*.

Et ce qu'il y avoit de plus funeste, c'est que ces *loix*, contredites par ces *ordres*, étant enfreintes par leur auteur même, mais non révoquées; l'infraction étant secrète, & la sanction publique, le bien que l'une pouvoit faire devenoit inutile par le mal que produisoit l'autre; la résistance autorisée par la loi rendoit infructueuse la contrainte prescrite par le commandement postérieur : le fruit de tant d'imprudences, de tant de maladresses, de contrariétés, étoit d'anéantir cette liberté qu'on feignoit de vouloir mettre sur le Trône. Le laboureur étoit gêné, le bled esclave, & le peuple affamé.

Enfin l'embarras, l'indiscrétion, l'oubli de toute espèce de règle, je ne dis pas seulement de la justice, mais même de la décence, furent portés au point de rendre le Gouvernement lui-même délateur, & calomniateur de ses propres sujets : on

abusa d'un nom sacré pour hasarder une accusation déshonorante, & ce qui est bien plus terrible, fausse. Dans une lettre solemnelle, imprimée à l'*Imprimerie Royale*, on annonça à l'*Europe* que la mutinerie dont je viens de parler avoit des auteurs; & qu'on seroit bien surpris quand ils viendroient à être connus; ce qui supposoit & un complot effectif, & des coupables démasqués.

Personne n'a été connu, ni nommé, ni même désigné: du moins les désignations sourdes que l'on a risquées, ont été sur-le-champ rejettées avec horreur: elles étoient aussi absurdes qu'odieuses: & je n'en parlerois pas, si elles n'avoient eu dans la littérature, un effet très-remarquable, celui de porter dans un Corps un peu décent jusques-là, un petit calomniateur intriguant qui s'en étoit rendu l'écho; d'introduire à l'*Académie Françoise*, malgré une flétrissure judiciaire, l'insecte qui s'étoit prêté à mordre le Clergé, dans cette conjoncture délicate.

Il est vrai que quelque temps après, dans l'embarras, dans la fureur peut-être d'avoir pris un engagement aussi éclatant, on a essayé de diriger les soupçons publics, & la sévérité Royale sur deux hommes employés par l'Abbé *Terrai* à son administration pacificatrice des marchés. Ils ont été mis à la *Bastille* avec éclat: on leur a fait leur procès: la commission chargée de les juger a eu pour Procureur-Général un Magistrat qui devoit être mal-intentionné pour leur protecteur; & cependant leur innocence étoit si évidente; l'intégrité des Juges s'est trouvée si parfaite, qu'ils

ont été honorablement déchargés de toute accusation : il n'eſt reſté de cette dénonciation terrible que le monument haſardé qui la contenoit.

De tout ce qui précède que réſulte-t-il ? Que l'Abbé *Terrai* étoit un prodige de vertu ! Je ne dis pas cela. Que ſon adminiſtration eſt un modèle à propoſer à tous ſes ſucceſſeurs ! Encore moins. Qu'il n'y a point de reproche à lui faire ; que la patrie ne lui doit que de la reconnoiſſance, & la poſtérité de l'admiration ! Ce ſeroit un autre excès.

Je dis ſimplement qu'il a été très-mal jugé, comme preſque tous les hommes qui ont le malheur d'arriver à ce point d'élévation, d'où l'on ne voit plus qu'une partie d'eux-mêmes, d'où l'on eſſuie l'influence de tous leurs mouvemens ſans pouvoir en apprécier le principe. Il avoit des talens & des défauts : on a prodigieuſement exagéré ceux-ci ; on n'a pas rendu juſtice aux autres.

Il a fait du bien ſans contredit : les détails de ſa geſtion le prouvent, & celle qui l'a remplacée encore mieux : il en auroit fait davantage avec un ſoutien plus ferme, & des Collègues plus contenus, ou mieux d'accord.

Je ne crois pas cependant qu'il eût pu jamais opérer une régénération : il étoit plus propre à rectifier des établiſſemens exiſtans, qu'à en créer de nouveaux plus parfaits. Il avoit l'eſprit plus net qu'élevé, & la vue plus ſûre qu'étendue : ſa tête étoit ferme & froide ; ſon caractère apathi-

que, d'une indifférence approchant de l'insensibilité; & son ancien métier avoit encore fortifié en lui cette disposition naturelle.

Rien n'endurcit plus le cœur que la judicature: sans doute parce qu'en voyant de plus près les passions des hommes, & les secrets ressorts qui les dirigent, on en conçoit plus de mépris pour l'humanité; à force d'être importuné de tant de foiblesses, on en vient à s'en faire un jeu: d'ailleurs l'esprit naturel des Corps étant l'ambition, le goût du despotisme, cet esprit se développe avec plus de rapidité dans les particuliers élevés subitement à des places où il n'est plus contenu: enfin les Magistrats accoutumés, en troupe, à ne parler qu'au nom de la justice, conservent trop ordinairement, même quand ils sont seuls, l'habitude de croire, & que leurs décisions sont équitables, & qu'elles ne doivent point éprouver d'obstacles, ce qui doit produire chez eux plus de facilité à prononcer, & plus d'indifférence sur les suites de l'exécution: aussi peut-on remarquer, en général, que l'administration des *Gens de Robe* est plus dure que celle des hommes tirés des autres professions, à moins qu'ils ne soient nés avec un bien heureux naturel. Ils font communément le bien sans enthousiasme, & le mal sans pitié.



COMÉDIENNE
RAYÉE
DU TABLEAU.

C'EST une chose admirable que les progrès modernes de la LIBERTÉ dans tous les ORDRES qui s'occupent en *France* de la culture de l'esprit ou des talens : l'ostracisme s'introduit journellement dans tous ceux de ces Corps qu'une inspection sévère ne contient pas dans les bornes de la décence & de la justice ; & sans contredit les mœurs, la littérature, la nation, ne peuvent qu'y gagner infiniment.

Nous venons de voir (1) un Géomètre rayé par L'ORDRE de l'*Académie des Sciences*, pour avoir soutenu témérairement qu'il avoit trouvé la proportion du *cercle* au *carré*, & s'être obstiné à vouloir que cette *Académie* prononçât oui ou non sur sa découverte. Le rayé est recalcitrant : nous ne savons pas encore ce qui en adviendra.

L'ORDRE de l'*Académie Royale de Musique* a voulu dernièrement rayer son Directeur, pour avoir pensé qu'un gosier flexible, une jambe agile, ou une jolie figure, ne dispensoient pas les agens de ce spectacle d'avoir un peu de souplesse dans la tête. Comme on n'avoit pas pour leurs instances tous les égards qu'on leur devoit, ils ont été prêts de donner *leurs démissions*.

(1) Tome VI, page 159 de ces *Annales*.

On se rappelle avec quelle noblesse, quelle grandeur, quelle fermeté, & sur-tout quelle justice L'ORDRE de MM. les *Avocats* de *Paris* s'est comporté en pareil cas dans ces derniers temps, & de quelle gloire s'est couvert le Bâtonnier *Lambon*, devenu auxiliaire du HORS DE COUR *Gerbier* & *consorts*.

Il manquoit à la liste des hauts faits des différens ORDRES, que L'ORDRE des Comédiens *François* en produisît du même genre, & qu'il s'avisât aussi de goûter des plaisirs d'une *radiation*. Le voilà enfin élevé à ce comble d'honneur.

Pour entendre cette anecdote, il faut savoir que dans la société des Rois & des Reines qui jouent chaque soir sur le Théâtre des *Tuileries*, il y a, comme dans toutes les sociétés, peu de grans talens, mais beaucoup de grandes jalousies, & un penchant inné à mortifier tous ceux que le Public paroît distinguer par ses suffrages, ou encourager par son estime. Cette seule disposition suffiroit pour causer beaucoup de grabuges, même parmi des *hommes*.

La moitié de la Compagnie étant composée de *femmes*, on sent combien la tendance au tapage doit en être augmentée; & si l'on y joint le tatillonage des protecteurs, leur complaisance pour les protégées, l'influence que les goûts, les fantaisies des uns, les figures, les rivalités, les caprices des autres doivent avoir sur ce tourbillon d'intérêts opposés, on conviendra que de toutes les choses publiques qui se meuvent avec confusion sur la face de ce globe, une des plus désor-

données, ſauf reſpect & les droits de MM. les *Avocats* de *Paris*, doit être celle de MM. les *Comédiens* & *Comédiennes* du Roi.

Il y a eu déja, il y a quelques années, parmi eux une exploſion, qui a fini par priver leur Théâtre d'un de ſes plus beaux ornemens. Un de ces Souverains emplumés du *Carouſel*, avoit eu beſoin du miniſtère d'un Chirurgien dans une certaine incommodité,

Dont la garde qui veille aux barrières du Louvre,
Ne défend pas les Rois.

Il s'étoit élevé entre le guériſſeur & le guéri de la diſpute pour le paiement. On prétendoit que ce dernier n'avoit pas eu un procédé honnête. La délicateſſe du Corps s'allarma au moral & au phyſique : on ſoutint, dans une des *aſſemblées*, qu'il ne falloit point ſe brouiller avec des gens auſſi utiles que les miniſtres de la ſanté ; que des Princes & des Princeſſes ne devoient plus conſerver pour camarade un homme capable de cette imprudence ; & que puiſqu'il y avoit joint des aſſertions ſuſpectes, ce ſeroit ſe déshonorer, que de réciter jamais des vers ou de la proſe de moitié avec lui : en conſéquence l'Aréopage hermaphrodite le deſtitua.

Cet exclus avoit des reſſources : une de ſes filles, Actrice paſſable, mais très-jolie, ſe remua pour ſon pere. Cette chaleur filiale excita un grand zèle. On prit feu à la Cour. Les héros & les héroïnes furent peu ménagés : on leur dit qu'ils étoient des mutins ; on les mit en priſon, ſans égard pour la dignité.

Mlle *Clairon*, diſtinguée déja par ſes talens, ſe diſtingua encore par ſa conſtance, par ſa nobleſſe, entre ces victimes de la pudeur & des ſcrupules comiques. Elle abjura un art qu'on ne ſavoit plus reſpecter : elle punit le Public d'une tracaſſerie dont il étoit innocent. Au bout de l'année elle ceſſa ſes fonctions.

Sa retraite cauſa un moment de regret à quelques amateurs, ou amatrices; mais le monde n'en alla pas moins à ſon ordinaire. Il ſe préſenta des ſujets pour occuper ſa place. Dans les premiers débuts, on diſoit : Ah! ce n'eſt pas là *Clairon*. Avec le temps on fut moins difficile ou plus heureux. Il vint, de *Bordeaux* je crois, une Actrice fort agréable nommée *Veſtris*, nom célèbre dans la carrière des talens; elle chantoit un peu, elle graſſeyoit un peu, mais elle avoit la peau très-blanche, de très-beaux bras, & la voix très-tendre: on la claqua, & Mlle *Clairon* fut reculée d'un degré dans le ſouvenir de ſes partiſans.

Il vint de *Toulouſe* une grande fille nommée *Sainval* qui n'avoit pas les mêmes avantages viſibles, mais beaucoup *de feu* & *d'entrailles*, diſoit-on: toutes deux ſe partagèrent l'emploi de la *Melpomène* retirée. L'empire de Mlle *Clairon*, comme celui d'*Alexandre*, fut diviſé après ſon éclipſe.

Tout alla bien tant que Mlle *Dumeſnil*, autre ſoleil de ce firmament, y conſerva les droits que lui donnoient l'âge, la grande habitude de la part de ſes confrères de la reſpecter, de celle du Public de l'applaudir, de la ſienne ..... de jouer toujours. Sa préſence contenoit les deux rivales.

Depuis

Depuis qu'elle a auſſi quitté le Théâtre, les jalouſies ont éclaté : c'étoit une ſucceſſion de plus à partager.

Le Public ſembloit aſſigner à chacune des deux émules des bornes dont elles devoient être ſatisfaites : il donnoit à l'une les rôles de tendreſſe, à l'autre ceux de vigueur : mais il eſt apparemment de la nature de toutes les puiſſances de chercher à envahir. Mad. *Veſtris* a voulu goûter auſſi de la vigueur : Mlle *Sainval* a prétendu qu'on ne devoit pas l'exclure de la tendreſſe, & la guerre s'eſt déclarée.

Si on ne leur avoit laiſſé d'autres armes que leurs talens naturels, le mal n'auroit pas été grand. Malheureuſement l'autorité s'en eſt mêlée. Mlle *Sainval* pouvoit plus dans le Public, & Mad. *Veſtris* dans la Chambre : celle-ci avoit pour elle un des *Bâtonniers* de l'*Ordre :* elle a été victorieuſe. Son émule vient d'être exilée, à ce qu'on me marque. Il y a défenſes à elle de jouer jamais aucun rôle, & à perſonne d'en jouer avec elle.

Ce n'eſt pas tout : ſes collègues ont arrêté entre eux *de ne plus communiquer* avec elle, ſous aucun prétexte : ils l'ont *rayée* de leur tableau ; de ſorte que la voilà réduite à une oiſiveté bien ennuyeuſe.

Mais voici bien autre choſe. La pauvre rayée a une ſœur, héroïne auſſi, & paſſablement têtue. Cette ſœur étoit à *Lyon* où elle jouiſſoit d'une très-grande conſidération : on l'en a arrachée il y a deux ans par un ordre précis, pour ſuppléer à la diſette dont le Théâtre de *Paris* ſembloit menacé. Cette violence qu'on lui a faite lui donne des

droits, & le besoin effectif qu'on a d'elle dans le plus grand nombre des pièces, la rend précieuse. Or, ne voilà-t-il pas qu'elle déclare qu'elle ne jouera plus que sa sœur ne joue: elle soutient que les rayeurs de l'aînée ne peuvent plus prétendre à rien avoir de commun avec la cadette; ce qui, au fond, est assez raisonnable: aussi est-on fort embarrassé.

Ce démêlé, quoiqu'ayant le *Louvre* pour théâtre, n'est pas tout-à-fait aussi sérieux que celui des Couronnes: mais enfin, après la marche de M. *d'Orvilliers* & de Sir *Hardy*, rien n'exalte plus vivement nos cervelles *Parisiennes:* peut-être même est-ce leur faire beaucoup d'honneur que de supposer qu'elles donnent la préférence aux flottes.

Et ce n'est pas même encore en ce moment le seul objet qui partage leur attention. Il y a un troisième combat dans une autre arène: un *Lieutenant-Général des Armées* attaque au criminel un *Secrétaire d'Ambassade, chargé d'affaires;* & cela se plaide avec autant de chaleur du côté des Parties, que d'empressement de la part du Public. Ce n'est pas tout-à-fait le second tome de l'histoire de Mlle le Chevalier *Deon:* il y a ici de la barbe des deux côtés: j'attens les mémoires pour juger s'il y a aussi de la raison. J'en parlerai dans le prochain Numéro.



LOUVAIN.

LETTRE d'un Ecolier de L'UNIVERSITÉ de cette Ville, sur la proclamation & le couronnement des PREMIERS.

NOUS autres *François*, trop accoutumés à ne voir que nous dans l'univers, & qui, soit par un amour aveugle de la patrie, soit par un orgueil inné dans la nation, croyons l'emporter en tout sur tous les peuples, nous avons applaudi avec enthousiasme, à je ne sais quelle fondation faite, il y a trente ans, par un Chanoine, pour donner des *prix* publics aux Ecoliers de l'Université de *Paris*.

On rassemble l'élite de tous les Collèges : on leur donne un sujet à traiter : toutes les compositions sont remises sous les ieux d'un synode de vieux Professeurs qui les examine, les apprécie, les juge : dans un des jours du mois d'Août, ceux dont les thêmes ou les versions ont paru l'emporter, sont proclamés devant une assemblée nombreuse, dont le Parlement fait partie. Le chef de cette Compagnie donne même en personne le premier prix : il embrasse l'athlète couronné au son des fanfares : il n'y a pas grand mal à tout cela ; mais il n'en résulte pas non plus un grand bien.

D'abord l'épreuve est trop courte pour qu'il soit permis de tirer en faveur du sujet vainqueur

une induction toujours sûre : l'adversaire qui l'auroit terrassé, étoit peut-être malade, peut-être absent, le jour du combat. Le hasard peut avoir fait que la matière proposée ait eu pour lui des facilités imprévues : il n'y a point d'armes dont le sort soit plus journalier que les têtes humaines, & sur-tout les têtes d'enfans : ici la gloire du succès, & la honte d'avoir manqué le laurier, peuvent être également mal appliquées.

Ensuite, malgré la solemnité apparente de cette fête, elle n'a cependant qu'un éclat obscur. Il y a toujours quelque chose de puérile qui la ternit : toutes les périodes de l'enfance & de la jeunesse y sont admises ensemble : le *Rhétoricien* qui aura fait de bons vers, n'est pas plus honoré que le *Sixième* qui a épellé une traduction. La palme que l'on abandonne à l'âge incapable d'en sentir le prix, avilit en quelque sorte celle que des talens plus développés ont l'ambition de cueillir ; l'adolescent, dont la phisionomie est déja formée, se trouve confondu avec le marmot dont tous les traits sont muets.

En troisième lieu, que produit cette espèce de pompe momentanée ? Hors des Collèges, dans le temps même, personne n'y pense : deux mois après, elle est oubliée par-tout : il n'en résulte aucun avantage pour le reste de la vie : jamais il n'est tombé dans l'esprit d'auçun de nos distributeurs d'emplois, de consulter, pour nommer à des places honorables ou lucratives qui exigent de la capacité, la liste des *Milons* de l'Université, ou de montrer plus d'égard pour ceux qu'on leur

présenteroit comme y ayant primé. Si le protecteur, dans ses recommandations, alloit faire valoir les vieux prix de la vieille fille de nos Rois, le protégé en rougiroit comme d'un ridicule ; il seroit honteux de se prévaloir de ce titre pédantesque.

Il n'y a donc jamais eu d'institution plus inutile, moins propre à produire l'effet que l'on semble en attendre : & cependant c'est l'unique en ce genre qui existe en *France ;* c'est la seule où l'on ait paru s'occuper du soin de couver, s'il est permis de le dire, les talens ; & d'employer, pour les faire éclorre, la douce chaleur de l'émulation, de l'amour de la gloire, des applaudissemens publics (1).

Chez les Etrangers, mais sur-tout en *Flandre*, il existe, presque de temps immémorial, des coutumes qui remplissent bien mieux leur objet : & il n'y a pas d'endroit où la célébrité donnée au couronnement du mérite, doive plus exalter les têtes, & embrâser les ames qu'à *Louvain*, ni où les précautions préliminaires soient plus judicieusement imaginées pour ne couronner en effet que la véritable supériorité.

En premier lieu, ce n'est que dans l'âge où le cœur est déja sensible, & la réflexion un peu formée, que l'on choisit les combattans : les *Phi-*

(1) Je ne parle pas des prétendus prix des *Académies ;* institution absurde en elle-même, devenue d'abord ridicule depuis vingt ans, du moins à *Paris*, & enfin odieuse, parce que la cabale seule les distribue, & que l'intrigue a infecté ce petit fruit de la littérature, comme les autres.

losophes seuls sont admis au concours : ces Philosophes sont les écoliers arrivés à la *Logique*, à la *Physique*, ceux à qui l'on apprend à faire usage des règles du raisonnement, à étudier celles de la nature. Cette lice a quelque chose de plus sérieux que celle où il ne s'agit que de *thêmes* & de *versions*.

2°. Le victorieux jouit seul de son triomphe : il n'est pas perdu dans une foule de petits couronnés qui pourroient tous s'estimer autant que lui, chacun dans leur classe ; il est offert seul aux regards, à l'admiration du Public. Il n'y a chaque année dans l'Université entière qu'un seul *Premier* : & ce qui est unique en tout genre, est toujours plus intéressant.

3°. Ce n'est pas le succès d'un jour qui décide de son exaltation ; il faut subir une longue suite d'examens réitérés & variés ; & il faut dans tous, ou du moins dans le plus grand nombre, conserver l'avantage. Ainsi les Juges ne peuvent être surpris, ni par les saillies heureuses de la médiocrité, ni par les défaillances passagères du génie.

4°. La gloire de cette couronne ne s'évanouit pas avec le jour qui l'a vu décerner : la mémoire s'en perpétue ; elle porte avec le temps des fruits aussi utiles, que la première jouissance en a été douce. Le Gouvernement tient note des sujets qui ont donné cette marque précoce de capacité. On ne rit point d'entendre un Prétendant aux places, la rappeller comme un préjugé en sa faveur. L'Eglise, la Magistrature, les Négociations sont remplies d'hommes dont ce titre a été le principal appui.

5°. Enfin dans le moment même la proclamation est accompagnée d'une splendeur qui suffiroit seule pour allumer la plus vive émulation. Je vais en donner ici les détails, tels que je les trouve dans une Lettre que m'a écrite un jeune homme que je n'ai pas l'honneur de connoître, mais qui me paroît bien digne d'être connu, étudiant lui-même dans l'Université de *Louvain*. Je la donne telle que je l'ai reçue : je ne me permettrai d'y rien changer : elle m'a paru propre à faire concevoir une idée très-distinguée, & des talens personnels de l'Auteur lui-même, & de l'éducation que l'on reçoit dans une Université qui forme de semblables élèves.

MONSIEUR,

. . . .
. . . .

» Dans les autres Universités, à *Douai*, par exemple, & ailleurs, quoiqu'il y ait plusieurs Collèges où on donne des leçons de *Philosophie*, chacun cependant, dans les combats scientifiques, est isolé ; chacun a son *Premier*, son *Second*, &c. : à *Louvain* ce n'est pas la même chose ; tous les quatre Collèges, qu'on nomme comunément ici *Pédagogies*, concourent ensemble ; & de tous les Etudians *Philosophes* qu'ils contiennent, il n'y a qu'un seul *Premier*. C'est de ce courageux athlète que nos *Belges* sont si enthousiasmés, qu'ils lui rendent des honneurs autant & peut-être plus qu'ils ne feroient à un Roi.

» Les cérémonies qu'on observe à *Louvain* ne

ſont rien en comparaiſon de ce qu'on fait dans la patrie du vainqueur : cela eſt fort naturel ; ce qui eſt commun n'éblouit pas tant. On ſe contente donc ici de le proclamer publiquement dans l'*Ecole des Arts*, au ſon des inſtrumens.

» Cette cérémonie terminée, les Etudians *Logiciens* (les *Phyſiciens* ſont alors en vacances) du même Collège l'y conduiſent en triomphe, accompagnés de tous les Profeſſeurs de la Faculté des Arts, & du Recteur : on y donne à toute l'Univerſité un ſplendide repas, à la façon de celui que le Congrès des *Etats-Unis d'Amérique* a donné dernièrement ; je veux dire qu'on y boit les ſantés des principaux perſonnages, & en premier lieu, du glorieux vainqueur : il eſt toujours le ſaint de la fête.

» Les Ecoliers de la Pédagogie victorieuſe, enivrés de joie de la victoire de leur compagnon, la font éclater en mille manières : pour ſe diſtinguer de ceux qui fréquentent les Pédagogies vaincues, ils portent au chapeau les armes de la leur ; ils y ajoutent le ſymbole du triomphe, du laurier : *chanſons*, *odes*, *poëmes*, *danſes*, &c. tout eſt mis en uſage, tandis que dans les autres Pédagogies on continue triſtement les exercices littéraires.

» Tout cela, comme je l'ai déja dit, n'eſt rien : cette allégreſſe domeſtique, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, ſe démontre peut-être auſſi vivement ailleurs qu'à *Louvain*.

» Le triomphe le plus brillant, le plus flat-

teur, qui doit bien plus tenir au cœur du jeune coryphée, c'est celui qui l'accompagne dans sa patrie : c'est-là qu'il fait une entrée vraiment triomphante ; c'est-là qu'on le reçoit avec une pompe vraiment royale, principalement si c'est une ville assez considérable, comme les quatre dernières années, *Bruxelles*, *Aix-la-Chapelle*, *Liège* & *Mons* ; & sur-tout si celui qu'on honore si pompeusement est riche, & peut, par le moyen de ses espèces, ajouter de l'éclat à la fête ; comme en 1775 M. le Baron de *Bartenstein* à *Bruxelles*, & en 1778 M. le Baron de *Sécus* à *Mons*. Voici en deux mots comment cela s'arrange.

» Les divertissemens finis à *Louvain*, les camarades philosophes forment une cavalcade ; & de concert avec les Professeurs, ils conduisent le *Premier*, précédé d'un Porte-Laurier & d'un Porte-Etendard, de tymbaliers & de trompettes, jusques dans sa patrie : quelque éloignée qu'elle soit, cet accompagnement a toujours lieu.

» Peu s'en est fallu, il y a dix ans, qu'on ne reconduisît de la sorte un *Premier* à *Paris* : c'étoit le Comte *de R*.... le vainqueur, ou si vous l'aimez mieux, le meurtrier du V...... *du B*.... ; son peu d'application a peut-être été la cause qu'il n'a pas remporté la palme ; il n'a été que troisième. Deux degrés de plus votre Capitale auroit eu ce spectacle bien nouveau pour elle.

» Les parens du *Premier* en carrosses, & plusieurs autres équipages viennent à sa rencontre jusques hors de la ville : les humanités en cavalcade viennent aussi le recevoir & l'admirer. Suivi

de tout ce train, monté ſur un *Bucéphale* enorgueilli de l'*Alexandre* qu'il porte, placé entre ſes deux Profeſſeurs, auſſi à cheval, entouré d'une foule épaiſſe de citoyens & d'étrangers, il fait ſon entrée aux acclamations d'un peuple ravi & étonné, au ſon de toutes les cloches, & quelquefois au bruit du canon: il marche triomphalement par des rues ſuperbement décorées, juſqu'à l'un ou l'autre des temples: on y chante un *Te Deum*, delà on va deſcendre à la *Maiſon-de-Ville*, où le triomphateur reçoit les complimens du Magiſtrat, & des autres Corps publics. Alors s'enſuivent les repas, les concerts, les bals, les feux d'artifice, &c. pendant trois jours conſécutifs.

» Cet uſage, ſi propre à exciter l'émulation, n'eſt-il pas auſſi digne d'être conſigné dans les *Annales*? Pour des réflexions, vous en ferez de plus ſolides que moi: permettez ſeulement, Monſieur, que j'en faſſe ici une; c'eſt que cette fête me paroît être d'une toute autre nature que preſque toutes les autres réjouiſſances publiques; celles-ci, pour l'ordinaire, n'ont aucun effet: elles n'indiquent qu'un ſentiment paſſager qui ne leur ſurvit pas, une ſatisfaction momentanée: du reſte, elles n'ont aucune influence ſur l'avenir.

» Par exemple, après que les nations ont gémi pendant pluſieurs années de guerre, elles ſignalent le retour de la paix par des illuminations,&c. Mais quelle connexion y a-t-il entre des réjouiſſances publiques, & la paix? Je n'en vois d'autre que la joie. D'ailleurs ces réjouiſſances n'influent aucunement ſur la paix; elles ne font point qu'elle ſoit plus durable; elles ne rendent, ni les Prin-

ces plus endurans, ni les ſujets plus heureux.

» Il en eſt de même à l'accouchement d'une Reine, à la convaleſcence d'un Souverain, &c. les cocagnes, &c. par leſquelles les peuples, dans ces occaſions, manifeſtent leur amour, leur attachement, contribuent-elles le moins du monde à la fécondité de leur Souveraine, ou à la ſanté de leur Monarque ? Non, ſans doute.

» Mais dans nos réceptions triomphales, outre l'allégreſſe des citoyens qui anime toutes leurs démarches, il y a un autre ſentiment plus caché, à la vérité, mais bien plus piquant. Quel aiguillon ! quelle amorce pour tous les jeunes gens qui voient un de leurs ſemblables couronné ſi glorieuſement, & couronné de lauriers qu'ils peuvent moiſſonner de même ! Et ſans qu'ils oſent le déclarer, combien n'y en a-t-il pas qui s'imaginent déja être placés ſur le même trône !

» Ce ſentiment n'a pas même pour bornes les cœurs des enfans : il étend ſon empire juſques ſur ceux des parens. Qu'il eſt doux pour ceux-ci de voir un fils couvert de tant de gloire ! Quels efforts chaque pere ébloui de tant de ſplendeur ne va-t-il pas faire pour exciter ſes enfans à mériter un jour une telle couronne ! Ces fêtes donc n'ont pas, comme les autres, le malheur d'être ſtériles : elles renferment un germe fécond, propre à les faire revivre d'année en année «.

. . . .

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, RAOUX, *Etudiant en Droit, au Collège des Bacheliers.*

Il n'y a dans toutes nos mœurs modernes rien qui retrace mieux que cet uſage, ceux des *Grecs*, & la magnificence dont ſe piquoient envers les athlètes couronnés aux jeux publics les villes qui leur avoient donné la naiſſance. Voyez-en la deſcription dans l'*Hiſtoire univerſelle des Théâtres* (1). On célébroit d'abord leur victoire par de grans repas: enſuite ils retournoient dans leur patrie avec une pompe toute ſemblable à celle dont il s'agit ici. Ils y entroient couronnés, montés ſur un char de triomphe, ſuivi de leurs amis, de tous les gens diſtingués, auſſi ſur des chars: on faiſoit aux murs une brèche exprès pour leur donner paſſage: l'entrée vulgaire n'auroit rien eu d'aſſez diſtingué. Enfin on les combloit de privilèges, & même on leur aſſignoit une penſion pour le reſte de leurs jours.

Si l'on penſe que toute cette gloire, & ces gratifications n'avoient pour objet qu'une vigueur phyſique extraordinaire, ou une adreſſe manuelle peu commune; que ces illuſtres triomphateurs n'étoient après tout que des *cochers* conſommés, des *coureurs* agiles, ou des *portes-faix* robuſtes, il me ſemble qu'on ſera tenté de donner à la coutume des *Belges* la préférence ſur celle de la *Grèce*.

---

(1) Ouvrage intéreſſant qui ſe publie depuis peu, à *Paris*, en forme d'Ouvrage périodique: il en paroît 12 vol. par an, avec des gravures bien exécutées, & rendus francs de port moyennant 36 liv. *argent de France*; le Bureau eſt rue *Ticquetonne*, la ſeconde porte cochère à gauche en entrant par la rue *Montmartre*.

CENTURIE NOUVELLE DU *FAMEUX NOSTRADAMUS.*

L'AN que le *Coq*, *Panthère* épouſtera,
Et que *Sardine* étreſſira ſa *manche*,
Devers la *Seine*, un vieux ſénat qui panche,
D'un fier Chrétien le buſte encenſera.

Lors ſe garbant, de ſon fauſſet qui tranche
Anti-carré tout haut guerdonnera
Normand finot, qui moult bien harpera,
Ne prenant rien de ſon los, fors la branche.

Inſpiré par le génie de *Noſtradamus*, enhardi par le ſuccès de ma prophétie, il y deux ans, à pareil jour (1), voici comment j'interprète ces vers vraiment *Sybillins*.

L'an que le Coq, Panthère *épouſtera*,

C'eſt évidemment la préſente année 1779, où la *France*, déſignée par le *Coq*, s'apprête ſérieuſement à mettre à la raiſon la *Grande-Bretagne*, indiquée par l'emblême du *Léopard*, ou de la *Panthère*.

Et que Sardine *étreſſira ſa manche*,

Pour peu qu'on ſoit familiariſé avec le ſtyle de *Noſtradamus*, on démêlera ici le projet de deſcente, qui doit rapprocher en quelque ſorte les deux bords de la *Manche*, ainſi que le nom du Miniſtre qui dirige ces grans projets.

(1) Voyez le Tome II de ces *Annales*, page 127.

Devers la Seine, *un vieux ſénat qui panche*,

Il faut ſans doute ſuppléer, *vers ſa ruine*, & alors il n'y aura plus de difficulté à reconnoître l'*Académie Françoiſe.*

D'un fier Chrétien le buſte encenſera.

Ce ſont probablement les hommages rendus au fameux buſte de M. *de Voltaire*, & ſon éloge propoſé pour ſujet du prix qui ſera diſtribué le 25 de ce mois, que la ſagacité aſtrologique du Médecin de *Salon* a eu ici en vue.

Au reſte, il y a deux leçons de ce vers : l'une porte *d'un fier payen ;* mais le Chriſtianiſme édifiant dont les amis de M. *de Voltaire* ont donné des preuves à ſa mort, la réſolution qu'ils ont priſe de ſe condamner à ne plus chanter de meſſe *Académique*, qu'il n'ait eu la ſienne, m'ont fait préférer la leçon que l'on trouve ici.

Lors ſe garbant, de ſon fauſſet qui tranche
Anti-carré

ANTI-CARRÉ ne peut être que l'illuſtre & jovial M. *d'Alembert.* Son nom naturel eſt, comme on le ſait, *Jean le Rond.* D'ailleurs ſon antipathie pour la *Quadrature* eſt connue ; & afin qu'il n'y eût point d'ambiguité, le pénétrant Négromancien l'a défini par un caractère double, celui de ſa voix qui eſt *claire*, & de ſa manière d'opiner qui eſt *tranchante*, ſans compter ſon goût pour les calembours, indiqué par le mot de *garbant. Noſtradamus* eſt bon Peintre.

Tout haut guerdonnera

M. *d'Alembert* eſt Sécretaire perpétuel de l'*Académie ;* en cette qualité, c'eſt lui qui proclame les

vainqueurs couronnés dans cette glorieuſe paleſtre.

Normand ſinot

Normand, dans l'idiôme des Prophètes, c'eſt un homme du *Nord*, un étranger, comme qui diroit un........ *Ruſſe ;* apparemment que c'eſt un *Ruſſe* qui ſera couronné.

Qui moult bien harpera,

Pour ce vers-ci il eſt furieuſement prophétique, c'eſt-à-dire, obſcur : mais je ne ſais quelle inſpiration ſecrète m'en donne la clef. J'imagine que quelque étranger, quelque *Ruſſe* aura eu la manie de paroître faire des vers, & en faire à la gloire de M. *de Voltaire*, ce qui eſt tout naturel, depuis que la bibliothèque de ce grand Poète eſt à *Péterſbourg*, ou en chemin pour y aller. Pour que les vers fuſſent bons, il auroit fallu s'adreſſer à un autre : mais pour qu'ils fuſſent couronnés, M. *de la Harpe* étoit la meilleure boutique : ils auront donc été commandés, payés & livrés : ils paſſeront ſous le nom du *Moſcovite :* & comme le véritable auteur eſt un des juges, ils ne manqueront pas d'être gratifiés de la palme. C'eſt ce que le prophète méridional appelle *moult bien harper*.

Ne prenant rien de ſon los, fors la branche.

Ceci eſt moins obſcur. Le pere putatif des vers de M. *de la Harpe* étant riche, & *M. de la Harpe* étant bien payé d'ailleurs, le prix en eſpèces deviendra pour eux un objet peu important. *Noſtradamus* annonce ici un coup de théâtre magnifique, & digne de la nobleſſe du reſte de cet

accord. Le prête-nom rimeur déclarera que la gloire ſeule l'a pouſſé dans la lice, qu'il s'en tient au laurier, déſigné ici poétiquement par le mot de *branche*, & qu'il abandonne l'or au pauvre diable de Poète qui aura marché le plus près ſur ſes pas : ce ſera pour le Public ébahi une ſurpriſe merveilleuſe, & l'on ne tarira pas ſur les éloges dus à un déſintéreſſement ſi héroïque.

Voilà mes petites conjectures ſur le tableau myſtérieux que l'on vient de voir : je les haſarde en tremblant : mais je prie le Public d'en bien remarquer la date ; on les imprime aujourd'hui, 14 Août 1779. Elles ſeront à *Paris* le 23, ou le 24 du même mois : ſi le 25 je me trouve avoir raiſon, il faudra que je ſois un grand prophète : car enfin un ſtatut Académique des plus ſolemnels défend aux Membres du Corps de concourir aux prix, ſous des noms empruntés ; il défend aux aſpirans qui ont concouru légitimement *de ſe faire connoître*, & déclare inhabiles à recevoir la couronne ceux qui auroient eu la foibleſſe ou d'employer le talent d'autrui, ou d'annoncer prématurément l'emploi légitime du leur. Si donc c'eſt un poëme de M. *de la Harpe* qu'on couronne, & un *Ruſſe* qui en eſt le porteur, il faudra conclure, ou que l'*Académie* prévarique, ce qui eſt impoſſible, ou que *Noſtradamus* & moi ſommes de rudes *voyans*.





FRANCE.

PROCÈS FORT SINGULIER.

JE ne me ſouviens plus ſi l'ancienne Mythologie avoit une Divinité chargée de veiller aux *nouvelles*, un Dieu pourvu de l'emploi de ramaſſer & de répandre tous ces bruits publics qui amuſent & nourriſſent la curioſité maligne des gens oiſifs. S'il y en avoit un, c'eſt à *Paris* qu'il auroit fallu placer ſon temple: les habitans de cette ville en ſeroient à-la-fois les adorateurs les plus zélés, & les plus chers favoris.

Quelle pâture pour eux que la ſituation préſente! La guerre dans les deux hémiſphères; trois groſſes flottes qui ſe cherchent, ou ſemblent ſe chercher; une ville réputée imprenable, aſſiégée; les préparatifs d'une deſcente en *Angleterre;* ceux des *Anglois* pour nous réſiſter; un embarquement, des marches, des contre-marches d'armées; de groſſes machines infernales deſtinées, dit-on, à abîmer nos rivages; nos précautions pour nous en préſerver; voilà la grande pièce, le ſpectacle tragique.

Et puis, pour repoſer les eſprits, d'un côté, la diſcorde, comme on l'a vu, vient ſecouer ſon flambeau dans les foyers comiques; elle met aux mains deux Actrices, l'une avec l'autre; les protecteurs de la première accablent la ſeconde; le Public ſe venge de celle-ci, & d'eux; ce qui pro-

duit le chamaillis le plus amusant, une guerre d'épigrammes & de sifflets.

D'un autre côté, au *Palais*, on plaide avec appareil, avec une gravité renforcée, s'il est permis de le dire, la cause la plus étrange, la plus dénuée de fondement peut-être, qui ait jamais été portée devant des Juges ; & en même-temps, comme s'il falloit chez nous que l'importance des mots se mêle toujours à la frivolité des choses, les noms les plus imposans y sont compromis ; le Ministère entier y semble impliqué : à peine les intérêts les plus chers de l'Etat nécessiteroient-ils des citations plus sérieuses.

En vérité nous sommes de drôles de têtes. Parlons donc de ce bizarre évènement, comme des autres, puisque c'est ici un portrait que je trace, & non pas un panégyrique : mais n'oublions pas de rappeller, & aux contemporains témoins de ces disparates, & à la postérité qui en lira le récit, que ces têtes si aisément exaltées par des sujets si minces, tiennent à des cœurs que l'honneur enflâme encore plus aisément.

L'année dernière, quand il fut question du premier projet d'un camp en *Bretagne*, &c. M. le Maréchal *de Broglie* fut nommé pour le commander : ce Général a un frere justement estimé des militaires, & qui a été jusqu'à présent presque inséparable de son aîné. Ils désiroient probablement de rester encore ici unis tous deux. Le cadet ambitionnoit la place de *Maréchal-Général des logis* de l'armée : ses vœux furent déçus : il fut envoyé à une destination plus pacifique : il eut

ordre de ſe rendre à ſon Commandement à *Mets.*

Ce mécompte étonna les parleurs, les raiſonneurs, les ſcrutateurs des choſes cachées à *Paris* & à la Cour; les *Jupiters* de cet Olympe s'enveloppèrent vainement des voiles de la diſcrétion,

Voiles de gaze, & que les Courtiſans
Percent bientôt de leurs ieux mal-faiſans,

ou, ce qui revient preſque au même, qu'ils croyent percer. Chacun imagina ou débita les motifs de la ſéparation imprévue des deux freres.

Dans une nation communicative comme la nôtre, ces ſortes d'épanchemens qui nourriſſent la converſation, ſans nuire à l'obéiſſance, du moins chez les militaires, n'ont jamais été ni interdits, ni cenſurés, ni même trop ſuivis: on jaſe, on écoute, on eſt écouté; on haſarde ce qu'on ſait, ce qu'on ne ſait pas; & rien de ce qui s'eſt dit ou entendu ne laiſſe ordinairement de trace: ce ſont les mœurs.

Ici, un ancien Secrétaire d'ambaſſade, qui a été *chargé des affaires du Roi*, en nom, à *Vienne*, attaché au *Grand-Aumônier de FRANCE*, & Vicaire général de ce Prélat en cette partie, appellé l'Abbé *Georgel*, a reçu & rendu comme les autres cette monnoie courante. On lui avoit dit que le plan de M. le Maréchal *de Broglie* étoit d'avoir une condeſcendance aveugle pour un Miniſtre qui jouit de la confiance entière du Souverain, & de reſter dans des termes plus réſervés, quoiqu'honnêtes, avec un autre Miniſtre, moins avancé dans la faveur; gradation très-naturelle à imaginer, & à croire vraie entre des gens de

Cour. On lui avoit dit que le cadet des deux freres, plus impétueux, moins flexible, craignant de n'avoir pas auprès du Miniſtre principal autant d'accès que ſon aîné, avoit voulu engager celui-ci à refuſer le commandement, s'ils n'y étoient pas tous deux employés; & que le myſtère de ces inſinuations ayant été pénétré, avoit déterminé l'arrangement fâcheux: on parloit de lettres écrites par lui à un homme de confiance, qui contenoient ces diſpoſitions & ce deſſein. Il étoit encore très-naturel d'ajouter foi à une explication ſi plauſible; & très-difficile, en la regardant comme vraie, de ne pas ſe laiſſer aller quelquefois dans ces bavarderies que l'on appelle *converſations*, à laiſſer voir ſon opinion. L'Abbé *Georgel* fit donc comme les autres.

Malheureuſement il paſſoit pour être accueilli de ce Miniſtre dont le ſuffrage eſt prépondérant. Quant on ſut ce qu'il penſoit lui-même, on crut qu'il ſeroit utile de changer ſes idées, ſi on le pouvoit, afin d'employer ſon influence pour opérer une révolution dans le choix qui mortifioit les deux freres. Un ami de M. le Comte *de Broglie*, célèbre dans la Littérature par un Traité de *Tactique*, qui a été beaucoup loué, & par une Tragédie peu connue, qui a moins réuſſi, vint voir l'ancien diplomatique.

Il lui inſinua qu'il devoit ſe ſervir de ſon crédit pour appuyer M. le Comte *de Broglie* dans le Cabinet où les emplois étoient ſuppoſés ſe diſtribuer. L'Abbé *Georgel* ne voulut point ſe charger de celui-là; & il en donna pour raiſon les bruits courants: d'autres amis de la partie inté-

reſſée, & des ſiens, lui ayant parlé du même incident, il tint le même langage.

Un grand évènement augmenta la fermentation dans ce pays où ſouvent tout eſt ridicule, & où jamais rien n'eſt indifférent. Le Maréchal nommé Général en exercice, devoit dîner chez le Miniſtre de la Guerre, un jour convenu: il n'y vint pas: il n'avoit pas envoyé faire d'excuſes avant: il n'en fit pas après: & on l'avoit vu le même jour ſur la route de *Verſailles* à *Paris*.

Grande rumeur: c'eſt une rupture décidée, diſoit-on, c'eſt un affront volontaire & réfléchi: on ajoutoit que l'aîné, ayant la ſageſſe de la politique, il falloit bien que ce fût le cadet qui lui eût inſpiré cette imprudence du reſſentiment; & à ce ſujet les propos de recommencer.

L'Abbé *Georgel* fut inſtruit quelque temps après que M. le Comte *de Broglie* ſe plaignoit vivement de lui; qu'il l'accuſoit d'avoir non-ſeulement parlé ſans réſerve de ces lettres fatales dans le monde, mais d'en avoir entretenu le Miniſtre même dont la voix étoit ſi précieuſe, de les lui avoir montrées, & de s'en être vanté, &c.

L'Abbé *Georgel* convaincu que ces ſortes de tracaſſeries ne peuvent être trop tôt éventées, ſe rendit en perſonne chez M. le Comte *de Broglie;* il convint des propos vagues; il en indiqua la ſource & la marche: il nia les délations faites au Miniſtre; preſſa M. le Comte *de Broglie* d'approfondir celle qui l'en chargeoit; de lui en nommer, de lui en confronter l'auteur, &c.

M. le Comte *de Broglie* refusa de lui donner cette révélation : il y eut ensuite entre eux des lettres suivies d'explications, qui, suivant l'usage, embrouillèrent encore l'affaire, & envenimèrent les esprits. Enfin le 8 Juillet 1778, M. le Comte *de Broglie* s'est décidé à rendre devant un Commissaire, contre l'Abbé *Georgel*, la plainte que voici : c'est une pièce curieuse en tout sens, & digne, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, mais sur-tout par l'excessive inconséquence qui y règne, d'être conservée à la postérité.

» Rend plainte d'une *calomnie*, *atroce* par sa nature, & extrêmement grave *par ses conséquences*, contre le sieur Abbé *Georgel*, ci-devant *Jésuite*, se disant appartenir à M. le Comte *de Guéménée*. Tandis que la confiance & la bonté du Roi, qui a bien voulu donner le commandement de son armée à M. le Maréchal *de Broglie*, frere du plaignant, excitoit la reconnoissance de tous les deux, l'intrigue formoit dans le secret des armes contre l'un & l'autre, & sur-tout contre le plaignant. Pour ne parler d'abord que de ce qui est prouvé, le sieur Abbé *Georgel* a répandu dans *Paris* & à la Cour les bruits les plus injurieux & les plus faux contre le plaignant. A croire ce que tantôt il affirmoit, tantôt il prétendoit avoir ouï dire que *M. le Maréchal étoit animé contre le Ministère, mais le plaignant l'étoit davantage*. Plusieurs personnes même, a-t-il ajouté, ont été jusqu'à dire que le projet du plaignant étoit de porter son frere à agir aussi vivement que lui. Il a déclaré encore tenir d'une personne, qu'il existoit des lettres écrites par le Maréchal *de Bro-*

gie au sieur *Jarla*, lesquelles, comparées avec des lettres écrites par le plaignant à son frere, sembloient prouver ce projet.

» Ce n'est pas tout; le même Abbé *Georgel* a précisément articulé qu'une personne, partie depuis pour la *Normandie*, lui avoit assuré que ces lettres étoient vraies. Et pour comble de noirceurs, le même Abbé a *parlé de ces lettres au Ministre : le Ministre a eu la discrétion de n'en rien dire au Roi.* C'est un fait dont le plaignant est pleinement assuré, & dans lequel il reconnoît l'esprit de sagesse qui gouverne le Ministre.

» Mais, quel que soit le degré d'attention qu'ait donné ce Ministre à cette délation sourde, elle n'en est pas moins odieuse; & comme elle n'est fondée que sur la fiction & le mensonge, elle réunit *à la bassesse de l'intrigue, l'atrocité de la calomnie dans la matière la plus grave.*

» L'Abbé *Georgel* a porté l'audace jusqu'à nommer au Ministre cette personne partie pour la *Normandie*, qui lui avoit assuré que ces lettres étoient vraies. *A la vérité le plaignant lui-même avoit provoqué le calomniateur à la nommer;* mais cette personne n'ayant jamais rien dit de pareil, ni d'approchant, la citation que l'Abbé *Georgel* a osé faire, n'est qu'un trait de hardiesse inconcevable & une calomnie de plus.

» Le plaignant s'est assuré que l'homme dont l'Abbé *Georgel* a invoqué le témoignage, c'est le sieur *de Limon*. Or, deux choses seront également démontrées; l'une, que le sieur *de Limon* n'a ja-

mais parlé de prétendues lettres du plaignant directement ni indirectement, ni d'aucun projet de sa part de nuire à aucun Ministre; qu'il n'en a parlé ni à l'Abbé *Georgel*, ni à aucun autre; qu'il n'a pas parlé davantage de la lettre de M. le Maréchal *de Broglie*, tendante à établir le projet de desservir le Ministre; qu'il n'est pas sorti de sa bouche un fait ni un seul mot prétendu du plaignant qui puisse nuire à personne, ni être interprêté contre lui auprès de qui que ce soit. En effet, soit propos, soit démarches, soit lettres quelconques du plaignant, ayant pour objet d'animer son frere, de le porter à agir vivement, aussi vivement que lui; de nuire au Ministre, ou à qui que ce soit; de desservir le Ministre, ce sont des faussetés détestables, & ces faussetés sont en même-temps de la plus haute imposture.

» La deuxième chose, également prouvée, c'est qu'à cette calomnie matérielle qui crée ou suppose des lettres imaginaires, se joint au fond un mensonge grave, volontaire, & méchamment controuvé. Tout ce que l'Abbé *Georgel* tient du sieur *de Limon*, c'est que M. le Maréchal *de Broglie* étoit disposé à vivre bien avec M. le Prince *de Montbarrey*, & qu'il se livreroit avec la plus grande confiance au premier Ministre; que cette disposition de M. le *Maréchal* étoit certaine & très-positive; que l'Abbé *Georgel* pouvoit en être aussi sûr, que s'il l'avoit lu de ses deux ieux.

» A l'égard du plaignant, sur ce que l'Abbé *Georgel* a dit au sieur *de Limon*, qu'on prétendoit dans le Public que le plaignant empêcheroit peut-

être M. le Maréchal *de Broglie* d'accepter le commandement, s'il n'étoit pas employé convenablement, le sieur *de Limon* a répondu qu'il n'en avoit pas entendu parler, & l'Abbé *Georgel* a paru croire que c'étoit une idée sans aucun fondement.

» Tel est donc le caractère de la calomnie de l'Abbé *Georgel*, qu'il a seul imaginée, & qu'il prétend avoir apprise d'une autre bouche, que celui qu'il a osé citer, ne lui a parlé que de sentimens de reconnoissance, de confiance intime, de paix & union avec les Ministres; qu'il l'a assuré fermement que telles étoient les promesses de M. le Maréchal *de Broglie;* qu'il a même détruit tout ce qui pouvoit faire supposer dans le cœur du plaignant des sentimens contraires & différens, & que l'Abbé *Georgel* seul a inventé & créé sur un tel fond, 1°. une indisposition de M. le Maréchal *de Broglie* contre le Ministre; 2°. des vivacités plus grandes de la part du plaignant; 3°. des projets de celui-ci d'animer son frere à le porter à agir vivement; que l'Abbé *Georgel* a répandu *seul* dans le monde, & osé *porter jusqu'au Ministre* ces calomnies que lui *seul* avoit forgées; qu'il a osé citer en témoignage l'homme qui ne lui avoit au contraire affirmé que des faits absolument opposés sur tous les points; qu'enfin personne n'a parlé à l'Abbé *Georgel* d'aucunes lettres, ni de M. le Maréchal *de Broglie*, ni du plaignant; que personne ne lui a dit ni les avoir vues, ni en avoir entendu parler; & que le seul Abbé *Georgel*, pour appuyer ses fictions, a parlé à différentes personnes, & au Ministre même, de ces lettres; qu'il en a parlé, comme annonçant le projet d'exciter

M. le Maréchal *de Broglie* à agir auſſi vivement que le plaignant contre le Miniſtre ; qu'il a nommé hardiment au Miniſtre la perſonne partie pour la *Normandie*, qui l'avoit aſſuré que ces lettres étoient vraies.

» Il y a plus : l'Abbé *Georgel*, & cela ſera prouvé, a déclaré que la perſonne qui étoit en *Normandie*, avoit vu ces lettres ; il a déclaré qu'il les avoit vues lui-même ; il a déclaré qu'il les avoit *portées au Miniſtre*.

» Si l'Abbé *Georgel* eſt aſſez téméraire pour prétendre que le ſieur *de Limon* n'eſt pas la perſonne dont il tient, & la ſuppoſition des lettres, & les faits qu'il a calomnieuſement répandus d'abord, & déférés au Miniſtre, il demeurera pour vrai qu'il tenoit du ſieur *de Limon* l'aſſurance poſitive des faits contraires & inconciliables, avec ceux qu'il a imaginés ; il ſera forcé en tout cas de nommer à la Juſtice la perſonne autre que le ſieur *de Limon*, de laquelle il prétendra tenir le fait, & des lettres ſuppoſées, & des ſuppoſitions chimériques du plaignant, & il n'en ſera que plus honteuſement confondu.

» Enfin le plaignant obſerve que l'Abbé *Georgel*, croyant prévenir les pourſuites auxquelles l'expoſoient juſtement ſa méchanceté & ſon audace, a fait parvenir au plaignant, le 23 Juin dernier, une déclaration par laquelle il atteſte hautement & publiquement, *qu'il n'a jamais ni vu, ni lu, ni eu, ni communiqué, ni porté à qui que ce ſoit* de prétendues lettres ou copies de lettres de M. le

Maréchal *de Broglie* à M. *Jarla*, ni de prétendues réponses, ou copies de réponses du plaignant sur la manière dont, dit-on, ils devoient se concerter pour tirer des circonstances le plus grand parti possible.

» Ce sont ces lettres qu'il n'a, dit-il, ni vues, ni lues, ni communiquées, dont il a prétendu que l'existence & la vérité lui ont été assurées par une personne qui depuis a été en *Normandie*; ce sont ces lettres qu'il a dit depuis avoir vues, & portées au Ministre; ce sont enfin ces lettres qu'il confesse avoir annoncées sur la foi d'autrui, comme capables d'indiquer le projet de desservir les Ministres, ou d'agir vivement contr'eux; ce sont ces mêmes lettres dont le témoin cité par lui, non-seulement dément l'existence, mais soutient précisément n'avoir pas fait la mention la plus légère, la plus indirecte à ce même Abbé *Georgel*.

» D'un autre côté, la déclaration qu'il a donnée le 23 Juin dernier, en même-temps qu'elle annonce qu'il n'a vu, lu, ni eu les prétendues lettres, ou les copies de lettres, porte néanmoins que ces lettres rouloient, dit-on, sur la manière dont le plaignant & son frere devoient se concerter pour tirer des circonstances le plus grand parti possible. Où l'a-t-il pris? Quel homme a donné à l'Abbé *Georgel* la fausse notion de ces lettres imaginaires, telle qu'il l'a présentée dans sa déclaration? S'il ne le nomme pas, il est un imposteur punissable; & s'il le nomme, il sera convaincu d'une nouvelle imposture.

» Quand tout ce que l'Abbé a publié, répandu, dénoncé, feroit vraifemblable, un homme tel que lui mériteroit d'être châtié de fa délation téméraire; mais lorfque tout eft faux, calomnieux, inventé par lui-même, & quant aux faits, & quant à la fuppofition des lettres qui les indiqueroient, lorfque cette impofture fi grave par fes circonftances, fi grave *par l'efpèce du calomniateur*, par la qualité de la calomnie, par la perfonne du Miniftre à qui elle a été portée, par les effets qu'elle pouvoit naturellement produire, fi ce Miniftre en eût fait l'ufage auquel elle étoit fans doute deftinée; lorfque cette impofture eft de l'invention de l'Abbé *Georgel*, contre fa propre opinion, c'eft-à-dire, contre la vérité des faits dont il avoit perfonnellement reçu l'affurance, la juftice, & la loi garante de l'honneur & de la fûreté du citoyen, doivent déployer toute leur févérité contre un tel calomniateur, contre les calomnies d'un genre fi atroce. Le plaignant fe doit à lui-même, & doit à la fociété de faire punir de *pareilles baffeffes*, &c. «.

Sur cette plainte, il y a eu information: fur l'information, un décret d'*affigné pour être oui.*

Ces fortes de décrets fe fignifient ordinairement promptement à la pourfuite de l'accufateur, qui femble devoir être toujours preffé d'éclaircir, de prouver, de faire expier les torts dont il fe plaint: celui-ci eft refté fans ufage. L'Abbé *Georgel* inftruit qu'il exiftoit, a été obligé d'en demander lui-même, & judiciairement, la fignification.

Elle a enfin eu lieu après ſix ſemaines de retard : l'accuſé, devenu, en quelque ſorte, pourſuivant, a ſubi interrogatoire, & s'eſt déterminé, ſuivant notre Juriſprudence, à interjetter appel au Parlement de la procédure. Voilà la cauſe qui s'eſt plaidée avec tant de fracas.

Elle a conſumé huit grandes audiences. On a imprimé de gros plaidoyers, des mémoires, des répliques, &c. : l'Avocat-Général a porté la parole, comme dans un procès où il ſe ſeroit agi des intérêts les plus ſérieux. Heureuſement tout ce ridicule fracas s'eſt terminé par un Jugement très-ſage. Avant que de le conſigner ici, peut-être les Lecteurs ſeront-ils bien aiſes de trouver quelques réflexions ſur la pièce qu'ils viennent de voir.

Elles ſont d'autant plus néceſſaires, que, ſoit par le défaut du ſujet, ſoit par le ton pédanteſque naturaliſé au Barreau, & dont l'habitude ou l'impuiſſance ne permettent guère aux Avocats de s'écarter, la cauſe n'a, de part ni d'autre, été préſentée dans ſon vrai point de vue : une gravité burleſque, des emportemens amers & ridicules d'un côté ; une défenſe lourde, & privée de moitié de ſes avantages de l'autre, ſont ce que j'ai remarqué dans ce qui a été publié ſur cette affaire. Il étoit aiſé de prouver que, d'après la plainte même, il ne devoit y avoir ni plainte, ni décret, ni information ; qu'il ne pouvoit y en avoir.

Une *plainte*, c'eſt-à-dire, parmi nous, une accuſation au criminel, ne peut avoir pour fondement qu'un délit. Qu'eſt-ce qu'un délit ? C'eſt

une action contraire aux loix, & nuisible à un membre quelconque de la société : or y avoit-il ici une action de cette nature ?

De quoi M. le Comte *de Broglie* accusoit-il l'Abbé *Georgel ?* D'avoir *répandu* des BRUITS *injurieux & faux :* ces bruits pouvoient être faux. Mais d'après l'explication que lui-même en donne, en quoi étoient-ils *injurieux ?* L'Abbé *Georgel* avoit dit qu'il existoit des lettres de M. le Comte *de Broglie ;* & ces lettres que contenoient-elles suivant l'assertion imputée par la plainte à l'Abbé parleur ? Est-ce l'aveu ou le projet d'un crime ? Est-ce un forfait honteux dont elles tendoient à rendre le Comte *de Broglie* suspect ? Non, c'est un projet de changer le Ministère.

Et qu'ont-elles produit, toujours d'après la plainte ? Rien. Le Ministre instruit n'en a rien dit au Roi ; de sorte qu'en supposant qu'en effet l'Abbé *Georgel* ait dit ce que la plainte prétend qu'il a dit, tout se réduiroit de sa part à avoir affirmé que M. le Comte *de Broglie* auroit écrit ce que tout Courtisan honnête est présumé avoir sans cesse dans le cœur, & en même-temps à s'être vanté d'en avoir fait une révélation infructueuse. L'Abbé *Georgel* auroit attribué à M. le Comte *de Broglie* une confidence indiscrète, & il en auroit lui-même fait une inutile. Ce n'est pas là un délit qui mérite l'appareil d'une procédure criminelle, ni qui puisse motiver la sévérité des Tribunaux.

Ces imputations-là sont fâcheuses à essuyer

pour un Courtifan, parce qu'elles peuvent le mettre mal avec les divinités du jour ; mais elles ne font pas déshonorantes : il peut regarder celui qui les répand, qui les accrédite comme un homme mal-intentionné à qui il faut rendre la pareille, mais non pas comme un diffamateur des atteintes de qui la juftice doive le défendre, & le venger.

S'il falloit que les Tribunaux de *Paris* s'occupaffent de toutes les tracafferies de *Verfailles* ; fi chaque afpirant à une place pouvoit faire un procès criminel à tous ceux qui ont tenu des difcours, fait des démarches, hafardé même des malices pour l'écarter, & réclamer contre eux la févérité des loix portées contre la calomnie, la moitié de la vie des Courtifans fe pafferoit à effuyer des actions de ce genre, & l'autre à en intenter.

Mais, dit M. le Comte *de Broglie*, ces bruits ont été jufqu'au Miniftre : le délateur eft convenu d'avoir fait tranfpirer jufques dans le temple de la fortune des renfeignemens contraires à la mienne : c'eft une *intrigue* abominable qui avoit pour objet de me perdre, une calomnie *atroce*, &c.

Les petites chofes paroiffent d'autant plus frivoles, qu'elles font exprimées en termes plus emphatiques. Suppofons qu'en effet l'Abbé *Georgel* eût procuré à l'Adminiftrateur puiffant qui l'accueilloit, quelques renfeignemens fur un fait qu'il auroit pu lui laiffer ignorer ; fuppofons qu'il y eût été porté par des motifs perfonnels, par l'envie

d'obliger quelqu'un dont il préférât les intérêts à ceux de M. le Comte *de Broglie*, ce qui n'eſt pas même indiqué dans tout le procès, ou ſimplement par l'envie de répondre à la confiance du Miniſtre ; ſuppoſons que cette révélation eût produit des ſuites fâcheuſes pour M. le Comte *de Broglie*, où ſeroit le crime ? Le mauvais ſuccès des eſpérances d'un Lieutenant-Général des Armées du Roi, n'eſt pas une choſe tellement terrible, qu'il faille dévouer aux échafauds tous ceux qui y auroient contribué. Eh bien ! l'Abbé *Georgel* lui auroit rendu un mauvais office ; il l'auroit deſſervi : voilà tout. Eſt-ce donc-là un délit, ſurtout à la Cour, encore une fois ?

Dans cette carrière gliſſante, où tous les prétendans ſe preſſent, ſe coudoient, ſe débuſquent ſans ſcrupule & ſans pitié, les inférieurs ſont autant d'agens que chaque rival emploie pour retarder, embarraſſer, empêtrer ſes émules. Mettre au rang des crimes la franchiſe ou l'activité qui déconcertent de certains plans pour en favoriſer d'autres, ce ſeroit étrangement confondre les idées, & riſquer de rendre le métier de Courtiſan bien dangereux.

Il y a plus : ce ſeroit ajouter à celui de Miniſtre des épines bien inquiétantes, & des devoirs bien embarraſſans, que d'impoſer aux hommes appellés à cet emploi, l'obligation de ne conſulter perſonne ſur ce qui ſe paſſe autour d'eux, ou de menacer des peines dues à la calomnie, les confidens par qui ils tâchent de s'inſtruire de ce qu'il eſt important qu'ils apprennent. L'eſpion qui les flatte

flatte est sans doute un être bien méprisable qu'il faut flétrir : mais le conseiller sincère qui les éclaire, est un homme utile qu'il faut encourager; & personne qu'eux ne pouvant faire la distinction entre ces deux espèces d'hommes qui souvent ont la même physionomie, qui annoncent les mêmes intentions, & semblent apporter également des lumières, c'est à la prudence de ceux qui les écoutent, qu'il faut laisser le choix de les apprécier ce qu'ils valent, & de les mettre à leur place. Jamais ce qu'ils ont dit ne peut devenir l'objet d'une instruction criminelle, parce que le seul homme qui pourroit prononcer sur leur mérite réel, est précisément le seul qu'il ne soit pas permis d'interroger sur ce qu'il en pense.

Quand il s'en expliqueroit, il ne feroit pas encore croyable, puisque ce seroit de sa part une imprudence que de trahir lui-même les secrets de son cabinet; & que d'ailleurs, ayant intérêt de ne pas décréditer l'homme bas dont il se sert utilement, sans l'estimer, il doit, même en le méprisant, contribuer à empêcher qu'on ne le dépouille du masque de l'homme vertueux, sans lequel il ne pourroit plus l'employer : la plainte du Comte *de Broglie* est donc également déraisonnable sous ce second point de vue.

Et ce qui achève d'en développer l'absurdité, c'est ce qu'il ajoute lui-même, que cette délation dont il se scandalise en termes si énergiques, le Ministre n'en a pas fait usage : il a négligé, ou refusé d'en instruire le Prince : l'accusateur lui-même certifie qu'il en est *pleinement assuré.*

De quoi donc vous plaignez-vous, peut-on & doit-on lui dire ? Ces bruits, *faux*, qui ne sont pas cependant *injurieux*, ne vous ont donc pas été plus nuisibles ? De quoi donc voulez-vous que la justice vous indemnise ? De quoi demandez-vous que le prétendu hableur indiscret soit puni ?

Est-ce de sa mauvaise intention ? Ce seroit une rude jurisprudence. Est-ce de son mensonge ? Vous l'en justifiez vous-même. En soutenant qu'il est seul l'inventeur, le distributeur, le propagateur de ces rumeurs, vous avouez que vous l'avez pressé de nommer au Ministre celui par qui il avoit été instruit de tout ce qu'il prétendoit savoir, & que réellement il a eu cette déférence pour vous : donc il étoit de bonne-foi : donc il n'est pas l'inventeur de ces faux bruits.

Car enfin, en indiquant ainsi sa source, il s'exposoit à une vérification : s'il avoit hasardé, en nommant, quelque chose qui ne fût pas exact, il s'exposoit à se perdre lui-même sans retour. Il n'y a point de Courtisan si novice qui ne sache que le plus grand des crimes dans ce pays-là, c'est, non pas de faire des tracasseries, mais de les mal conduire ; & que le plus grand des malheurs, n'est pas d'y échouer, mais d'y être confondu, & d'en compromettre les instrumens.

Si l'Abbé *Georgel* a offert de nommer, s'il a nommé en effet son instituteur en parleries, c'est que tous deux étoient bien innocens ; c'est que ce qu'ils ont dit, ou répété l'un d'après l'autre, ils le croyoient vrai ; c'est qu'il n'y avoit

aucun complot. La plainte, comme on voit, fournit elle-même la réponse aux griefs qu'elle articule.

Enfin l'Abbé *Georgel* a imaginé des lettres supposées; il a DIT *les avoir lues : il a* DIT *les avoir portées au Ministre.* Or il a déclaré depuis, de bouche, & par écrit, qu'il n'avoit point porté de lettres : donc il est un calomniateur, confondu par ses propres aveux, par ses propres contradictions.

D'abord, puisque, comme on l'a déja remarqué plusieurs fois, d'après la plainte même, il n'a résulté de ces indiscrétions aucun effet; puisque le Ministre prudent, qu'il ait été instruit ou non, en a gardé le silence, elles ne peuvent pas être travesties en crime.

Ensuite dès que c'est ici l'Abbé *Georgel* qui est opposé à lui-même; dès que c'est lui qui s'accuse & qui se justifie, ces deux témoignages se détruisent : quand il y auroit vingt dépositions qui affirmeroient qu'il a *dit* avoir *vu* & fait, ce qu'il *dit* aujourd'hui n'avoir ni vu, ni fait, qu'en peut-il résulter contre lui ? Tout au plus qu'il auroit parlé légèrement dans la première affirmation ; qu'il se seroit attribué faussement un personnage qu'il n'auroit pas joué : mais pour soutenir que ce personnage est criminel, pour demander qu'il en soit puni, il faudroit toujours en revenir à vérifier si réellement il l'a joué, & si ce jeu a produit des effets préjudiciables.

Encore une fois, quand il seroit prouvé que

l'Abbé *Georgel*, quel que fût son motif, se seroit vanté d'avoir eu les lettres dont il s'agit en sa possession, & de les avoir communiquées à l'homme de qui l'intérêt de M. le Comte *de Broglie* seroit qu'elles n'eussent pas été vues, si elles existoient, dès que les lettres ne contiennent rien de honteux, rien de criminel; dès que, de l'aveu de l'accusateur, elles ne lui ont fait aucun mal, il n'a rien à demander à la Justice.

Il lui est permis de tracasser de son côté, tant qu'il le pourra, M. l'Abbé *Georgel*, de le desservir sous main, de lui faire de ces niches que les gens de Cour appellent des *noirceurs* quand ils en sont l'objet, & de *bons tours* quand elles culbutent leurs rivaux, ou leurs ennemis, mais non pas de lui intenter un procès criminel. Il est impossible d'imaginer par quel malheureux conseil M. le Comte *de Broglie* a pu être induit à hasarder une plainte aussi sérieuse dans la forme, & aussi frivole dans le fond.

Observez que jusqu'à présent ce n'est que de la pièce même que j'ai tiré les preuves qui la réfutent: mais s'il se trouvoit que l'information la détruisît bien autrement; si aucun témoin ne chargeoit l'Abbé *Georgel* d'avoir jamais dit qu'il ait jamais, ou vu, ou porté les lettres vraies, ou chimériques dont il s'agit; si toute l'affaire se réduisoit à des propos vagues, comme je l'ai détaillé en commençant; si de ces témoins entendus au nombre de dix, un seul déclaroit avoir ouï dire à un de ses amis que ces lettres existoient, qu'il connoissoit une personne qui les avoit vues, & remises au Ministre, mais sans la nommer; si

cet ami, entendu à ſon tour, déclaroit que cette perſonne n'eſt pas l'Abbé *Georgel;* ſi celui-ci en plaidant avoit articulé hautement qu'il étoit autoriſé par le Miniſtre à déclarer que lui Abbé *Georgel* ne lui avoit jamais remis de lettres de ce genre, & ne lui avoit jamais dit qu'il les eût lues; déclaration auſſi croyable, que ſi elle émanoit de la bouche même du Miniſtre, puiſqu'il eſt impoſſible qu'elle ait été faite ſans ſon aveu; ſi, par la combinaiſon des époques, il étoit évidemment démontré que l'Abbé *Georgel* n'a lui-même entendu parler, & par conſéquent n'a pu parler des malheureuſes lettres, qu'après le choix ſur lequel on prétend qu'elles ont influé; ſi M. le Comte *de Broglie* étoit déja exclus de la place qu'il ambitionnoit, quand celui qu'il accuſe d'avoir contribué à ſon excluſion, a été inſtruit du motif vrai, ou faux, qui a paru en être la cauſe; ſi enfin il étoit prouvé de même que ce n'eſt qu'à des amis de M. le Comte *de Broglie* qu'il a parlé de ces motifs; s'il s'en eſt ouvert même avec un ton de regret, de douleur, qui indiquoit plutôt un homme affectionné qu'un ennemi, & la bonhommie d'un cœur ſimple, honnête, plutôt que la duplicité d'un Courtiſan, la plainte de M. le Comte *de Broglie* cesseroit peut-être de paroître une ſimple mépriſe; elle reſſembleroit beaucoup plus que les propos qui la motivent, à une calomnie, à une diffamation.

Et ſi, par la manière de la développer dans les plaidoiries verbales & imprimées, on y avoit encore joint une amertume indécente, une violence vraiment répréhenſible, ce ne ſont plus

les propos primitifs dont on auroit droit de demander une réparation solemnelle à la Justice ; ce sont ces propos secondaires hasardés devant elle, sous prétexte de solliciter sa rigueur, qui, vraiment la justifieroient ; & voilà cependant tout ce qui a réellement eu lieu.

Et, qu'on y prenne garde, la différence est grande. Les propos de l'Abbé *Georgel*, quand tout ce qu'on en dit seroit fondé, n'auroient fait à M. le Comte *de Broglie* qu'un tort passager & réparable. En éclaircissant les faits, il auroit été facile à celui-ci de détruire l'impression des discours indiscrets ; d'ailleurs ils n'influent pas sur le mérite essentiel de M. le Comte *de Broglie*. Un Militaire, pour avoir marqué du ressentiment contre un Ministre, n'en seroit pas moins regardé comme un bon Officier, & employé comme tel, pour peu que les circonstances vinssent à changer.

Mais dans l'état de M. l'Abbé *Georgel*, Ecclésiastique, attaché à la partie des *négociations*, le soupçon seul de l'indiscrétion semble exclure le talent, & prouver de l'incapacité. Quoique dans le fait il n'y en ait pas ici à lui reprocher, ses ennemis, pour s'en prévaloir un jour, n'examineront pas s'il s'en est justifié : ils rappelleront seulement qu'il en a été accusé, ainsi que d'un goût décidé pour l'*intrigue*.

On n'a pas négligé dans la plainte & dans la cause, d'observer avec affectation qu'il avoit autrefois porté un uniforme odieux à une partie de la nation, & sur-tout aux Juges de ce pro-

cès ; on a eu ſoin d'énoncer adroitement qu'il avoit été *Jéſuite ;* qualification qu'on ne manquoit pas de rapprocher du goût pour les *cabales* qu'on avoit beſoin de lui faire ſuppoſer. Combien peut-il réſulter d'obſtacles pour ſa fortune, de ces inſinuations au moins auſſi malignes, & réellement bien plus dangereuſes que celles dont ſon accuſateur gémiſſoit ſi douloureuſement !

Je ne connois point M. l'Abbé *Georgel :* mais l'amour ſeul de l'équité m'oblige à remarquer, d'après la lecture de tout ce qui a été dit & imprimé dans cet étrange procès, que c'eſt lui ſurtout qui auroit droit de ſe dire léſé, & cruellement compromis.

La réflexion eſt ſi vraie, & elle étoit ici ſi naturelle, que M. l'Avocat-Général *Séguier*, chargé de porter la parole dans la cauſe, n'a pu ſe diſpenſer de la développer : il l'a même généraliſée, plus peut-être que la circonſtance ne le comportoit.

Ce n'eſt pas ſimplement entre l'état bruyant d'un Militaire, & les fonctions paiſibles d'un Négociateur, ou d'un Eccléſiaſtique, qu'il a établi un parallèle : c'eſt entre ce qu'on appelle en françois, *un homme de qualité*, & *un particulier ;* il a obſervé que le premier, même en ſuccombant dans une affaire d'éclat, trouvoit des reſſources dans ſa grandeur, dans ſes amis, dans ſes alliances ; au lieu que ſon adverſaire, enveloppé dans ſon obſcurité, & preſque toujours heureux de n'en pas ſortir, étoit perdu ſans retour, quand il avoit le malheur d'en être tiré par ces

discussions orageuses, dont le Public s'occupe. Le mal qu'on y dit de lui, frappe bien plus les auditeurs, & laisse un plus long souvenir que ses justifications : d'où ce Magistrat a conclu qu'il devoit venir avec plus de vivacité au secours de l'Abbé *Georgel*, parce que, a-t-il dit, *dans les Tribunaux, tous les hommes doivent être égaux, & le crédit ni les circonstances ne doivent jamais influer sur la balance de la Justice.*

Scarron diroit :

> Cette maxime est bonne & belle ;
> Mais au Palais de quoi sert-elle ?

Il y a quelques principes de toute vérité, comme celui-là, qu'il ne faudroit pas pourtant développer si haut : le Public malin, en les entendant ainsi énoncer, est excusable de se rappeller plutôt la facilité avec laquelle on les viole, que le scrupule avec lequel on devroit les observer. Je félicite M. l'Abbé *Georgel* d'être arrivé dans le moment du scrupule : il y a quelque temps qu'il dure, s'il est vrai, comme on me le marque, que ce soit ici le huitième procès perdu par M. le Comte *de Broglie*, depuis peu de mois.

Il a perdu encore celui-ci complétement. L'Arrêt évoque le principal, décharge l'Abbé *Georgel* de toute accusation ; supprime les termes injurieux employés dans les Mémoires de M. le Comte *de Broglie ;* le condamne en 20 liv. de dommages-intérêts, & en tous les dépens. Permet à l'Abbé *Georgel* de faire imprimer & afficher l'Arrêt, &c. : ce qui dans nos usages est une justice complette.

Le Public frappé de la frivolité de l'accusation, & ne voyant pas la néceſſité pour l'Abbé *Georgel* d'attacher un grand prix à l'abſolution d'un délit imaginaire, n'attendoit preſque des Juges qu'un *hors de Cour:* mais ce prononcé auroit été inſuffiſant dans notre Juriſprudence; il n'auroit rendu à l'Abbé *Geörgel* qu'une demi-juſtice: la procédure ayant été pouſſée juſqu'au *décret*, il falloit une *décharge* pour laver entièrement l'accuſé.

C'eſt pourquoi dans une autre affaire un peu plus ſérieuſe que celle-ci, lorſque nous avons vu dans ces derniers temps un Avocat *accuſé*, *décrété* pour cauſe de *ſubornation de témoins*, le Parlement en s'obſtinant à ne le mettre que HORS DE COUR, lui a imprimé une note réelle: elle auroit eu ſon effet, ſi les Juges avoient été alors, ce que M. *Séguier* prétend qu'ils devroient être toujours, fermes & impartiaux; & ſi Me *Gerbier* d'ailleurs n'avoit été ſecondé, dans ce moment critique, par les complices qu'il avoit ſu s'attacher dans une autre occaſion: la Communauté des *Avocats* s'efforça alors de dérober à l'opprobre d'un Arrêt équitable, le patron, le chef qu'elle s'étoit donné pour arracher, quelque temps auparavant, du même Tribunal un Arrêt inique.

Au reſte, comme je l'ai dit, l'affaire de l'Abbé *Georgel* a été plaidée avec une ſolemnité qu'aſſurément elle ne méritoit en aucun ſens: mais il eſt ſi extraordinaire en *France* de voir citer les Miniſtres en place comme des hommes, d'entendre prononcer leurs noms ſans adulation ou ſans ſatyre, que c'étoit en effet un ſpectacle abſolument nouveau.

Ajoutons que le nom ſeul d'un des acteurs étoit propre à exciter la curioſité & l'affluence : un preſſentiment aveugle & mal fondé, faiſoit eſpérer des anecdotes particulières : on ſe flattoit de voir révéler de ces ſecrets ſi chers à l'oiſiveté, & ſi piquans pour les contemporains ; & quoiqu'à cet égard l'eſpérance ne fût pas ſatisfaite, elle s'eſt ſoutenue juſqu'au bout.

Il y a eu même en effet un commencement de révélation en ce genre, que l'hiſtoire achevera ſans doute un jour de développer, & qui fera une des plus intéreſſantes parties de celle du dernier règne : c'eſt le miniſtère ſecret dont M. le Comte *de Broglie* avoit été chargé par le feu Roi, pour la direction des affaires dans le *Nord*.

M. le Comte *de Broglie*, dans un petit mémoire imprimé en ſon nom, dit : » que le jour de ſa nomination à l'Ambaſſade de *Pologne*, le feu Prince » *de Conty* lui remit un ordre de la main du feu » Roi, de correſpondre ſecrétement avec ſa Majeſté, & de préférer ceux qu'elle lui feroit paſſer par le Prince, à ceux qui lui viendroient » directement des Miniſtres « ; correſpondance qui a ſurvécu à l'Ambaſſade ; correſpondance qui a eu, dans les dernières années du feu Roi, des ſuites très-ſingulières, très-étranges ; correſpondance qui n'étoit pas la ſeule du même genre que ce Prince entretenoit dans le même-temps en différens pays, & qui, en expliquant bien des choſes inconciliables ſans cette clef, paroîtra cependant probablement à la poſtérité, comme beaucoup d'autres évènemens de ce ſiècle, le fruit de l'imagination des Ecrivains, bien plus que le récit fidèle de la vérité.

ÉDIT

DU MOIS D'AOUT 1779,

PORTANT suppression du Droit de Main-morte, & de Servitude, dans les Domaines du Roi, &c.; & abolition générale du Droit de Suite sur les Serfs, & Main-mortables, &c.

C'EST quelque chose d'honorable pour le Gouvernement *François*, que les embarras d'une guerre sérieuse ne soient pas un obstacle aux progrès de la législation intérieure : tandis que le Roi s'occupe vivement des moyens d'humilier ses ennemis, & de rendre à sa nation l'ascendant qu'elle avoit perdu depuis près d'un siècle, il songe à perfectionner l'administration, & à porter du soulagement dans plusieurs parties.

Une main économique a déja opéré dans les *Finances* des innovations dont les fruits seront sensibles avec le temps : plusieurs Provinces ont été admises à essayer sur elles-mêmes une forme de manutention qui peut avoir ses avantages, si elles savent la garantir des inconvéniens attachés à la turbulence des Compagnies; s'il se trouve dans les nouvelles régies provinciales assez de sagesse pour sentir que les idées, les arrangemens utiles ne doivent se concerter que par le petit nombre, & qu'il ne faut se prévaloir de la foule que pour en rendre la sanction plus solemnelle, plus imposante.

Le même esprit de réforme vient de produire l'Edit que j'annonce ici. Il remédie à un des plus dangereux abus de notre Jurisprudence; abus qui doit être bien excessif, bien injuste, puisqu'il est, comme je l'ai observé en dernier lieu, la corruption d'un autre abus: on peut se rappeller ce que j'ai dit, dans le N°. XLIV, pag. 242 & suivantes, de la servitude *féodale*, de l'esclavage qui attachoit les hommes à la *glèbe*, les réduisant à une condition bien plus malheureuse à tous égards, que celle des animaux mêmes les plus avilis, puisqu'enfin le despotisme qui dégrade ceux-ci, leur rend au moins la subsistance en échange de leur liberté: en les dévouant à des fatigues exigées par la contrainte, il les dispense de celles auxquelles la nature les avoit destinés pour leur propre conservation.

Si la vigueur active du cheval, si la patiente constance du bœuf, si le lait de la vache deviennent une partie de la propriété du maître qui les achète, ou les rassemble en troupeau, une des conditions sans lesquelles cette propriété deviendroit illusoire & même onéreuse, c'est celle de pourvoir à tous leurs besoins; c'est de les traiter dans leurs maladies; c'est de les délivrer de tous les embarras que causent l'augmentation de la famille. On en fait des esclaves, mais des esclaves heureux, puisqu'on ne leur demande que ce qu'ils sont en état de donner: l'avarice même ne les approche jamais sans une balance où elle pèse avec scrupule leurs forces & ses désirs, les contributions qu'elle attend d'eux, & la vigilance, la pâture qu'elle leur doit.

Nos Serfs de la glèbe, encore une fois, n'avoient rien de tout cela : ils avoient toute l'humiliation, toute la gêne, toute la nullité de l'esclavage, & n'en avoient aucune des compensations. Ils étoient donc les plus malheureux de tous les individus existans.

La politique a brisé leurs chaînes, sans pourtant rien faire pour leur bonheur, ou plutôt elle n'a fait que changer leurs fers de nom. Si l'on n'avoit voulu qu'adoucir leur état, ce n'étoit pas le présent funeste d'une chimère qu'il falloit leur donner en échange : il falloit purifier, s'il est permis de le dire, l'esclavage, & non pas y substituer une apparence de liberté qui en a tous les dangers effectifs, si elle ne semble pas en avoir toutes les amertumes.

Mais l'effort nécessaire pour introduire, disons mieux, pour rétablir l'ancien ordre des choses, & remettre le genre humain dans la position la plus heureuse de celles que sa nature comporte, étant devenu maintenant presque impossible, ce qui restoit de la dépravation féodale, formoit avec la réforme apparente un contraste vraiment ridicule ; c'étoit une chose extravagante, que tandis qu'on donnoit de toutes parts des éloges à la liberté ; tandis qu'on félicitoit les Princes & les Rois d'avoir aboli même la servitude utile & salutaire, qui peut faire la sécurité des classes sociales inférieures, on semblât respecter, consacrer par la Jurisprudence, dans les Tribunaux, la servitude abusive qui ne fait que les avilir. Cette bigarrure étoit vraiment, sinon un vice, au moins

une absurdité dans notre législation. L'Edit que l'on va lire, la supprime en partie : & s'il ne produit pas dans le Royaume plus de bonheur, il y diminuera du moins le nombre des inconséquences. En voici le texte :

» Sa Majesté, constamment occupée de tout ce qui peut intéresser le bonheur de ses peuples, & mettant sa principale gloire à commander une Nation libre & généreuse, n'a pu voir sans peine les restes de servitude qui subsistent dans plusieurs de ses Provinces ; elle a été affectée en considérant qu'un grand nombre de ses sujets, servilement encore attachés à la glèbe, sont regardés comme en faisant partie, & confondus, pour ainsi dire, avec elle ; que, privés de la liberté de leurs personnes, & des prérogatives de la propriété, ils sont mis eux-mêmes au nombre des possessions féodales ; qu'ils n'ont pas la consolation de disposer de leurs biens après eux ; & qu'excepté dans certains cas, rigidement circonscrits, ils ne peuvent pas même transmettre à leurs propres enfans le fruit de leurs travaux ; que des dispositions pareilles ne sont propres qu'à rendre l'industrie languissante, & à priver la société des effets de cette énergie dans le travail, que le sentiment de la propriété la plus libre est seul capable d'inspirer.

» Justement touchée de ces considérations, S. M. auroit voulu abolir, sans distinction, ces vestiges d'une féodalité rigoureuse ; mais ses finances ne lui permettant pas de racheter ce droit des mains des Seigneurs ; & retenu par les égards qu'elle aura dans tous les temps pour les loix de la propriété qu'elle considère comme le plus sûr fondement de l'ordre & de la justice, elle a vu avec satisfaction, qu'en respectant ces principes, elle pouvoit cependant effectuer une partie du bien qu'elle a en vue.

» Mais si les principes adoptés par S. M. l'empêchent d'abolir, sans distinction, le droit de servitude, elle a cru cependant qu'il étoit un excès dans l'exercice de ce droit, qu'elle ne pouvoit différer d'arrêter & de prévenir ; c'est celui de Suite sur les Serfs & Main-mortables, droit en vertu duquel des Seigneurs de fief ont quelquefois poursuivi, dans les Ter-

res franches, & jusques dans la Capitale, les biens & les acquêts de Citoyens éloignés, depuis un grand nombre d'années, du lieu de leur glèbe & de leur servitude; droit excessif, que les Tribunaux ont hésité d'accueillir, & que les principes de justice sociale ne permettent plus de laisser subsister. Enfin, S. M. verra avec satisfaction que son exemple, & cet amour de l'humanité, si particulier à la Nation Françoise, amènent, sous son règne, l'abolition générale des droits de Main-morte & de Servitude, & qu'elle sera ainsi témoin de l'entier affranchissement de ses Sujets, qui, dans quelqu'état que la Providence les ait fait naître, occupent sa sollicitude, & ont des droits égaux à sa protection & à sa bienfaisance.

» A CES CAUSES, &c. éteint & abolit S. M. dans toutes les Terres & Seigneuries de son Domaine, la Main-morte & condition servile, ensemble tous les droits qui en sont des suites & des dépendances: Veut qu'à compter du jour de la publication des présentes, ceux qui, dans l'étendue desdites Terres & Seigneuries, sont assujettis à cette condition, sous le nom d'*Hommes de corps*, de Serfs, de Main-mortables, de Mortaillables & de Taillables, ou sous telle autre dénomination que ce puisse être, en soient pleinement & irrévocablement affranchis; & qu'à l'égard de la liberté de leurs personnes, de la faculté de se marier & de changer de domicile, de la propriété de leurs biens, du pouvoir de les aliéner ou hypothéquer, & d'en disposer entre vifs ou par testament, de la transmission desdits biens à leurs enfans ou autres héritiers, soient qu'ils vivent en commun avec eux, ou qu'ils en soient séparés, & généralement en toutes choses, sans aucune exception ni réserve, ils jouissent des mêmes droits, facultés & prérogatives qui, suivant les Loix & Coutumes, appartiennent aux personnes franches; son intention étant que, dans toutes lesdites Terres & Seigneuries, il n'y ait plus désormais que des personnes & des biens de condition franche, & qu'il n'y subsiste aucun vestige de la condition servile ou main-mortable.

» La disposition de l'article précédent sera exécutée dans les Domaines engagés; & si quelques-uns des Engagistes se croient lésés, il leur sera libre de remettre les Domaines par eux tenus à titre d'engagement; auquel cas ils seront rembour-

ſés des finances qu'ils juſtifieront avoir été payées par eux ou par leurs auteurs.

» Lorſque par la ſuite il ſera acquis un Domaine, à quelque titre que ce ſoit, de nouvelles Terres & Seigneuries, dans leſquelles le droit de Servitude ou Main-morte aura lieu, ledit droit ſera éteint & ſupprimé, & les Habitans & Tenanciers de ces Terres en ſeront affranchis dès l'inſtant que S. M. ou les Rois ſes ſucceſſeurs ſeront devenus propriétaires deſdites Terres & Seigneuries.

» Les héritages main-mortables, ſitués dans les Terres & Seigneuries de S. M., ou dans ſes Domaines engagés & poſſédés par des perſonnes franches, Main-mortables (leſquels héritages deviendront libres en vertu des diſpoſitions énoncées ci-deſſus), ſeront, à compter de la même époque, chargés envers le Domaine, d'*un ſol* de cens par arpent ſeulement; ledit cens emportant lods & ventes, conformément à la Coutume de leur ſituation.

» Les Seigneurs, même les Eccléſiaſtiques & les Corps & Communautés qui ſe porteroient à affranchir de ladite condition Servile & Main-mortable, telles perſonnes, & tels biens de leurs Terres & Seigneuries qu'ils jugeront à propos, ſeront diſpenſés d'obtenir aucune autoriſation particulière, & de faire homologuer les actes d'affranchiſſement dans les Chambres des Comptes ou ailleurs, ou de payer à S. M. aucune taxe ni indemnité à cauſe de l'abrégement ou diminution que leſdits affranchiſſemens paroîtroient opérer dans les fiefs tenus d'elle; deſquelles taxe ou indemnité S. M. fait pleine & entière remiſe.

» Ordonne S. M. que le droit de Suite ſur les Main-mortables demeurera éteint & ſupprimé dans tout ſon Royaume, dès que le Serf ou Main-mortable aura acquis un véritable domicile dans un lieu franc; veut qu'alors il devienne franc au regard de ſa perſonne, de ſes meubles, & même de ſes immeubles qui ne ſeroient pas Main-mortables par leur ſituation ou par des titres particuliers «.

Je ne ferai ſur cette loi qu'une ſeule obſervation; c'eſt qu'il auroit été, ce me ſemble, aiſé de

de la compléter, & de rendre non-seulement universel, mais même presque subit, le bienfait dont le Législateur a voulu gratifier ses sujets. Il ne falloit qu'autoriser les Serfs à se racheter, & fixer aux Seigneurs le tarif de cette concession de leur part.

On ne peut pas dire que ce soit le respect pour la propriété qui ait empêché d'ajouter cette clause à l'Edit, puisqu'il éteint le droit de *Suite*, d'autorité & *gratuitement*. Or, ce droit de *Suite* ne faisoit pas moins partie de la propriété des Seigneurs, que toutes les autres dispositions de cette jurisprudence. Si l'on a pu abolir l'un sans condition, à plus forte raison pouvoit-on fixer un prix à l'anéantissement des autres, & il n'en auroit pas coûté davantage à l'Etat.

Cet arrangement auroit été comme celui qui a rendu ce qu'on appelle la *liberté* aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes du Royaume, un contrat forcé dans son principe, mais volontaire dans son exécution entre le maître & les sujets. Il est probable que cette idée sera adoptée par le Gouvernement : elle est une suite indispensable des maximes annoncées dans le préambule de l'Edit.

Il a été présenté au Parlement de *Paris* pour y subir la formalité de l'*enregistrement* : il paroîtra bien singulier, aux étrangers sur-tout, d'apprendre que ce Tribunal y ait ajouté une modification qui l'annulle dans une de ses parties : il est enregistré à la charge qu'*il ne pourra nuire ni préjudicier aux droits des Seigneurs* : mais dès que ce droit de *Suite*

eſt une prérogative *ſeigneuriale*, l'Edit qui tend à l'abolir eſt donc anéanti lui-même par cette reſtriction. Si les volontés *parlementaires* doivent l'emporter ſur les volontés *royales*; ſi les hommes appellés à juger au nom du Prince, peuvent éluder, en vertu de cette miſſion, les règles établies par le Prince même, qu'y aura-t-il donc de ſtable & de fixe dans le Royaume?

Un *Main-mortable*, décédé dans un lieu franc, laiſſera une ſucceſſion opulente: les enfans, en vertu de la loi, voudront la recueillir: le Parlement, en vertu de ſa modification, les déclarera non-recevables, & adjugera l'héritage au Seigneur *ſuivant*. C'eſt la millionième des inconſéquences de ce genre, dont notre Légiſlation & notre Juriſprudence offrent des exemples: on ne les corrige pas toutes: mais celle-ci eſt ſi frappante & ſi inconcevable, qu'elle ſera ſans doute réformée.

DES FLOTTES.

ON ne peu guère intituler autrement un article où il doit être queſtion de ces eſcadres errantes que l'œil, ni la politique ne peuvent ſaiſir: jamais comètes n'ont été plus inacceſſibles aux calculs & aux téleſcopes: mais il ſemble cependant qu'enfin, dans les deux hémiſphères, nous touchons au moment d'une exploſion ſenſible: ces aſtres vagabonds commencent à régler leur courſe, de manière à mettre fin aux tourmens, au déſeſpoir des ſpéculateurs.

On a déja quelques petites nouvelles des deux eſcadres perdues depuis tant de mois aux environs des *Iſles-ſous-le-vent.* Un détachement de celle de M. le Comte *d'Eſtaing* s'eſt emparé de la petite iſle de *Saint-Vincent* : ce n'eſt pas une grande conquête. Il n'y avoit pas 300 hommes de garniſon ; on n'y a pas trouvé plus de 50 canons : nous n'avons pas perdu un ſeul ſoldat : les ennemis n'en ont eu que quatre de tués : voilà des expéditions comme il faudroit qu'elles fuſſent toutes ; car enfin on n'en eſt pas moins vainqueur : & dans le fond la gloire devroit être attachée au ſuccès plus qu'au carnage : mais ce n'eſt pas la raiſon, comme je l'ai déja dit bien des fois, qui gouverne à la guerre, ni les têtes, ni les bras.

M. le Comte *d'Eſtaing* paroît ſe propoſer quelque exploit plus meurtrier, & par conſéquent plus conſidérable : il eſt parti le 30 Juin de la *Martinique* avec 24 *vaiſſeaux* de ligne à ſes ordres : où va-t-il ? Dieu le ſait & lui : mais il ne ſemble pas qu'ils aient encore mis perſonne dans leur confidence.

En allant un peu plus loin, on trouve le *Congrès*, dont toutes les démarches, depuis ſix mois, ſont auſſi obſcures, auſſi peu bruyantes que l'allure de nos flottes : il commence à refaire un peu de tapage ; on dit que ſon armée a battu un gros corps d'*Anglois* ; que ceux-ci ont perdu 1400 hommes, &c. ; cela n'eſt pas ſûr : ce qui eſt certain, c'eſt que ce Sénat *ultra-marin* prend aſſez les uſages de l'*Europe*, comme il en éprouve les beſoins.

Il demande à ses fidèles associés une petite contribution de *cinquante millions* de dollars, pour subvenir aux frais de la guerre, pour raviver son papier monnoye un peu décrédité ; car dans cet hémisphère-là, comme dans celui-ci, tout en combattant sous le drapeau de la *liberté*, on aime encore mieux son argent que sa patrie : & le *papier monnoye*, quoique destiné à servir de lait à la République au berceau, n'a pas un merveilleux cours : nous verrons comment l'héroïsme *Continental* s'y prendra pour fournir les cinquante millions de *dollars*. Voilà pour l'autre monde.

Dans celui-ci, le cahos des plans maritimes semble un peu se débrouiller : on ne sait encore rien du tout de ce que feront les flottes combinées ; mais on sait du moins ce qu'elles ont fait ; & cela console.

On sait, par exemple, que M. le Comte *d'Orvilliers* est parti le 3 Juin de *Brest*, avec 28 vaisseaux *de ligne*, *9 frégates*, & des *corvettes*, & des *cutters*, & des *brûlots*, &c. ; que deux jours après il a eu deux vaisseaux *de ligne* de plus ; que le 11 Juillet, étant à la hauteur de la *Corogne*, il a reçu un renfort de *8 vaisseaux* de ligne *Espagnols*, avec *2 frégates ;* que le 23, à la même hauteur, il a été renforcé de *12 autres vaisseaux* de ligne, *2 frégates*, &c. ; ce qui lui a fait 50 vaisseaux *de ligne*, *11 frégates*, &c. avec lesquels il est arrivé le 6 Août à *Ouessant ;* qu'il est suivi d'une autre escadre de *16 vaisseaux Espagnols*, navigeant à la vue de la sienne ; qu'aussi-tôt des *galiottes à bombes*, des *bâtimens de transport* sont partis pour

le joindre ; & qu'enfin, s'il eſt permis d'en juger d'après les apparences, on frappera, ſous peu de jours, le grand coup qu'on apprête depuis pluſieurs mois.

On peut ajouter, pour la ſatisfaction de ceux à qui il eſt agréable de multiplier les probabilités en faveur du ſuccès qu'ils déſirent, que les bâtimens *Eſpagnols* ſont, à ce que l'on dit, dans le meilleur état : il y en a un de *116 canons :* les autres, moins impoſans par la maſſe apparente, n'en ſont pas moins redoutables, pas moins en état de réſiſter avec ſuccès aux coups de l'artillerie ennemie : on les dit exceſſivement forts de bois, & preſque impénétrables aux boulets ; ce qui eſt un avantage dans le combat : mais n'eſt-ce pas un inconvénient pour la manœuvre ?

Cet armement, au reſte, eſt le plus formidable appareil dont les mers aient encore été ſcandaliſées depuis l'invention de la marine : l'*armade* trop tôt nommée *Invincible*, de *Philippe II*, n'en approchoit pas. Peut-être ſera-t-on bien aiſe de trouver ici le parallèle de ces deux efforts qui ont le même but, & de voir comment on s'y eſt pris aux deux époques pour eſſayer d'écraſer l'*Angleterre*.

L'*Invincible*, ſuivant les détails conſervés par M. *de Thou*, étoit compoſée de *cent cinquante voiles :* on y comptoit des bâtimens de toute eſpèce : mais ce qui la diſtinguoit de nos flottes d'aujourd'hui, c'eſt qu'il y avoit beaucoup de grandes *galères*, dont le ſervice exigeoit *trois cens rameurs* ſur chacune : du reſte, les vaiſſeaux

avoient, du côté de la construction, l'avantage qu'on remarque encore aujourd'hui dans la flotte *Espagnole*, l'excessive épaisseur & la solidité des bois. Elle portoit,

8000	matelots,
20,000	hommes de débarquement,
1600	canons de bronze,
1050	canons de fer,
5600	quintaux de poudre,
1200,000	boulets,
1000	quintaux de balles,
1200	quintaux de mèche (1),
7000	mousquets,
10,000	haches, hallebardes, &c.

Voilà pour tuer.

Quant aux vivres, outre le *poisson*, le *riz*, les *féves*, *pois*, *raisins secs*, l'*huile*, le *vinaigre*, &c. on avoit embarqué,

100,000	quintaux de biscuit,
3000	quintaux de fromage,
6600	quintaux de lard,
147,000	pièces de vin,
12,000	pipes d'eau;

enfin l'approvisionnement entier étoit pour six mois.

(1) Pour le service non-seulement de l'artillerie, mais des mousquets; expédient auquel on a substitué depuis dans la petite tiraillerie les pierres à fusil: il est peut-être un peu étonnant qu'on n'ait pas cherché à les approprier à la grande.

Ici on compte

66 vaiſſeaux de ligne ;
au moins 30 frégates.

Quant aux bâtimens d'un moindre volume, guerriers, ou ſimples *ſommiers*, s'il eſt permis d'employer ce mot, le nombre en eſt en quelque ſorte innombrable.

Cela ſuppoſe plus de

6000 canons de tout calibre.

Les troupes deſtinées au débarquement ne peuvent pas monter à moins de

30,000 hommes.

Les équipages de même vont au-delà de

30,000 hommes.

Les ordres, dit-on, ont été d'embarquer par pièce d'artillerie, & par homme trois cens coups à tirer ; ce qui feroit plus de

200,000 quint. en plomb ou en fer.

Il ne peut pas y avoir moins de

100,000 quintaux de poudre.

Indépendamment des ſalaiſons, des farineux de toute eſpèce, du biſcuit, &c, on a embarqué

530 bœufs vivans,
3000 moutons,
7000 ſacs d'avoine,
90,000 rations de fourrage.

La quantité des ustensiles & des provisions pour remuer la terre, pour faire ou attaquer des retranchemens, est innombrable. Quelles Colonies, quels Royaumes ne feroit-on pas fleurir avec de semblables efforts; & ceux-ci ne sont que pour la destruction !

Un rapport assez singulier entre les deux expéditions, c'est qu'elles auront été entreprises précisément dans le même temps : c'est dans le courant du mois d'*Août*, & dans les premiers jours de *Septembre* que se donnèrent les combats qui entraînèrent la défaite de l'*invincible : quod omen dii avertant!* les grans vents qui accompagnent ordinairement l'approche de l'*équinoxe*, les grandes marées favorables pour les descentes, mais redoutables pour les gros vaisseaux battus de l'orage, nuisirent infiniment alors aux assaillans.

Si l'on veut encore un autre point de ressemblance, on le trouvera dans la conduite des *Anglois* aux deux époques : ils ne firent, sous *Elisabeth*, comme aujourd'hui, leurs préparatifs que fort tard. Ils assemblèrent, comme aujourd'hui, des camps dans différentes Provinces : ils armèrent, comme aujourd'hui, deux flottes à la fois, pour observer & combattre, s'il se pouvoit, leurs ennemis : mais le nombre des vaisseaux n'étoit pas aussi disproportionné qu'il le paroît en ce moment : ils donnèrent à l'un de leurs Amiraux *cinquante* vaisseaux, & *cent* à l'autre.

Il est vrai que les Historiens observent qu'il y avoit une prodigieuse inégalité dans la grandeur de ces bâtimens égaux pour le nombre ; au lieu

qu'aujourd'hui ce n'eſt que par le nombre qu'ils ſont inférieurs : ajoutons que dans ce temps-là, les *Anglois* avoient un Allié, & un Allié puiſſant, ſur-tout par mer : les *Provinces-Unies* armèrent pour eux 90 vaiſſeaux qui les ſecondèrent avec vigueur : c'étoient au contraire les *Eſpagnols* qui n'en avoient pas. Leur défaite fut une eſpèce de triomphe pour toute l'*Europe*, que leur proſpérité auroit conſternée.

Ces ſimilitudes & ces différences peuvent influer ſur le ſuccès ; mais il y a une de ces dernières qui probablement ne tirera pas à de grandes conſéquences. La flotte de *Philippe ſecond* portoit, avec les ſoldats, un Révérend Pere *Inquiſiteur*, Vicaire-Général du *S. Office*, avec plus de cent *Capucins*, & autres Religieux mendians : de plus le Général avoit dans ſon porte-feuille une bulle du Pape qui excommunioit, dépoſoit, & déclaroit *bâtarde* la Reine d'*Angleterre*, &c. Nous n'avons ni *Capucins*, ni *bulle*.

Les eſpérances que l'on a conçues des talens de M. le Comte *d'Orvilliers* ſont mêlées d'une compaſſion douloureuſe & bien légitime ſur une perte qu'il vient de faire. Son fils unique eſt mort, ſous ſes ieux, à ſon bord : ainſi les lauriers qu'il ſe prépare à cueillir, ſeront arroſés des larmes paternelles.



ESPAGNE.

TANDIS que les bruits menaçans se fortifient dans nos environs, & que le fracas qui annonce la tempête, s'augmente de jour en jour, d'heure en heure, sur nos côtes, l'*Espagne* a déja commencé les hostilités sur les siennes : elle n'a pas eu de mer à franchir pour attaquer les domaines de l'*Angleterre*. Le *Calais* de l'*Ibérie*, ce monument honteux de la foiblesse d'une immense Monarchie, & de l'audace comme du bonheur des Insulaires qui s'en enorgueillissent depuis près d'un siècle ; cette clef qui pouvoit tout-à-la-fois, & ouvrir une entrée facile dans son sein, & fermer à ses flottes l'accès des mers dont la nature s'est plu à l'entourer, *Gibraltár* est assiégé, ou du moins entouré de troupes. Est-ce par la force, ou par la famine qu'on se propose de venger l'*Espagne* de l'opprobre dont cette usurpation si long-temps tolérée la couvroit ? On ne le sait pas : mais, quelles que soient les mesures, il est encore plus difficile d'en prévoir le succès : le siège & le blocus ont également leurs inconvéniens, & leurs avantages.

Celui-ci épargneroit le sang que doit nécessairement coûter l'escalade d'un rocher fortifié par la nature, & par l'art : mais aussi, comment boucler un port que chaque coup de vent peut affranchir ? Comment en fermer tellement les issues de dehors, qu'il ne puisse pas s'y glisser une seule de ces barques que l'avidité & la certitude du gain

y pousseront de toutes parts ? A la veille de l'hyver, les *Espagnols* peuvent-ils se flatter, ou d'en imposer assez aux vents, pour que leurs gros vaisseaux en soient respectés, ou que des bâtimens légers ne hasarderont pas avec succès un passage dont l'immensité des bénéfices leur dérobera le danger ?

La Rochelle étoit une espèce de *Gibraltar* encore, du temps de *Louis XIII* : la grandeur d'ame, la constance invincible du Cardinal-Roi qui maitrisoit son Maître, lui firent vaincre les obstacles : mais d'abord la nature du terrain le secondoit : il construisit une digue qui ferma réellement les accès du port ; alors la famine combattit pour lui.

J'ignore si la disposition des lieux permet à *Gibraltar* d'employer ce moyen dispendieux, mais sûr : j'ignore encore plus si une armée *Espagnole* supporteroit les travaux, les fatigues, l'ennui d'une entreprise de cette espèce, comme le fit en *Saintonge* une armée *Françoise*, aiguillonnée par la présence de son Roi, & la magnanimité du Ministre.

Il faut de plus se rappeller que la fortune de *Richelieu* se signala encore pour lui dans cette occasion, comme dans toutes les autres : il éleva la digue : il subjugua la place : mais dès qu'il en eut les clefs, la digue fut engloutie : ce ne fut que pour assurer son triomphe que la mer parut l'avoir soufferte ; & il n'est pas sûr qu'elle se piquât une seconde fois de la même condescendance.

Il ſemble que l'expédient le plus ſûr & le plus facile de recouvrer *Gibraltar* & les autres poſſeſſions qui ſervent à la *Grande-Bretagne* de menotes, en quelque ſorte, pour enchaîner les mers, c'eſt le ſuccès de la deſcente projettée : mais aura-t-elle lieu ? La réponſe eſt toujours la même : *Dieu le ſait.*

On a lu, il y a quelque temps, dans les papiers étrangers, un mot plaiſant à ce ſujet, attribué à un Miniſtre de *Verſailles :* on lui demandoit, dit-on, des nouvelles de la flotte de M. le Comte *d'Orvilliers :* » Je n'en ſais point, lui fait-on ré» pondre ; je n'ai pas encore lu les Gazettes *An-*» *gloiſes* «. Ce mot prouveroit ce que les faits établiſſent encore mieux, la ferme réſolution où eſt le Miniſtère de garder ſon ſecret, & l'exactitude avec laquelle il l'exécute.

Il faut toujours le répéter : les conjonctures actuelles feront, à bien des égards, une époque unique dans l'hiſtoire : mais ce qu'elles offrent de plus ſingulier, de plus nouveau, ſans contredit, c'eſt cette impénétrabilité des conſeils d'une grande Monarchie, & l'art avec lequel on y réunit aujourd'hui l'immenſité des plans, la grandeur des mouvemens, & la facilité de l'exécution avec le ſilence.

Ce n'eſt pas au reſte en *France* aujourd'hui le ſeul myſtère qui ne ſe divulgue pas, ſi l'on en croit une Epigramme nouvelle aſſez plaiſante ſur le vénérable M. *de Marmontel :*

Ce pédant à fâcheuſe mine,
De ridicules tout bardé,
Croit avoir le ſecret des vers du grand *Racine ;*
Certes, jamais ſecret ne fut ſi bien gardé.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU *VENGÉ*, OU *MORALE-PRATICO-PHILOSOPHICO-ENCYCLOPÉDIQUE.*

TEL eſt le titre d'une brochure nouvelle que l'audace des ennemis de l'éloquent *Génevois* vient d'arracher à ſes amis. Elle a pour objet de confondre ſes calomniateurs, & ſur-tout l'Auteur de l'Eloge de *Milord* MARÉCHAL; elle eſt intéreſſante par le jour qu'elle porte ſur les procédés de ces terribles Philoſophes: elle doit être accueillie des ames honnêtes qui déſirent que juſtice ſe faſſe, & que le *crime* ne ſoit pas toujours heureux.

J'emploie ici le mot *crime*, & il ne paroîtra pas trop fort, ſi l'on ſe rappelle que M. *d'Alembert*, ſans être provoqué, a oſé appliquer celui de *coupable* à *J. Jacques*, en parlant de ſes procédés envers Milord *Maréchal;* en accuſant ce mort célèbre d'*ingratitude*, & d'avidité tout-à-la-fois; en articulant des faits qui ſembloient juſtifier cette imputation; en affirmant que l'un avoit *demandé*, que l'autre avoit *donné; que depuis le bienfaiteur a été* OUTRAGÉ *par celui qui n'en jouiſſoit pas moins des bienfaits*, & qu'il en exiſtoit des preuves AUTHENTIQUES.

S'il ſe trouvoit que toutes ces aſſertions fuſſent

des menſonges réfléchis; ſi *J. J. Rouſſeau*, loin d'être *ingrat* envers Milord *Maréchal*, avoit été grand, généreux; ſi, loin de provoquer les générosités, les bienfaits, les dons de cet *Anglois*, le *Génevois*, preſſé de la manière la plus tendre, la plus honnête, avoit d'abord refuſé pour lui-même, & enſuite accepté pour une autre perſonne, en la limitant une largeſſe qu'on le remercioit de ne pas dédaigner; ſi, loin d'avoir jamais injurié celui dont on réveille la cendre, pour avoir le prétexte de flétrir la ſienne, il avoit conſervé pour lui, & lui avoit inſpiré une eſtime dont ils ſe ſont donné des marques mutuelles juſqu'au dernier moment; ſi enfin non-ſeulement les ſeules preuves *authentiques*, mais les ſeules préſomptions, mais les ſeuls indices qui exiſtent, concouroient tous à juſtifier *Rouſſeau*, à le couvrir de gloire, à établir la réalité de ſes vertus intérieures plus ſolidement encore que celle de ſes talens publics; ſi ce n'eſt que par un complot formé de ſang froid, qu'on a pu imaginer & débiter des calomnies deſtinées à jetter quelque ombre ſur ſa réputation, au moins quant au premier article, le mot *crime* ne feroit-il pas le terme propre pour qualifier ces honteuſes manœuvres? Or, il ſera impoſſible de douter de tous ces faits, quand on aura lu la brochure dont il s'agit.

On ne conçoit pas trop comment MM. *d'Alembert*, & autres calomnians philoſophes, ont été, dans toutes les accuſations qu'ils pouvoient choiſir, préférer préciſément la plus incompatible avec la délicateſſe qui chez *J. Jacques* a paru tou-

jours accompagner la fierté, celle d'une avidité ignominieuſe, & d'une ingratitude criminelle: mais apparemment d'une part ce genre d'imputation a paru à la cohorte *penſionnée* la plus facile à accréditer. *Arlequin* parle toujours de *Macaroni.* Des hommes dont la bouche ne s'ouvre que pour ſolliciter des graces, ou débiter des diffamations; dont le cœur eſt toujours muet & la main toujours ouverte, ont dû ſe flatter de n'éprouver aucune contradiction quand ils accuſeroient un mort, d'avoir eu comme eux l'ame baſſe, l'eſprit méchant, & la mémoire courte.

De plus il y avoit un prétexte, un fondement à cette calomnie, & d'autres n'en auroient peut-être pas eu: il exiſtoit une *penſion*, une apparence de *refroidiſſement:* quoi de plus aiſé que d'attribuer l'une à des *inſtances*, & de métamorphoſer l'autre en *rupture;* ſur-tout ſi l'on ajoute que les acteurs de cette ſcène étant morts tous deux; l'un étant étranger, & l'autre ayant toute ſa vie été peu communicatif, on devoit eſpérer que les traces de leurs procédés réciproques ne leur auroient pas ſurvécu.

Rien n'étoit mieux combiné, comme on le voit. Voilà un contrat, devoient dire les eſprits frivoles, c'eſt-à-dire, preſque tous les gens du monde, & la *bonne compagnie:* donc *Rouſſeau* a été intéreſſé: *Rouſſeau* étoit un bourru; donc il a pu être dur même envers ſon bienfaiteur; donc il a été *ingrat;* donc, &c.: c'eſt ainſi que devoit raiſonner l'eſpèce d'hommes que l'on vouloit ſéduire: & la trame étoit bien ourdie: pouvoit-on

s'attendre qu'il exiſtât à *Neuchatel*, au fond des montagnes de la *Comté*, un dépôt capable d'en confondre les artiſans, & un homme aſſez courageux pour en faire uſage ?

Quoiqu'il en ſoit, voici les termes du Panégyriſte diffamateur : „ Le Philoſophe *Génevois* „ lui écrivit un jour (à Milord *Maréchal*), qu'il „ étoit content de ſon ſort, mais qu'il gémiſſoit „ ſur les malheurs dont ſa *femme* étoit menacée „ en cas qu'elle vînt à le perdre ; *qu'il voudroit ſeu-* „ *lement lui procurer* PAR SON TRAVAIL *600 liv. de* „ *rente*. Milord *Maréchal* ſe fit un plaiſir de donner „ à cette lettre le ſens que ſuggéroient l'élévation „ & la bonté de ſon ame. Il aſſura au *mari* & à la „ *femme* la rente qui manquoit à leur bonheur “.

Ainſi voilà *J. Jacques* métamorphoſé en une eſpèce de mendiant qui joint l'aſtuce à l'avidité ; il abuſe de ſon eſprit pour colorer, pour déguiſer une demande aſſez peu honnête ; il ne parle de ſon travail & de ſes déſirs, qu'afin de faire à ſon riche ami, une violence plus fructueuſe, que pour le réduire à la néceſſité de le diſpenſer de l'un, en allant au-devant des autres.

M. *d'Alembert* lui fait même citer ſa *femme*, & la ſollicitude conjugale, pour déterminer plutôt l'obligeant bienfaiteur, & lui faire de ſa profuſion un devoir plus preſſant : de ſorte que dans ce court récit, le cauſtique louangeur trouve moyen de dégrader à-la-fois l'eſprit & le cœur de ſon ennemi ; il le peint comme ſe jouant également de l'amitié, quand il l'implore, & des vertus, quand

quand il s'en appuie : à l'une, il présente une énigme qu'il sait qu'elle devinera, & qu'il n'emploie que pour se dispenser de rougir : il ne rappelle son attachement aux autres que pour s'en faire payer le prix. Certainement jamais poison n'a été plus artistement préparé.

Quand l'auditeur est ainsi disposé à tout croire, à tout entendre ; quand on a trouvé moyen de lui faire paroître le défunt vil & odieux tout ensemble, le *Cicéron* de la fraude ajoute : „ La „ vérité nous oblige (& ce n'est pas sans un re„ gret bien sincère), d'observer que le bienfai„ teur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il „ avoit si noblement, & si promptement obligé ; „ mais la mort du COUPABLE, & les justes rai„ sons que nous avons eues nous-mêmes de nous „ plaindre, nous obligent de tirer le rideau sur „ ce détail affligeant, dont les preuves sont mal„ heureusement consignées dans des lettres AU„ THENTIQUES ".

Ainsi, après avoir tout dit, M. *d'Alembert* trouve moyen de parler bien plus vivement encore : il ébranle plus violemment l'esprit, qu'il n'a frappé l'oreille. En se ménageant la gloire de la modestie, de l'humanité, du respect pour la cendre des morts, il multiplie, & les torts du défunt, & les soupçons sur sa conduite, & les raisons de le mésestimer ; enfin en déclarant qu'il existe des preuves *authentiques*, il donne une vaste carrière à l'imagination. » Pensez, dit-il à » ses Lecteurs, tout ce que vous voudrez, & » croyez tout ce que vous aurez pensé. La main

» du misérable a tracé sa condamnation «. Ce petit morceau est un chef-d'œuvre, un modèle unique de calomnie.

Or, dans la brochure dont il s'agit, on somme M. *d'Alembert* de produire ces lettres *authentiques* qu'il a vues sans doute, puisqu'il les regarde & les annonce comme des PREUVES. En attendant, on en cite de vraiment authentiques, qui, *malheureusement*, sont l'absolution bien solemnelle de *J. Jacques*.

Le 6 Mars 1764, Milord *Maréchal* lui écrivoit d'*Edimbourg* : „ J'ai acheté pour la somme de „ 30,000 guinées une de mes terres....... „ L'unique profit qui me revient est de pouvoir, „ par le profit que je pourrois retirer de mon „ achat, faire quelque bien à des gens que j'es„ time & que j'aime. *Mon bon & respectable ami*, „ *vous pourriez me faire un grand plaisir en me per*„ *mettant de donner, soit à présent, ou par testa*„ *ment, cent louis à Mlle le Vasseur;* cela lui feroit „ une petite rente viagère pour l'aider à vivre. Je „ n'ai pas de parens proches; personne plus de „ ma famille.... *J'ai encore un fils chéri; c'est mon bon* „ *sauvage. S'il étoit un peu traitable, il rendroit un* „ *grand service à son ami & serviteur* ".

Ce fils chéri, c'étoit *J. Jacques* lui-même, & Mlle *le Vasseur*, c'étoit sa veuve d'aujourd'hui, qui n'est devenue sa femme qu'en 1769. Ainsi, quand il étoit question des bienfaits de Milord *Maréchal* envers elle, l'idée venoit du bienfaiteur lui-même; & ce n'étoit pas comme *épouse* du

Philosophe qu'il vouloit la gratifier. Sa lettre seule suffiroit pour laver la mémoire de *Rousseau*, & prouver authentiquement qu'il ne demandoit l'aumône, ni *pour lui*, ni pour sa *femme*. Voici la réponse du Philosophe datée du 31 Mars 1764:

„ Sur vos offres qui regardent Mlle *le Vasseur* „ & moi, je commencerai, Milord, par vous dire „ que loin de mettre de l'amour-propre à me re- „ fuser à vos dons, j'en mettrois un très-noble „ à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dis- „ putes : les preuves que vous vous intéressez „ à moi, de quelque nature qu'elles puissent être, „ sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'hu- „ milier; & je ne m'y refuserai jamais, soit dit „ une fois pour toutes.

„ Mais j'ai du pain quant à présent; & au „ moyen des arrangemens que je médite, j'en „ aurai pour le reste de mes jours : que me servi- „ roit le surplus ? Rien ne me manque de ce que „ je désire, & qu'on peut avoir avec de l'argent. „ Milord, il faut préférer ceux qui ont besoin, à „ ceux qui n'ont pas besoin, & je suis dans ce „ dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on „ me parle de testament. Je ne voudrois pas être, „ moi le sachant, dans celui d'un indifférent; „ jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre ?

„ Vous savez, Milord, que Mlle *le Vasseur* a „ une petite pension de mon Libraire, avec la- „ quelle elle peut vivre quand elle ne m'aura „ plus. Cependant j'avoue que le bien que vous „ voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me

„ regardoit directement ; & je suis extrêmement „ touché de ce moyen trouvé par votre cœur de „ contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui appliquassiez plutôt la rente de la somme que la „ somme même, cela m'éviteroit l'embarras de „ la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien ".

Le 13 Avril suivant, avant que d'avoir reçu la réponse qui précède, Milord *Maréchal* recrit de *Keith-hall* à son *bon sauvage*. Il l'instruit de ses plans, de son projet de retour à *Berlin ;* il ajoute: „ Je n'aurai que deux choses à regretter, le soleil „ de la *Bendita Valencia*, & mon fils le sauvage. „ Dans ma dernière je lui fais une proposition „ très-raisonnable : je ne sais ce qu'il me répondra; rien qui vaille, j'ai peur. Bon jour; je „ vous embrasse de la plus tendre amitié ".

Le 6 Juin suivant, ayant reçu la réponse du 31 Mars, il recrit de *Londres* au même *bon sauvage :*

„ Je ne puis vous exprimer le plaisir *que votre* „ *indulgence en ma faveur m'a donné ; j'en sens vivement la valeur.* Je n'ai le temps que de vous „ assurer combien je suis votre serviteur & fidèle „ ami. . . . . .

En Février 1765, il étoit déja question de la retraite de *Rousseau* en *Angleterre*. MM. *d'Alembert*, *Hume*, *Walpole*, & quelques autres beaux Esprits joyeux, préparoient déja le filet où ils se proposoient d'enlacer le sauvage de Milord *Maréchal*. Celui-ci, consulté sur la transplantation projettée, mandoit, le 8 de ce mois, à *son fils*,

en lui parlant de la cherté de la vie à *Londres* :
„ Si vous n'étiez plus ſauvage que les ſauvages
„ du *Canada*, il y auroit remède. Parmi eux ſi
„ j'avois tué plus de gibier que je ne pourrois en
„ manger ni emporter ; je dirois au premier paſ-
„ ſant : tiens, voilà du gibier ; il l'emporteroit,
„ mais *J. Jacques le laiſſeroit* : ainſi j'ai raiſon de
„ dire qu'il eſt trop ſauvage, &c. "

Le 22 Mai de la même année, il revient à la charge, il mande à *J. Jacques* :

„ Ce qui me fâche, eſt la crainte que l'impreſ-
„ ſion de vos ouvrages à *Neuchatel* ne ſe faiſant
„ pas, il ne vous manque un ſecours néceſſaire ;
„ car *item* il faut manger, & on ne vit plus de
„ gland dans notre ſiècle de fer. Vous pourriez
„ me rendre bien plus à l'aiſe que je ne le ſuis, &
„ il me ſemble que vous le devriez. Vous m'ap-
„ pellez votre pere ; vous êtes homme vrai : ne
„ puis-je exiger par l'autorité que ce titre me
„ donne, *que vous permettiez que je donne à mon fils*
„ *50 l. ſt. de rente viagère ?* ..... Il ne tient qu'à vous
„ d'ajouter infiniment à mon bonheur. Seriez-
„ vous à l'aiſe ſi vous étiez en doute que j'euſſe
„ du pain dans mes vieux jours ? Mettez-vous à
„ ma place ; faites aux autres comme vous vou-
„ driez qu'on vous fît. Ne croyez-vous pas que
„ la liaiſon d'amitié eſt plus forte que celle d'une
„ parenté éloignée, & ſouvent chimérique ? Moi
„ je le ſens bien.....

„ J'ai encore une petite terre à moi, & de l'ar-
„ gent comptant conſidérablement. *Je voudrois ſur*
„ *ma terre vous aſſurer 50 liv. ſterling* ; rien n'eſt ſûr

„ que sur les terres. Soyez *bon*, *indulgent*, *géné-*
„ *reux ;* rendez votre *ami heureux*. Adieu “.

Rousseau ne fit le bonheur de son ami qu'à moitié, parce qu'il n'accepta que 600 liv. de rente, dont 400 seulement reversibles sur la tête de sa femme; mais sans doute il est bien complétement justifié de la demande ignominieuse qu'on lui impute.

Il ne l'est pas moins victorieusement de la *rupture*. Non-seulement il n'existe point de lettre *authentique* qui puisse l'en convaincre; non-seulement il n'y a pas de preuve, ni que Milord *Maréchal* se *soit plaint de lui*, ni qu'il *ait eu à s'en plaindre :* mais il y a des *preuves* qu'il n'a cessé de l'estimer; mais des lettres *authentiques*, puisqu'elles sont de la main de Milord *Maréchal*, démontrent qu'il a toujours regardé *Rousseau comme un homme vertueux*, *mais aigri par ses malheurs .... qui n'écoutoit pas assez ses amis ;* & que s'il y avoit un homme de qui il eût une médiocre opinion, c'étoit précisément M. *d'Alembert*.

En parlant de la tracasserie scandaleuse où M. *Hume* n'étoit que l'agent des coteries *Anglo-Parisiennes*, Milord *Maréchal* gémit d'être *quasi forcé d'entrer dans une querelle entre deux amis qu'il* ESTIME. Il annonce qu'il va prendre le *parti nécessaire à son repos*, *de ne plus parler ni écouter sur cette malheureuse affaire :* il demande à *Rousseau* lui-même la permission d'*abréger à l'avenir la correspondance avec lui*, *comme il a* DÉJA FAIT *avec tout le monde*, *même avec ses plus proches parens & amis*, *pour finir ses jours dans la tranquillité*.

Ainsi, loin de se brouiller avec *Rousseau*, c'est le dernier ami avec lequel il ait conservé des relations; & si l'on se rappelle qu'en mourant il lui a fait un legs; qu'il s'est par conséquent occupé de lui dans ce moment, avec le désir que le survivant conservât sa mémoire, & tînt de lui un dernier gage de son affection, on sera en état d'apprécier les deux parties de la diatribe philosophique.

On demandera sans doute où étoient ces lettres dont M. *d'Alembert* a eu le malheur de ne pas connoître assez tôt l'existence, & qui se reproduisent tout-d'un-coup si mal-à-propos: on voudra savoir comment elles sont *authentiques*. Rien de plus facile à vérifier. Elles étoient déposées avec une partie des manuscrits de *J. Jacques*, à *Neuchatel*, dans les mains de M. *du Peyrou*, citoyen de ce petit Etat; homme universellement estimé, & respecté; usant noblement dans un des beaux séjours de l'*Europe* d'une fortune considérable, & supérieur par conséquent par sa position, comme par son caractère, à toute espèce d'intrigue *typographique*, ou autre.

Le zèle seul de l'amitié indignée l'anime. Il étoit ami commun du Philosophe déchiré par les sophistes du jour, & de l'homme de condition presque déshonoré par leurs éloges (1). Tous deux lui écrivoient; & *Rousseau*, sans savoir combien ce dépôt seroit un jour utile à sa mémoire, lui

(1) C'est une réflexion que tout le monde fera en lisant les Lettres de Milord *Maréchal*: elles donnent de lui une idée attendrissante: elles peignent un bon homme, un homme uni,

avoit confié les originaux des lettres qu'il avoit reçues de Milord *Maréchal*. M. *du Peyrou* en a extrait lui-même celles qui étoient relatives à l'objet dont il s'agit ici. Il a communiqué ses extraits à l'éditeur de la brochure, avec une lettre où il lui dit :

„ Vous pouvez me nommer sans scrupule ; vous „ pouvez même assurer que je suis prêt à communiquer, à qui le voudra, les pièces originales, „ ou leurs copies authentiques, & défier les accusateurs de *J. Jacques*, d'en produire d'équivalentes «. Si M. *d'Alembert* n'en produit pas, il est jugé, & jugé sans retour.

Maintenant qu'on me pardonne deux courtes réflexions qui ne seront pas déplacées ici. La première, c'est qu'il y a quarante ans que M. *d'Alembert* & ses complices traitent ainsi la *Littérature* & la *Philosophie*. Il y a quarante ans qu'ils multiplient les manèges, les noirceurs, les impostures de ce genre, soit pour étendre, affermir leurs renommées, soit pour obscurcir, étouffer, flétrir celle des hommes trop fiers qui les dédaignent, ou trop éclairés qui les pénètrent. Qu'on juge combien ils ont fait de victimes !

---

respectable, sans prétention d'aucune espèce. Dans le panégyrique fabriqué au *Louvre*, en voulant en faire un philosophe, un homme important, on l'a rendu ridicule aux ieux des gens instruits, & très-peu intéressant même pour les autres. Il est évident que M. *d'Alembert* s'est très-peu soucié de lui faire honneur : il n'a choisi, comme je l'ai déja dit, sa vie que comme un cadre propre à insérer de mauvaises plaisanteries qu'il ne vouloit pas perdre ; & son nom, que dans l'espérance d'accréditer davantage des méchancetés, qu'il ne s'attendoit pas à voir si cruellement confondues.

La ſeconde réflexion à laquelle je ne puis me refuſer, répond au reproche que l'on m'a fait, & qu'on me fait encore quelquefois, de marquer de l'acharnement contre cette ſecte, & d'en pourſuivre un des patriarches avec trop d'obſtination.

Je n'imiterai pas la douceur hypocrite de M. *d'Alembert*. Je ne dirai pas que c'eſt *avec un regret bien ſincère* que je le démaſque. N'ayant jamais dit la vérité que quand je l'ai crue néceſſaire, jamais cette néceſſité ne m'a inſpiré de regrets : ſans doute cette franchiſe impitoyable qui ne dit que ce qu'il ſeroit dangereux de taire, vaut mieux que ce patelinage menteur qui publie des calomnies, en feignant de s'y trouver contraint, & d'en gémir. Je ne ſuis donc pas fâché de rencontrer l'occaſion de mettre à découvert le vrai viſage de M. *d'Alembert*.

S'il ne m'avoit pas fait tout le mal qu'il a dépendu de lui de me faire; je ne l'aurois peut-être ni cherchée, ni même ſaiſie : mais pouſſé par lui, & ſa cohorte, au point d'être obligé à prendre les armes pour ma propre conſervation, je leur ai déclaré la guerre : je la leur ai faite, je la leur fais, je la leur ferai bonne; & quand je ne ſerois inſpiré que par la vengeance, il n'y a point d'ame honnête qui, en ſongeant au paſſé, pût m'en blâmer. C'eſt moins ma propre ſatisfaction encore cependant que je m'y propoſe, que l'utilité commune. Je ne pourrois m'impoſer ſilence ſans nuire au Public.

Au moment où j'ai pris la plume contre ce

parti redoutable, & annoncé les premiers chocs; cette faction régnoit presque dans toute l'*Europe*: chez l'étranger, elle passoit pour une société respectable, dépositaire presque exclusive non-seulement des lumières, mais des vertus; aussi distinguée par le bon goût dans la littérature, que par la pratique de l'honnêteté dans la vie ordinaire.

On briguoit de toutes parts le bonheur d'en recevoir des guides pour l'enfance : la jeunesse y cherchoit des modèles, l'âge mûr des confidens, la caducité des consolateurs : des Comédiennes même, devenues célèbres par leur dévouement à la secte, espèces de Pythies honorées du trépied, & initiées dans tous les mystères, sembloient honorer les Souverains, quand, dans le besoin d'une retraite brillante, elles préféroient leurs états.

En *France*, il n'y avoit rien qui ne lui fût subordonné. *Ministère*, *Magistrature*, *Sciences*, *Compagnies Littéraires*, elle avoit tout envahi : elle disposoit de tout, & des réputations même : elle seule ouvroit l'entrée de la gloire & de la fortune; elle peuploit tous les emplois de parvenus philosophisans : les *Académies* comme les Tribunaux étoient dans ses fers : les *presses*, les *Censeurs*, les *Journaux*, étoient à ses ordres, ou enchaînés, s'ils se refusoient à la servir. Quiconque osoit braver son pouvoir, ou révoquer en doute sa supériorité, en quelque genre que ce fût, étoit écrasé sur-le-champ, tantôt avec éclat, comme je l'ai éprouvé moi-même, tantôt sans bruit, comme j'en pour-

rois citer vingt exemples; & j'en pourrois citer mille, si, en général, la bassesse des Gens de Lettres, leur empressement à baiser les pieds du parti qui domine, ne diminuoit un peu le nombre de ces sortes de sacrifices.

Il n'y avoit qu'un côté par lequel on pouvoit la harceler impunément; c'étoit celui de la Religion. Le *Clergé*, malgré la défection de quelques-uns de ses Chefs séduits par l'ambition du bel esprit, opposoit à cette bande rivale un Corps puissant, plus ancien, encore mieux uni, en possession d'influer sur la Littérature, & qu'on ne pouvoit par conséquent pas priver du privilège de la faire servir à la défense du culte attaqué. On n'exiloit, on ne dépouilloit pas ceux qui s'en déclaroient les vengeurs : mais leur mal-adresse même rendoit leurs efforts presque inutiles.

En rebattant sans cesse, dans des ouvrages sérieux, des argumens théologiques peu intelligibles, ils payoient, sans même s'en appercevoir, un tribut à la charlatannerie de leurs adversaires: ils n'osoient leur contester la réalité des talens. En les accusant d'être les corrupteurs de la foi religieuse, ils leur accordoient la supériorité littéraire; de sorte qu'à entendre les Ecrivains Ecclésiastiques, c'étoient toujours de grans hommes, des hommes illustres qu'ils avoient à combattre.

Si cela étoit vrai de quelques-uns, rien n'étoit plus faux de tous les autres. Pour un *Achille* dans les bataillons Encyclopédiques, on comptoit mille *Thersites*, & des *le Rond*, des *Condorcet*, des *Marmontel*, &c. sans nombre, pour un *Voltaire*.

Mais la gloire du Chef, & l'adreſſe des ſtipendiaires, cachoient cette prodigieuſe diſproportion. Leurs adverſaires avoient la ſottiſe de ne la pas ſentir, ou du moins de ne la pas relever; & le peuple des Lecteurs, le commun des hommes, incapable de juger par lui-même, ſubjugué par tous les moyens qui peuvent influer ſur l'opinion, voyant les talens des prétendus Philoſophes reconnus par ceux-mêmes qui auroient eu le plus d'intérêt à les décréditer, s'ils n'avoient pas éte réels; ne pouvant ſe perſuader que des Ecrivains, à qui leurs propres rivaux accordoient tant de prééminence du côté de l'eſprit, puſſent ſe tromper en matière de raiſonnement, attribuoit à l'humeur, au dépit, à la jalouſie, les réclamations des Prêtres : il en venoit inſenſiblement à croire que puiſque, de l'aveu de ceux-ci, les Philoſophes étoient inconteſtablement de grans hommes, il falloit bien qu'ils euſſent raiſon.

De plus, dans leurs livres, c'étoient toujours des choſes flatteuſes pour l'imagination qui s'y reproduiſoient : on y parloit toujours de *liberté*, *d'humanité*, de *douceur;* on déclamoit hautement contre l'*intolérance*, le *deſpotiſme;* tout cela ſe faiſoit avec l'appareil de la magnificence & du plaiſir. C'étoit au *théâtre*, dans les *cercles*, par la bouche des *femmes*, que ſe prêchoient ces ſermons philoſophiques : & pour mettre le comble aux reſſources de cette charlatannerie, les aſſemblées *Académiques*, obſcures autrefois, indifférentes aux dix-neuf centièmes de la nation qui n'entendoient jamais parler ni des candidats, ni

des élections, s'étoient métamorphosées en d'autres scènes théâtrales aussi, & consacrées aux mêmes prédications. Le Public y étoit appellé avec le plus grand faste. Les femmes qui se contentoient autrefois d'influer sur les choix, étoient enchantées de pouvoir briller aux réceptions : elles y couroient en foule ; elles y traînoient leurs amis, leurs amans, &c.

Comment se persuader que des cérémonies devenues si pompeuses, si brillantes, n'eussent pour objet & pour agens que des hommes médiocres ! Comment deviner que ces généreux ennemis de l'oppression, ces zélés missionnaires de la tolérance, fussent les persécuteurs les plus durs, les tyrans les plus vindicatifs qui aient jamais existé ! Comment croire que les rabachages dégoûtans qui faisoient pourtant rire toute la bonne compagnie à l'aide de la clarinette de M. *d'Alembert*, ne fussent pas des chef-d'œuvres de bon goût ; & que ce que la nation sembloit applaudir en corps avec un si vif enthousiasme, ne méritât pas en effet le respect général, & l'admiration universelle ?

Voilà par quels secrets le philosophisme avoit acquis son ascendant, & par quels moyens il le conservoit : la première chose indispensable étoit de renverser cette lanterne magique qui grandissoit tant de petits objets, de réduire à leur juste mesure ces pygmées grossis par une illusion d'optique ; de rapprocher leurs procédés de leurs maximes ; d'éclairer la nation, & même l'*Europe*, sur leurs déportemens intérieurs, comme sur leur

mérite effectif. Il falloit prouver que ſur leur terrain même ils n'étoient pas invincibles ; qu'ils ne devoient leur gloire qu'à une ſuite incroyable de mépriſes ; que s'ils raiſonnoient ſur les matières Eccléſiaſtiques en hommes peu ſoumis, s'ils ſe conduiſoient dans leurs vengeances en démons impitoyables, il s'en falloit bien qu'ils fuſſent des génies en *Littérature :* c'eſt ce que j'ai fait.

N'ayant point l'honneur d'être Eccléſiaſtique, j'ai laiſſé le dogme à part : c'eſt le mérite *littéraire* des mirmidons philoſophiques que j'ai apprécié, à commencer par leur Souverain Pontife : c'eſt le danger politique de leurs manèges, de leur union, de leurs efforts que j'ai révélé au Public.

D'abord on a crié au blaſphème : tout en riant, malgré qu'on en eût, des bévues, des ſottiſes, des ſollécïſmes, des barbariſmes de M. *d'Alembert ;* tout en ſe ſcandaliſant des *tours* dont on le voyoit accuſé, on avoit peine à croire que cela fût vrai. Au lieu d'apprécier ſa réputation d'après ſes ouvrages & ſa conduite, on tâchoit de juſtifier ſes ouvrages & ſa conduite d'après ſa réputation. Il a fallu revenir ſouvent à ce fantôme pour le faire évanouir, & multiplier les preuves pour accabler le préjugé.

M. *d'Alembert*, déconcerté par un genre d'attaque dont ſa conſcience lui démontroit le péril, a redoublé d'efforts & d'intrigues pour déguiſer ſes allarmes & ſon embarras : il a multiplié de ſon côté les productions, &, qui plus eſt, les manoeuvres ; il a bien fallu ne point ſe laſſer de démontrer ſa nullité littéraire, puiſqu'il ne ſe laſſoit

point de prétendre à une existence : il a fallu démontrer le ridicule des productions, pour qu'on cessât de les révérer, & révéler les manœuvres, pour faire rougir, pour intimider même les protecteurs à qui jusques-là on en avoit dû l'efficacité.

Le fruit de cette constance est bientôt devenu sensible : peu-à-peu les langues & les plumes se sont déliées : les Journaux ont cessé d'être tout-à-fait esclaves : on a commencé, même dans le monde, à examiner sérieusement ; le voile dont je n'avois levé qu'un coin, a disparu tout entier ; alors au lieu du colosse qu'il sembloit couvrir, on a été tout surpris de ne voir dessous que le petit squelette de M. *d'Alembert*, devenu imperceptible dans l'immense cavité de sa réputation.

C'est à la continuité que ce succès est dû : un moment de silence reporteroit M. *d'Alembert* sur son piédestal, & rameneroit peut-être le Public à la vénération, ou du moins à l'incertitude. Il n'y a donc pas d'acharnement dans mes apparentes répétitions : tant qu'il travaillera à rendre douteuses les vérités dont je me suis déclaré le défenseur ; vérités parmi lesquelles se trouvent comprises son excessive médiocrité, son excessive malignité, son excessive ambition, son goût excessif pour le despotisme, pour la vengeance, &c. mon devoir sera de travailler à les affermir.

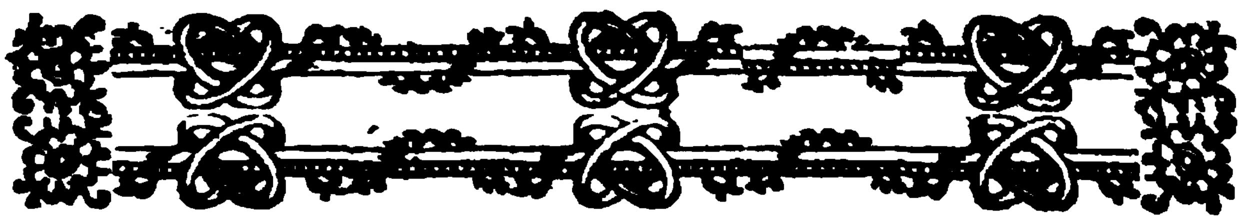
Si c'est lui que j'ai choisi pour en faire un exemple, c'est d'abord parce que c'est lui qui m'a fait le plus de mal, avec moins de motif ; parce que sans avoir été provoqué, il s'est déclaré mon

ennemi, & qu'il m'a nui, à sa manière, sourdement, avec sa tartufferie accoutumée, genre de vexation que je déteste plus que tout autre, parce qu'il est plus éloigné de mon caractère. Ensuite ayant ambitionné la gloire dangereuse de se faire chef de parti, c'est lui qui doit être le plus exposé aux coups. Il veut porter le plumail, il faut qu'il dévore les amertumes attachées à cette décoration. Enfin dans sa décadence même, son orgueil philosophique se signale encore en même temps que son adresse : il est humilié, mais non pas corrigé : il sent le besoin qu'a sa gloire caduque d'être récrépie de toutes parts : mais il n'abandonne ni le sceptre odieux sous lequel il fait gémir depuis vingt ans les Compagnies qui ont eu la sottise de se laisser subjuguer par lui, ni l'audace qui l'a si bien servi jusqu'ici, ni l'intrigue qui jusqu'à présent a fait sa principale ressource.

Le défaut de place m'oblige à rejetter au Numéro prochain deux anecdotes nouvelles, qui prouveront combien il est essentiel de lui donner encore quelques leçons.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

L'AUTEUR de cet Ouvrage ne pense point à l'interrompre : les bruits que l'on fait courir à ce sujet sont dénués de toute espèce de fondement. Au contraire, la troisième année sera exempte des dérangemens qui ont nui à la seconde : la distribution en sera plus prompte & plus exacte. Les Nos. 47 & 48 qui terminent celle-ci, paroîtront avant la fin de Septembre. Les personnes qui veulent renouveller leurs souscriptions, sont priées de le faire dans le courant de ce mois.



SUITE

DE L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

Ces jours derniers, à l'*Académie des Sciences*, M. le Marquis *de Courtenvaux* a demandé la *vétérance* : il a en même temps proposé, pour remplir sa place, un Magistrat (1) chéri, estimé ; ami des arts, & de ceux qui les cultivent ; employant une partie d'une très-grande fortune à encourager, à soutenir les talens naissans & cachés ; certainement ce sont là, dans un homme de condition, des propriétés bien *Académiques* : le sujet

(1) J'ai eu très-violemment à me plaindre en 1775, de ce Magistrat : ce n'est pas une raison pour moi de ne pas publier le bien qu'on en dit : je présume même que ce n'est que par foiblesse qu'il m'a nui : je me borne ici pour toute vengeance à lui rappeller le mal qu'il m'a fait, à lui conseiller d'être une autrefois plus ferme, & de songer que dans sa place l'indulgence que l'on n'ose refuser aux hommes audacieux, est un encouragement. Son propre exemple doit lui faire voir aujourd'hui qu'il est possible, avec des vertus, de trouver des ennemis acharnés, & qu'un homme honnête peut être exclus d'un Corps honnête, par la seule rivalité d'un intrigant audacieux & méchant.

a eu toutes les voix, hors une, celle de M. *d'Alembert:* mais

> Quoique seul contre lui, *d'Alembert* furieux
> Commande à la jeunesse, & fait taire les vieux.

Il a tenu tête à toute la Compagnie, n'opposant au vœu universel que sa volonté; & cet homme violent s'est rendu si redoutable, qu'on n'a pas même osé prendre les suffrages.

L'*Académie des Sciences*, & la *Françoise*, se tiennent le même jour. Soit goût pour les jettons, soit amour pour son devoir, soit empressément de signaler sa puissance sur les deux théâtres, le bel esprit amphibie passe chaque jour d'assemblée d'un élément à l'autre: il se transvasa ce jour-là aux *François* comme à l'ordinaire. On profita de son absence pour reproposer le Collègue présenté par M. le Marquis *de Courtenvaux;* & l'élection fut sur-le-champ consommée.

M. *d'Alembert*, instruit de la rebellion, a déclaré que le choix n'auroit pas lieu: il a écrit au Magistrat une lettre *plus authentique* que celles d'après lesquelles il déclaroit *J. J. Rousseau* COUPABLE d'avoir écrit des *injures* à son bienfaiteur; & cette lettre est excessivement injurieuse.

Enfin à la séance suivante, il a éclaté avec violence: entre autres traits d'adresse basse, ou de manège scandaleux qui lui sont échappés, on a remarqué, d'une part, qu'il disoit ne rejetter l'aspirant que pour déférer la place à un aspirant plus imposant encore, à un Ministre en exercice;

& que de l'autre, il a déclaré avoir écrit à celui qui a les Académies dans son département, en se vantant qu'il trouveroit bien moyen de le forcer à anéantir l'acclamation de la Compagnie.

Cette audace paroît un délire ; & cependant cet homme a encore tant d'influence, il sait faire mouvoir avec tant d'adresse, & les cotillons philosophiques, & les freres chapeaux de la Société, & les grans-croix de l'ordre, qu'il n'est pas bien sûr encore qu'il en ait le démenti. On seroit plus indigné qu'étonné de voir le Magistrat éconduit.

L'autre trait n'est pas moins curieux ; il prouve l'infatigable attention de ce Chef détrôné, pour ratraper quelque chose de son ancienne splendeur, & de son adresse à tâcher de guérir les plaies qu'on lui fait. Il n'a pas pu ignorer le coup terrible que lui préparoit M. *du Peyrou* : il a senti qu'après ce qui avoit déja été dit au sujet de ce même malheureux Eloge de Milord *Maréchal*, sa réputation alloit être compromise sans retour.

Fouiller un tombeau par avidité ; troubler les ossemens qu'il renferme pour leur arracher de vains ornemens, est un crime aux ieux de toutes les nations même les moins policées : mais le fouiller pour y introduire le mensonge & la calomnie ; mais en arracher la cendre d'un grand homme, d'un homme vertueux pour la flétrir injustement ; mais se proposer de sang-froid de verser sur un cadavre l'opprobre qu'il n'a point mérité ; former ce complot, le rédiger, le perfectionner à loisir, le consommer sans pudeur &

sans remords à la vue de l'*Europe* entière, c'est un attentat dont M. *d'Alembert* n'a pu se dissimuler les fâcheux effets pour sa renommée d'homme humain, juste, généreux, véridique.

Qu'a-t-il fait? Depuis quelque temps il n'est plus question dans les cercles que de ses générosités : on dit par-tout qu'il emploie ses sollicitations, son crédit, à faire du bien; qu'il épuise sa bourse pour les malheureux : il s'est fait louer dans l'*entreprise honnête du* MERCURE, où il est, comme on sait, *bâilleur de fonds*, comme un philosophe humain, sensible, dont l'ame ne rejettoit aucun moyen d'épancher sa bienfaisance.

Et quand ces bruits ont été bien semés, que toutes les oreilles en ont été à-peu-près imbues, on a vu paroître dans le Journal de *Paris*, N° 229, la lettre que voici.

MESSIEURS,

» Je ne connoissois M. *d'Alembert* que par ses Ouvrages, & par cette grande réputation dont rien ne peut ternir la gloire : je ne l'avois jamais vu; j'arrive à *Paris* pour une affaire très-intéressante : le sort d'une famille entière dépend de mes succès; je fais part de ce qui m'amène à ceux qui me sont le plus attachés. Leurs démarches sont vaines, & leur zèle ne fait qu'augmenter mes regrets : ma peine devient extrême; mon ame est déchirée par le désespoir : cette situation affreuse fait rouler mille projets dans ma tête. Je m'arrête enfin à celui d'écrire à M. *d'Alembert*; je lui expose les motifs de mon voyage : c'étoit le 8 de ce mois; je reçois le 9 une invitation de sa part de passer chez lui. J'y cours le lendemain; je le trouve occupé de mes peines; il écrit pour les faire cesser, & je suis à la veille de ressentir les effets de sa recommandation.

» Rempli d'admiration pour cet homme aussi bienfaisant

que célèbre ; pénétré de reconnoissance pour tant de bontés, je tâchois de lui en rendre fidélement l'expression, quand je *le vis* prendre de l'or *secrétement*, & passer dans son cabinet avec un homme dont la figure & les habits décéloient le mérite & l'infortune.

» Une femme d'un nom avantageusement connu dans la République des Lettres, se fait annoncer bientôt après, & c'est pour le remercier d'une grace importante qu'il a obtenue pour son mari.

» Enfin, Messieurs, la seule fois que j'ai eu l'honneur d'aller chez M. *d'Alembert*, j'ai été témoin, dans une demi-heure, de ces différens traits d'humanité & de bienfaisance. J'en fus si touché, que je ne puis résister à les publier. Je me flatte, Messieurs, que vous voudrez bien avoir la complaisance d'insérer ma Lettre dans un de vos premiers Journaux. Il est bon que ceux qui n'ont connu jusques ici M. *d'Alembert* que comme le *plus grand Géomètre de son siècle*, ou comme un *Littérateur du premier ordre*, sachent aussi que c'est un Philosophe humain & sensible, qui passe tous les momens de sa vie à *éclairer les hommes*, ou à les *secourir* «.

J'ai l'honneur, &c.

*D** DE LA BARTHERIE.*

On ne peut guère dire à M. *D** de la Bartherie*, qu'il n'a pas vu ce qu'il dit avoir vu : mais on pourroit désirer de le voir lui-même : &, quand il existeroit ; quand ce ne seroit ni un nom supposé, ni un embryon philosophique gagé pour *témoigner* en faveur du *Mufti* décrédité ; quand ce seroit un homme honnête, qui n'auroit voulu, par cette petite supercherie, que servir son ami, on lui observeroit que son zèle n'est pas adroit.

Qui prouve trop, ne prouve rien : il n'est pas sans doute physiquement impossible que le plaideur inconnu, l'indigent de bonne mine, & la

belle dame reconnoiſſante, ſe ſoient rencontrés à point nommé, en quinze minutes, chez le Philoſophe bienfaiſant : mais l'hiſtoriette ſeroit plus probable, ſi les rendez-vous ſe trouvoient un peu plus éloignés. Il vaudroit mieux pour la vraiſemblance, donner trois jours entiers à une demie bonne action, que d'entaſſer trois bonnes actions entières dans une demi-heure.

Quoi qu'il en ſoit de ce petit conte, on voit par les deux anecdotes combien M. *d'Alembert* eſt attentif, & à ſe remettre d'une manière honorable ſous les ieux du Public, & à ne manquer aucune occaſion de ſignaler ſon deſpotiſme intérieur : il a pouſſé ce détail de combinaiſon juſqu'à ſe faire *Journaliſte* en titre, afin d'avoir un arſénal offenſif & défenſif ; un dépôt qui pût lui ſervir, & à rendre la vérité douteuſe, & à accréditer les calomnies : n'y auroit-il donc que lui chez qui tant de conſtance, tant de ſuite fût légitime ? Il fait une affaire d'Etat de la ruine, de la honte de ceux qu'il veut perdre & flétrir : pourquoi ne s'en feroit-on pas une auſſi de lui ôter le pouvoir de nuire ?

Ne puis-je contre lui permettre à mon courage
Ce que ſur l'univers il permet à ſa rage ?

Tout ce que l'on dit aujourd'hui de lui, & de ſes affiliés paroît étrange : il ſemble que ce ſoit un point de vue abſolument nouveau, ſous lequel on les montre, & que jamais on ait eu à faire à leur adoleſcence les reproches trop juſtes dont on ſent bien qu'il eſt impoſſible de défendre leur caducité : mais, point du tout ; ils n'ont pas changé : c'eſt le verre avec lequel on les regarde, qui n'eſt

plus le même. Ils ont toujours été également audacieux, également méchans, également despotiques ; mais on n'a pas toujours osé le dire, ni même le voir. . . . . .

Je ne rappellerai du passé qu'un trait, personnel encore à M. *d'Alembert*, qui auroit dû suffire seul pour le démasquer, si alors les ieux n'avoient pas été frappés d'un aveuglement réel ; si l'on avoit vu les choses comme elles étoient.

Qu'on se souvienne de l'article *Genève* dans l'*Encyclopédie*, & des réclamations qu'il excita : ce n'étoient pas seulement des notices peu exactes sur le local, sur la politique, que l'on avoit à reprocher à l'Auteur : d'un trait de plume, il déshonoroit une Eglise entière. Un Corps de Pasteurs justement respecté jusques-là, même de ses rivaux, & jouissant dans l'Eglise *Romaine* de la considération que des hommes honnêtes & justes ne peuvent refuser à la régularité des mœurs, à l'étendue des connoissances & des lumières, se trouvoit tout-d'un-coup déféré au tribunal du Public, comme coupable d'une fausseté criminelle, & d'une hypocrisie scandaleuse ; comme ne croyant pas à la doctrine qu'il enseignoit, & dissimulant les dogmes réels qu'il adoptoit.

Cette imputation tendoit à leur faire perdre, tout-à-la-fois, la confiance des citoyens, infiniment précieuse & même nécessaire pour un Corps religieux dans une République, & l'estime des étrangers, accoutumés à regarder *Genève* comme

le séminaire des Ministres d'une doctrine dont elle a été le berceau.

D'ailleurs M. *d'Alembert* ne parloit ainsi que d'après des conférences particulières qu'il avoit surprises aux différens membres de cette Compagnie : c'étoit dans l'intimité, dans l'abandon des conversations familières qu'il avoit recueilli des réponses arrachées par des questions insidieuses, & ensuite interprétées par une sagacité maligne. Ainsi sa délation étoit aussi lâche qu'odieuse : vraie, c'étoit une trahison ; & fausse, une calomnie. Intéressés & spectateurs devoient se réunir pour demander justice & la faire.

Cependant telle fut l'adresse de l'homme au dictionnaire, tel le fruit & le succès de ses intrigues, que le Corps des Pasteurs osa à peine se plaindre, & le Public se scandaliser : celui-ci resta muet ; les autres s'en tinrent à une explication de leur foi bientôt oubliée : le seul *J. Jacques* eut le courage de réclamer avec quelque vigueur ; quoique dans sa force même il y eut de la mollesse, des égards pour le fantôme de réputation qui en imposoit à tout le monde.

Dans le temps même, M. *d'Alembert* eut le secret de se faire écrire au nom d'un Avocat de *Genève* une lettre imprimée, où il étoit remercié de sa diatribe anti-pastorale; où il étoit appellé *grand homme*, comme dans celle de M. *D** de la Bartherie* ; où on le remercioit, comme dans celle de M. *D** de la Bartherie*, d'être la *lumière*, le *bienfaiteur* du genre humain : enfin il parvint à

couvrir de ridicule la déclaration pastorale, & celui qui l'avoit dirigée. Sa renommée de *Philosophe* s'en accrut dans toute l'*Europe* : & le Ministre rédacteur fut hué, même dans la petite enceinte de sa patrie, où assurément on ne manque pourtant ni d'appréciateurs éclairés, ni d'hommes amis de la justice.

Voilà, même dans la jeunesse de sa gloire, les procédés philosophiques de M. *d'Alembert* : n'auroit-ce pas été rendre un vrai service au Public que de faire dès-lors ce que je fais à présent, & d'élever si haut, si long-temps le flambeau, que l'artisan de tant de ruses ne pût, ni en étouffer la lumière, ni s'y dérober ?

Une des choses qui a, dans le temps, le plus contribué à la gloire précoce de M. *d'Alembert*, ce qui a paru fixer son rang dans la littérature, dans le monde, & dans la morale, c'est l'idée qui a pris à la *Czarine* régnante d'en faire l'instituteur du *Grand-Duc* son fils ; ce sont les offres qui accompagnoient la proposition, & le refus du nouvel *Aristote*.

Ce refus sur-tout a été admiré comme un prodige de désintéressement : le brillant préceptorat devoit être récompensé de 100,000 liv. de rente, en *fonds de terre* ; sans compter l'espoir de devenir *Boyard*, *Knés*, d'avoir part au gouvernement d'un vaste Empire, de *platoniser* en grand, & de porter les étendards de la *Philosophie* plus loin qu'*Hercule* n'a porté ses colonnes. Quelle grandeur d'ame n'a-t-il pas fallu pour résister à une tentation d'une espèce si nouvelle !

Tout cela eſt vrai dans un ſens ; mais à côté de cette éblouiſſante peſpective, étoit auſſi celle du *knout*, de la *Sibérie ;* ce pays-là étoit alors le théâtre des révolutions : il venoit d'en éprouver une remarquable. Si *Pierre III* avoit auſſi eu le goût des Philoſophes, & qu'il en eût mandé une recrue pour venir jouir de ſes faveurs, ou pour l'aider à mettre ſa femme à la raiſon, ceux qui ſe ſeroient mis en route ſur ſa parole, auroient trouvé à leur arrivée les choſes furieuſement changées.

La voix claire, & la modeſte corpulence de M. *d'Alembert* réuſſiſſent à *Paris*, où l'on vit de meringues & de crême fouettée, où les femmes même s'exaltent encore plus par l'imagination que par le phyſique : mais il auroit pu n'avoir pas les mêmes ſuccès à *Péterſbourg*, où l'on veut quelque choſe de plus ſubſtantiel. Les coloſſes de la *Neva* auroient eu peu de conſidération pour le pygmée de la *Seine ;* n'ayant pas le cœur façonné aux jouiſſances de la Philoſophie, ils auroient fort bien pu mal prendre les leçons de l'embryon *encyclopédique*, & trouver mauvais que leur prince fût nourri d'un pareil lait.

Un autre *Atlas* de l'*Encyclopédie*, plus capable par les apparences de ſoutenir le rôle d'une Philoſophie ſolide, & de payer de viſage, a entrepris ce pélerinage *boréal :* il n'a donné & reçu que des dégoûts : il eſt revenu auſſi mécontent, qu'il a laiſſé ſes hôtes mal ſatisfaits. Des délégués *Economiſtes* venus à *Péterſbourg* en poſte, pour contribuer à la fabrique du code, s'en ſont retournés auſſi ra-

pidement, ſans avoir laiſſé d'autres traces que l'humeur qui les repouſſoit vers leur ſéjour natal.

M. *d'Alembert* a été probablement plus clairvoyant qu'eux; ſon dédain pour une fortune auſſi étonnante peut n'avoir été que le réſultat d'un calcul très-fin; & perſonne ne lui conteſtera le talent de bien compter, *du moins* en ce genre.

Pour apprécier au juſte l'élévation de ſon ame, il faudroit qu'on lui *propoſât* avec les mêmes avantages une inſtitution moins périlleuſe, moins éloignée, & auſſi honorable, celle d'un *Dauphin* par exemple: mais à la honte du ſiècle, il n'y a pas d'apparence qu'on ſoit curieux de faire cette expérience.

Qui ſait même ce que l'hiſtoire nous révelera un jour des reſſorts ſecrets qui avoient produit l'offre *Moſcovite?* Qui ſait ſi ce n'eſt pas à *Paris* qu'elle avoit été minutée, & ſi ſon unique objet n'étoit pas de procurer au nourriſſon de la *Vitriere* la gloire du refus? Les Souverains ſont ſi ſouvent le jouet des petites paſſions de leurs Courtiſans! il leur eſt ſi rarement permis de faire des démarches pures, ou émanées d'eux! Quand ils ne croient ſuivre que les mouvemens de leur magnanimité, il eſt ſi ordinaire qu'ils ne ſoient que les agens ſerviles de ceux à qui ils croient commander, que cette répétition de la ſcène entre le Roi de *Macédoine*, & le Philoſophe de *Stagyre*, pourroit bien être le fruit d'une intrigue tramée dans la rue *Michel-le-Comte*.

J'en ſais à ce ſujet plus que je n'en dis : ſi je n'avois plus d'égard que M. *d'Alembert* pour la cendre des morts ; ſi je ne reſpectois la tombe d'une étrangère ſubjuguée par ſon manège, un peu ridiculiſée de ſon vivant par ſon ardeur pour les travers philoſophiques, mais eſtimable d'ailleurs par ſon caractère, & par des vertus que ce goût dépravé n'avoit pu éteindre, je pourrois révéler un ſingulier ſecret, & montrer comment un fil inviſible, établi de *Pétersbourg* à *Paris*, faiſoit tracer dans la première de ces villes des avances qui devoient être rejettées dans la ſeconde : mais cela n'apprendroit rien au Public, dont il ne puiſſe déſormais ſe douter.

C'eſt ainſi que le Grand-Duc de *Ruſſie* fait une gratification annuelle à M. *Harpula*. Eſt-ce que cet héritier de *Pierre-le-Grand* eſtime M. *Harpula?* Eſt-ce qu'il lit M. *Harpula?* Eſt-ce qu'il entend M. *Harpula?* Non, c'eſt qu'un de ſes Chambellans fait faire ſes vers par M. *Harpula*, & il met les frais de ſa réputation poétique à la charge de ſon maître.

Celui-ci ne croit pas même avoir accordé une *penſion :* il croit ne ſoudoyer qu'un *Gazettier :* ce n'eſt qu'à ce titre qu'on a oſé ſolliciter ſes bienfaits envers le petit marchand de vers qui s'enorgueillit à *Paris* d'être couché comme *homme de lettres* ſur l'état de la dépenſe du *Grand-Duc*.

Pour juſtifier le prétexte il broche, ou fait brocher tous les quinze jours une eſpèce de Gazette Littéraire manuſcrite, où tout ce qu'il y a dans notre Littérature de vraiment eſtimable, eſt

déchiré avec autant d'injustice que de fureur; de sorte que si ces feuilles par hasard étoient lues dans ces pays éloignés, elles donneroient du nôtre une idée précisément contraire à ce qui existe. Les *Racines* sans doute y sont rares aujourd'hui, comme autrefois : mais les gens de *Pétersbourg* n'en soupçonneroient pas même l'existence: ils n'estimeroient que nos *Chapelains* qui sont encore plus communs qu'autrefois.

Au reste, que l'Impératrice de *Russie* ait écrit la lettre philosophique, non-seulement *proprio pugno*, comme le disoit M. *d'Alembert* dans son enthousiasme, en la montrant à tout *Paris*, mais aussi *propria mente*, de sa pleine volonté, qu'en résulteroit-il? Ou qu'elle auroit été trompée dans son choix, comme il arrive si souvent aux Souverains, pour leur malheur, & celui des peuples; ou qu'imitant la politique d'*Auguste*; croyant avoir besoin de quelques préconiseurs qui lui donnassent les suffrages du Public, elle auroit choisi celui qu'elle auroit cru le plus facile à gagner, & le plus propre à faire du bruit. Les cent mille livres de rente auroient été le prix, bien moins de l'éducation du fils que des éloges de la mere. Cette politique auroit été adroite: mais feroit-elle honneur au *Sénèque* moderne appellé à la Cour pour cet emploi? On l'auroit préféré, comme au seizième siècle on soudoyoit en *Italie* les *Condottieri*, parce qu'il auroit paru disposer d'un plus grand nombre de voix, & avoir sous ses ordres une bande plus nombreuse; espèce d'avantage qui rappelle toujours l'idée de l'*intrigue*, & non pas celle du *mérite*.

LETTRE

A L'AUTEUR DES ANNALES.

TANDIS que nous parlons de *Philosophie*, d'*Encyclopédie*, d'*Académie*, de *tyrannie*, j'ai envie, afin de n'y pas revenir de quelque temps, de joindre ici une lettre que j'ai reçue depuis peu de jours; elle est nécessaire pour corriger quelques erreurs que j'ai commises dans le Numéro 43, sur des faits dont j'ai été mal instruit: elle en contient d'ailleurs de curieux, & relatifs à tout ce qui précède.

» J'ai l'honneur, Monsieur, d'être à-peu-près autant *académisié* qu'on peut l'être. J'ai dans mon cabinet vingt diplômes qui m'assurent de toutes parts ce titre glorieux: je n'en suis cependant pas plus fier, ni moins de votre avis, non-seulement sur l'inutilité, mais même sur le danger de ces Corps. Je m'y laisse agréger quand mes amis le veulent; mais je n'en conserve pas moins le droit d'être le premier à m'en moquer, & j'en use.

» J'ai lu avec un vrai plaisir votre Num. 43. J'ai eu quelque regret seulement qu'on ne vous ait pas bien instruit; nous y avons perdu: si vous aviez reçu de bons renseignemens, la peinture en auroit été plus plaisante, & peut-être la leçon plus efficace. Permettez-moi de vous redresser.

» D'abord je plains votre pauvre *Quadrateur*:

à la vérité, pour un *Normand*, on prétend que c'est toujours un gain qu'un procès : mais je crois que votre Géomètre de *Vire* n'en fera pas d'autre à sa découverte. M. *de Meley* a bien laissé 50,000 écus à l'*Académie*, pour fonder un prix ; mais il n'est point du tout question de *cercle*, ni de *quarré :* ce n'est point de ce côté-là qu'il y auroit prise aux exploits, soit juridiques, soit littéraires, & aux réclamations : le Mathématicien de basse-*Normandie* n'a pas trouvé le talon de nos *Achilles*. Le voici.

» Soit que le bon homme M. *de Meley* connût les *Académies*, soit qu'il ne voulût exiger de personne un travail gratuit, il avoit fait un arrangement singulier. Son legs étoit en effets royaux, produisant environ 7500 liv. Il en assignoit *cent louis* pour donner *tous les ans* au meilleur mémoire sur une question relative à l'*Astronomie*, à la *Géographie*, à la *Navigation*, ou à la *Physique*. Les cinq mille livres restant devoient, aux termes du testament, se répartir entre les Commissaires chargés de l'examen des mémoires, & le Seigneur Secrétaire. Or, écoutez ce qui est arrivé.

» Tout alloit assez bien jusqu'à la réforme de votre protégé d'Abbé *Terray ;* quand il *frappa*, comme vous dites, de *stérilité* la moitié des *effets royaux dans la main des propriétaires*, les mains *académiques* ne se trouvèrent pas plus fécondes que les autres. Les effets paralysés de M. *de Meley* ne rendirent plus qu'environ 3000 liv. par an : le Comité *académique* fut fort scandalisé de voir sa masse ainsi réduite, ou plutôt anéantie : en ôtant

de 3000 liv. les 100 louis annuels du prix, il ne restoit presque que zéro pour les puissances *copartageantes :* & cela étoit douloureux.

» Mais avec les gens d'esprit il y a de la ressource. Que fit-on ? On imagina d'imiter le *Contrôleur-Général.* Il avoit réduit les rentes : on réduisit les prix : & afin que la diminution ne fût pas si sensible, ce n'est pas sur la somme qu'on la fit porter, mais sur l'échéance : au lieu de ne donner que 50 louis par an, on ne donna plus les cent louis que tous *les deux ans :* au moyen de quoi l'assemblée échappa en partie à la dessiccation financière.

» Dans ce nouvel état des choses on touchoit en deux ans 6000 liv. : on n'en donnoit que 2400 au Public : on en avoit 2200 à se diviser chaque année. Ce n'étoit pas tout sauver ; mais ce n'étoit pas tout perdre. On a bien raison de dire que l'*habit ne fait pas le moine.* Un Chapitre de *Bénédictins* auroit-il raisonné plus juste, & opéré plus sagement ? Cet ordre dure encore : & sans nous, on n'en sauroit rien. Vous voyez comme le désir du progrès des sciences dévore nos Académiciens. Et d'un article sur lequel vous vous êtes trompé.

» Les renseignemens qu'on vous a donnés n'ont pas été beaucoup plus justes sur l'objet de la lettre relative aux 10,000 liv. convoitées par un des Secrétaires, & appétées, ou demandées par l'autre : ils sont de même fautifs *en moins :* l'anecdote est bien plus comique. Voici le fait.

» M. *Turgot* s'occupoit réellement du projet de donner

donner à l'*Académie* les 12,000 liv. dont avoit joui M. *de Réaumur*, & tout-à-l'heure nous parlerons de celui-ci, & de toute la *Réaumurerie*. Parmi les différens mémoires à lui adressés sur cet objet par les Secrétaires combinés, étoit une lettre conçue à-peu-près en ces termes.

MONSIEUR,

» M. *de Fouchy* commence à radotter ; il n'est » guère en état de faire les fonctions de *Secrétaire :* » il fait d'ailleurs fort mal les *éloges*. Des 12,000 l. » que vous voulez donner, il faudroit lui faire » un pont d'or pour l'engager à se retirer ; on lui » conserveroit la pension de 2000 l. qu'il a déja : on » lui en feroit une autre de 2000 sur les 12,000 l., » afin de le dédommager des 3000 que le secré- » tariat lui vaut : sur les 10,000 liv. restant on en » donneroit 6000 à M. le M. *de Condorcet*, qui » n'est pas riche : cela le mettroit en état de sou- » tenir son rang. Quant au surplus des 12,000 liv. » nous verrons l'usage qu'il en faudra faire ; je » crois cet arrangement très-bon pour le progrès » des sciences.

» J'ai l'honneur, &c.

» *Signé*, D'ALEMBERT «.

» Je vous transcris cette lettre de mémoire ; je suis à-peu-près sûr d'être exact : mais si les intéressés trouvent que je ne rends pas bien les expressions, ils n'ont qu'à vous en envoyer un exemplaire plus exact ; cela leur sera d'autant plus aisé, que l'original est encore dans les mains de

M. *de Fouchy*, qui se fera sans doute un plaisir de leur en laisser prendre copie.

» Jusques-là nos deux récits sont assez d'accord ; mais en quoi ils diffèrent, c'est que le Ministre ayant renvoyé à M. *d'Alembert* tous les mémoires qu'il en avoit reçu sur cette affaire, c'est celui-ci qui les remit lui-même à M. *de Fouchy*, & qui y laissa, par étourderie, la fatale supplique. M. *de Fouchy* la trouva : il la lut en pleine Académie : il expliqua comment elle lui étoit parvenue, & il eut la modération, ou la cruauté de ne pas faire une seule réflexion : imitons-le.

» Reste M. *de Réaumur* & sa succession, & la conduite de l'*Académie* sur tout ce qui y a rapport : ici il faut reprendre les choses d'un peu plus haut : c'est un fait historique assez piquant.

» Vous savez bien que de tous les charlatans bavards, M. *de Réaumur* fut de son vivant le plus charlatan, & le plus bavard, le vrai *Scudery* des Naturalistes : sa plume & sa langue étoient des loupes qui grossissoient les insectes : il auroit fait un *in-folio* sur une *mite de fromage*.

» A force d'étourdir des femmes, que le tapage persuade toujours, il avoit extorqué des pensions, des gratifications de toutes les sortes, & une entre autres de 12,000 liv. destinées à un laboratoire ; alors il étoit *Chymiste*.

» Il changea bientôt de goût : il tourna vers l'*Histoire Naturelle* : au lieu de faire fermenter les

fluides, il se mit à couver des poulets dans du fumier, à dessécher des oiseaux, à coller des papillons, à lessiver des coquilles, à ramasser des cailloux, à faire de la porcelaine avec des bouteilles cassées, &c.; enfin il passa sa vie dans ces graves bagatelles qui lui ont acquis, pendant un temps, une véritable réputation: les 12,000 liv. le suivirent, ainsi que ses autres rétributions annuelles; & à sa mort, soit scrupule, soit inclination, il laissa au Roi sa brillante & futile collection.

» Grand débat entre l'*Académie*, & l'Intendant du *Jardin-Royal;* chacun vouloit la dépouille du défunt: chacun avoit un dépôt prêt à l'engloutir: la Compagnie savante disoit à son rival: *Vous n'ouvrez pas votre cabinet;* celui-ci répondoit: *Vous ouvrez le vôtre, mais on n'y voit pas clair.* Il fallut que le feu Roi intervînt; il prononça en faveur du Jardin: & c'est depuis ce temps que l'on y a ouvert un *Muséum.*

» La compilation de M. *de Réaumur* en est le fonds; mais il a été prodigieusement enrichi depuis; le Public y est admis en tout temps à voir, à admirer, à déraisonner: c'est un petit mal pour une grande ville: & il n'y a pas, comme vous le savez, de comparaison entre cette inutilité *Françoise*, & l'inutilité *Angloise* du même genre dont *Londres* s'enorgueillit: la nôtre est, à tous égards, infiniment supérieure, & par la richesse, & par la régularité, & par l'intelligence de la distribution, & par la facilité d'y pénétrer, mais je m'écarte.

» Ce qui détermina le feu Roi à gratifier le Jardin au préjudice de l'Académie, fut une anecdote peu connue, quoique digne de l'être. Feu M. *Pajot d'Onzembray*, ce riche traitant qui avoit eu la *Poste* si long-temps, & à si bon marché, avoit aussi eu la manie des cabinets : il en avoit fait un superbe : par son testament il l'a laissé à l'*Académie.*

» Si ç'avoit été de l'argent, on ne l'auroit pas laissé oisif, ni à la *porte :* mais le legs consistant en deux cens énormes caisses remplies de tout ce qui compose un beau cabinet, on laissa à la discrétion des portes-faix le soin de leur chercher un emplacement : il les entassèrent dans tout le vestibule de l'*Académie*, où elles sont restées vingt ans sans être ouvertes, & sans même qu'on y songeât.

» Par le laps du temps les vases se sont cassés. Les liqueurs couloient ; les oiseaux, les insectes se putréfioient : le portique du temple des arts prenoit l'odeur & l'apparence du charnier de *Poliphème :* on s'est enfin décidé à déballer toutes ces ordures ; & afin de n'y plus revenir on a tout fourré dans les greniers du *Louvre*, où les objets curieux sont confondus avec les sottises, & les machines ingénieuses avec les serpens pourris : c'étoit à fraterniser avec cette heureuse collection que l'Académie destinoit le cabinet de M. *de Réaumur ;* tant les Compagnies sont ardentes *pour le progrès des sciences, & la satisfaction du Public.*

» De tout ce qui peut justifier les regrets des

connoiſſeurs dans cette dévaſtation gothique, un des plus précieux objets étoit une machine qui indiquoit d'elle-même, & dans l'abſence du maître, la durée du vent, ſa vîteſſe, ſa direction, &c.: elle écrivoit toutes les variations; le ſommeil ou les courſes de l'obſervateur n'interrompoient point les obſervations.

» Elle étoit très-compliquée: mais d'une extrême ſolidité: toutes les pièces étoient de fer ou d'acier poli: elle a paſſé, avec le ſurplus, ſes vingt années ſur le pavé du veſtibule, & a grimpé, comme le reſte, au grenier, où la rouille a rongé une partie des pièces, & la négligence a égaré le reſte.

» De même M. *d'Onzembray* avoit fait une eſpèce d'hiſtoire pratique de l'*Horlogerie*: il avoit raſſemblé tous les mouvemens, toutes les formes de cet art depuis ſa naiſſance; c'étoit comme un médailler qui en indiquoit la perfection ſucceſſive; & aſſurément c'étoit une collection intéreſſante. Après les vingt ans préfixes elle a été auſſi reléguée au grenier. Chacun de Meſſieurs en a pris ce qu'il a voulu pour faire des tournebroches: M. *Duhamel* a voulu, il y a quinze ans, eſſayer un dérouillage de cette partie: le courage lui a manqué à la vue de l'effroyable déſordre; & il n'y a pas dans *Paris* de vieille feraille plus complétement abandonnée.

» Les propriétés de l'*aiman* ſont en général auſſi peu étudiées que peu connues. Ceux qui auroient la patience & la ſagacité néceſſaires pour les rechen-

ches, manquent d'inſtrumens; & le premier, le plus eſſentiel, ſeroit un amas nombreux de bonnes pierres qui puſſent fournir à toutes les expériences. Cette reſſource coûteuſe ſe trouvoit toute acquiſe dans le cabinet de M. *d'Onzembray:* il en avoit plus de cent cinquante, toutes choiſies, preſque toutes armées, preſque toutes du plus grand poids, & du plus grand effet. On les a rencognées dans une eſpèce d'armoire où elles ſe touchent; où de temps en temps on va les remuer, ſans attention à en diſpoſer les poles, uniquement, ce ſemble, pour avoir le plaiſir de les gâter. Ainſi la ſeule expérience à laquelle aura ſervi, dans des mains Académiques, cette riche partie d'un ſi riche cabinet, ſera de conſtater combien il faut de temps pour détruire, par la ſeule négligence, un certain nombre d'excellentes pierres d'*aiman* à-la-fois.

» Ce ſera un article intéreſſant pour les Mémoires débités par le Libraire *Panckoucke*. Quand le Secrétaire M. *de Condorcet* en aura fait l'hiſtoire, on ne manquera pas de faire dans le *Mercure* tranſmuté l'extrait de cet article, & de mettre au bas, *par M.* D'*ALEMBERT*.

» Voilà, Monſieur, un petit échantillon des ſervices que les mains Académiques rendent aux arts. Si cette négligence, cette incurie, ce déſordre, ce défaut d'émulation, ce mépris ouvert pour le Public, pour les intentions des morts, pour la ſatisfaction des vivans, ont lieu à *Paris* même, ſous les ieux des Inſpecteurs, malgré tous les motifs qui ſemblent propres à motiver d'au-

tres procédés, jugez de ce qui se passe dans les Provinces, & plus loin du soleil :

Si sic in viridi, quid in sicco.

» Adieu : d'ici à quelque temps, j'aurai encore quelques petites indications à vous donner. Faites toujours usage de celles-là, & rendez justice, &c.

» *Signé*, L. C. D. B. «.

DE MAROC.

TANDIS que de grandes Puissances de l'*Europe*, *CHRÉTIENNES*, qui pis est, s'accusent réciproquement d'avidité, d'injustice, de perfidie, & que par malheur ces reproches ne sont pas tous mal fondés, un autre Souverain donne un exemple de noblesse, d'équité, de grandeur d'ame, de désintéressement, presque unique dans l'histoire : & d'où part ce prodige ? D'un pays presque inconnu ; d'un pays dont on ne parle du moins qu'avec horreur ; d'une contrée de l'*Afrique*, que nous regardons comme le séjour de la férocité, du despotisme, enfin de la *Barbarie :* c'est le Roi de *Maroc* qui donne ce grand exemple aux nations. Voici comment la Gazette de *France*, dont on connoît l'exactitude, raconte cette anecdote.

„ Le Général *Elliot*, Gouverneur de *Gibraltar*, „ & l'Amiral *Duff*, ont fait passer, par la voie du „ sieur *Logié*, Consul *Britannique* en *Afrique*, deux

„ lettres écrites en *Arabe*, au Roi de *Maroc*, par
„ lesquelles, en envoyant à ce Souverain la Dé-
„ claration de guerre de l'*Espagne*, ils le sup-
„ plioient de leur permettre de tirer de ses Etats:
„ 1°. une grande quantité d'orge pour la nourri-
„ ture des troupeaux destinés à alimenter la pla-
„ ce, dans le cas où elle se verroit bloquée: 2°. du
„ bois propre à faire des fascines & des palis-
„ sades.

„ La réponse du Roi de *Maroc* a été, qu'attendu
„ le peu de rapport des terres cette année, il ne
„ pouvoit leur fournir le grain qu'ils lui deman-
„ doient, & qu'à l'égard du bois dont ils avoient
„ besoin, il ne pouvoit leur en permettre l'ex-
„ traction.

„ Une de ces lettres fut lue publiquement en
„ plein Conseil de ce Prince; on en a lu depuis
„ une autre du Consul ci-dessus, qui offroit, de
„ la part du Roi de la *Grande-Bretagne*, à notre
„ Souverain, les *troupes*, *l'artillerie*, *les munitions*
„ *de guerre & les ingénieurs* qui lui seroient néces-
„ saires pour s'emparer des Présides de Sa Majesté
„ *Catholique*, en lui insinuant que la circonstance
„ ne pouvoit être plus favorable; mais le Roi de
„ *Maroc*, avec un désintéressement & une noblesse
„ dignes d'éloge, n'a point balancé à répondre
„ avec fermeté & très-solemnellement, que loin
„ de troubler la bonne harmonie qui existoit en-
„ tre lui & le Roi d'*Espagne*, il ne se permettroit
„ pas la plus légère hostilité contre ses places,
„ sur-tout *tandis que son allié avoit une guerre à sou-
„ tenir contre une autre Puissance.*

„ Une des marques qu'il a données, de son „ désir de maintenir sa bonne intelligence avec „ le Roi d'*Espagne*, c'est de lui avoir renvoyé „ sans rançon vingt de ses sujets que les *Algériens* „ avoient faits prisonniers, lorsque la marine *Es-* „ *pagnole* détruisit leurs *chébecs*, & il a étendu cette „ même démonstration d'amitié sur la *France*, en „ donnant la liberté à quelques passagers *Fran-* „ *çois* qui avoient été pris dans la même occasion «.

Certainement il y auroit de l'injustice à blâmer la tentative des *Anglois*. Dans l'embarras où ils se trouvent, il est très-permis, politiquement, de chercher des alliés où l'on se flatte d'en rencontrer; de susciter à ses ennemis des tracasseries, quand on peut y réussir. Notre *François premier*, dans un besoin moins pressant, soudoyoit en *Allemagne* les *Luthériens*, dont il brûloit les camarades à *Paris*; il se lioit avec les *Turcs* qui ravageoient la *Hongrie*: il ouvroit le port de *Marseille* aux Corsaires d'*Alger*, de *Tunis*, sans même retirer d'utilité réelle de ce honteux secours: on avoit vu quelques années auparavant *Jules II* prendre des *Turcs* à sa solde, & égorger des *Chrétiens* avec un cimeterre *Ottoman*. L'honneur & la probité des Couronnes n'ont rien de commun avec les vertus qui portent ce nom chez les particuliers.

Mais ce qui est admirable, & digne de tous les éloges, c'est la délicatesse, le scrupule du Monarque *Africain*: & ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il montre autant de générosité. En 1774, dans le temps même où il attaquoit *Mélille*, où il faisoit la guerre au Roi d'*Espagne*, par le principe tiré

de sa religion, qu'il ne falloit point laisser de domaines appartenans à des *Chrétiens*, sur le terrain des *Musulmans*, principe qui l'auroit rendue excusable, si la guerre pouvoit l'être, il a donné une déclaration unique, de même que son immobilité actuelle. Elle est curieuse, & mérite bien d'être rappellée ici.

„ On ne peut attribuer, disoit-il, à aucun motif „ d'intérêt réciproque la guerre qui vient d'être „ déclarée entre nous & le Roi d'*Espagne*, *comme* „ *il arrive ordinairement entre les Puissances* CHRÉ- „ TIENNES. S'il s'agissoit d'argent, je me serois „ désisté de mes droits. Mon objet n'est point de „ tirer du profit de cette guerre, mais de soutenir „ ma religion, de même que le Roi d'*Espagne* a „ pour but de soutenir la sienne.

„ Quoique ce soit lui qui ait engagé la guerre „ par mer, je défends à tous mes Officiers d'em- „ pêcher aucun vaisseau *Espagnol* de *prendre des* „ *provisions de bouche* & AUTRES dans les ports de „ mes domaines. J'ordonne en outre que tous les „ vaisseaux *Espagnols* qui voudront venir dans „ mes ports, *puissent y entrer & en sortir*, *sans* „ *craindre d'être inquiétés par mes corsaires*, toutes „ les fois qu'ils se trouveront assez près des terres „ de ma domination pour les appercevoir; & si, „ par hasard, quelqu'un de ces vaisseaux, forcé „ par le mauvais temps, craignoit de donner sur „ la côte, il lui *sera permis d'entrer dans le port de* „ *mes Royaumes le plus voisin*, ayant son pavillon „ à sa proue, & il pourra s'y refaire, & s'en re- „ tourner en toute sûreté.

„ A l'égard des places ſituées ſur les côtes de „ mes Etats, que le Roi d'*Eſpagne* prétend lui „ appartenir, elles ne ſont ni à moi ni à lui; „ elles ſont au Dieu Tout-Puiſſant, & elles ap- „ partiendront à celui à qui ce Dieu les donnera.

„ Par la loi des *Muſulmans*, il eſt défendu aux „ *Maures*, en guerre avec les *Chrétiens*, de fuir „ devant eux, en quelque nombre qu'ils ſoient. „ Les *Muſulmans* doivent combattre juſqu'à ce „ qu'ils triomphent ou qu'ils meurent. Mais ils „ doivent accorder la liberté aux eſclaves qu'ils „ font, ſoit moyennant une rançon, ſoit *gratui-* „ *tement :* dans le dernier cas, ils acquièrent *ſans* „ *doute plus de gloire.*

„ S'ils préfèrent de garder auprès d'eux ces „ eſclaves, ils ne doivent *point leur impoſer des* „ *travaux au-deſſus de leurs forces*, *mais les nourrir* „ *de leur propre table ;* & quiconque fait le con- „ traire, *manque à la loi Muſulmane.*

„ Je penſe que celle des *Chrétiens* leur ordonne „ de ſe comporter de même à l'égard des *Muſul-* „ *mans.* Auſſi-tôt que j'aurai en ma poſſeſſion les „ eſclaves *Eſpagnols* qui ſe trouvent à *Alger*, je „ leur accorderai la liberté “.

Et il a tenu parole ; &, comme on le voit, il la tient encore : il pouſſe l'exactitude à un degré que le plus rigide de nos Caſuiſtes oſeroit à peine exiger d'un Prince.

Obſervez que c'eſt là un des *Deſpotes* de qui

notre philosophaille dit tant de mal, tandis qu'elle flatte si servilement nos Conquérans du *Nord* qui l'abreuvent de leurs pensions : observez que c'est là un des Princes dont nos véridiques voyageurs assurent qu'un de leurs divertissemens favoris, c'est d'*abattre des têtes* DE LEURS MAINS ROYALES ; que quand ils montent à cheval, ils font venir un esclave dont le dos leur sert à s'élancer ; & qu'en sautant, ils abattent lestement *la tête de l'étrier humain* : observez que c'est là le pays où l'on nous crie que les *esclaves* sont si à plaindre, & d'après l'exemple duquel on nous assure que la *liberté* est un si grand bien pour le *manouvrier* : observez enfin que ce sont là les peuples dont nous mettons les freres aux *galères*, quand nous avons le bonheur de les prendre ; & que tandis qu'ils nourrissent nos matelots *Provençaux* ou *Languedociens* qui n'ont pas su les éviter ou les vaincre, *de leur table*, nous confondons les leurs avec de vils scélérats, flétris sans retour, par l'indulgence même qui les a dérobés aux derniers supplices.

Ah ! que nous sommes de bonnes gens ! Que nos mœurs sont douces ! & que le reste de l'univers est brut, en comparaison du pays qui a produit l'*Esprit des Loix*, & les *Amours de Montmartre* !



ESPAGNE.

LA conduite du Roi *Barbare* eſt aſſurément propre à encourager l'*Eſpagne*, & à réaliſer les eſpérances qu'elle paroît avoir fondées ſur le *blocus* de *Gibraltar*. C'eſt cette ſorte d'attaque qu'elle ſemble avoir préférée. Les munitions de guerre qui ſe voiturent au camp, indiquent cependant qu'on ne ſe bornera pas préciſément au miniſtère lent de la faim : apparemment qu'on unira les deux méthodes ; & qu'en foudroyant les aſſiégés d'en bas & du dehors, ſi on le peut, on les minera ſourdement en dedans par le beſoin.

On prend pour ce côté-ci les précautions les plus rigoureuſes. On a défendu, ſous peine de mort, d'eſſayer, même d'entrer, ſoit par terre, ſoit par mer, dans la ville aſſiégée. Il y a eu déja des exemples : & des matelots *Catalans* ont été pendus à la vue des remparts qu'ils avoient envie de viſiter. Ce ſiſtême peut paroître effrayant : l'humanité diroit tout bas qu'il eſt dur : mais le canon n'eſt pas plus doux : quand on a le droit d'écraſer les hommes avec une maſſe *de fer* ou *de plomb* arrondie, de les écharper avec un *fer* tranchant, de les mettre en pièces avec du *ſalpêtre*, du *ſoufre* & *du feu*, on peut bien leur ôter la reſpiration avec une *corde*. Tout cela entre dans le droit ſacré *de la guerre :* témoin *Grotius* & le fait.

Une autre opération de l'*Eſpagne*, dont il eſt difficile de pénétrer les motifs, c'eſt une augmentation qu'elle vient de faire dans une partie de

ſes monnoies. Elle a hauſſé la valeur des eſpèces d'or d'un *ſeizième :* on n'a point touché, du moins en apparence, à celles d'*argent* ou de *cuivre.*

L'avantage que le Miniſtère de cette Monarchie ſe promet de ce nouveau tarif, ne frappe pas tous les ieux. En général les variations dans les monnoies ſont toujours plus nuiſibles qu'utiles; & il ſemble que ce principe eſt vrai, ſur-tout pour une nation qui ne fourniſſant par elle-même preſque rien de ce qui ſert à payer ſon or, ne peut s'acquitter envers ceux qui l'approviſionnent de ces denrées, qu'en les aſſociant à la poſſeſſion des fruits de ſes mines.

Ceux-ci calculent auſſi-bien que les *Eſpagnols :* ils enchériront leurs marchandiſes dans la même proportion que les eſpèces dont elles ſont la valeur; ils les vendront un *ſeizième* de plus. De ce côté-là il n'y aura de bénéfice pour perſonne, mais il y aura un préjudice réel pour les propriétaires des mines : ils ſeront obligés de tirer un *ſeizième* de plus de minéral pour ſe procurer les mêmes retours : il faudra donc augmenter, en pure perte, la fatigue, le travail, les riſques & les dépenſes.

De plus, par un contre-coup très-naturel, l'argent & le cuivre qui ſemblent être exceptés de l'accroiſſement, ſubiront au contraire une diminution, ſans qu'il ſoit poſſible de l'empêcher. L'homme qui, juſqu'ici, s'eſt contenté d'une quantité quelconque de pièces d'*argent* ou de *billon* en échange des denrées qu'il apportoit,

en exigera également un *seizième* de plus, tout comme si on le payoit en *or*.

Il ne faut pas croire que le commerce ait attendu une loi pour évaluer la juste proportion d'un de ces métaux à l'autre : il l'a pesée, calculée, fixée d'après la balance admise dans le reste du monde. Quelqne dénomination que le change employât ci-devant pour exprimer le rapport de l'*or* à l'*argent* en *Espagne*, il en existoit un réel, indépendant de toutes les loix, connu, garanti dans toutes les places par un accord universel; & celui-là, malgré tous les efforts du Gouvernement, survivra à la dernière pragmatique, comme il l'a précédée.

Les Rois sont abusés par leurs Ministres, quand ils se flattent de maitriser cette partie de l'intérêt des nations. Ils ne le sont pas moins, quand ils s'affectent des disproportions apparentes qui se trouvent entre les valeurs monétaires de leurs pays, & celles des étrangers. La vraie valeur relative des métaux à *Cadix*, à *Séville*, à *Malaga*, à *Bilbao*, est la même qu'à *Londres*, à *Amsterdam*, à *Bordeaux*, à *Marseille*, &c. Le peu de différence qui s'y trouve, n'est produit que par les difficultés & les dépenses du transport.

Elle n'est, elle ne peut jamais être ni redoutable, ni sensible. S'il y avoit un pays où le déplacement des espèces fût vraiment lucratif, tous les peuples, il est vrai, se disputeroient d'abord l'avantage de le dépouiller, sous prétexte de l'approvisionner : mais son salut viendroit de l'em-

pressement même avec lequel on conjureroit sa perte. La concurrence le garantiroit des effets funestes de l'avidité : ces rivaux éclairés, mais en même-temps enchaînés par leur intérêt, rameneroient bientôt chez lui les choses à leur véritable valeur relative ; il lui arriveroit ce qui se pratique tous les jours aux *encans :* l'émulation des enchérisseurs porteroit la vente à un taux auquel les effets adjugés ne pourroient plus produire à l'acquéreur que le moindre bénéfice possible.

C'est donc une véritable illusion de la part des Gouvernemens que cet espoir d'influer par leurs mesures sur la proportion des métaux, soit entre eux, dans les pays même subordonnés à leurs ordres, soit avec ceux qui circulent chez les étrangers. Cette proportion n'est pas de leur ressort : pour qu'elle subsistât sur un pied désavantageux à quelques Couronnes, comme celles d'*Espagne* & de *Portugal*, il a fallu des réglemens, des conventions, des assujettissemens aussi étranges, aussi contraires à la raison, que ceux qui sous les règnes précédens ont humilié ces deux Monarchies : c'est là qu'il faut porter la réforme, & non sur une dénomination idéale, dont le changement même ne peut être nuisible qu'au peuple chez qui il s'opère.



LIEGE,

LIÈGE.

Suicide et Testament singulier.

PARMI les ſingularités de ce ſiècle, je crois qu'il faut placer le teſtament que voici : il eſt d'un jeune *François* de dix-huit ans, qui s'eſt tué lui-même dernièrement à *Liège*.

» Il eſt inutile d'inquiéter qui que ce ſoit ſur les motifs qui m'ont porté à abréger ma vie : je ne crois pas qu'il y ait dans le monde un homme de mon âge qui ait éprouvé autant de malheurs que moi ; & quand même il y en auroit, ce ne ſeroit pas une raiſon pour blâmer ma conduite.

» J'ignore quelles ſont les loix de ce pays concernant le *Suicide* ; mais je crois qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'y en eût pas, vu leur inutilité. Il eſt conſtant que lorſqu'un homme ſe tue dans un accès de folie, on ne peut pas raiſonnablement le pourſuivre juſque dans ſon tombeau : ſi, au contraire, un homme ſe tue après une mûre réflexion, & dans la perſuaſion intime que c'eſt le ſeul moyen de mettre fin à ſes malheurs, il eſt certain que la crainte d'un ſupplice poſthume ne l'empêchera pas de terminer ſa vie avec toute la ſécurité poſſible. Je crois qu'il ſeroit plus ſenſé de laiſſer à la juſtice divine le ſoin de punir un tel délit, en ſuppoſant toutes fois que c'en ſoit un.

» Pluſieurs perſonnes m'accuſeront de foibleſſe :

le malheureux, diront-elles, il n'a pas eu le courage de supporter le fardeau de la vie.

» A cela je ne réponds qu'une chose; ou ces personnes là n'ont point éprouvé autant de malheurs que moi, & alors elles ne peuvent pas juger de ma situation; ou bien elles ont plus de force d'esprit que moi, & alors ce n'est pas ma faute.

» J'invite l'Officier public qui doit prendre connoissance de cette affaire, d'en donner le premier avis à mon frere; il demeure à *Paris*, rue ...., afin qu'il ait le temps d'en prévenir ma mere sans lui causer aucun saisissement : cette précaution est une chose que l'on doit particulièrement aux dames.

» Les dettes que je laisse après moi ne sont pas considérables; & je suis certain que ma famille y fera honneur.

» Je dois à M. L..., tenant le grand Hôtel à S...., la somme de 100 liv.

» Je dois au maître de cette maison 30 liv. pour loyers.

» Je dois à la maitresse quatre escalins argent de *Liège*.

» Je dois à mon Cordonnier 6 liv. de *France*.

» Je dois à M. G.... 18 liv. 2 s. argent de *Liège*.

» Il y a cinq escalins pour la fille servante.

» Je dois à M. H...., Perruquier sur la place..., 18 liv. argent de *France*.

» Je dois aussi à M. D.... mais il a mes billets.

» Actuellement que mes affaires sont en ordre,

je meurs content : & j'ai la satisfaction de pouvoir me dire à moi-même, dans toute l'effusion de mon cœur : j'ai été le plus infortuné de tous les hommes, mais jamais je n'ai mérité mon malheur.

» Je laisse à Mademoiselle A.... tout ce que l'on trouvera dans le tiroir de cette table dont j'ai laissé la clef sur la cheminée, & c'est pour remercîment des bons offices qu'elle m'a rendus pendant mon séjour à *Liège*.

» M. D..., Avocat, demeurant chez M. B..., Horloger, m'a témoigné dernièrement qu'il désiroit ma canne à pomme d'ivoire : s'il est toujours dans les mêmes sentimens, je le prie de vouloir l'accepter.

Signé, V...

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu à cet âge, & même à aucun âge, l'exemple d'un sang-froid aussi inconcevable. Les Gouvernemens se piquent d'une tranquillité d'une autre espèce, mais non moins étrange, sur les progrès de cet esprit de détachement raisonneur, de fermeté philosophique, dont la pièce que l'on vient de lire est le fruit. Ils devroient cependant songer que ce sont des êtres bien redoutables que des hommes parvenus à mépriser la vie ; que ce genre de fanatisme a été dans tous les temps le précurseur des grandes révolutions ; que quand une fois il a gagné la jeunesse, il ne faut plus s'attendre qu'à de longues secousses, & c'est sur-tout chez elle qu'il s'accrédite.

Les Apôtres dangereux qui le provignent, sont

toujours trop adroits, trop lâches même pour prendre leurs principes à la lettre : mais les têtes novices qu'ils séduisent, tiennent à des mains ardentes qui passent bientôt de la conviction à l'exécution. Les *Socrates* commencent par se moquer des Dieux : bientôt les *Alcibiades* en cassent les statues ; & voyez ce que deviennent les *Alcibiades*.

Un Philosophe moderne, dans la préface d'une compilation d'éloges enfantés par la charlatannerie, & le goût corrompu, en tout sens, a eu l'indiscrétion de dire hautement que les *Académies*, & en général les associations de Gens de Lettres étoient des établissemens utiles, en ce qu'elles devenoient les véritables institutrices des nations, qu'on pouvoit s'en servir pour faire transpirer dans l'esprit des peuples les opinions que l'on vouloit y répandre. Si l'on juge d'après les faits, du genre de celle que nos confréries littéraires ont aidé à triompher, ce ne sera certainement, ni de la reconnoissance, ni de l'estime qu'on leur devra. Encore une fois, une seule pièce comme celle-ci est un texte terrible, sur lequel les Administrateurs des Empires devroient réfléchir, & bien sérieusement.



RUSSIE.

Si quelque chose pouvoit surprendre aujourd'hui des hommes capables de réfléchir; si après avoir vu la moitié de la *Pologne* envahie sans guerre, & la guerre entreprise pour quelques villages de la *Bavière;* après avoir vu la *Grande-Bretagne*, dans l'espace de vingt ans, devenue la Puissance prépondérante du globe, & près de se trouver à peine au cinquième ou au sixième rang dans l'*Europe;* après avoir vu, en dix ans, une Société religieuse célèbre, estimée, respectée d'une part, abhorrée, honnie de l'autre, succomber enfin sous des manoeuvres plus que sous des raisons; & ses ennemis, ses principaux destructeurs renversés d'abord à leur tour, accablés à leur tour d'ignominie & d'infortunes, relevés ensuite presque subitement, & replacés sur des sièges dont ils sembloient exclus pour toujours; si après tant de singularités, de contradictions, il étoit possible de regarder un évènement, quel qu'il soit, comme extraordinaire, ce qui se passe actuellement dans une des Provinces de la *Russie* pourroit à juste titre être ainsi envisagé.

Cette même Société de *Jésus* y renaît. Ce tronc arraché en apparence d'un commun accord dans toute l'*Europe*, y repousse une racine. Un Corps proscrit par le Chef de l'Eglise *Catholique*, quoique voué spécialement au service, à la grandeur, non-seulement de cette Eglise, mais de ce Chef,

eſt reſſuſcité, récréé par le Chef d'une Egliſe ennemie, rivale de la première : enfin en dépit des Parlemens de *France*, des Miniſtres de *Liſbonne*, des reſcrits de *Rome*, les *Jéſuites* reprennent une exiſtence légale : les voilà réintrôniſés à *Mohilow ſur le Nieper*, avec le droit d'y recevoir des *Novices*, d'y reprendre leur nom, leurs habits, leurs conſtitutions.

Ce n'eſt pas tout : la manière dont s'opère cette réſurrection imprévue, eſt preſque auſſi ſingulière que l'évènement en lui-même. Ce n'eſt pas le Pape qui ſemble agir. Ce n'eſt pas le Souverain de la *Ruſſie* qui intervient : c'eſt un ſimple Evêque qui dit à la défunte : *Surge & ambula.* Il cite bien à la vérité un bref du Souverain Pontife dont il s'autoriſe ; mais ce bref ne ſemble point contenir le pouvoir dont il devient le fondement : le Prélat reſtaurateur fait une application particulière & ſpéciale d'un décret général & vague.

Les ennemis des *Jéſuites* ne manqueront pas de crier à la ſurpriſe : ils ſoutiendront que la réhabilitation des *Jéſuites* en *Ruſſie* ne s'opère que par une équivoque, comme ils l'ont dit de leur introduction en *France*. Pour nous, ſans prévenir le futur, ſans aller au-devant des interprétations, nous nous contenterons en ce moment des faits.

Or c'en eſt un, 1°. que l'Evêque de *Mohilow* a obtenu du Pape, le 9 Août 1778, le décret que voici :

„ En l'audience du Très-Saint, tenue le 9 Août

„ 1778, notre très-saint Pere PIE, par la grace
» Divine, VI du nom, au rapport de moi soussi-
» gné, Secrétaire de la sacrée Congrégation *de*
„ *Propagandâ Fide*, pour conserver & maintenir
„ l'observance régulière dans les endroits soumis
„ à l'Empire de *Moscovie*, a très-gracieusement
„ confié pour trois ans au très-Reverend Pere,
„ M. *Stanislas Siestrencewicz*, Evêque de *Mohilow*,
„ dans la *Russie-Blanche*, le pouvoir d'exercer la
„ Jurisdiction ordinaire sur les Réguliers, qui se
„ trouvent dans les parties des Diocèses confiés
„ à son Gouvernement; de sorte qu'en vertu de
„ la présente concession Pontificale ledit Prélat
„ puisse, soit par lui-même, ou par d'autres
„ hommes honnêtes & capables, visiter aussi
„ souvent qu'il lui plaira, avec autorité Aposto-
„ lique, conformément aux saints Canons & aux
„ Décrets du Concile de *Trente*, les Monastères
„ Réguliers tant d'hommes que de filles, les
„ Prieurés & Préfectures de tous Ordres quelcon-
„ ques, même Mendians, ainsi que les Hôpitaux,
„ quoiqu'exempts & immédiatement soumis au
„ Siège *Apostolique*, ou munis de quelque autre
„ privilège que ce soit, leurs Chapitres, Cou-
„ vents, Universités, Collèges, & personnes;
„ qu'il puisse faire des perquisitions exactes sur
„ leur état, forme, règles, institut, régime, cou-
„ tumes, vie, mœurs, rites, & discipline, tant
„ conjointement que séparément, tant à l'égard
„ du Chef que des Membres; & qu'aussi souvent
„ qu'il aura trouvé quelque chose qui ait besoin
„ de changement, correction, révocation, re-
„ nouvellement, ou même d'une nouvelle insti-
„ tution, se conformant lui-même à la doctrine

„ *Apostolique*, aux saints Canons, aux Décrets des „ Conciles-Généraux, & aux traditions ou instituts des Saints Pères, il puisse, selon que l'occasion & la nature des choses l'exigeront, réformer, changer, corriger, & instituer de nouveau, confirmer, publier, & faire exécuter „ tout ce qui auroit été statué conformément aux „ saints Canons & aux Décrets du Concile de „ *Trente;* ôter tous les abus, rétablir & réintégrer „ par des moyens convenables les Règles, Constitutions, Observances, & Discipline Ecclésiastique, par-tout où elles seroient déchues; „ rechercher exactement, corriger, reprendre, „ punir, & rappeller à un train de vie décent & „ honnête les personnes même des Réguliers, „ quoiqu'exemps & privilégiés, aux cas qu'il mènent une vie déréglée ou relâchée, qu'ils s'écartent de leur institut, ou qu'ils se rendent coupables de quelque autre manière; le tout „ comme la justice le lui conseillera, & qu'il y „ sera porté par l'ordre de la raison; enfin que „ tout ce qu'il aura statué & ordonné de cette manière, il le fasse observer avec soin comme „ statué par le Siège *Apostolique*, nonobstant toutes choses à ce contraires.

„ *Donné à* ROME *en l'Hôtel de la susdite Congrégation, le 15 Août 1778.*

„ (Signé) ÉTIENNE BORGIA, Sec. de la sacrée Congrégation *de Propaganda Fide* (L. S.)".

Muni de cette pièce, l'Evêque *Russe* vient de publier, le 30 Juin dernier (1779), le Mandement que voici.

„ Dans l'Empire de *CATHERINE II*, Impératrice & Autocratrice de *toutes les Russies*, notre „ très-gracieuse Souveraine : *STANISLAS SIESTRZENCEWICZ de BOHUSZ*, par la Miséricorde „ Divine, Evêque de la *Russie-Blanche*, Délégué „ Apostolique, Chevalier des illustres Ordres de „ l'*Aigle-Blanc* & de *St. Stanislas*, au Vénérable „ Clergé Séculier & Régulier ; ainsi qu'à notre „ Troupeau *Catholique Romain*, du Rite *Latin*, par- „ tout l'Empire : Salut & Bénédiction.

„ Comme le feu Pape *Clément XIV*, de très- „ célèbre mémoire, avoit si fort à cœur de faire „ plaisir à la très-auguste Impératrice de *Russie*, „ notre très-gracieuse Souveraine, qu'en consi- „ dération de Sa Majesté il ne fit point exécuter „ dans les Domaines de son Empire la bulle qui „ commence par ces mots: *Cum Redemptor noster*; „ & que notre très-saint Seigneur le Pape *Pie VI*, „ heureusement régnant, ne manifeste pas d'une „ manière moins distinguée le désir de seconder „ les intentions de S. M. Impériale, en n'empê- „ chant point que les Clercs Réguliers de la So- „ ciété de *Jésus* ne retiennent leur état, leur ha- „ bit, & leur nom dans les Etats de Sa Majesté, „ nonobstant ladite Bulle ; nous, qui sommes „ obligés à tant de titres à la même Impératrice „ très-auguste, notre très-gracieuse Souveraine, „ tant en notre nom qu'en celui d'un si grand „ nombre d'Eglises *Catholiques* dans son très-vaste „ Empire, tandis qu'elle nous a ordonné de bou- „ che & par écrit de faire jouir les susdits Clercs „ Réguliers de la Société de *Jésus* de toutes les „ faveurs qui dépendront de nous, & de pourvoir

„ de plus à la continuation de leur existence, nous
„ n'avons pu manquer de remplir notre devoir
„ envers elle, ni négliger de faire ce qui lui étoit
„ agréable dans une affaire qui étoit en notre
„ pouvoir.

„ Et attendu qu'il a été trouvé, que par la di-
„ minution insensible de leur nombre, d'autant
„ que jusqu'à présent ils n'avoient point de No-
„ viciat en ce pays, ils devenoient hors d'état
„ d'exercer leur Ministère à l'utilité des citoyens,
„ nous avons pensé à leur donner la faculté de
„ recevoir des Novices.

„ A cette fin, après avoir célébré le saint sa-
„ crifice de la Messe à la Fête des *Saints Apôtres*
„ *Pierre & Paul*, & après avoir imploré leur in-
„ tercession pour obtenir les lumières du Ciel,
„ ayant ensuite pris l'avis de nos Chanoines de
„ la *Russie-Blanche* assemblés en Chapitre, nous
„ avons fait lecture itérative du Décret de notre
„ très-saint Seigneur le Pape *Pie VI*, donné le
„ 9 Août 1778, publié le 2 Mars de l'année cou-
„ rante, du consentement plénier, & sans aucune
„ restriction de la très-auguste Impératrice, notre
„ Souveraine.

„ En conséquence, comme aussi en vertu de
„ notre Jurisdiction ordinaire, & pouvoir sur les
„ Clercs de la Société de *Jésus*, ainsi que sur tous
„ les autres Réguliers dans l'Empire de *Russie*,
„ les causes les plus graves à ce nous mouvant,
„ nous accordons dans le Seigneur auxdits Clercs
„ Réguliers de la Société de *Jésus* le pouvoir

„ d'instituer un *Noviciat*, & de recevoir des *No-*
„ *vices* dans leur Société; & nous leur donnons en
„ même-temps notre bénédiction pastorale.

„ Et enfin que ceci parvienne à la connoissance
„ de tous ceux qui composent notre Troupeau,
„ nous ordonnons de faire de nos présentes Let-
„ tres lecture publique des Chaires des Eglises au
„ Prône devant le peuple assemblé, les trois pre-
„ miers Dimanches successifs du mois, de les ex-
„ pliquer succinctement en langue vulgaire, de
„ les afficher aux portes des Eglises, & que les
„ Recteurs nous informent de leur réception.

„ Donné à MOHILOW sur le *Nieper*, en notre
„ résidence ordinaire, le lendemain de la Fête des
„ *Saints Apôtres Pierre & Paul*, l'an 1779.

„ *Signé*, STANISLAS, *Evêque*. (*L. S.*)"

Nous verrons ce qui résultera de cette régé-
nération.



DE LA MANCHE.

Enfin les flottes sont visibles & sensibles : enfin les flottes agissent : enfin nous touchons au moment d'une révolution sérieuse, s'il est permis d'appeller ainsi l'humiliation d'un peuple qui a trop bravé tous les autres, & le rétablissement d'une égalité entre les Puissances, conforme à leurs forces réelles.

Plymouth est bloqué. L'Amiral *Hardy*, ou pour déguiser sa fuite, ou pour assurer sa retraite, se tient caché derrière l'*Angleterre* au lieu de la défendre : il en abandonne les côtes, sous prétexte d'en protéger le commerce. Les flottes combinées, victorieuses avant que d'avoir combattu, ne trouvent d'obstacles ni à leurs mouvemens, ni à leurs projets.

Jusqu'où iront-ils ces projets ? Est-ce la ruine, est-ce seulement la correction des superbes que l'on veut opérer ? Les ames honnêtes, les vrais philosophes, désirent qu'on s'en tienne au châtiment, & même qu'il ait des bornes.

Il leur semble qu'il suffit à la gloire des deux Monarchies, d'avoir en une campagne, & dès le premier pas, fait fuir ce lion orgueilleux, que l'approche du danger n'avoit jusqu'ici paru qu'animer. Peut-être aussi suffiroit-il à leurs intérêts d'en avoir abaissé la fierté. Un héros *Grec*, un *Spartiate*, ayant vaincu les *Athéniens*, se trouvoit le maître d'anéantir *Athènes* : on l'en pressoit. *A*

Dieu ne plaise, dit-il, *qu'on puisse me reprocher d'avoir rendu la* Grèce *boiteuse*. L'*Europe* ne le seroit-elle pas, en quelque sorte, si la Couronne qui y a tenu jusqu'à présent un rang si distingué, venoit ou à disparoître, ou à se trouver tellement flétrie, que son existence fût un opprobre?

L'état des choses peut changer : ces pavillons, confédérés aujourd'hui, que leur union rend si formidables, peuvent se séparer un jour : & qui sera le médiateur entr'eux, si les descendans de leurs maîtres actuels n'en imitoient ni la modération ni l'humanité?

Et qui sait d'ailleurs ce que le désespoir peut un jour inspirer de ressources à un peuple ferme par lui-même, que les circonstances, & une mauvaise administration ont affoibli, mais qui, en se voyant réduit à choisir entre la mort ou la victoire, peut trouver l'une dans le mépris de l'autre?

La veille des batailles de *Crécy*, de *Poitiers*, d'*Azincourt*, les vainqueurs du lendemain auroient sacrifié même une partie de leur honneur, pour obtenir la permission d'une retraite, quelle qu'elle fût : ils se feroient soumis à tout, hors l'ignominie de porter des fers, & vingt-quatre heures après ils en donnoient.

Les hommes vraiment éclairés sont ceux qui sentent le mieux combien ces vicissitudes extrêmes se touchent aisément. Ceux qui savent le mieux préparer les succès, sont ceux qui craignent le plus d'en abuser. A ce titre il est permis

DE LA MANCHE.

Enfin les flottes sont visibles & sensibles : enfin les flottes agissent : enfin nous touchons au moment d'une révolution sérieuse, s'il est permis d'appeller ainsi l'humiliation d'un peuple qui a trop bravé tous les autres, & le rétablissement d'une égalité entre les Puissances, conforme à leurs forces réelles.

Plymouth est bloqué. L'Amiral *Hardy*, ou pour déguiser sa fuite, ou pour assurer sa retraite, se tient caché derrière l'*Angleterre* au lieu de la défendre : il en abandonne les côtes, sous prétexte d'en protéger le commerce. Les flottes combinées, victorieuses avant que d'avoir combattu, ne trouvent d'obstacles ni à leurs mouvemens, ni à leurs projets.

Jusqu'où iront-ils ces projets ? Est-ce la ruine, est-ce seulement la correction des superbes que l'on veut opérer ? Les ames honnêtes, les vrais philosophes, désirent qu'on s'en tienne au châtiment, & même qu'il ait des bornes.

Il leur semble qu'il suffit à la gloire des deux Monarchies, d'avoir en une campagne, & dès le premier pas, fait fuir ce lion orgueilleux, que l'approche du danger n'avoit jusqu'ici paru qu'animer. Peut-être aussi suffiroit-il à leurs intérêts d'en avoir abaissé la fierté. Un héros *Grec*, un *Spartiate*, ayant vaincu les *Athéniens*, se trouvoit le maître d'anéantir *Athènes* : on l'en pressoit. *A*

Dieu ne plaise, dit-il, *qu'on puisse me reprocher d'avoir rendu la* Grèce *boiteuse*. L'*Europe* ne le seroit-elle pas, en quelque sorte, si la Couronne qui y a tenu jusqu'à présent un rang si distingué, venoit ou à disparoître, ou à se trouver tellement flétrie, que son existence fût un opprobre?

L'état des choses peut changer : ces pavillons, confédérés aujourd'hui, que leur union rend si formidables, peuvent se séparer un jour : & qui sera le médiateur entr'eux, si les descendans de leurs maîtres actuels n'en imitoient ni la modération ni l'humanité?

Et qui sait d'ailleurs ce que le désespoir peut un jour inspirer de ressources à un peuple ferme par lui-même, que les circonstances, & une mauvaise administration ont affoibli, mais qui, en se voyant réduit à choisir entre la mort ou la victoire, peut trouver l'une dans le mépris de l'autre?

La veille des batailles de *Crécy*, de *Poitiers*, d'*Azincourt*, les vainqueurs du lendemain auroient sacrifié même une partie de leur honneur, pour obtenir la permission d'une retraite, quelle qu'elle fût : ils se seroient soumis à tout, hors l'ignominie de porter des fers, & vingt-quatre heures après ils en donnoient.

Les hommes vraiment éclairés sont ceux qui sentent le mieux combien ces vicissitudes extrêmes se touchent aisément. Ceux qui savent le mieux préparer les succès, sont ceux qui craignent le plus d'en abuser. A ce titre il est permis

Elle marche au vaiſſeau, qui veut d'abord l'éviter : elle le force à combattre : elle l'accable de ſon feu ſans qu'il ſe preſſe de répondre : enfin ſes ſabords s'ouvrent : on voit qu'il va tonner. Le Commandant *François* imagina que ce bâtiment, n'ayant pas paru bien ardent pour le combat, n'y étoit peut-être diſpoſé que d'un côté : il le tourne tout-d'un-coup par une manœuvre qui exigeoit & de la part du Chef la plus ſingulière intelligence, & de celle des matelots la plus incroyable adreſſe : il trouve en effet ce côté déſarmé : il le foudroie, avant que les batteries euſſent pu ſe dégager des ſabords. Alors une ſeconde frégate arrive, bientôt une troiſième, une quatrième : le vaiſſeau de ligne eſt obligé de ſe ſoumettre, ſans ſavoir, pour ainſi dire, ni comment, ni par qui il avoit été pris.

Ces petits ſuccès ſont un double gain pour les vainqueurs, & une double perte pour leurs rivaux : ils rehauſſent l'eſpoir, le cœur des premiers, & les abattent aux ſeconds dans la même proportion : & à la guerre on ſait combien il en réſulte de différence.

En parlant de l'héroïſme ardent de nos marins, qu'il me ſoit permis de conſerver ici un exemple d'un autre genre, mais qui n'eſt, pour ainſi dire, pas moins honorable, & qui appartient à notre militaire terreſtre : il ne m'eſt parvenu que par la voie d'une lettre anonyme ; mais comme on cite la ville, & le régiment, & que l'action eſt vraiment belle, j'ai cru pouvoir déroger à la ſévérité de mes maximes à cet égard, & haſarder l'anecdote

loupe & le canot. On les met à la mer : on s'y précipite ; les *Espagnols* font de même de leur esquif. On court au navire ennemi : on arrive sous ses batteries ; on l'entoure. Au moment où une vague en fait baisser un des bords, & le met de niveau avec celui de la chaloupe, l'Officier qui la commandoit, nommé *Saint-George*, s'élance : il est suivi de ses soldats : ils s'emparent du pont, & le corsaire est pris.

Le saut fabuleux d'*Alexandre* dans la ville des *Oxydraques* n'est ni aussi incroyable, ni même aussi heureux : car il faut compter pour un bonheur que tant de courage ait pu se montrer sans coûter beaucoup de sang. Les *François* n'ont perdu qu'un homme. Ils en ont eu seulement quatre blessés, & les *Espagnole* autant.

Une autre action plus remarquable en quelque sorte, parce que les forces réciproques étoient plus considérables, parce qu'elle s'est passée à la vue des rivages ennemis, & parce qu'elle indique de la part des marins *François* une supériorité prodigieuse même dans l'intelligence, dans l'habileté des manœuvres, a eu lieu le 17 du même mois.

Un vaisseau *Anglois* de 64 canons, dont 26 de 24 livres de balle, & 26 de 18, 12 de neuf, & de plus 12 pierriers, portant 523 hommes d'équipage, suivoit, & visitoit un vaisseau *Danois* dans les environs de *Plymouth*. Arrive la *Junon*, simple frégate *Françoise*, commandée par le Chevalier *de Marigny*. Elle dévançoit une des divisions de la grande flotte.

nos régimens ce qu'est, en quelque sorte, la *chemise ensouffrée* du *saint Office* aux ieux des Protestans.

Il y a des corps dont les Chefs s'y sont obstinément refusés; d'autres qui ont éludé la loi, en l'acceptant, & ne l'appliquant jamais; d'autres enfin ont adopté la théorie & la pratique: un de ceux-ci cantonnés dans une des principales villes d'une de nos grandes Provinces, subissoit en murmurant ce régime rigoureux, introduit & soutenu par la discipline inflexible d'un ancien Officier: il y avoit tous les jours des cris qui annonçoient encore plus d'indignation que de douleur.

Enfin ces derniers jours 54 grenadiers ont pris le parti de la désertion, en corps, à la vue du régiment entier, les armes hautes, & sans cacher leur motif.

Le cas étoit embarrassant, allarmant même. Les faire suivre par leurs camarades, c'étoit risquer, ou d'augmenter le nombre des coupables, ou de s'exposer à la nécessité d'un choc sanglant. Il étoit difficile de se flatter que 54 braves hommes déterminés par le point d'honneur à une démarche aussi éclatante, se laissassent désarmer ignominieusement sans résistance. D'un autre côté aussi la tolérance étoit dangereuse: il falloit un exemple; mais comment le donner?

Voilà ce que j'ai voulu dire: si je me suis mal exprimé, c'est de l'obscurité, & non pas de la contradiction, & bien moins encore de la malignité qu'il falloit me reprocher.

„ 1778, notre très-saint Pere PIE, par la grace
» Divine, VI du nom, au rapport de moi soussi-
» gné, Secrétaire de la sacrée Congrégation *de*
„ *Propagandâ Fide*, pour conserver & maintenir
„ l'observance régulière dans les endroits soumis
„ à l'Empire de *Moscovie*, a très-gracieusement
„ confié pour trois ans au très-Reverend Pere,
„ M. *Stanislas Siestrencewicz*, Evêque de *Mohilow*,
„ dans la *Russie-Blanche*, le pouvoir d'exercer la
„ Jurisdiction ordinaire sur les Réguliers, qui se
„ trouvent dans les parties des Diocèses confiés
„ à son Gouvernement; de sorte qu'en vertu de
„ la présente concession Pontificale ledit Prélat
„ puisse, soit par lui-même, ou par d'autres
„ hommes honnêtes & capables, visiter aussi
„ souvent qu'il lui plaira, avec autorité Aposto-
„ lique, conformément aux saints Canons & aux
„ Décrets du Concile de *Trente*, les Monastères
„ Réguliers tant d'hommes que de filles, les
„ Prieurés & Préfectures de tous Ordres quelcon-
„ ques, même Mendians, ainsi que les Hôpitaux,
„ quoiqu'exempts & immédiatement soumis au
„ Siège *Apostolique*, ou munis de quelque autre
„ privilège que ce soit, leurs Chapitres, Cou-
„ vents, Universités, Collèges, & personnes;
„ qu'il puisse faire des perquisitions exactes sur
„ leur état, forme, règles, institut, régime, cou-
„ tumes, vie, mœurs, rites, & discipline, tant
„ conjointement que séparément, tant à l'égard
„ du Chef que des Membres; & qu'aussi souvent
„ qu'il aura trouvé quelque chose qui ait besoin
„ de changement, correction, révocation, re-
„ nouvellement, ou même d'une nouvelle insti-
„ tution, se conformant lui-même à la doctrine

VOYAGE PITTORESQUE
DE LA GRÈCE.

Tandis que deux grandes Puissances réunissent leurs forces pour désoler un pays florissant, faisons à la suite d'un voyageur distingué dans tous les sens, quelques pas vers un pays désolé, dont il donne une superbe description. M. le Comte *de Choiseuil-Gouffier* a parcouru la *Grèce* en observateur attentif, éclairé, impartial. C'est le fruit de ses recherches qu'il publie aujourd'hui.

Son recueil a réellement toute la magnificence qu'il est permis de supposer aux monumens dont il décrit les ruines & le local. La typographie dans l'un déploie tout son luxe, comme l'architecture étaloit tout son faste dans les autres. La sagesse de l'Auteur, sa véridicité, achèvent d'en faire un des voyages les plus précieux qui existent.

Avant que d'en donner une idée, je ne puis me refuser à une réflexion qui me paroît frappante. Quand on parcourt, soit en personne, soit dans les livres, cette *Grèce*, cette *Asie* si célèbres, couvertes autrefois de tant de chef-d'œuvres des arts, & maintenant écrasées de leurs décombres, on gémit, on s'indigne contre les propriétaires actuels : on se récrie que les *Turcs* sont des destructeurs barbares, & des dominateurs féroces : c'est aux arts, dit-on, que leur grossiè-

reté a fait la guerre. Il semble que le globe n'offre point d'exemple d'une dévastation aussi scandaleuse. Si cependant nous voulions tourner les ieux autour de nous ; si nous n'étions pas

Taupes envers nous-même, & lynx envers autrui,

oserions-nous seulement parler des ruines de *Délos* & du *Pyrée!* Ou du moins en les rappellant, ne seroit-ce pas la condition des choses humaines que nous déplorerions plus que la barbarie des peuples dont les domaines en offrent tant d'exemples!

Si *Nicomédie*, si *Apamée*, si *Corinthe*, si *Athènes* ont succombé ; si les marbres qui les décoroient, ne forment plus aujourd'hui dans leurs campagnes que des masses stériles qui les défigurent, que sont devenus, je vous prie, tant d'édifices dont nos *Gaules* s'étoient enrichies sous les *Césars?* Quand un *Pacha* de la *Morée* veut bâtir un *kiosque* à sa Sultane, il envoie prendre le débris des colonnes du boudoir où *Aspasie* recevoit *Socrate* & *Alcibiade*, & cela est honteux sans contredit ; mais des *thermes* d'un grand Empereur, nous en avons fait à *Paris* l'écurie d'une auberge ; mais l'arc de triomphe d'un grand Général à *Orange*, est enséveli dans la terre, & si bien dégradé, que ce que l'on en apperçoit, a bien plus l'air d'une pierre brute, que du monument d'une victoire : mais nous ne pouvons pas faire un pas sans être avertis par les savans que nous allons fouler aux pieds des reliefs curieux, ou du moins le terrain où ils devroient exister. En quoi donc les *Turcs* sont-ils plus coupables que nous?

Il est vrai que l'indigence de notre sol en *France*, en *Angleterre*, en *Allemagne*, ayant rarement permis d'employer des matériaux riches & solides, les artistes n'ayant guère travaillé chez nous qu'en pierre fragile, en briques destructibles, il reste moins de traces de notre indifférence pour les vestiges de l'antiquité. Les élémens les pulvérisent; la terre les dévore : mais dans les contrées qui avoient avec la *Grèce* & l'*Asie* l'avantage commun d'être fécondes en marbres, en artistes, voyez si la même apparence ne subsiste pas, & si les curieux ne trouvent pas dans les unes autant de squelettes, autant d'ossemens de palais, s'il est permis de le dire, que dans celles que nous croyons déshonorées par les *Turcs*.

L'*Italie*, la *Sicile* entière, sont-elles mieux conservées par des mains *Chrétiennes* que la *Natolie*? *Bayes*, *Pouzolles*, *Tarente*, &c., tant de villes englouties, dont les chétives masures récèlent à peine aujourd'hui des buffles, & les plus misérables de tous les hommes, ne crient-elles pas avec autant de violence contre leurs détempteurs actuels, que les débris de la *Morée*? Vous ne retrouvez plus le temple d'*Apollon* à *Délos*, ni celui de *Diane* à *Ephèse* : mais savez-vous où étoient les jardins de *Lucullus*? Et ceux de *Cicéron* en existe-t-il même un plan? Et le *Capitole* n'est-il pas un édifice nouveau? Et sur ce *Panthéon*, sur ces obélisques dont *Rome* s'enorgueillit encore, laquelle est le plus sensible, de la barbarie qui les a mutilés, ou de la somptuosité qui les a restaurés?

Ajoutons encore que c'est bien injustement

qu'on impute aux *Turcs* la dégradation de ces lieux révérés, & même leur dépopulation. Au moment où ces Conquérans rapides engloutirent les restes de l'Empire *Grec*, les Provinces en étoient déja flétries depuis long-temps par le dépérissement qui nous scandalise : c'étoient les *Goths*, les *Huns*, les *Chrétiens* même dans les *croisades* qui avoient commis tant de barbaries contre les arts : il n'existoit plus que le cadavre de la *Grèce* & de ses antiquités, quand la Providence a soumis aux héritiers d'*Omar* la patrie des *Lycurgues*, des *Thalès*, des *Socrates*, &c. Ils n'ont pas réparé ; voilà toute leur faute : &, encore une fois, ce n'est pas à nous, qui sommes encore plus coupables, à la leur reprocher.

Quoiqu'il en soit, ce ne sont pas seulement des tombeaux que M. le M. *de C. G.* a entrepris de nous retracer. Son premier volume ne contiendra à la vérité, en édifices, que des ruines, &, en quelque sorte, l'image de la mort : mais dans le second volume on trouvera des peintures d'objets vivans. Il nous donnera *Constantinople* en détail avec un grand nombre de ses vues, toutes ses *places publiques*, ses *mosquées*, son *port*, le *serrail*, &c.

Cet Ouvrage se distribue par cahier, chacun de quatre à cinq feuilles d'impression, avec sept à huit gravures, soit cartes levées sur les lieux, soit représentations du costume des habitans. Le format est *in-folio*. Chaque cahier se paie un demi-louis : le tout formera deux gros volumes qui reviendront à environ dix louis d'or : il en paroît

d'espérer que si la fortune achève de couronner les mesures du Ministère *François*, il mettra lui-même des bornes à des faveurs que cette circonspection rendroit plus solides, & que l'*Espagne* s'empressera d'en suivre l'exemple, après en avoir si bien secondé la sagesse.

Toutes les présomptions sont, en ce moment, en faveur des deux Couronnes. Le génie, le feu militaire qui n'avoit pu jusqu'ici se manifester que dans des occasions isolées, semble animer les deux flottes : l'émulation nationale ne peut que le redoubler, & le mélange des mains embrâsées de cette jalousie héroïque le rendra bien formidable. Des espèces d'escarmouches annoncent déja aux *Anglois* ce qu'ils en ont à craindre. Nous voyons se renouveller, à la vue de leurs côtes, ces exemples incroyables de bravoure, d'audace, qui caractérisent notre nation, & qui deviennent communs aux deux partis.

Le 15 de ce mois (d'Août 1779), un bâtiment *Anglois*, de 16 canons & 12 pierriers, formidable par conséquent, même pour des navires de force moyenne, déja nanti de deux prises, s'est trouvé aux environs d'*Ouessant*, près de ce champ de bataille indécis, dont les *Anglois* auroient dû faire le théâtre d'un accommodement. Une frégate *Françoise* & une corvette *Espagnole*, en revenant d'escorter les vaisseaux de transport qui avoient approvisionné la grande flotte, l'apperçurent.

Un calme envieux les enchaînoit : le Capitaine de la frégate proposa d'aller l'enlever avec la cha-

loupe & le canot. On les met à la mer : on s'y précipite ; les *Espagnols* font de même de leur esquif. On court au navire ennemi : on arrive sous ses batteries ; on l'entoure. Au moment où une vague en fait baisser un des bords, & le met de niveau avec celui de la chaloupe, l'Officier qui la commandoit, nommé *Saint-George*, s'élance : il est suivi de ses soldats : ils s'emparent du pont, & le corsaire est pris.

Le saut fabuleux d'*Alexandre* dans la ville des *Oxydraques* n'est ni aussi incroyable, ni même aussi heureux : car il faut compter pour un bonheur que tant de courage ait pu se montrer sans coûter beaucoup de sang. Les *François* n'ont perdu qu'un homme. Ils en ont eu seulement quatre blessés, & les *Espagnols* autant.

Une autre action plus remarquable en quelque sorte, parce que les forces réciproques étoient plus considérables, parce qu'elle s'est passée à la vue des rivages ennemis, & parce qu'elle indique de la part des marins *François* une supériorité prodigieuse même dans l'intelligence, dans l'habileté des manœuvres, a eu lieu le 17 du même mois.

Un vaisseau *Anglois* de 64 canons, dont 26 de 24 livres de balle, & 26 de 18, 12 de neuf, & de plus 12 pierriers, portant 523 hommes d'équipage, suivoit, & visitoit un vaisseau *Danois* dans les environs de *Plymouth*. Arrive la *Junon*, simple frégate *Françoise*, commandée par le Chevalier *de Marigny*. Elle dévançoit une des divisions de la grande flotte.

„ Le dîner fut aprêté par ses sœurs qui, pour „ un instant, mirent à part leur vanité & leurs „ beaux habits. Son domestique étoit peu nom- „ breux ; mais il y maintenoit l'ordre hiérar- „ chique avec la plus grande exactitude. Le „ *Curé* servoit de *maître-d'hôtel*, & son embon- „ point le rendoit digne de cet emploi. Le *Dia-* „ *cre*, une assiette sous le bras, s'étoit placé der- „ rière ma chaise. Je reconnus le *Soudiacre* ser- „ vant un de mes compagnons de voyage ; & „ je fus aussi édifié de leur attention au service de „ la table, que je l'avois été quelques momens „ auparavant de leur dévotion au service de „ l'Autel.

. . . .

„ Je croyois tous leurs talens épuisés par le „ double ministère que je leur avois vu remplir : „ mais ils ne tardèrent pas à m'en faire connoître „ un nouveau que je ne leur soupçonnois pas. Je „ désirois faire une promenade dans l'intérieur de „ l'isle : l'*Evêque* voulut lui-même m'y accompa- „ gner : le *Diacre*, toujours officieux, m'amena „ un petit mulet tout équipé, me tint l'étrier, & „ se chargea lui-même de le presser dans sa mar- „ che. L'*Evêque* s'apperçut de mon embarras, & „ crut me rassurer en me disant que cette austère „ subordination étoit un usage de la primitive „ Eglise, fort *précieux à conserver* ".

. . . .

Ne croiroit-on pas être transporté au temps des *Spiridions* ; tant d'hospitalité, avec tant d'indigence, & une police si respectueuse, avec si peu de moyens de contrainte, n'annoncent-elles pas des mœurs admirables ? Les nôtres gagneroient-elles à la comparaison ?

Il y a des ombres dans ces portraits, comme dans tous les autres. Si le sexe à *Tine*, à *Santorin*, par l'élégance de son costume, peut offrir des modèles à nos marchandes de modes les plus raffinées, il a un extérieur bien différent à l'*Argentière*, autrefois *Cymolis*. Il faut voir la peinture des femmes de cette isle de la main de l'Auteur.

„ Leur habillement peut à peine se concevoir „ par l'excès de son ridicule : c'est une masse „ énorme de linge, toujours fort sale : leur jupon „ qui n'est qu'une chemise très-courte & brodée „ de rouge, laisse voir toute leur jambe, dont „ l'extrême grosseur fait à leur ieux la plus grande „ beauté. Celles à qui la nature a refusé cet agré„ment tâchent d'y suppléer par trois ou quatre „ paires de bas bien épais : & comme il faut „ qu'une jambe soit également grosse dans toute „ sa longueur pour qu'il ne manque rien à sa per„fection, elles poussent la coquetterie jusqu'à „ mettre des demi-bas, ou brodequins de velours „ piqué, souvent brodés, & garnis de boutons „ d'argent «. La gravure rend merveilleusement toute la grace de cette toilette : & cependant dans le voisinage il y en a encore une plus impertinente. Les femmes de *Naxia* ont trouvé moyen, en l'adoptant, d'en charger encore l'extravagance : „ elles portent de plus deux aîles de velours noir, „ qui, ajoutées à leur carrure factice, forment un „ ensemble monstrueux : « elles se ramparent la gorge d'un plastron de velours épaissi par des broderies. Pour défendre les reins, elles s'entourent d'un panier horizontal & plat, semblable pour l'effet aux cerceaux des porteurs d'eau

à *Paris* : cette machine est mobile, & artistement attachée avec des rubans : & les *Hélènes* ainsi ajustées, y ajoutent du rouge : elles se peignent les sourcils & les paupières : elles se couvrent le visage de *mouches*, faites d'un *talc* noir & brillant que l'isle leur fournit : mais cette parure n'est pas assujettie à une forme constante. Chaque beauté suit son caprice pour la forme de ses *mouches*. Tantôt c'est *un triangle*, tantôt une *étoile* : & rien n'égale, à leur avis, un *croissant* de cette matière entre les deux ieux.

En rendant hommage aux beautés qui existent, M. *de Ch. G.* a su se défendre de l'enthousiasme trop fréquent chez les voyageurs, & qui leur fait enfanter des chimères. Le désir de ne pas paroître avoir vu des choses ordinaires les rend souvent menteurs : il y en a, même des plus honnêtes, qui auroient pu faire leurs voyages, ou du moins les écrire, sans sortir de chez eux.

Le célèbre *Tournefort* est quelquefois de ce nombre. On est effrayé dans son récit des difficultés, des dangers qu'il multiplie dans sa description de la grotte d'*Antiparos*. Il semble que ce soit un gouffre où l'on ne puisse descendre sans risquer vingt fois sa vie ; mais où la bravoure soit récompensée à la fin par un spectacle céleste : on voit ici que cette historiette n'est qu'un pur roman. Les périls de la route, & la magnificence du coup-d'œil, ne sont que le fruit de l'imagination. La grotte d'*Antiparos* est curieuse & satisfaisante pour un Physicien ; mais comme notre grotte d'*Offel*, comme nos caves de l'*Observatoire* : le souterrain *Grec* est seulement plus vaste, & plus profond ; &

la terre qui en charge la voûte étant plus fine, les ſtalactites formées par l'eau qui la pénètre ſont plus belles.

En parlant de l'iſle de *Lemnos*, M. *de Ch. G.* nous apprend un trait bien plus curieux, bien plus ſingulier que toutes les raretés dont cette iſle pourroit être remplie : c'eſt le ſiſtême littéraire d'un ſavant *Napolitain*, ſuivant lequel *Homère* n'a jamais exiſté ; *Homère* eſt le titre d'un livre, & non pas le nom d'un homme. L'*Iliade*, l'*Odyſſée*, ne ſont pas des poëmes qui ſuppoſent des perſonnages réels ; ce ſont des livres ſacrés, & ſymboliques compoſés par les Prêtres de la ville de *Siris*, dans la *Lucanie* : les *Achilles*, les *Agamemnons*, les *Diomèdes*, les *Hector*, les *Pâris*, les *Hélènes* même ne ſont que des emblêmes des *feux ſouterrains* qui ont ravagé la *Troade*, après avoir ruiné la *Grèce*.

On ne voit pas trop quel rapport il peut y avoir entre la belle *Andromaque* & un *volcan* ; mais M. *Cirio*, *Saveiro*, *Minervino* nous démontrera tout cela *ſans réplique*. Ce qui réſultera, à mon avis, de plus conſtant de ſon ouvrage, c'eſt que la mode entre dans tout, & dans la littérature, comme dans le reſte. La mode eſt aujourd'hui de voir par-tout des *volcans*, & des *feux ſouterrains* ; & certainement elle ne pouvoit mieux ſignaler ſon empire que par le ſiſtême de M. *Cirio*, *Saveiro*, *Minervino*.

La deſcription de la *Grèce* eſt imprimée chez *Barbou*, Libraire digne d'être regardé comme l'émule des *Elzevirs*. Ses éditions ont même un avan-

à *Paris* : cette machine est mobile, & artistement attachée avec des rubans : & les *Hélènes* ainsi ajustées, y ajoutent du rouge : elles se peignent les sourcils & les paupières : elles se couvrent le visage de *mouches*, faites d'un *talc* noir & brillant que l'isle leur fournit : mais cette parure n'est pas assujettie à une forme constante. Chaque beauté suit son caprice pour la forme de ses *mouches*. Tantôt c'est *un triangle*, tantôt une *étoile* : & rien n'égale, à leur avis, un *croissant* de cette matière entre les deux ieux.

En rendant hommage aux beautés qui existent, M. *de Ch. G.* a su se défendre de l'enthousiasme trop fréquent chez les voyageurs, & qui leur fait enfanter des chimères. Le désir de ne pas paroître avoir vu des choses ordinaires les rend souvent menteurs : il y en a, même des plus honnêtes, qui auroient pu faire leurs voyages, ou du moins les écrire, sans sortir de chez eux.

Le célèbre *Tournefort* est quelquefois de ce nombre. On est effrayé dans son récit des difficultés, des dangers qu'il multiplie dans sa description de la grotte d'*Antiparos*. Il semble que ce soit un gouffre où l'on ne puisse descendre sans risquer vingt fois sa vie ; mais où la bravoure soit récompensée à la fin par un spectacle céleste : on voit ici que cette historiette n'est qu'un pur roman. Les périls de la route, & la magnificence du coup d'œil, ne sont que le fruit de l'imagination. La grotte d'*Antiparos* est curieuse & satisfaisante pour un Physicien ; mais comme notre grotte d'*Offel*, comme nos caves de l'*Observatoire* : le souterrain *Grec* est seulement plus vaste, & plus profond ; &

la terre qui en charge la voûte étant plus fine, les stalactites formées par l'eau qui la pénètre sont plus belles.

En parlant de l'isle de *Lemnos*, M. *de Ch. G.* nous apprend un trait bien plus curieux, bien plus singulier que toutes les raretés dont cette isle pourroit être remplie : c'est le sistême littéraire d'un savant *Napolitain*, suivant lequel *Homère* n'a jamais existé; *Homère* est le titre d'un livre, & non pas le nom d'un homme. L'*Iliade*, l'*Odyssée*, ne sont pas des poëmes qui supposent des personnages réels ; ce sont des livres sacrés, & symboliques composés par les Prêtres de la ville de *Siris*, dans la *Lucanie :* les *Achilles*, les *Agamemnons*, les *Diomèdes*, les *Hector*, les *Pâris*, les *Hélènes* même ne sont que des emblêmes des *feux souterrains* qui ont ravagé la *Troade*, après avoir ruiné la *Grèce*.

On ne voit pas trop quel rapport il peut y avoir entre la belle *Andromaque* & un *volcan ;* mais M. *Cirio*, *Saveiro*, *Minervino* nous démontrera tout cela *sans réplique*. Ce qui résultera, à mon avis, de plus constant de son ouvrage, c'est que la mode entre dans tout, & dans la littérature, comme dans le reste. La mode est aujourd'hui de voir par-tout des *volcans*, & des *feux souterrains ;* & certainement elle ne pouvoit mieux signaler son empire que par le sistême de M. *Cirio*, *Saveiro*, *Minervino*.

La description de la *Grèce* est imprimée chez *Barbou*, Libraire digne d'être regardé comme l'émule des *Elzevirs*. Ses éditions ont même un avan-

tage sur celles des fameux Imprimeurs *Hollandois* : elles sont aussi agréables, & bien moins fatiguantes à la vue. C'est la netteté des caractères, la beauté du papier, la juste proportion des intervalles, ou du contraste entre le blanc & le noir qui en font le mérite, & non pas cette finesse qui fait honneur à l'artiste aux dépens des ieux du Lecteur.

Un Libraire *François*, nommé *Coutellier*, a d'abord conçu & exécuté le projet, de rendre aux sciences & aux amateurs de ces chef-d'œuvres de la typographie, le service d'imprimer du même format, avec les mêmes soins, les meilleurs Auteurs latins. *Barbou* lui a succédé : il en a acquis les fonds, & marche sur ses traces.

Les ouvrages sortis de leurs presses réunissent à la commodité du format, à l'élégance des caractères, la pureté du texte. Les Grammairiens les plus consommés, tels que l'Abbé *Valart*, l'Abbé *Lallemand*; les Critiques les plus judicieux, les plus savans, tels que M. *de Querlon*, l'Abbé *Brotier*, &c. ont concouru à perfectionner les textes par des réformes, & à les éclaircir par des notes. Ce dernier, déja bien connu par l'édition de *Tacite*, vient de publier celle de *Pline* en 6 vol.

Cette collection intéressante forme maintenant 65 vol. qui se vendent ensemble, reliés en veau, dorés sur tranche, avec des filets, 380 l. tournois. Chaque vol. séparé se vend . . . 6 l. tournois.

Barbou demeure à *Paris*, rue & vis-à-vis la grille des *Mathurins*.

De Paris le 25 Aout,

En sortant de l'Académie.

Bon soir, sorcier : *& impleta sunt omnia quæ dixisti. Anticarré* a proclamé le *Normand ;* le *Normand* a pris la palme, & laissé l'or : l'or a été donné à un pauvre diable, qui l'a empoché : & puis on a lu leurs pauvres vers à tous deux ; & puis un Eloge, pauvre aussi, d'un pauvre Ministre, par un pauvre Avocat ; & enfin un dernier Eloge plus pauvre encore, quoi qu'il fût l'équivalent de 24,000 liv., & l'ouvrage de l'illustre Secrétaire. Jamais il n'y a rien eu de plus bouffon ; mais la suite l'est encore davantage.

Nostradamus est bien plus Prophête que vous ne comptiez. L'homme du *Nord* devient un vrai *Normand.* Il ne dit ni *oui*, ni *non*, sur l'article des vers : il n'ose les renier, parce qu'il est trop notoire qu'il en a reçu les complimens avant la *Centurie ;* il n'ose non plus les adopter. Le vrai pere n'ose les reconnoître, quoi qu'il les ait lus en pleine assemblée, avec une tendresse, avec des entrailles qui décéloient la paternité : de sorte que voilà une famille orpheline, & tout plein de petits bâtards académiques dont on ne sait trop que faire.

Il est vrai qu'il est difficile de s'en enorgueillir : qui voudroit avoir fait des vers pareils à ceux-ci, qui se trouvent dans la pièce couronnée ?

Ces fruits de la fantaisie,
Ces écrits où la saillie

Egaya l'instruction ;
Zadig sage auprès du trône,
Candide dupe à *Paris*,
Babouc à *Persépolis*,
Amasan dans *Babylone*, &c.

Voilà les lignes que le petit rimopole *Parisien* vend aux *Russes*, argent comptant, & que la bonne *Académie* couronne.

Le pauvre diable qui a eu son *accessit* en espèces est encore plus plat, s'il est possible. Il dit que chez *Orosmane*, chez *Vendôme*, chez *Zamore*,

La Tragédie aggrandissant son art,
N'a jamais plus avant enfoncé son poignard.

Et cependant de ces trois Messieurs il n'y en a qu'un qui se tue. O *Voltaire* ! infortuné *Voltaire* !

Quelles voix enrhumées
De te louer ont usurpé le los !

Au surplus, mon cher Prophète, il y a à la tête du second Panégyrique une Epître Dédicatoire à *Anticarré* : dans cette Epître le petit bon homme d'Auteur essaie de vous mordre, en même-temps qu'il lèche les pieds *del Signor Secretario*, & rien n'est plus juste. La médaille est le *pour boire* des pouilles qu'il vous dit ; & dom Secrétaire étant pour moitié dans l'offrande, devoit avoir part à l'encens.

J'en ai ri, comme de tout ce qui précède, comme vous en rirez aussi ; & sur ce je vous embrasse.



RÉFLEXIONS
SUR
LES FINANCES,
Et sur l'établissement d'une DIXME ROYALE.

TANDIS que les peuples demandent de toutes parts des *nouvelles*, les Gouvernemens de leur côté demandent de l'argent, & , qui plus est, ils en prennent. Profitons de l'espèce de nullité des uns, pour nous occuper des moyens de faciliter la perception de l'autre. On veut absolument se battre : en attendant que nous sachions ce qu'auront fait les combattans, cherchons les moyens les moins onéreux de procurer les ressources nécessaires pour les payer, eux & leurs Directeurs. C'est un sujet qui intéresse l'*Europe* entière, puisqu'elle n'a point de Gouvernement qui ne soit aussi avide que pauvre, aussi dénué que prodigue.

Chacun a sa manière d'approprier au très-gracieux Souverain les espèces des très-fidèles, & souvent très-recalcitrans sujets. De cette nécessité, de cette répugnance, il résulte souvent des murmures & des vexations qui rendent, dans nos délicieuses contrées, la condition d'*homme* très-fâcheuse, & celle de *Ministre* très-fatiguante. Quand il n'y auroit que la nécessité de répondre quelquefois aux plaintes qu'on leur présente, & de les entendre toujours, c'en seroit assez pour

leur faire désirer comme aux particuliers un expédient qui rendît les Etats riches sans indisposer les membres, qui pût engager les uns à donner sans tant de peine, l'or dont l'autre a un appétit si véhément. Or, y en a-t-il de cette nature?

L'attachement des sujets à leur argent, la faim qui pousse les Rois à le partager, sont deux maladies incurables. Comment les concilier? Depuis vingt ans sur-tout, il s'est présenté une foule d'opérateurs qui ont promis d'opérer ce grand œuvre; mais aucun n'a encore réussi, soit que leurs spécifiques aient inspiré peu de confiance; soit qu'il n'y ait pas eu dans leurs propositions assez d'adresse, soit que l'administration des remèdes ait paru exiger des efforts qui ont effrayé la politique, ou l'indolence des mains à qui il appartenoit de la diriger.

Je suis surpris qu'aucun n'ait remonté à un plan lumineux dans le principe, infiniment facile dans l'exécution, exempt de toute espèce d'abus ou de danger, fécond dans le produit au-delà de tous les sistêmes présentés ou présentables, à la *dixme royale*, fruit des réflexions d'un des meilleurs citoyens que la *France* ait eus (1).

On a prétendu, il est vrai, que le détail qui en a été consigné, depuis sa mort, dans un testament imprimé sous son nom, n'étoit pas de lui, & qu'un sieur de *Boisguilbert* avoit abusé de la réputation de ce grand homme, pour accréditer ses propres idées qu'il lui attribuoit.

(1) M. le Maréchal *de Vauban*.

Que cela soit vrai ou non, il est sûr que le plan de la *dixme royale* avoit été connu, & vivement embrassé par M. *de Vauban*. Il l'est aussi que le *Testament politique*, quelqu'en soit l'auteur, est un ouvrage rempli des plus excellentes vues : c'est là qu'on a trouvé le germe de tout ce qui s'est dit de bon depuis quinze ans sur l'*économie*, *l'agriculture*, la *législation* FÉODALE. Nos nouveaux Docteurs n'y ont guère ajouté que des extravagances & des méprises ; & une chose curieuse, c'est qu'ils ne l'ont jamais nommé. S'il avoit été écrit d'un stile moins barbare, ou plutôt s'il n'avoit pas reçu une naissance trop prématurée, dans un temps où les spéculations politiques avoient peu d'empire sur les esprits, il auroit certainement excité le même enthousiasme qu'ont excité depuis d'autres livres qui n'en sont que les commentaires.

Je ne conçois pas comment tant d'Ecrivains qui en ont saisi, développé, ressassé les principes dans tout le reste, ont négligé son sistême financier qui m'a toujours paru le plus simple, le plus sage, & le plus fécond de tous, le moins sujet en tout sens aux inconvéniens.

On assure que la proposition en a été faite à *Louis XIV* vers la fin de son règne, au milieu de l'épuisement où une guerre malheureuse & une administration prodigue avoient réduit ses Etats. On prétend qu'il répondit que de *fortes raisons en rendoient l'exécution impossible*. J'ignore les fortes raisons qui pouvoient arrêter ce Prince.

Il étoit fort éclairé dans plusieurs parties du

Gouvernement ; mais très-peu dans beaucoup d'autres. L'ambition de rendre la *France* toute militaire ; le dépérissement de la *Marine*, encouragée d'abord comme un instrument de faste, & négligée ensuite comme une occasion de dépenses inutiles ; la révocation de l'Edit de *Nantes ;* le sacrifice de la grandeur réelle, de la prospérité de son Etat, à l'orgueil de donner des Royaumes à son petit-fils ; d'autres démarches ou nuisibles, ou inconséquentes, prouvent qu'avec une grande ame & des vues élevées, *Louis XIV* ne réunissoit pas toutes les parties d'un bon politique.

Vers la fin de son règne, il livroit son Royaume à des *traitans*. Il recouroit à toutes les petites ressources ruineuses qui déshonorent & obèrent à jamais un jeune homme libertin. Il négocioit ses propres billets à 75 pour cent de perte. Il vendoit des lettres de noblesse avilissantes, & jusqu'au signe institué par lui-même pour la récompense des services militaires. Il introduisoit la *capitation*, le *dixième*, une foule de droits onéreux, où le produit égaloit à peine les frais du recouvrement.

Si dans ces circonstances la voix des préjugés, le cri des flatteurs intéressés lui avoit permis d'entendre le langage de la raison, peut-être n'auroit-il plus trouvé d'impossibilité dans la *dixme royale*. Il se seroit épargné à lui-même dans sa vieillesse les chagrins qui ont empoisonné la fin de sa vie. Il auroit évité à l'enfance de son successeur cette révolution du *sistême*, mille fois plus funeste à l'Etat & aux Particuliers, que la *dixme royale* ne peut l'être avec tous ses inconvéniens. L'Etat, malgré les guerres de 1741 & 1756, seroit floris-

ſant. Il jouiroit d'une vigueur inaltérable. On ne ſeroit pas obligé de lui chercher un régime propre à ménager un peu un tempérament délabré, qui ne paroît pas même en état de ſoutenir les remèdes.

Eſt-il temps encore de faire ce que *Louis XIV* n'a oſé entreprendre ? Sa déciſion eſt-elle un préjugé déſavantageux contre la *dixme royale ?* Ces deux queſtions ſont faciles à réſoudre. Il ſemble qu'il eſt toujours temps de ſecourir un malade. Tout porte à croire auſſi que les principes de *Louis XIV* ne doivent pas être une règle invariable pour la poſtérité. Il n'y a peut-être point de matière ſur laquelle lui & le plus grand nombre des hommes d'Etat aient fait plus de mépriſes, & de plus cruelles que celle dont nous nous entretenons ici, c'eſt-à-dire, l'adminiſtration *fiſcale* d'un grand Empire.

§. I.

De la Finance en général.

RIEN ne devroit, ce ſemble, être ſi ſimple que cet art ſi embrouillé de la *finance.* Tenir des livres de recette & de dépenſe ne paroît pas une opération bien accablante pour l'eſprit humain. Cependant, par une fatalité inévitable, elle eſt devenue la plus compliquée, la plus myſtérieuſe de celles qui occupent les hommes.

On en a fait une ſcience à part. Elle s'eſt compoſée une langue, une marche, des loix abſolument diſtinctes de tout ce qui ſe voit dans le reſte

du monde. Les mains qui ont paru s'appliquer à la débrouiller, y ont redoublé la confusion. On en a fait un vrai cahos, où quelques hommes privilégiés savent pourtant faire naître une harmonie dont ils profitent ; mais ils cachent avec soin la lumière qu'ils y introduisent : ils tâchent de persuader que quiconque ose y pénétrer sans leur aveu, ne peut qu'infailliblement s'égarer.

Je le crois sans peine. Depuis que la *finance* est devenue si savante, il doit être difficile de l'étudier ; mais cette science, cette obscurité lui sont-elles bien nécessaires ?

Au fond, qu'est-ce que la *finance ?* C'est l'art de régir les *impôts*. Il en faut des *impôts ;* c'est une vérité triste & démontrée. En toute société, l'homme ne peut s'assurer la jouissance d'une partie de son bien, qu'en abandonnant le reste. Il faut que le citoyen qui laboure, nourrisse le citoyen qui défend les champs, & qui ne laboure point : il faut des bras à la justice & au commerce : tout ce qui sert à la grandeur de l'Etat, ou à sa décoration, ou à sa sûreté, doit être payé par ceux qui en profitent ; cela est juste : mais de quelle manière, & dans quelle proportion ? C'est un problême qui n'a jamais été résolu.

C'est une chose étonnante que l'indifférence de tous les Gouvernemens à cet égard ; ils ont toujours vécu, pour ainsi dire, au jour la journée ; ils ont tous paru craindre cette opération qui distingue le sage pere de famille, d'avec le dissipateur insensé, celle de se rendre compte à

ſoi-même d'établir ſes revenus ſur des fonds aſſurés; & de ménager, dans les jours d'abondance, une reſſource pour les jours de ſtérilité.

Auſſi de tout temps la *finance* a-t-elle joué chez eux le rôle d'un *Intendant* chez un grand Seigneur; elle les a toujours ruinés en proportion de la confiance qu'ils lui ont donnée; ſes procédés ſont devenus plus funeſtes pour eux à meſure qu'ils ont été plus lucratifs pour elle: l'hiſtoire en fournit des preuves auxquelles on ne peut ſe refuſer.

§. II.

Hiſtoire abrégée de la Finance.

LES *Romains* ſont la première nation (1) chez qui on rencontre un corps de *finance* diſtinct, enté, nourri ſur le corps de l'Etat, comme la mouſſe qui naît & vit ſur un arbre, & finit par l'étouffer.

Ce peuple éblouit par ſes ſuccès: des eſprits élégans & profonds ont trouvé dans ſa conſtitution préciſément les cauſes infaillibles de ſa grandeur. S'il avoit été vaincu par *Carthage*, on n'auroit pas manqué d'y trouver, avec bien plus

(1) Il y en avoit peut-être également chez les autres peuples. On voit à *Athènes*, *Ariſtide* réprimer les concuſſions des *Publicains*, enſuite les tolérer, & eſſuyer par-là ſucceſſivement leur haine & leurs éloges: mais on ne ſait pas ſi c'étoit ſimplement un corps de *Régiſſeurs*, ou comme chez les *Romains*, une ſociété de *Fermiers*.

de vraiſemblance, le principe de ſa chûte : mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici.

Il y eut à *Rome* de très-bonne heure des *Financiers*, des *Fermiers-généraux* pour les entrepriſes & revenus publics. Les *bâtimens*, les *grans chemins*, les *fournitures* pour les armées, ſe faiſoient par des *compagnies* qui s'en chargeoient au rabais : l'adjudication s'en faiſoit pardevant les *Cenſeurs*.

Tant que *Rome* eut des Magiſtrats laboureurs, tant que ſes Conſuls ſe contentèrent de *raves* à leur dîner, la *finance* fut un petit mal, quoiqu'elle eût déja introduit l'uſure, & réduit par deux fois le peuple à chercher un aſile hors des murs de ſa patrie.

Mais quand *Carthage* fut tombée ; quand les *Gaules*, l'*Eſpagne*, l'*Afrique*, & l'*Aſie* eurent ſubi le joug des *Romains*, les peuples ſoumis ſe virent vendre en gros aux *Financiers*, qui les dévorèrent en détail. Dès le temps de *Sylla*, l'*Aſie* en fit l'expérience : une amende, modique d'abord, ſe trouva, par l'art funeſte de ces *Publicains* uſuriers, excéder, en vingt ans, la valeur de tous les fonds de la Province. Sous *Auguſte*, ſi pourtant il en faut croire les Hiſtoriens, un Intendant des finances dans les *Gaules*, voyant qu'on payoit les impôts par mois, imagina d'en mettre *quatorze* dans l'année ; d'une ſeule opération, il gagnoit ainſi un ſixième du revenu de l'Etat.

A l'arrivée de *Julien* dans le même pays, chaque

pere de famille payoit au fisc *sept pièces d'or :* cependant les soldats étoient tout nuds ; le *César* n'avoit de quoi ni les nourrir, ni les payer. Quand il en sortit, les troupes étoient habillées ; elles ne manquoient, ni de pain, ni d'argent : l'impôt n'étoit pourtant plus que d'une pièce, au lieu de sept ; mais il passoit par des mains fidèles.

Cette exactitude dura peu ; elle expira avec *Julien* dans les plaines de la *Perse :* jusqu'à la chute de l'Empire, on trouve les mêmes éruptions de la *finance*, qui, pareille à la lave des volcans, conserve sa chaleur destructive en s'éloignant de sa source, & desséche, brûle tout le terrain où elle passe.

L'exemple des *Romains* n'a instruit aucun des peuples qui les ont remplacés. Les conquérans ont en partie adopté les usages, même déraisonnables, des vaincus. La *finance* a également pris racine chez les sauvages du *Nord*, transplantés en *Gaule*, en *Espagne*, en *Angleterre :* c'est une production de tous les climats, un germe propre à tous les terroirs, comme l'esprit d'avidité qui le fait naître.

En *Espagne*, où les immenses revenus de l'*Amérique* auroient au moins dû, ce semble, suffire aux Princes, les exactions royales ont été plus multipliées que par-tout ailleurs : la finance y est plus dévorante, & ses agens plus insolens, plus redoutés, plus redoutables que dans le reste du monde.

Les loix fiscales y sont aussi plus rigoureuses :

la peine de mort, dans les autres pays, eſt attachée, par exemple, à l'importation violente des marchandiſes prohibées : en *Eſpagne*, elle eſt prononcée contre le conſommateur même. Un homme qui prend du tabac de *France*, eſt pendu, comme celui qui en vend.

D'ailleurs tout eſt chargé; tout eſt en ferme: la viande, la paille, l'orge, ſe vendent à *Madrid* par un Entrepreneur qui en a la traite excluſive au profit du Roi: on a été dans ce pays ſi riche en apparence, juſqu'à imaginer une ſimonie politique, auſſi honteuſe que lucrative: la célèbre bulle de la *Cruſade*, qui diſpenſe des loix de l'Egliſe, eſt une ſource abondante de revenu pour les Rois: & afin de le rendre plus complet, on force les ſujets à acheter ce paſſe-port précieux, ce droit d'enfreindre les règles.

En *Portugal* le délire financier a été plus loin encore: on peut reprocher à cette Couronne une des actions les plus étranges peut-être auxquelles l'aveuglement, & l'oubli, même des bienſéances, ait pouſſé un Souverain: c'eſt dans le nouveau monde, & au ſujet des mines de diamans qu'elle a été commiſe: car c'eſt toujours avec la richeſſe que marche le ſcandale.

On ignoroit encore au commencement de ce ſiècle que le *Bréſil* produisît de ces cailloux brillans: & tant que cette heureuſe ignorance dura, les habitans du lieu où la nature avoit caché ce tréſor, conſervèrent leur liberté, & le droit de demeurer où ils étoient nés. Dès qu'on eut fait la découverte de ce funeſte privilège accordé

à leur patrie, il fallut qu'ils s'en exilassent. On représenta au Roi de *Portugal* qu'il falloit faire deux choses ; 1°. s'approprier le bénéfice de ce présent de la nature ; 2°. empêcher qu'il ne devînt trop commun, & en soutenir le prix chez les autres hommes, en le tenant plus rare. En conséquence de ce raisonnement on établit une Compagnie à qui, moyennant beaucoup d'argent, on donna le privilège exclusif de recueillir les *diamans* au *Brésil*.

On s'attendoit bien qu'elle alloit être désolée par la contrebande, & que l'avidité aiguillonnée par les défenses, par le prix attaché à la violation de la loi, prix que le danger de la violer feroit doubler, surmonteroit les barrières ordinaires. Que fit-on pour se tranquilliser ? On dépeupla une grande ville, & son territoire à une très-grande distance : & cette terre proscrite par le funeste avantage qu'elle avoit de fournir les alimens d'un luxe ruineux, fut déclarée incapable à jamais de pouvoir loger & nourrir des hommes.

La *Hollande* & l'*Italie* sont pleines de *régies*, de *fermes*, *douanes*, de *péages* de toute espèce.

L'*Angleterre* n'a point de *fermes* ; mais je ne sais si elle y gagne beaucoup. Tout est taxé chez elle ; tout paie le droit d'arriver jusqu'à cette prétendue *Reine* de la mer : elle est hérissée de *Receveurs*, de *Gardes*, de *Commis*, de *Bureaux* ; sans l'idée de la *liberté* qui semble accompagner ces marques d'esclavage, je crois, comme je l'ai dit

Egaya l'instruction;
Zadig sage auprès du trône,
Candide dupe à *Paris*,
Babouc à *Persépolis*,
Amasan dans *Babylone*, &c.

Voilà les lignes que le petit rimopole *Parisien* vend aux *Russes*, argent comptant, & que la bonne *Académie* couronne.

Le pauvre diable qui a eu son *accessit* en espèces est encore plus plat, s'il est possible. Il dit que chez *Orosmane*, chez *Vendôme*, chez *Zamore*,

La Tragédie aggrandissant son art,
N'a jamais plus avant enfoncé son poignard.

Et cependant de ces trois Messieurs il n'y en a qu'un qui se tue. O *Voltaire*! infortuné *Voltaire*!

Quelles voix enrhumées
De te louer ont usurpé le los!

Au surplus, mon cher Prophète, il y a à la tête du second Panégyrique une Epître Dédicatoire à *Anticarré*: dans cette Epître le petit bon homme d'Auteur essaie de vous mordre, en même-temps qu'il lèche les pieds *del Signor Secretario*, & rien n'est plus juste. La médaille est le *pour boire* des pouilles qu'il vous dit; & dom Secrétaire étant pour moitié dans l'offrande, devoit avoir part à l'encens.

J'en ai ri, comme de tout ce qui précède, comme vous en rirez aussi; & sur ce je vous embrasse.



RÉFLEXIONS
SUR
LES FINANCES,
Et sur l'établissement d'une DIXME ROYALE.

TANDIS que les peuples demandent de toutes parts des *nouvelles*, les Gouvernemens de leur côté demandent de l'argent, & , qui plus est, ils en prennent. Profitons de l'espèce de nullité des uns, pour nous occuper des moyens de faciliter la perception de l'autre. On veut absolument se battre : en attendant que nous sachions ce qu'auront fait les combattans, cherchons les moyens les moins onéreux de procurer les ressources nécessaires pour les payer, eux & leurs Directeurs. C'est un sujet qui intéresse l'*Europe* entière, puisqu'elle n'a point de Gouvernement qui ne soit aussi avide que pauvre, aussi dénué que prodigue.

Chacun a sa manière d'approprier au très-gracieux Souverain les espèces des très-fidèles, & souvent très-recalcitrans sujets. De cette nécessité, de cette répugnance, il résulte souvent des murmures & des vexations qui rendent, dans nos délicieuses contrées, la condition d'*homme* très-fâcheuse, & celle de *Ministre* très-fatiguante. Quand il n'y auroit que la nécessité de répondre quelquefois aux plaintes qu'on leur présente, & de les entendre toujours, c'en seroit assez pour

leur faire désirer comme aux particuliers un expédient qui rendît les Etats riches sans indisposer les membres, qui pût engager les uns à donner sans tant de peine, l'or dont l'autre a un appétit si véhément. Or, y en a-t-il de cette nature ?

L'attachement des sujets à leur argent, la faim qui pousse les Rois à le partager, sont deux maladies incurables. Comment les concilier ? Depuis vingt ans sur-tout, il s'est présenté une foule d'opérateurs qui ont promis d'opérer ce grand œuvre; mais aucun n'a encore réussi, soit que leurs spécifiques aient inspiré peu de confiance; soit qu'il n'y ait pas eu dans leurs propositions assez d'adresse, soit que l'administration des remèdes ait paru exiger des efforts qui ont effrayé la politique, ou l'indolence des mains à qui il appartenoit de la diriger.

Je suis surpris qu'aucun n'ait remonté à un plan lumineux dans le principe, infiniment facile dans l'exécution, exempt de toute espèce d'abus ou de danger, fécond dans le produit au-delà de tous les sistêmes présentés ou présentables, à la *dixme royale*, fruit des réflexions d'un des meilleurs citoyens que la *France* ait eus (1).

On a prétendu, il est vrai, que le détail qui en a été consigné, depuis sa mort, dans un testament imprimé sous son nom, n'étoit pas de lui, & qu'un sieur de *Boisguilbert* avoit abusé de la réputation de ce grand homme, pour accréditer ses propres idées qu'il lui attribuoit.

(1) M. le Maréchal *de Vauban*.

Que cela soit vrai ou non, il est sûr que le plan de la *dixme royale* avoit été connu, & vivement embrassé par M. *de Vauban*. Il l'est aussi que le *Testament politique*, quelqu'en soit l'auteur, est un ouvrage rempli des plus excellentes vues : c'est là qu'on a trouvé le germe de tout ce qui s'est dit de bon depuis quinze ans sur l'*économie*, *l'agriculture*, la *législation* FÉODALE. Nos nouveaux Docteurs n'y ont guère ajouté que des extravagances & des méprises ; & une chose curieuse, c'est qu'ils ne l'ont jamais nommé. S'il avoit été écrit d'un stile moins barbare, ou plutôt s'il n'avoit pas reçu une naissance trop prématurée, dans un temps où les spéculations politiques avoient peu d'empire sur les esprits, il auroit certainement excité le même enthousiasme qu'ont excité depuis d'autres livres qui n'en sont que les commentaires.

Je ne conçois pas comment tant d'Ecrivains qui en ont saisi, développé, ressassé les principes dans tout le reste, ont négligé son sistême financier qui m'a toujours paru le plus simple, le plus sage, & le plus fécond de tous, le moins sujet en tout sens aux inconvéniens.

On assure que la proposition en a été faite à *Louis XIV* vers la fin de son règne, au milieu de l'épuisement où une guerre malheureuse & une administration prodigue avoient réduit ses Etats. On prétend qu'il répondit que de *fortes raisons en rendoient l'exécution impossible.* J'ignore les fortes raisons qui pouvoient arrêter ce Prince.

Il étoit fort éclairé dans plusieurs parties du

leur faire désirer comme aux particuliers un expédient qui rendît les Etats riches sans indisposer les membres, qui pût engager les uns à donner sans tant de peine, l'or dont l'autre a un appétit si véhément. Or, y en a-t-il de cette nature ?

L'attachement des sujèts à leur argent, la faim qui pousse les Rois à le partager, sont deux maladies incurables. Comment les concilier ? Depuis vingt ans sur-tout, il s'est présenté une foule d'opérateurs qui ont promis d'opérer ce grand œuvre ; mais aucun n'a encore réussi, soit que leurs spécifiques aient inspiré peu de confiance ; soit qu'il n'y ait pas eu dans leurs propositions assez d'adresse, soit que l'administration des remèdes ait paru exiger des efforts qui ont effrayé la politique, ou l'indolence des mains à qui il appartenoit de la diriger.

Je suis surpris qu'aucun n'ait remonté à un plan lumineux dans le principe, infiniment facile dans l'exécution, exempt de toute espèce d'abus ou de danger, fécond dans le produit au-delà de tous les sistêmes présentés ou présentables, à la *dixme royale*, fruit des réflexions d'un des meilleurs citoyens que la *France* ait eus (1).

On a prétendu, il est vrai, que le détail qui en a été consigné, depuis sa mort, dans un testament imprimé sous son nom, n'étoit pas de lui, & qu'un sieur de *Boisguilbert* avoit abusé de la réputation de ce grand homme, pour accréditer ses propres idées qu'il lui attribuoit.

(1) M. le Maréchal *de Vauban*.

Que cela soit vrai ou non, il est sûr que le plan de la *dixme royale* avoit été connu, & vivement embrassé par M. *de Vauban*. Il l'est aussi que le *Testament politique*, quelqu'en soit l'auteur, est un ouvrage rempli des plus excellentes vues : c'est là qu'on a trouvé le germe de tout ce qui s'est dit de bon depuis quinze ans sur l'*économie*, *l'agriculture*, la *législation* FÉODALE. Nos nouveaux Docteurs n'y ont guère ajouté que des extravagances & des méprises ; & une chose curieuse, c'est qu'ils ne l'ont jamais nommé. S'il avoit été écrit d'un stile moins barbare, ou plutôt s'il n'avoit pas reçu une naissance trop prématurée, dans un temps où les spéculations politiques avoient peu d'empire sur les esprits, il auroit certainement excité le même enthousiasme qu'ont excité depuis d'autres livres qui n'en sont que les commentaires.

Je ne conçois pas comment tant d'Ecrivains qui en ont saisi, développé, ressassé les principes dans tout le reste, ont négligé son sistême financier qui m'a toujours paru le plus simple, le plus sage, & le plus fécond de tous, le moins sujet en tout sens aux inconvéniens.

On assure que la proposition en a été faite à *Louis XIV* vers la fin de son règne, au milieu de l'épuisement où une guerre malheureuse & une administration prodigue avoient réduit ses Etats. On prétend qu'il répondit que de *fortes raisons en rendoient l'exécution impossible*. J'ignore les fortes raisons qui pouvoient arrêter ce Prince.

Il étoit fort éclairé dans plusieurs parties du

leur faire désirer comme aux particuliers un expédient qui rendît les Etats riches sans indisposer les membres, qui pût engager les uns à donner sans tant de peine, l'or dont l'autre a un appétit si véhément. Or, y en a-t-il de cette nature ?

L'attachement des sujets à leur argent, la faim qui pousse les Rois à le partager, sont deux maladies incurables. Comment les concilier ? Depuis vingt ans sur-tout, il s'est présenté une foule d'opérateurs qui ont promis d'opérer ce grand œuvre ; mais aucun n'a encore réussi, soit que leurs spécifiques aient inspiré peu de confiance ; soit qu'il n'y ait pas eu dans leurs propositions assez d'adresse, soit que l'administration des remèdes ait paru exiger des efforts qui ont effrayé la politique, ou l'indolence des mains à qui il appartenoit de la diriger.

Je suis surpris qu'aucun n'ait remonté à un plan lumineux dans le principe, infiniment facile dans l'exécution, exempt de toute espèce d'abus ou de danger, fécond dans le produit au-delà de tous les sistêmes présentés ou présentables, à la *dixme royale*, fruit des réflexions d'un des meilleurs citoyens que la *France* ait eus (1).

On a prétendu, il est vrai, que le détail qui en a été consigné, depuis sa mort, dans un testament imprimé sous son nom, n'étoit pas de lui, & qu'un sieur de *Boisguilbert* avoit abusé de la réputation de ce grand homme, pour accréditer ses propres idées qu'il lui attribuoit.

---

(1) M. le Maréchal *de Vauban*.

Que cela soit vrai ou non, il est sûr que le plan de la *dixme royale* avoit été connu, & vivement embrassé par M. *de Vauban*. Il l'est aussi que le *Testament politique*, quelqu'en soit l'auteur, est un ouvrage rempli des plus excellentes vues : c'est là qu'on a trouvé le germe de tout ce qui s'est dit de bon depuis quinze ans sur l'*économie*, *l'agriculture*, la *législation* FÉODALE. Nos nouveaux Docteurs n'y ont guère ajouté que des extravagances & des méprises ; & une chose curieuse, c'est qu'ils ne l'ont jamais nommé. S'il avoit été écrit d'un stile moins barbare, ou plutôt s'il n'avoit pas reçu une naissance trop prématurée, dans un temps où les spéculations politiques avoient peu d'empire sur les esprits, il auroit certainement excité le même enthousiasme qu'ont excité depuis d'autres livres qui n'en sont que les commentaires.

Je ne conçois pas comment tant d'Ecrivains qui en ont saisi, développé, ressassé les principes dans tout le reste, ont négligé son sistême financier qui m'a toujours paru le plus simple, le plus sage, & le plus fécond de tous, le moins sujet en tout sens aux inconvéniens.

On assure que la proposition en a été faite à *Louis XIV* vers la fin de son règne, au milieu de l'épuisement où une guerre malheureuse & une administration prodigue avoient réduit ses Etats. On prétend qu'il répondit que de *fortes raisons en rendoient l'exécution impossible*. J'ignore les fortes raisons qui pouvoient arrêter ce Prince.

Il étoit fort éclairé dans plusieurs parties du

de vraisemblance, le principe de sa chûte : mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici.

Il y eut à *Rome* de très-bonne heure des *Financiers*, des *Fermiers-généraux* pour les entreprises & revenus publics. Les *bâtimens*, les *grans chemins*, les *fournitures* pour les armées, se faisoient par des *compagnies* qui s'en chargeoient au rabais : l'adjudication s'en faisoit pardevant les *Censeurs*.

Tant que *Rome* eut des Magistrats laboureurs; tant que ses Consuls se contentèrent de *raves* à leur dîner, la *finance* fut un petit mal, quoiqu'elle eût déja introduit l'usure, & réduit par deux fois le peuple à chercher un asile hors des murs de sa patrie.

Mais quand *Carthage* fut tombée ; quand les *Gaules*, l'*Espagne*, l'*Afrique*, & l'*Asie* eurent subi le joug des *Romains*, les peuples soumis se virent vendre en gros aux *Financiers*, qui les dévorèrent en détail. Dès le temps de *Sylla*, l'*Asie* en fit l'expérience : une amende, modique d'abord, se trouva, par l'art funeste de ces *Publicains* usuriers, excéder, en vingt ans, la valeur de tous les fonds de la Province. Sous *Auguste*, si pourtant il en faut croire les Historiens, un Intendant des finances dans les *Gaules*, voyant qu'on payoit les impôts par mois, imagina d'en mettre *quatorze* dans l'année ; d'une seule opération, il gagnoit ainsi un sixième du revenu de l'Etat.

A l'arrivée de *Julien* dans le même pays, chaque

pere de famille payoit au fisc *sept pièces d'or :* cependant les soldats étoient tout nuds ; le *César* n'avoit de quoi ni les nourrir, ni les payer. Quand il en sortit, les troupes étoient habillées ; elles ne manquoient, ni de pain, ni d'argent : l'impôt n'étoit pourtant plus que d'une pièce, au lieu de sept ; mais il passoit par des mains fidèles.

Cette exactitude dura peu ; elle expira avec *Julien* dans les plaines de la *Perse :* jusqu'à la chute de l'Empire, on trouve les mêmes éruptions de la *finance*, qui, pareille à la lave des volcans, conserve sa chaleur destructive en s'éloignant de sa source, & desséche, brûle tout le terrain où elle passe.

L'exemple des *Romains* n'a instruit aucun des peuples qui les ont remplacés. Les conquérans ont en partie adopté les usages, même déraisonnables, des vaincus. La *finance* a également pris racine chez les sauvages du *Nord*, transplantés en *Gaule*, en *Espagne*, en *Angleterre :* c'est une production de tous les climats, un germe propre à tous les terroirs, comme l'esprit d'avidité qui le fait naître.

En *Espagne*, où les immenses revenus de l'*Amérique* auroient au moins dû, ce semble, suffire aux Princes, les exactions royales ont été plus multipliées que par-tout ailleurs : la finance y est plus dévorante, & ses agens plus insolens, plus redoutés, plus redoutables que dans le reste du monde.

Les loix fiscales y sont aussi plus rigoureuses :

la peine de mort, dans les autres pays, eſt attachée, par exemple, à l'importation violente des marchandiſes prohibées : en *Eſpagne*, elle eſt prononcée contre le conſommateur même. Un homme qui prend du tabac de *France*, eſt pendu, comme celui qui en vend.

D'ailleurs tout eſt chargé; tout eſt en ferme: la viande, la paille, l'orge, ſe vendent à *Madrid* par un Entrepreneur qui en a la traite excluſive au profit du Roi : on a été dans ce pays ſi riche en apparence, juſqu'à imaginer une ſimonie politique, auſſi honteuſe que lucrative : la célèbre bulle de la *Cruſade*, qui diſpenſe des loix de l'Egliſe, eſt une ſource abondante de revenu pour les Rois : & afin de le rendre plus complet, on force les ſujets à acheter ce paſſe-port précieux, ce droit d'enfreindre les règles.

En *Portugal* le délire financier a été plus loin encore : on peut reprocher à cette Couronne une des actions les plus étranges peut-être auxquelles l'aveuglement, & l'oubli, même des bienſéances, ait pouſſé un Souverain : c'eſt dans le nouveau monde, & au ſujet des mines de diamans qu'elle a été commiſe : car c'eſt toujours avec la richeſſe que marche le ſcandale.

On ignoroit encore au commencement de ce ſiècle que le *Bréſil* produiſît de ces cailloux brillans : & tant que cette heureuſe ignorance dura, les habitans du lieu où la nature avoit caché ce tréſor, conſervèrent leur liberté, & le droit de demeurer où ils étoient nés. Dès qu'on eut fait la découverte de ce funeſte privilège accordé

à leur patrie, il fallut qu'ils s'en exilaſſent. On repréſenta au Roi de *Portugal* qu'il falloit faire deux choſes ; 1°. s'approprier le bénéfice de ce préſent de la nature; 2°. empêcher qu'il ne devînt trop commun, & en ſoutenir le prix chez les autres hommes, en le tenant plus rare. En conſéquence de ce raiſonnement on établit une Compagnie à qui, moyennant beaucoup d'argent, on donna le privilège excluſif de recueillir les *diamans* au *Bréſil*.

On s'attendoit bien qu'elle alloit être déſolée par la contrebande, & que l'avidité aiguillonnée par les défenſes, par le prix attaché à la violation de la loi, prix que le danger de la violer feroit doubler, ſurmonteroit les barrières ordinaires. Que fit-on pour ſe tranquilliſer ? On dépeupla une grande ville, & ſon territoire à une très-grande diſtance : & cette terre proſcrite par le funeſte avantage qu'elle avoit de fournir les alimens d'un luxe ruineux, fut déclarée incapable à jamais de pouvoir loger & nourrir des hommes.

La *Hollande* & l'*Italie* ſont pleines de *régies*, de *fermes*, *douanes*, de *péages* de toute eſpèce.

L'*Angleterre* n'a point de *fermes* ; mais je ne ſais ſi elle y gagne beaucoup. Tout eſt taxé chez elle ; tout paie le droit d'arriver juſqu'à cette prétendue *Reine* de la mer : elle eſt hériſſée de *Receveurs*, de *Gardes*, de *Commis*, de *Bureaux* ; ſans l'idée de la *liberté* qui ſemble accompagner ces marques d'eſclavage, je crois, comme je l'ai dit

ailleurs, que les *Anglois* trouveroient leur ſiſtême de *finance* auſſi abſurde, auſſi tyrannique que ceux de leurs voiſins.

En *France* nous avons comme eux la multiplicité des droits, & de plus qu'eux les *fermes générales*. Celles-ci ſont d'une introduction plus récente; mais cette multitude énorme de *droits*, de *taxes*, de *douanes*, de Province à Province, eſt très-ancienne. La plupart de ces tarifs abſurdes ne ſe ſont introduits que peu-à-peu : ils ont tous ſubſiſté les uns avec les autres, parce qu'en matière de *finance*, les établiſſemens les plus onéreux, les plus ridicules même, ne s'arrachent jamais, dès qu'ils ont une fois pris racine : ce ſont des loupes qui ſe fixent ſur le corps politique ; malheur au membre qu'elles attaquent : elles ſe nourriſſent de ſa ſubſtance ; & ſa maigreur eſt la ſuite néceſſaire de leur accroiſſement.

§. III.

D'une réforme dans les Finances. Des différens ſiſtêmes propoſés.

UN Miniſtre éclairé, qui ſent la néceſſité d'une amputation, doit être fort embarraſſé. Dans le corps humain les excroiſſances ne ſont que nuiſibles : on peut les retrancher ſans être obligé d'y rien ſuppléer : mais les loupes de la finance reſſemblent aux ſang-ſues dont on a coupé la queue ; elles dégorgent par un bout quelque peu du ſang dont elles ſe rempliſſent par l'autre. En prenant tout, elles rendent quelque choſe.

C'eſt ſur ce *quelque choſe* qu'eſt fondée l'adminiſtration d'un Etat. Comment le remplacer? Comment établir dans cette partie du Gouvernement une pompe capable de n'aſpirer exactement que ce qu'il faut, & de le reſtituer avec la même fidélité? Où trouver des mains qui puiſſent manier cet inſtrument délicat avec l'incorruptibilité néceſſaire? Où chercher des moyens ſûrs pour tirer des peuples, ſans violence & ſans injuſtice, l'argent qu'ils doivent ſacrifier à leur propre ſûreté? Enfin comment s'y prendre pour aſſeoir les impôts ſans exciter de plaintes raiſonnables, & pour les percevoir ſans riſquer la fidélité des prépoſés?

Sur cet objet, preſque tous les avis ſont différens. Les uns, fondés ſur ce que *tout ſort de la terre*, voudroient que les produits ſeuls de la terre fuſſent taxés, & qu'ils le fuſſent à leur ſource. Ils voudroient que les *biens de la campagne*, qui dans la vérité ſont les ſeuls biens réels & ſolides, ſupportaſſent toutes les charges, & qu'on abandonnât à une entière liberté toutes les autres natures de richeſſes qui ne ſont qu'un moyen de faire valoir les premières.

D'autres prétendent qu'il n'y auroit rien de plus injuſte que cette reſtriction. Tout le fardeau des charges communes retombera donc en ce cas-là, diſent-ils, ſur les *agriculteurs?* L'argent, pour parvenir juſqu'à eux, n'a qu'une ſeule route, étroite, pénible, ſouvent arroſée de leurs ſueurs, & même de leurs larmes. Il en trouve mille pour leur échapper. L'*Avocat*, le *Médecin*, le *Prêtre*,

le *Militaire*, le *Marchand*, &c. vivent, ſans difficulté, du travail du Laboureur. Ils lui vendent des conſeils en tout genre, dont le prix ſe lève ſur ſa ſubſiſtance. C'eſt une première eſpèce de tribut que leur induſtrie impoſe à ſon ignorance.

Il faut donc que cette induſtrie ſoit taxée, ſuivant une proportion connue, à la décharge du cultivateur. Il faut que le bourgeois des villes murées, celui qui profeſſe des arts libres, celui qui ſubſiſte des appointemens attachés à ſon emploi, ou des gains produits par ſon travail, participe aux charges de la ſociété dont il recueille les avantages. L'induſtrie ingénieuſe ou oiſeuſe des villes, doit être taxée encore plus haut que le travail pénible des campagnes, puiſqu'elle eſt beaucoup plus lucrative.

Ces obſervations paroiſſent ſans réplique : mais quel ſera le taux de cette taxe ? Sur quelle règle ſera établie cette proportion ? Ici les ſpéculateurs ſe partagent avec encore plus de vivacité. Ceux-ci veulent une *capitation* unique qui procure à tout le reſte un affranchiſſement univerſel. Ils éclatent contre les droits multipliés, contre les taxes abuſives, ridicules, plus effrayantes, plus ruineuſes encore pour le peuple, par l'exécution arbitraire qu'on y apporte, que lucratives pour le Prince par ce qu'elles rapportent.

Ceux-là ſoutiennent qu'un impôt de cette nature feroit accablant & inſoutenable. Ils prétendent que le grand ſecret de la *finance*, c'eſt de ſurprendre imperceptiblement, & par portions,

au peuple, les ſommes dont l'exaction le révolteroit, ſi elle étoit arrachée en une ſeule maſſe. Ils comblent d'éloges l'idée de faire porter la ſubvention ſur les denrées de la conſommation habituelle, & ne ceſſent de répéter qu'il n'y a pas d'autres moyens de rendre le fardeau inſenſible, en ce qu'on paie journellement, ſans le ſavoir, & avec une égalité dont aucune autre méthode n'eſt ſuſceptible.

Ce dernier ſiſtême a en effet prévalu dans la pratique. C'eſt d'après ces principes que les frontières de tous nos Etats *Européens* ſont hériſſés de *bureaux*, de *corps-de-gardes*, inſtitués pour empêcher la *contrebande ;* que notre légiſlation préſente une immenſe nomenclature de denrées permiſes ou défendues, de tarifs de toute eſpèce, de droits non moins nombreux, & de Commis amoncelés pour les percevoir, ou déconcerter la fraude, ſi l'on oſoit eſſayer de les éluder.

§. IV.

Des prohibitions. De la CONTREBANDE. *Ce que c'eſt.*

SI l'on ne ſavoit que les erreurs ſont de la même date que les hommes, l'ancienneté, l'univerſalité des prohibitions ſeroient un fort préjugé pour elles. De *Lisbonne* juſqu'à *Stockholm*, de *Londres* juſqu'à *Rome*, je vois des légions d'hommes occupés à intercepter les fruits de l'induſtrie, ou les préſens de la nature. Quiconque oſe les tranſporter dans ſa patrie ſans en acheter le droit, doit s'attendre à en être rigou-

reuſement puni. Les chaînes ſont prêtes, les cachots ſont ouverts, les potences ſont dreſſées indiſtinctement pour l'homme induſtrieux qui enrichit ſes compatriotes, & pour le malfaiteur qui les vole ou les aſſaſſine. Par-tout je vois des infortunés ſacrifiés à une divinité capricieuſe, couverte d'or & de pierreries, qui, du ſein de l'opulence, ſe plaît à conſidérer le ſang qu'on fait couler pour elle. Quel eſt donc le crime de ces malheureux ? Quels ſont les forfaits qu'il faut eſſuyer par tant de ſupplices ? Ils ont fait la *contrebande* : mais qu'eſt-ce que la *contrebande ?*

Un *Financier* en tout pays répondra : c'eſt un crime affreux qui attaque la patrie, qui ébranle l'Etat : c'eſt le mépris des ordres du *Roi :* c'eſt une contravention aux ordres de *S. M.* (1) : c'eſt une audace qui, ſi l'on n'emploie contre elle le fer & le feu, ruinera les *fermes*, & mettra ceux qui les tiennent dans le cas de ne pouvoir payer que le prix de leur bail.

Si l'on fait la même queſtion à un citoyen, il dira : la *contrebande* eſt une ſuite malheureuſe de l'attrait qu'ont toutes les choſes défendues, quand la fortune eſt le prix de la hardieſſe qui viole la défenſe : c'eſt la reſſource d'un miſérable

(1) Les Employés des *Fermes* croient vraiment être Officiers du Roi. A *Abbeville*, au-deſſus d'une des loges qu'ils ont aux portes, on lit cette inſcription :

Regem ut volentem
Nos ut Miniſtrantes, timite.

qui,

qui, n'ayant pas de pain, se laisse aller à la tentation d'essayer à en gagner à travers mille dangers; & qui, dans cet espoir, procure à bas prix à ses compatriotes des agrémens ou des nécessités dont une avidité ruineuse outre la valeur. C'est un crime purement de convention, qui n'attaque ni les loix de la *société*, ni celles de la nature.

De tous ceux qui le commettent, il n'y en a pas un qui ne respecte son *Roi*; qui ne fût au désespoir d'être appellé *sujet rebelle*. S'ils osent enfreindre des Ordonnances munies du *sceau royal*, c'est que le préjugé public en appelle comme d'une injustice : c'est que ce préjugé fait regarder comme une industrie légitime ces contraventions périlleuses, que le Gouvernement s'obstine à laisser punir à ses dépens. Malgré les *arrêts* & les *exécutions*, l'opinion générale, supérieure aux *Rois* même, regarde les *Fermiers* comme des oppresseurs sans titre, leurs juges comme les organes mercénaires de la violence, & les *contrebandiers* comme des innocens sacrifiés à des intérêts odieux, directement opposés au bien général.

Deux réponses absolument contradictoires sur le même objet, ne sont pas une chose rare chez les hommes : mais comme cependant l'une des deux doit être vraie, tâchons de la découvrir, s'il se peut.

Je vois d'abord que ce principe est incontestable, que la *contrebande* est un crime de convention. Le *vol* & l'*assassinat*, quoiqu'inséparables de la *société*, quoique naissans des besoins & des pas-

ſions qu'elle donne aux hommes, ſont pourtant, par leur eſſence, des crimes qui l'attaquent. Il faut les punir impitoyablement, ſi l'on veut qu'elle ſubſiſte : il ne dépend point du Légiſlateur de les tolérer. Un *aſſaſſin* eſt auſſi néceſſairement coupable, qu'un gland eſt le fruit d'un *chêne*.

Mais la *contrebande* eſt bien différente. Un ſimple *Edit* du *Prince* va l'anéantir : deux lignes feront un commerce légitime de ce qui étoit auparavant une fraude puniſſable.

En *Eſpagne*, c'eſt aujourd'hui, comme je viens de le dire, une ſcélérateſſe digne de mort, de mettre dans ſon nez une poudre brune & groſſière qui vient de *France*, & qu'on appelle *tabac rapé*. En *France* on n'eſt pas moins coupable, ſi l'on ſe préſente armé ſur les frontières avec cette même poudre, quand elle paroît plus jaune & plus fine, & qu'elle porte le nom de *tabac de Séville*.

On convient que ces deux Royaumes manquent d'habitans. N'eſt-il pas vrai que le Prince pourroit ſe diſpenſer d'attacher la mort des hommes à la couleur ou à la fineſſe d'une mauvaiſe poudre, qu'on peut mettre à tous égards au rang des funeſtes préſens de l'*Amérique* ?

Dans tous les deux un ſel abondant & ſain eſt le premier fruit de la mer qui baigne leurs côtes. Elle le leur apporte avec prédilection. Les étrangers en viennent remplir leurs vaiſſeaux. Ils l'achètent au plus bas prix. Ils envient en partant le bonheur de cette terre privilégiée.

Que pensent-ils, lorsqu'ils apprennent que ce privilège fatal coûte la vie à une partie de ceux qui le possèdent ? Que pour s'assurer le droit de vendre très-cher aux citoyens cette denrée précieuse, on en couvre les sacs avec les têtes de ceux qui osent la donner à meilleur marché ? Sans doute, ou ils s'étonnent que ceux qui gouvernent autorisent de pareilles barbaries, ou ils se félicitent de n'être pas nés dans des pays où le nom seul de citoyen est un titre d'exclusion pour tous les avantages que la terre & la mer y produisent.

Il est clair que ce n'est pas un crime essentiellement en *France* d'y apporter le *tabac* dont on use légitimement à *Madrid ;* d'y vendre moins de douze sols la livre de sel qu'on donne à un *liard* en *Saintonge* aux *Hollandois*. La volonté seule du Législateur a pu mettre sur ces actions indifférentes, ou même permises, le sceau de l'infamie & de la rebellion. Sa volonté peut aussi les rétablir dans leur état naturel. Il est maître d'éterniser cette source de prétendus crimes, en laissant subsister les digues qui l'entretiennent, & l'empêchent de s'écouler, ou de la tarir en les renversant.

Or, il semble que dès qu'il peut épargner à ses sujets des occasions de faillir, sans compromettre la sûreté publique, il est obligé de le faire. Il semble que cette obligation est fondée sur les loix de la nature, de la raison, de l'équité. Il n'est puissant que pour arrêter le mal, & favoriser le bien. Il doit donc détruire, jusques dans sa

racine, un germe empoiſonné qui étouffe partout le bien phyſique & moral, & produit partout également les plus grans maux.

Si un homme qui fait ſon fils friand, lui montroit des bonbons plein d'arſénic ; que ſans l'avertir de ce que ces dragées contiennent, il lui défendît ſeulement d'y toucher, & qu'enſuite il en ſemât tous les planchers de ſa maiſon, ſans fournir à l'enfant d'autre aliment, que diroit-on d'un tel pere ?

Les *hommes*, & ſur-tout les *pauvres*, ſont des enfans affamés, dès qu'il s'agit du gain. Sied-il au Gouvernement d'être ce pere indiſcret & cruel ?

Ni les prohibitions, ni les menaces, ni les exemples n'empêcheront jamais les *contrebandes*. Un ſentiment naturel grave l'injuſtice de cette prohibition dans tous les cœurs. Un intérêt vif & preſſant engage à la violer. Il a bien plus de force que des menaces éloignées, & l'eſpérance d'échapper rendra toujours les exemples inutiles.

On pend à la vue de toute une *armée* un *ſoldat* pris en *maraude*. Un quart d'heure après les grenadiers qui l'ont conduit à la potence, ſortent pour aller *marauder*. Pourquoi ? Sont-ils inſenſibles à la mort triſte & honteuſe de leur camarade ? La bravent-ils pour eux-mêmes ? non. Mais ce jour-là, cent, mille ſoldats peut-être avoient *maraudé* : un ſeul a été pris. *Il a été malheureux*, diſent-ils ; *tout le monde ne l'eſt pas*. C'eſt ce raiſonnement qui, malgré les potences, fera des *marau-*

gent les tributs que la piété prodiguoit aux pieds des autels. C'eſt toujours en nature qu'ils les ont perçus. C'eſt des fruits, & non de leur valeur monétaire qu'ils ſe ſont réſervé une portion, & delà ont réſulté pour le Clergé des avantages ſans nombre.

Reçette plus facile, perception plus humaine, & moins coûteuſe, jouiſſance plus aſſurée, indépendance abſolue des temps & des évènemens, &c. ce ſiſtême réunit tous les avantages. Comment ſe fait-il, je le répète, qu'aucun politique n'ait penſé à introduire, dans la manutention générale des revenus de l'Etat, un ordre qui faiſoit ſi viſiblement proſpérer ceux d'une portion des membres de cet Etat?

§. VI.

Que les avantages que produit la DIXME *pour les Eccléſiaſtiques, ſeroient les mêmes pour le Gouvernement, s'il adoptoit cette manière de lever l'impôt dans les campagnes.*

QUEL que ſoit le ſiſtême qu'un Miniſtère, même bienfaiſant & éclairé, adopte, il n'en trouvera jamais qui ait plus de propriétés utiles que la *dixme*, & moins d'inconvéniens. Si l'on examine la facilité de la recette, elle y eſt toute entière. Il n'y aura jamais perſonne d'inſolvable, ni par conſéquent de non-valeurs. C'eſt le produit de la terre qui tout naturellement réglera la proportion de l'impôt.

Plus de ces charges odieuſes de Collecteurs qui

Cette ignominie ſeule ne devroit-elle pas dégoûter les grans Souverains de l'*Europe* d'une richeſſe ainſi ſouillée? Quel gentilhomme s'acharneroit à conſerver une propriété dont il ne pourroit uſer qu'en paſſant ſous le gibet auquel le chef de ſa famille auroit été pendu?

Si l'on s'eſt mépris juſqu'ici ſur la nature de la *contrebande* en elle-même, a-t-on eu des vues plus juſtes ſur celle des moyens qu'on emploie pour la réprimer?

Le premier, mais non pas le plus déplorable, c'eſt ce cordon de *cavalerie* & d'*infanterie* diſpoſé ſur la frontière; c'eſt cette foule de *Gardes*, qui, le ſabre au côté, le mouſquet ſur l'épaule, cherchent l'occaſion de maſſacrer des *François*, avec ce mot pour diviſe & pour ſigne de ralîment, *la Ferme*.

Quand on les voit autoriſés à livrer des batailles à nos compatriotes, quand on les voit former autour du Royaume une enceinte de troupes enrégimentées, quand on les voit dreſſer des *potences* pour leurs malheureux ennemis, s'ils ſe laiſſent vaincre & prendre, tandis qu'en pareil cas ceux de la patrie ſont traités avec honnêteté, & même avec honneur, que conclure, ſi ce n'eſt qu'en *France* la population eſt regardée comme un grand mal, & qu'on a cherché à la prévenir par les voies les plus promptes?

Si nous perdons des hommes en nous battant avec des *Allemands* ou des *Anglois*, au moins nous

en tuons aussi. Cette consolation est triste pour un bon cœur: mais n'ayant pas mieux, il faut bien s'en contenter. Il faut du sang aux *Politiques*, pour écrire ces négociations bizarres qu'on appelle des *traités*. C'est sur les cadavres des *soldats* qu'on fonde ces *alliances*, ces *trèves*, ces *paix*, qu'on jure avec tant d'appareil, & qu'on rompt avec si peu de scrupule. Les batailles de nation à nation sont donc nécessaires ?

Mais quand deux partis, portant le même nom, parlant la même langue, reconnoissant les mêmes loix, se chargent avec fureur, cela s'appelle en tout pays une *guerre civile*. C'est le plus triste fléau dont un Etat puisse être affligé. C'est une maladie qui mine les Trônes; & qui ne peut, avec le temps, manquer de les renverser. Par quel *prodige* se fait-il qu'elle change de nom en *France*; qu'au lieu d'y voir la source de mille maux, dont le Royaume est accablé, on n'y découvre qu'une opération de police juste & nécessaire ?

On déplore la fureur des duels; on gémit sur le tort qu'elle fait à la patrie. On loue avec raison l'esprit de douceur, de bonté éclairée qui inspire à nos *Rois* de les défendre. Comment a-t-on donc pu leur persuader de signer de leur *main Royale* des Ordonnances pour autoriser, depuis *Briançon* jusqu'à *Dunkerque*, depuis *Perpignan* jusqu'à *Bayonne*, des combats mille fois plus destructifs en six mois, que tous les duels du monde en cent années (1) ? La perte des deux côtés y

(1) Nos *loix* autorisent dans ce cas bien plus que des com-

retombe ſur l'Etat. C'eſt le ſang *François*, verſé par les mains *Françoiſes*, qui coule ſur une terre *Françoiſe* : on y perd, ſous les noms ignominieux de *gardes* ou de *contrebandiers*, de très-braves gens, qui, ſous celui de *ſoldat*, auroient pu ſe couvrir d'une gloire utile.

Ce n'eſt pas même à ces chocs ſanglans que ſe borne cette guerre civile ordonnée par les loix : il y en a une bien plus honteuſe, & bien plus funeſte, celle où on n'a d'autres armes que des procès-verbaux, & des ſentences; celle où ſur l'atteſtation de deux hommes intéreſſés à trouver un coupable, un troiſième eſt pendu, ou flétri irrévocablement. Les Ordonnances enjoignent aux Juges d'en croire les gardes, & en général tous les ſuppôts de la ferme, ſur leur parole, quand ils ſont deux : l'*inſcription de faux* ſeule peut faire tomber un ſemblable témoignage; & pour quiconque connoît notre Juriſprudence, il eſt bien évident que de n'avoir laiſſé aux accuſés en pareil cas d'autre reſſource contre le parjure, c'eſt

---

bats; elles ratifient, elles conſacrent d'avance des aſſaſſinats : voyez l'Ordonnance de 1680, t. 17, du *Faux-ſaunage*. On y lit cette diſpoſition.

» *Ne ſeront faites aucunes pourſuites contre ceux qui auront tué des Faux-ſauniers en réſiſtant. Impoſons en ce cas ſilence à tous nos Procureurs.* «

Il faut que la diſcipline de la ferme ſoit bien ſage & bien vertueuſe, pour que cet article ne coûte pas la vie à cent mille voyageurs par an.

les leur avoir toutes enlevées. Ce privilège est horriblement abusif, & doit paroître d'autant plus scandaleux, que les mêmes Ordonnances accordent à ces témoins déclarés infaillibles, le tiers de la prise que leur accusation procure. Il n'y a point de Jurisprudence aussi incroyable, aussi effrayante que toute celle de ce terrible code.

Cette seule idée semble présenter la solution du problême. Toute administration qui, par sa nature, nécessite d'aussi grands abus, & des pertes aussi cruelles, est vicieuse. Toute régie qui entraîne des crimes, que sa suppression feroit disparoître, doit en bonne politique être supprimée, parce que l'intérêt d'un Gouvernement, quel qu'il soit, est de diminuer le nombre des châtimens, & par conséquent celui des contraventions; parce que ce n'est pas de punir qui fait la force de l'autorité, mais d'être obéi; parce qu'il faut de la proportion dans les peines; & que si vous attachez la mort à une action qui n'a reçu que de votre caprice le caractère de délit, vous ne pourrez éviter le reproche d'user d'une extrême rigueur envers ce prétendu coupable, qu'il dépendoit de vous de laisser innocent, & d'une indulgence absurde envers ces malfaiteurs redoutables, qui ébranlent la société dans ses fondemens, & justifient seuls la rigueur de la législation.

Mais comment faire, dira-t-on? Il faut des impôts : vous en convenez : s'il est dangereux, cruel, injuste de les asseoir sur les consommations, il faut donc les fixer à la racine de tous les revenus. Il faut épier le moment où les productions

ſortent de la terre, & les couvrir de l'impoſition comme d'un filet, qui en retiendra toujours une partie au gré de l'autorité. Alors ce ſont les campagnes ſeules ſur qui tombera la charge. Les villes exemptes de ce fléau ſeront bientôt ſurchargées elles-mêmes du nombre d'oiſifs dont l'immunité les peuplera : elles payeront à l'indigence fainéante une taxe plus forte, plus deſtructive, que celle dont gémiront les villages voiſins, & qui imperceptiblement tarira à ſon tour la ſource de celle-ci.

Je crois qu'il y auroit un moyen pour ſe garantir de cet inconvénient. Le fardeau eſt inévitable, je l'avoue : pour le rendre plus léger, il ne s'agit que de le faire porter ſur toutes les épaules : l'exemption accordée aux villes ſeroit ſans contredit funeſte aux campagnes : cherchons donc à établir l'équilibre entr'elles : cherchons s'il n'eſt pas poſſible de découvrir un ſecret doux, humain, qui facilite la perception dans les unes & dans les autres, ſans compromettre l'humanité, & fourniſſe au pouvoir les reſſources dont il ne peut ſe paſſer, ſans entraîner des abus, des vexations, des combats, enfin des crimes déplorables, ſur-tout par la manière dont on les punit.

Je crois qu'il exiſte. Occupons-nous d'abord des campagnes.



§. V.

Que la DIXME *est le plus utile & le moins nuisible de tous les impôts.*

QU'EST-CE que la *finance*, avons-nous dit ci-dessus ? C'est l'art de régir les impôts. Maintenant nous demandons qu'est-ce que l'*impôt ?* C'est un sacrifice offert, en certains pays, & exigé en d'autres, d'une portion des revenus de chaque membre de l'Etat. Si c'est une portion des revenus, le moyen le plus simple, le plus insensible de la détacher de la masse dont ce retranchement doit opérer la franchise, ne seroit-il pas de la percevoir en nature ?

Voilà des sacs d'argent dont il doit me revenir une partie. Irai-je forcer le propriétaire, mon débiteur, de changer, même à perte, ses espèces en bled ou en vin pour s'acquitter ? Non sans doute : l'opération pourroit lui être désavantageuse, sans me devenir utile. Si c'est le dixième de sa somme à laquelle j'aie droit, & qu'il ait dix sacs, j'en prendrai un : il sera quitte sans frais, sans embarras. Il jouira paisiblement du reste.

Mais si je rebute son or, & que je le contraigne de le convertir en denrées, d'abord je lui prens un temps précieux, qu'il auroit mieux employé. Je lui donne un dégoût qu'il auroit fallu ne pas joindre à la contribution que j'en exige : je l'expose à des risques qu'il auroit été plus humain de lui épargner.

Ce principe est lumineux : il ne trouvera certainement aucuns contradicteurs en l'appliquant à l'argent. Comment se fait-il, qu'en *Europe* du moins, il n'ait jamais été saisi par la politique séculière, & qu'elle en ait même adopté un tout contraire ? Ce n'est pas, il est vrai, de l'*or* qu'elle force à payer en *bled* ou en *vin*, mais c'est du *bled* ou du *vin* qu'elle forcera à payer en *or:* le renversement est le même : la violence est la même. Elle n'est ni moins absurde ni moins cruelle : dans l'un & dans l'autre cas, on force le propriétaire à changer de nature la denrée qu'il a, pour se procurer celle qu'il n'a pas ; on lui laisse les risques, les dangers, les pertes de cette métamorphose. On l'accable, on l'épuise sans profit.

Cet aveuglement, cette méprise de la part des Régisseurs *laïques* de nos grans Empires, doivent d'autant plus surprendre, qu'ils avoient sous leurs ieux un exemple frappant des avantages attachés à la marche naturelle dont ils s'écartoient. C'est certainement un impôt, dans toute la force du terme, que la contribution payée sous l'ancienne Loi à la Tribu de *Lévi*, & à l'Eglise *Chrétienne* à son imitation, sous le nom de *dixme*. Or, ce riche héritage, aux deux époques, n'a jamais été desséché par l'avidité imprudente, qui n'est satisfaite que quand elle moissonne des métaux.

Le bonheur d'avoir été dès les commencemens les premiers interprètes de la Divinité auprès des autres hommes, a par-tout communiqué aux Ecclésiastiques des lumières supérieures sur l'administration : aussi jamais ils n'ont stipulé en ar-

gent les tributs que la piété prodiguoit aux pieds des autels. C'eſt toujours en nature qu'ils les ont perçus. C'eſt des fruits, & non de leur valeur monétaire qu'ils ſe ſont réſervé une portion, & delà ont réſulté pour le Clergé des avantages ſans nombre.

Recette plus facile, perception plus humaine, & moins coûteuſe, jouiſſance plus aſſurée, indépendance abſolue des temps & des évènemens, &c. ce ſiſtême réunit tous les avantages. Comment ſe fait-il, je le répète, qu'aucun politique n'ait penſé à introduire, dans la manutention générale des revenus de l'Etat, un ordre qui faiſoit ſi viſiblement proſpérer ceux d'une portion des membres de cet Etat?

§. VI.

Que les avantages que produit la DIXME pour les Eccléſiaſtiques, ſeroient les mêmes pour le Gouvernement, s'il adoptoit cette manière de lever l'impôt dans les campagnes.

QUEL que ſoit le ſiſtême qu'un Miniſtère, même bienfaiſant & éclairé, adopte, il n'en trouvera jamais qui ait plus de propriétés utiles que la *dixme*, & moins d'inconvéniens. Si l'on examine la facilité de la recette, elle y eſt toute entière. Il n'y aura jamais perſonne d'inſolvable, ni par conſéquent de non-valeurs. C'eſt le produit de la terre qui tout naturellement réglera la proportion de l'impôt.

Plus de ces charges odieuſes de Collecteurs qui

entretiennent la haine & l'efprit de vengeance dans les villages, qui rendent cruels ceux qui ont le malheur d'y être nommés, fans les difpenfer de fe ruiner. Plus de procès à l'*Intendance* ou à l'*Election*, plus de *monopoles*, plus de *Receveurs*, plus d'*Huiffiers des tailles*, plus de *Garnifon*, de *Recors*, de fainéans à leurs gages envoyés pour gagner dans un village un écu par jour, à condition de rendre quarante fols à celui qui les emploie. Plus de plaintes de l'induftrie laborieufe qu'on écrafe, parce qu'elle eft robufte, tandis qu'on ménage la pareffe oifive qui veut être languiffante. Enfin plus de tous ces abus qui sèchent, maigriffent & ruinent fans retour cette racine de l'Etat, la fage, la féconde, la refpectable *agriculture*.

Si on regarde aux frais du recouvrement, ils font nuls. Deux hommes appellés *Pitoyeurs* ou *Dixmeurs*, fuffifent dans chaque village pour affurer la dixme ordinaire contre les fraudes des mal-intentionnés. Il n'en faudra pas davantage pour celle du *Roi*. Le tranfport des matières du champ dans la grange, doit fe compter pour rien, parce qu'il eft inévitable ; & que, de quelque façon qu'on s'y prenne, il en coûtera toujours infiniment plus au Roi pour tranfporter un écu de la poche d'un *Fermier-général* dans la fienne, que pour faire paffer une voiture de gerbes chez fon Receveur.

Si l'on compte pour quelque chofe les procédés qui accompagnent la levée de l'impôt, & qu'on préfère une contribution perçue fans cris, fans douleur, à des tributs arrachés par la vio-

criminelles ; & cependant aux moindres ſimptômes de réſipiſcence, à l'apparition d'un Miniſtre qui ſemble annoncer quelque ſcrupule, & promettre, ſinon des procédés équitables, au moins la diminution des injuſtices, ſon crédit renaît : la confiance court au-devant de lui : il trouve plus de facilité à prendre des arrangemens dépendans de l'avenir, que le particulier le mieux fâmé : s'il avoit une fois adopté une méthode ennemie des fraudes, des impoſtures, des perfidies, quelle conſiſtence ne recouvreroit-il pas ?

Enſuite il eſt fort douteux quel que fût le nombre des mains néceſſaires pour recueillir, amaſſer, conſerver, débiter toute cette chevance, qu'il approchât même de l'armée que ſoudoie aujourd'hui la finance pour vexer les citoyens dans toutes les claſſes ; pour percevoir aux portes des villes le *pied fourché* ; pour y faire à tous les paſſans une queſtion injurieuſe, puiſqu'elle tend uniquement à les convaincre de menſonge, & qu'une vérification groſſière ſuit immédiatement la réponſe qui ſembloit devoir l'exclure ; pour déſoler les campagnes avec le *ſel* & le *tabac ;* pour y faire abhorrer un nom chéri, que la bouche des exacteurs ſouille à tout moment.

Mais il y a une troiſième réflexion qui répond abſolument à toutes les difficultés. Adoptez encore la méthode Eccléſiaſtique dans la réception, comme dans l'aſſiette même de l'impôt, & il ne ſubſiſte plus ni crainte, ni dépenſe, ni danger, pas même celui de noyer vos marchés pour les affâmer après. Affirmez la dixme du *Roi*, comme

désintéressés, engagés par serment à soutenir la justice, & par humanité à ne point l'outrer, vont dans les champs désigner & marquer eux-mêmes la portion sacrifiée à la franchise du reste. Le paysan sensible à l'abondance qui l'entoure, ébloui des *neuf dixièmes* de son bien qu'il conserve, ne songe point au *dixième* qu'on enlève. D'ailleurs la tranquillité, la sécurité dont il est certain de jouir le reste de l'année au moyen de ce petit sacrifice, en adoucit encore l'amertume. On pleure aujourd'hui en livrant au Collecteur le quart de l'impôt; on danseroit alors en voyant le Receveur en emporter à-la-fois la totalité.

3°. La *gabelle*, la ferme du *tabac*, celle des *aides*, sont encore plus odieuses qu'accablantes : cette nécessité de payer au Prince la permission d'user des présens de la nature, & de trembler toujours de commettre un crime en salant sa soupe, en achetant une pincée de tabac, ou en buvant un verre de vin, font de ces droits en eux-mêmes, toute circonstance à part, des épouvantails terribles, qui en solliciteront éternellement la proscription. Une carote de tabac trouvée dans une cour, ou la couleur plus ou moins foncée de la saumure où s'est macéré un jambon, peuvent livrer une famille irréprochable à toutes les horreurs d'une procédure criminelle, conduire ses chefs aux galères & les enfans à l'hôpital. Par cela seul ces droits seront toujours odieux & redoutables.

Avec la *dixme* il n'y a rien de pareil à appréhender. Comme la charge sera insensible, elle sera éternelle.

éternelle : jamais les soupirs du peuple, & les larmes de l'innocence n'en demanderont la suppression.

Enfin les taxes levées en *argent* sont sujettes à la variation inévitable que la multiplication des métaux cause dans leur valeur. Elles cessent bientôt d'être en proportion avec les besoins qui les ont occasionnées ; ce qui suffisoit au commencement d'un siècle, ne suffit plus au milieu de l'autre. Le Souverain appauvri sans avoir rien perdu, voit avec surprise ses coffres vuides, quoi qu'il y fasse rentrer les mêmes sommes, qui les remplissoient sous ses prédécesseurs. Trompé par la dénomination, il est le jouet d'une abondance qui le ruine ; & quand tout s'est enrichi autour de lui, lui seul éprouve les simptômes de l'indigence.

Quelle est sa ressource ? De doubler l'impôt pour se mettre au pair : alors il encourt la haine attachée à cette opération forcée. On l'accuse d'avidité, ou d'inconduite, à l'instant où il n'agit que d'après une nécessité urgente, & une justice très-régulière. Il perd la confiance, l'amour des peuples, que ses ancêtres ont conservés en les chargeant beaucoup plus que lui.

Pour déguiser ses demandes, qui paroissent des exactions, il a recours à ces tournures ruineuses, à ces manipulations financières, qui ne font qu'accroître le mal ; il multiplie les *petits droits* ; il attaque le commerce dans tous ses débouchés ; il ronge l'agriculture dans toutes ses racines. S'abaissant à un manège bien indigne de sa gran-

deur, il se fait un art de celui de glisser subtilement sa main dans les bourses ; & pourvu que celui qu'on dépouille ne s'en apperçoive pas, on croit avoir fait un coup d'Etat mémorable.

Admettez la *dixme*, cet avilissement de l'administration, qui à la longue entraine celui des sujets, disparoit. Les revenus du Prince sont toujours en proportion avec ses dépenses, tant que quelque cas extraordinaire n'y apporte pas une inégalité, autre que celle dont il s'agit ici. L'augmentation du numéraire dans les Etats n'influe pas sur sa richesse, ou sa pauvreté.

Si, par exemple, *Louis XI*, en portant sous son règne les tailles à quatre millions, les avoit perçus en nature, n'est-il pas évident que cette partie des recettes royales auroit été dans tous les temps, & sans qu'il fût besoin d'en hausser successivement de demi-siècle en demi-siècle l'évaluation, une des plus sûres, des plus abondantes ressources de la Couronne ? Le bled valoit alors environ *trente sols* le septier ; il vaut aujourd'hui trente livres : ses quatre millions en vaudroient de nos jours quatre-vingt : le peuple les paieroit sans s'en appercevoir ; il n'auroit pas à combattre le parallèle affligeant que présente à des esprits inconsidérés le tableau de la taille restreinte au *seizième siècle* à *quatre millions*, & montée au *dix-huitième* à *quarante*.

Il est évident que *Louis XVI*, sous une dénomination décuple, reçoit dix fois moins : pour remplir ce vuide, il a fallu, encore une fois, sous les règnes précédens, recourir à toutes les per-

tites ruses, à tous ces agiotages ministériels qui sont les plus grans fléaux des Royaumes où ils sont une fois adoptés, & que la *dixme* anéantiroit pour jamais.

§. VII.

Des obstacles que pourroit trouver l'établissement de la DIXME ROYALE.

J'AI souvent parlé de ce projet, & avec des gens de bon sens d'ailleurs, mais qui le réprouvoient. J'ai fait mon possible pour arracher d'eux quelque raison capable de motiver cette prévention opiniâtre : jamais ils ne m'en ont donné qui aient pu mériter une véritable attention de la part d'un Gouvernement jaloux de son repos. Pour en trouver il a fallu les imaginer.

Je suppose donc qu'on m'objecteroit l'embarras où va se trouver le Gouvernement s'il adopte ce sistême. Les denrées en nature ne sont point portatives ; & tous ses mouvemens, de nos jours du moins, exigent de la rapidité. D'ailleurs il est accablé de dettes ; il en faut payer les arrérages : & est-ce avec du vin en moust, avec du bled en gerbe qu'il s'acquittera ?

La régie en seroit bien plus dispendieuse : pour convertir son foin, son froment en argent, il faudroit qu'il vendît aussi-tôt après la récolte : ce qui inonderoit les marchés, & procureroit un baissement passager dans le prix : cette diminution lui seroit infiniment nuisible, sans être utile à personne, ou du moins au peuple : les monopoleurs capitalistes saisiroient cet instant de bon marché

pour remplir leurs greniers : & le reste de la nation qui vit au regrat, au jour le jour, se trouveroit forcée de payer cher le lendemain ce qu'elle auroit vu donner la veille à vil prix, &c.

Enfin le Roi auroit à sa charge toutes les lenteurs, tous les frais, tous les dangers de la vente ou de la garde des denrées : il faudroit multiplier les magasins, & les conservateurs, c'est-à-dire, les sources de fraudes, & de tentations. Les Régisseurs actuels rongent une partie de son argent; mais ceux qu'on veut y substituer, épargneroient-ils d'avantage les denrées qui passeroient par leurs mains ? Et l'exemple de tout ce qui s'appelle entreprise pour le Roi, ne prouve-t-il pas que plus les régies comportent de détails, plus les abus y sont nombreux ? Voilà, je crois, les plus fortes objections que l'on puisse faire chez nous contre la *dixme royale*.

Observons d'abord qu'elles portent sur ce principe faux, que l'Administration doive payer toutes ses dépenses comptant; c'est ce qu'elle n'a jamais fait : c'est bien assez pour elle & pour ses fournisseurs, qu'en fixant une échéance, elle y soit exacte. Un peu de fidélité à remplir ses engagemens lui procureroit le crédit le plus étendu, & les délais les moins coûteux.

Nous l'avons vue depuis un siècle, en *France* sur-tout, ne se piquer en quelque sorte que de perfidie, suppléer à des prodigalités extravagantes par des manques de foi révoltans, par des subtilités honteuses, & souvent par des violences

criminelles ; & cependant aux moindres ſimptômes de réſipiſcence, à l'apparition d'un Miniſtre qui ſemble annoncer quelque ſcrupule, & promettre, ſinon des procédés équitables, au moins la diminution des injuſtices, ſon crédit renaît : la confiance court au-devant de lui : il trouve plus de facilité à prendre des arrangemens dépendans de l'avenir, que le particulier le mieux fâmé : s'il avoit une fois adopté une méthode ennemie des fraudes, des impoſtures, des perfidies, quelle conſiſtence ne recouvreroit-il pas ?

Enſuite il eſt fort douteux quel que fût le nombre des mains néceſſaires pour recueillir, amaſſer, conſerver, débiter toute cette chevance, qu'il approchât même de l'armée que ſoudoie aujourd'hui la finance pour vexer les citoyens dans toutes les claſſes ; pour percevoir aux portes des villes le *pied fourché ;* pour y faire à tous les paſſans une queſtion injurieuſe, puiſqu'elle tend uniquement à les convaincre de menſonge, & qu'une vérification groſſière ſuit immédiatement la réponſe qui ſembloit devoir l'exclure ; pour déſoler les campagnes avec le *ſel* & le *tabac ;* pour y faire abhorrer un nom chéri, que la bouche des exacteurs ſouille à tout moment.

Mais il y a une troiſième réflexion qui répond abſolument à toutes les difficultés. Adoptez encore la méthode Eccléſiaſtique dans la réception, comme dans l'aſſiette même de l'impôt, & il ne ſubſiſte plus ni crainte, ni dépenſe, ni danger, pas même celui de noyer vos marchés pour les affâmer après. Affirmez la dixme du *Roi*, comme

celle des *Evêques*, des *Chapitres*, des *Curés :* que dans chaque village elle ſoit donnée à bail à des entrepreneurs pour des termes fixes, aſſez longs pour qu'ils puiſſent s'indemniſer des variations, ſoit dans le produit phyſique, ſoit dans la valeur accidentelle; & aſſez bornés pour que jamais cette valeur accidentelle ne vienne, par la ſuite des temps, à ſe trouver trop diſproportionnée avec la redevance, tout eſt concilié : le peuple paiera en *nature ;* le Roi recevra en *argent :* tous les frais s'évanouiſſent.

Et il y aura cette différence entre ces emmagaſinemens-ci, & ceux qu'auroit pu faire le Roi à ſon compte, que la vente chez les décimateurs-fermiers ne ſe fera que par portions; qu'elle n'aura jamais ſur les marchés qu'une influence ſalutaire; que l'eſtimation du bail ſera toujours portée à ſa juſte valeur : ſi dans les premières adjudications il y a des abus, il ſeront faciles à découvrir par la ſuite; ils ne dureroient que par la connivence des Intendans, & autres Officiers prépoſés aux enchères ; ce qui eſt un vice de l'Adminiſtration en elle-même, & non pas de l'eſpèce de régie dont il eſt queſtion ici.

§. VIII.

D'un équivalent à la DIXME ROYALE *pour les villes.*

NON-SEULEMENT la dixme eſt exempte de tous les inconvéniens, mais elle offre tous les avantages, du moins dans les campagnes; mais il faut lui chercher un équivalent pour ces enceintes formées par le luxe, & qui étant, ſous le nom de *villes*,

le réceptacle plutôt que la ſource de la plus grande partie des richeſſes, comme des jouiſſances, ne doivent pas être exemptes du fardeau général.

L'entrée en eſt aujourd'hui ſemblable à celles des priſons: une inquiſition auſſi flétriſſante qu'importune accueille quiconque arrive à la porte; des taxes ruineuſes y conſument d'avance une portion des denrées; & rien, ſoit homme, ſoit marchandiſes, n'y pénètre, ſans avoir ſubi, ou la formalité humiliante d'une défiance injurieuſe, ou le ſceau d'une contribution accablante, dont la rentrée en détail n'eſt pas toujours ſûre. Comment faire pour ſuppléer à ces entraves, & en affranchir les bourgeois des cités, ſans deſſécher les caiſſes que leur ſervitude arroſe & entretient?

Rien de plus ſimple: ſuivre la même méthode; percevoir une portion du revenu, & l'aſſeoir ſur le terrain. Les guérets fécondés par l'agriculture rendent des fruits: vous en avez conſacré au Souverain une partie, pour obtenir la franchiſe abſolue du reſte. Le terrain, écraſé par les édifices des cités, produit de l'*argent*, il faut que leur contribution ſe lève en *argent*: mais comme il ſeroit ici plus difficile de pénétrer le ſecret de la récolte, comme la fraude trouveroit toujours moyen d'en diſſimuler le véritable produit, & que la différence des terrains n'entraîne pas une inégalité dans ce produit comme dans celui qui ſe tire directement des travaux champêtres, c'eſt au ſol même qu'il faut appliquer la proportion bienfaiſante dont nous parlons ici.

Si toutes les maiſons étoient toiſées exacte-

ment, & soumises à un impôt fixé sur un taux connu; que le *pied* quarré en BATIMENS fût taxé, par exemple, à *dix sols*, la *toise* quarrée en COUR à *vingt sols*, & l'*arpent* quarré en JARDINS à *vingt francs*, il me semble qu'il s'ensuivroit dans la répartition un ordre qu'on ne pourroit troubler, & dans la recette une facilité qui ne seroit jamais interrompue (1). Je ne suis point l'inventeur de cette méthode : elle s'observe en partie à *Paris* même pour les *boues & lanternes*. Les voyageurs disent qu'on la suit en entier au *Japon*. Il vaudroit bien autant peut-être tirer de ces Insulaires une coutume sage, que ces bagatelles vernies dont la cherté fait tout le mérite.

Mais, dira-t-on, voilà précisément l'inconvénient qu'il falloit éviter. Vous ne taxez par-là qu'un seul ordre de citoyens. Le commerçant utile, le faiseur de bagatelles superflues, qu'on appelle *artiste*; le vendeur, souvent très-avide, de conseils ruineux, qui s'intitule *Avocat* noble & *libre*; le distributeur, presque toujours aveugle, de recettes & d'ordonnances, qui se fait nommer *Docteur* ou *Médecin*; enfin tous ceux qui n'ont d'autres fonds que de prétendus arts & des talens souvent suspects; tous ceux-là se trouveront exempts d'impôts; ils jouiront d'une franchise injuste; ils devront au propriétaire leur opu-

(1) On sent bien qu'il faudroit ici de la proportion, & que le toisage de *Paris*, de *Lyon*, de *Rouen*, devroit être évalué plus haut que celui d'*Orgon* ou d'*Epernai*, quoique ces dernières enceintes soient également réputées *villes*.

lence, & ils étaleront à ses ieux une liberté choquante, capable de le décourager.

Non : ce *marchand*, cet *artiste*, cet *Avocat*, ce *Médecin*, ne couchent point dehors : il leur faut des maisons. S'ils emploient à en acheter les fruits de leur industrie, ils rentrent dans la classe des propriétaires ; ils seront taxés. S'ils se contentent de les louer, le prix du bail sera toujours proportionné à l'impôt que supportera l'emplacement ; ce seront donc réellement les locataires qui paieront cet impôt, comme le sel qui se consume sur un jambon, est payé, non pas par celui qui le *mayence*, mais par celui qui le mange.

Je sais bien qu'il y aura d'abord des variations dans le prix des loyers, jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur niveau naturel. Mais les *dixièmes* & *vingtièmes* n'en ont-ils pas causé également dans le produit des rentes, dans l'évaluation des gages des offices hypothéqués ? Cela a-t-il empêché qu'on n'ait établi & perçu ces droits ?

Mais, dit-on, quiconque en faisant un grand commerce, saura se contenter d'une maison fort petite, échappera donc à l'impôt ? J'en conviens ; mais celui qui agiote aujourd'hui, dont tout le bien est, comme on dit, dans son porte-feuille, donne-t-il prise sur lui à toutes ces impositions arbitraires dont vous accablez ses voisins ? S'il est assez sage pour ne pas ébruiter son opulence ; s'il en jouit sans l'afficher, il bravera la *capitation* elle-même, qui cependant peut seule avoir le droit de s'assujettir cette espèce de fortune. Il

n'arrivera donc ici que ce qui arrive déja dès-à-présent, sans qu'on puisse y remédier.

Tant que cet homme ne s'occupera que du commerce; tant qu'il voudra bien n'accroître sa richesse, qu'en la laissant partagée entre les mains de ses correspondans, exposée à tous les hasards qui suivent le trafic, il ne pourra pas l'augmenter, sans augmenter en même-temps l'opulence générale. S'il veut enfin la réaliser, s'il désire quelque chose de plus solide que du papier, s'il veut dans sa vieillesse acquérir un vrai droit au nom de citoyen, & posséder un morceau de cette terre où il va bientôt rentrer, il faudra bien qu'il achète ou des *fermes* à la *campagne*, ou des *maisons* à la *ville*. Ces fonds heureux qu'un banqueroutier n'emporte point, où l'abondance fixe le repos, dont elle écarte l'inquiétude; ces domaines animés où l'on recueille à leur source les vrais biens que le commerce transporte, mélange & dénature; ces retraites paisibles où l'on apprend à aimer, à servir les hommes, qu'il faut ou haïr ou tromper dans les villes; les maisons de campagne, débarrassées de tous les fléaux qui les ruinent, de l'air contagieux qui les empoisonne, offriront à l'opulence le plus doux, le plus agréable de tous les séjours.

Si par une triste habitude elle préfère les brouillards de la ville, à la sérénité de la campagne, le pavé des rues, au gazon de son jardin, elle voudra du moins embellir la demeure qu'elle se sera choisie. Si elle en augmente l'étendue, elle augmente aussi le tribut que va lui demander la pa-

trie. Si elle ne fait que la décorer, ſon argent répandu dans les mains de différens ouvriers, fournit à leurs beſoins, & les met en état de payer pour leurs propres logemens l'impôt qu'elle n'a point laiſſé accroître ſur le ſien.

Mais, ajoute-t-on encore, dans ces amas de maiſons qu'on nomme *villes*, tous les quartiers ne ſont pas égaux. Si vous taxez également tous les édifices, vous ſerez néceſſairement injuſte. Le pied quarré dans les *palais* de la rue de *Richelieu* doit être plus cher que dans les *chaumières* du *fauxbourg Saint-Marceau*. Ce ſéjour de l'indigence active ſera bientôt déſert, ſi on le ſoumet au même taux que celui de la richeſſe faſtueuſe.

J'en doute. Je ſuis perſuadé que la même étendue de terrain rapporte au moins autant à la barrière des *Gobelins*, qu'à la place des *Victoires*. On fera ſur le premier quatre maiſons habitées chacune par cinq ou ſix ménages. Le château élevé ſur le ſecond contiendra à peine une ſeule famille. D'ailleurs les maiſons vers la porte *Saint-Jacques* coûtent infiniment moins à bâtir que dans la rue *Saint-Honoré*. Le propriétaire qui n'y fait pas de ſi fortes avances, & qui en retire un plus fort loyer, eſt en état de ſupporter la même taxe.

Quand même il ſeroit vrai que cette opération pût diminuer le nombre des bâtimens dans les villes, je demande ſi ce ſeroit un mal? Où iroient loger ces habitans qui quitteroient *Paris?* A la *campagne* ſans doute. Mais dans un village on ne vit que d'une induſtrie utile. La charrue, la bê-

che, le rateau, sont les seules ressources que le travail y présente aux hommes. Quel bonheur si la misère, qui aujourd'hui fait refluer les habitans des champs à la ville, pouvoit enfin les renvoyer de la ville aux champs! C'est alors que l'agriculture pourroit se flatter de l'emporter bientôt sur l'orgueil du luxe, & sur le faste. On a dit que chaque palais élevé dans la Capitale annonçoit une mazure dans la Province. Quelle gloire pour un Roi, pour ses Ministres, si chaque mazure dans les villes pouvoit annoncer la restitution d'une famille honnête & laborieuse à la campagne!

§. IX.

Autres avantages de l'administration proposée ci-dessus.

AUX avantages détaillés ci-dessus de cette régie aussi simple que fructueuse, il faut en joindre deux, dont l'un pourra paroître redoutable, en quelque sorte, par l'excessive facilité qui en résulteroit pour augmenter l'impôt, & qui seroit cependant salutaire encore par cela même. Survient-il une guerre, une occasion de dépenses imprévue, une simple Déclaration du Roi, enregistrée aux Parlemens, va porter la *dixme* des *campagnes*, le *toisage* des *villes* à un *quart* en sus, au *double*, au *triple*, s'il le faut. Tout-d'un-coup sans dépense d'esprit de la part des Commis de Bureaux pour de petits projets; sans ruses encore plus petites de la part des Ministres; sans *vente* de *charges*, de *noblesse*, de *privilèges* ruineux; sans *rentes viagères*, sans *emprunts* même, ce qui est inappréciable, & sans transport d'espèces, voilà tous les fonds nécessaires, assignés, fournis & payés. De simples dé-

légations ſur les Provinces deviendront des effets ſûrs, recherchés, qui loin de nuire comme aujourd'hui à la circulation, y porteront une rapidité, une chaleur infiniment utiles.

Dans les Provinces éloignées du théâtre de la guerre, cet excédent s'affermera comme le reſte. Il ſe payera par le payſan en fruits, & ſera reçu par le Roi en argent. Dans les Provinces plus voiſines par leur poſition ou par leurs rivières, de la malheureuſe ſcène choiſie pour l'enſanglanter, il ſera conſervé en nature. Voilà tout-d'un-coup des magaſins immenſes de paille, de foin, d'avoine, de bleds, de vins. Vous coupez pied par-là d'un ſeul coup aux manœuvres des munitionnaires, trop ſouvent étayées & couvertes par des hommes plus puiſſans; & quand la guerre finit, au moins les enfans de ceux qu'elle a dévorés ne ſont pas écraſés par les dépenſes qui ont coûté la vie à leurs peres : les dettes ne ſurvivent point au canon : la taxe d'elle-même s'évanouit avec le beſoin.

Ce n'eſt pas tout, & ceci eſt bien autrement intéreſſant. Dans l'état ordinaire même des choſes, les granges des décimateurs-fermiers ne ſeront-elles pas autant de magaſins précieux, remplis ſans frais, entretenus ſans frais, indépendans de l'avidité des *regrattiers*, qui s'appellent *marchands de bled*, & toujours diſpoſés pour offrir au peuple une reſſource contre ces manœuvres dont il a été, juſqu'ici, impoſſible de le défendre, ou contre les calamités que les remèdes même, les efforts de la politique ou de la bienfaiſance augmentent au lieu de les ſoulager? Que les communautés ſoient elles-mêmes

désintéressés, engagés par serment à soutenir la justice, & par humanité à ne point l'outrer, vont dans les champs désigner & marquer eux-mêmes la portion sacrifiée à la franchise du reste. Le paysan sensible à l'abondance qui l'entoure, ébloui des *neuf dixièmes* de son bien qu'il conserve, ne songe point au *dixième* qu'on enlève. D'ailleurs la tranquillité, la sécurité dont il est certain de jouir le reste de l'année au moyen de ce petit sacrifice, en adoucit encore l'amertume. On pleure aujourd'hui en livrant au Collecteur le quart de l'impôt; on danseroit alors en voyant le Receveur en emporter à-la-fois la totalité.

3°. La *gabelle*, la ferme du *tabac*, celle des *aides*, sont encore plus odieuses qu'accablantes : cette nécessité de payer au Prince la permission d'user des présens de la nature, & de trembler toujours de commettre un crime en salant sa soupe, en achetant une pincée de tabac, ou en buvant un verre de vin, font de ces droits en eux-mêmes, toute circonstance à part, des épouvantails terribles, qui en solliciteront éternellement la proscription. Une carote de tabac trouvée dans une cour, ou la couleur plus ou moins foncée de la saumure où s'est macéré un jambon, peuvent livrer une famille irréprochable à toutes les horreurs d'une procédure criminelle, conduire ses chefs aux galères & les enfans à l'hôpital. Par cela seul ces droits seront toujours odieux & redoutables.

Avec la *dixme* il n'y a rien de pareil à appréhender. Comme la charge sera insensible, elle sera éternelle.

nuelle. S'il étoit inférieur, il ſeroit ſi facile d'y ſuppléer, que ce déficit ne ſeroit jamais ſenſible.

Cette idée ſera développée, avec toute l'étendue qu'elle exige, dans mon traité de la ſuppreſſion de la *mendicité*, dont elle n'eſt cependant qu'une petite partie : elle ne feroit que prévenir ce cruel fruit de l'inégalité des biens, & mon projet eſt de l'étouffer, ou du moins d'en indiquer les moyens ; moyens aiſés qui concourent tout-à-la-fois à la décharge du Gouvernement & au ſoulagement des ſujets ; moyens qui agiſſent ſans violence, ſans embarras, ſans danger, ſans aucune eſpèce d'inconvénient ; moyens qui contiennent dans l'opération la douceur, la promptitude, l'efficacité & la durée (1). J'oſe croire

(1) Je ne perds point cet objet de vue, il s'en faut beaucoup ; mais je ne puis exécuter que ſucceſſivement tant de choſes qui exigent plus de temps qu'un homme ſeul ne peut en trouver. D'ailleurs M. *Briatte* ayant annoncé par le Proſpectus de ſon *Offrande à l'Humanité*, un plan à-peu-près pareil au mien, j'attends qu'il ait rempli le ſien, pour juger s'il me reſte quelque choſe à faire.

A cette occaſion je dois détruire une mépriſe dont ce que j'ai lu de M. *Briatte* me donneroit lieu de m'applaudir ; mais je ne veux pas d'une gloire qui ſeroit le fruit d'une injuſtice. Une infinité de perſonnes ſur le Proſpectus de l'*Offrande à l'Humanité* m'ont fait l'honneur de me l'attribuer. Elles ont cru que M. *Briatte* étoit un prête-nom à la faveur duquel je me cachois, quoiqu'il n'y eût, & qu'il ne pût y avoir aucune eſpèce de raiſon pour moi d'employer une pareille ruſe.

deur, il se fait un art de celui de glisser subtilement sa main dans les bourses ; & pourvu que celui qu'on dépouille ne s'en apperçoive pas, on croit avoir fait un coup d'Etat mémorable.

Admettez la *dixme*, cet avilissement de l'administration, qui à la longue entraîne celui des sujets, disparoît. Les revenus du Prince sont toujours en proportion avec ses dépenses, tant que quelque cas extraordinaire n'y apporte pas une inégalité, autre que celle dont il s'agit ici. L'augmentation du numéraire dans les Etats n'influe pas sur sa richesse, ou sa pauvreté.

Si, par exemple, *Louis XI*, en portant sous son règne les tailles à quatre millions, les avoit perçus en nature, n'est-il pas évident que cette partie des recettes royales auroit été dans tous les temps, & sans qu'il fût besoin d'en hausser successivement de demi-siècle en demi-siècle l'évaluation, une des plus sûres, des plus abondantes ressources de la Couronne ? Le bled valoit alors environ *trente sols* le septier ; il vaut aujourd'hui trente livres : ses quatre millions en vaudroient de nos jours quatre-vingt : le peuple les paieroit sans s'en appercevoir ; il n'auroit pas à combattre le parallèle affligeant que présente à des esprits inconsidérés le tableau de la taille restreinte au *seizième siècle* à *quatre millions*, & montée au *dix-huitième* à *quarante*.

Il est évident que *Louis XVI*, sous une dénomination décuple, reçoit dix fois moins : pour remplir ce vuide, il a fallu, encore une fois, sous les règnes précédens, recourir à toutes les per

tites ruses, à tous ces agiotages ministériels qui sont les plus grans fléaux des Royaumes où ils sont une fois adoptés, & que la *dixme* anéantiroit pour jamais.

§. VII.

Des obstacles que pourroit trouver l'établissement de la DIXME ROYALE.

J'AI souvent parlé de ce projet, & avec des gens de bon sens d'ailleurs, mais qui le réprouvoient. J'ai fait mon possible pour arracher d'eux quelque raison capable de motiver cette prévention opiniâtre : jamais ils ne m'en ont donné qui aient pu mériter une véritable attention de la part d'un Gouvernement jaloux de son repos. Pour en trouver il a fallu les imaginer.

Je suppose donc qu'on m'objecteroit l'embarras où va se trouver le Gouvernement s'il adopte ce sistême. Les denrées en nature ne sont point portatives ; & tous ses mouvemens, de nos jours du moins, exigent de la rapidité. D'ailleurs il est accablé de dettes ; il en faut payer les arrérages : & est-ce avec du vin en moust, avec du bled en gerbe qu'il s'acquittera ?

La régie en seroit bien plus dispendieuse : pour convertir son foin, son froment en argent, il faudroit qu'il vendît aussi-tôt après la récolte : ce qui inonderoit les marchés, & procureroit un baissement passager dans le prix : cette diminution lui seroit infiniment nuisible, sans être utile à personne, ou du moins au peuple : les monopoleurs capitalistes saisiroient cet instant de bon marché

pour remplir leurs greniers : & le reste de la nation qui vit au regrat, au jour le jour, se trouveroit forcée de payer cher le lendemain ce qu'elle auroit vu donner la veille à vil prix, &c.

Enfin le Roi auroit à sa charge toutes les lenteurs, tous les frais, tous les dangers de la vente ou de la garde des denrées : il faudroit multiplier les magasins, & les conservateurs, c'est-à-dire, les sources de fraudes, & de tentations. Les Régisseurs actuels rongent une partie de son argent; mais ceux qu'on veut y substituer, épargneroient-ils d'avantage les denrées qui passeroient par leurs mains ? Et l'exemple de tout ce qui s'appelle entreprise pour le Roi, ne prouve-t-il pas que plus les régies comportent de détails, plus les abus y sont nombreux ? Voilà, je crois, les plus fortes objections que l'on puisse faire chez nous contre la *dixme royale*.

Observons d'abord qu'elles portent sur ce principe faux, que l'Administration doive payer toutes ses dépenses comptant; c'est ce qu'elle n'a jamais fait : c'est bien assez pour elle & pour ses fournisseurs, qu'en fixant une échéance, elle y soit exacte. Un peu de fidélité à remplir ses engagemens lui procureroit le crédit le plus étendu, & les délais les moins coûteux.

Nous l'avons vue depuis un siècle, en *France* sur-tout, ne se piquer en quelque sorte que de perfidie, suppléer à des prodigalités extravagantes par des manques de foi révoltans, par des subtilités honteuses, & souvent par des violences

criminelles ; & cependant aux moindres ſimptômes de réſipiſcence, à l'apparition d'un Miniſtre qui ſemble annoncer quelque ſcrupule, & promettre, ſinon des procédés équitables, au moins la diminution des injuſtices, ſon crédit renaît : la confiance court au-devant de lui : il trouve plus de facilité à prendre des arrangemens dépendans de l'avenir, que le particulier le mieux fâmé : s'il avoit une fois adopté une méthode ennemie des fraudes, des impoſtures, des perfidies, quelle conſiſtence ne recouvreroit-il pas ?

Enſuite il eſt fort douteux quel que fût le nombre des mains néceſſaires pour recueillir, amaſſer, conſerver, débiter toute cette chevance, qu'il approchât même de l'armée que ſoudoie aujourd'hui la finance pour vexer les citoyens dans toutes les claſſes ; pour percevoir aux portes des villes le *pied fourché ;* pour y faire à tous les paſſans une queſtion injurieuſe, puiſqu'elle tend uniquement à les convaincre de menſonge, & qu'une vérification groſſière ſuit immédiatement la réponſe qui ſembloit devoir l'exclure ; pour déſoler les campagnes avec le *ſel* & le *tabac ;* pour y faire abhorrer un nom chéri, que la bouche des exacteurs ſouille à tout moment.

Mais il y a une troiſième réflexion qui répond abſolument à toutes les difficultés. Adoptez encore la méthode Eccléſiaſtique dans la réception, comme dans l'aſſiette même de l'impôt, & il ne ſubſiſte plus ni crainte, ni dépenſe, ni danger, pas même celui de noyer vos marchés pour les affâmer après. Affirmez la dixme du *Roi*, comme

On l'a accufé d'aimer l'encens pendant fa vie : les parfums académiques du 25 Août font une cruelle expiation de ce foible.

L'Ouvrage couronné porte le nom de *dithyrambe* : & pourquoi eft-ce un *dithyrambe ?* C'eft, dit l'Auteur dans une note, parce qu'il eft compofé *de vers de différentes mefures :* il eft vrai que fuivant la définition de ce genre de poëme, donnée par l'*Académie* elle-même dans fon Dictionnaire, l'*enthoufiafme*, le *défordre*, l'*inégalité des mefures* le caractérifoient : mais voilà trois caractères au lieu d'un : ce n'étoit pas la peine d'aller prendre dans l'antiquité un titre oublié, inintelligible, pour n'en adopter qu'une des fignifications.

Un bouclier autrefois étoit une lame de métal, polie, bien cifelée, *fufpendue par des courroies :* que diroit-on d'un homme qui prendroit une marmite, qui y attacheroit des courroies, & la fufpendroit dans fon cabinet, en écrivant au-deffous, *bouclier ?*

Voilà précifément ce qu'a fait le Dithyrambier moderne : la régularité la plus froide, la plus glaciale tue toutes les ftrophes, & rend fes variations bien illufoires : jamais il n'y a eu d'uniformité plus accablante ; à ce fimptôme feul on reconnoîtroit M. *Harpula*, quand fon fecret auroit été mieux gardé : mais il y a plus dans fon Œuvre : fa froideur n'exclud que l'*enthoufiafme* du talent & le *défordre* de la poéfie : quant à la chaleur factice des ames defféchées, quant à la confufion des idées & des termes qui caractérifent les efprits gauches & dénués de jufteffe, fon

poëme, ou plutôt ses rimes en sont remplies, avec une telle abondance, qu'on y pourroit soupçonner de l'affectation.

C'est aux *mânes* du défunt qu'elles s'adressent; & l'Auteur commence par le présenter *vivant*, par demander qui il est?

Quel est donc ce vieillard, ce mortel adoré....
. . . .
Il s'avance; à son front les lauriers vont s'offrir:
Tous, vous vous disputez le droit de l'en couvrir;
Jouissez: il jouit.

Je ne crois pas qu'on ait jamais rien écrit de plus ridicule que ce dernier hémistiche, ni de plus dur que le premier du vers précédent.

Tous, vous vous dis....

Le vieillard jouit donc avec tout le monde: l'Auteur s'écrie,

Qu'il triomphe! qu'il vive! il l'entend.... il n'est plus.

Assurément cela est rapide: mais qu'y distingue-t-on? Qu'est-ce qu'il entend? Est-ce le *vivat* dont on le gratifie? Pourquoi n'est-il plus dès qu'il l'a entendu? Y a-t-il quelque rapport entre les souhaits qui ont frappé son oreille & son extinction? c'est ce qu'on ne sait pas: mais voilà tout ce que l'Auteur dit & dira de sa mort. Quels en ont été les effets?

Les morts se sont émus, & les ombres célèbres
Ont paru s'ébranler sous les *marbres* funèbres.
Sous sa *pierre* ignorée *Homère* a tressailli.

Il eſt plaiſant que les ombres célèbres ayant *des marbres*, le pauvre Chantre de l'*Iliade* n'ait qu'une *pierre :* il eſt plaiſant que l'Auteur ne ſachant pas où eſt cette pierre, il ſache pourtant ce qui ſe paſſe deſſous : il eſt plaiſant que les autres ombres n'ayant fait que ſemblant de ſe mouvoir, le Peintre d'*Achille* ſe démène tout de bon. Obſervons toujours, pour l'inſtruction des jeunes gens, ces modèles d'incorrection, ces chef-d'œuvres de négligence, d'impropriété dans les termes.

Aux champs de *Port-Royal Racine* enſéveli,
A d'un nouveau murmure attriſté cette enceinte,
Aujourd'hui déſolée, & qui jadis fut ſainte.

Et qu'importe à la douleur de *Racine* qu'il ait été enſéveli à *Port-Royal* ou ailleurs? Qu'importe la déſolation actuelle, où la vieille ſainteté de *Port-Royal* a une confraternité poétique entre deux Ecrivains profanes? C'eſt aſſurément là une énumération bien oiſeuſe : mais, ce qui eſt plus étrange, c'eſt que l'Auteur voilé ne ſoit pas mieux inſtruit de la ſépulture de *Racine* que de celle d'*Homère*.

Lors de la deſtruction de *Port-Royal*, on en exhuma tous les corps : celui du père de *Phèdre* fut tranſporté comme les autres; & puiſque le petit *Pindare* parloit de ce qui a occaſionné la tranſlation, il ne falloit pas ignorer ce qui l'a ſuivi; il falloit dire que *Racine*, chaſſé de *Port-Royal*, a gémi dans ſa nouvelle demeure, ou plutôt il ne falloit point parler de cette circonſtance abſolument indifférente, & qui devient même ridicule en cette occaſion.

Les *rochers* du *Capitole*, le *laurier* de *Virgile*, marquent aussi leurs regrets, les uns en *gémissant*, l'autre

> En courbant ses rameaux sur sa tige immortelle.

Apparemment que ce geste-là est celui des lauriers quand ils sont affligés. D'autres auroient dit qu'il sécha, qu'il agita ses feuilles & ses branches, &c. mais mettre ses rameaux en rond, est une expression nouvelle qui peut avoir son énergie. Je m'en rapporte aux naturalistes. D'ailleurs, il n'y a rien de si touchant, en pareil cas, de si *dithyrambique*, que la douleur d'un laurier.

Enfin une voix se fait entendre dans *Saint-Denis*, & pourquoi ? C'est que le Chantre de *Henri*, lequel y est enterré, vient de perdre le jour ; ce qui amène chaudement, & avec beaucoup d'enthousiasme, l'Auteur couronné à parler de la *Henriade*, où M. *de Voltaire*

> Peignit tout un peuple en larmes,
> Jettant ses criminelles armes,
> Aux pieds d'un vainqueur adoré.

Observez que dans la *Henriade* c'est précisément tout le contraire. Ce poëme est employé tout entier à peindre les efforts de la Ligue contre *Henri IV*. La soumission du peuple n'occupe que deux vers, qui ne sont pas, à beaucoup près, les meilleurs du poëme :

> Tout le peuple changé, dans ce jour salutaire,
> Reconnut son vrai Roi, son vainqueur & son pere.

Il n'y a pas dans toute la *Henriade* un seul mot de plus de relatif à cet objet. C'est absolument comme

si, pour donner l'idée du *Lutrin*, on disoit que l'Auteur y peint l'accord des Chanoines entre eux, & la pacification des troubles de la *sainte Chapelle*. Ce que c'est que des *dithyrambes !*

Du Poëme Epique on passe aux Tragédies ; & c'est avec le même élan, la même impétuosité, la même justesse.

> Muse qui m'a *conduit*, où suis-je *transporté ?*

Monsieur, c'est chez *Melpomène* : voilà son temple. Ah ! oui, deux spectres sont debout sur le seuil. L'un,

> Hélas ! c'est la pitié qu'attendrissent nos maux.

Comme cet hélas est touchant & bien placé ! L'autre, comme on s'en doute, est la *terreur* : ce temple est celui de *Melpomène*. L'Auteur la reconnoît à ses *attributs divins* dont il fait l'énumération, car il est fort pour les listes : ce sont des *festons sanglans*, des *vêtemens pompeux*, un *sceptre* & un *poignard :* tout cela n'est pourtant pas trop divin.

La muse tient cercle, & elle est bien dans ses meubles.

> Ses soutiens les plus chers qu'elle-même a choisis,
> Tous sur des *sièges d'or* près d'elle sont assis,

&

> Dans ce séjour céleste où brille leur splendeur,
> Attendent aujourd'hui leur *fameux* successeur.

Non-seulement on est magnifique à la Cour de *Melpomène*, mais on sait parfaitement l'étiquette,

les formalités des réceptions s'y obſervent preſque comme à l'*Académie*. Tous les vieux élus ſont aſſis, en ſilence, ſur leurs fauteuils d'or : il attendent le récipiendaire. Quand il arrive on ſonne de la trompette ;

Et cette Cour de Dieux ſe lève à ſon aſpect.

On le traite comme en *France* on traita le Czar *Pierre* à ſon ſecond voyage : on lui montre les ſujets de ſes Tragédies exécutés en grans tableaux dans les appartemens. *Melpomène* le mène elle-même de place en place : le peuple ſuit en foule. On peut en croire l'Auteur ; car il y étoit, en ame, & en ame parlante.

Tantôt dans le ſilence, & tantôt dans les pleurs,
Mon ame répétoit l'accent de leurs douleurs :
Tous s'écrioient, *Voltaire*.................

Er ſans doute l'ame *dithyrambique* répétoit auſſi *Voltaire* : mais

A leurs voix l'immortelle
Sur ſon trône éclatant le fait aſſeoir près d'elle.
Son nom d'un pole à l'autre eſt ſoudain proclamé,
Et le temple à grand bruit eſt ſur lui refermé.

Aſſurément ce morceau-là eſt adroit : on ne peut pas peindre une diſgrace avec plus de fineſſe ; car, en pénétrant à travers l'enveloppe poétique des métaphores, cela veut dire ſimplement que la muſe ennuyée de cette piaillerie, donne un fauteuil à ſon nouvel ami, & fait mettre la canaille à la porte.

Il est si vrai qu'il y a là un détour poétique, une petite réticence qu'un *Janséniste* appelleroit *à la Jésuite*, que l'Auteur ajoute immédiatement après :

Fuyez illusions ; la vérité m'appelle ;

ce qui prouve qu'elle ne l'inspiroit pas tout-à-l'heure. Si ce vers signifioit autre chose, il seroit cruel : il voudroit dire que tout le mérite tragique de M. *de Voltaire*, les caresses de *Melpomène*, l'ivresse des peuples, &c. ne sont que des *illusions* ; ce qui seroit dur à penser.

C'est avec cette finesse de goût, cette justesse d'expression, cette pompe d'idées, que l'athlète victorieux parcourt majestueusement l'espace qu'il s'est fixé ; & il finit par ces vers remarquables :

Quel mortel eut un sort plus beau !
Par-tout il grava sa mémoire :
Par-tout je rencontre sa gloire ;
Et mes ieux cherchent son tombeau.

A la vérité il y a là une petite contradiction dithyrambique, ou dithyrambière. Si jamais mortel n'a eu un sort plus beau, il n'est donc pas nécessaire, pour jouir d'un beau sort, d'avoir un tombeau visible, car enfin rien de si commun que d'être enterré à la vue de tout le monde ; & si, malgré l'incognito du sépulcre de ce grand homme, il a été le plus heureux des mortels, quel besoin que le dépôt de ses cendres devienne apparent ?

Mais ce n'est pas tout : ce n'est pas le tombeau qui manque, ce sont les ieux de l'Auteur qui sont fermés ; & en supposant qu'en effet le

tombeau fût caché, ou même qu'il n'y en eût pas, de qui feroit-ce la faute ? On n'a jamais refufé un afile aux reftes de l'homme dont il s'agit ; on n'a pas contefté à fa famille, à fes généreux amis, le droit de lui élever un monument diftingué, un maufolée fuperbe, qui atteftât aux fiècles à venir leurs richeffes & leur magnificence : il n'y a eu de difficulté que fur la place où il faudroit l'établir. On leur livroit la terre entière, à l'exception d'un feul petit coin très-refferré ; & c'eft précifément ce coin qu'ils ont eu la manie de vouloir fubjuguer ; ce qui étoit auffi abfurde qu'injufte, auffi contraire à la raifon, qu'aux intérêts du mort.

Ce n'étoit pas fans doute l'outrager, que de lui affigner une dernière demeure femblable à celles des *Socrates*, des *Trajans*, des *Marc-Aureles*, des *Juliens*,

Tous malheureux morts fans confeffion.

Le feul affront que fon ombre ait reçu, lui a été fait, comme je l'ai déja obfervé dans le temps, par fes prétendus vengeurs. Ce font eux qui, fous prétexte d'honorer fa cendre, l'ont expofée volontairement à un refus humiliant, non-feulement prévu, mais équitable, & qu'ils étoient abfolument les maîtres de lui épargner.

La petite épigramme détournée qu'on auroit voulu renfermer dans ce petit quatrain philofophique, n'a donc ni fens ni application : ainfi, jufqu'au dernier mot, le miraculeux *dithyrambe* offenfe la jufteffe & la raifon. C'eft pourtant de cette pièce que le *Mercure Panckoucke* dit que l'*Auteur*, *maître*

de la langue poétique, ſait en varier à ſon gré les couleurs, les mouvemens & les formes, & qu'il les emploie avec un goût EXQUIS.

Qui bavium non odit, &c.

Après la récitation paternelle de ce chef-d'œuvre par M. *Harpula*, on a annoncé au Public aſſemblé les ſujets des Prix, tant de proſe que de poéſie, pour les années 1780 & 1781; & puis on a lu un Eloge du Comte *de Valbelle*, qui lui coûte 24,000 liv. tournois. Voici comment.

Le Comte *de Valbelle*, grand Littérateur de ſon vivant, Philoſophe à merveille, a voulu perpétuer ſes goûts au-delà du tombeau. Il a laiſſé à l'*Académie Françoiſe* mille louis d'or une fois payés, pour les placer, en toucher la rente, & la *donner* tous les ans à un homme de Lettres, à ſon choix.

L'*Académie* émerveillée de cette largeſſe, & voulant la payer en une monnoie à ſon coin, a ouvert le tréſor de ſes honneurs : elle a aſſigné au feu Comte une place dans la ſalle où ſon buſte ſera colloqué avec cette inſcription : *J. A. O. C. de Valbelle*, *BIENFAITEUR DES LETTRES* : & ce qui eſt bien autrement glorieux, elle a chargé le Secrétaire de faire l'oraiſon funèbre du libéral défunt.

Tout cela a eu lieu : les 24,000 liv. ont été payées, le buſte érigé, & l'oraiſon prononcée. Le *Mercure Panckoucke*, en rendant compte de ce grand évènement, dit :

„ M. *d'Alembert* a fini la séance par l'éloge du „ *bienfaiteur des lettres*; il a présenté, sous les traits „ les plus intéressans, l'esprit, le caractère, les „ vertus sociales & patriotiques de M. *de Valbelle*. „ Les réflexions du panégyriste, & différentes „ anecdotes non moins honorables pour la Na- „ tion *Françoise*, que pour le citoyen distingué „ qu'elle a perdu, ont mérité au Secrétaire de „ l'*Académie* les applaudissemens unanimes de „ l'Assemblée; sur-tout lorsqu'il a prouvé par des „ faits que M. *de Valbelle* ne ressembloit ni à ces „ hommes qui, feignant d'aimer & d'accueillir les „ grands Ecrivains, parce qu'ils en désirent le „ suffrage, les déchirent en secret, & voudroient „ les voir anéantis, parce qu'ils en redoutent le „ coup-d'œil; ni à ces personnages qui, beau- „ coup plus mal-adroits, ne rougissent point de „ favoriser la licence effrénée des ennemis du gé- „ nie & de la raison, quoiqu'ils ne puissent se „ dissimuler que la gloire de la *France*, dans le „ siècle dernier, & la supériorité dont elle jouit „ encore, tient *uniquement* aux lumières, au goût „ des arts & des lettres que l'*Europe* y vient pui- „ ser chaque jour. Mais les protecteurs & les pro- „ tégés n'ont pas eu lieu jusqu'ici de s'applaudir „ de leurs succès; ils doivent reconnoître avec „ humiliation que, malgré leurs efforts, la saine „ partie du Public montre plus d'empressement „ que jamais à se rendre aux assemblées de l'*Aca-* „ *démie Françoise*, & qu'on s'obstine à accorder „ les hommages les plus flatteurs aux Ecrivains „ qu'on tourmente & qu'on outrage avec un scan- „ dale jusqu'*alors* inoui. On espéroit sans doute „ que ces Ecrivains, entraînés par la vengeance,

„ descendroient dans l'arène pour y combattre „ contre la *plus vile populate ;* & qu'en se dégra- „ dant eux-mêmes, ils parviendroient à dégrader „ la *dignité de leur état :* on s'est abusé. Les sages „ ne devroient jamais punir la calomnie & la sot- „ tise que par le silence & le mépris.

Après avoir lu ce passage, un inconnu a pris la liberté d'écrire à l'Auteur le billet suivant.

AVIS AMICAL

A un Illustre du dix-huitième siècle.

Ce n'est pas le tout, mon cher Monsieur *le Rond*, que d'être Académicien double, Secrétaire, Philosophe, & fâché, il faut encore être véridique, honnête, & sur-tout parler *François.*

Quand vous voulez gémir des petits désagrémens auxquels votre grandeur vous expose, il ne faut pas dire *qu'ils causent un scandale jusqu'*ALORS *inoui*, 1°. parce que rien n'est plus faux : ce sont vos procédés qui scandalisent, & non pas la justice qui s'en fait ; 2°. parce que cette locution est barbare, & blesse la langue. *Alors* indique toujours le passé, ou le futur ; & jamais le présent. Consultez votre propre répertoire, le Dictionnaire de votre Académie ; vous y verrez qu'*alors* est un *ADVERBE DE TEMPS*. On *FIT alors : alors on FERA*. Il falloit dire *jusqu'à ce jour*. Est-il possible qu'il faille toujours vous donner des leçons de Grammaire, & que vous ne puissiez écrire une ligne sans violer les loix d'un idiôme dont vous êtes un des Docteurs ?

3°. Il vous eſt permis d'appeller ces mortifications des *tourmens ;* mais non pas des *outrages*. Autrefois vous aviez le plaiſir, & le privilège excluſif de *toujours rire aux dépens de quelqu'un :* vous étiez ſans ceſſe gaillard, & mordant : vous trouviez cela très-joli : aujourd'hui les rôles ſont changés : c'eſt à vos dépens qu'on s'égaie, & vous n'avez plus le mot pour rire : je ſais bien que cela eſt fâcheux, mon ami : mais qu'eſt-ce que cela prouve? Que chacun a ſon tour ; ce qui eſt très-juſte, très-naturel, & même très-philoſophique.

Ce n'eſt pas ſeulement à la langue *Françoiſe*, au code *Académique* que vous manquez, c'eſt à la Nation même. Sans doute les lettres ont contribué à ſa gloire paſſée ; les *Boſſuets*, les *Fénelons*, les *Corneilles*, les *Racines* étoient des hommes dont elle pouvoit s'enorgueillir : mais il ne faut pas dire que ſa ſupériorité *actuelle* tient UNIQUEMENT au goût des arts ; vous vous feriez des ennemis de Meſſieurs de la *Marine ;* ils prétendent, avec quelque raiſon, que c'eſt par eux que la *France* redevient *ſupérieure ;* c'eſt un Corps puiſſant, un Corps de nobleſſe, un Corps jaloux : la colère vous a fait oublier ici votre prudence accoutumée.

Elle vous a même écarté des règles d'une bonne logique : on pourroit vous répondre que quand en effet la *France* ſeroit réduite à l'*unique* éclat qui réſulte des *arts* & des *lettres*, vous ne lui en feriez pas plus néceſſaire : l'*Académie*, & même le *Mercure Panckoucke* pourroient s'évanouir, ſans que la *France* perdît un ſeul degré de ſa conſidération littéraire, à beaucoup près.

J'ignore qui vous voulez désigner par le portrait de ces *hommes* à qui M. *de Valbelle* NE RESSEMBLOIT PAS, mais je n'aime point les noms que vous donnez à ceux qui prennent la liberté de se moquer un peu de vous qui aimez *tant à rire aux dépens de quelqu'un ;* vous les appellez la *plus vile populace.* Voilà encore, mon bon ami, un défaut de prudence : assurément la tête vous tourne.

Outre que ce propos est un trait de crocheteur, & non pas de Secrétaire tenant bureau, c'en est un aussi d'indiscrétion inconcevable. Vous savez bien, vous qui connoissez toutes les petites anecdotes, celle de ce Chirurgien qui avoit pris querelle dans un mauvais lieu, avec un homme fier comme vous, parlant comme vous, & traitant aussi de *populace* tout ce qui n'étoit pas lui. On les conduisit tous deux chez un Commissaire : là il fallut déclarer ses qualités : » Moi, dit » l'*Esculape*, je suis un tel, je porte le nom de mon » pere : que Monsieur en fasse autant, « & Monsieur resta muet.

On ne se choisit pas son pere,

sans doute : mais quelque *sage* qu'on soit, quand on n'a qu'un nom d'emprunt, mon bon ami, il ne faut pas traiter de *canaille* ceux qui en ont un à eux.

Vous vous enorgueillissez de la foule qui se rend à vos séances, & qui applaudit en faux bourdon, aux balivernes que vous lui débités en fausset : mais dans tout cela, mon cher ami, on voit bien

bien encore que vous n'êtes pas à vous-même. En assurant que vous êtes de sang-froid, vous faites trop sentir que la fureur vous égare.

Et qui a jamais donné l'affluence des spectateurs comme une preuve de la bonté d'un spectacle ! Vos parades rassemblent bien à-peu-près autant de monde que celles de *Nicolet;* &, quoique je n'aie jamais eu le bonheur de vous voir jouer, je vous crois au moins aussi bon acteur que feu l'illustre M. *Taconnet:* mais tout cela ne prouve encore rien. *Rhodogune* & *Phèdre* n'ont jamais attiré autant de foule que les *Amours de Montmartre*, & le *Dindon rôti*, & cependant vous ne préféreriez pas sur cet indice seul le Théâtre des *Boulevards* à celui des *Tuileries*.

D'ailleurs le cas que vous faites de ce concours, le prix que vous semblez y attacher, pourroit faire songer aux moyens que vous employez pour vous le procurer; alors on apprendroit que vous ne pratiquez pas tout-à-fait le *compelle eos intrare* de l'Evangile, pour remplir vos bancs : mais 1° vous faites battre le tambour par vos femmes, & cela vous vaut bien des recrues : 2° depuis que vos assemblées sont devenues des *représentations*, vous avez introduit l'usage de n'y entrer que par *billets :* à la vérité on ne les paie pas encore; cela pourra venir : c'est une idée que vous pourrez donner avec le temps à un Contrôleur-Général philosophe, si vous avez le bonheur d'en ratraper un : en attendant vous les donnez *gratis :* & ayant, comme un grand Géomètre que vous êtes, évalué au juste l'étendue de votre terrain, on sait

que vous distribuez toujours le double de contremarques de ce que vous avez de places : ainsi, quand la moitié de ceux à qui vous en offrez dédaigneroit d'occuper vos loges, elles seroient encore remplies : vous êtes un homme admirable pour les machines : mais, dans tous les théâtres, il y en a qu'il faut laisser derrière la toile.

Venons maintenant à votre grande opération du 25 Août dernier, à l'inauguration du nouveau saint que vous avez canonisé, de ce *bienfaiteur des lettres*, dont voilà l'effigie consacrée dans votre chapelle pour son argent : vous vieillissez, mon bon ami ; avec le temps vous vous rapprocherez des Prêtres, puisque vous commencez à en adopter les maximes ; & que pour tirer de l'argent des vivans, vous vendez des places aux morts : peu-à-peu votre sacristie pourra valoir son prix.

On ne peut pas douter que vous n'ayiez influé sur le legs, & sur l'acceptation de l'*Académie* : je suis fâché pourtant de vous le dire, mon pauvre ami, l'une est évidemment une surprise faite au défunt, & l'autre, tout-à-la-fois une grande injustice, une grande indiscrétion, & une bassesse.

D'abord c'est une injustice. M. *de Valbelle* n'est pas le premier défunt qui ait mis l'Académie sur son testament. Les fondateurs de vos prix de *vers*, de *prose*, vous ont aussi donné de l'argent : pourquoi leurs bustes ne parent-ils pas votre Eglise ? Pourquoi ne sont-ils pas proclamés *bienfaiteurs des lettres* ?

Est-ce qu'ils n'ont pas donné assez ? mais jusqu'ici vous n'aviez pas dit que 24,000 livres

fussent le taux nécessaire pour avoir séance après sa mort parmi vous; d'ailleurs 600 liv. de rente ont exigé dans le temps un fonds de 12,000 liv.: & l'argent n'étant alors qu'à 26 liv. le marc, c'étoit donc juste le prix auquel vous venez de fixer le prix de vos apothéoses : pour être équitable, il faut donc commander à votre Sculpteur de nouveaux bustes.

La planche étant une fois faite, & le Public instruit que moyennant mille louis, on peut non-seulement se faire inscrire dans votre nécrologe, mais avoir place dans votre sanctuaire, il y a en *France* bien des gens assez capricieux pour vouloir de cette gloire, & assez riches pour la payer; voilà encore des guaines & des demi-dieux à fabriquer : votre protégé M. *Houdon*, aura de la pratique.

Vous l'avertirez sans doute de donner plus d'esprit à ses figures, & de mieux peigner ses perruques, dût-il moins polir ses marbres : mais il résultera de cette multiplication, un petit inconvénient qui décèle l'imprudence du principe : c'est qu'en voyant tous ces visages plaqués contre les murailles, on ne saura plus distinguer ceux qui ont appartenu à des talens, de ceux qui n'ont eu pour recommandation que la richesse & la générosité : votre salle, au lieu d'être le temple des arts, ne sera plus que celui de la confusion, la cohue des morts y deviendra aussi ridicule que celle des vivans. Vous êtes un terrible homme, & un Directeur bien fatal pour l'*Académie :* vous ne vous contentez pas de l'avilir dans la géné-

ration présente, vous voulez étendre la flétrissure jusques dans l'avenir; dans vos mains cruelles ce sera précisément sa gloire passée qui servira à assurer son ignominie future.

Soit : *volenti non fit injuria :* dès qu'elle y consent, à la bonne heure : mais que vous ont fait les lettres pour étendre l'opprobre jusqu'à elles? Avez-vous donc juré d'attaquer, d'éteindre partout jusqu'aux dernières étincelles d'honneur, de fierté, d'indépendance? Qu'est-ce donc au fond que ce prétendu *bienfait*, reconnu avec tant d'éclat, & une gratitude si servile?

Qu'un Souverain assigne une pension à un homme de lettres, qu'il lui fasse passer même une gratification, ce don, d'après les idées reçues, n'a rien d'humiliant : le Prince dispensateur des revenus publics honore ceux à qui il en fait part, parce qu'il est supposé ne récompenser que le mérite & les vertus. La pureté de la source se soutient jusques dans les ruisseaux.

Quand un particulier imite cette largesse, & qu'il associe un homme utile à une portion de son opulence, celui-ci peut encore ouvrir la main sans rougir; des services rendus sont toujours censés avoir précédé la largesse; & c'est plutôt un échange qu'un bienfait : ce sont les circonstances qui décident à qui il fait honneur.

Enfin quand une humanité compatissante offre des secours au besoin, & qu'elle verse sans éclat dans une main que la détresse déssèche, des dons purement gratuits, le motif d'une part, la né-

cessité de l'autre, écartent à la vérité la honte, mais non pas l'embarras : il ne s'agit plus de gloire, mais de soulagement : ce n'est plus un bienfait, mais une aumône ; & certainement l'honneur appartient tout entier à celui qui donne.

D'après ces définitions, dans quelle classe faut-il ranger le legs de M. *de Valbelle ?* Au moins ses prédécesseurs ont eu la délicatesse de voiler leur présent sous des apparences honnêtes : c'est un travail qu'ils semblent récompenser ; c'est un talent qu'ils semblent encourager ; c'est un vainqueur qu'ils semblent couronner : mais M. *de Valbelle*, c'est un mendiant qu'il assiste ; c'est une charité qu'il applique par les mains de l'*Académie ;* c'est une *soupe* qu'il a fondée pour être distribuée à la porte de ce couvent.

Et encore les Révérends Peres *Bénédictins*, les Révérends Peres *Bernardins* qui rassasient de cette manière les familles indigentes, dont les fondateurs les ont institués économes, ne refusent personne : il n'y a que des élus dans la foule qui entoure le perron d'où tombe la manne. La marmite commune ne disparoît que quand tous les besoins sont assouvis. Mais ici la dureté dégrade la bienfaisance, & l'injure accompagne la faveur. Le testateur semble avoir été bien moins jaloux de se montrer généreux, que de nécessiter des bassesses.

Il faudra des demandes, puisqu'il y a une grace à accorder ; des instances, puisqu'il y a des exclusions à craindre ; des démarches, puisque le succès dépend de quarante voix. Il faudra des mé-

moires, des recherches, des comparaiſons de beſoins, de miſères : il faudra diſcuter ſi c'eſt à la ſupériorité d'indigence ou de talens que la gamelle eſt due, & ce ſont des gens de Lettres qui feront l'objet de ces honteuſes ſuppliques ! Ce ſont des gens de Lettres qui feront les agens de ces honteuſes vérifications ! Ce ſont des gens de Lettres qui feront les juges de ces honteux parallèles ! J'ignore s'il y en aura jamais d'aſſez miſérables pour accepter cette aumône, d'aſſez bas pour la ſolliciter ; mais je ſais que l'inſtitution eſt le moyen ſûr de faire très-peu de bien à un ſeul, & de les avilir tous.

Qu'en auroit-il donc coûté à M. *de Valbelle*, ou d'imiter la délicateſſe de ſes prédéceſſeurs, & d'attacher du moins une condition à ſon préſent annuel, ou d'en faire une penſion viagère, dont la continuité, ainſi que l'indépendance, auroit, en quelque ſorte, ennobli l'application : ç'auroit été un bénéfice ſimple dans la littérature : on auroit pu le courir comme les autres ſans opprobre, & à la différence des autres, le poſſéder ſans remords.

A ce ſujet, mon cher Monſieur *le Rond*, il me vient une idée que je crois vraie. M. le C. *de Valbelle* avoit l'ame honnête : d'ailleurs, il n'eſt pas dans la nature que celui qui donne, en mourant ſur-tout, cherche à avilir celui qui reçoit. Ce que ſes diſpoſitions ont d'injurieux à la littérature, ne vient donc pas de lui.

Mais vous, qui avez été ſon conſeil dans ces derniers momens, & ſon panégyriſte après ſa mort, & l'accoucheur de la gloire *poſthume* dont

son ombre va jouir, ne seriez-vous pas le véritable auteur de ce plan si étrange?

Vous ne perdez jamais le désir, ni l'occasion de multiplier les moyens qui peuvent multiplier vos prosélytes. La fondation d'un prix est une ressource peu sûre. A la vérité, depuis quelque temps, vous avez tiré un grand parti de celles qui existent; mais les principes de votre coterie une fois bien connus à cet égard; dès qu'il est une fois constant que le laurier ne peut se déposer que sur une tête déja vouée au servage dont elle est le sceau, il n'a plus qu'une utilité médiocre: c'est tout au plus une perspective capable de retenir les anciennes créatures, mais non pas de vous en attirer de nouvelles.

Constituer une pension, étoit encore un expédient équivoque. Si l'envie d'y parvenir peut faire des partisans, la certitude de ne pouvoir en être dépouillé peut produire des ingrats. L'espoir est une chaîne bien plus forte que la reconnoissance: vous autres chefs de secte le savez à merveille.

Pour employer donc utilement la bonne volonté du Comte défunt, & en recueillir les effets, il falloit trouver un arrangement qui présentât aux gens de Lettres, pour prix de leur dévouement, un motif toujours subsistant d'espérance, sans jamais en produire un de sécurité; & c'est ce qu'exécute admirablement la clause du testament. Vous avez eu la complaisance de l'imprimer tout au long dans le *Mercure* fait par *Panckoucke*, & vous.

„ Je prie MM. de l'*Académie Françoise* de *Paris*,

„ de trouver bon que je leur laisse la somme de
„ vingt-quatre mille livres une fois payée, pour
„ la placer le plus avantageusement, & le plus
„ solidement que faire se pourra; les priant de
„ vouloir bien, à la pluralité des suffrages, dé-
„ cerner tous les ans le revenu qui proviendra
„ de ce capital, à tel homme de Lettres, *ayant*
„ *déja fait ses preuves*, *ou donnant seulement des*
„ *espérances*, qu'ils jugeront à propos; *pouvant*
„ *le décerner plusieurs années de suite au même*, *& y*
„ *revenir après avoir discontinué*, selon qu'ils le
„ trouveront bon & honnête à faire «.

Voyez comme tout est combiné dans ce peu de mots! Si c'est un homme connu qu'il faille acquérir, le testament vous y autorise: *il aura fait ses preuves*. Si c'est un nouveau débarqué qu'il faille intercepter, vous en avez le droit: *il donnera des espérances*. Si c'est un frere déja gratifié, mais devenu suspect, qu'il faille punir, vous le pouvez légitimement: *vous discontinuerez*. Si c'est un affidé zélé & constant qu'il faille récompenser, le cas est prévu: vous donnerez *plusieurs années de suite au même*. Enfin si c'est un repentant dont il faille assurer le retour, & qui après avoir succé la *boîte à Perette*, & s'en être éloigné, revienne au giron, on ne peut vous en empêcher: *vous reviendrez* aussi à lui. Ah! mon admirable Monsieur *le Rond*, quel homme vous êtes pour mener les vivans, & pour faire parler les morts!

FAUTE A CORRIGER.

Page 457, *ligne* 5, uns, *lisez*, unes.

FIN DU TOME VI.

ANNALES POLITIQUES, CIVILES ET LITTÉRAIRES

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

LE 48e Numéro des *Annales*, c'est-à-dire, le dernier du Tome VI, & de la seconde année, paroît, comme on l'a promis, avant la fin de Septembre 1779. Le 49e sera distribué le 15 Octobre, le 50e le 30 de ce mois, & ainsi de suite. On reprendra avec exactitude l'ordre qui avoit été établi en *Angleterre ;* & cet ordre n'étant plus contrarié par les vents, ni interrompu par les déplacemens de l'Auteur, se soutiendra sans aucun retard à l'avenir. Les distributions seront plutôt accélérées que reculées.

On se conformera sur l'article des *dates* aux désirs judicieux d'un grand nombre de Souscripteurs : on aura soin de marquer avec précision celles des évènemens ; & même on répétera au haut de chaque page l'année, & le mois du Numéro, ce qui fera une espèce d'index chronologique sensible & commode.

Le Volume *gratuit* promis par l'Auteur, & son *Portrait* seront distribués, l'un avec le Numéro 50, l'autre avec le 51, au plus tard. Il est honteux, sur-tout pour ce second objet, d'en reparler si souvent : mais on doit croire qu'il n'y a pas de sa faute, si sa parole n'est pas encore effectuée. Il y

reviendroit avec moins d'embarras, il auroit peut-être fait moins d'efforts & de dépenses pour s'acquitter, si cette bagatelle avoit dû se payer.

Il a été instruit que plusieurs Souscripteurs ayant des Numéros égarés, ou maltraités, regrettoient de voir leurs Collections dépareillées. Il les invite à l'en prévenir par un mot de lettre: à moins que le vuide ne fût trop considérable, il s'arrangera de manière à faire completter *gratuitement* les Volumes défectueux.

Sa liste est trop bien composée pour craindre que cette facilité produise des abus.

On peut souscrire, comme ci-devant, en tout temps: mais, conformément à l'avis qui a été donné il y a trois mois, on ne pourra prendre moins d'une année entière, c'est-à-dire, du Numéro 1 au 24, du 25 au 48, du 49 au 72, &c.

On souscrit toujours chez les mêmes Correspondans, c'est-à-dire,

Pour l'ANGLETERRE, à *Londres*, chez M. SPILSBURI, Imprimeur, *Snow-hill*, N°. 57.

Pour la HOLLANDE, à *la Haye*, chez M. P. FRÉDERIC GOSSE.

Pour les PAYS-BAS, à *Bruxelles*, chez M. HORGNIES, au Bureau de la distribution des Lettres.

Pour la SUISSE, à *Genève*, chez M. MALLET DUPAN.

Pour la FRANCE, à *Paris*, chez M. LEQUESNE, Marchand d'Etoffes de soie, rue *des Bourdonnois*.

Nota. *La Table des trois Volumes de la seconde année est sous presse, & sera distribuée avec le Numéro 49.*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Contenues dans les Tomes IV, V & VI des Annales.

A.

B.

C.

G.

H.

J.

M.

M.

N.

O.